



5

70860  
*Smithian*

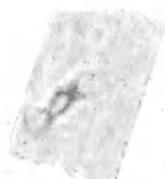
13

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE



---

ARTICLE 56 DES STATUTS ET DU RÈGLEMENT. — *Les opinions émises dans les Annales sont entièrement propres à leurs auteurs; la Société n'entend aucunement en assumer la responsabilité.*

---

# ANNALES

DE LA

# SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

## DE FRANCE

FONDÉE LE 29 FÉVRIER 1832

RECONNUE COMME INSTITUTION D'UTILITÉ PUBLIQUE

PAR DÉCRET DU 23 AOUT 1878

*Natura maxime miranda  
in minimis.*

ANNÉE 1907. — VOLUME LXXVI



PARIS  
AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES

28, rue Serpente, 28

1907

202046

LIBRARY  
MUSEUM  
1911



ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE

FONDÉE LE 29 FÉVRIER 1832

RECONNUE COMME INSTITUTION D'UTILITÉ PUBLIQUE

PAR DÉCRET DU 23 AOUT 1878

*Natura maxime miranda  
in minimis.*

VOLUME LXXVI. — ANNÉE 1907

1<sup>er</sup> TRIMESTRE

---

PARIS

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES

28, rue Serpente, 28

MAI 1907



Les Annales paraissent trimestriellement.

Secrétaire-gérant : PH. GROUVELLE.



# Librairie de la Société entomologique de France

Hôtel des Sociétés savantes, rue Serpente, 28

La Société dispose des ouvrages suivants :

(Le premier prix est pour les membres de la Société, le deuxième, pour les personnes étrangères à la Société.)

<b>Annales de la Société entomologique de France</b> , années 1843 à 1846 et 1859 à 1890. . . . .	12 et 15 fr.
Les années 1847, 1848, 1856 et 1858, dont il reste moins de 10 exemplaires. . . . .	50 fr.
<b>Annales</b> (années 1891 à 1904). . . . .	25 et 30 fr.
<b>Tables générales alphabétiques et analytiques des Annales de la Société entomologique de France (1832-1860)</b> , par A.-S. PARIS . . . . .	2 et 3 fr.
<b>Tables générales des Annales de 1861 à 1880 inclusivement</b> , par E. LEFÈVRE . . . . .	10 et 12 fr.
<b>Tables générales des Annales de 1881 à 1890 inclusivement</b> , par E. LEFÈVRE . . . . .	7 50 et 10 fr.
<b>Bulletin</b> (années 1895 à 1904), chaque . . . . .	18 fr.
<b>Bulletin</b> (numéros isolés), chaque . . . . .	1 et 1 fr.
<b>Bulletin</b> , comptes rendus du Congrès (1 ou plus. N <sup>os</sup> ). . . . .	5 et 5 fr.
<b>L'Abeille</b> (série complète in-12, vol. 1 à 27) . . . . .	150 et 175 fr.
<b>L'Abeille</b> (série in-12, la plupart des volumes) chacun . . . . .	8 et 12 fr.
<b>L'Abeille</b> (série in-8 <sup>o</sup> ). Prix de l'abonnement par volume (port compris). . . . .	10 et 12 fr.
<b>Faune des Coléoptères du bassin de la Seine</b> , par L. BEDEL :	
T. I (Carnivora, Palpicornia) épuisé. . . . .	5 et 8 fr.
T. V (Phytophaga). . . . .	8 et 10 fr.
T. VI (Rhynchophora). . . . .	8 et 10 fr.
<b>Catalogue raisonné des Coléoptères du Nord de l'Afrique</b> , par Louis BEDEL, t. I, 1 <sup>er</sup> fasc., pp. 1-208, in-8 <sup>o</sup> , 1895-1900. . . . .	10 et 12 fr.
<b>Catalogue syn. et géogr. des Coléoptères de l'Anc. Monde : Europe et contrées limitrophes en Afrique et en Asie.</b> . . . . .	3 et 5 fr.
<b>Catalogue étiquettes</b> , pour collections. . . . .	8 et 12 fr.
<b>Catalogus Coleopterorum Europae et confinium.</b> . . . . .	0 fr. 50
Id. avec Index (Suppl. au Catalogus). . . . .	1 fr. 25
<b>Monographie de la famille des Eucnémides</b> , par H. de BONVOULOIR, in-8 <sup>o</sup> avec 42 planches gravées. . . . .	5 et 7 fr.
<b>Monographie générale des Mylabres</b> , 1872, 6 pl., dont 2 col. — pl. noires. . . . .	8 et 10 fr.
— pl. coloriées . . . . .	10 et 12 fr.
<b>Étude sur les Malachides d'Europe et du bassin de la Méditerranée</b> , par PEYRON. . . . .	4 et 5 fr.
<b>Mylabrides d'Europe (Monogr. des)</b> , par de MARSEUL, 2 pl. : — Noires. . . . .	4 et 5 fr.
— Coloriées. . . . .	5 et 6 fr.
<b>Téléphorides et Malthinides (Monogr. des)</b> , par de MARSEUL, 1 pl. n. . . . .	4 et 5 fr.
<b>Silphides (Précis des genres et espèces des)</b> , p. de MARSEUL. . . . .	3 et 4 fr.
<b>Tableaux synoptiques des Paussides, Clavigérides, Pselaphides et Scydménides</b> , par REITTER (trad. E. Leprieur). . . . .	3 et 4 fr.
<b>Nouveau Répertoire contenant les descriptions des espèces de l'Ancien Monde :</b>	
<b>Hydrocanthares, Palpicornes.</b> . . . . .	3 et 4 fr.
<b>Buprestides.</b> . . . . .	1 et 2 fr.

(Voir la suite, page 3 de la couverture.)

# ANNALES

DE LA

## SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE

---

---

### NOTES SUR QUELQUES LARVES D'HYDROPORUS

[COL.]

par le D<sup>r</sup> Maurice RÉGIMBART.

J'ai fait paraître dans le 2<sup>e</sup> trimestre 1895 de nos *Annales* [p. 177] la description avec figures des larves des *Hydroporus semirufus* Germ. et *Sanmarki* Gyllh. Depuis cette époque j'ai recherché les larves d'autres espèces que j'ai eu la possibilité de capturer en même temps que les insectes parfaits; c'est sur ces dernières que je viens donner quelques renseignements aujourd'hui.

**Hydroporus rivalis** Gyllh. — Dans la description de la larve de *H. Sanmarki* Gyllh. je regrettais de ne pas connaître celle de *H. rivalis* du même auteur. J'ai depuis trouvé plusieurs fois cette larve aux environs d'Évreux et de Glos-Montfort (Eure), et quoique très voisine comme forme, elle diffère par la couleur qui est d'un jaune plus vif, principalement sur la tête et par l'extension de la couleur brun noir sur tout le corps, couleur qui ne laisse jaunes qu'un triangle central en avant de l'anneau prothoracique, l'anneau métathoracique, le 1<sup>er</sup>, le 6<sup>e</sup> et le 7<sup>e</sup> segments abdominaux, et une légère tache peu nette au milieu des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> segments. Cette différence de coloration est bien en rapport avec celle qui existe chez les insectes parfaits des deux espèces. Aussi, comme je l'ai toujours pensé, je persiste à considérer les deux espèces comme distinctes, tant à cause de la différence de coloration, n'ayant jamais vu aucun passage, qu'à cause de l'habitat différent. L'*H. Sanmarki* Gyllh. vit dans les torrents des montagnes, surtout entre 500 et 2.500 mètres d'altitude, et descend dans certains cas jusque vers le niveau de la mer, comme aux environs de Nice et de Menton où il est entraîné par les crues; mais, dans les régions basses, sa capture est accidentelle, tandis qu'il abonde, par exemple

aux environs de Gérardmer (Vosges) entre 500 et 700 mètres, au Lioran (Cantal) vers 1.000 mètres, au Carlitte entre 1.600 et 2.500 mètres, à Montlouis, 1.600 mètres et au Vernet, vers 600 mètres, dans les Pyrénées orientales, à Lantosque, vers 800 mètres (Alpes-Maritimes), etc., pour ne parler que des principales localités françaises où je l'ai rencontré. *L'H. rivalis* Gyllh. vit au contraire dans les ruisseaux et rivières des plaines basses où il est parfois aussi très abondant, principalement en Normandie. Chose remarquable, les deux espèces se retrouvent identiques dans l'Amérique du Nord, d'où j'en ai vu un certain nombre d'exemplaires, et comme en Europe il ne paraît y avoir aucun passage de l'une à l'autre.

**Hydroporus carinatus** Aubé, var. **Fabressei** Rég. — En même temps que l'insecte parfait, j'ai trouvé quelques larves de cette jolie variété dans le Rech dal Bac Arissal, ruisseau du versant est du massif de Carlitte, région ouest des Pyrénées orientales. Elles ressemblent considérablement à celles de *H. semirufus* Germ. comme couleur jaune et brune disposée de la même manière sur les mêmes régions; le corps est un peu plus allongé et plus étroit, les appendices du dernier segment abdominal au moins aussi longs, mais indistinctement articulés et ciliés; la tête est au contraire relativement un peu plus grosse et un peu plus large antérieurement; chaque œil, comme chez toutes les espèces que j'ai pu observer, est composé de six ocelles groupés sur deux lignes transversales et sur trois lignes longitudinales et formant un ensemble ovalaire ou arrondi.

Ayant repris au Lioran, dans le torrent d'Allagnon, au pied même de la station du chemin de fer, un certain nombre de larves de l'*Hydroporus semirufus* Germ., je les ai trouvées en tout semblables à celles décrites du Vernet.

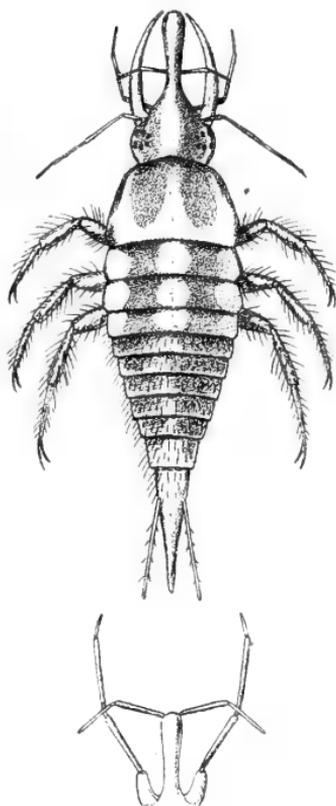
Un peu au-dessus de Menton, dans le torrent de Carei, en même temps que les *Hydroporus semirufus* Germ., var. *moestus* Aubé, var. *inconspectus* Lepr., *Sansi* Aubé, *luctuosus* Aubé et *Bucheti* Rég., j'ai pris sept larves appartenant à trois espèces et que je vais comparer à celle d'*H. semirufus* Germ.

1<sup>o</sup> L'une, unique, est d'un testacé grisâtre, avec le sommet de la tête et la base du segment prothoracique noirâtres, suivis d'une large bande ombrée très vague occupant le milieu des premiers segments; la forme est allongée, fusiforme, la tête à peine plus large à la base que le segment prothoracique qui paraît un peu plus court, les deux segments thoraciques suivants au contraire moins raccourcis et les pattes beaucoup plus courtes.

2° Une autre larve, représentée par deux exemplaires, ressemble davantage, pour la forme, à celle de *H. semirufus*; elle est jaune plus vif avec la tête rembrunie largement en arrière, le segment prothoracique étroitement brun noir au sommet, les deux autres segments thoraciques et les 4°, 5° et 6° segments abdominaux bruns, sauf au milieu, la tête est assez obtuse en avant et les pattes à peine plus longues que chez la première larve.

3° Les quatre autres exemplaires appartiennent à une même espèce, probablement *H. Bucheti* Rég., qui était également le plus représenté dans mes captures; cette larve est fusiforme allongée, comme la première, à laquelle elle ressemble beaucoup, surtout pour la conformation des segments thoraciques; la couleur est d'un testacé grisâtre avec deux bandes brunes parallèles et assez larges occupant toute la longueur du corps, sauf les deux derniers segments abdominaux, les pattes ont un développement moyen et la tête est assez largement arrondie en avant.

**Hydroporus assimilis** Germ.  
(*hyperboreus* Gyllh.). — Comme je l'ai dit déjà, sur les indications de feu mon vieil ami Leprieur, j'ai retrouvé cette rarissime espèce, il y a environ huit ans, dans le lac de Retourner (Vosges) en sept ou huit exemplaires seulement. Y étant retourné à la fin de juillet 1904 et en septembre 1905, je n'ai pu, malgré une pêche acharnée d'une heure chaque fois, en reprendre un seul à l'état parfait; mais j'ai eu la satisfaction de capturer trois larves sur la rive sud-ouest escarpée, à l'endroit même où j'avais pris les insectes parfaits. Cette larve est très différente de celles décrites précédemment et mérite une description détaillée. La forme est modérément allongée, assez atténuée en arrière; les pattes



Larve de l'*Hydroporus*  
*assimilis* Germ.

sont relativement très robustes; la tête, très remarquable, est en triangle arrondi sur les côtés et terminée en avant par une longue apophyse un peu spatuliforme et aplatie, au sommet de laquelle convergent en se redressant les mandibules puissantes; en dessous, la languette elle-même prend une forme analogue très allongée, parallèle, mais moitié moins longue, dont le sommet donne naissance aux deux palpes labiaux qui m'ont paru nettement biarticulés; les palpes maxillaires, situés entre la base de la languette et celle des mandibules, sont nettement quadriarticulés, en tenant compte de l'article basilaire en forme de cylindre épais et court. Le pronotum est en forme de large trapèze et, comme la tête, largement rembruni de chaque côté, sauf à la base; les deux autres segments thoraciques et le premier abdominal sont semblables entre eux, peu raccourcis, brunâtres, avec trois grosses taches pâles, une médiane et deux latérales; les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> segments suivants sont plus courts et presque uniformément brunâtres, le 7<sup>e</sup> presque du double plus long, presque carré et entièrement jaune testacé, le 8<sup>e</sup> de même couleur testacée et prolongé en un très long éperon à la base duquel prennent naissance de chaque côté les soies qui le dépassent un peu et ne paraissent nullement articulées; l'extrémité de ces soies a dû être brisée, car elle est coupée net sur les trois larves comme sur beaucoup d'autres des espèces précédemment décrites.

**Hydroporus borealis** Gyllh. — Cette année même, en juin et juillet 1906, à Chamonix, près la source de l'Arveyron, sortant du glacier des Bois, qui n'est lui-même que la partie inférieure de la Mer-de-Glace, dans une flaque d'eau, à côté du pont du village des Bois, j'ai trouvé de nombreux exemplaires des *Hydroporus borealis* Gyllh. et *marginatus* Duft. J'ai pris quelques larves que je rapporte au premier des deux insectes; allongées, fusiformes, presque parallèles, régulièrement et longuement atténuées à l'extrémité postérieure, plus brièvement atténuées en avant, la tête seulement un peu plus étroite que le segment prothoracique et en forme de triangle à peu près équilatéral en avant des yeux. La couleur est d'un testacé pâle en dessous et d'un gris brunâtre uniforme en dessus; les pattes et les palpes sont courts et peu robustes, les deux soies juxta-anales ont environ comme longueur le cinquième du corps.

## LA CÉCIDOMYIE DES POIRES

*Diplosis (Contarinia) pirivora* Riley)

par le D<sup>r</sup> PAUL MARCHAL.

Cette petite Mouche est un des Insectes les plus nuisibles aux poires et, dans les vergers des environs de Paris, ses larves, qui vivent à l'intérieur des jeunes fruits, font avorter souvent la plus grande partie de la récolte.

Dans ces dernières années, elle a pris un développement si considérable, que certaines municipalités, telles que celle de Châtenay, ont jugé utile de faire connaître par voie d'affichage les principales mesures qui devaient être prises pour enrayer sa multiplication. Ce n'est pas d'ailleurs seulement aux environs de Paris que ce Diptère exerce ses ravages. Il est connu dans la plus grande partie de l'Europe et est maintenant également répandu aux États-Unis, où il semble avoir été introduit de France vers 1877 avec une cargaison de Poiriers destinés à des pépinières. En Angleterre il paraît aussi n'avoir été introduit que d'une façon assez récente; en tout cas il y a été signalé pour la première fois en 1883 par El. Ormerod (8).

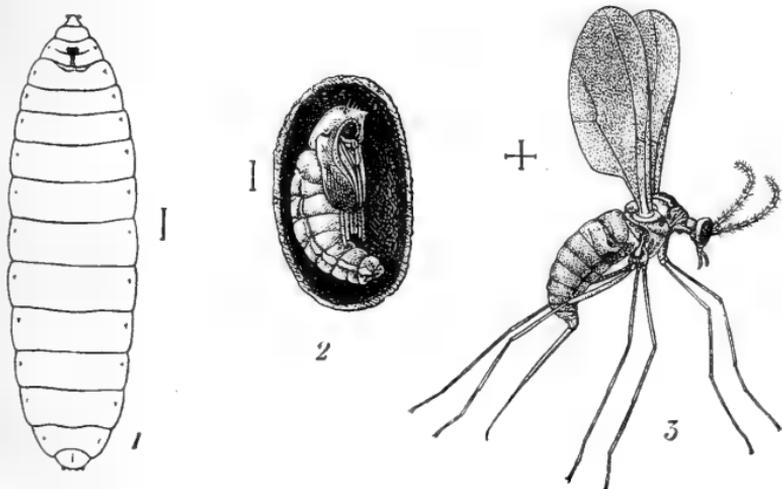


Fig. 1. — La Cécidomyie des Poires : 1, larve; 2, cocon ouvert et montrant la nymphe à son intérieur; 3, insecte parfait ♀. Les traits placés à côté des figures indiquent la grandeur naturelle (en partie d'après Riley).

L'Insecte parfait ressemble à un minuscule moustique de 3 à 4 millimètres de long. Il est de teinte sombre, presque noire, pourvu de longues antennes d'un brun jaunâtre, moniliformes et multiarticulées. Ses deux ailes, de teinte enfumée, sont fortement frangées sur leur bord postérieur. Les pattes sont très allongées. La femelle possède une très longue tarière exsertile qui lui sert à déposer ses œufs et qui, lorsqu'elle est en complète extension, atteint une longueur à peu près double de celle du corps (1).

### Cycle évolutif.

C'est à la fin de mars que les Insectes prennent leur vol sous le climat des environs de Paris. Ils sortent alors de terre, où ils ont passé l'hiver à l'état de nymphes dans de minuscules cocons. J'ai assisté à cette éclosion en 1902; elle se fit le 28 mars, par une belle matinée ensoleillée succédant à une période pluvieuse. On voyait les mouches tourner en grand nombre et former des sortes d'essaims à une petite distance au-dessus du sol auprès des Poiriers. Dans mes cages d'élevage, l'éclosion commença d'une façon un peu plus précoce (à partir du 19 mars) et se continua jusque vers la même époque.

La vie de ces Insectes, à l'état adulte, est d'ailleurs de faible durée et, vers le 8 avril, ils avaient déjà tous disparu en 1902. En 1901, qui fut une année beaucoup plus en retard, ils volaient encore en grand nombre le 19 avril.

Peu de temps après l'éclosion, a lieu l'accouplement et les Cécidomyies femelles se mettent alors à pondre dans les boutons de Poirier qui sont encore fermés. En 1902, j'ai observé la ponte de l'Insecte dès le 31 mars et elle était encore active le 5 avril. C'est surtout vers le moment du coucher du soleil, de 5 heures jusque vers 6 h. 1/2, que ces Cécidomyies déposent leurs œufs. On n'en voit que fort peu pondre au milieu de la journée, lorsque le soleil est vif.

En 1901, parallèlement au retard de la végétation, la ponte ne s'effectuait que d'une façon assez tardive et elle durait encore le 19 avril.

D'une façon générale, on peut dire que c'est lorsque les boutons de Poirier d'un même corymbe se sont écartés les uns des autres et quand les sépales des boutons sont encore rapprochés ou à peine écartés, que commence la ponte des Cécidomyies. Je ne les ai jamais vues déposer leurs œufs dans des fleurs épanouies ou même commençant à

(1) Pour la description technique complète de l'Insecte voir Meade (4), p. 128.

s'ouvrir, mais toujours dans des boutons entièrement clos ou dont les sépales légèrement écartés commençaient à laisser voir les pétales.

Les Cécidomyies en train de pondre sont dans une position caractéristique; elles incurvent très fortement leur abdomen de façon à lui donner une direction coudée, à peu près perpendiculaire au bouton sur lequel elles se trouvent fixées et elles introduisent alors leur longue tarière exsertile dans la fissure qui sépare deux pétales. D'a-



Fig. 2. — Corymbe de Poirier aux premiers jours d'avril, à droite : une Cécidomyie en train de pondre; en haut un *Inostemma*, parasite de la Cécidomyie. Gr. = 2.

près Schmiedberger qui est <sup>(1)</sup>, je crois, le seul auteur ayant observé la ponte de cet Insecte, il perce avec sa tarière la corolle et même le calice pour introduire ses œufs à l'intérieur du bouton. Je dois dire que j'ai toujours vu la Cécidomyie insinuer son ovipositeur entre les sépales et les pétales pour le faire pénétrer à l'intérieur du bouton; il se peut d'ailleurs qu'elle profite parfois d'un orifice creusé dans ce dernier par un autre Insecte, mais je doute beaucoup qu'elle puisse perforer les enveloppes florales, surtout le calice, avec sa tarière <sup>(1)</sup>. Le temps nécessaire à une femelle pour déposer ses œufs à l'intérieur d'un bouton

(1) Cette opinion est aussi celle de M. Kieffer.

de Poirier est de quelques minutes. Schmiedberger a compté jusqu'à 7 minutes 1/2.

Les œufs de la Cécidomyie sont oblongs, transparents, d'un blanc jaunâtre et se prolongent à leur pôle postérieur en un pédicule assez long qui sert à les fixer; ils sont groupés au nombre de 12 à 15 en moyenne, de façon à former des petits amas que l'on met en évidence en écartant avec soin les éléments du calice et de la corolle. La teinte

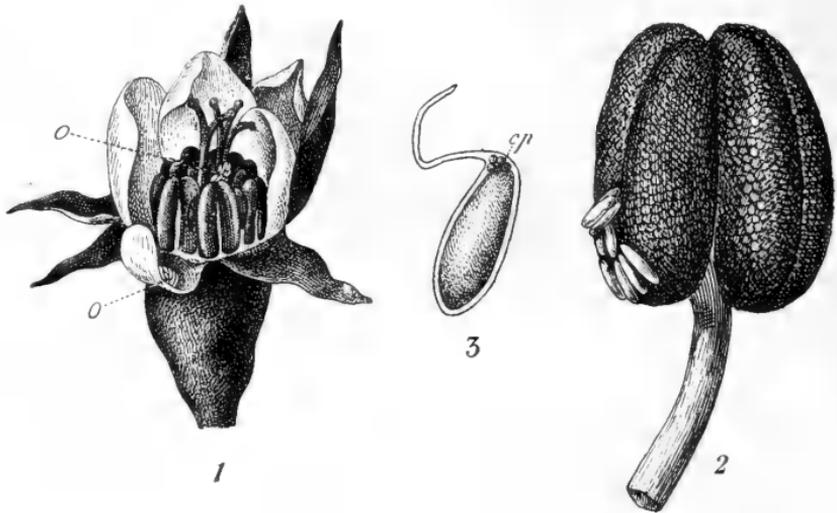


Fig. 3. — Ponte de la Cécidomyie : 1, bouton de Poirier dont les sépales et les pétales ont été écartés artificiellement pour découvrir deux pontes de la Cécidomyie (o), placées l'une sur un pistil, l'autre sur un sépale. Gr. = 2; 2, étamine d'un bouton, très grossie, avec une ponte de la Cécidomyie; 3, un œuf de la Cécidomyie, très grossi.

et la transparence de ces œufs les rend en général peu visibles et il faut une certaine attention pour les découvrir. Ils sont groupés dans un repli de la fleur ou contre la face interne d'un pétale, souvent aussi sur une anthère, sur un pistil, ou sur le réceptacle. On rencontre fréquemment plusieurs pontes dans le même bouton de Poirier.

Quelques jours après la ponte, les œufs éclosent et donnent naissance à des petites larves qui, avant que la fleur ne soit encore épanouie, descendent dans l'ovaire. Schmiedberger, dès le 4<sup>e</sup> jour qui suivit la ponte, a trouvé les jeunes larves fraîchement écloses et en train d'émigrer vers l'ovaire. Le temps nécessaire pour l'éclosion pa-

rait en réalité assez variable suivant la température, qui, à cette époque, est très inconstante.

Lorsque les jeunes larves viennent de descendre dans l'ovaire, elles sont alors si petites et d'une transparence si parfaite, qu'elles se confondent entièrement avec la chair du jeune fruit et qu'il faut une grande attention pour les découvrir.

Sous l'influence de l'irritation que produisent ces larves, l'ovaire



Fig. 4. — Trois fleurs de Poirier, dont l'une, celle du milieu, est attaquée par la Cécidomyie et présente un ovaire gonflé.

s'accroît rapidement et prend un volume supérieur à celui des fleurs restées indemnes.

Lorsque la floraison des Poiriers est sur son déclin, ou que les arbres sont en partie défleuris, vers la fin d'avril ou dans les premiers jours de mai, on peut voir déjà les poirettes attaquées se révéler facilement par leur taille beaucoup plus renflée que celle des fruits restés indemnes, et cette augmentation de volume peut même être déjà très marquée sur des fruits qui n'ont pas encore perdu leur corolle.

Par exemple, en 1902, l'augmentation de taille des ovaires attaqués n'était pas encore sensible le 21 avril (c'est-à-dire 20 à 25 jours après la ponte), à un moment où les Poiriers étaient en pleine floraison. Le 24 avril par contre, la majeure partie des fleurs étant passées, les poires

attaquées se distinguaient pour la plupart avec facilité par un volume très supérieur à celui des poires normales.

Pendant les premiers jours de mai, les poires envahies continuent à grossir et à se déformer, prenant le type qui a été décrit par les auteurs sous le nom de *poires calebassées*; c'est-à-dire qu'elles sont renflées en forme de gourdes ou de calebasses dans toute la partie voisine du calice : elles deviennent ainsi beaucoup plus grosses et prennent



Fig. 5. — Deux poires attaquées par la Cécidomyie (poires calebassées) et une poire saine, dans la première quinzaine de mai.

une forme plus sphérique qu'à l'état normal; souvent aussi l'axe est plus ou moins dévié et le fruit est asymétrique ou irrégulièrement bossué.

La différence de volume entre les fruits attaqués et les fruits indemnes est nettement perceptible jusque vers le 15 mai; à partir de ce moment, les fruits indemnes rattrapent vite l'avance des fruits attaqués, qui, arrêtés dans leur développement, restent dès lors stationnaires, et du 20 au 25 mai, il y a à peu près égalité entre les uns et les autres, bien que les poires attaquées soient en général plus larges vers la base; enfin vers le 30 mai, les fruits sains ont nettement pris l'avance. Ces détails ont une grande importance au point de vue pratique;

car ils font voir que pour reconnaître facilement les fruits contaminés des fruits sains et pour procéder à leur destruction, c'est avant le 15 mai qu'il convient d'intervenir.

Si l'on ouvre les poires attaquées dans le courant de mai, on constate à leur intérieur l'existence d'une grande cavité dans laquelle se trouvent logées les larves de la Cécidomyie. Ces larves ont absorbé une grande partie de la pulpe qui est plus ou moins noircie et irrégulièrement évidée. Le nombre des larves abritées dans une même poire

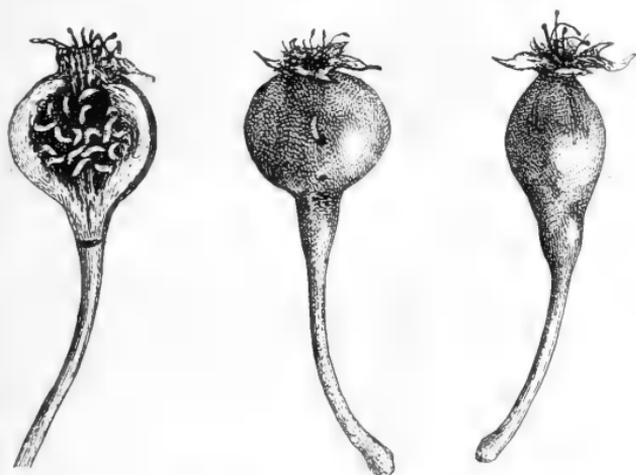


Fig. 6. — Deux poires calebassées à la fin de mai, au moment de la sortie des larves (l'une a été ouverte et montre les larves à son intérieur). Une poire saine (à droite) à la même époque.

est très variable; mais, comme une seule fleur peut recevoir les pontes de plusieurs Insectes, il en résulte que les larves qui se trouvent dans un fruit peuvent être très nombreuses. On en compte souvent 15 à 20; mais il n'est pas rare d'en trouver bien davantage, et j'en ai rencontré jusqu'à 86 dans un même fruit.

Ces larves se présentent sous la forme de petits vers d'un blanc jaunâtre, longues de 3 millim., lorsqu'elles ont atteint toute leur taille. Elles sont apodes, atténuées à leurs deux extrémités, surtout à l'extrémité antérieure, et nettement segmentées. La tête est petite, peu distincte, avec des antennes rudimentaires. Sur la face ventrale du premier anneau, se trouve une petite pièce brune, fortement chitinisée, évasée et légèrement bifurquée en avant, la *spatule sternale*.

Lorsque les larves ont terminé leur croissance, et lorsqu'elles ont

évidé d'une façon plus ou moins complète la poire à l'intérieur de laquelle elles sont logées, elles abandonnent cette dernière : arrivées à l'air libre, elles se recourbent en arc en appuyant leur extrémité postérieure sur leur spatule sternale ; elles se détendent ensuite brusquement et exécutent ainsi un bond, par lequel elles sont projetées à une assez grande distance. Elles tombent alors à terre, peuvent encore progresser un peu en rampant ou en exécutant des bonds successifs,

mais ne tardent pas à s'enfoncer dans le sol, qui, au moment de la sortie des larves, se trouve détrempe et amolli par la pluie.

Sous le climat de Paris, c'est toujours vers la fin de mai que s'effectue l'émigration que nous venons de décrire : ainsi que divers auteurs (Schmiedberger, Géhin, Riley) l'ont constaté, et, ainsi que j'ai eu l'occasion moi-même de l'observer plusieurs années, cette sortie se fait souvent en masse après une forte pluie ; l'humidité donne en effet aux larves une activité plus grande et favorise leur exode. C'est ainsi que, en 1901, le 30 mai, toutes les poires étaient abandonnées, à la suite d'un grand orage accompagné d'une pluie diluvienne qui avait eu lieu la veille.

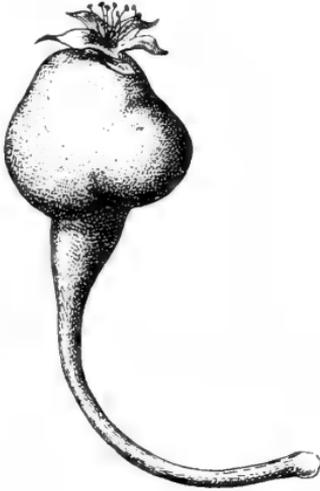


Fig. 7. — Poire calebassée (fin mai ; type fortement déformé).

En 1904, ce fut dans la nuit du 23 au 24 mai, après une très forte pluie, que se fit l'émigration des larves : le 23, les poires ne présentaient pas encore de perforations et en les ouvrant on pouvait trouver à leur intérieur de nombreuses larves de Cécydomyie ; le 24, elles étaient au contraire trouées et se montraient inhabitées ; toutes les larves, à l'exception de quelques rares retardataires peut-être parasités à l'excès, les avaient abandonnées.

En 1906, sans doute à cause des pluies continuelles de la deuxième moitié de mai, il n'y eut pas de grande sortie en masse et simultanée ; mais les poires furent abandonnées d'une façon progressive et presque toutes les larves avaient déjà émigré le 27 mai.

La sortie peut s'effectuer au niveau de l'œil du calice ; mais le plus souvent les larves se dégagent par des perforations qu'elles pratiquent sur les côtés de la poire ; ces issues se présentent généralement sous

la forme de pertuis par lesquels les larves ont juste la place de passer ; le même trou sert pour la sortie d'un grand nombre de larves qui se succèdent à tour de rôle, profitant du passage qui a été frayé par la première. Un fruit ne présente ainsi le plus souvent que un ou deux orifices de sortie. Le pourtour de ces orifices ne tarde pas à noircir après l'émigration des larves et peu à peu la décomposition envahit la poire tout entière, qui noircit et qui, complètement évidée et déformée, finit par tomber. Dans d'autres cas, la décomposition commence à envahir le fruit avant que les larves ne se soient dégagées ; des taches noires apparaissent à sa surface ; à leur niveau, des perforations ou des fissures se produisent, et c'est par ces solutions de continuité que les larves se dégagent.

Ainsi que nous l'avons vu, sous le climat de Paris, c'est en général dans la dernière semaine de mai que se fait l'exode des larves de la Cécidomyie. Mais l'époque de cette migration doit être assez variable suivant les années et les climats ; si le temps est sec, la sortie peut avoir lieu d'une façon tardive au commencement de juin. Il peut même arriver, d'après Géhin, si la sécheresse se prolonge, que les poires qui contiennent les larves de Cécidomyie se dessèchent complètement et que cette sécheresse, jointe à la contraction que subissent les poirettes, fasse périr toutes les larves contenues dans ces jeunes fruits (1). En général toutefois, lorsque la sortie des larves a tardé à se produire, les poirettes tombées à terre et qui pourraient encore en contenir finissent par pourrir au contact du sol humide et les larves peuvent gagner la terre sans difficulté.

Après leur sortie, les larves s'enfoncent dans le sol à une profondeur de quelques centimètres pour tisser leurs cocons. Cette profondeur est variable suivant les circonstances. Dans mes élevages, j'ai rencontré les cocons depuis une couche tout à fait superficielle jusqu'à 8 ou 9 centimètres de profondeur. D'après Géhin (p. 325, note), elles peuvent s'enfoncer à 8 ou 10 centimètres de profondeur.

On trouve des cocons en terre dès la fin de juin. Le meilleur moyen de les mettre en évidence consiste à laver la terre où ils se trouvent au moyen d'un courant d'eau, dans un sac de forte mousseline ; après le lavage, il ne reste dans le sac que les petites pierres ou autres débris

(1) Il faudrait s'assurer s'il s'agit d'une mort réelle ou d'un simple passage à l'état de vie latente déterminé par la sécheresse (anhydrobiose). Dans les élevages en captivité, si l'on place les poires habitées par les larves sur de la terre, en les conservant dans un endroit couvert et sans faire de grands arrosages, les larves restent indéfiniment à l'intérieur des poires, qui noircissent, se ratatinent et durcissent.

d'un certain volume qui se trouvent dans la terre, et les petits cocons bien reconnaissables de la Cécidomyie. Ils sont ovoïdes, formés d'une soie d'un gris jaunâtre, qui présente une consistance analogue à celle du papier et qui agglutine des particules terreuses; la longueur est un peu inférieure à 3 millimètres.

J'ai toujours constaté que la grande majorité des larves était déjà transformée en nymphes à l'automne <sup>(1)</sup> et que, par conséquent, sous notre climat, les Cécidomyies passaient d'une façon générale l'hiver à l'état de nymphes dans les cocons. Il n'en est pas toutefois toujours ainsi; car, d'après Géhin, la nymphose ne se ferait qu'après l'hiver, une quinzaine de jours avant l'apparition de l'Insecte parfait. D'après les auteurs anglais, les Insectes passent l'hiver, tantôt à l'état de larves, tantôt à l'état de nymphes. Quoi qu'il en soit, c'est toujours sous terre et emprisonnées dans leurs cocons que les Cécidomyies traversent la période hivernale.

C'est dans les derniers jours de mars ou dans les premiers jours d'avril que se fait l'éclosion de l'Insecte parfait. La façon dont elle se produit, et qui, je crois, n'avait pas encore été observée, mérite d'être notée.

C'est en effet la nymphe qui traverse au moment de l'éclosion la couche de terre qui la sépare de l'air libre; elle émerge ainsi à la surface; une fente se produit sur la région dorsale du thorax et l'Insecte parfait, d'abord de teinte pâle, se dégage et ne tarde pas à prendre son vol. Cette circonstance, ainsi que nous le verrons, rend pratiquement impossible tout procédé tendant à empêcher la sortie des Insectes au moment de l'éclosion par des obstacles mécaniques.

#### **Influence des conditions extérieures sur la nymphose et sur la rapidité de développement.**

J'ai observé d'assez nombreuses éclosions de Cécidomyies pendant le cours du mois de juillet de l'année même où les larves avaient pris naissance. L'humidité continuelle favorise évidemment beaucoup ces éclosions précoces, ce qui explique que, dans les élevages en captivité sur sable ou dans de la mousse humide, on peut en obtenir un grand nombre. Je dois dire pourtant que j'ai observé des éclosions à la fin de juillet dans un pot qui était resté au dehors, enfoncé en terre et exposé aux conditions climatériques extérieures. Il doit donc y avoir dans la

(1) Éducatons faites dans de grands pots à fleurs, enfoncés en terre, en plein air, et soumis aux influences climatériques naturelles.

nature, au moins certaines années, un nombre plus ou moins grand d'éclosions de *Diplois pirivora* en juillet. Ces Cécidomyies doivent fatalement mourir sans laisser de descendance, car il n'existe pas de boutons de Poirier susceptibles d'abriter leurs œufs à cette époque. L'apparition de ces Insectes n'en est pas moins très intéressante; car elle nous montre que ce n'est pas au nom d'une loi immuable et préétablie, mais par un mécanisme d'autorégulation que le cycle des générations d'une espèce se met en concordance avec le cycle des conditions biologiques saisonnières (1), auxquelles son existence est liée.

Ce qui permet à l'espèce d'attendre toute une année le retour des conditions nécessaires à la ponte, c'est la faculté que présente la larve de s'arrêter dans son évolution pendant la période estivale : le point de départ de cette faculté réside évidemment dans le ralentissement vital que détermine la sécheresse de l'été (anhydrobiose de A. Giard); l'Insecte estive comme il hiverne, et dans un cas comme dans l'autre, il peut passer à l'état de vie ralentie et voir son évolution s'arrêter.

Mais cette faculté peut être plus ou moins enracinée par l'hérédité, et chez la Cécidomyie des poires nous pouvons constater qu'elle est encore très mal fixée. Dans ce cas l'hérédité n'arrive pas toujours à contrebalancer l'influence des causes actuelles, et il suffira d'une période plus humide que de coutume survenant au moment de l'estivation pour provoquer en nombre plus ou moins grand des éclosions à contretemps.

Un fait qui est également à noter, c'est la possibilité que les larves ont, dans certaines conditions, d'effectuer leur nymphose sans s'entourer de cocons. J'ai observé ce fait pour un certain nombre des éclosions qui ont eu lieu avant le temps normal dans le courant de juillet, et notamment une fois où j'avais placé les larves, sans sable, dans de la mousse très humide, de façon à les avoir plus facilement à ma disposition, toutes, à l'exception de celles qui étaient parasitées et qui naturellement restèrent sans se transformer, effectuèrent leur nymphose sans avoir sécrété de cocons.

#### **Influence de la variété du Poirier sur la réceptivité des fruits vis-à-vis de la maladie des poires calebassées.**

Cette question a été très bien étudiée par M. L. Coudry, directeur de l'École horticole du Plessis-Picquet (Seine) et nous ne saurions

(1) Dans le cas actuel, floraison du Poirier.

mieux faire que d'emprunter à son travail les résultats que ses observations lui ont permis d'enregistrer.

Le *Beurré magnifique* se place nettement en tête des variétés les plus attaquées; puis viennent ensuite, le *Triomphe de Jodoigne*, la *Passe-Crassane*, le *Beurré d'Amanlis*, le *Doyenné Boussoch*.

Les variétés suivantes, tout en étant susceptibles d'être attaquées, présentent néanmoins un nombre de poires calebassées beaucoup moins considérable que celles qui précèdent; ce sont : *Beurré Six*, *Beurré Giffard*, *Beurré Dumont*, *Bergamote Espéren*, *Bon Chrétien William*, *Louise-Bonne d'Avranches*, *Beurré Bachelier*, *Soldat laboureur*, *Duchesse d'Angoulême*, *Doyenné du Comice*.

Parmi celles qui jouissent de l'immunité et échappent, au moins d'une façon très générale, à l'attaque de la Cécidomyie, on doit citer : *Doyenné d'Alençon*, *Marie Guise*, *Beurré de Naghin*, *Olivier de Serres*, *Zoé*, parmi les variétés à floraison précoce, et *Fondante de Noël* parmi les variétés à floraison tardive.

Il est à remarquer que les variétés de Poirier qui ont le plus à souffrir de l'attaque de la Cécidomyie sont celles qui ne fleurissent ni d'une façon trop précoce ni d'une façon trop tardive. Toutes celles qui se font remarquer par le grand nombre de fruits calebassés qu'elles présentent, ouvrent leurs fleurs en même temps. Il est bien évident que la raison de cette concordance tient à ce que ces variétés présentent le degré d'ouverture de leurs boutons le plus favorable à la ponte des Cécidomyies, au moment où l'essaimage et la ponte de ces dernières atteignent leur maximum.

En Angleterre, Theobald note parmi les variétés les plus sujettes à la maladie : *Bon Chrétien William*, *Beurré de l'Assomption*, *Duchesse Pitmaston*, *Marie-Louise*, *Jargonelle*, *Souvenir du Congrès*, c'est-à-dire des variétés assez précoces. Les poires tardives sont au contraire en général indemnes; quelques-unes d'entre elles pourtant, telles que *Joséphine de Malines* et *Catillac*, peuvent être attaquées, mais à un degré beaucoup moindre que les variétés plus précoces.

Aux États-Unis, la poire *Bartlett* (identique au *Bon Chrétien William*) et la *Lawrence* sont les variétés les plus exposées aux ravages de la Cécidomyie. Comme en Angleterre on a noté que les espèces tardives jouissent d'une remarquable immunité.

### Parasites de la Cécidomyie.

J'ai observé trois Hyménoptères parasites qui jouent un rôle capital en limitant l'excessive multiplication de la Cécidomyie des poires. On

peut dire que, sans eux, la totalité de la récolte pour un bon nombre de variétés serait anéantie.

1°. *Inostemma piricola* Kieffer (1). — Ce Proctotrypide, qui a été décrit par M. Kieffer d'après les échantillons que j'ai récoltés, est caractérisé surtout par la corne arquée et chitineuse qui surmonte le 1<sup>er</sup> anneau de l'abdomen et se recourbe en avant jusqu'au-dessus de la tête; ce singulier appendice, qui donne à l'animal une physionomie très caractéristique, est un étui destiné à abriter sa longue tarière.

Les *Inostemma* apparaissent avec les Cécidomyies au début d'avril. Ils volent jusque vers le 20 ou le 25 de ce mois et pendant ce temps effectuent leur ponte à l'intérieur des boutons de Poirier qui ont reçu les œufs de la Cécidomyie. Comme cette dernière, ils ne s'adressent qu'à des boutons encore clos; pendant la journée entière on peut les voir occupés à pondre et c'est au milieu du jour qu'on en rencontre le plus grand nombre. L'*Inostemma*, dont la taille dépasse à peine 2 mill., parcourt les corymbes du Poirier et s'arrête pour pondre sur les boutons qui ont été précédemment visités par la Cécidomyie. Il insinue sa tarière entre les pétales et demeure ainsi dans la même attitude pendant un temps fort long, 1/4 d'heure, 1/2 heure, ou même davantage. Le parasite est alors tellement absorbé dans son œuvre que l'on peut cueillir le bouton sur lequel il s'est fixé pour l'observer plus facilement et il m'est même arrivé de pouvoir écarter le pétale sous lequel il insinuait sa longue tarière, de façon à découvrir le petit amas d'œufs de Cécidomyie qu'il était en train de larder. Je pus ainsi me convaincre qu'il piquait successivement les différents œufs qui se trouvaient réunis.

Le germe ainsi déposé par l'*Inostemma* dans l'œuf de la Cécidomyie n'arrête pas le développement de ce dernier; celui-ci poursuit au con-

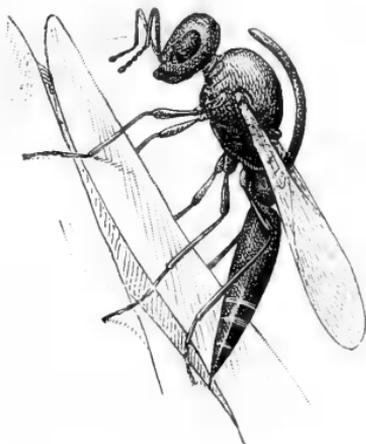


Fig. 8. — *Inostemma piricola*, très grossi, en train de pondre dans un bouton de Poirier renfermant une ponte de Cécidomyie. Gr. = 22.

(1) Pour les détails sur la biologie et le développement de cet Insecte et du suivant, voir mon mémoire : Les Platygasters.....

traire son évolution et donne bientôt naissance à une larve qui se nourrit et grandit avec ses congénères aux dépens de la jeune poire, comme une larve de *Cécidomyie* normale; toutefois cette larve est parasitée et porte en elle le germe qui plus tard la fera périr; chose curieuse, c'est toujours dans le cerveau de la larve de *Cécidomyie* que se trouve l'œuf de l'*Inostemma*. On peut rencontrer certaines larves dont le cerveau présentent ainsi 4 ou 5 kystes renfermant chacun un œuf

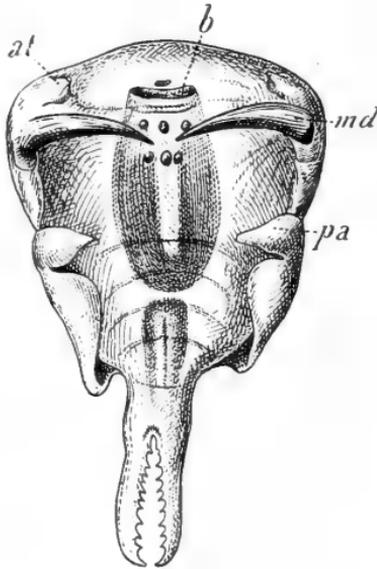


Fig. 9. — Larve cyclopoïde de l'*Inostemma piricola*, très grossie : *at*, antenne; *b*, bouche; *md*, mandibule; *pa*, appendice pédiforme. Gr. = 144.

d'*Inostemma*. Ces œufs éclosent et donnent naissance à des larves très bizarres (larves cyclopoïdes des *Platygastrs*) que j'ai décrites dans un autre mémoire en même temps que toutes les particularités de leur développement. Une fois constituées, elles abandonnent les kystes cérébraux dans lesquels elles étaient renfermées, et sont mises en liberté dans la cavité générale de la larve de *Cécidomyie*. S'il y en a plusieurs dans un même hôte, une seule subsiste; elle subit une mue à la suite de laquelle elle se trouve transformée en une seconde forme larvaire ovoïde, annelée, assez semblable à celle des autres Hyménoptères, puis elle dévore en grandissant tous les tissus de la larve du Diptère qui, à ce moment, a atteint toute sa croissance. En automne cette larve est réduite à sa

cuticule externe qui se durcit de façon à constituer une petite case protectrice au parasite : ce dernier se transforme ensuite en nymphe et en Insecte parfait, et il passe l'hiver sous terre tout transformé, mais encore immobile et engourdi dans son enveloppe protectrice, qui elle-même est entourée du cocon soyeux de la larve de *Cécidomyie*.

2°. *Platygaster lineatus* Kieffer. — Cet Hyménoptère, de la même famille que le précédent, a été également décrit par M. Kieffer, d'après mes échantillons. Il n'est pas plus gros que l'*Inostemma* et atteint à peine 2 mill. 1/2. Il a des mœurs très analogues : c'est dans le courant d'avril

qu'il apparait et il pond également dans les œufs de la Cécidomyie des poires. Pour pondre, le parasite se campe sur un bouton de Poirier qui a déjà reçu les œufs du Diptère et il se met à le larder, la ponte est seulement de durée beaucoup moindre que pour l'*Inostemma*; il profite le plus souvent de l'espace libre ou de la fissure plus ou moins béante qui peut se trouver entre les pétales, pour introduire toute l'extrémité postérieure de son abdomen. Après sa ponte, si l'on examine au microscope les œufs de la Cécidomyie, on peut sans difficulté trop grande constater à leur intérieur la présence des œufs du parasite; ils ne sont pas localisés dans le cerveau de l'embryon comme pour l'*Inostemma*, mais sont logés d'une façon fort variable dans la cavité générale.

Malgré sa taille considérable, l'œuf du parasite n'arrête pas le développement de l'œuf et de la larve qui en provient; souvent même une seule larve de Cécidomyie contient 3 ou 4 œufs de *Platygaster lineatus* sans que son évolution et sa croissance aient à en souffrir.

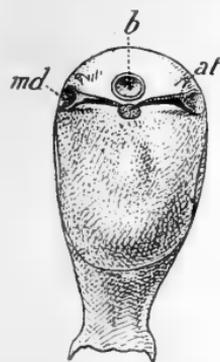


Fig. 11. — Larve du *Platygaster lineatus*: *at*, antenne; *b*, bouche; *md*, mandibule. Gr. = 300.

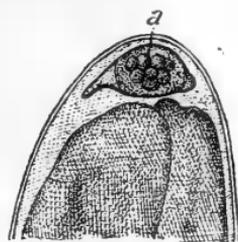


Fig. 10. — Extrémité antérieure d'un œuf de Cécidomyie des poires contenant entre le chorion et l'embryon un œuf (*a*) du *Platygaster lineatus*. Gr. = 300.

Il arrive parfois que, par suite d'une sorte d'erreur de l'instinct, l'œuf du parasite est pondu entre le chorion de l'œuf de la Cécidomyie et l'embryon qui s'y trouve renfermé. J'ai observé cette particularité sur plusieurs œufs d'une même ponte. Il est bien évident que ces œufs ne peuvent poursuivre leur développement et sont fatalement condamnés à périr. Ils sont alors aussi nettement visibles par transparence que s'ils étaient entièrement dégagés de l'œuf de la Cécidomyie (1). Lorsque, ce qui est le cas habituel, les œufs du *Platygaster* sont pondus dans l'épaisseur même de l'embryon de la Cécidomyie, ils donnent naissance à de très petites larves cyclopoïdes dont une seule subsiste et le reste du cycle évolutif se termine comme pour l'*Inostemma*.

(1) Voir à ce sujet mon mémoire sur les *Platygaster*, p. 595.

Il résulte du parallélisme de développement entre *Inostemma piri-*  
*cola* et le *Platygaster lineatus* qui évoluent dans le même hôte, qu'il  
doit exister une concurrence vitale très active entre ces deux espèces.  
Il est en effet extrêmement fréquent de rencontrer des larves de Cécido-  
myie parasitées à la fois par les deux Hyménoptères. Or, au moment  
des éclosions, jamais il ne se trouve dans un cocon de Cécido-  
myie qu'un seul parasite à l'état d'imago appartenant à l'une des deux es-  
pèces. L'*Inostemma*, en raison de la taille de sa première forme larvaire,  
triomphe souvent et, en fait, la proportion des larves parasitées par  
l'*Inostemma* par rapport à celles parasitées par le *Platygaster lineatus*  
augmente sensiblement à la fin de la saison.

3<sup>o</sup>. Le troisième parasite que j'ai observé est un Chalcidide du groupe  
des Ptéromaliens, remarquable par sa très brillante teinte d'un vert  
métallique avec reflets cuivreux.

Je le crois nouveau et j'en donnerai la description suivante basée  
uniquement sur des échantillons mâles, n'ayant retrouvé que ces  
derniers parmi les exemplaires que j'ai conservés (1).

**Tridymus piricola**, nov. sp. — ♀. Long. 2,5 mill. Couleur  
d'un vert métallique à reflets cuivreux.

Tête transversale; antennes insérées un peu au-dessous du milieu  
de la face, de 10 articles, noires, sauf le scape qui est de teinte jaune  
clair dans ses deux tiers basilaires et d'un vert métallique dans sa  
région apicale; antennes garnies de poils clairs, les deux derniers  
articles soudés en une seule massue faiblement renflée, le dernier  
article pointu à son extrémité; pédicelle un peu plus court que le  
1<sup>er</sup> article du funicule; entre les deux un anellum tout à fait rudi-  
mentaire et appréciable seulement sur les préparations microscopiques;  
1<sup>er</sup> article du funicule d'un tiers plus long que le suivant; les 5 autres  
à peu près aussi longs que larges, sensiblement égaux entre eux,  
présentant une silhouette presque carrée et réunis entre eux par un  
court pédicule.

Mandibules jaune clair avec quatre dents noires à l'extrémité.

Sillons parapsidaux très développés et découpant le *mesoscutum* en  
3 lobes très marqués; *mesoscutum* très finement chagriné et portant  
en outre une ponctuation clairsemée, limité latéralement par des su-  
tures à peine sinuées.

(1) Cette circonstance est due à la protérandrie très marquée chez cette  
espèce, et à ce fait que, après avoir mis dans l'alcool un certain nombre des  
premiers individus éclos, j'ai négligé de compléter plus tard ma provision.

*Axillae* très nettement séparées du *mesoscutellum*;

*Scutellum* très finement chagriné, presque poli.

Mésopleures divisées par une ligne oblique.

Pattes jaune pâle à l'exception des hanches qui sont de teinte verte métallique et du dernier article du tarse qui est brunâtre; cuisse postérieure portant une bande brune vers sa base.

Ailes claires, irisées; nervure post-marginale un peu plus longue que la stigmale et le *clavus* réunis, presque égale à la marginale. *Clavus* particulièrement grand et apparent presque discoïdal, pourvu d'un *uncus* bien distinct.

Abdomen sessile, subovoïde, à peine plus court que le thorax.

L'éclosion du *Tridymus piricola* a lieu en avril : la protérandrie est très marquée chez cette espèce et les mâles commencent à apparaître dès les premiers jours d'avril, tandis que les femelles ne se montrent que vers le 14 ou le 15 du même mois.

Les uns et les autres volent en tournoyant et en faisant de brusques zigzags au-dessus des fleurs de Poirier, puis s'abattent sur elles, les parcourent et pénètrent à leur intérieur pour y puiser le nectar. Ils ont la faculté de sauter brusquement et c'est souvent par un bond qu'ils abandonnent la fleur sur laquelle ils sont posés. Vers le 18 avril, on ne voit plus que des femelles et celles-ci disparaissent à leur tour avant la fin du mois. Je n'ai pu réussir à surprendre l'Insecte en train d'effectuer sa ponte. L'époque relativement tardive à laquelle apparaissent les femelles conduit néanmoins à penser qu'elle s'effectue bien après celle des *Platygaster*s et qu'elle a lieu non pas dans le bouton du Poirier, mais dans l'ovaire lui-même. L'œuf doit donc être déposé dans la jeune larve de Cécidomyie, après la descente de celle-ci à l'intérieur de l'ovaire.

Une fois du reste, le 18 avril, je vis une femelle se poser sur un ovaire au-dessous de la fleur, le palper avec ses antennes et commencer à tirer sa tarière; mais, effrayée sans doute, elle s'envola rapidement. Le 24 avril

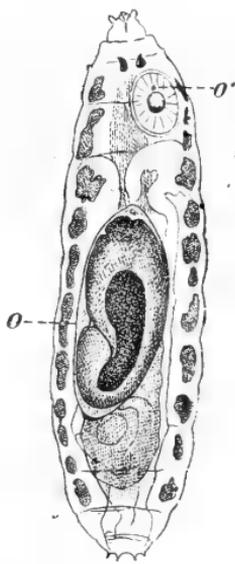


Fig. 12. — Larve de la Cécidomyie des poires (très grossie), contenant à son intérieur un œuf (o) de *Tridymus piricola*, et un œuf (o') de *Platygaster lineatus*, en voie de développement embryonnaire. Gr. = 65.

tous les Ptéromaliens étaient déjà disparus, sans que je fusse parvenu à observer la ponte.

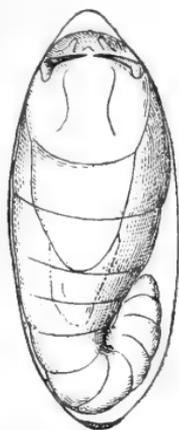


Fig. 13. — Œuf de *Tridymus piricola*, contenant à son intérieur l'embryon. Gr. = 120.

Elle présente une forme très remarquable dont on se rendra facilement compte par la figure 14 qui correspond à un stade déjà avancé de l'évolution. Cette larve n'empêche pas la larve de Cécidomyie d'arriver au terme de sa croissance et même de tisser un cocon; mais, aussitôt après, elle la dévore, ne laissant que sa cuticule pelotonnée sur elle-même et à peine perceptible à cause de sa finesse et de sa transparence. Elle se transforme alors en nymphe et celle-ci se trouve déjà en septembre dans le cocon sécrété par la larve de la Cécidomyie au lieu et place de cette dernière. La nymphe blanche, assez courte et trapue, n'est pas renfermée dans un puparium formé par la cuticule larvaire de la Cécidomyie, comme pour les deux Proctotrypides précédemment étudiés; en arrière d'elle, se trouve un petit grain d'un noir verdâtre qui n'est autre que la mue larvaire pelotonnée sur elle-même.

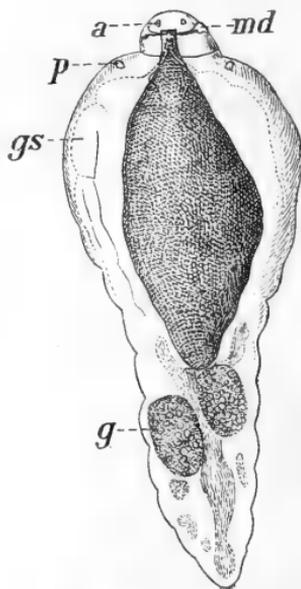


Fig. 14. — Larve de *Tridymus piricola* : a, antenne; md, mandibule; p, appendice pédiforme; gs, glande salivaire; g, organes génitaux. Gr. = 65.

- Les nymphes passent l'hiver dans les cocons et la métamorphose s'effectue en mars.

Il arrive fréquemment de rencontrer des larves de Cécidomyies parasitées à la fois par les trois espèces d'Hyménoptères précédemment étudiés. Deux solutions peuvent alors se présenter : ou bien l'un des parasites l'emporte sur les autres qui succombent dans la lutte pour l'existence engagée entre les trois espèces. Ou bien la larve de Cécidomyie épuisée périt d'une façon prématurée et sa mort entraîne en même temps celle de tous les parasites qu'elle renferme.

### **Mesures préventives et destructives.**

Le procédé le plus couramment employé pour enrayer la multiplication de la Cécidomyie des Poires consiste à faire la récolte des poires calebassées et à les détruire. Mais il arrive trop souvent que l'on s'y prend d'une façon tardive et que l'on n'enlève les fruits que lorsqu'ils présentent des taches noires, c'est-à-dire lorsqu'ils sont en partie ou en totalité abandonnés par les larves. Le travail est alors fait en pure perte et le résultat est nul.

Pour que cette récolte soit efficace et de plus pour qu'elle puisse se faire facilement, sans crainte de confondre les fruits attaqués avec les fruits sains, on devra la pratiquer aussitôt après la floraison des Poiriers et ne pas attendre en tout cas plus tard que le 15 mai; après ce délai, les fruits sains deviennent bientôt aussi gros que les fruits atteints; on risquera par suite de faire une récolte moins complète des fruits contaminés, et de plus de supprimer par erreur un certain nombre de fruits sains. Au contraire, jusqu'au 15 mai, la différence entre les poires calebassées et les fruits sains est si tranchée qu'il est impossible d'hésiter; et la récolte peut se faire avec une grande rapidité.

On comprend que si la méthode précédente donne d'excellents résultats dans les jardins, il est plus difficile de la conseiller pour des cultures d'une certaine étendue. Aussi a-t-on cherché à lutter contre cet Insecte par d'autres méthodes. On pouvait songer à empêcher la ponte de la mouche en pulvérisant sur les boutons de Poirier des substances odorantes. J'ai fait dans ce but le 29 mars 1902 quelques expériences consistant à traiter les branches en boutons avec des émulsions assez fortes de pétrole, d'huile de goudron et d'huile à brûler; mais je n'ai obtenu aucun résultat au point de vue de la préservation contre la ponte et quelques jours après les traitements je vis

les Cécidomyies pondre dans les boutons des branches mises en expérience.

Un autre moyen qui se présente encore à l'esprit serait d'empêcher la sortie de terre des Cécidomyies, au moment de leur éclosion, par des obstacles mécaniques.

J'ai à cet effet mis au pied de plusieurs Poiriers, le 19 mars 1902, une couche de paillis bien serrée s'étendant sur un cercle d'un diamètre égal à celui de leur ramure; ce paillis fut arrosé avec une émulsion de pétrole à 1/10<sup>e</sup> et recouvert de terre prise à l'écart des Poiriers.

Une autre expérience fut instituée le 20 mars de la même année de la façon suivante : le sol d'une plate-bande, plantée de Poiriers et écartée d'autres arbres de la même espèce, fut entièrement recouvert de papier gris fortement enduit en dessous d'un mélange gras et pétrolé fait, soit d'après la formule : Pétrole 1000, huile à brûler 800, savon noir 400, eau 2000; soit encore avec de la vaseline blonde industrielle diluée dans de l'huile de pétrole. Ce papier graisseux semblait devoir opposer un obstacle infranchissable à la sortie des Cécidomyies et l'on semblait fondé à croire que les frêles moucheron pèriraient les ailes collées à la face inférieure des couches de papier.

Néanmoins le procédé fut inefficace et dans le courant de mai les poires attaquées se montrèrent à peu de chose près aussi nombreuses que les années précédentes. Cet échec est dû à ce fait que les nymphes rampent à la surface du sol, sous le papier, jusqu'à ce qu'elles arrivent à l'air libre et que c'est alors seulement que les Insectes parfaits se dégagent de la dépouille nymphale pour prendre leur essor.

Si les deux pratiques dont nous venons de parler ne peuvent donner de résultats appréciables, il n'en est pas de même d'une troisième méthode consistant à traiter le sol par un insecticide, entre le 1<sup>er</sup> et le 15 juin, lorsque les larves de la Cécidomyie viennent de s'enfoncer dans le sol. En Amérique, Smith (5) a obtenu de bons résultats avec la kainite, répandue sur le sol à raison de 25 kilogs par are; pour être efficace, elle doit être répandue d'une façon très uniforme, au moment où les larves s'enfoncent dans le sol ou peu de temps après. C'est dans la première moitié de juin que devra être faite cette opération sous le climat de Paris (1).

J'ai moi-même fait quelques expériences ayant pour but de con-

(1) La kainite n'a pas donné des résultats aussi favorables pour tous les expérimentateurs : son action a été discutée, et son emploi n'est pas toujours sans danger pour la végétation.

naitre l'action des insecticides sur les larves enfoncées en terre.

Le 24 mai 1904, cinq grands pots à fleurs de taille égale furent en grande partie remplis de terre, et dans chacun d'eux, à la surface, furent placés des lots sensiblement égaux formés de larves de Cécidomyies déjà sorties ou de poires contenant encore les larves à leur intérieur mais prêtes à sortir; le tout fut très abondamment arrosé pour faciliter la pénétration des larves en terre.

Le 14 juin, ces pots furent traités de la façon suivante :

N° 1. — Conservé comme témoin.

N° 2. — Il reçoit 15 centimètres cubes de sulfocarbonate de potasse commercial et liquide dilués dans de l'eau en quantité suffisante pour pénétrer entièrement la terre (en tenant compte de la surface du pot, cela revient à un traitement d'environ 60 litres de sulfocarbonate de potasse par are).

N° 3. — Il reçoit 7 centimètres cubes de la même substance employée dans les mêmes conditions (soit un traitement de 30 litres par are).

N° 4. — Il est traité par la chaux vive répandue à la surface et incorporée ensuite dans le sol après effritement.

N° 5. — Il est traité avec 15 grammes de kainite (soit un traitement d'environ 60 kil. par are) répandus à la surface du sol, et est ensuite abondamment arrosé.

Le 27 septembre, l'examen des pots mis en expérience donne les résultats suivants :

N° 1 (témoin). — En passant la terre, je trouve 315 coques qui contiennent à leur intérieur 7 % d'individus morts.

N° 2 (15 cent. cubes de sulfocarbonate). — Je trouve 134 coques, contenant 97 % d'individus morts. Si l'on tient compte de ce fait que le nombre des larves qui sont arrivées à se tisser un cocon est très inférieur à celui que l'on rencontre dans le lot témoin (134 au lieu de 315), on arrivera pour ce lot à une mortalité totale de 98 à 99 %.

N° 3 (7 cent. cubes de sulfocarbonate). — Il fournit au moyen de calculs semblables une mortalité sensiblement égale (97 à 98 %).

N° 4 (chaux vive). — Il ne donne qu'une mortalité très insuffisante : 133 larves ont subsisté, ont tissé des cocons et sont restées vivantes à l'intérieur de leurs cocons.

N° 5 (15 gr. de kainite). — Il présente une mortalité de 75 % environ. Il faut ajouter que presque toutes les larves qui ont subsisté ont des coques très diaphanes permettant de les voir par transparence, de sorte qu'il est très probable que beaucoup seraient mortes pendant l'hiver.

Outre ces essais, je fis une expérience en 1906 avec du sulfate de fer à 5 % ; mais cette substance se montra complètement inefficace.

Il résulte de ce qui précède que de bons résultats ont été obtenus à l'aide du sulfocarbonate de potasse employé à la dose de 30 kil. par are, et répandu sur le sol en une dilution suffisante pour permettre un abondant arrosage de toute la surface. La kainite ne paraît présenter quelque efficacité qu'à dose trop élevée pour qu'elle puisse être pratiquement employée; elle pourrait être en outre dans ces conditions dangereuse pour la végétation.

Il serait intéressant que les expériences avec le sulfocarbonate de potasse fussent reprises non plus dans un milieu confiné, mais en grand dans une culture de Poiriers.

---

#### OUVRAGES A CONSULTER.

1. KOLLAR. — Naturgeschichte der Schädlichen Insecten, Wien, 1837, p. 299-315 [contient les observations de Schmiedberger].
2. GÉHIN. — Notes pour servir à l'histoire des Insectes nuisibles dans le département de la Moselle. Insectes qui vivent sur le Poirier (*Bull. Soc. d'Hist. nat. de la Moselle*, IX, 1860, p. 109-330).
3. RILEY (C.-V.). — The Pear-Midge or Pear Diplosis (*Annual Report of the Dep. of Agriculture for the year 1885*, Washington, 1886, p. 283-289, pl. VII).
4. MEADE (R.-H.). — *Diplosis pirivora* Riley, The Pear-Gnat (*The Entomologist*, XXI, London, 1888, p. 123-131, 3 fig.).
5. SMITH (John). — The Pear-Midge (*New-Jersey Agricul. College Exp. Station, Bull.* 99, 4 avril 1894, 14 pages, 4 fig.).
6. INSECT-LIFE. — (*Passim* : Voir l'Index général, Washington, 1897.)
7. LINTNER. — 8<sup>th</sup> Report. On the injurious and other Insects of the State of New York for the year 1891, Albany 1893, p. 140-151 ; voir en outre Supplement to the 14<sup>th</sup> Report for 1898, Albany 1899, Index, p. 453.
8. ORMEROD (EL.). — Reports of observations of injurious Insects and common farm pests (*passim* : voir General Index, London 1899).
9. ORMEROD (EL.). — Handbook of Insects injurious to Orchard and bush fruits, London 1898, [p. 120-126, 2 fig.].

10. KIEFFER (J.-J.). — Monographie des Cécidomyides d'Europe et d'Algérie (*Ann. Soc. ent. Fr.*, LXIX, 1900) [Biologie, p. 388-392; figures de la larve : planche 28, fig. 1, 2, 5].
  11. COUDRY (L.). — A propos des poires calebassées (*Journal de la Société Nationale d'Horticulture de France*, mai 1901, 4 pages).
  12. BOARD OF AGRICULTURE. LEAFLET n° 53. — The Pear-Midge (*Diplosis pirivora* Riley). — 5 pages, 4 fig. — London, 1903.
  13. KIEFFER (J.-J.). — Description de nouveaux Hyménoptères (*Ann. Soc. Scient. de Bruxelles*, XXX, (1905-1906), p. 113-178, 19 fig. Descriptions de *Inostenma piricola* et de *Platygaster lineatus*.
  14. MARCHAL (P.). — Recherches sur la biologie et le développement des Hyménoptères parasites, II. Les Platygasters. (*Archives de Zoologie expérimentale et générale*, 4<sup>e</sup> S., IV, 1906, p. 485-640; pour les parasites de *D. pirivora* : p. 557-573; et p. 593-604; pl. XXI, pl. XXII, pl. XXIV).
-

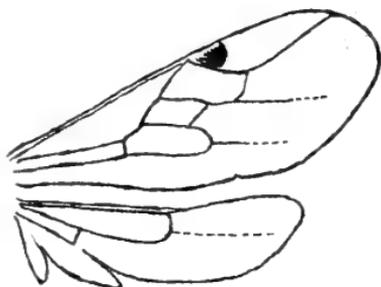
## NOUVEAU GENRE DE SPHÉGIDES [HYM.]

par A. DUCKE.

### **Microstigmus**, gen. nov.

*Generibus Ammoplanus* Gir., *Spilomena* Shuk., *Stigmus* Panz. et Jur. et *Harpactophilus* Sm., affinis. Caput magnum, thorace latius. Oculi paralleli, integri, breves, a mandibularum basi infra longe distantes.

Mandibulae simplices, apice bidentatae. Antennae inter se late distantes, clypeo insertae, scapo longo. Pronotum brevissimum. Segmentum medianum area basali distincta, magna. Segmentum abdominis 1 distincte petiolatum. Abdomen sat longum, apicem versus compressum et acutum. Alae anteriores pterostigma mediocri, cellula radiale elongata, lanceolata, hujus apice in margine costali sito, cellula cubitali unica magna, discoidali unica mediocri. Alae posteriores cellula anali brevi, vena cubitali non distincta. Pedes inermes, intermedii unicalcarati. Corpus minimum.



cellula cubitali unica magna, discoidali unica mediocri. Alae posteriores cellula anali brevi, vena cubitali non distincta. Pedes inermes, intermedii unicalcarati. Corpus minimum.

### **Microstigmus theridii**, n. sp.

♀ : Pallide flavotestaceus, alis hyalinis iridescentibus. Caput politum nitidissimum. Thorax superne opacus. Abdomen sat nitidum. — Longitudo corporis 2-3 mill.

Il est impossible de confondre cet insecte très intéressant avec aucune autre espèce connue. Par son abdomen distinctement pétiolé ce genre se rapproche des *Stigmus*, par son unique cellule cubitale du genre *Ammoplanus*, par ses *genae* bien développées des *Harpactophilus*. Le corps est entièrement de couleur jaune testacé pâle, seulement quelquefois un peu plus foncé sur le vertex; le postscutellum porte dans son milieu un minuscule tubercule noirâtre, qui n'est pas toujours bien visible. Les nervures des ailes sont pâles, seul le pterostigma

est noirâtre au centre. Je crois que cette espèce est le plus petit Sphégide du monde; elle a été découverte par moi dans les forêts du Haut Amazone (Teffé, Santo Antonio do Iça), juin et septembre de 1906.

J'ai trouvé cette espèce uniquement dans les nids d'une Araignée de la famille des Théridiées, dont la guêpe doit être le parasite. J'ai observé cinq de ces nids à Teffé et un à Santo Antonio do Iça; tous contenaient plusieurs femelles de *Microstigmus*. D'abord, j'avais pensé que les nids devaient être construits par la guêpe même, mais M. le Professeur D<sup>r</sup> Goeldi, les a reconnus comme étant le travail d'une Théridiée.



#### DESCRIPTION D'UN SPHÉGIDE NOUVEAU [Hym.]

par R. DU BUYSSON.

Le nouveau genre que vient de décrire M. A. Ducke est représenté dans les collections du Muséum de Paris par deux espèces. L'une, le *Microstigmus theridii* Ducke ♀, capturée dans des nids semblables à ceux dont parle l'auteur et rapportée par M. F. Geay, en 1900, de la Guyane française, des environs de Saint-Georges de l'Oyapock. La seconde se trouve inédite. Elle a été découverte par M. E. Wagner, à qui je suis heureux de la dédier.

#### **Microstigmus Wagneri**, n. sp.

Corps de très petite taille, brun noir avec la tête, les pro- et mésonotum ainsi que les écusson et postécusson, roux et les pattes testacées. Le scape antennaire très long; le fouet court, légèrement renflé à l'extrémité. Clypeus très réduit, fortement convexe-arrondi, avec une forte dépression transversale étranglant l'extrémité qui devient ainsi presque lobulée. Au-dessus du clypeus, il se trouve un espace triangulaire, déprimé par rapport au reste de la face, mais caréné longitudinalement. Mandibules très grandes, falciformes, étroites, sublinéaires, s'élargissant un peu à l'extrémité qui est bidentée, l'extré-

mité apicale formant la plus grande dent. Joues très courtes. Mésonotum ruguleux, coriacé; mésopleures avec de fines carènes sinueuses, sur un fond coriacé-ruguleux; le tergite du segment médiaire ayant à sa base une aire très nettement limitée par une carène, cette aire étant elle-même diversement sculptée par de petites carènes sinueuses s'entrecroisant; le reste du segment médiaire est sculpté dans le même genre. Écailles testacées; ailes hyalines, à reflets très irisés de rose, de vert et d'or; nervures testacées, stigma brun. Abdomen lisse, im-ponctué: le 1<sup>er</sup> tergite distinctement pétiolé, la partie renflée infon-dibuliforme; cuisses postérieures brunies. — ♀ Long. 2,65 mill.

Cette espèce se rapproche beaucoup du *M. theridii* Ducke, mais elle s'en distingue aisément par la forme du clypeus, le fouet des antennes plus court et plus épais; par les joues très courtes, l'aire limitée du segment médiaire; par la ponctuation du dorsulum et la forme plus al-longée du 1<sup>er</sup> tergite abdominal.

Elle fut trouvée par M. Wagner, en août 1902, au Brésil, province de Rio Janeiro, dans les montagnes des Orgues, aux environs de la Tijuca, vers mille mètres d'altitude. Elle était dans un nid semblable à ceux que fréquente le *M. theridii*.



## DIAGNOSES D'ESPÈCES NOUVELLES D'APIONIDAE

[COL.]

PROVENANT DE LA RÉGION MALGACHE

ET RECUEILLIES PAR MM. CH. ALLUAUD ET SICARD

par L. BEGUIN-BILLECOQ.

**Apion suspiciosum**, n. sp. — Long. : 1,7-1,9 mill. (rostr. incl.). — *Obscure brunneo-nigrum, pedibus dilutionibus, haud nitidum, sparse, in elytris subseriatim pubescens. Rostrum mediocre, parum arcuatum, subcylindricum. Thorax latitudine baseos fere æquilongus, antice et postice modice attenuatus, sat rugose punctulatus. Elytra sat breviter ovata, striato-punctata, punctis magnis.*

D'un brun-noirâtre foncé, avec les élytres plus clairs, les pattes rougeâtres; presque mat, garni de pubescence blanchâtre espacée, assez longue et grossière sur le prothorax, formant des lignes ininterrompues de poils couchés sur les interstries des élytres et fournissant un poil court à chacun des points enfoncés des stries. Tête assez courte, yeux ciliés de blanc, assez saillants, largement séparés par le front qui est presque aussi large que la base du rostre. Celui-ci moins long que la tête et le thorax réunis, médiocre, peu arqué, subcylindrique, mat, couvert de poils blanchâtres espacés, sauf vers l'extrémité qui est un peu luisante. Prothorax à peu près aussi long que large à la base, faiblement rétréci antérieurement, encore moins en arrière; base bisinuée; disque subconvexe, à ponctuation assez rugueuse; une toute petite fossette médiane. Écusson court. Élytres en ovale assez court, convexes, à stries formées de points grossiers; interstries à peu près aussi larges que les stries. Fémurs assez épais.

Madagascar : Diégo Suarez; Pays Androy (*Ch. Alluaud*).

**Apion perpusillum**, n. sp. — Long. : 1,2 mill. (rostr. incl.). — Voisin d'*Apion erythraeum* mihi (*Ann. Soc. ent. de Fr.*, 1905, p. 143), de la même couleur roux-jaunâtre, recouvert de la même pubescence roussâtre; les antennes subbasilaires, le prothorax faiblement impressionné transversalement contre la base, la fossette médiane peu profonde; mais il est bien distinct de cette dernière espèce par les caractères suivants : plus petit, plus court, plus convexe sur les élytres, le rostre plus court, presque droit, les yeux plus grands, moins con-

vexes, le prothorax plus allongé, subconique, à bords latéraux presque rectilignes au lieu d'être sensiblement arqués. Écusson très court.

Madagascar : Montagne d'Ambre (D<sup>r</sup> Sicard), 1 exemplaire.

**Apion coracinum**, n. sp. — Long. : 4,3 mill. (rostr. incl.). — *Nigrum, subopacum, laxè perparumque at in elytris densius pubescens. Caput subtransversum. Rostrum caput thoracemque vix æquans, fere rectum, basi incrassatum. Thorax subtransversus, dense punctatus, antice attenuatus, lateribus parum arcuatis. Elytra convexa, breviter ovata, striato-punctata. Pedes breviores.*

Tout noir, presque mat, marqué sur les interstries des élytres de poils blanchâtres formant lignes ininterrompues et seulement de quelques poils blancs espacés sur le prothorax; presque glabre en dessous et sur les pattes. Tête subtransverse; yeux assez gros et saillants; front presque aussi large que la base du rostre; ce dernier d'un noir luisant, moins long que la tête et le prothorax, presque droit, épaissi à la base et très légèrement dilaté vers l'insertion des antennes, c'est-à-dire vers le premier quart basal; au delà, il va en s'amincissant légèrement vers l'extrémité. Prothorax subtransverse, subconvexe, rétréci en avant, peu arqué sur les côtés qui tombent presque droits sur la base; disque à ponctuation assez forte, un peu rugueuse; fossette basale peu visible, superficielle, arrondie. Écusson allongé. Élytres convexes, plus larges aux épaules que la base du prothorax, brièvement ovalaires, calus huméral assez marqué, stries formées de gros points enfoncés, interstries plus étroits que les stries. Pattes assez courtes, cuisses peu renflées.

Madagascar : Montagne d'Ambre (D<sup>r</sup> Sicard), 1 exemplaire.

**Apion laeve**, n. sp. — Long. : 2,2 mill. (rostr. incl.). — *Glabrum, nitidum, nigro-coerulans; rostro, antennis, coxis anticis pedibusque brunneis. Caput pone oculos impressum. Rostrum modice arcuatum, apice perparum dilatatum. Antennae ad tertium partem basalem insertae. Thorax elongatus, subconicus, laevis. Elytra ovata, convexa, prothorace parum latiora, subtiliter striato-punctata. Pedes graciliores.*

Glabre, d'un noir vernissé, un peu bleuâtre sur les élytres; rostre, antennes, hanches antérieures et pattes brunâtres. Tête impressionnée derrière les yeux; ceux-ci médiocrement saillants; front plan, presque aussi large que la base du rostre. Ce dernier un peu moins long que la tête et le thorax, faiblement arqué, lisse, glabre, atténué légèrement avant le milieu et un peu dilaté vers le sommet. Antennes assez grêles, insérées vers le premier tiers; scape grêle, court, presque linéaire;

premier article un peu plus renflé, les autres articles plus grêles, plus courts; massue peu renflée. Prothorax allongé, subconique; bords latéraux rétrécis antérieurement, à peine arqués en arrière; disque lisse, fossette médiane superficielle. Écusson triangulaire, allongé. Élytres convexes, peu plus larges que la base du prothorax, subarrondis aux épaules, à peine rétrécis au delà du calus huméral, élargis ensuite presque en ligne droite, puis arrondis et atténués en arrière, leur plus grande largeur un peu au delà du milieu; stries fines, marquées de points peu visibles. Pattes assez grêles, cuisses peu renflées.

Madagascar : Montagne d'Ambre (Dr Sicard), 2 exemplaires.

**Apion aridulum**, n. sp. — Long. : 2,5 mill. (rostr. inclus.). — *Nigrum, parum nitidum, antennis basi pedibusque pallide testaceis; setis grisescentibus laxè vestitum. Rostrum subcylindricum. Thorax antice attenuatum, sat dense punctatum. Elytra ovata, striato-punctata.*

D'un noir médiocrement brillant avec les pattes et la base des antennes testacé clair; couvert de petites soies couchées, grises, clairsemées, peu visibles; pièces latérales de la poitrine garnies d'un revêtement de poils serrés blanchâtres. Tête assez forte, avec les yeux assez gros et assez saillants; front plan, presque aussi large que la base du rostre. Rostre ♀, à peu près aussi long que la tête et le thorax, subcylindrique, à peine arqué, à peine épaissi à l'insertion des antennes, sillonné latéralement, finement pointillé, assez brillant. Rostre ♂, plus court, plus épais, moins brillant. Antennes insérées vers le 1<sup>er</sup> quart; scape assez court. 1<sup>er</sup> article un peu moins long, assez épais, les autres articles moins longs et bien moins larges. Prothorax un peu plus long que large à la base, assez fortement rétréci derrière le bord antérieur; bords latéraux dilatés-arrondis vers leur milieu; puis subparallèles en arrière et un peu redressés avant la base qui est bisinuée; disque subconvexe, à ponctuation assez forte, assez serrée; une fossette superficielle à la base. Écusson court. Élytres plus larges que le prothorax à la base; ovalaires, assez brillants, calus assez saillant; striés-ponctués, à intervalles plus larges que les stries.

Madagascar : Montagne d'Ambre (Dr Sicard), 3 exemplaires.

**Apion (Aspidapion) contiguum**, n. sp. — Long. : 3 mill. (rostr. inclus.). — Très voisin d'*Apion bicarinatum* mihi, dont il a la forme générale et la forte ponctuation thoracique et élytrale. Il s'en éloigne par la taille moins forte, la couleur presque noire, les épaules à angle beaucoup plus marqué, le rostre guère plus long que la tête et le prothorax, les antennes moins déliées.

Madagascar : Montagne d'Ambre (*D<sup>r</sup> Sicard*), 1 exemplaire.

**Apion orcophilum**, n. sp. — Long. : 3 mill. (rostr. incl.). — *Brunneo-testaceum, sutura obscuriore, pedibus pallide testaceis, pube albida sat dense vestitum sed densius ad latera prothoracis et pectoris, plaga denudata triangulari in medio elytrorum. Oculi magni, ciliati. Rostrum capite thoraceque longius, modice arcuatum, basi pubescens; apice vero glabrum. Antennae subbasales. Prothorax sat elongatus, antice perparum angustatus et impressus, parum punctatus. Elytra convexa, subelliptica, striato-punctata.*

Testacé-brunâtre, avec la suture un peu plus foncée et les pattes d'un testacé pâle; couvert d'une pubescence couchée, blanchâtre, assez serrée, mais ne voilant pas le fond et condensée sur les bords latéraux du prothorax et les pièces latérales de la poitrine. Vers le milieu des élytres, un espace triangulaire un peu dégarni, peu visible, ayant son sommet contre la suture et sa base le long du bord externe de l'élytre. Yeux grands, médiocrement saillants, cerclés d'une étroite ligne de poils blancs. Front à peu près aussi large que la base du rostre. Celui-ci plus long que la tête et le thorax, médiocrement arqué, épaissi et garni de poils courts et espacés sur le 1<sup>er</sup> quart basal, glabre et peu brillant sur le reste de sa longueur; faiblement et subanguleusement dilaté vers l'insertion des antennes (vers le 1<sup>er</sup> quart), puis, de là, subcylindrique jusqu'au sommet. Prothorax plus long que large, légèrement rétréci et impressionné derrière le bord antérieur, un peu plus étroit en avant qu'en arrière, bords latéraux presque rectilignes vers la base; disque peu convexe, à ponctuation peu visible; fossette basale allongée, acuminée en avant, arrondie en arrière; base presque droite. Écusson brunâtre, subarrondi. Élytres convexes, plus larges aux épaules que la base du thorax, subelliptiques, à sommet en ogive (vu de haut); stries bien marquées, formées de gros points; intervalles à peine plus larges que les stries. Pattes médiocres, à fine pubescence blanchâtre.

Madagascar : Montagne d'Ambre (*D<sup>r</sup> Sicard*), 1 exemplaire.

**Apion gibbosulum**, n. sp. — Long. : 4 mill. (rostr. incl.). — *Nigrum, prothorace et elytris dilutionibus, parum nitidum, pilis albidis laxè obsitum. Rostrum subcylindricum, parum arcuatum, glabrum, nitidum. Antennae hispidulae. Prothorax subglobosus, lateraliter arcuatus, rugose punctatus. Elytra breviora, profunde striato-punctata. Pedes validi, femoribus clavatis, tibiis rectis, unguiculis basi dentatis.*

Noir, avec le prothorax et les élytres d'un brun rouge foncé. Tête

courte, brillante; front glabre, au moins aussi large que la base du rostre, à ponctuation assez forte, espacée; yeux petits, assez saillants, ciliés de blanc. Rostre brillant, à ponctuation espacée extrêmement fine, subcylindrique, peu arqué, absolument glabre, un peu moins long que la tête et le thorax. Antennes hispides, insérées vers le 1<sup>er</sup> quart du rostre; scape assez allongé, peu épaissi à l'extrémité; 1<sup>er</sup> article de moitié moins long; au moins aussi large; les autres plus courts, plus étroits; massue oblongo-acuminée. Prothorax subtransverse, subglobuleux, peu brillant, plus rétréci antérieurement qu'au bord postérieur, fortement arrondi latéralement; bord antérieur tronqué; base bisinuée; disque très convexe, le point le plus élevé se trouvant, vu de profil, sur le 1<sup>er</sup> tiers; la jonction du prothorax et des élytres forme un angle rentrant bien visible de profil; ponctuation grosse, ruguleuse, serrée; une impression contre le bord basal; fossette antéscutellaire linéaire, assez profonde. Bord antérieur et base garnis d'une rangée de poils blancs. Écusson grand, triangulaire. Élytres assez courts, peu brillants, fortement convexes longitudinalement; plus larges que le prothorax à la base, subarrondis aux épaules, parallèles jusqu'au delà du milieu, puis rétrécis faiblement et arrondis en arrière; stries fortes, formées de très gros points enfoncés; interstries un peu plus larges que les stries, finement chagrinés et portant des poils blancs courbés, courts, très espacés. Des poils blancs existent aussi sur les téguments du dessous du corps et sur les pattes qui sont robustes, assez courtes, avec les cuisses assez fortement dilatées, les tibias droits et les ongles dentés à la base.

En raison de la convexité du prothorax et de la brièveté des élytres, cette espèce pourrait peut-être être comprise dans le sous-genre *Omphalapion* Schilsky.

Madagascar : Montagne d'Ambre (*D<sup>r</sup> Sicard*), 1 exemplaire (♀?).

**Apion (Omphalapion?) nigrellum**, n. sp. — Long. : 2 mill. (rostr. inclus.). — Entièrement d'un brun foncé presque noir, presque mat, sauf le rostre qui est assez brillant; couvert d'une pubescence formée de petits poils courts, espacés, ne cachant pas le fond, sub-sériés sur les interstries des élytres. Voisin d'*A. gibbosulum* mihi, mais plus petit, téguments plus foncés, yeux nullement saillants, front un peu moins large, rostre moins brillant et plus visiblement ponctué, un peu moins arqué; prothorax à peu près aussi long que large à la base, un peu moins fortement arrondi latéralement, moins convexe, l'angle formé par le prothorax et les élytres moins accentué. Ces derniers ovalaires au lieu d'être subparallèles. De même que

chez *A. gibbosulum*, la ponctuation du thorax est serrée et rugueuse; celle des élytres est formée de gros points. Pattes courtes.

Madagascar : Montagne d'Ambre (*D<sup>r</sup> Sicard*), 1 exemplaire.

***Apion setuliferum***, n. sp. — Long. : 1,7 mill. (rostr. inclus.).  
— *Nigrum, pedibus nigro-rubris, laxè pubescens. Caput breve, prothorax subquadratus, subconvexus, dense punctatus. Elytra breviora, pilis erectis brevibus instructa, striato-punctata.*

Noir avec les pattes rougeâtres. Prothorax, dessous du corps et pattes couverts de pubescence lâche, blanche; les interstries des élytres sont munis de poils courts, blancs, relevés, bien visibles de profil. Tête courte, yeux assez petits, peu saillants; front à peu près aussi large que la base du rostre. Celui-ci incurvé, moins long que la tête et le prothorax, épaissi et chargé de poils blanchâtres vers la base, puis glabre jusqu'à l'extrémité, assez brillant, atténué légèrement de la base au sommet. Antennes subbasales à articles courts. Prothorax à peine aussi long que large à la base, subconvexe, impressionné étroitement tout contre le bord antérieur, rétréci faiblement en avant et en arrière, bords latéraux arrondis, base bisinuée; disque à ponctuation serrée; fossette basale nulle. Écusson arrondi. Élytres convexes longitudinalement, plus larges que la base du thorax, assez courts, subparallèles au delà de l'épaule, puis rétrécis à partir du dernier tiers; interstries guère plus larges que les stries qui sont formées de gros points au fond de chacun desquels est une petite soie blanche couchée.

Madagascar : Montagne d'Ambre (*D<sup>r</sup> Sicard*), 1 exemplaire.

---

## OBSERVATIONS SUR LA *ZYGAENA TRANSALPINA* ESP.

[LÉP. HÉTÉR.]

par Charles OBERTHÜR.

Esper, dans son ouvrage *Die Schmetterlinge in Abbildungen nach der Natur* (Erlangen, 1779), a figuré, sous le nom de *filipendulae varietas ex Italia* (tom. II; pl. XVI; fig. f), et décrit sous le nom de *transalpina* (pages 142 et 196), le même papillon qu'il dit avoir reçu de Vérone, en Italie. Cette *Zygaena transalpina* Esper, offre cette particularité remarquable que le dessous des ailes supérieures n'est point lavé de rougeâtre, ainsi que cela se remarque très généralement sur les exemplaires de *Zygaena transalpina* capturés en France. Dans la figure précitée donnée par Esper, les taches rouges sur la surface inférieure des ailes supérieures sont nettement séparées les unes des autres, sur un fond bleu, sans aucune trace du lavis rougeâtre caractéristique de la forme française de la *Zygaena* en question.

Le nom *transalpina* Esper, ne peut donc convenir qu'aux races italiennes de l'espèce; ces formes ont été appelées en outre : *sorrentina*, Staud.; *calabrica*, Calb.; *Boisduvalii*, Costa.

Quant aux races françaises pouvant être rattachées à la même unité spécifique, je les désignerai sous le nom : *hippocrepidis* qui ne me semble pas susceptible de donner lieu à malentendu; *astragali*, Bks. n'ayant été illustré par aucune figure et restant une dénomination incertaine; et j'analyserai, sous les noms : *hippocrepidis-alpina*, *h.-centralis*, *h.-occidentalis*, *h.-provincialis*, les diverses formes, distinctes entre elles, dont la présence a été constatée dans notre Pays. La forme du littoral niçois : *maritima*, Ch. Obthr. fait la transition entre les formes *transalpina* italiennes et *hippocrepidis* françaises.

1<sup>o</sup> *transalpina*, Esper.

Voici la diagnose d'Esper (p. 196, loc. cit.) : « alis cyaneis, maculis sex rubris minoribus nigro marginatis; inferioribus immaculatis rubris limbo caerulescenti. » Cette description convient au dessus comme au dessous des ailes; le dessous est seulement de couleur moins vive que le dessus et on ne perçoit, sur la face inférieure des ailes supérieures, ainsi que je le constate ci-dessus, aucune trace d'un lavis rougeâtre sur le disque desdites ailes.

M. Renato Perlini (*Forme di Lepidotteri esclusivamente italiane*,

pl. VI, fig. 15), figure, au moyen des procédés chromo-photographiques une *Zygaena transalpina* (pl. IV, fig. 15), mais en dessus seulement; il ne parle pas du dessous des ailes supérieures dans les courtes observations qui accompagnent les figures.

Le même auteur publie (pl. II, fig. 12), la figure d'un petit exemplaire de la var. *Boisduvalii* (pl. II, fig. 11), la figure d'un exemplaire aberrant de la variété *sorrentina* et (pl. III, fig. 14 et 15), il représente avec une parfaite exactitude les figures de la variété *calabrica*, Calberla.

Pour les observations sur la dispersion en Italie de la *Zygaena transalpina* et de ses variétés, je ne puis mieux faire que d'inviter mes lecteurs à se reporter à l'étude publiée par M. Calberla, dans *Iris-Dresden*, vol. VIII, p. 218-228.

Les variations de *transalpina*, dans l'Italie centrale et méridionale, semblent assez analogues à celles de la *Zygaena Seriziati*, à Bône; elles peuvent se définir comme suit :

- 1<sup>o</sup> ailes inférieures avec une bordure bleu-d'acier de largeur moyenne et uniforme..... type : *transalpina*, Esper.
- 2<sup>o</sup> ailes inférieures avec une bordure bleu d'acier plus large, intérieurement sinueuse; quelquefois une tache bleue envahissant le rouge vers le bord anal des ailes inférieures et à partir du bord costal; les ailes supérieures ayant 5 ou 6 taches rouges..... forme : *sorrentina*, Stgr.
- 3<sup>o</sup> ailes inférieures d'un bleu noirâtre, avec un point rose carminé et quelques atomes carminés sur le disque en dessus; une longue tache rose, de forme irrégulière sur les mêmes ailes inférieures, en dessous; les ailes supérieures ayant 5 ou 6 taches rouges. forme : *calabrica*, Calberla.
- 4<sup>o</sup> la couleur rouge remplacée par la couleur jaune; les ailes supérieures ayant 5 ou 6 taches jaunes; les ailes inférieures entièrement bleu noir, ou avec une petite tache jaune, ou encore avec un long trait jaune se terminant par une tache assez grosse..... forme : *Boisduvalii*, Costa.

Mon frère René a pris, il y a près de 25 ans, au mois de mai, les formes *sorrentina* et *calabrica*, à Baia, près Naples. Je possède 8 exemplaires de l'ab. *Boisduvalii*, notamment celui qui appartenait à feu Boisduval et dont j'ai publié la figure dans la XX<sup>e</sup> livraison des *Études d'Entomologie* (pl. 7, fig. 111). J'ai lieu de croire que Boisduval l'avait reçu de Costa avec qui il était en correspondance.

La *transalpina* se lie à *alpina* par la forme *maritima* Ch. Obthr., spéciale au littoral de la Ligurie et du pays niçois, notamment répandue au mois de juin, aux environs de la Turbie et de Bordighera.

*Maritima*, sur laquelle j'ai donné des renseignements synonymiques dans le *Bulletin de la Société entom. de France* (1898, p. 22, 23), varie pour la largeur de la bordure bleu d'acier des ailes inférieures; pour le nombre des taches rouges des ailes supérieures qui est de 5 ou de 6; pour la présence atténuée ou même l'absence sur le disque des ailes supérieures, en dessous, du lavis rougeâtre que M. Calberla appelle *nebelstreif*. Je n'ai jamais vu sur les ailes inférieures de *maritima* l'envahissement du rouge par la couleur bleu d'acier partant du bord costal. Seuls, les bords anal et inférieur des ailes sont plus ou moins envahis par le bleu d'acier. Certains exemplaires de *sorrentina* sont tout à fait analogues à *maritima*; et il y a aussi des *maritima* qui sont analogues à *alpina*. *Maritima* est localisée au littoral.

Dès qu'on remonte un peu au Nord, vers les montagnes, dans le département des Alpes-Maritimes, on ne rencontre plus la forme *maritima*, mais exclusivement la forme *alpina*.

J'emploie pour désigner cette race de la variété *hippocrepidis*, cette dénomination *alpina*, par laquelle Boisduval a distingué la *transalpina* des Alpes françaises (Icones, p. 66, note). Boisduval a figuré *alpina* (pl. 53, fig. 9, loc. citat.) sous le nom d'*angelicae*; mais il s'est bien rendu compte qu'il commettait une confusion et, après avoir écrit son article, il a pris soin de prévoir une rectification à l'erreur de détermination qu'il pensait avoir faite. Sa diagnose est très bonne : « alis anticis cyaneis, maculis sex minoribus vivide sanguineis; posticis rubro-miniaceis; antennis apice lutescentibus. »

*Alpina* est répandue dans les montagnes de France, dans les Pyrénées, les Alpes et le Jura; elle vole en juillet et au commencement d'août; elle habite à une hauteur moyenne; elle se trouve aussi en Piémont, sur le revers méridional et oriental des Alpes, et en Suisse.

*Alpina* a toujours 6 taches aux ailes supérieures; les variétés à taches confluentes doivent être bien rares, car, sur des centaines d'exemplaires que renferme ma collection, pas un individu ne présente de tendance à une confluence des taches rouges. Les ailes supérieures, en dessous, sont lavées de rose sur le disque; la frange des ailes supérieures est d'un brun clair brillant et comme argenté.

Je possède une fort belle aberr. : *flava* prise à Digne, en 1906.

*Alpina* est bien l'*hippocrepidis* des montagnes françaises; d'une part, elle se relie à *transalpina* italienne par la forme à 6 taches de *mari-*

*tima*, lorsque celle-ci a la bordure bleue des ailes inférieures moins élargie et le *nebelstreif* rouge suffisamment indiqué sur les ailes supérieures en dessous; et d'autre part, elle se lie à la forme *centralis* d'*hippocrepidis*, par des exemplaires de transition.

Je dois faire connaître encore qu'*hippocrepidis alpina* varie d'aspect suivant les localités. Ainsi, dans les Alpes, elle est généralement de plus grande taille que dans les Pyrénées; elle a le fond des ailes supérieures plus verdâtre dans les Alpes et plus bleu indigo dans les Pyrénées et le Jura. Mais cette constatation résulte d'une observation faite sur un grand nombre d'exemplaires comparés dans leur ensemble, car on trouve dans les Alpes et dans les Pyrénées des exemplaires qui ne présentent entre eux aucune différence appréciable.

A Larche (Basses-Alpes), la *Zygaena alpina* semble généralement d'un rouge moins vif que dans les autres localités.

On ne peut pas dire qu'*hippocrepidis-alpina* soit extrêmement commune; elle se plaît sur les fleurs de *Scabiosa* et d'Ombellifères. Souvent on la voit sur la même fleur, en compagnie des autres *Zygaena* : *achilleae*, *loniceræ*, *scabiosae*, *filipendulae*, *dubia*. A Causerets, on peut aisément recueillir les coques de *hippocrepidis-alpina* fixées sur les tiges d'herbe ou de bruyère, le long des chemins qui conduisent des bains de la Raillère à la Maison-Hospitalière; on commence à trouver les premières coques aux environs de la Saint-Jean; on peut encore en rencontrer dans les premiers jours du mois d'août. A Vernet-les-Bains, *H. alpina* est surtout répandue entre Vernet et Casteil et un peu au-dessus de Casteil, vers Saint-Martin-du-Canigou. En Savoie, *H. alpina* habite notamment dans le Val du Fier et à Aix, au-dessous du Mont-Revard; c'est-à-dire le plus ordinairement, entre 800 et 1.500 mètres d'altitude. Je l'ai prise aussi dans la vallée de Zermatt, en Valais.

La *Zygaena hippocrepidis*, dans les plaines françaises, habite les régions calcaires du Centre, du Nord et de l'Ouest et elle y présente deux races différentes : 1° *centralis*, aux environs de Paris (Lardy, Bouray, Mantes), à Chartres, à Pont-de-l'Arche, en Normandie; 2° *occidentalis*, en Touraine, Poitou, Vendée, dans les Charentes et le nord de la Gironde.

L'*hippocrepidis-centralis* a été étudiée par M. Le Cerf, sous le titre de *Notes entomologiques*, parues dans les travaux de l'*Association des Naturalistes de Levallois-Perret*. Elle vole en juillet et dans les premiers jours d'août; elle se distingue d'*alpina* par une taille généralement plus petite; par la nuance rouge plus vermillon de ses ailes

inférieures et des taches de ses ailes supérieures; par la fréquente confluence des taches 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> qui forment ainsi une seule tache cordiforme; et quelquefois par la confluence de toutes les taches rouges.

La collection de feu Bellier de la Chavignerie contient un exemplaire ♀ chez qui la tache rouge basilaire inférieure des ailes supérieures est liée par une ligue rouge à la tache inférieure du groupe médian. A Lardy, mon ami Emmanuel Martin avait jadis capturé l'aberration *flava* que j'ai fait figurer sous le n° 144 de la pl. 8 de la XX<sup>e</sup> livraison des *Études d'Entomologie*. Dans la même localité, fut rencontrée l'aberration inverse *nigricans*, analogue à l'ab. *chrysanthemi* de *filipendulae*. Cette aberration *nigricans* est également figurée sous le n° 146 de la même planche 8 de l'ouvrage précité.

D'une façon générale, *hippocrepidis-centralis* se distingue d'*hippocrepidis-alpina* par son aspect plus petit et sa couleur rouge moins carminée; mais à Pont-de-l'Arche, plus encore qu'à Lardy, il y a des exemplaires conformes à ceux des Pyrénées et même des Alpes, donc à *alpina*; et inversement, à Lardy, il y a des exemplaires analogues à ceux des Charentes. Feu de Graslin avait recueilli *hippocrepidis-centralis* à Vichy, les 29 juin et 17 juillet; je l'ai prise moi-même à Florac, en juillet 1863. Lors d'une chasse que mon frère fit à Lardy, le 3 juillet 1895, il y captura plusieurs *hippocrepidis* et quelques *fausta*. J'aurai un peu plus tard lieu de parler de la cohabitation de ces deux espèces différentes de *Zygaena*.

Quant à *hippocrepidis-occidentalis*, il me semble que c'est bien celle que Boisduval a figurée dans sa *Monographie des Zygénides* (Paris, 1829) sous le n° 7 de la planche 4 et décrite à la page 76 comme suit :

« Elle est plus petite d'un tiers que la *filipendulae*. Ses premières ailes sont d'un bleu foncé luisant, avec six taches d'un rouge miniacé, disposées deux par deux. Les secondes ailes sont rouges de part et d'autre, avec une bordure noire peu prononcée et un peu sinuée intérieurement. Toutes les ailes ont en outre une petite frange d'un bleu violâtre. Le dessous des premières ailes est bleu; mais les taches sont très confluentes. Les antennes sont d'un bleu noir avec l'extrémité de la massue blanche. Le corps est d'un bleu foncé, avec les pattes d'une couleur plus claire. »

Elle éclôt deux fois par an, en mai et en août. *Hippocrepidis-occidentalis* est caractérisée en dessus, par la couleur rouge vermillon vif de ses taches aux ailes supérieures et de ses ailes inférieures; par la tendance que ses deux taches ultimes ont à confluer (c'est même presque la règle); par la frange de ses ailes supérieures, paraissant

grise avec un reflet argentin; en dessous, par le lavis rouge qui colore presque toute la surface des ailes, sauf les bords.

On trouve *hippocrepidis-occidentalis* aux environs de Tours (coll. de Graslin); à Auzay (Vendée) où j'eus le plaisir de la recueillir au mois d'août 1904, en l'aimable compagnie de notre honorable collègue M. Daniel Lucas, dont j'étais l'hôte. Il me conduisit pour en faire une récolte, au lieu charmant de sa propriété, désigné sous le nom de vallée des *Adonis*, qui est comme un Conservatoire de plantes naturelles et de papillons; à Dompierre-sur-Mer (Charente-Inférieure), résidence de M. Th. Vigé, Instituteur, très zélé pour l'étude de l'Entomologie; à Angoulême et à la forêt de Saint-Amand-de-Boixe, où mon frère, accompagné de notre excellent collègue M. G. Dupuy, put, aux deux saisons de printemps et de fin d'été, récolter un nombre considérable des deux *Zygaena hippocrepidis* et *fausta*; à Lizant (Vienne), localité explorée par mon frère; à Villeneuve-de-Blaye (Gironde), paroisse de notre généreux ami M. l'abbé Mège, à qui je suis redevable de l'exemplaire à taches grossies et confluentes figuré sous le n° 145 de la planche 8 de la XX<sup>e</sup> livraison des *Études d'Entomologie*.

La *Zygaena hippocrepidis-occidentalis* présente les aberrations suivantes :

1<sup>o</sup> *miltosa*, Candèze; les taches rouges des ailes supérieures confluentes en-dessous.

Cette aberration est relativement assez fréquente aux deux époques d'apparition; on trouve tous les passages du type à la forme confluite extrême. Mon frère a pris à Angoulême, le 5 mai 1906, un exemplaire ♀ ayant les taches confluentes sur l'aile gauche et les taches normales sur l'aile droite; mais ce cas d'aberration asymétrique, signalé aussi par M. Le Cerf pour *hippocrepidis-centralis*, paraît fort rare. Je crois cependant que toutes les espèces de *Zygaena* peuvent en être affectées; car je le possède dans plusieurs autres espèces.

2<sup>o</sup> *micingulata*; l'anneau abdominal rouge est plus ou moins prononcé, mais sur le dessus de l'abdomen seulement.

Je n'ai jamais vu un seul exemplaire de *transalpina*, *sorrentina*, *calabrica*, *Boisduvalii*, *maritima*, ayant un anneau abdominal rouge ou même des vestiges de cet anneau.

L'ab. *micingulata* a été prise à Dompierre-sur-Mer par M. P. Boulé, à la fin de mai 1906; (6 ♂). M. Vigé, en mai 1899, en avait recueilli plusieurs exemplaires ♂ et ♀ qu'il eut la gracieuseté de m'offrir. Cette aberration a aussi été trouvée à Angoulême, mais moins accentuée

que dans la Charente-Inférieure. M. Le Cerf la signale de Lardy dans la forme *hippocrepidis-centralis*. Je ne l'ai jamais vue dans la forme *alpina*.

3<sup>o</sup> *Vigei*; une belle couleur orangée, absolument intermédiaire entre le jaune et le rouge, remplace la couleur rouge normale.

Je possède 2 ♀ prises à Dompierre-sur-Mer, en 1896 et le 30 mai 1899, par M. Vigé, que je tiens à remercier cordialement de son obligeance sans bornes à mon égard et pour tous les services qu'il a déjà rendus aux sciences naturelles par l'étude consciencieuse de la faune de son intéressante région.

M. Vigé m'a mandé qu'il avait pris d'autres exemplaires semblables, ce qui indique que l'ab. *Vigei*, n'est pas un accident isolé. Je n'ai jamais vu d'autre *Zygaena* présentant une semblable coloration orangée.

4<sup>o</sup> *pallidior*; la taille est très petite; les ailes supérieures sont entièrement recouvertes par une teinte d'un jaune rougeâtre, avec une accentuation de rouge à la base et le long du bord costal. La frange est très claire; les ailes supérieures n'ont plus qu'une faible bordure bleue. Je dois à la générosité de M. Vigé 4 ♂ pris à Dompierre-sur-Mer en septembre 1898, le 30 août 1899 et le 17 septembre 1900.

Au premier abord on pourrait croire que ces ab. *pallidior* sont passées ou usées par le vol; mais il est aisé de reconnaître la parfaite fraîcheur de deux exemplaires au moins qui figurent dans ma collection.

Une aberration ♂ analogue, c'est-à-dire très petite, mais avec les ailes entièrement envahies par une couleur rouge très vive, a été prise à Dompierre-sur-Mer, par M. Vigé, le 6 septembre 1900.

5<sup>o</sup> *rosea*; toutes les parties rouges sont d'un rose saumoné pâle; 2 ♂ très frais, l'un plus clair que l'autre, pris par M. Vigé, les 25 mai et 3 juin 1899, à Dompierre-sur-Mer.

Il se présente une particularité de parasitisme pour les *Zygaena hippocrepidis-occidentalis* que je dois signaler. Les coques que j'avais récoltées à Auzay, dans la vallée des *Adonis*, et dont l'une était fixée sur une coquille de limaçon, ce qui lui valait une locomotion lente, mais sans doute assez imprévue, donnèrent une seule espèce d'Hyménoptère, tout à fait différente de 3 autres espèces d'Hyménoptères fournies par les chrysalides recueillies à Dompierre-sur-Mer. De plus à Dompierre, une espèce de Diptère sortit des coques d'*hippocrepidis*, tandis qu'aucun Diptère ne provint d'Auzay. Les 2 localités, quoique peu éloignées, offrent donc, pour la même espèce de Lépidoptère, une faune parasitaire distincte. Je ne connais pas encore les parasites

d'*hippocrepidis* à Angoulême; mais il sera, l'an prochain, bien intéressant de savoir si, dans cette localité, la faune parasitaire d'*hippocrepidis* varie par rapport à Auzay et à Dompierre.

Une autre et fort intéressante particularité de l'*hippocrepidis-occidentalis*, c'est sa cohabitation avec la *Zygaena fausta*.

A Auzay, je ne crois pas qu'on ait encore trouvé *fausta*.

Mais dans les Charentes, *fausta* et *hippocrepidis* éclosent et vivent ensemble, en mai, puis en août et septembre.

M. G. Dupuy, le lépidoptériste d'Angoulême, qui joint au mérite d'une si parfaite courtoisie, celui d'avoir fait dans les environs de sa résidence, des découvertes entomologiques du plus haut intérêt, a trouvé, le 18 septembre 1904, dans les bois de la Tourette, un accouplement de *fausta* ♂ avec *hippocrepidis* ♀. Il a signalé le fait dans la *Feuille des Jeunes Naturalistes*, n° 409, p. 11 et 12 (novembre 1904). MM. Dupuy, Frémont et René Oberthür, chassant ensemble le 16 septembre 1905, retrouvèrent un accouplement de ce genre, sur une fleur de Scabieuse. L'accouplement était si solide que la mort n'a point séparé les 2 *Zygaena hippocrepidis* et *fausta*. Elles figurent dans ma collection parfaitement fixées l'une à l'autre.

D'autres accouplements semblables furent constatés en 1905, par MM. Dupuy et Frémont; savoir : 3, le 17 septembre et 2, le 20 septembre, toujours au même lieu. On peut donc espérer trouver aux environs d'Angoulême des hybrides naturels de ces 2 espèces pourtant si distinctes de *Zygaena* : *fausta* et *hippocrepidis*, ainsi qu'on rencontre dans les environs de Grenoble, Lyon, Genève. Huningue, des hybrides naturels des *Celerio euphorbiae* et *hippophæis*.

Je dois dire que des recherches spéciales ont été faites en mai 1906, dans le bois de la Tourette, en vue de trouver des descendants hybrides de *hippocrepidis* et *fausta*; malheureusement sans aucun résultat; des recherches ultérieures seront peut-être plus heureuses. Il n'est pas très rare en effet de trouver dans la Nature des accouplements hybrides. Cette année même, chassant en juillet au Mont-Revard, au-dessus d'Aix, en Savoie, je saisis *Cœnonympha Philea* ♀ accouplée à *Pamphilus* ♂; mais ils se détachèrent, tandis que les *Zygaena hippocrepidis* et *fausta* sont parfois si solidement soudées que M. Dupuy a pu étaler plusieurs accouplements de *fausta* ♂ et *hippocrepidis* ♀ et les conserver dans cet état; ce que nous avons pu faire de même.

M. G. Dupuy, dans l'article très intéressant cité plus haut et inséré dans la *Feuille des Jeunes Naturalistes*, énumère les variations de *fausta* observées à Angoulême. Je puis ajouter à ses judicieuses remarques un nouveau cas d'aberration de *fausta*, constaté les

4 et 5 juin 1906, à Angoulême, par mon frère et par M. P. Boulé.

La tache ultime, celle qui a la forme allongée d'un haricot, est presque entièrement blanche, à peu près comme chez *occitanica*.

Je dédie cette nouvelle variété à M. Dupuy, je l'appelle : **Dupuyi**, Ch. Obthr.

Un autre exemplaire de *fausta*, pris à la même date, a les ailes supérieures presque entièrement d'un rouge rosé.

M. Boulé prit aussi à Dompierre, en mai 1906, quelques jolies aberrations de *fausta*, notamment la même avec « haricot blanc » qu'à Angoulême.

Il reste à faire connaître la race *hippocrepidis-provincialis*, trouvée à Montrieux, Vieux-Montrieux et Valbelle, près Méounes (Var), à la fin de septembre 1906, en même temps et dans les mêmes lieux que *fausta-nicaeae*, par M. H. Powell qui chassait pour nous, l'été dernier, en Provence. J'ai près de 400 exemplaires sous les yeux. D'après ces documents, l'*hippocrepidis* que je distingue sous la dénomination de *provincialis*, est généralement beaucoup plus petite qu'*occidentalis*, d'aspect plus sombre, à cause de la couleur rouge qui n'est pas d'un rouge vermillon vif comme *occidentalis*, mais d'un rose carminé vineux. Les taches rouges des ailes supérieures sont le plus ordinairement nettement séparées et plus petites que chez *occidentalis*. La confluence de ces taches paraît fort rare ; je n'ai pas vu un seul exemplaire appartenant à l'aberration nettement confluyente ; quelques individus ont les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> taches contiguës et accolées l'une à l'autre ; quelques autres ont les taches un peu grossies ; chez 2 ou 3 exemplaires, les taches médianes, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>, confluent. Tous les spécimens de Méounes ont les 6 taches ; mais chez un petit nombre, la 6<sup>e</sup> tache est très réduite, ce qui fait présumer qu'elle peut disparaître, surtout chez les ♂.

Aucun accouplement avec *fausta* n'a été constaté ; 3 accouplements solides d'*hippocrepidis* ont été récoltés et sont restés fixés après la mort.

C'est entre *hippocrepidis-provincialis* et les autres formes qu'il existe moins d'exemplaires de transition. En effet, si l'on place une des boîtes contenant les *Zygaena hippocrepidis-occidentalis* à côté de celles contenant la race *provincialis*, la comparaison d'un grand nombre d'exemplaires des deux races rend très saillante leur différence d'aspect. Il en est de même relativement aux autres formes de l'espèce.

Il y a probablement une éclosion printanière de l'*hippocrepidis-provincialis*, puisque la découverte en fut faite à la fin du mois de septembre, comme dans l'ouest de la France, pour *occidentalis* et à une époque où *hippocrepidis-alpina* ne paraît plus depuis longtemps.

Aucun exemplaire de l'*hippocrepidis-provincialis* n'a d'anneau abdo-

minal rouge, ni même de vestige de rouge sur l'abdomen. Au contraire, la *fausta-nicaeae* a l'abdomen ceint d'un anneau de couleur rouge très vive.

Le *Zygaena dorycnii*, Bdv. est la forme à anneau abdominal rouge de *transalpina*. Elle me paraît effectivement appartenir à la même unité spécifique. Je regrette de manquer de documents sur les formes que la *Zygaena transalpina* peut affecter ailleurs qu'en France et en Italie, par exemple en Allemagne, Autriche, etc.

D'après cette étude sur la *Zygaena transalpina*, il est aisé de se rendre compte de l'intérêt qu'offrent les modifications d'une espèce, dans les diverses régions où elle est répandue. Depuis plus de 45 ans que je fais partie de la Société entomologique de France, combien les idées des entomologistes se sont modifiées et quelle ampleur ont prises leurs études ! J'ai eu l'avantage d'avoir pour amis les Boisduval et les Guenée ; je me souviens encore de nos entretiens, lorsque nous dissertions ensemble, avec tant d'autres amis qui ne sont plus, sur les questions d'entomologie qui exerçaient sur nous un si puissant attrait.

Mais combien nous étions loin de prévoir le développement que prendrait notre science chérie !

En ces temps qui paraissent maintenant si loin de moi et dont l'écoulement fut pourtant si rapide, on estimait que 4 exemplaires d'une espèce suffisaient dans une collection pour lui assurer toute la valeur scientifique désirable. Aujourd'hui je possède plus de 16.000 exemplaires du seul genre *Zygaena*, et je constate qu'il y a dans mes documents de considérables lacunes. Il y a 40 ans, la plus belle collection de *Zygaena* eût été établie avec quelques centaines d'échantillons.

On ne soupçonnait point alors l'intérêt scientifique qui ressort de l'étude des variations de l'Espèce. Tout fait prévoir que, dans un avenir prochain, des documents, en quantité immense, deviendront indispensables pour éclairer et résoudre la plus petite question d'histoire naturelle.

Pour le moment, résumant ce que j'ai écrit au sujet des formes italiennes et françaises de la *Zygaena transalpina*, voici comment il me semble qu'on peut en établir la nomenclature synonymique et caractériser les formes ; je laisse de côté les aberrations.

Forme type (Italie) : *transalpina*, Esper (*Die Schmett.*, etc. 1779, p. 142 et 196, tom. II, pl. XVI, fig. f) ; Verona.

Calberla (*Iris-Dresden*, VIII, 1895, p. 218, etc.) ; Renato Perlini (*Forme italian.* ; 1905, pl. VI, fig. 15) ; Italie centrale et méridionale, en juin et juillet.

Dans le type, 6 taches rouges aux ailes supérieures; la bordure bleu-acier des ailes inférieures moyennement large, régulière; pas de lavis rougeâtre sur le disque des ailes supérieures en dessous; pas d'anneau abdominal rouge; pas de tendance à la confluence des taches des ailes supérieures.

Variété a) : *sorrentina*, Stgr (*Iris-Dresden*, VII, 1894, p. 254).

Calberla (*Iris-Dresden*, VIII, 1895, p. 22 etc.); Italie méridionale, fin mai à juillet.

5 ou 6 taches rouges aux ailes supérieures; la bordure bleu-acier des ailes inférieures élargie de telle façon que ces ailes sont plus ou moins envahies par la couleur bleue.

Variété b) : *calabrica*, Calberla (*Iris-Dresden*, VIII, 1895, p. 226, etc.).

Renato Perlini (*Forme italian.*, 1905, pl. III, fig. 14 et 15); Italie méridionale, fin mai à juillet.

Les ailes inférieures presque entièrement envahies par la couleur bleu-acier.

Variété c) : *Boisduvalii*, Costa (*Fauna Napoli*, 1832-36); *Lepidotteri crepuscolari*, p. 14; var. n. *Z. stoechadis*; « alis anticis maculis quinque aurantiacis; alis posticis disco vix aurantiace maculatis ».

Calberla (*Iris-Dresden*, VIII, 1895, p. 224 etc.); Obthr (*Étud. d'Entom.* XX, 1896, pl. V, fig. III); Renato Perlini (*Forme italian.*, 1905; pl. II, fig. 12); pays napolitain, juin, juillet.

La couleur jaune remplaçant la couleur rouge.

Forme de transition entre *transalpina-transalpina* et *transalpina-hippocrepidis* : *maritima* Obthr (*Bull. Soc. ent. France*, 1898, p. 22-23).

Charon, Bdv. (Monogr. Zygén. 1829, pl. 4, fig. 4); *medicaginis* Bdv. (Icones, 1834); pl. 55, fig. 10); littoral niçois (La Turbie); Bordighera, en juin.

5 ou 6 taches rouges aux ailes supérieures; la bordure bleu-acier des ailes inférieures tendant à s'élargir le long du bord anal et du bord extérieur; un lavis rougeâtre nul ou apparent sur la surface inférieure des ailes supérieures.

Forme *transalpina-hippocrepidis*.

Variété a) : *alpina*, Bdv. (Icones, 1834, note p. 66; — *Angelicae*, loc.

cit., pl. 53, fig. 9, p. 65); Pyrénées; Alpes françaises et piémontaises; Jura; Suisse.

Toujours 6 taches rouges sur les ailes supérieures; le fond des ailes bleu-acier ou vert; la couleur rouge carmin vif; la bordure des ailes inférieures étroite et régulière; le dessous des ailes inférieures lavé de rouge-rosé, pas de tendance à la confluence des taches rouges des ailes supérieures.

Variété b) : *centralis*.

Pont-de-l'Arche, Lardy, Bouray, Mantes, Chartres, Vichy, Florac; juillet et commencement d'août.

Intermédiaire entre *alpina* et *occidentalis*.

Variété c) : *occidentalis*.

*hippocrepidis*, Bdv. (*Monogr. Zygén.* 1829; pl. 4, fig. 7. Parties calcaires de l'ouest de la France (Touraine, Vendée, Poitou, Charentes, Gironde) en mai, puis fin août et commencement de septembre; vole avec *fausta*.

Taille plus petite; toujours 6 taches rouges sur les ailes supérieures; les 2 dernières confluent souvent et toutes ces taches peuvent confluer entre elles de façon à envahir presque totalement la surface des ailes supérieures; la couleur rouge est vermillon, au lieu d'être carmin; la bordure bleu-acier des ailes inférieures est très étroite; la couleur du fond des ailes supérieures est bleu-acier et non pas verdâtre; le dessous des ailes supérieures est lavé de rouge; il peut y avoir quelquefois un anneau abdominal rouge.

Variété d) : *provincialis*.

Méounes (Var) en septembre; vole en même temps que *fausta*.

Taille encore plus petite; les taches des ailes supérieures petites et d'une couleur rouge-vineux; pas de tendance à la confluence; pas d'anneau abdominal rouge; la surface des ailes inférieures en dessous très largement lavée de rouge.

Forme *dorycnii*, Bdv. (*Icones*, pl. 55; fig. 8); Caucase.

Comme *alpina*; mais avec anneau abdominal rouge.

---

## QUELQUES ESPÈCES DU GENRE *RANATRA*

### DES COLLECTIONS DU MUSÉUM DE PARIS

par A.-L. MONTANDON.

Grâce à l'obligeance bien connue de M. le Prof. E.-L. Bouvier à qui je me fais un plaisir d'adresser ici tous mes plus sincères remerciements, j'ai pu étudier les riches matériaux du Muséum, matériaux qui m'ont permis de mieux préciser quelques formes trop sommairement ou trop vaguement décrites et d'ajouter à la liste des espèces déjà bien établies et reconnues les descriptions d'une assez importante série de types nouveaux dont s'est enrichi le genre *Ranatra*.

Je m'estimerai trop heureux si ces quelques pages peuvent aider les amateurs à débrouiller une partie des espèces qu'ils auront à étudier, en leur évitant de très longues recherches, parfois bien inutiles, dans les documents trop succincts d'une littérature fort éparpillée.

*R. PARVIPES* Sign. — Chez cette petite espèce de Madagascar la tête est prolongée triangulairement en avant, avec les côtés latéraux antérieurs très convergents en avant, mais droits, non sinués, faisant suite au premier article du rostre; le tylus est très sensiblement plus long que les joues, les dépassant en avant jusqu'à l'extrémité du premier article du rostre, avec l'espace interoculaire à peine plus large qu'un œil.

Elle ressemble beaucoup par la conformation de sa tête dont la surface est très légèrement convexe, sans tubercule médian, à notre *R. lineata* L. d'Europe, mais avec les joues faisant encore mieux suite à l'article basilaire du rostre; les mêmes pattes postérieures relativement courtes, les fémurs postérieurs ne dépassant pas l'extrémité du quatrième segment abdominal; le pronotum presque semblable, un peu plus court que la moitié de la longueur de l'abdomen, graduellement élargi sur sa moitié postérieure qui est très visiblement plus large en arrière que la partie dilatée antérieure du pronotum. Elle en diffère par sa taille plus faible, par ses cories plus longues avec la membrane dépassant un peu l'angle apical de la corie et recouvrant la base du segment génital; par ses appendices proportionnellement un peu plus courts, visiblement moins longs que l'abdomen; par ses pattes antérieures relativement un peu plus allongées, avec deux dents médianes un peu au delà du milieu du fémur, ces deux dents presque sur le même niveau où arrive l'extrémité du tarse lorsque le tibia est replié; et deux autres petites dents, toujours en dessous, près de l'extrémité du fémur en dedans de la sinuosité subapicale qui n'existe pas ou très

imperceptiblement chez *R. linearis* L. où il n'existe aussi qu'une seule dent médiane au côté inféro-interne du fémur.

Elle est bien voisine aussi de *R. vicina* Sign. dont elle ne diffère que par l'absence du petit tubercule sur la tête, entre les yeux, au milieu du vertex, et par les fémurs antérieurs proportionnellement et assez généralement un peu plus allongés.

*R. VICINA* Sign. — Espèce d'Égypte, qu'on retrouve aussi dans l'Ogoué et au Congo (mais avec le tubercule de la tête entre les yeux assez faible quoique toujours bien visible et parfois avec l'espace interoculaire un peu plus rétréci, les fémurs antérieurs à peine plus longs que chez la plupart des exemplaires égyptiens surtout, ou abyssins); a aussi les mêmes cories que *R. parvipes* Sign., la même membrane assez développée dépassant un peu, en arrière, l'angle apical de la corie et recouvrant la dernière suture abdominale; les mêmes pattes courtes, à fémurs postérieurs atteignant l'extrémité du quatrième segment abdominal; les mêmes appendices un peu plus courts que l'abdomen; mais avec les yeux paraissant d'habitude un peu plus petits proportionnellement et l'espace interoculaire un peu plus large que l'œil.

Cependant on trouve des exemplaires de *R. parvipes* Sign. avec le vertex un peu plus relevé et un commencement de tubercule; les petites dents de l'extrémité du fémur antérieur tendent aussi parfois à disparaître, aussi bien chez *R. parvipes* Sign., de Madagascar que chez *R. vicina* Sign., d'Égypte, de sorte qu'on est quelquefois bien embarrassé pour les rattacher à une forme plutôt qu'à l'autre et je suis tout disposé à croire que ces espèces ne sont en réalité que de simples variétés, séparées surtout par de pures considérations géographiques, qu'il faudra très probablement réunir un jour aussi avec les *R. sordidula* Dohrn, 1860, de Ceylan et *R. unicolor* Scott, 1874, du Japon (identifiées comme synonymes par M. Distant (Rhynchotal Notes XXIV *Ann. and Mag. of Nat. Hist.*, 1904, p. 66) et qui n'ont pas de petites dents vers l'extrémité du fémur antérieur sans autres caractères différentiels bien appréciables, car j'ai aussi vu le tubercule de la tête très variable, parfois presque nul chez des exemplaires de *R. unicolor* Scott, du Japon, de sorte que ces différences, assez fugaces déjà, risquent fort de s'atténuer encore lorsqu'on aura pu comparer un plus grand nombre d'exemplaires des diverses provenances. J'ai cependant cru devoir distinguer sous le nom *R. strigosa*, nov. sp. des exemplaires de Madagascar paraissant identiques comme taille, longueur des pattes, cories, membrane et appendices à *R. parvipes* Sign., mais qui s'en séparent parfaitement au premier coup d'œil par la forme du pronotum proportionnellement plus court, à peine un peu plus du tiers de la

longueur de l'abdomen et surtout pas plus élargi en arrière qu'en avant, ce qui lui donne un tout autre aspect bien que son bord antérieur soit relevé tout comme chez *R. parvipes* Sign.; les yeux sont les mêmes, mais la partie antérieure de la tête est un peu plus allongée, les petites dents de l'extrémité du fémur antérieur sont presque nulles, peu visibles et la plaque métasternale paraît se prolonger un peu plus entre les hanches postérieures.

**R. grandicollis**, nov. sp. — De forme assez allongée, étroite; à pronotum très long, plus de moitié de la longueur de l'abdomen; de couleur jaunâtre obscur.

Tête très sensiblement plus large (yeux compris) que la partie antérieure dilatée du pronotum, un peu plus étroite que la partie postérieure dilatée du pronotum; yeux gros, très saillants, sensiblement plus larges que le vertex entre les yeux, ce dernier légèrement convexe. Joues réniformes, en relief, subparallèles, très faiblement divergentes en avant, mais ne dépassant pas l'extrémité du tylus qui est à peine plus étroit et moins relevé que les joues de chaque côté.

Pronotum presque quatre fois plus long que large à la base, subcylindrique sur ses trois quarts antérieurs, très faiblement dilaté en avant; dilatation postérieure à peine plus large que la tête avec les yeux, atténuée en avant, guère plus longue que large, avec les sillons transversaux très faibles et superficiels, de chaque côté, la séparant du col antérieur.

Surface de l'écusson légèrement et assez régulièrement convexe.

Élytres courts, extrémité de la membrane atteignant à peine le milieu de l'avant-dernier segment abdominal; membrane brunâtre, comme les cories, mais plus brillante, à nervures presque concolores à peine un peu plus foncées, longitudinales, mais très irrégulières, se rejoignant les unes aux autres pour former de nombreuses cellules.

Fémurs postérieurs de même longueur et grosseur que les intermédiaires, assez grêles, n'arrivant guère que près de la base du segment génital dont l'opercule fortement caréné en dessous sur toute sa longueur ne dépasse pas la naissance des appendices; ces derniers manquent, brisés.

Hanches antérieures longues et grêles un peu plus courtes cependant que la longueur du pronotum; les fémurs antérieurs manquent à un exemplaire du Bas Ogoué (Haug 1901) que je considère comme type de cette espèce. Chez un autre exemplaire du Congo (Guiral 1883), qui ne paraît différer du précédent que par sa taille un peu plus grande, le fémur antérieur grêle, environ une fois et demie plus long que la hanche, est armé d'une assez forte épine en dessous, au côté

externe, un peu en arrière du tiers antérieur, dans sa partie rétrécie où arrive l'extrémité du tarse lorsque le tibia est replié en arrière (ce tibia est aussi brisé); obtusément bidenté vers l'extrémité, une dent de chaque côté du sillon où se replie le tibia.

Métasternum en écusson pentagonal, avec la pointe dirigée entre les hanches postérieures émoussée, assez largement arrondie, ne laissant apercevoir qu'une assez faible partie du premier segment abdominal réduit à une petite bande étroite entre les hanches postérieures dont il n'atteint pas l'extrémité en arrière; la partie médiane du métasternum relevée est bordée de chaque côté par une bande déprimée plus visible chez l'exemplaire du Bas Ogoué, chez lequel la partie centrale de cette pièce métasternale est aussi un peu ensellée transversalement.

Longueur du corps 37,5 mill. pour l'exemplaire du Bas Ogoué, 49 mill. pour l'exemplaire du Congo. Malgré ces différences de taille ces deux exemplaires sont bien identiques et ne sauraient, je crois, être séparés; la longueur du pronotum caractérise l'espèce d'une façon très remarquable et ne permet pas de la confondre avec aucune des autres formes connues.

**B. denticulipes**, nov. sp. — De forme relativement courte quoique peu robuste; couleur variant sans doute avec le milieu où l'insecte a vécu, plus ou moins jaunâtre ou brun ocreux; la couleur ne saurait être donnée comme un caractère distinctif, surtout dans les espèces de ce genre.

Tête, yeux compris, un plus étroite que la largeur du pronotum en arrière, à peine un peu plus large que la partie dilatée antérieure du pronotum. Yeux assez gros, globuleux, parfois à peine très légèrement transversaux, pas plus larges ou très faiblement plus étroits que l'espace interoculaire. Vertex avec un tubercule conique entre les yeux. Joues en bourrelet visiblement transversal, un peu plus courtes que le tylus chez les adultes, plutôt longitudinales mais divergentes en avant et toujours plus courtes que le tylus chez les nymphes.

Pronotum environ deux fois et demie plus long que large en arrière, assez fortement rétréci devant la dilatation postérieure, s'élargissant insensiblement sur les trois cinquièmes antérieurs, avec deux petits tubercules transversaux, un de chaque côté du milieu sur le bord antérieur, derrière la tête.

Écusson très faiblement et obtusément, pas toujours très visiblement caréné en long, parfois un peu déprimé postérieurement.

Élytres ne recouvrant pas complètement l'abdomen, l'extrémité de la membrane laissant à découvert le segment génital et parfois même, mais très étroitement, la partie postérieure du segment précédent.

Membrane ne dépassant pas ou très peu l'angle apical de la corie; brunâtre foncé, à nervures longitudinales irrégulières très enchevêtrées.

Appendices courts et assez forts un peu moins d'un tiers plus courts que l'abdomen chez les ♂, et presque moitié plus courts chez les ♀.

Pattes grêles; fémurs et tibias avec des rangées longitudinales de très petits tubercules très espacés, parfois peu visibles si l'insecte examiné n'est pas très propre; et avec de grandes taches annulaires alternées jaunâtres et brunâtres, souvent peu visibles. Fémurs postérieurs dépassant légèrement la suture du dernier segment abdominal.

Hanches antérieures à peu près de même longueur que le pronotum, avec leurs fémurs grêles, d'un tiers plus longs que les hanches; une assez forte dent au delà du milieu où arrive l'extrémité du tarse lorsque le tibia est replié et une sinuosité pas très accentuée vers l'extrémité du fémur de chaque côté du sillon où se loge le tibia au repos.

Opercule génital assez fortement cintré, caréné, et ne dépassant pas l'extrémité de l'abdomen chez les ♂; un peu plus allongé, acuminé à l'extrémité chez les ♀ où il dépasse très visiblement l'extrémité de l'abdomen; chez ces dernières, le segment abdominal précédent, également caréné, a la carène assez fortement relevée triangulairement avant l'extrémité du segment.

Métasternum en plaque formant presque un losange dont une pointe s'avance entre les hanches postérieures, les angles latéraux du losange plus ou moins arrondis; une assez forte carène transversale, parfois un peu interrompue au milieu, traverse la partie antérieure du métasternum et sa partie postérieure derrière la carène transversale est parfois un peu déprimée.

Longueur du corps 30-38 mill.; des appendices 16-18 mill.

Assinie, Tanganyika, Bas Ogoûé, Congo, Côte d'Ivoire (Mus. Paris), Gabon (Mus. Stockholm).

Cette espèce se distingue à première vue par ses appendices courts, son tubercule conique entre les yeux et par les petits tubercules des pattes qui n'ont été signalés jusqu'à présent pour aucune des espèces connues. Je ne crois pas qu'elle puisse être rapportée à *R. fuscoannulata* Distant (Rhynchotal Notes XXIV, July 1904), qui a à peu près les mêmes dimensions et dont on pourrait peut-être la rapprocher par les proportions de longueur du pronotum et de l'abdomen et les taches des tibias; un autre exemplaire du Muséum de Paris (Bismarckburg, Togo ex coll. Noualhier) a même les taches noires sur les marges des cories signalées par M. Distant pour son espèce; mais sa description est beaucoup trop succincte; le métasternum bilobé qu'il lui attribue paraît différer et il ne mentionne pas le tubercule de la tête, ni ceux des

pattes. *R. nodiceps* Gerst., de Zanzibar, doit aussi avoir 6-7 petites épines? au fémur antérieur entre la base et la double dent médiane, mais justement cette double dent médiane n'existe pas chez l'espèce que nous venons d'étudier, qui est en outre de beaucoup plus grande taille, puisque l'auteur de *R. nodiceps* donne comme dimension pour son espèce, seulement 20-25 mill.; et il ne parle pas des tubercules aux pattes postérieures.

R. FALLOU Montand. = *annulipes* Fallou, *Nat.* n° 52, 15 fév. 1887, nom. praecoc. — Cette espèce, très valable, comme j'ai pu m'en convaincre par l'examen du type, a été trop sommairement décrite sur des caractères de couleur qui ne sont dus qu'à des dépôts vaseux collés sur les téguments.

Elle est assez voisine comme taille, couleur et aspect de notre espèce européenne, quoique cependant un peu plus petite; à peu près la même tête un peu proéminente, subtriangulaire, au-devant des yeux; les mêmes proportions de longueur du pronotum et de l'abdomen, ce dernier environ deux fois et demie plus long que le pronotum; elle en diffère cependant par plusieurs caractères très appréciables. Les yeux sont sensiblement plus gros, plus transverses, subégaux ou à peine plus larges que l'espace interoculaire, tandis que celui-ci est au contraire sensiblement plus large qu'un œil chez *R. linearis* L.

Hanches antérieures de même longueur que le pronotum avec leurs fémurs relativement courts, environ une fois et un tiers de la longueur des hanches et avec deux dents un peu en avant du milieu à leur partie inférieure, une de chaque côté du sillon où arrive l'extrémité du tarse lorsque le tibia est replié; ces dents sont de dimension moyenne, plutôt petites. Les pattes postérieures sont sensiblement plus longues que chez notre espèce européenne, l'extrémité des fémurs postérieurs dépassant le milieu du pénultième segment abdominal. Les appendices sont proportionnellement plus courts; sensiblement moins longs que l'abdomen, tandis que chez *R. lineata* L. ils sont de même longueur.

Le pronotum est conformé à peu près de la même façon dans les deux espèces, la dilatation antérieure paraissant rétrécie immédiatement derrière les yeux, lorsqu'on regarde l'insecte en dessus; les deux cinquièmes postérieurs dilatés, un peu plus élargis en arrière que la dilatation antérieure. Les cories sont aussi un peu plus allongées, l'extrémité de la membrane recouvre la dernière suture abdominale. L'opercule génital ne dépasse pas l'extrémité de l'abdomen.

La plaque métasternale paraît conformée à peu près de même façon dans les deux espèces, subtronquée en arrière devant les hanches et

laissant bien voir le premier segment abdominal sur toute la longueur des hanches postérieures.

Chine et Thibet.

*R. CHINENSIS* Mayr. — J'ai écrit (*Bull. Soc. Sc. Bucarest* An. XII, nos 1 et 2 1903, p. 102) que, chez cette espèce, les fémurs postérieurs atteignent la base des appendices chez les ♂ et le milieu du dernier segment abdominal chez les ♀. Depuis cette époque j'ai pu examiner une nouvelle série d'individus provenant du Yunnan (Mus. Paris) qu'on ne saurait séparer de cette espèce dont ils ont tous les caractères sauf la longueur des fémurs postérieurs à peine un peu plus courts, atteignant seulement l'extrémité de la membrane, c'est-à-dire dépassant à peine la base du dernier segment abdominal chez les ♀, et ne dépassant guère le milieu de ce segment chez les ♂. Ce caractère, certainement bon à noter sur la variabilité de l'espèce, n'est cependant pas suffisant pour séparer ces exemplaires, même à titre de variété.

J'ai trouvé dans plusieurs collections des spécimens étiquetés *R. princeps* Hope Westw. parfaitement conformes à *R. chinensis* Mayr. Je dois avouer que je ne connais pas l'espèce de Hope Westw., dont je n'ai même pas encore vu la description peut-être restée inédite.

*R. ELENGATA* Fab. H.-Sch. Mayr. — J'ai déjà indiqué (*Bull. Soc. Sc. Bucarest*, An. XII, nos 1 et 2, 1903, p. 104) que, chez cette belle et grande espèce de l'Inde, l'opercule génital ♀ est prolongé en pointe aiguë sous la partie basilaire des appendices comme chez *R. chinensis* Mayr, et *R. grandocula* Bergr.

Ses yeux très gros, globuleux, pas plus larges que longs, sont très visiblement plus larges que l'espace interoculaire, mais non légèrement transversaux. Son pronotum très allongé, longuement subcylindrique sur presque ses deux tiers antérieurs, la fait distinguer très facilement de *R. chinensis* Mayr; mais, au contraire, la rapproche beaucoup de *R. grandocula* Bergr., dont elle a aussi les élytres courts ne recouvrant pas la moitié postérieure du cinquième segment abdominal, et les mêmes appendices très longs, plus longs que le corps. Elle n'en diffère guère que par la forme de sa plaque métasternale fortement sillonnée longitudinalement au milieu, ce sillon élargi en arrière où il n'atteint pas le bord postérieur de la plaque métasternale, avec les bords du sillon fortement relevés en bourrelet tout autour; par la profonde sinuosité de l'extrémité du fémur antérieur arrêtée en arrière par deux assez fortes dents, une de chaque côté du sillon et par les hanches antérieures proportionnellement plus longues; en outre, chez la ♀, le connexivum est également prolongé de chaque côté à l'extrémité de l'abdomen, en

dessous de la base des appendices, par une longue pointe aiguë aussi longue que la plaque génitale; le fémur antérieur n'a qu'une forte grande dent médiane triangulaire, aplatie au côté inféro-interne au niveau du tiers antérieur du fémur et une simple petite dilatation au côté inféro-externe. Autrement, elles sont certainement très voisines de forme, de taille et d'aspect. J'ai vu des exemplaires de cette espèce des coll. du Musée de Stockholm, étiquetés par Stål : *R. melanostigma* et *R. sulcisternis*, noms restés inédits et dont il est inutile d'enrichir la synonymie.

Inde méridionale : Trichinopoli (Mus. de Paris).

*R. LONGIPES* Stål. — Cette espèce de l'Inde, Chine meridionale, Malacca, Java, Bornéo (Mus. Paris), se distingue assez facilement par ses pattes très longues, les fémurs postérieurs atteignant l'extrémité de l'abdomen chez les ♂, à peine un peu plus courts chez les ♀; par ses yeux très saillants, assez gros, un peu transverses, avec l'espace interoculaire un peu plus étroit qu'un œil; la tête convexe sans tubercule prolongé en pointe est cependant plus ou moins, mais parfois bien visiblement relevée sur le milieu du vertex, assez prolongée en avant en triangle, avec les joues amincies au-devant des yeux en avant et assez bien collées contre le tylus qui les dépasse en avant de moitié de sa longueur; les fémurs antérieurs très longs, une fois et demie plus longs que les hanches, bidentés en dessous un peu en avant du milieu, sans dents appréciables à l'extrémité; les appendices sont un peu plus longs que l'abdomen, le pronotum environ ou pas tout à fait moitié de la longueur de l'abdomen, plus élargi en arrière qu'en avant, avec la partie postérieure renflée occupant les  $\frac{2}{5}$  postérieurs. Le dos de l'abdomen généralement clair, un peu rougeâtre chez les exemplaires méridionaux, est souvent rembruni, comme dans un exemplaire de Chine, du Musée de Stockholm, qui m'avait été communiqué sous le nom de *R. bidentata* (?). Cet exemplaire diffère cependant par ses appendices un peu plus courts que chez les vrais *R. longipes* Stål, de l'Inde.

On trouve avec la forme typique des exemplaires exactement semblables sous tous les rapports, sauf la forme du pronotum dont la dilatation postérieure n'est pas plus large ni plus longue que l'antérieure, ce qui donne un tout autre aspect à l'insecte qui ne paraît cependant pas être une forme brachyptère, car les cories et la membrane sont tout aussi développées que dans la forme typique et dont l'extrémité recouvre la base du dernier segment abdominal, tout comme chez les *R. parvipes* Sign. et *R. vicina* Sign., de Madagascar et de l'Afrique tropicale, avec lesquelles elles ont encore un caractère commun dans la forme de l'opercule génital ne dépassant pas l'extrémité de l'abdomen

dans les deux sexes, droit sur son arête chez les ♂, cintré chez les ♀. Je considère, ces exemplaires à pronotum subcylindrique, à peine et également dilaté en arrière comme en avant, comme une simple variété qu'on ne peut guère séparer à un autre titre des *R. longipes* Stål et je les ai distingués sous le nom de **diminuta** nov. var., car on retrouve exactement le même cas de *difformation?* chez l'espèce suivante dont nous allons nous occuper.

Le Musée de Stockholm possède aussi des exemplaires de cette dernière forme *diminuta*, provenant des Iles Fidji et de l'Australie orientale méridionale.

*R. VARIPES* Stål. — Bien voisine de *R. longipes* Stål et des mêmes provenances; ne s'en sépare guère que par les pattes postérieures et les appendices un peu plus courts; la taille proportionnellement moins allongée, l'espace interoculaire un peu moins rétréci. Le pronotum est construit de la même façon chez les deux espèces, et chez *R. varipes* Stål on trouve également des exemplaires qui ne diffèrent de la forme typique que par le pronotum subcylindrique, à peine élargi en arrière comme en avant et que j'avais décrits sous le nom de *R. atropha* Montand., 1903, *Bull. Soc. Sc. Bucarest*, p. 105. Aujourd'hui je ne crois plus devoir les considérer que comme une simple variété de *R. varipes* Stål. Les types de *R. atropha* Montand. provenaient de Singapour, d'où je les avais reçus de M. Raffray; cette mention avait été omise à la description.

Parmi les exemplaires du Musée de Stockholm, j'en ai trouvé un étiqueté par Stål : *R. macilenta*, Chine, dont le fémur antérieur était estropié, mais ne différant en rien des *R. varipes* Stål, sauf le dos de l'abdomen un peu plus foncé, ce qui ne saurait être considéré comme un caractère suffisant. Les ailes de cet insecte, repliées et mal étendues, avaient peut-être aussi été pour quelque chose dans la distinction que l'auteur suédois y avait cru remarquer.

On trouve cependant des exemplaires qui paraissent intermédiaires entre *varipes* et *longipes*, dont la longueur des pattes postérieures fait le passage entre les deux espèces, avec le fémur antérieur un peu moins allongé aussi que chez *R. longipes* Stål; l'espace interoculaire proportionnellement un peu plus élargi, les yeux moins franchement transverses, permettant de la rattacher sans trop d'hésitation à *R. varipes* Stål, avec laquelle elle a beaucoup plus d'affinités.

Est-ce à l'une plutôt qu'à l'autre de ces formes : *longipes* Stål et sa var. *diminuta* Montand. ou *varipes* Stål et sa var. *atropha* Montand. qu'on pourrait peut-être restituer le nom de *R. filiformis* Fabr.? comme l'ont supposé quelques hémiptéristes. C'est là une question que je ne

suis pas encore arrivé à résoudre, car d'après Stål qui dit pour *R. filiformis* Fabr., Hem. Fabr., p. 135 : « *Coxae anticae medio prostethii nonnihil longiores* », on est presque certain que cette description se rapporterait à une autre forme, car chez les deux espèces mentionnées plus haut de même que chez leurs variétés, les hanches antérieures sont subégales à la longueur du pronotum. Je crois donc devoir laisser au moins momentanément la question pendante; avec le temps et beaucoup d'observations nouvelles on arrivera peut-être à la résoudre.

R. ANNULIPES Stål. — Les collections du Muséum possèdent des exemplaires de cette espèce provenant de Colombie, de l'isthme de Darien, du Mexique, de la Guadeloupe et de Cuba.

Outre les caractères différentiels que j'ai donnés (*Bull. Soc. Sc. Bucarest*, 1905, An. XIV, nos 3 et 4, p. 393), il faut encore ajouter que chez cette espèce le pronotum est très allongé et toujours très visiblement plus long que la moitié de la longueur de l'abdomen dans les deux sexes; que les pattes sont assez longues, avec les fémurs antérieurs grêles, très allongés, environ de moitié de la longueur du corps mesuré depuis la base du rostre jusqu'à la naissance des appendices.

J'ai observé un autre exemplaire provenant de Sta Cruz (van Volxem), collection Lethierry-Noualhier, portant une étiquette *R. quadridentata* Stål, qui me paraît être de l'écriture de notre regretté collègue Lethierry, mais ce nom ne saurait convenir à cet insecte malheureusement trop défectueux pour en donner une description complète. A première vue il a, au contraire, tout à fait l'aspect général de *R. annulipes* Stål, dont il a aussi le brillant des téguments, la même tête avec les yeux assez saillants et plus larges que l'espace interoculaire; la même conformation des joues très peu saillantes au-devant des yeux, subparallèles et un peu plus courtes que le tylus; les mêmes cories avec l'extrémité de la membrane recouvrant juste la suture du dernier segment abdominal (ce dernier caractère est du reste commun à toutes les *Ranatra* américaines qui me sont passées sous les yeux jusqu'à présent); le même métasternum très relevé, aussi haut que les hanches postérieures, entre lesquelles il s'avance, cintré, et recouvrant tout le premier segment abdominal. Il ne diffère de *R. annulipes* Stål, que par les pattes plus courtes, l'extrémité des fémurs postérieurs atteignant à peine le milieu du cinquième segment abdominal; les fémurs antérieurs avec la même unique dent médiane, mais beaucoup moins allongés, environ une fois et quart la longueur des hanches, très sensiblement plus courts que la moitié de la longueur de l'insecte (sans les appendices qui sont du reste absents); le pronotum à peu près de même forme, plus élargi sur son tiers postérieur qu'en avant, est

cependant beaucoup moins allongé proportionnellement, sa longueur totale vue sur le côté est seulement environ moitié de la longueur de l'abdomen; l'opercule génital ♀ est semblable à celui de *R. annulipes* Stål, atteignant tout juste en arrière la base des appendices, avec le même petit renflement longitudinal médian du cinquième segment abdominal, près de son extrémité devant l'opercule génital. C'est bien à regret que je donne ce signalement sur un seul exemplaire incomplet, mais cependant très distinct et que j'ai nommé **R. Lethierryi**, nov. sp., en souvenir de l'ami qui en a été jadis le possesseur.

**R. Camposi**, nov. sp. — Je distingue sous ce nom de très petits exemplaires reçus de l'Équateur, Guayaquil, Batan, par l'entremise de M. le Prof. F. Campos R. à qui me fais un plaisir de dédier cette nouvelle forme bien voisine de *R. annulipes* Stål, dont elle a tous les caractères, y compris ceux du métasternum relevé, cintré et recouvrant tout le premier segment abdominal; de l'opercule génital ♂ pris à son extrémité entre les dents recourbées en dessous à l'extrémité du connexivum, l'opercule génital ♀ ne dépassant pas l'extrémité de l'abdomen; le même pronotum proportionnellement très allongé; la même teinte brillante; mais bien distincte par sa taille sensiblement plus faible, 28-30 mill., sans les appendices qui sont un peu plus courts que le corps, et par la longueur des tibias postérieurs sensiblement plus allongés, atteignant presque l'extrémité de l'abdomen chez les ♂, et dépassant sensiblement la dernière suture chez les ♀.

**R. MACROPHALMA** H.-S. — Cette grande et belle espèce dont j'ai déjà parlé (*Bull. Soc. Sc. Bucarest*, 1905, An. XIV, nos 3 et 4, p. 395) a assez l'aspect d'une très grande *R. annulipes* Stål, avec la même forme du pronotum et à peu près les mêmes proportions respectives, mais outre sa teinte qui paraît généralement beaucoup plus foncée, brunâtre ou même noirâtre, même chez les exemplaires très propres, elle s'en distingue facilement par sa taille beaucoup plus forte 39-41 mill.; ses yeux encore plus gros, et par la forme de sa plaque métasternale toute différente, prolongée au milieu en arrière par une longue pointe qui s'avance entre les hanches postérieures, parfois à peine cintrée et jusqu'à l'extrémité des hanches; cette pointe terminale est bordée de chaque côté d'un ruban déprimé qui se prolonge en arrière un peu au-delà de la pointe, de sorte que l'on n'aperçoit quelquefois qu'une très faible partie du premier segment abdominal derrière le sommet de la pointe médiane, entre les rubans latéraux. En outre, chez la ♀ l'opercule génital un peu plus développé dépasse sensiblement en arrière, la naissance des appendices, ces derniers aussi longs que le corps.

Le Muséum de Paris en possède plusieurs exemplaires ♂ et ♀ provenant de la Guyane Française, env. de St-Georges, Oyapock (F. Geay, 1900), du Brésil sept<sup>al</sup>, du Venezuela et de l'isthme de Darien.

J'en ai vu aussi un exemplaire de Surinam (Musée de Stockholm) et un du Rio Beni, Bolivie (Musée civique de Gênes).

**R. obscura**, nov. sp. — Généralement de teinte foncée, mate, un peu dans le genre de *R. macrophthalma* H.-S. dont elle a aussi la forme, mais beaucoup plus petite et les appendices beaucoup plus courts.

Tête avec de très gros yeux un peu transversaux, beaucoup plus larges que l'espace interoculaire qui est très rétréci, légèrement convexe; joues un peu divergentes en avant, à peine un peu plus courtes que le tylus dépassant très faiblement le niveau antérieur des yeux.

Pronotum plus étroit en avant que la largeur de la tête, yeux compris; très rétréci sur son milieu avec un peu moins des deux cinquièmes postérieurs modérément dilatés; aussi large aux épaules que la tête avec les yeux; sa longueur assez développée, à peine un peu plus de la moitié de la longueur de l'abdomen.

Cories bien développées, avec l'extrémité de la membrane recouvrant la dernière suture dorsale.

Appendices assez courts, environ de la longueur de l'abdomen.

Pattes antérieures assez courtes quoique aussi assez grêles; la hanche antérieure un peu plus courte que la plus grande longueur du pronotum; les fémurs antérieurs avec l'unique dent médiane de la plupart des espèces américaines, *annulipes* Stål, *macrophthalma* H.-S., etc.; à peine un peu plus longs que le pronotum. Fémurs postérieurs peu allongés, n'atteignant guère que le milieu du pénultième segment abdominal chez les ♀ et n'atteignant pas l'extrémité du cinquième segment chez les ♂.

Plaque métasternale ressemblant beaucoup à celle de *R. macrophthalma* H.-S., non ou très faiblement relevée sur sa ligne médiane longitudinale; en plaque transversale prolongée en son milieu en arrière d'un assez long processus droit, très étroit, s'avancant jusqu'au niveau du milieu des hanches postérieures au-dessus du premier segment abdominal qu'on aperçoit entre la moitié postérieure des hanches.

Opercule génital ♀ fortement arqué sur le faite, dépassant à peine en arrière la base des appendices; avec le segment abdominal précédent faiblement élargi, arrondi sur sa carène longitudinale.

Longueur du corps 29-35 mill., des appendices 20-25 mill. Sur une assez grande série d'une trentaine d'exemplaires, deux seulement ont les appendices proportionnellement un peu plus longs, environ 30 mill.,

tout en restant autrement bien conformes sous tous les autres rapports.

Guyane française (diverses localités).

Cette espèce se distingue de *R. annulipes* Stål, par son métasternum très différent, en plaque non relevée, ses pattes plus courtes, dans le genre de celles de *R. Lethierryi* Montand. Elle est aussi plus petite, plus foncée et non brillante; ses yeux sont aussi un peu plus gros proportionnellement, et, malgré sa ressemblance comme aspect et surtout comme plaque métasternale avec *R. macrophthalma* H.-S., on ne saurait l'en rapprocher; la différence de taille est trop grande et *R. obscura* Montand. s'en distinguerait encore par la longueur des pattes et des appendices proportionnellement beaucoup moindre.

Le musée de Stockholm possède aussi divers exemplaires que je rattache à cette espèce à simple titre de variétés, au moins provisoirement; les uns provenant de Surinam, assez conformes aux types décrits ci-dessus sauf les pattes postérieures un peu plus allongées, l'extrémité des fémurs atteignant ou dépassant même un peu la dernière suture abdominale; un autre, ♂, de Géorgie dont le pronotum paraît aussi un peu plus allongé, à peine plus rétréci au milieu, les fémurs antérieurs un peu plus longs et plus grêles; l'extrémité des fémurs postérieurs dépassant visiblement la dernière suture abdominale; enfin d'autres provenant de : Rio Grande do Sul, Sta Catharina, Sao Leopoldo, Amazone supérieur, Surinam, qui, avec les pattes postérieures un peu plus courtes de la forme typique, ont une taille à peine plus grande, les fémurs antérieurs à peine plus grêles un peu plus longs proportionnellement, de même que les appendices, surtout chez deux exemplaires, l'un de Sao Leopoldo, l'autre de Surinam, où ils atteignent presque la longueur du corps, c'est-à-dire encore plus exagérés que chez les deux individus de la série de la Guyane du Muséum de Paris que nous avons déjà fait remarquer plus haut. Mais ce sont là des caractères qu'il faudrait pouvoir observer sur une grande série d'exemplaires pour arriver à se prononcer.

*R. SIGNORETI* Montand. (*Bull. Soc. Sc. Bucarest*, An. XIV, nos 3 et 4, p. 392). — Cette espèce, décrite sur des exemplaires du Rio Grande do Sul et Sao Leopoldo, Brésil, se retrouve aussi au Venezuela, Llanos (F. Gray) d'où l'a reçue le Muséum de Paris, qui la possède aussi du Rio Grande do Sul (coll. Noualhier) et un autre exemplaire sans indication de provenance. J'en ai donné une description détaillée (*loc. cit.*); elle est très reconnaissable au premier aspect par sa tête très petite, sa forme très étroite et ses longs appendices, elle a aussi le pronotum élargi sur ses deux cinquièmes postérieurs et la longueur du pronotum est environ moitié de la longueur de l'abdomen. C'est par

erreur que j'ai dit dans la description de cet insecte que l'extrémité des fémurs postérieurs n'atteint pas la base du dernier segment abdominal. Il faut lire au contraire : extrémité des fémurs postérieurs dépassant légèrement la base du cinquième segment abdominal chez les ♀ et atteignant l'extrémité du cinquième segment chez les ♂. L'opercule génital est conformé à peu près de même façon dans les deux sexes, à peine un peu plus relevé et plus cintré chez les ♀, mais ne dépassant pas la naissance des appendices.

*R. QUADRIDENTATA* Stål, Uhler, Torre Bueno. — Il y a certainement plusieurs formes confondues sous ce nom dans les collections; leur couleur plus ou moins pâle ou foncée ne saurait servir de caractère distinctif, comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire pour d'autres espèces; elle dépend sûrement beaucoup du milieu où ces insectes ont vécu.

Les deux petites dents bien visibles derrière une sinuosité assez profonde vers l'extrémité du fémur antérieur qui caractérisent l'espèce sont parfois à peine visibles, réduites presque à une simple sinuosité et les font ressembler beaucoup à *R. fusca* Pall. de B., à tel point qu'on est parfois très embarrassé pour les distinguer; et cette dernière est bien instable aussi, puisque M. de la Torre Bueno, qui est certes bien mieux placé que nous pour les étudier, a cru pouvoir en séparer à titre de nouvelle espèce des exemplaires à fémurs antérieurs plus développés sous le nom de *R. Kirkaldyi* Torre B., que je ne connais pas en nature.

Chez l'exemplaire typique de *R. quadridentata* Stål, ♀, provenant de Mexico, que je dois à l'obligeance de M. Aurivillius, le pronotum est assez gros et relativement court; la partie postérieure, renflée derrière les sillons transversaux, n'est qu'un peu plus courte que la partie antérieure; c'est-à-dire que la partie antérieure devant les sillons est à peine une fois et demie plus longue que la partie postérieure renflée. Dans une série d'exemplaires, tous mexicains, des collections du Muséum de Paris (dont deux de la collect. Fallou étiquetés à tort : *R. Signoreti* Stål...?), que je rattache à cette forme, comme chez ceux que je possède de divers points des États-Unis : Pensylvanie, Lake Forest, Massachusetts, Long Island et du Yucatan (♂ et ♀ reçus de M. Champion sous le nom de *R. fusca*), on trouve des exemplaires dont le pronotum est très sensiblement plus allongé et plus rétréci au milieu, avec la longueur du fémur antérieur assez variable, parfois à peine plus long que le pronotum, parfois très visiblement plus long et sans aucun rapport de concordance avec sa dimension.

La longueur des appendices est également sujette à des variations, mais chez presque tous les exemplaires mexicains ou des États-Unis

ils ne sont guère que de la longueur de l'abdomen. Cependant chez un assez gros spécimen ♀ provenant de la Basse-Californie (Diguet 1894, Mus. Paris), les dents de l'extrémité du fémur antérieur sont très peu accusées, obtuses, réduites à une forte sinuosité un peu brusque; les appendices de 33 à 34 mill., sont visiblement plus longs que l'abdomen qui n'a que 27 mill. depuis la base du pronotum jusqu'à l'extrémité des pièces génitales et le pronotum est aussi sensiblement plus allongé, surtout sa partie antérieure, comme chez ceux de ma collection, provenant des contrées plus méridionales, Yucatan, Guatemala, chez lesquels cependant les appendices sont au contraire très sensiblement plus courts que l'abdomen; et j'en possède un autre que m'a obligeamment donné M. Champion sous le nom de *R. fusca*, qui ne saurait lui convenir (puisqu'il a les dents très bien accusées de *R. quadridentata* Stål à l'extrémité du fémur antérieur) et dont le pronotum, relativement peu élargi en arrière, a sa partie antérieure très allongée, environ deux fois plus longue que la partie postérieure dilatée, et dont les appendices (repliés sur eux-mêmes, malheureusement) paraissent au moins aussi longs que l'abdomen.

La similitude presque parfaite des autres caractères dans ces diverses formes que je viens d'énumérer; la même tête avec des yeux globuleux assez forts mais non transverses, un peu plus étroits que l'espace interoculaire avec la partie antérieure de la tête un peu avancée au-devant des yeux, les joues à peine divergentes, subparallèles, à peine plus courtes que le tylus; les fémurs postérieurs relativement courts dépassant à peine la suture postérieure du quatrième segment abdominal; le même opercule génital ♀ assez peu arqué sur son faite et ne dépassant pas l'extrémité de l'abdomen, joints à l'instabilité des quelques rares caractères différentiels observés précédemment, sont, je crois, des motifs suffisants pour que je ne cherche pas maintenant à établir des coupes qui ne pourraient du reste avoir une certaine valeur que lorsqu'on aura pu étudier de beaucoup plus grandes séries d'exemplaires.

Chez *R. fusca* Pall. de P., le sommet du tylus dépasse un peu plus le niveau antérieur des joues; les yeux à peine un peu plus gros et légèrement transverses sont aussi larges que l'espace interoculaire. Cette dernière, *R. fusca*, ressemble beaucoup à première vue à notre espèce européenne, dont elle a aussi presque exactement la taille et les dimensions relatives des diverses pièces; cependant ces deux espèces ne sauraient être confondues, même si elles portent des indications erronées de provenances fantaisistes comme cela a été le cas pour deux exemplaires des coll. du Muséum de Paris (coll. Noual-

hier) munis d'étiquettes vertes (américaines); l'une, sans autre indication plus exacte de provenance, se rapporte très sûrement à notre type européen *R. linearis* L.; l'autre, très probablement aussi, malgré une seconde étiquette écrite, je crois, de la main de Lethierry, indiquant « Cachocira Brésil », mais dont le métasternum n'est pas visible (caché sous une couche de colle trop épaisse), ce qui ne me permet pas d'être aussi affirmatif. Notre espèce européenne est facilement reconnaissable par la forme toute différente du métasternum ne se prolongeant nullement en arrière entre les hanches postérieures; par la tête avec les yeux globulaires non transverses, plus étroits que l'espace interoculaire, un peu comme chez *R. quadridentata* Stål, mais avec les joues plus atténuées en avant, mieux collées contre le tylus; par la forme de la dilatation antérieure du pronotum qui paraît rétrécie en avant en regardant l'insecte en dessus, tandis qu'elle paraît à côtés parallèles, non rétrécie en avant, chez les deux espèces américaines dont nous venons de nous occuper; et enfin, surtout par la corie plus courte, avec l'extrémité de la membrane n'atteignant jamais la dernière suture abdominale, tandis que chez toutes les espèces américaines du Nord et du Sud, que j'ai pu examiner jusqu'ici, l'extrémité de la membrane recouvre toujours très étroitement l'extrême base du segment génital et cache par conséquent très largement la dernière suture.

*R. UNIDENTATA* Stål. — A la description que j'ai donnée de cette espèce (*Bull. Soc. Sc. Bucarest* 1905, An. XIV, Nos 3 et 4, p. 397) il convient d'ajouter qu'il est fort possible que deux espèces soient confondues sous ce nom.

Comme je l'ai indiqué (*loc. cit.*) l'exemplaire du Musée de Stockholm qui m'avait été communiqué comme typique, provenant du Brésil, avait les appendices de 34 mill., c'est-à-dire un peu plus longs que l'abdomen. Chez un autre exemplaire non moins typique, de la série étudiée par Stål pour la création de son espèce et provenant de Montevideo qui m'a obligeamment été donné par le Musée de Stockholm, les appendices sont sensiblement plus courts que l'abdomen; le pronotum est très peu dilaté à sa base, à peine plus élargie que la partie antérieure derrière les yeux; beaucoup plus cylindrique que chez *R. macrophthalma* H.-S.; sa longueur est environ moitié ou à peine un peu moins de la moitié de la longueur de l'abdomen; les hanches antérieures sont un peu plus courtes que le pronotum avec leurs tibias subgéraux à la longueur du pronotum. Long. 34-40 mill.

J'ai du reste déjà constaté de ces différences, surtout dans la longueur des appendices, chez d'autres espèces; précédemment encore

chez *R. obscura* Montand., de sorte que je crois pouvoir passer outre sans y attacher plus d'importance pour le moment.

Tous les exemplaires de Montevideo et de Buenos-Aires des coll. du Muséum de Paris ont les appendices sensiblement plus courts que l'abdomen et offrent les autres particularités signalées plus haut, avec l'opercule génital ♀ dépassant faiblement en arrière la base des appendices.

**R. tuberculifrons**, nov. sp. — Grande, élancée, à pattes très longues et appendices courts.

Tête avec de gros yeux subglobuleux, un peu plus larges que l'espace interoculaire; milieu du vertex avec un fort tubercule obtus très visible entre les yeux; joues calleuses un peu divergentes en avant et dépassant un peu le niveau antérieur des yeux, à peine plus courtes que le tylus; l'espace entre la joue et l'angle antérieur de l'œil paraissant comme une échancrure assez profonde rappelant un peu ce que j'ai dit autrefois pour le genre *Amphischizops* Montand., *Bull. Soc. Sc. Bucarest*, 1898, An. VII, N° 1, p. 56-58 (5 du tirage à part), mais moins accentué, avec le pronotum subcylindrique et droit, non cintré ni aplati en dessous, très allongé, plus long que la moitié de la longueur de l'abdomen; la dilatation antérieure presque aussi large que la tête avec les yeux et presque aussi forte que la dilatation postérieure, cette dernière n'occupant que le tiers postérieur du pronotum, de sorte que le pronotum est très rétréci sur le tiers médian. Bord antérieur assez fortement relevé et bituberculé sur la marge derrière le vertex.

Cories longues avec la membrane recouvrant étroitement la dernière suture dorsale; appendices courts, à peine un peu plus longs que le pronotum. Opercule génital ♀ fortement cintré sur le faite et très allongé en pointe aiguë à l'extrémité qui dépasse sensiblement sous la base des appendices.

Hanches antérieures subégales aux trois quarts environ de la longueur du pronotum; fémurs antérieurs de la longueur du pronotum, avec une faible sinuosité très obtuse en dessous de chaque côté, près de l'extrémité; une assez forte dent médiane au côté inféro-interne et une dilatation médiane dentiforme, très obtuse, au côté inféro-externe; la partie basilaire du fémur depuis les dents médianes jusque vers la base avec deux rangées de très petits tubercules peu visibles, paraissant irréguliers, assez espacés, en dessous. Pattes postérieures très longues, l'extrémité des fémurs atteignant l'extrémité de l'abdomen.

Plaque métasternale à peu près de même forme que chez *R. ma-*

*crophthalma* H.-S., prolongée au milieu en arrière entre les hanches en une assez longue pointe étroite, recouvrant la plus grande partie du premier segment abdominal dont on n'aperçoit que l'extrémité.

Longueur du corps : 40-47 mill., des appendices 20 mill.

Guyane française (E. Rèche 1898) : M<sup>ls</sup> Tumuc Humac, Riv. Lunier (F. Geay 1898).

Cette grande espèce très allongée se distingue très facilement par le fort tubercule obtus du vertex, par les fémurs antérieurs paraissant bidentés au milieu, légèrement sinués en dessous à l'extrémité et par les deux rangées de petits tubercules de la tranche inférieure entre la base et les dents médianes. Elle ne saurait être confondue avec aucune des autres formes américaines connues jusqu'à présent.

Le Muséum de Paris possède aussi un autre exemplaire de forme très voisine de la précédente, malheureusement trop mutilé pour en donner une description complète et qui présente bien à peu près tous les caractères de *R. tuberculifrons* Montand.; même taille; même tête avec gros yeux visiblement plus larges que l'espace interoculaire; même longueur et même forme du pronotum; mêmes proportions de l'abdomen et pièce génitale ♀; mais qui en diffère cependant par la forme du vertex très obtusément relevé, sans tubercule apparent; par le bord antérieur du pronotum moins franchement bituberculé; par une unique dent médiane au côté inféro-interne des fémurs antérieurs, la petite dilatation médiane inféro-externe très obtuse, largement subarrondie; les petits tubercules entre la dent médiane et la base des fémurs nuls, réduits à de très petites aspérités très peu visibles; et surtout par la longueur des pattes postérieures très sensiblement moindre que chez l'espèce précédente, l'extrémité des fémurs atteignant à peine la dernière suture abdominale. Les appendices manquent et c'est à regret que je donne cette description sur un seul exemplaire mutilé qui n'est peut-être qu'une variété de l'espèce précédente; je l'ai cependant distingué sous le nom de **R. subinermis**, nov. sp.

Guyane française.

Elle ne saurait être confondue avec *R. brevicauda* Montand., du Brésil (*Bull. Soc. Sc. Buc.*, 1905, An. XIV, Nos 3 et 4, p. 391), qui est très sensiblement plus petite, les pattes postérieures courtes mais les antérieures beaucoup plus longues avec les hanches presque aussi longues et les fémurs beaucoup plus longs que le pronotum; le métasternum construit autrement, relevé longitudinalement au milieu, etc.



# CLAVICORNES NOUVEAUX

## DU GROUPE DES NÉCROPHAGES

par G. PORTEVIN

II<sup>e</sup> Mémoire (1)  
avec la planche 1.

Je dois d'abord signaler les rectifications suivantes à faire à mon premier travail (*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1903, p. 156-168).

1<sup>o</sup> *Nargus algiricus* Port. ne diffère pas spécifiquement de *N. notaticollis* Baudi. C'est sur la foi de Reitter, réunissant cette dernière espèce à *N. conjungens* Saulcy (Best. Tab. XII, p. 44), que j'ai décrit comme nouveau le *Nargus* d'Algérie. En réalité, ainsi que l'avait déjà fait remarquer Uhagon (*Ann. Soc. Esp.*, XIX, 1890, p. 79), *N. notaticollis* et *N. conjungens* sont deux espèces bien distinctes; *N. algiricus* doit tomber en synonymie de *N. notaticollis*.

2<sup>o</sup> Dans une note de la *Wiener Entomologische Zeitung*, 1905, p. 199, Reitter revendique avec juste raison la paternité du genre *Dissochaetus*, et des *D. Hetschkoi* et *Murrayi*. Connaissant parfaitement la langue allemande, je m'étais servi, pour mon travail, de la traduction française des *Necrophaga*, où rien n'indique que la note relative au genre *Dissochaetus* soit passée sous silence. D'où cette erreur, que je regrette.

A ce propos, je ne crois pas que la 3<sup>e</sup> espèce de *Dissochaetus* décrite par M. Reitter appartienne à ce genre. D'après sa description *D. glabricollis* devrait rentrer dans le genre *Eucatops* Portev.

3<sup>o</sup> Le nom de genre *Spathosternum*, employé par moi pour un Cholévien de Bolivie, existe déjà dans la nomenclature. Notre honorable collègue M. Régner, de Lorgues, m'a fait remarquer qu'il avait été employé par Krauss pour un Orthoptère de la famille des *Acridiidae*. Il devra être remplacé par **Sphaerocatops**, nom. nov.

### SILPHIDAE.

#### I. CHOLEVINI.

**Catopomorphus (Attaephilus) Cloueti**, n. sp. (A. Grouvelle in litt.). — *Anguste oblongus, postice attenuatus, sat nitidus*,

(1) Cf. *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1903, p. 156.

*pronoto opaco, brunneo-piceus, pedibus et antennis rufescentibus. Caput nitidum, punctatione parum profunda, sat densa; antennis basin prothoracis paulo superantibus, clava parum incrassata, compressa, articulo ultimo quam tribus praecedentibus simul longiore, ad apicem pallido. Pronotum opacum, tenuiter et densissime punctatum, antrorsum angustatum, angulis posticis acutis, ad apicem autem rotundatis, basi fere recta. Elytra antice fere parallela, deinde valde attenuata, conjunctim ad apicem rotundata, parum dense punctata, pube partim et seriatim hirta. ♂ Tarsis anterioribus parum expansis. — Long. 2,5 mill.*

1 exemplaire ♂, du Medjez-Amar : Mahouna 1400<sup>m</sup> (Clouet des Pes-ruches), collection A. Grouvelle.

Du groupe de *C. arenarius* Hampe, mais très distinct à première vue par sa forme très atténuée en arrière, son aspect brillant avec le pronotum mat, et sa pubescence soulevée régulièrement sériée. La ponctuation de la tête est superficielle et assez serrée; les antennes, plus claires à la base et à l'extrémité du dernier article, dépassent un peu la base du pronotum et présentent un article terminal très acuminé, légèrement plus long que les articles 8 à 10 ensemble. Le pronotum, mat, à ponctuation fine et très serrée, présente sa plus grande largeur à la base; celle-ci est presque droite avec les angles postérieurs aigus mais largement émoussés. Les élytres, de la largeur du pronotum à la base, sont presque parallèles dans leur premier tiers, puis longuement atténués jusqu'à l'extrémité où ils sont arrondis ensemble. La ponctuation est peu serrée et la strie suturale est seule visible, mais la pubescence bien fournie est partiellement relevée suivant des lignes longitudinales régulières, ce qui donne à l'insecte un aspect particulier.

**Catops Peyerimhoffi**, n. sp. — *Oblongus, sat elongatus, brunneo-niger, elytris, pedibus et antennarum basi rufo-testaceis, modice nitidus, tenuissime et densissime punctatus, pube lutea restitus. Caput fortiter et sparse punctatum, antennis rufis, clava brunnea, anguste incrassata, articulo 6<sup>o</sup> quadrato (♀). Pronotum parum transversum, postice angustatum, lateribus regulariter rotundatis, versus angulos posticos subobtusos haud sinuatis, basi in medio recta, ad latera utrinque subsinuata. Scutellum minutissimum. Elytra rufa, pube lutea ornata, coerulescente-pruinosa, lateribus rotundatis, ad apicem conjunctim rotundata, tenuiter et sat dense punctata, stria suturali impressa, alteris obsoletis. Pedes omnino rufo-testacei, tibiis posterioribus parce et breviter spinosis. — Long. 3,25 mill.*

Un indiv. ♀, de Pétra (Arabie Pétrée), recueilli par M. P. de Peyerimhoff.

Par la forme de ses antennes et de son pronotum et par sa pubescence jaune, cette espèce se place dans le voisinage de *C. brunneipennis* Sahlb., de Laponie, que je ne connais pas en nature. L'insecte est étroitement allongé, paraissant, à cause de la pruinosité des élytres, brun avec la base de ceux-ci rousse, quand on le voit d'arrière en avant; mais lorsque l'on tourne la tête vers soi, les élytres apparaissent avec leur véritable couleur qui est rousse (1). Les antennes, d'un roux clair sur les premiers articles, se rembrunissent graduellement jusqu'au 6<sup>e</sup> article, le reste de l'antenne étant uniformément brunâtre. Elles sont déliées, mais pas très allongées, avec le 6<sup>e</sup> article carré. Le pronotum, à ponctuation très fine et très serrée, est visiblement rétréci en arrière et régulièrement arrondi sur les côtés, mais ceux-ci ne sont nullement sinués près des angles postérieurs; la base, coupée droit au milieu, est relevée et subsinuée près des côtés, de sorte que les angles postérieurs sont légèrement obtus. L'écusson est très petit; les élytres, aussi larges aux épaules que la base du pronotum, ont leurs côtés arqués avec leur plus grande largeur juste avant leur milieu. Ils sont aussi finement mais moins densément ponctués que le pronotum, avec la strie suturale bien marquée, et des vestiges de stries peu visibles vers l'extrémité. Les pattes, en entier d'un roux clair, portent, sur les tibias postérieurs, quelques épines courtes et peu nombreuses.

### **Paracatops**, nov. gen.

*Mesosternum haud carinatum*. *Elytra strigosa*. *Palpi articulo 2<sup>o</sup> lato, 3<sup>o</sup> minutissimo*.

Par ses élytres strigueux parallèlement à leur base et son mésosternum simple, ce genre fait le passage entre les *Catops* et les *Ane-madus*. Il se distingue à la fois des uns et des autres par la forme singulière de ses palpes maxillaires dont le 2<sup>e</sup> article est dilaté en ovale large et le dernier étroit et très court.

Je crée ce genre pour *Choleva antipodum* Kirsch (*Deutsch. Ent. Zeitschr.* 1877, p. 114), d'Auckland; 1 ♂ et 1 ♀ communiqués par M. A. Grouvelle sous le nom de collection de *Choleva oceanica* Dupont, répondent bien à la description de Kirsch. Le ♂, en particulier, présente le

(1) Cette particularité se retrouve chez le *Catops bicolor* Port., de Dardjeling, qui présente d'ailleurs quelque ressemblance avec le *C. Peyerimhoffi*, mais s'en éloigne par ses antennes fortement claviformes.

caractère des tibias antérieurs étroits à la base puis brusquement élargis après une petite entaille, et la carène dentiforme du 4<sup>e</sup> segment abdominal. Mais l'auteur n'a pas vu le remarquable caractère des palpes, non plus que la fovéole obsolète antéscutellaire du pronotum.

Les 2 exemplaires que j'ai vus étaient étiquetés « Australie ».

**Dissochaetus dilutus**, n. sp. — *Oblongus, nitidus, brunneo-rufus, pronoto rufo, elytris ad basin rufis. Caput antice valde rufescens, fortiter punctatum, pube hirta; antennis paulo basin prothoracis superantibus, rufo-testaceis, articulis 6-10 brunneis. Pronotum transversum, postice vix angustatum, tenuiter punctatum, pube griseo-lutea vestitum. Elytra tenuiter transversim strigosa, stria suturali impressa, rufa, postice infuscata et pruinosa, pube griseo-lutea sat longe vestita. Pedes testacei, tarsi dilutioribus.* — Long. 2 3/4 mill.

1 ♂ et 1 ♀, de Bolivie, acquis de Staudinger.

Remarquable surtout par sa coloration générale claire et son aspect brillant qui rendent cette espèce facile à reconnaître dans le genre.

**D. latus**, n. sp. — *D. curto* Port., *similis, sed minus opacus, pronoto obscure rubescente, non impresso, elytris antice maculatis, pedibus omnino rufis, praesertim divergens.* — Long. 2,5 mil.

3 exemplaires, de Bolivie, acquis de Staudinger.

Rappelle assez bien *D. curtus* Port., du même pays, mais il est plus brillant, un peu moins large, avec le pronotum moins arrondi sur les côtés, présentant sa plus grande largeur plus près de la base et non impressionné. Les antennes sont obscures avec la base et le dernier article clairs, les élytres moins courts, plus nettement strigieux en travers, avec la pubescence soulevée plus visible; une macule rouge mal définie apparaît dans la région scutellaire.

**D. magnicornis**, n. sp. — *Minutus, oblongus, fere omnino rufus, parum nitidus, pube griseo-lutea longe vestitus, elytris postice infuscatis et pruinosis, antennis elongatis, crassis, vix in medio brunneis. Caput brunneum antice rufum; antennis rufis, validis, basin prothoracis superantibus, clava paulo infuscata, crassa, articulo ultimo sat longe acuminato, luteo. Pronotum rufum, densissime punctatum, postice haud angustatum, angulis posticis rectis. Elytra ovata, ad basin valde rufa, deinde infuscata, ad apicem separatim rotundata, sat fortiter et dense transversim strigosa. Subtus pedesque omnino rufa.* — Long. vix 2 mill.

1 ♂, du Guatemala.

**Anemadus brunneicollis**, n. sp. — *Oblongo-ovatus, sat nitidus, omnino rufus, capite nigro, prothorace in medio brunneo, pube griseo-lutea indutus. Caput tenuiter et dense punctatum, antennis brunneis, ad basin dilutioribus, basin prothoracis paulo superantibus, clara sat incrassata, articulo ultimo abrupte acuminato, elongato. Prothorax lateribus regulariter rotundatis, non sinuatis, basi bisinuata, angulis posticis obtusis, dense et tenuiter punctatus. Elytra ovata, paulo depressa, stria suturali profunda, fortiter transversim strigosa. Pedes rufo-brunnei. ♂ Tibiis intermediis leviter incurvatis, posterioribus rectis, tarsis anterioribus tribus primis articulis, intermediis duobus primis articulis expansis.* — Long. 2,9 mill.

1 ♂, de Bolivie : Cochabamba.

Je range provisoirement cette espèce dans le genre *Anemadus* Reitt., à cause de son mésosternum finement caréné, de ses élytres striolés en travers et des épérons de ses tibias courts ; mais elle se sépare des autres espèces du genre par divers caractères secondaires, en particulier par la dilatation plus forte des deux premiers articles des tarses intermédiaires du ♂. Elle est par contre étroitement voisine de *Choleva fastidiosa* Fairm., du Chili, que je rapporte également, après examen du type, au genre *Anemadus* <sup>(1)</sup>.

### **Adelopsis**, nov. gen.

*Gen. Adelops* Tellk., *affinis, oculis autem nullis, antennis articulo ultimo excavato, elytris truncatis, transversim strigosis.*

Malgré leur grande affinité, les genres *Adelops* Tellk. et *Ptomaphagus* Ill. ne peuvent pas être réunis ; la forme différente de la carène mésosternale et le mode d'insertion des antennes les différencient suffisamment. De même je ne puis attribuer ni à l'un, ni à l'autre genre, l'insecte pour lequel je crée le genre *Adelopsis*. Il a bien le faciès d'un *Ptomaphagus*, mais outre que les strigosités des élytres sont parallèles à la base, sa carène mésosternale élevée et tranchante, et ses antennes insérées dans des échancrures latérales de la tête indiquent une parenté évidente avec le genre *Adelops*. Il s'en distingue par la forme de ses antennes, qui sont courtes, épaisses, à massue peu tranchée et à

(1) Le type de cette dernière espèce se trouve actuellement dans la collection de M. A. Grouvelle, avec celui de *Choleva transversestrigosa* Fairm. Quant à *Choleva cribellata* Fairm., décrite en même temps que les deux précédentes, je n'ai pu en retrouver le type. Nous verrons plus loin, aux *Aggrini*, la véritable place de *C. transversestrigosa*.

dernier article tronqué carrément et excavé en avant en forme de cuiller.

**A. heterocera**, n. sp. — *Omnino rufo-testacea, ore et apice tibiarum brunneo, ovata, parum convexa, pube luteo-sericea induta. Caput tenuissime et dense punctatum, antennis rufis, ad basin dilutionibus, basin prothoracis non attingentibus, clava parum indicata, articulo ultimo ad apicem truncato, ectus longitudinaliter excavato. Pronotum obsolete punctatum, vix perspicue transversim strigosum, lateribus regulariter antice rotundatis, angulis posticis acutis et productis, basi bisinuata. Elytra ovata, lateribus parum rotundatis, postice attenuata, ad apicem truncata, angulo suturali paulo producto, transversim strigosa, stria suturali impressa, alteris nullis. Pedes testacei, tarsis sat crassis. ♂ Tarsis anterioribus 4 primis articulis expansis, intermediis simplicibus.* — Long. : 1,8 mill.

3 ♂, de Cochabamba (Bolivie), recueillis par Germain.

**Ptomaphagus pallidicornis**, n. sp. — *Brunneus, pronoto rufescente, pube lutea tenuiter vestitus, antennis omnino luteo-ferrugineis. Caput laeve, antennis basin prothoracis non attingentibus, sat crassis, clava compacta, ultimo articulo obtuso, fere ad apicem rotundato. Pronotum transversum, antice angustatum, tenuiter transversim strigosum, basi fere recta, angulis posticis subobtusis, non productis. Elytra brunnea, ad apicem dilutionibus, lateribus parum rotundatis, ad apicem truncata, angulis autem rotundatis, oblique transversim strigosa. Pedes brunneo-rufi, tibiis inermibus, ad apicem dilatatis, tarsis gracilibus, ferrugineis.* — Long. 1,7 mill.

1 ♀, de Kendy (Ceylan).

Cette espèce a le facies d'un petit *P. sericatus* Chaud., mais elle est facilement reconnaissable à ses antennes épaisses terminées en pointe très obtuse et entièrement jaunes. La tête, à un très fort grossissement, est finement striolée en travers, les antennes, qui atteignent à peu près les 2/3 du prothorax sont épaisses dans toute leur longueur, de sorte que la massue n'est pas très tranchée, le 8<sup>e</sup> article est à peu près aussi large que les articles contigus; enfin le dernier, peu allongé, est très brièvement terminé par une petite pointe obtuse, ce qui le fait paraître presque arrondi à l'extrémité. Les pattes ont aussi une conformation particulière : les tibias, grêles à la base, sont élargis vers l'extrémité, et les tarses sont plus étroits que d'habitude.

## II. COLONINI.

**Colon sulcicolle**, n. sp. — *Breviter ovale, subdepressum, sat nitidum, corpore nigro, elytris, pronoto capiteque brunneo-rufis, pedibus rufis, pronoto in medio canaliculato. Caput leviter et tenuiter punctatum, pube rufescente vestitum, antennis brevibus, dimidium prothoracis vix attingentibus, brunneis, ad basin rufis, clava fusiformi, compacta, articulo ultimo obtuso, quam praecedenti minus lato. Pronotum parum transversum, lateribus rotundatis, basi valde rotundata, angulis posticis fere rotundatis, disco canaliculato. Scutellum minutissimum. Elytra densissime punctata, transversim irregulariter strigosa, ad apicem subtruncata, stria suturali impressa. ♂ Tibiis anterioribus rectis, ad apicem parum dilatatis, tarsis valde expansis, femoribus posterioribus spina truncata armatis, angulo externo late dentato, tibiis ad basin gracilibus, dimidium versus abrupte dilatatis et leviter incurvatis, tursis sat elongatis.* — Long. 1,7 mill.

1 ♂, Cap de Bonne-Espérance (Raffray), donné par M. Ch. Alluaud.

Cette espèce est très remarquable par son facies qui rappelle celui des *Ptomaphugus*. La ressemblance est complétée par les fines stries obliques des élytres, qui ne sont pas cependant aussi régulières que dans ce dernier genre. Le pronotum canaliculé, les tarsi antérieurs du ♂ plus larges que le sommet des tibias, le corps déprimé, constituent un ensemble de caractères qui légitiment la création d'un sous-genre **Platycolon**, subg. nov. pour cette espèce.

C'est le premier représentant du genre décrit de l'Afrique australe.

## IV. AGYRTINI.

**Eupelates**, nov. gen.

*Gen. Pelates* Horn., *similis, elytris autem transversim strigosis, pube hirta, antennis gracilibus, clava interrupta.*

Je crée ce genre pour *Choleva transversestrigosa* Fairm., du Chili, qui appartient en réalité aux *Agyrtini*, à cause du dernier article de ses palpes maxillaires cylindrique, de ses hanches postérieures rapprochées, de sa tête non tronquée derrière les yeux, etc...

Les antennes ont une massue de 5 articles, le 2<sup>e</sup> (8<sup>e</sup>) petit, le mésosternum n'est pas caréné et sépare très peu les hanches intermédiaires, le corps est en ovale long comme la plupart des Choléviens. Le ♂ a les tarsi antérieurs fortement dilatés, les intermédiaires avec le premier article visiblement dilaté; le 5<sup>e</sup> arceau abdominal est régulièrement

et peu profondément échancré en dessous, et le 6<sup>e</sup> arceau apparaît dans cette échancrure sous la forme d'un segment presque rond profondément et largement échancré lui-même (1).

### **Dasytelates**, nov. gen.

*Præcedentis generis valde affinis, tarsi intermediis maris simplicibus, ultimo segmento abdominis integro præsertim divergens.*

Les principaux caractères de ce nouveau genre sont les mêmes que ceux du précédent. Mais les caractères du ♂ ne permettent pas de les réunir. Le faciès aussi est tout différent : tandis que *Eupelates* rappelle les *Catops*, *Dasytelates* a la forme d'un *Anemadus*.

**Dasytelates gracilis**, n. sp. — *Anguste elongatus, brunneus, pronoto dilutiore, præsertim ad latera, parum nitidus, pube elongata, partim hirta indutus. Caput antice rufum, fortiter et dense punctatum, antennis rufis, sat longe setosis, elongatis, basin prothoracis superantibus, clava infuscata, parum incrassata, articulo ultimo elongato, obtuse acuminato. Pronotum rufo-brunneum, ad latera rufum, tenuiter punctatum, lateribus rotundatis, angulis posticis obtusis, basi in medio breviter bisinuata. Elytra elongata, lateribus parum rotundatis, postice attenuata, stria suturali impressa, transversim fortiter strigosa. Pedes rufo-brunnei, tarsi gracilibus, dilutioribus, tibiis tenuiter spinosis. ♂ Tarsi anterioribus expansis, intermediis simplicibus. — Long. 2,8 mill.*

Plusieurs exemplaires ♂ ♀, du Chili (Strobl.).

Espèce allongée, peu brillante, à longue pubescence fauve grossière, redressée en partie, brun-roussâtre avec le pronotum plus clair, surtout sur les bords. Tête assez longue, rousse en avant, à grosse ponctuation serrée. Antennes sensiblement plus longues que la tête et le prothorax, rousses à la base, à 1<sup>er</sup> article assez gros et allongé, le 2<sup>e</sup> également gros et un peu plus court, les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> grêles et allongés, le 6<sup>e</sup> de peu plus long que large, le 7<sup>e</sup> large et presque carré, le 8<sup>e</sup> plus étroit mais également presque carré, les 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> comme le 7<sup>e</sup>, le 11<sup>e</sup> allongé et terminé en pointe émoussée ; elles sont pubescentes et assez longuement sétosellées. Pronotum à fine ponctuation peu visible sous la pubescence, peu transverse, arrondi sur les côtés, mais plus étroit en avant, à angles postérieurs un peu obtus et base brièvement sinuée de chaque côté du milieu. Élytres allongés, aussi larges à la

(1) Les types de *C. transversestrigosa*, au nombre de deux, étaient des ♂. L'un d'eux m'a été aimablement donné par M. A. Grouvelle.

base que le prothorax, un peu arrondis sur les côtés, puis atténués en arrière, sans autre trace de strie que la suturale, laquelle est profondément imprimée d'un bout à l'autre, fortement strigueux en travers, et couverts d'une pubescence un peu ondulée et demi soulevée surtout sur les côtés. Pattes assez longues, pubescentes, à tibias intermédiaires et postérieurs pourvus d'épines courtes et grêles assez nombreuses; tarses grêles, pubescents. ♂ Tarses antérieurs à quatre premiers articles dilatés, le 5<sup>e</sup> étroit, aussi long que les autres réunis, les autres tarses simples.

### **Agyrtodes**, nov. gen.

*Corpus pubescens, elytra transversim strigosa, haud striata; mesosternum carinatum; antennae clava interrupta; ♂ tarsis anterioribus tribus primis articulis expansis.*

**Agyrtodes ovatus**, n. sp. — *Late et breviter ovatus, omnino rufus, pube grisea vestitus, elytris transversim strigosis. Caput sat magnum, oculis prominentibus, antennis rufis, pilosis, gracilibus, basin prothoracis superantibus, clava parum crassa, laxa, articulo ultimo obtuso. Pronotum antrorsum angustatum, lateribus rotundatis, basi utrinque sinuata, angulis posticis rectis. Elytra lateribus rotundatis, ad apicem separatim rotundata, stria suturali impressa. Pedes rufi, tibiis tenuiter spinosis, magnis calcaribus armatis, intermediis versus apicem dilatatis, intus fere angulatis, posterioribus leviter incurvatis, tarsis elongatis. ♂ Abdomine 5<sup>o</sup> segmento profunde et angulose emarginato, postice angustissime marginato, 6<sup>o</sup> minuto, longe et anguste inciso.* — Long. 2,7 mill.

1 ♂, du Chili, ma collection.

Cette espèce est bien caractérisée par sa forme courte et large, unique dans le groupe, en même temps que par la forme des derniers arceaux abdominaux du ♂. Le 5<sup>e</sup> segment est profondément échancré en triangle, avec son bord postérieur très finement rebordé; dans cette échancrure apparaît le 6<sup>e</sup> segment, relativement grand, brièvement conique et longuement fendu en dessous. La ♀ est inconnue.

## V. LIODINI.

### **Isoplastinus**, nov. gen.

*Gen. Isoplastus Horn, valde affinis, coxis intermediis valde disjunctis, tibiis omnibus spinosis, divergens. Antennae 10-articulatae, in sulco sub capite receptae, clava triarticulata.*

Ce genre est très voisin du genre *Isoplastus* Horn, de l'Amérique du Nord, dont il possède les antennes de 10 articles à massue triarticulée, le mésosternum simple, et la formule tarsale, mais le mésosternum est large entre les hanches intermédiaires, tous les tibias sont fortement épineux, les élytres sont couvertes d'une forte ponctuation dans laquelle les stries des élytres sont à peine visibles.

**Isoplastinus Alluaudi**, n. sp. — *Omnino rufus, convexus, subglobosus, glaber, fortiter punctatus. Caput latum, dense punctatum, antice brunneo-marginatum, mandibulis exsertis, brunneis, oculis minutis, vix prominulis, clypeo in medio valde emarginato, antennis curtis, rufis, clava compressa. Pronotum transversissimum, dense punctatum, lateribus et angulis valde rotundatis. Scutellum sat magnum, punctatum. Elytra fortiter punctata, obsolete striato-punctata, ad apicem separatim rotundata. Subtus sparse et longe pilosus, alis mesosternalibus grosse punctatis, abdomine tenuiter punctato. Pedes breves, tibiis dilatatis, extus spinosis, tarsis curtis, incrassatis.* — Long. 2 mill.

1 ♀, de Zanzibar (Raffray), donné par M. Ch. Alluaud, auquel je suis heureux de dédier le premier Anisotomide connu de l'Afrique australe.

Entièrement roux, presque globuleux, glabre, peu luisant et fortement ponctué. La tête assez large est densément ponctué, lisérée de brun en avant, avec les mandibules brunes assez longues, les yeux petits, peu proéminents, le clypeus largement échancré au milieu. Les antennes sont rousses, à peine un peu enfumées sur les deux premiers articles de la massue, qui est large, comprimée et ovale. Pronotum très transverse, avec les côtés, la base et tous ses angles largement arrondis. L'écusson est assez allongé et densément ponctué. Les élytres sont vaguement striés-ponctués, la ponctuation des stries se perdant en avant vers l'écusson dans celle des intervalles; ils sont séparément arrondis à l'extrémité. Le dessous est brun, avec les côtés du métasternum grossièrement, l'abdomen finement ponctué, le tout à poils épars assez longs. Cette même pilosité se retrouve sur les épipleures, où elle est plus courte, et sur les fémurs et les tibias.

Les pattes sont roux-clair, courtes, épaisses, dilatées; les tibias antérieurs sont pourvus de quelques épines fines, les intermédiaires d'une double rangée de fortes dentelures épineuses, les postérieurs également, mais les dentelures sont en moins grand nombre. Les tarse de 5, 4, 4 articles sont courts et épais.

**Agathidium (Cyphocele) Grouvellei**, n. sp. — *Nigrum, nitidum, convexissimum, antennis clava elongata, elytris impunctatis,*

*stria suturali nulla. Caput obsolete punctulatum, oculis minutis, convexis, temporibus haud inflatis, antennis nigris, ad basin rufescentibus, clava elongata, articulo ultimo longe acuminato, luteo. Pronotum disco laeve, ad latera dense punctulatum. Elytra obsolētissime punctata, fere laevigata. Pedes rubri.* — Long. (capite expanso) : 2,6 mill. (capite retracto) 1,8 mill.

Sumatra : Palembang ; Birmanie : Ascinū Ghecū, 1400 à 1500 m. (L. Fea).

Assez semblable à *A. laevigatum* Er., mais bien distinct par la massue des antennes allongée, dont le dernier article est très acuminé. La marge des élytres est aussi pourvue d'une longue pilosité peu fournie et fugacé, caractère qui se retrouve à un degré moins marqué chez les espèces européennes. La tête est superficiellement et éparsement ponctuée, avec des yeux petits assez saillants et les tempes non renflées ; les antennes sont noires, à base rougeâtre, et sont remarquables par une massue allongée, noire, dont le dernier article est jaune. Le pronotum est lisse sur le disque, assez densément et finement ponctué sur les côtés. Les élytres paraissent lisses, mais, à un fort grossissement, ils sont obsolètement ponctués ; la strie suturale manque complètement.

**Agathidium (Saccoceble) microps**, n. sp. — *Omnino rufotestaceum, convexissimum, nitidum, impunctatum. Caput latum, fere rotundatum, oculis minutis, temporibus angulose inflatis, epistomate delimitato, antennis validis, rufis, pubescentibus et pilosis, articulo 3<sup>o</sup> elongato, clava valde incrassata. Pronotum luteribus angulisque valde rotundatis, obsolētissime punctulatum. Elytra impunctata, ad apicem acute conjuncta, stria suturali antice evanescente. Subtus paulo infuscatum, pube lutea breviter ornatum. Pedes rufi. ♀ Tarsis omnibus 4-articulatis.* — Long. (capite expanso) 3,25 mill.

1 exemplaire, de Kioto (Japon).

De même que *A. subcostatum* Port., du Japon central, cette espèce ne présente que 4 articles à tous les tarsi chez la ♀. Comme d'autre part ces deux espèces se rattachent par leurs tempes renflées au sous-genre *Saccoceble*, je ne crois pas qu'il soit utile de les en séparer, mais il devient nécessaire d'élargir la formule de ce sous-genre, et d'y admettre des espèces à tarsi antérieurs 4-articulés chez la ♀.

Entièrement roux-testacé (peut-être immature), très convexe, brillant et sans ponctuation. La tête presque ronde présente des yeux très petits derrière lesquels les tempes sont dilatées en angle obtus ; l'épi-

stome est délimité par une ligne semi-circulaire bien visible; les antennes, robustes, sont couvertes d'une courte pubescence dorée et garnies de longs poils de même couleur; leur 3<sup>e</sup> article est aussi long que les trois suivants ensemble, la massue concolore, de 5 articles dont le 2<sup>e</sup> est très petit, présente un article terminal en pointe obtuse. Le pronotum très transverse est fortement arrondi sur les côtés et à tous les angles; à un fort grossissement, il présente une ponctuation écartée extrêmement fine. Les élytres sont réunis en arrière en forme d'ogive, ils sont imponctués et présentent une strie suturale remontant jusqu'aux 2/3.

En dessous, l'insecte est un peu rembruni sur le mésosternum, le métasternum et l'abdomen; ces parties sont également couvertes d'une courte pubescence jaune qui se retrouve aussi sur les pattes; le mésosternum n'offre aucune trace de carène.

Il n'y a pas de points de ressemblance entre cet *Agathidium* et les deux espèces déjà décrites du Japon. Il se distingue de toutes les autres espèces décrites par ses yeux très petits et la forme de ses tempes.

## VII. SCOTOCRYPTINI.

Le groupe des *Scotocryptini* a été isolé pour la première fois par Reitter (Bestimm. Tabell. *Necrophagu*, p. 91) et ainsi caractérisé :

Point d'yeux. Tarses de 3 articles. Antennes à massue de 5 articles dont le 2<sup>e</sup> est petit. Ventre composé de 5 arceaux.

Il ne comprenait jusqu'à ce jour que le genre *Scotocryptus* Girard (*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1874) = *Apharia* Reitter (*Verh. zool. bot. Gesells. Wien*, 1881) dont les espèces vivent dans les nids des abeilles sauvages du genre *Melipona*, dans l'Amérique centrale et méridionale. Voici les descriptions de deux nouveaux genres :

### **Scotocryptodes**, nov. gen.

*Corpus fere triangulare, oculis nullis, antennis clava sat elongata, tibiis compressis, pubescentibus, tarsis 3-articulatis, articulo 1<sup>o</sup> elongato, 2<sup>o</sup> 3<sup>o</sup>que simul aequali, 2<sup>o</sup> minuto, 3<sup>o</sup> elongato. ♂ Tarsis anterioribus et intermediis articulo 1<sup>o</sup> valde expanso. ♀ Omnibus tarsis simplicibus.*

La forme du corps rappelle le genre *Scotocryptus*, mais la massue des antennes beaucoup plus grêle, les tibias comprimés et pubescents, et surtout la dilatation du premier article des tarses antérieurs et intermédiaires du ♂, séparent nettement ce nouveau genre.

**Scotocryptodes Germaini**, n. sp. — *Breviter ovalis, parum convexus, postice triangularis, omnino rufo-testaceus, paulo pellucens, glaber, opacus. Caput latum, nitidum, leviter et sparse punctatum, epistomate semicirculari, antennis gracilibus, basin prothoracis attingentibus, pilosis. Pronotum antice emarginatum, lateribus rotundatis, angulis posticis rectis, basi utrinque leviter sinuata. Scutellum invisibile. Elytra triangularia, stria suturali nulla, margine laterali carinata. Pedes rufi, tibiis compressis, pube aurea breviter ornatis.* — Long. 2,5-2,9 mill.

Bolivie : Cochabamba (Germain), plusieurs exemplaires ♂ ♀.

En ovale court, peu convexe, presque triangulaire, entièrement roux testacé, un peu transparent <sup>(1)</sup>, mat un peu soyeux, sauf sur la tête. Calle-ci est large, brillante, très finement et éparsement ponctuée, avec l'épistome délimité par une ligne semicirculaire; les antennes, de la longueur de la tête et du corselet, sont un peu pileuses, le 1<sup>er</sup> article est gros et court, le 2<sup>e</sup> plus étroit mais pas plus long, le 3<sup>e</sup> moitié plus long que le 2<sup>e</sup>, les 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> à peu près égaux; courts et presque globuleux, le 7<sup>e</sup> à peine plus long et beaucoup plus large, le 8<sup>e</sup> un peu moins large que le 7<sup>e</sup>, les 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> de la largeur du 7<sup>e</sup>, le dernier obtusément acuminé. Pronotum carrément échancré en avant pour loger la tête, à base largement et faiblement sinuée de chaque côté, avec les côtés largement arrondis depuis la base, et les angles postérieurs droits. Écusson invisible. Élytres soyeux, sans ponctuation ni pubescence, comme le pronotum, sans aucune strie, avec les côtés arrondis en ogive de la base au sommet, et l'arête latérale en carène tranchante. Pattes rousses, tibiais un peu aplatis, couverts, ainsi que les tarses, d'une fine pubescence dorée. ♂ Tarses antérieurs et intermédiaires à premier article fortement dilaté en palette presque ronde, le 2<sup>e</sup> très petit; les postérieurs à premier article allongé, égal aux deux autres réunis. ♀ Tous les tarses simples.

### **Synaristus**, nov. gen.

*Corpus oblongo-ellipticum, oculis nullis, antennis clava modice elongata, articulo ultimo truncato, tibiis compressis glabris, extus autem pilosissimis, tarsis tri-articulatis, articulo primo tertio aequali, 2<sup>o</sup> minimo.*

(1) En tournant vers soi la tête de l'insecte, la tête et le pronotum apparaissent d'un roux un peu brun, les élytres jaunes avec la suture étroitement rembrunie.

Le corps en ovale oblong également arrondi aux deux extrémités rappelle franchement le facies des *Liodinae*. La pilosité de l'arête externe des tibias, la longueur relative des articles des tarse, la forme des antennes différencient bien ce genre du précédent.

**Synaristus pilosus**, n. sp. — *Oblongo-ovalis, convexus, omnino rufus, nitidus, elytris opacis. Caput latum, glabrum, leviter et obsolete punctatum, antennis basin prothoracis non attingentibus, pilosis, clara parum incrassata, articulo 8° vicinis fere aequali. Pronotum transversum, glabrum, antice parum angustatum, angulis posticis rotundatis. Elytra oblonga, subparallela, conjunctim ad apicem rotundata, opaca, pube duplici vestita. Abdomen pube lutea sat dense indutum. Pedes sat breves, rufi, tibiis compressis, glabris, extus autem pilis numerosis ornatis.* — Long. 3,4 mill.

1 ex., de Marcapata (Pérou).

En ovale également arrondi aux deux extrémités, entièrement roux-tastacé, brillant sur la tête et le pronotum et mat sur les élytres. Tête large, glabre, enchâssée dans le pronotum, finement et obsolètement ponctuée, épistome délimité par une ligne angulée sur les côtés. Antennes atteignant les  $\frac{3}{5}$  du pronotum, pileuses, à massue peu tranchée, le 1<sup>er</sup> article gros, le 2<sup>e</sup> étroit et court, le 3<sup>e</sup> mince et long, les articles 4, 5 et 6 presque globuleux, le 7<sup>e</sup> de peu plus large, le 8<sup>e</sup> un peu plus étroit, les articles 9, 10, 11 transverses, le dernier, le plus gros, tronqué. Pronotum transverse, peu rétréci en avant, à côtés arrondis, les angles postérieurs très émoussés. Élytres oblongs à peine aussi larges que le pronotum, presque parallèles, avec les épaules arrondies, largement arrondis ensemble à l'extrémité, sans stries même la suturale. Ils sont mats, garnis d'une fine pubescence courte serrée et couchée surmontée de longs poils dressés nombreux. Pattes assez courtes, tibias aplatis, glabres, garnis le long de l'arête externe de très nombreux poils subhérissés. Tous les tarse de l'exemplaire unique sont simples et rien ne permet de conclure quant à son sexe.

Matthews a décrit (*Biologia Cent. Am. Col. vol. II, pl. I, p. 81*) un *Scotocryptus inquilinus* trouvé dans un nid de *Melipona* au Guatemala, lequel, à son témoignage même, diffère considérablement de *S. meliponae* Girard. Il apparaît en effet, tant d'après la description de cette espèce que par sa figure (loc. cit. pl. III, fig. 4), que des caractères essentiels la distinguent du genre *Scotocryptus*, si bien que je crois pouvoir l'en séparer pour former un genre nouveau que je dénommerai **Parabystus**, nov. gen. A défaut d'indications plus précises, ce nouveau genre peut être ainsi caractérisé :

*Corpus hemisphaericum, elytris irregulariter strigosis, oculis nullis, antennis clava incrassata, tibiis posterioribus intus spinosis, pronoto antice haud emarginato, scutello sat magno.*

D'autres caractères pourraient certainement être tirés de la conformation des tarse, si l'on connaissait le sexe des deux exemplaires typiques de Matthews.

TABLEAU GÉNÉRIQUE DES *Scotocryptini* ACTUELLEMENT CONNUS.

- |  |                             |
|--|-----------------------------|
| 1. Corps subtriangulaire, élytres sans sculpture, à pubescence seulement pruineuse.....  | 2.                          |
| — Corps ovale ou ovale-oblong, élytres à pubescence en partie redressée, ou irrégulièrement strigieuses.....                         | 3.                          |
| 2. Scutellum visible. Tibias cylindriques ♂. Tarses antérieurs et intermédiaires simples.....  | <b>Scotocryptus</b> Gir.    |
| — Scutellum nul. Tibias comprimés. ♂ Tarses antérieurs et intermédiaires à premier article dilaté en palette presque circulaire..... | <b>Scotocryptodes</b> Port. |
| 3. Élytres à pubescence double en partie dressée.  | <b>Synaristus</b> Port.     |
| — Élytres glabres, à surface irrégulièrement strigieuse.....   | <b>Parabystus</b> Port.     |

CATALOGUE DES ESPÈCES.

Genre **Scotocryptus** Girard, *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1874, p. 574.

*Apharia* Reitter, *Verh. zool. bot. Gesells., Wien*, 1881, p. 87.

1. *meliponae* Girard, *loc. cit.* — *obscurus* Sharp, *C<sup>tes</sup> R. Soc. Ent. Belg.* 1885, p. XXI.  
Guyane; Mexique (Diguët, coll. du Muséum de Paris); avec *Melipona scutellaris* Latr. et *fulvipes* Guér.
2. *melitophilus* Reitter, *Verh. z. b. Gessells. Wien*, 1881, p. 88 (note).  
Brésil.
3. *parasitus* Reitter, *Verh. zool. bot. Gessells. Wien*, 1881.  
Brésil : Blumenau.
4. *Goeldii* Wasmann; *Deuts. Ent. Zeitschr.*, 1899, p. 411.  
Para, avec *Melipona mutata* Lap.

Genre **Scotocryptodes** Port.

1. *Germaini* Port.  
Bolivie : Cochabamba (Germain).  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, LXXVI [1907].

Je n'ai aucune indication sur les mœurs de cette espèce et de la suivante : il est très probable qu'elles sont analogues à celles des *Scotocryptus* et *Parabystus*.

Genre **Synaristus** Port.

1. *pilosus* Port.

Pérou : Marcapata.

Genre **Parabystus** Port.

*Scotocryptus* || Matthews (nec Girard), Biol. Cent. Am.

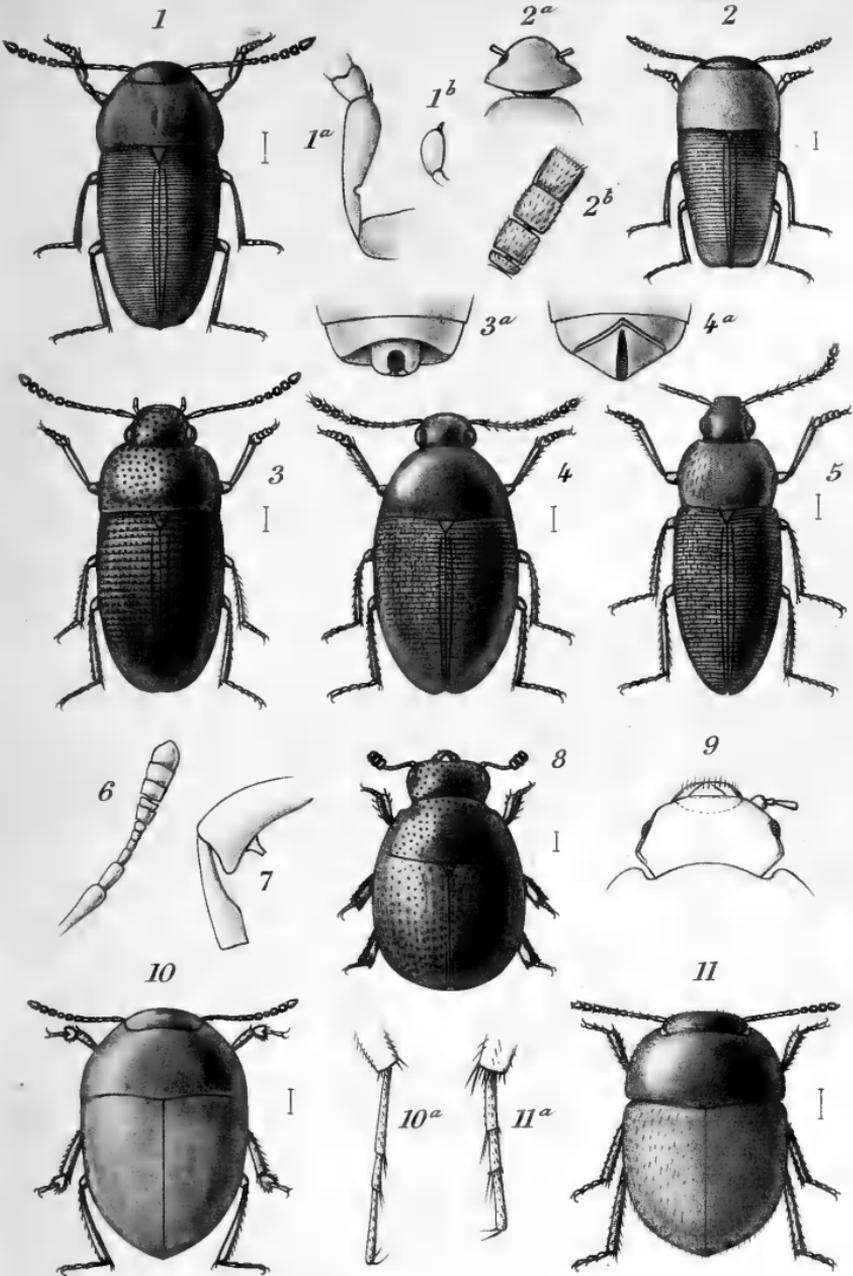
Col. vol. II, Pt. I, p. 80.

1. *inquilinus* Matthews, loc. cit. p. 44, pl. 3, fig. 4.

Guatemala : Cerro Zunil (Champion). Dans un nid de *Melipona*.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 1.

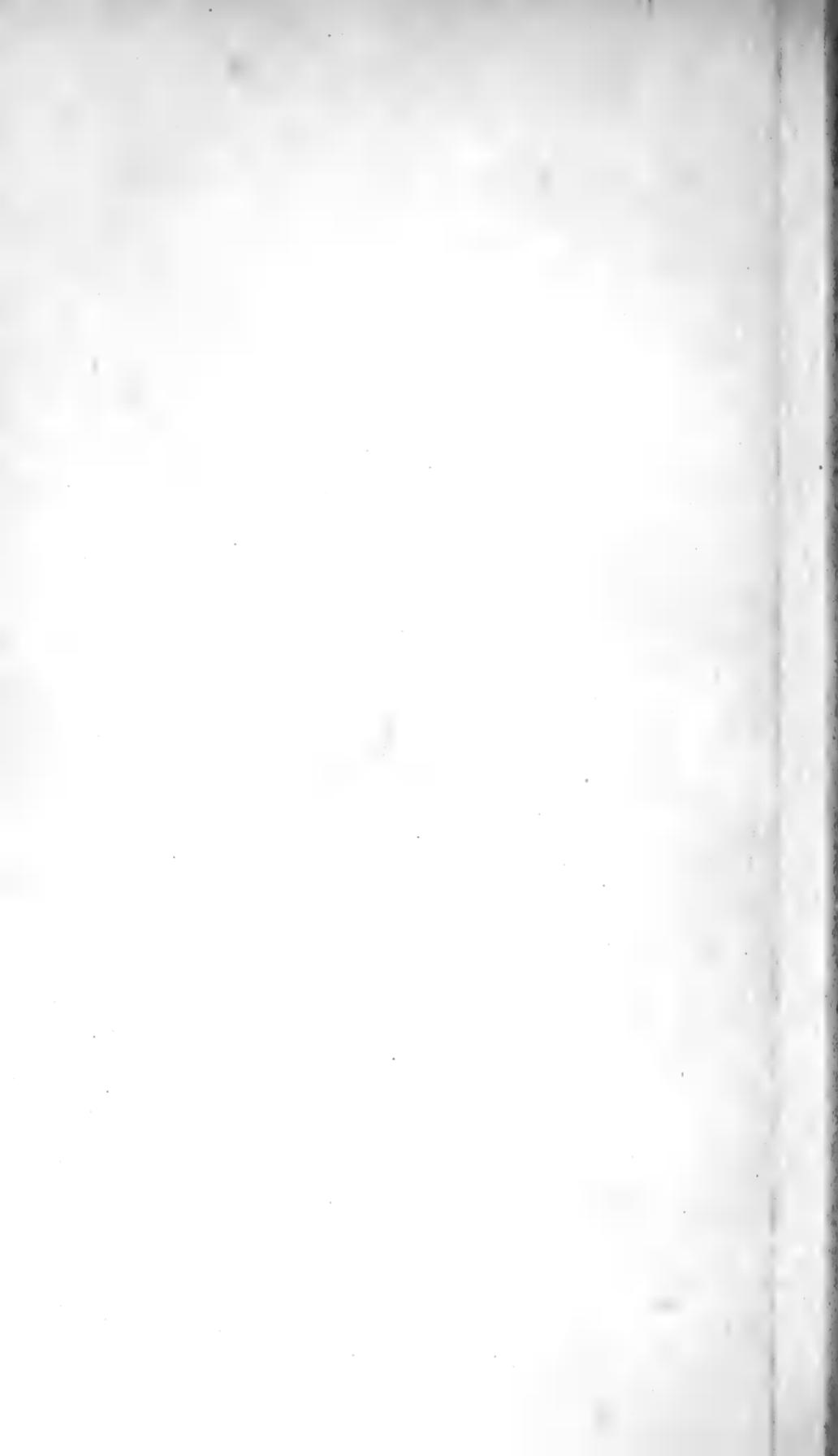
- Fig. 1. *Paracatops antipodum* ♂ Kirsch. — 1 a, tibia antérieur, 1 b, palpe maxillaire.  
 — 2. *Adelopsis heterocera* ♂ Port. — 2 a, tête, 2 b, extrémité de l'antenne.  
 — 3. *Eupelates transversestrigosus* ♂ Fairm. — 3 a, extrémité de l'abdomen.  
 — 4. *Agyrtodes ovatus* ♂ Port. — 4 a, extrémité de l'abdomen.  
 — 5. *Dasypelates gracilis* ♂ Port.  
 — 6. *Ptomaphagus pallidicornis* Port., antenne.  
 — 7. *Platycolon sulcicolle* ♂ Port., patte postérieure.  
 — 8. *Isoplastinus Alluaudi* Port.  
 — 9. *Agathidium microps* Port., tête.  
 — 10. *Scotocryptodes Germaini* ♂ Port.; 10a, tarse postérieur.  
 — 11. *Synaristus pilosus* Port.; 11a, tarse postérieur.



G. Portevin, del.

E. Lartaud, sc.

*Silphides nouveaux*



**DEUX TYPES NOUVEAUX**  
**DE LARVES SILPHIDAE** [COL.]

par P. DE PEYERIMHOFF.

ANEMADUS SUBCOSTATUS Reitter.

Corps (fig. 1) très allongé, convexe, d'un blanchâtre obscur, avec la tête foncée. Tête assez grosse, arrondie, peu rétrécie en arrière. Antennes (fig. 2) insérées vers le diamètre transversal, très longues et très minces, pileuses, le 2<sup>e</sup> article quatre fois plus long que le 1<sup>er</sup>, portant un cône sensitif mince, aussi long que le 3<sup>e</sup> article. Une cornée oculaire à peine distincte, dépourvue de pigment, située derrière l'insertion antennaire. Épistome avancé, à bord antérieur droit. Labre cordiforme, saillant, pileux. Mandibules (fig. 3) presque symétriques dans leur partie apicale, qui est constituée par un large trident à branches infléchies, présentant un rétinacle médiocrement saillant, précédé d'un appendice aigu inséré en dessous, et précédant lui-même une mola dont les lignes râpeuses, au nombre de 10 environ, sont peu distinctes de profil; une soie très longue insérée à la face supérieure. Maxilles à lobe interne corné,

nettement bifide, portant vers l'intérieur quatre épines très allongées; lobe externe représenté par une crête bifrangée (comme chez les *Bathyscia*). Palpe maxillaire aussi long que le lobe, inséré sur un palpigère indistinct; 2<sup>e</sup> article plus long que le 1<sup>er</sup>, le 3<sup>e</sup> plus mince, égalant à peu près en longueur les deux autres. Languette en-

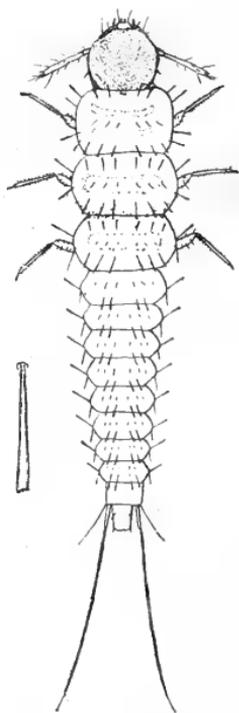


Fig. 1. — Larve d'*Anemadus subcostatus* Reitt. et, à gauche, une soie spatulée.



Fig. 2. — Antenne de la larve d'*Anemadus subcostatus* Reitt.

tière, terminée par un épanouissement convexe couvert de poils sensitifs; palpes labiaux à 2<sup>e</sup> article de moitié moins large, et un

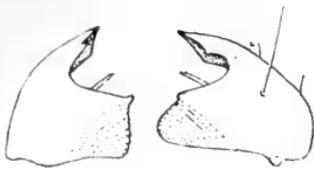


Fig. 3. — Mandibules de la larve d'*Ancm. subcostatus* Reitt.

peu plus court que le 1<sup>er</sup>. Segments dorsaux à granulations râpeuses microscopiques, alignées transversalement, portant en outre, insérées à leur dernier quart, des soies légèrement spatulées (fig. 4) disposées à peu près comme chez les *Bathyscia*; chaque segment abdominal porte encore six autres soies beaucoup plus fines, insérées antérieurement. Segments ven-

traux présentant six soies filiformes, les 3 latérales séparées par une, les 2 médianes séparées par deux soies beaucoup plus petites; les latérales du 9<sup>e</sup> segment plus développées. Pattes marcheuses, robustes, allongées, à tibias très spinuleux. Toutes les hanches contiguës dans la position normale. Cerques biarticulés, le premier article aussi long que le pseudopode anal, le deuxième extrêmement allongé, obscurément annelé, soyeux, terminé par un poil. Pseudopode anal saillant. Longueur maxima : 5 mill.

Description faite sur plusieurs individus conservés dans l'alcool faible.

Cette larve est commune, en automne et au premier printemps, dans les souches et sous les écorces, où fréquente aussi l'adulte dès le début de la saison chaude. J'ai pu observer la nymphe, qui repose nue, dans les anfractuosités du bois pourri et des écorces; mais l'échantillon recueilli s'est transformé avant que j'aie eu le temps de le décrire. Tous ces matériaux proviennent du massif des Mouzaïa, où l'espèce est abondante.

Ce nouveau type est parfaitement conforme à celui déjà familier (1)

(1) Voir « Sur quelques larves de Coléoptères cavernicoles », in *Bull. Soc. ent. de France*, 1906, p. 109 à 118.

Puisque j'ai l'occasion de citer cette note, je dois dire que si M. Xambeu (*Bull. Soc. ent. Fr.*, 1906, p. 205) y a trouvé l'assertion « que toutes les larves cavernicoles sont réellement aveugles », ce n'est pas moi qui l'y ai mise. Pour peu que notre collègue veuille bien lire, ou relire le document en question, en particulier la page 111 à laquelle il se réfère, il conviendra certainement qu'il m'a prêté là une opinion que je n'ai jamais soutenue, et qui serait d'ailleurs fort inexacte.

Quant à la larve d'*Anophthalmus Brujasi* Dev., dont j'ai parlé (*l. c.* p. 111), je viens d'examiner à nouveau l'échantillon que j'en possède, et j'af-

des larves *Cholevinae*. Son facies est celui des *Catops*, mais sa galea bifrangée l'en éloigne immédiatement. L'insertion antennaire le rapproche des types *Catopomorphus* et *Adelops*, dont on le distingue par la longueur des antennes et la structure des mandibules. Il est également seul, dans ce petit groupe, à présenter une cornée oculaire, à la vérité bien peu développée.

On trouvera plus loin, dans un nouveau tableau des larves *Cholevinae*, les relations du type *Anemadus* avec ceux déjà connus de la tribu.

#### MYRMECOBIUS AGILIS LUCAS (1).

Corps (fig. 4) relativement court, convexe, d'un jaune blanchâtre obscurci par les soies. Tête assez grosse, arrondie, rétrécie en arrière, aveugle. Antennes (fig. 5) insérées vers le diamètre transversal, courtes, mais beaucoup plus minces que celles des *Bathyscia*, à 2<sup>e</sup> article très allongé, 3 fois plus long que le premier, portant un cône sensitif mince, aussi long que le 3<sup>e</sup> article. Épistome rectangulaire. Labre grand, cordiforme. Mandibules (fig. 6) presque symétriques dans leur partie apicale, qui est constituée par une forte dent bifide, portant, outre un rétinacle médiocrement saillant, un appendice aigu, recourbé vers l'intérieur; l'espace entre cet appendice et le rétinacle nettement pectiné; mola indistincte de profil, formée de 8 à 10 lignes de tubercules râpeux très fins. Maxilles à lobe interne aigu, nettement bifide, orné vers

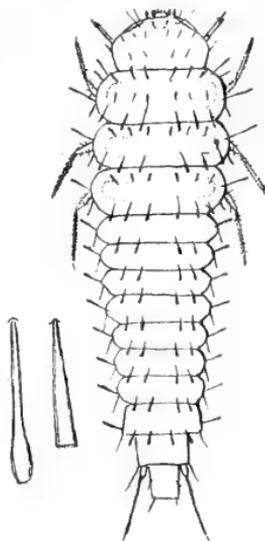


Fig. 4. — Larve de *Myrmecobius agilis* Luc. et, à gauche, deux types de soies spatulées.

ferme qu'il ne présente pas trace d'ocelles. Peut-être M. Xambu et moi avons-nous en vue deux larves différentes? Pour ma part, j'ai recueilli moi-même, à la Baume-Granet, parmi de nombreux insectes parfaits, l'exemplaire dont je parle, au cours d'une visite à cette caverne, faite en compagnie de M. Doderò le 23 février 1902.

(1) M. Théry m'a dit avoir découvert autrefois, dans les environs de Saint-Charles (Constantine), la larve de cet insecte. Mais les échantillons qu'il a recueillis ne sont plus en sa possession, et je n'ai pu les examiner.

l'intérieur de cinq épines; lobe externe en forme de crête bifrangée; palpes maxillaires ne dépassant guère les lobes, leur premier article une fois et demie plus long que le 2<sup>e</sup>, le 3<sup>e</sup> plus court que les précédents réunis. Languette légèrement échancrée au sommet, où elle est garnie de poils sensitifs; palpes labiaux robustes, à 2<sup>e</sup> article de moitié moins large que le premier, et deux fois plus court. Segments dorsaux et ventraux portant des soies disposées comme dans le type *Bathyscia*, et de structure analogue; les laté-

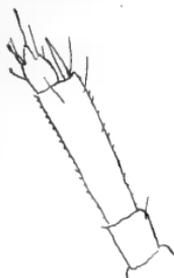


Fig. 5. — Antenne de la larve de *Myrmecobius agilis* Luc.



Fig. 6. — Mandibules de la larve de *Myrmecobius agilis* Luc.

rales du 9<sup>e</sup> segment plus développées. Pattes marcheuses, à tibias très spinuleux. Toutes les hanches, même les antérieures, légèrement distantes. Cerques biarticulés, à 1<sup>er</sup> article court, bien moins long que le pseudopode anal, à 2<sup>e</sup> article très long, obscurément annelé, terminé par un poil. Pseudopode anal large et saillant. Longueur maxima : 3,5 mill.

Description faite sur plusieurs individus conservés dans l'alcool faible.

Cette larve se présente au premier printemps, avec l'adulte, dans les colonies d'*Aphaenogaster testaceopilosa* en voie de reconstitution; on la rencontre de préférence dans les parties désertes du nid, parmi les détritits. Mes échantillons proviennent du massif des Mouzaïa, où l'espèce est abondante.

Elle paraît se comporter exactement comme la larve de *Catopomorphus arenarius* Hampe, qui se rencontre aussi, avec l'adulte, dans les nids d'*Aphaenogaster structor* (Xambeu, *Premier mémoire*, p. 78). Il est donc probable que ces Silphides myrmécophiles sont des hôtes strictement homoiques des fourmilières.

Au point de vue systématique, le type *Myrmecobius* présente, comme le précédent, tous les caractères des larves *Cholerinae*. L'insertion des antennes le rapproche également des types *Adelops* et *Catopomorphus*. Mais le corps est beaucoup plus ramassé et les antennes sont sensiblement plus courtes.

On sait que le genre *Myrmecobius* a été placé d'abord parmi les

*Thorictidae*. Si tous les doutes relativement à ses vraies affinités n'étaient levés depuis longtemps par l'examen de la morphologie de l'adulte, les caractères larvaires les dissiperaient entièrement.

## TABLEAU DES LARVES CHOLEVINAE (1).

- |   |    |
|---|----|
| 1. Lobe externe des mâchoires en forme de crête bifrangée.<br>Languette longue. Pas d'yeux pigmentés.....   | 2. |
| — Lobe externe des mâchoires filiforme. Languette courte.<br>Pas de rétinacle, mais un appendice dentiforme aigu.<br>Des yeux pigmentés.....  |    |
| ..... <b>Catops, Sciodrepa, ? Ptomaphagus</b> (2).  |    |
| 2. Antennes insérées normalement, c'est-à-dire à la partie<br>antérieure de la tête, contre les mandibules, dont la<br>partie terminale est large et robuste. Des soies spatu-<br>lées..... | 3. |
| — Antennes insérées en arrière, vers le diamètre transversal<br>de la tête. Partie terminale des mandibules aiguë et<br>fine.....   | 4. |
| 3. Ni rétinacle, ni appendice. Mola à plis nombreux (15).<br>Maxilles très allongées. 2 <sup>e</sup> article des cerques simples.<br>.....  |    |
| — Au moins un rétinacle ou un appendice à chaque mandi-   |    |

(1) Je n'ai pu comprendre dans ce tableau le type *Nargus*, dont la larve (*N. brunneus* St.) a été décrite par Xambeu (*Ann. Soc. linnéenne de Lyon*, 1904 [1903], p. 106). La mention « antennes latérales, courtes » indique qu'il pourrait prendre place auprès d'*Adelops* et de *Catopomorphus*; mais il doit être, a priori, bien voisin du type *Anemadus*.

Il en est de même de *Scotocryptus parasita* Reitt. (Contribuição para o estudo dos hospedes de abelhas brasileiras, por E. Wasmann, S. J., in *Revista do Museu Paulista*, vol. VI, 1904, p. 485, pl. 17, fig. 3), dont la larve, trouvée par H. von Jhering, avec l'imago, dans les nids de *Melipona anthidioides* Lep., serait remarquable par des palpes maxillaires quadriarticulés (c'est-à-dire un palpigère saillant) et la présence, tout le long du corps, de soies épineuses. Mais la description ne détaille ni l'insertion des antennes (d'après la figure elle paraît antérieure), ni la structure des mandibules à leur base, ni surtout le lobe maxillaire. Autant qu'on en peut juger, la larve décrite paraît néanmoins appartenir à un Silphide, et par conséquent son attribution à *Sc. parasita* ne paraît pas douteuse.

(2) On ne pourra déterminer la place de ce genre de larves, que quand la structure de ses maxilles sera exactement connue.

- bule. Mola à plis peu nombreux (8 à 10). Maxilles peu allongées. 2<sup>e</sup> article des cerques multiannelé... **Bathyscia.**
4. Antennes dépassant notablement la longueur de la tête. Mandibules terminées par un trident assez régulier. Une cornée oculaire. Des soies spatulées et des granulations râpeuses..... **Anemadus.**
- Antennes beaucoup plus courtes, à peine égales à la longueur de la tête. Mandibules irrégulièrement bifides ou trifides ..... 5.
5. Palpigère labial très développé. Premier article des palpes maxillaires plus court que le 2<sup>e</sup>. Des soies spatulées (1).  
..... **Adelops.**
- Palpigère labial indistinct. Premier article des palpes maxillaires plus long que le 2<sup>e</sup>..... 6.
6. Corps allongé, couvert de soies simples, très longues. Deuxième article des antennes beaucoup plus large que le premier. Mola bien distincte. Cerques très longs. Au moins les hanches antérieures contiguës.. **Catopomorphus.**
- Corps court, couvert de courtes soies spatulées. Antennes très minces. Mola à plis à peine distincts. Cerques courts. Toutes les hanches distantes..... **Myrmecobius.**

Ce tableau rectifie et complète celui que j'ai donné précédemment (*l. c.*, p. 447). Il est basé du reste sur les mêmes caractéristiques, et l'on remarquera encore avec quelle sûreté les vues de Schioedte — établies pourtant sur bien peu de matériaux — se vérifient après plus de quarante-cinq ans.

(1) En relisant la description de cette larve, je m'aperçois que je lui ai attribué à tort des soies simples. Le texte de Hubbard mentionne expressément « six blunt spines » sur chaque segment dorsal de l'abdomen.



REVISION DES ESPÈCES FRANÇAISES  
DU GENRE *LAEMOSTENUS* BON. [COL.]

par A. CARRET.

I. AVANT-PROPOS.

Une étude personnelle des espèces françaises du genre *Laemostenus* m'a amené à conclure que les principaux travaux, relatifs à notre faune, publiés en France depuis une cinquantaine d'années, étaient ou incomplets ou en partie erronés; qu'il y avait, de ce fait, difficulté grande, pour ne pas dire impossibilité, d'arriver, avec eux, à une détermination sûre de nos quelques espèces de France.

1° La plus ancienne de nos monographies du genre et aussi la première à consulter pour une étude de nos *Pristonychus* est la *Faune française* de 1854, par Fairmaire et Laboulbène. Bien que vieux d'un demi-siècle, l'ouvrage est très répandu : c'est le volume du genre classique par excellence, l'un des premiers dont le jeune entomologiste se hâte d'enrichir sa petite bibliothèque. — Le genre *Pristonychus* y figure pour sept espèces; il y manque l'*algerinus* Luc. et l'*amethystinus* Dej. Le premier, ou plutôt sa race de France que Fairmaire décrivait cinq ans plus tard (1859) sous le nom de *P. australis*, y est confondu avec le *terricola* Herbst. Il n'y a pas de doute que c'est à l'*australis* que se rapporte l'observation placée à la suite de l'espèce de Herbst. : « Les individus provenant du midi de la France sont plus grands, le corselet paraît un peu plus long, arrondi sur les côtés (1). ». Quant à l'*amethystinus* Dejean, son omission s'explique mieux. Cette espèce est exclusivement alpine, plus spécialement propre aux Alpes de Savoie et du Comté de Nice, deux provinces qui, en 1854, n'appartenaient pas encore à la faune de France.

Aux lacunes s'ajoutent aussi des erreurs. — D'abord les auteurs de la *Faune* signalent le *P. oblongus* des Basses-Alpes; en cela, ils paraissent s'en être rapportés, sans aucun contrôle, à l'*erratum* de Dejean qui avait pris pour un *oblongus* un exemplaire de l'*angustatus* (Cf. Piochard de la Brûlerie, Ann. Soc. ent. Fr., 1872, p. 456). — Cette fausse indication se retrouve dans la Monographie des Sphodridés de Schaufuss (1864). — Ensuite la ressemblance qu'ils trouvent du *pyrenaeus* avec le *venustus*, doit paraître, à quiconque compare les deux espèces, inexacte et nullement justifiable.

(1) *Faune française*, Paris, 1854, p. 69.

2° *Le travail le plus intéressant*, qui ait paru sur quelques *Pristonychus* de France, est assurément celui de Piochard de la Brûlerie publié dans les Annales de la Soc. ent. Fr., p. 253-259. Mais il y a 34 ans de cela et, bien que relativement plus récent que la *Faune* précédente, le volume est certainement moins répandu dans les bibliothèques entomologiques. D'autre part, l'étude de la Brûlerie est dissertation explicative et nullement monographie descriptive; elle ne porte, en outre, que sur trois de nos espèces françaises : le *terricola* dont il se contente d'établir la synonymie; l'*angustatus* et l'*oblongus* dont il discute savamment la valeur spécifique dans les formes qui s'y rattachent. Son appréciation touchant la variabilité du *P. oblongus* est à lire. Je m'en suis largement inspiré pour tracer le tableau de cette espèce et de ses diverses races. — Toutefois le jugement de la Brûlerie me paraît réformable sur deux points : 1° le *P. pyrenaicus* dont il ne fait pas, à mon avis, assez de cas. Comme forme ou race de l'*oblongus*, il mérite d'être pris en considération autant, sinon plus, que les *latebricola*, *Jacquelinei*, *ellipticus*, etc., dont l'auteur susdit s'est plu à discuter la valeur, tandis qu'il ne dit rien du *pyrenaicus* (1). 2° L'arcuature des tibias intermédiaires, « caractère qu'il n'a jamais, assure-t-il, trouvé en défaut ». Je n'oserais pas être aussi affirmatif; voici pourquoi : j'ai eu sous les yeux un assez grand nombre de spécimens du *P. oblongus* et de toutes les formes ou races locales que l'on est convenu aujourd'hui d'y rattacher, avec les dénominations sous lesquelles elles ont été décrites comme espèces. Après un examen minutieux, je suis arrivé à cette conclusion : *oblongus* typique et *latebricola* présentent presque toujours les tibias intermédiaires visiblement sinueux, non seulement chez le ♂, mais assez souvent aussi chez la ♀, tandis que *Jacquelinei*, *pyrenaicus* et *hypogaicus* n'ont ces mêmes tibias, chez le ♂ seul, qu'imperceptiblement arqués, et encore pas toujours; on peut dire que le plus souvent ils sont absolument droits, comme chez l'*angustatus*. Faut-il s'étonner, après cela, que plusieurs auteurs aient signalé la capture de cette dernière espèce dans la chaîne pyrénéenne?

Concluons enfin que, ce caractère des tibias intermédiaires n'étant pas plus constant, il n'y a pas lieu de le prendre comme unique déterminant entre l'*angustatus* et l'*oblongus*, ainsi que l'a fait Piochard de la Brûlerie (loc. cit.).

3° La *Faune analytique* de Fauconnet (1892) comprend bien toutes les espèces admises comme françaises au moment où elle fut publiée (2),

(1) Il l'indique simplement comme synonyme du *oblongus*.

(2) Elle est devenue incomplète depuis la découverte, dans les grottes des Basses-Pyrénées, de l'*Antisphodrus navaricus* Vuillefr.

mais il y a lieu d'y relever quelques inexactitudes, dont une fondamentale, à mon avis, capable, à elle seule, de dérouter quiconque voudra suivre son tableau des *Pristonychus*. Il range le *P. algerinus* au nombre des espèces à *tibias intermédiaires droits*. Or, aucune de nos espèces françaises ne les a plus visiblement, plus fortement arqués; ce caractère lui est absolument acquis, encore plus qu'au *terricola*, tandis qu'il peut être discutable, comme je l'ai déjà dit, dans quelques races de l'*oblongus*. — Ensuite, le même tableau suppose les *épisternes métathoraciques allongés* dans *L. janthinus*; or, il est facile de constater que le *P. angustatus*, qui lui est opposé (dans ledit tableau) a les épisternes aussi longs. D'ailleurs, ce caractère n'est réellement bon à signaler que pour les espèces appartenant au sous-genre *Laemostenus* s. str. (*complanatus* et *venustus*). Le *janthinus* est un *Cryptotrichus*, sous-genre qui a les épisternes de longueur moyenne, c'est-à-dire guère plus longs que larges au bord antérieur. — Enfin, on peut reprocher encore au tableau Fauconnet de placer, sur un même plan de comparaison, trois espèces appartenant à trois groupes (sous-genres) différents : *alpinus* (*Cryptotrichus*), *algerinus* (*Pristonychus*) et *complanatus* (*Laemostenus* s. str.).

4° La *Faune de France* par Acloque (1896) semble n'être, du moins pour le genre qui nous occupe, qu'un simple calque de celle de 1854. On y relève les mêmes omissions. Comme celle-ci, mais bien moins excusable, à cause des travaux publiés depuis un demi-siècle, elle ne mentionne ni l'*amethystinus*, ni l'*algerinus* ou du moins l'*australis* Fairm., qui constitue la forme de celui-ci en France.

5° M. Desbrochers des Loges vient de publier, dans le *Frelon*, vol. XIII, p. 107-117, une étude sur les *Laemostenus* de France et de Corse. Il semble tout d'abord que ma revision, suivant de si près une publication portant sur le même cadre d'espèces, devrait en être grandement infirmée, pour ne rien dire de plus. Je prétends cependant qu'il n'en est rien; je tiens même que le travail paru dans le *Frelon* est une preuve de plus à l'appui de ma thèse : *urgence de refaire le tableau des Laemostenus de France*.

Les Tableaux dichotomiques du *Frelon* ne sont pas assurément sans valeur; ils dénotent l'auteur expert, l'observateur consciencieux, le chercheur du détail typique et du trait caractéristique avant tout : en un mot, le descripteur de vieille date. Aussi faut-il d'autant plus regretter que M. Desbrochers paraisse se cantonner dans un isolement systématique et vouloir ignorer, de parti pris, les travaux publiés, depuis une trentaine d'années au moins, sur un grand nombre de fa-

milles, notamment les Carabides, de la faune de France. Son travail sur les *Laemostenus*, pour ne pas sortir plus longtemps de notre sujet, s'est ressenti tout naturellement de cette ignorance systématique; il en est résulté plusieurs omissions, quelques erreurs vieilles d'un demi-siècle, auxquelles s'ajoutent des contradictions inexplicables.

A. *Omissions*. L'auteur paraît n'avoir pas soupçonné l'existence des *Pristonychus amethystinus*, *australis*, *latebricola*, etc., qui se trouvent pourtant dans tous les Catalogues modernes; ils méritent, à ce titre seul, ce me semble, l'honneur d'être au moins discutés.

B. *Erreurs*. Le *Pristonychus oblongus* est signalé des Basses-Alpes; l'*angustatus* l'est des Pyrénées-Orientales. Cette double erreur est la réédition de celles de la *Faune* de 1854. — Dans une note, au bas de la page 108, Desbrochers cite l'*angustatus* du M<sup>r</sup>-Rose; ce qui constitue une erreur de patrie évidente. — Le *Pr. Jacquelinii* ne se distinguerait du type, d'après le même auteur, que par son prothorax roux et ses élytres d'un châtain clair. Ce serait évidemment bien insignifiant... Mais il y a aussi d'autres caractères... et meilleurs que ceux-là! — L'auteur fait, dans son double tableau, mention du *Pr. janthinus*, et non du *caeruleus*; mais, pour la description des espèces, il détaille celui-ci et ne dit pas un mot de celui-là. Enfin, il fait entrer le *Sphodropsis Ghilianii* Schm. dans notre faune... je ne sache pas que cette espèce ait été jusqu'ici rencontrée sur le territoire français... Elle n'en est certainement pas très éloignée, si tant est que sa présence signalée du Col de Tende (cf. Cat. Fauvel, page 13) soit réellement confirmée. L'auteur de la Faunule a été induit en erreur, sans doute, par l'indication « *Alp. M.* » des Catalogues. Cette désignation comprend toute la chaîne des Alpes bordant la mer depuis Nice jusqu'à la Spezzia.

C. *Contradictions*. Parlant du *P. terricola*, l'auteur parle des « *tibias intermédiaires droits* » dans son tableau (p. 109); puis, pour la description (p. 113), il dit « *tibias interméd. légèrement courbés* ». Pour l'*angustatus*, il l'inscrit, dans ses deux tableaux, comme étranger à notre faune; il l'assure et le confirme par sa note de la page 108; et puis, à la suite de la description de cette espèce, il signale sa présence dans les Basses-Alpes et dans les Pyrénées-Orientales... mais alors...! *Qui potest capere, capiat!*

6° Il ne peut être ici question des nombreux Catalogues qui ont trait à un département ou à une région de la faune de France (1). Je ne

(1) Il sera fait mention de quelques-uns seulement dans la partie bibliographique.

puis cependant pas ne point signaler, dès maintenant, celui qui les résume tous, parce qu'il est le plus récent et qu'il renferme la faune française tout entière : j'ai nommé le *Catalogue des Coléoptères de la Faune Gallo-Rhénane* par notre collègue et ami Ad. Warnier. Je sais, pour l'avoir entendu de l'auteur lui-même, qu'il est le résultat de plusieurs années d'une compilation rien moins qu'amusante, ayant exigé des monceaux de fiches.

L'accueil empressé fait, dès le premier jour, à ce petit volume de 200 pages, a dû consoler de sa peine l'auteur et lui prouver qu'il avait fait œuvre utile, plus que cela, œuvre indispensable pour nos collègues, et ils sont légion, qui bornent leur collection à la Faune Gallo-Rhénane. L'œuvre est donc bonne; mais est-elle parfaite? Non, évidemment, du moment qu'elle partage le sort commun des choses humaines. Et d'abord, je me fais ici l'interprète d'un *desideratum général*, à savoir que l'auteur, sa 1<sup>re</sup> édition bien vite épuisée, nous en donne une 2<sup>e</sup> augmentée et enrichie de toute la nomenclature synonymique. — Quant au petit genre, que je ne dois pas ici perdre de vue, il faut y regretter l'absence de deux noms qui méritent quelque attention : *caeruleus* sous-var. du *janthinus* et *australis* var. de l'*algerinus*.

7<sup>o</sup> En dehors des auteurs autochtones de notre faune, il en est un dont je ne puis taire le nom, parce que, dans son travail, on retrouve toutes les espèces du genre *Laemostenus* qui sont ici en cause; c'est W. Schaufuss. J'ai sous les yeux sa « Monographische Bearbeitung der Sphodrini (1) ». C'est la monographie certainement la plus volumineuse (125 pages), la plus complète, qui ait été encore publiée pour les espèces paléarctiques du genre. M'attarder à une appréciation totale du travail de Schaufuss, ne conviendrait pas au cadre restreint de la présente étude; il suffit donc de l'examiner pour les quelques espèces les plus critiques de la Faune de France.

Tout d'abord, il sépare nettement le *cyanescens* Fairm. du *terricola* Herbst. Les caractères sur lesquels il base cette disjonction, tels que la longueur du pronotum, la largeur de la base des élytres comparée à celle du thorax, la coloration du dessous du corps, etc., ne sont pas, à mon avis, assez fixes qu'on en fasse un aussi grand cas; ils méritent, tout au plus, les honneurs de sous-espèce ou de variété. Quant à l'affirmation que le *cyanescens* a les ongles simples, je suis en droit de la déclarer inexacte; avec l'aide d'une forte loupe, on peut leur distinguer une fine pectination, moins apparente toutefois que dans le *terricola*.

En second lieu, Schaufuss admet l'*australis* Fairm. comme variété

(1) Sitzungsberichte der Isis zu Dresden, 18 August, 1864.

(*thorace latiore, antice rotundato-dilatato*) de *l'algerinus* Gory. Sur ce point, bien qu'à d'autres aperçus près, nous sommes d'accord; mais où nous ne le sommes plus, c'est à propos du *barbarus* (1) Luc. Schaufuss en fait une autre var. de *l'algerinus*... Cependant, les deux espèces sont tellement éloignées l'une de l'autre que l'on est en droit de se demander si l'auteur en question a eu vraiment sous les yeux l'espèce de Lucas.

Arrivons au groupe de *l'oblongus*. Il n'est pas sans une importance réelle pour cette petite étude de connaître comment notre espèce pyrénéenne, si variable dans ses races locales et décrite sous des noms assez nombreux, aura été envisagée par l'auteur de la Monographie générale des Sphodrides paléarctiques.

Or, à part le *latebricola* Fairm. qu'il tient pour une variété (*Pronotum un peu plus cordiforme et pattes plus clairement rougeâtres*) de *l'oblongus*, il maintient au rang d'espèces valables les *pyrenaeus*, *hypogaeus*, *Jacquelini* (le *balmae* lui est resté inconnu, même pour la description), avec deux autres espèces qu'il crée : *P. ellipticus* et *latus*. — Ce dernier de Bagnères (sic)... de Bigorre, sans doute, ne serait, d'après les détails diagnostiques de l'auteur, qu'un *pyrenaeus* de coloration plus foncée. Quant à *ellipticus*, j'ai pu en voir un exemplaire du Val Arazas (Aragon), parmi les espèces communiquées par M. R. Jeannel et, par son examen, conclure que, de toutes les formes de *l'oblongus* appartenant à notre faune, c'est du *Jacquelini* qu'il se rapproche le plus. L'exemplaire est d'un noir plus profond que ne l'est celui-ci ordinairement, mais il a, comme lui, tête petite, pronotum étroit, plus long que large, légèrement arrondi sur les côtés dans le premiers tiers, puis très faiblement sinué en avant des angles postérieurs, qui sont droits, nullement divergents, etc...

Enfin, Schaufuss ne paraît pas très convaincu de la valeur spécifique du *pyrenaeus* Dufour; il avoue ne l'adopter que sur la foi des auteurs de la *Faune* de 1854. Il reconnaît à cette espèce les tibias intermédiaires tantôt droits, tantôt arqués (*rectis vel subincurvis*), tandis qu'il les mentionne toujours droits dans *hypogaeus* et *Jacquelini*. Comme lui, je le constate; mais je crois devoir répéter que ce caractère de la forme des tibias n'est pas assez constant pour qu'il puisse suffire à séparer deux formes identiques, ou à peu près, pour tout le reste.

Que conclure de tout ce qui précède? sinon qu'il y avait utilité, pour ne rien dire de plus, de refaire le tableau, au moins de nos espèces du

(1) Bien que cette espèce ne fasse pas partie de notre faune, je la mentionne ici, parce que j'aurai occasion d'en reparler plus loin.

genre *Laemostenus*, afin d'en fixer mieux les caractères et les détails capables de rendre désormais *facile, abordable* même pour les jeunes, l'étude de ce genre de nos grands Sphodridés. C'est l'unique pensée qui m'a inspiré le petit travail qui va suivre; puisse-t-il répondre à mon double but!

## II. Genre **Laemostenus** (1) Bon.

Ce genre fait partie de la grande tribu des *Pterostichini* (2); il est caractérisé par la pubescence de la face supérieure de tous les tarses (cf. *Faune franç.* 1854, p. 68). Il comprend en France une dizaine d'espèces, qui se répartissent entre les quatre sous-genres déjà connus: *Antisphodrus*, *Cryptotrichus*, *Laemostenus* s. str. et *Pristonychus*. Les espèces, rapportées jusqu'ici à ce dernier sous-genre, m'ont paru constituer deux groupes très distincts, suivant que les fémurs antérieurs *sont ou non crénelés* sur les arêtes de leur face inférieure et surtout qu'ils *sont ou non garnis de longs poils dressés et plus ou moins groupés sur la tranche postérieure de l'arête externe*. — Ce caractère est constant et si tranchant que je n'hésite pas à le bien fixer, en créant pour les espèces, offrant ce groupement pileux, le nouveau s.-genre **Eutrichomerus**, nov. subg.

La principale difficulté, dans l'étude des *Laemostenus* de France, consiste dans le classement des diverses espèces qui ont été, à tort ou à raison, créées à côté du *Pristonychus oblongus* Dejean.

De fait, autour de cette espèce, bien dûment établie et reconnue, viennent se grouper un nombre de formes ou de races presque aussi grand que sont nombreux les différents centres de leur habitat. Ces formes varient entre elles pour la structure des tibias, la conformation du pronotum, l'ampleur, la longueur, la sculpture des élytres, etc... Divers auteurs, descripteurs sincères autant que chercheurs convaincus de la *nova species*, ont cru, isolant trop les uns des autres ces différents détails de forme, y voir des caractères spécifiques, distincts de ceux de l'espèce typique.

De là sont nés les 7 ou 8 noms (3) qui sont venus former cortège

(1) *Laemostenes* auctor. — Voir pour l'orthographe de ce nom, la rectification de M. Bedel, Ann. Soc. ent. Fr., 1878, p. 250.

(2) Je dirai bientôt ailleurs les motifs qui doivent faire préférer ce nom à celui de *Platysmatini*, que l'on semble vouloir, depuis quelques années seulement, adopter sans une raison, même de priorité, suffisamment justifiable, pour dénommer à l'avenir l'ensemble des Féroniens de jadis.

(3) *Pyrenaëus* Dufour, *hypogaeus* et *latebricola* Fairm., *ellipticus* et *latus* Schauf., *Jacquetini* Boield., *balmae* Delarouz. et *speluncarum* Duv. (i. l.).

à celui de Dejean et que les catalogues actuels nous servent à triple dose, i. e. au titre d'*espèces*, de *variétés* ou de simples *synonymes*. Ce manque d'unité dans le catalogue engendre forcément la confusion dans la collection. Le but que je poursuis, par le tableau qui va suivre, est précisément d'atténuer, sinon de faire disparaître, l'un et l'autre.

Comme on le verra, il n'y sera pas tenu compte, en dehors du *P. oblongus* typique, des autres ni comme *espèces*, ni comme *variétés*, mais seulement comme des *racés locales* de celui-ci. C'est à ce titre seulement qu'elles y conservent, avec la dénomination qui leur a été donnée par le descripteur, la place qu'elles doivent prendre dans un classement définitif. J'ai été amené à cette conclusion, après un examen d'un assez grand nombre de spécimens, provenant à peu près de tous les points, en apparence, les plus importants de la faune pyrénéenne.

De fait, pour pouvoir se convaincre de l'homogénéité de l'espèce, si répandue soit dans les grottes, soit dans les zones forestières des Pyrénées et d'une partie des Cévennes, il faut absolument qu'il y ait continuité, ou mieux contiguïté locale, dans l'ensemble des matériaux à étudier.

Je m'explique mieux :

Si l'on n'envisage notre *Pristonychus* que sur des individus capturés aux deux extrémités de la faune pyrénéenne, v. g. sur ceux de la grotte de Bétharram (B.-Pyr.), où se trouve le *pyrenaicus* typique et sur ceux de la grotte de Villefranche-de-Conflens (Pyr.-Or.), d'où provient le type du *Jacquelini*, on trouve évidemment entre ceux-ci et ceux-là une différence tellement sensible que, du premier coup, on est porté à séparer les deux formes comme espèces distinctes (1); mais qu'on place, en regard d'elles, d'autres spécimens provenant un peu de toute la région comprise entre les deux points extrêmes précités, on arrive bien vite à combler le vide ou l'intervalle qui paraissait exister entre les deux races locales extrêmes, entre le *pyrenaicus* et le *Jacquelini*.

D'où on pourrait presque conclure que, si l'on arrivait à réunir en grand nombre des matériaux provenant de tous les points fidèlement étiquetés des zones pyrénéenne et pyrénéo-cévenole, on pourrait dresser la carte géographique de la distribution dans la chaîne des diverses races respectives du *Pristonychus oblongus*.

En attendant que quelque collègue, plus expert et mieux documenté, ose entreprendre un travail de ce genre, je crois pouvoir être

(1) J'avoue que j'ai été tenté de le faire plus d'une fois.

en droit, d'après la conviction résultant de l'examen des matériaux que j'ai eus sous les yeux, d'affirmer que :

1° Les races *pyrenaeus* Duf. et *hypogaeus* Fairm. sont surtout de la région occidentale, comprise vraisemblablement (1), entre l'Océan et le cours supérieur de la Garonne (2).

2° L'*oblongus* typique et les deux races *latus* Schaufuss et *latebri-cola* Fairm. sont plus spécialement localisées dans le massif central, les deux premiers de la chaîne pyrénéenne même, le 3° du massif cévenol (Montagne-Noire), vraisemblablement entre les cours de la Garonne et de l'Aude.

3° La race *Jacquelini* Boield. et sans doute aussi l'*ellipticus* Schauf., race du versant espagnol, sont plutôt de l'extrémité orientale des Pyrénées, vraisemblablement entre l'Aude et le golfe du Lion.

4° Enfin le *balmae* Delar., autant qu'il est permis d'en augurer par ce qu'en ont dit le descripteur et les auteurs qui en ont parlé depuis, serait une race exclusivement cavernicole des collines languedociennes, vraisemblablement dans la région de Lodève, plutôt à l'est de cette ville, entre les cours de l'Orb et de l'Hérault.

La découverte, en 1892, de l'*Antisphodrus navaricus* Vuillef., dans une grotte des Basses-Pyrénées, a doté notre faune d'une espèce et d'un sous-genre nouveaux. Le sous-genre est l'un des plus beaux de nos grands Sphodrides; l'espèce n'est pas la moins intéressante de la faune cavernicole des Pyrénées, déjà si riche en rares et curieux Carabides.

Je dois la connaissance de cet intéressant cavernicole aux communications de MM. Ste-Claire Deville, Jeannel, Maindron et Nadar, qui ont bien voulu mettre à ma disposition les spécimens de leur collection. Je leur adresse ici mes sincères remerciements et les prie, ainsi que tous les nombreux collègues et amis, qui m'ont facilité ce petit travail, en me fournissant très obligeamment des matériaux d'étude ou en me faisant part de leurs observations personnelles, de voir, dans ces quelques lignes, l'expression d'une vive reconnaissance.

(1) Il va sans dire que cette délimitation n'a rien d'absolu, et que les diverses races peuvent se compénétrer et se trouver même mélangées sur plus d'un point de la chaîne.

(2) Mon manuscrit avait déjà été expédié, lorsque j'ai reçu en communication un envoi considérable (environ 140 individus) de *Pristonychus*. Ils provenaient des chasses que notre savant collègue, M. P. Nadar, a faites dans les grottes des Basses-Pyrénées. Ce nouvel et important examen est venu confirmer pleinement ma première affirmation. Tous, sans une seule exception, ces *Pristonychus* étaient des *pyrenæus*, bien caractérisés par la forme quadrangulaire du pronotum et par l'acuité de ses angles postérieurs.

**III. Tableau des espèces françaises  
du Genre *Laemostenus*.**

1. Premier article des tarses postérieurs glabre en dessous (1).  
— ♂ 3 premiers articles des tarses antérieurs normalement dilatés. Espèces aptères, de coloration plus ou moins métallique.... s.-g. **Cryptotrichus** Schauf. 2.
- Premier article des tarses postérieurs pubescent en dessous.  
— ♂ 3 premiers articles des tarses antérieurs très peu dilatés. Espèces ailées ou aptères..... 3.
2. Impressions frontales larges, assez profondes, très fortement convergentes en arrière, tendant à se réunir au-devant du vertex. Bords latéraux du pronotum et des élytres fortement relevés et détachés par une large gouttière; base du premier assez grossièrement ponctuée. Grande espèce (19-23 mill.) d'un noir légèrement bleuâtre, parfois avec teinte violacée plus brillante (*chalybaeus* Dej.); elle est subalpine et spécialement provençale..... 1. *alpinus* Dej.
- Impressions frontales beaucoup moins accusées, peu distinctement convergentes en arrière. Bords latéraux du pronotum et des élytres peu relevés, détachés par une gouttière moins large; base du premier non ponctuée, exceptionnellement avec quelques rares petits points dans le fond des impressions. Plus petit (15-18 mill.) d'un noir bleu, souvent d'un bleu violet très brillant. Espèce exclusivement alpine..... 2. *janthinus* Duft.
- a. Pronotum carré, pas plus long que large, plus large au bord antérieur que le diamètre de la tête et des yeux compris, peu rétréci à la base, *courtement sinué* sur les côtés au-devant des angles postérieurs; ceux-ci aigus et assez saillants en dehors. Élytres modérément rétrécis à leur base, en ovale assez régulier sur les côtés et non élargis après le milieu. Ne fait pas partie de la faune de France..... (*type*).
- b. Pronotum plus étroit, sensiblement plus long que large, à peine plus large au bord antérieur que la tête et les yeux compris, assez *longuement sinué* sur les côtés au-devant

(1) Abstraction faite des soies raides bisériées qui existent normalement sous tous les tarses des *Laemostenus*.

des angles postérieurs; ceux-ci moins aigus, quoique encore un peu divergents. Élytres plus atténués à la base, distinctement un peu élargis après le milieu. — Répandu dans toute la chaîne de nos Alpes frontières, depuis le Mont-Blanc jusqu'au-dessus de Nice.....

..... *α. janth. amethystinus* Dej.

*c.* Forme de l'*amethystinus*, ordinairement un peu plus grand et d'un noir bleu-violet plus mat. Pronotum plus longuement arrondi sur les côtés, presque jusqu'à la base où il se redresse un peu pour former des angles droits, nullement saillants en dehors. Rare en France, plus répandu sur le versant italien.. *β. janth. caeruleus* Dej.

3. Base du pronotum rebordée de chaque côté. Ongles pectinés..... 4.
- Base du pronotum non rebordée. Ongles simples.....  
..... s.-g. **Antisphodrus** Schauf. 41
4. Épisternes métathoraciques allongés, bien plus longs que larges en avant, assez rétrécis en arrière. Espèces ailées, de coloration métallique.....  
..... s.-g. **Laemostenus** s. str. 5.
- Épisternes métathoraciques courts, à peine aussi longs que larges au bord antérieur, peu rétrécis en arrière. Espèces aptères..... 6.
5. Antennes ferrugineuses. Pronotum noir, lisse sur la base. Élytres d'un noir bleuâtre, à stries fines et lisses, interstries plans..... *3. complanatus* Dej.
- Antennes brunes. Pronotum bleuâtre, assez fortement ponctué sur la base. Élytres d'un bleu foncé mat, à stries profondes, fortement ponctuées, presque crénelées, interstries convexes..... *4. venustus* Clairv.
6. Dessous des fémurs antérieurs plus ou moins crénelé ou denticulé sur les deux arêtes de l'excavation<sup>(1)</sup>; l'arête externe est, en outre, pourvue d'une rangée de 6-12 longs poils dressés et très rapprochés les uns des autres. Espèces aptères et plus ou moins métalliques.....  
..... s.-g. **Eutrichomerus**, nov. subg. 7.

(1) Il s'agit ici de la face inférieure du fémur dont la tranche postérieure présente une espèce de large excavation longitudinale, apte à recevoir le tibia, lorsque l'insecte est au repos.

- Fémurs antérieurs à face inférieure simple, sans crénelure et sans rangée de poils groupés. Espèces aptères, non métalliques..... s.-g. **Pristonychus** Dej. 10.
7. Extrémité des élytres obtusément subacuminée, avec angle sutural légèrement rentrant, subarrondi. — ♂ Dessous des fémurs antérieurs très faiblement crénelé, à rangée de poils moins nombreux et plus espacés, sans saillie dentiforme apparente, vers le milieu, au bout de l'arête interne..... 8.
- Extrémité des élytres largement arrondie, avec angle sutural aigu, légèrement submucroné. — ♂ Dessous des fémurs antérieurs assez fortement crénelé, à rangée de poils plus nombreux et plus groupés et avec saillie dentiforme bien visible à l'extrémité de l'arête interne..... 9.
8. Ongles distinctement pectinés dans leur moitié basale. Yeux nullement saillants, ne débordant pas la courbure temporale. Base du pronotum à peu près rectiligne vers les angles postérieurs qui sont subrectangulaires. Élytres à stries distinctement ponctuées, 3<sup>e</sup> strie réunie en arrière à la 6<sup>e</sup>, enclosant 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> géminées; angle sutural plus obtus. Espèce habituellement plus grande, plus bombée et de coloration métallique plus foncée..... 5. *terricola* Herbst.
- Ongles très finement, presque imperceptiblement pectinés. Yeux un peu saillants et formant un léger angle sur la courbure temporale. Base du pronotum remontant légèrement au-dessous des angles postérieurs, qui sont plus obtus que dans l'espèce typique. Stries élytrales indistinctement ou à peine ponctuées, 3<sup>e</sup> réunie à la 4<sup>e</sup> et la 5<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> ordinairement (1); angle sutural manifestement moins émoussé. Forme généralement plus réduite, moins convexe sur le dos, moins dilatée vers le

(1) Bien que ce caractère paraisse digne d'attention, au moins *neuf fois sur dix*, il ne faut pas lui donner une valeur absolue. Souvent les stries sont, vers l'extrémité des élytres, tellement brouillées, qu'il est difficile d'en reconnaître la véritable gémation. D'ailleurs celle-ci peut parfois se présenter anormale : sur une soixantaine de *cyanescens* examinés, deux avaient gémation 3-4 sur un élytre et gémation 3-6 sur l'autre. Les individus de la grotte du Loup, à Lourdes (d'où le type!) sont très constants, n'offrant pas cette anomalie.

milieu des élytres. Coloration métallique plus claire, parfois d'un bleu violacé, un peu verdâtre (1). Var. *cyanescens* Fairm.

9. Bords latéraux du pronotum assez largement relevés, gouttière large; angles postérieurs presque droits, à pointe légèrement saillante. Élytres peu convexes sur le dos, presque déprimés derrière l'écusson; intervalles 4-7 bien réguliers au bout et aussi larges que 2 et 3. Taille assez variable (14-19 mill.); espèce d'un noir peu brillant, faiblement bleuâtre, parfois presque absolument noir..... 6. *algerinus* Luc.

— Bords latéraux du pronotum sensiblement moins relevés, gouttière plus étroite; angles postérieurs aussi droits que dans le type, mais à pointe nullement saillante. Élytres moins fortement aplanis sur le dos en arrière de l'écusson; intervalles 4-7 souvent brouillés au bout et toujours moins réguliers et plus atténués que les précédents (2 et 3). Taille plus fixe (17-18 mill.); coloration d'un noir bleuâtre, plus claire; antennes, palpes, pattes et épipleures habituellement plus clairement testacés..... Var. *australis* Fairm.

10. Tête allongée, subcylindrique, dilatée à peine au diamètre des yeux, très peu resserrée en arrière des tempes. Pronotum étroit, parallèle sur les côtés, faiblement rétréci à la base, insensiblement sinué au-dessus des angles postérieurs; ceux-ci droits, nullement saillants. — ♂ tibias intermédiaires toujours droits.... 7. *angustatus* (2) Dej.

— Tête allongée, subtriangulairement élargie au niveau des yeux, assez resserrée en arrière des tempes. Pronotum de forme assez variable. — ♂ tibias intermédiaires plus ou moins distinctement arqués, parfois entièrement droits..... 8. *oblongus* Dej.

- a. Forme robuste et trapue. Pronotum carré, assez fortement relevé sur les bords latéraux, profondément sillonné sur le milieu; angles postérieurs vifs, déjetés en dehors. Élytres larges, aplanis sur le dos, dans la région scutellaire, assez brusquement déprimés et arrondis en arrière;

(1) Cette teinte se présente surtout chez les individus capturés au dehors des grottes.

(2) Près de cette espèce se place le *P. carinatus* Chd., de Corse, dont il est plus longuement question au catalogue ci-après.

gouttière latérale assez large, ourlet basal bien sinué, épaules saillantes, stries profondes et intervalles sub-convexes. Noir brun ou brun rougeâtre. — Tibias intermédiaires très légèrement arqués, souvent entièrement droits.....  $\alpha$ . *oblong. pyrenaeus* Duf.

- b. Forme plus allongée, moins ramassée. Pronotum subrectangulaire, un peu plus long que large, modérément relevé sur les bords latéraux, plus longuement sinué au-devant des angles postérieurs, qui sont encore saillants en dehors, mais moins fortement que dans la forme précédente. Élytres en ovale régulier, ourlet basal moins sinué, épaules plus effacées et stries moins accusées. Depuis noir foncé jusqu'au brun jaunâtre. — ♂ et ♀ Tibias intermédiaires arqués.. *oblongus (typique)*.
- c. Forme encore plus svelte, moins convexe. Pronotum manifestement plus long que large au bord antérieur, débordant à peine la largeur de la tête et des yeux, à gouttière latérale moins accusée, moins profondément sinué au-devant des angles postérieurs, qui deviennent presque droits. Élytres plus rétrécis aux épaules et sensiblement dilatés en arrière du milieu, formant ainsi un ovale plus allongé mais moins régulier. Tibias arqués.....  $\beta$ . *oblong. latebricola* Fairm.
- d. Forme élancée, plus parallèle. Pronotum étroit, de  $1/5$  environ plus long que large, peu arrondi en avant sur les côtés, ceux-ci parallèles sur les  $2/3$  postérieurs jusqu'aux angles qui sont absolument droits. Élytres à rebord basal à peu près droit et angle huméral nul, en ovale très régulier, offrant au milieu leur maximum de largeur. — ♂ Tibias intermédiaires le plus souvent complètement droits.....  $\gamma$ . *oblong. Jacquelinii* (1) Boield.
- e. Forme étroite et élancée du *Jacquelinii*, avec les élytres

(1) Cette espèce, à cause de ses tibias intermédiaires ordinairement droits ou imperceptiblement arqués, pourrait être prise pour l'*angustatus*. Elle en sera toujours facilement séparable par sa taille plus grande; sa tête plus rétrécie en arrière des tempes; son pronotum plus long, plus fortement relevé sur les côtés, avec angles postérieurs plus accusés et impressions basales plus profondes et plus longues; ses élytres plus longuement ovales, plus brusquement abaissés vers l'extrémité, plus profondément striés, à bourrelet basal plus fort et moins relevé vers l'épaule, etc.

encore plus atténués aux épaules, d'où ils vont s'élargissant insensiblement jusqu'aux  $\frac{2}{3}$  postérieurs où se trouve leur maximum de largeur; stries étroites, profondes; *intervalles très convexes*, au point que les élytres paraissent comme cannelés. Tibias intermédiaires droits (ex Delarouée)..... *♂. oblong. var.? balmae* Delar.

11. Grande espèce (15-17 mill.) cavernicole, d'un brun-ferrugineux, ressemblant pour la taille et la coloration aux plus grands individus de l'A. *Schreibersi* Küst., des grottes de la Carniole..... *♀. navaricus* Vuillef.

— Plus petit (13-14 mill.). Pronotum beaucoup plus droit sur les côtés, parallèle sur les  $\frac{2}{3}$  postérieurs jusqu'aux angles; ceux-ci sont beaucoup moins accusés que dans le type. Élytres visiblement plus resserrés à la base, moins dilatés après le milieu et notablement plus bombés sur le dos..... *Var. Jeanneli*, mihi.

#### IV. CATALOGUE RAISONNÉ DES ESPÈCES FRANÇAISES.

##### Sous-genre **Cryptotrichus**.

Schauf. Monogr. 1865, p. 110.

(Premier article des tarses postérieurs glabre en dessous.)

Ce s.-genre est représenté en France par une espèce et par deux races d'une 2<sup>e</sup>.

A. *Impressions frontales fortement convergentes. Base du pronotum grossièrement ponctuée.*

1. **Alpinus** Dejean, Spec. III, 56, Iconogr. II, pl. 108, fig. 6. — Schauf. Mon. Sphod. 111. — *chalybaeus* Dej. Spec. III, 57, Icon. II, pl. 109, fig. 1.

Sous les pierres et les mottes de terre, dans la région subalpine et surtout provençale.

Basses-Alpes : Digne (Bellier de la Chavign.); Barre des Dourbes (Peyerimhoff); Riez (ma collect.). — Hautes-Alpes : Abriès (coll. Perret), où l'espèce semble atteindre son habitat le plus septentrional en France. — Alpes-Maritimes : sommet du Mont Agel et Magagnosc (S<sup>te</sup>-Claire Deville); Nice, au Col des 4-Chemins (Abbé Laisnez); Le Broc (Aubert); Venanson (Buchet). — Bouches-du-Rhône : environs d'Aix (Boyer de Fonscolombe). — Var : environs de Draguignan (coll. Falcoz, Guedel, Jaubert et Carret).

Obs. — L'espèce paraît propre aux régions calcaires de la Provence. La limite extrême de sa diffusion serait, au Nord le Queyras et à l'Ouest Aix et Draguignan. Les individus de ces deux localités sont généralement d'une belle teinte violacée; ils se réfèrent au *chalybaeus* Dej.

B. *Impressions frontales très peu convergentes. Base du pronotum lisse ou exceptionnellement avec quelques points épars.*

x. *Pronotum carré, pas plus long que large, avec angles postérieurs très vifs et déjetés en dehors (angulis posticis acutis, ap. Schauf.).*

2. **Janthinus** Duft. Faun. Austr. II, 1812, 177; Dejean, Spec. III, 54, Icon. II, pl. 108, fig. 5; Schaum, 385. — *Sturmi* Schauf. Mon. Sph. 114.

Cette espèce, d'après Ganglbauer, se trouve en Carinthie, Carniole et Croatie; elle se rencontre encore dans le Tyrol et dans le nord de l'Italie, notamment à Alagna! Schaufuss la mentionne aussi du Valais en Suisse. — En France, elle est remplacée par les deux races suivantes :

y. *Pronotum plus étroit, plus long que large, longuement sinué au-dessus des angles postérieurs; ceux-ci moins divergents que dans le type (... rectis vix prominulis, ap. Schauf.).*

α. *Amethystinus* Dej. Spec. III, 4828, 54, Icon. II, pl. 108, fig. 4; Schaum, 385. — *janthinus* Schauf. Mon. 114.

Sous les pierres, dans les hauts pâturages. Toute la chaîne de nos Alpes frontières, depuis le Mont-Blanc jusqu'au-dessus de Nice et aussi dans quelques montagnes du Dauphiné : Mont Gleyzin, au-dessus d'Allevard (abbé Viturat); massif de Belledonne!; il n'est pas rare dans la H<sup>te</sup>-Maurienne, à Bonneval-sur-Arc!; M<sup>t</sup>-Cenis!; M<sup>t</sup>-Viso! et autour de S<sup>t</sup>-Martin-de-Vésubie!.

z. *Pronotum courtement sinué au-dessus des angles postérieurs; ceux-ci droits et nullement saillants en dehors.*

β. *Caeruleus* Dej. Spec. III, 53, Ic. II, pl. 108, fig. 3; Schauf. Mon. 114. Sous les pierres, dans les mêmes conditions que le précédent, mais bien plus rare.

Alpes-Maritimes : environs de Saint-Martin-de-Vésubie, la Trinité!, la Madone-de-Fenestres! (coll. S<sup>te</sup>-Claire Deville, L. Villard); l'Authion (coll. D<sup>r</sup> Robert).

Obs. — Cette race est plus répandue dans le Piémont, notamment sur les versants du Mont-Rose, du Viso et dans le Val Pesio. Un

exemplaire du Mont-Cenis m'a paru se séparer très nettement de *l'amethystinus*, qui y est assez commun, et se référer au *caeruleus*.

Sous-genre **Laemostenus** s. str.

Bon. Mém. Acad. Turin, I, 1809, tabl. synopt.

Schauf. Mon. 1865, p. 121.

(Ongles pectinés. Épisternes métathoraciques du double plus longs que larges.)

Ce sous-genre compte en France 2 espèces :

C. *Antennes ferrugineuses*. *Pronotum noir*, lisse sur la base.

3. **Complanatus** Dej. Spec. III, 58, Icon. II, pl. 109, fig. 3; Schauf. Mon. 122. — *chilensis* Gory, Ann. Soc. ent. Fr., 1833, p. 232. — *rufitarsis* Curtis, Trans. Lin. Soc. London, XVIII, 1839, p. 189. — *alatus* Woll. Ins. Mad. 1854, p. 27. — *Beloni* Raffr. Bull. Soc. climat. Alg. 1870, p. 221. — *crassicornis* Fairm. Petites Nouv. II, 1877, p. 98. — *australis* Blackburn (nec Fairm.), 1889.

Lieux habités, caves, jardins, dépôts d'ordures ménagères; aussi dans les navires, les docks dans les ports; parfois sous les pierres, les écorces et dans les caries d'arbres.

Aude : La Nouvelle (V. Mayet). — Calvados : Caen (Fauvel); Danvou (de Beauchêne). — Finistère : Brest (coll. Mayet); Morlaix (Catal. Hervé); Roscoff (Fauvel). — Gard : Nîmes, dans les Arènes (sec. Fauvel). — Gironde : Bègles. — Hérault : Béziers, Vendres (Barbier). — Manche : Valognes, dans un jardin (Nicolas). — Pyr.-Or. : Port-Vendres (V. Mayet); Amélie-les-Bains (Coll. Guedel). — Var : Fréjus!; Toulon!

Obs. — La diffusion de cette espèce le long des côtes de la Méditerranée, de l'Océan et de la Manche paraît bien justifier l'opinion qu'elle est adventive, transportée sur les navires et importée avec les denrées marchandes. En dehors des limites de notre faune, Schaufuss la signale des côtes de l'Espagne, de la Corse, de la Sardaigne, Sicile, Dalmatie; elle est assez commune dans presque tout le nord de l'Afrique, depuis Alexandrie jusqu'aux côtes du Maroc; plus répandue encore sur les îles de l'Océan Atlantique; les Açores, les Canaries; — elle est signalée aussi des côtes d'Angleterre et d'Irlande. — Pour plus amples renseignements sur sa diffusion, notamment sur les côtes du Nouveau Monde, nous renvoyons à la spirituelle causerie de notre savant collègue M. Fauvel (Bull. Soc. ent. Fr., 1903, p. 63 et suiv.).

D. *Antennes brunes. Pronotum métallique et ponctué sur la base.*

4. **Venustus** Clairv. Ent. Helv. II, 1806, p. 87. — Dejean, Spec. III. 60, Icon. II, pl. 109, fig. 5. — Schauf. Monogr. 124. — *crenatus* Redt. Russegg. Reise II, p. 11.

Sous les écorces et dans les troncs d'arbres cariés, spécialement dans le midi de la France, mais rare partout.

Aude : Carcassonne (Minsmer). — Bouches-du-Rhône : Marseille (Caillol). — Hérault : Montpellier (V. Mayet). — Var : Hyères; S<sup>te</sup>-Baume (Abeille de Perrin); Roquebrune (A. Grouvelle); Cavalaire!. — Vaucluse : Avignon (Chobaut); La Bonde (Fagniez); Carpentras (V. Mayet).

Obs. — Dans la collection de feu Vauloger de Beaupré se trouvaient 2 exemplaires du *L. barbarus* Luc. (= *atrocyaneus* Fairm.), qui lui avaient été envoyés avec la mention « *Gallia meridionalis* ». Cette indication est certainement erronée : le *barbarus* est une espèce d'Algérie et de Sicile et qui n'a pas jusqu'ici, à ma connaissance, été prise en France. Il est intermédiaire entre le *complanatus* et le *venustus*, mais plus rapproché de celui-ci par les antennes brunes, le pronotum métallique, les stries élytrales ponctuées, quoique moins fortement, etc.

Sous-genre **Eutrichomerus**, nov. subg.

(Arête externe des fémurs antérieurs crénelée et garnie d'une rangée de poils.)

Ce sous-genre compte en France 2 espèces, avec une variété de chacune (1).

E. *Angle sutural apical un peu rentrant, subarrondi. Arête interne des fémurs antérieurs sans saillie dentiforme* (2).

y. *Angle sutural plus obtus. Habituellement stries élytrales 3-6 et 4-5 géminées.*

5. **Terricola** Herbst, Archiv. 1783, p. 140, t. 29, f. 14. — Olivier, Ent. III, 57, 68. — Dejean, Spec. III, 45, Icon. II, pl. 107, fig. 1. —

(1) Dans le s.-g. *Aechmites* Schauf., si remarquable par ses trochanters allongés et terminés en pointe, ce caractère est très frappant. Dans le *Sph. conspicuus* le nombre des poils de fémurs antérieurs est considérable : 20 au moins chez les exemplaires frais.

(2) Espèces non françaises devant entrer dans le s.-g. *Eutrichomerus* : *cimmerius* Fisch. (= *curtulus* Reitt.), *baeticus* Ramb. (= *Reichenbachi* Schf.); *punctatus* Dej.; *tauricus* Dej. ?; *cyanipennis* Dej.

Schauf. Mon. 150. — *subcyaneus* Illig. Mag. I, 57. — Schaum, 386. — *inaequalis* Panz. Fn. Germ. 30, 18. — *episcopius* Drapiez, Ann. Sc. Phys. Brux. I, 130, t. 7, fig. 1. — *marginatus* Descourtilz, Mem. Soc. Linn. Paris, 1826, p. 159, pl. 1, fig. 3.

Dans toutes les parties de la faune : caves, celliers, fournils, lieux obscurs près des habitations, dans la plaine; dans la montagne, on le rencontre, loin de toute habitation, sous les pierres un peu enfoncées.

*z. Angle sutural moins obtus. Stries élytrales 3-4 et 5-6 ordinairement géminées.*

Var. *cyanescens* Fairm. Ann. Soc. ent. Fr. 1861, p. 577; Bull. p. 31. — Schauf. Mon. 146. *Types* : Grotte du Loup (H.-Pyr.) et des grottes de l'Ariège.

A l'entrée des grottes, sous le guano de Chauve-souris, sous les pierres, dans leur voisinage, dans les terriers, etc.

Aude : environs de Narbonne! — Gard : grottes près de Nîmes (Delfieu); — Ariège : grotte de Lombrive (Lucante); grotte de Miguet (Abeille de Perrin et de la Brûlerie; grotte d'Olot (de la Brûlerie, Lucante). — Gironde : St-Émilion (Gavoy). — Hérault : grottes de St-Pons, de Minerve, de la Madeleine. — Basses-Pyrénées : grotte d'Ahusquy (coll. Maindron). — Hautes-Pyrénées : grotte des Espelugues (Delherm); grotte du Loup, à Lourdes!. — Pyrénées-Orientales : grottes de Vernet! (V. Mayet, L. Villard); Ria (coll. Maindron); Sabelles (coll. Gavoy); Banyuls (Oberthür); Collioure! (coll. Rey). — Tarn : grottes des Chauves-souris, d'Armand et de la Madeleine (Lucante). — Vaucluse : La Bonde (Ch. Fagniez), à l'entrée des terriers de lapins.

Le *cyanescens*, comme on le voit, est propre au midi de la France, mais surtout à la partie comprise entre le Rhône et l'Océan.

*F. Angle sutural apical aigu, faiblement submucroné. Arête interne des fémurs antérieurs munie, vers le milieu de la cuisse, d'une saillie nettement dentiforme.*

*yy. Gouttière latérale du pronotum large, détachant bien le bord marginal. Intervalles élytraux 4-7 régulièrement développés et sub-égaux vers l'extrémité.*

6. **Algerinus** Gory, Ann. Soc. ent. Fr. 1833, p. 232. — Lucas. Expl. Alg. p. 48, t. 6, fig. 10. — Schauf. Mon. 152. — Marseul, l'Abeille XIX, p. 423. — Reitter, Wien. Ent. Zeit. III, 1884, p. 37. — *sardous*, Luc. Expl. Alg. 1846, p. 48, pl. 7, fig. 1. — *Types* : Oran, Bône, Alger.

Sous les pierres, au pied des arbres, assez rarement dans le voisinage des habitations.

Je crois devoir rapporter à cette espèce quelques individus examinés de la Provence littorale principalement : Hyères, Cannes ! Antibes !. Ils s'y réfèrent mieux qu'à la variété suivante, qui est toutefois la race prédominante dans le midi de la France, exclusive même entre le Rhône et l'Océan. M. S<sup>te</sup>-Claire Deville la mentionne de Corse (Cat. des Coléopt. de Corse, p. 25); ne serait-ce pas l'*australis* ?

zz. *Gouttière latérale normale, plutôt étroite. Intervalles élytraux 4-7 souvent brouillés et toujours plus ou moins inégalement développés vers l'extrémité.*

Var. *australis* Fairm. Ann. Soc. ent. Fr. 1859, p. 23, *type* : Carcassonne. — *curtulus* Motsch. Käf. Russl. 44, note 1. — *violaceipennis* Schauf. Mon. 152.

Lieux habités, caves, entrepôts, endroits obscurs. Mœurs assez analogues à celles du *terricola* et qui ne sont pas, au contraire, celles de *Palgerinus*.

Aude : Carcassonne ! (coll. Gavoy); Béziers !; Narbonne (V. Mayet). — Alpes-Maritimes : Cannes !; Juan-les-Pins !. — Bouches-du-Rhône : Marseille (coll. Vauloger, la mienne). — Hérault : Cette !; Montpellier (V. Mayet); Vendres (Barbier). C'est évidemment cette espèce qui est citée comme *algerinus* par notre savant collègue V. Mayet dans sa Faune terrestre de ce même département, page 100. — Pyrénées-Orientales : Port-Vendres (V. Mayet). — Vaucluse : La Bonde (Fagniez); — Var : Le Beausset (coll. Baizet).

Obs. — Cette espèce se retrouve en Espagne et en Italie où elle descend jusqu'à Naples. Un exemplaire de cette dernière station m'a paru très caractéristique, le nombre des soies groupées au-dessous des fémurs antérieurs est de 12. C'est probablement aussi l'espèce qui vit en Corse, en Sardaigne.

#### Sous-genre **Pristonychus.**

Dejean, Spec. III, 1828, p. 43. — Schauf. Mon. 1865, p. 139.

(Fémurs antérieurs à face inférieure simple, sans crénelation ni rangée de poils.)

Ce s.-genre compte en France 2 espèces et une 3<sup>e</sup> spéciale à la Corse.

G. *Tibias intermédiaires du ♂ droits. Pronotum étroit, parallèle avec angles postérieurs droits.*

7. **Angustatus** Dejean, Spec. III, 50, Icon. II, pl. 107, fig. 6. — Schauf. Mon. Sphod. 187. — Piochard de la Brûlerie, Ann. Soc. ent. Fr. 1872, pp. 455-459. — *oblongus* Dej. Spec. III, 50 (ex parte). — *obtusus* Chaud. Bull. Mosc. 1861, p. 11. — Schauf. Mon. 182. — La Brûlerie, loc. cit. 458.

Sous les pierres; se prend aussi aux pièges.

Basses-Alpes : Environs de Digne (Bellier); Montagne de Blayeul, au piège, avec *Helix pomatia* (Peyerimhoff); Barcelonnette (P. Chrétien). — Alpes-Maritimes : Canal de la Vésubie, près de Nice (Buchet); Peira Cava (Abeille, S<sup>te</sup>-Claire Deville).

Comme on le voit, l'espèce est exclusivement localisée près des Alpes frontières; elle est plus répandue sur le versant italien : Crisololo (L. Villard); autour du M-Viso (Guichard et Villard); Val Pesio (ma coll.). — Badalucco (Dodero).

7 bis. **Carinatus** Chaud. in Stett. Ent. Zeit., 1859, p. 128. — *parviceps* Fairm. Ann. Soc. ent. Fr. 1859, p. 270. — *carinulatus* Schaufuss, Sitz. der Isis, Dresden 1862, p. 67. Monogr. 1864, p. 178.

Espèce particulière à la Corse, où elle est assez répandue dans les parties montagneuses, entre 600 et 1.500 mètres. Elle se distingue facilement de l'*angustatus* par sa tête encore plus étroite, le pronotum plus profondément échancré au bord antérieur (d'où les angles antérieurs beaucoup plus saillants), plus largement rebordé sur les côtés. Les élytres sont plus déprimés sur les bords latéraux, avec gouttière plus large, plus profondément striés; intervalles subconvexes. — Tibias intermédiaires droits. — Le type du *parviceps* est du M<sup>te</sup> Renoso.

H. Tibias intermédiaires du ♂ plus ou moins arqués (1). Pronotum plus ou moins dilaté en avant sur les côtés, angles postérieurs plus ou moins saillants.

8. **Oblongus** Dej. Spec. III, p. 50, Icon. II, 281, pl. 107, fig. 5. — Schauf. Mon. 182. — Piochard de la Brûlerie, Ann. Soc. ent. Fr. 1872, 459.

Grottes, mousses au pied des arbres. Répandu dans toute la chaîne pyrénéenne, mais plus spécialement dans le centre.

Ariège : sans indication précise (col. Guedel); grotte de Lherm (coll. R. Jeannel); grottes d'Axat et d'Aubert (L. Gavoy); grotte de Bouicheta, près de Bedeillac (coll. P. Nadar). — Aude : grotte de Nébias

(1) La ♀ les a presque toujours droits, excepté dans *oblongus* typique et sa race immédiate *latebricola*.

(Lucante); grottes d'Alet et d'Artigues-Vieilles (L. Gavoy). Les ex. de cette dernière localité et de la Preste marquent une tendance à la forme *Jacquelini*. — Hautes-Pyrénées : grotte de Saint-Arailles (Lucante). — Pyrénées-Orientales : Vernet-les-Bains (coll. Maindron, Villard, Carret); La Preste (coll. Nadar).

L'espèce est variable; elle présente plusieurs races dont les principales sont les suivantes.

v. *Pronotum carré, avec angles postérieurs vifs.*

α. *Pyrenaeus* Dufour, Excurs. ent. Vallée d'Ossau, 1843, p. 19. — Fairm. et Laboulb. Faune ent. fr. 1854, p. 70. — *hypogaeus* Fairm. An. Soc. ent. Fr. 1856, 517. — Schauf. Mon. 184, *latus* Schauf. Mon. 180. Sitzungsab. Isis, Dresden, 1862, p. 67.

Mêmes mœurs que celles de l'espèce typique. Cette forme est constituée surtout par la race occidentale; elle apparaît aussi, mais plus rare, dans quelques grottes de la région orientale.

Basses-Pyrénées : grotte de la Sarre! (coll. Vauloger et Nadar), grotte d'Ahusquy (coll. Maindron et Nadar), grottes d'Istaurdy, de Lecenoby (coll. R. Jeannel); grotte de Belhy (race *hypogaeus*, plus ventru); grotte de Bétharram (coll. Abeille, Nadar, Vauloger et la mienne); grottes de Lexeieira, d'Usturbe, d'Yzeste et quelques autres aux environs d'Ahusquy (coll. P. Nadar), Hautes-Pyrénées : grotte de Pnaute, près de Rebouc (coll. P. Nadar), Lourdes : grotte du Loup! (coll. Fagniez); Gavarnie (coll. Perret); Pic du Midi (ma collection). — Ariège (1) : Grotte de Bedeillac (Lucante); grotte de Lombrive (Linder). — Hérault : S<sup>t</sup>-Guilhem (V. Mayet).

Obs. — La race trouvée dans cette dernière grotte doit, selon toute apparence résultant de la situation topographique, se rapporter à *oblongus* ou à *latebricola*.

x. *Pronotum rectangulaire, un peu plus long que large; angles postérieurs moins vifs, mais encore un peu aigus.*

β. *Latebricola* Fairm. Ann. Soc. ent. Fr. 1859, p. 23. — Type :

(1) Lucante, dans son travail sur les grottes (Bull. Soc. Etud. Angers, 1879), cite plusieurs autres grottes dans ce même département v. g. : de Sabart, de Lombrive, de Lherm, d'Aubert, de Neuf-Ponts, de Lestelas, de S<sup>te</sup>-Croix-de-Volvestre, où aurait été pris le *P. pyrenaeus*... Ne serait-ce pas plutôt *P. oblongus*?.. Quant à l'*angustatus* qu'il mentionne des grottes de Niaux et de Sabart, il n'y a pas à douter que c'est du *Jacquelini*, et peut-être seulement du *latebricola*, qu'il s'agisse.

grotte de Sorèze, dite : le Traou d'el Calel (Tarn). — Piochard de la Brûlerie, loc. cit. 457. — Schauf. Mon. 182.

Dans les mêmes conditions que le type. Cette race est plutôt sub-pyrénéenne, c'est-à-dire qu'elle s'éloigne un peu de la chaîne principale pour s'allonger plus au nord par les Cévennes et les Corbières. Elle est bien caractérisée par la forme qui se trouve autour de la Montagne-Noire.

Aude : La Loubatière (coll. L. Gavoy V. Mayet et la mienne); grotte de Caouno-Troubado (L. Gavoy). — Tarn : grotte de Sorèze (coll. Abeille, Guillebeau, V. Mayet, la mienne). — Hérault : grotte d'Olargues (coll. Fagniez et V. Mayet); La Salvetat et Lodève (V. Mayet).

γ. *Pronotum* comme chez *angustatus*; *stries élytrales fines, intervalles plans*.

γ. *Jacquelinei* Boield. Ann. Soc. ent. Fr. 1859, p. 461, pl. 8, fig. 1; sans indication autre que Pyrénées-Orientales, mais probablement des grottes de Villefranche-de-Conflens, *type* : Piochard de la Brûlerie, loc. cit. 457. — Schauf. Mon. 185. — *speluncarum* Jacq. Duv. i. litt. — Cette race est constituée par la forme orientale, plus spécialement localisée dans les grottes autour du massif du Canigou. Elle peut, comme les autres, se rencontrer aussi au dehors des cavernes, au pied des arbres ou sous les pierres, dans la mousse.

Aude : Forêt de Callong (L. Gavoy). — Pyrénées-Orientales : grotte de Corta, Cova-Bastère ! (R. Oberthür, Xambu); Amélie-les-Bains (L. Gavoy); la Massane (V. Mayet); Vernet-les-Bains (Nou, coll. L. Villard et Carret); grotte de Fuilla (coll. R. Jeannel).

Obs. — Les spécimens de cette dernière localité, ainsi que ceux d'Amélie-les-Bains ne sont pas très typiques; ils forment passage entre *Jacquelinei* et *latebricola*.

z. *Stries élytrales plus profondes; intervalles convexes*.

δ ? Var. *balmae* Delarouz. Ann. Soc. ent. Fr. 1860 (Bullet.), p. 26, *type* : Grotte ou Baume des Demoiselles, dans l'Hérault. — Piochard de la Brûlerie, loc. cit. p. 457.

Ce n'est qu'avec doute que je maintiens cette race comme variété, à cause de la sculpture élytrale (*fide auctoris*). Il m'a été impossible, à mon grand regret, d'arriver à savoir où se trouve actuellement le type du *balmae*, et pourtant son examen est indispensable pour juger défi-

nitivement la valeur de l'espèce de Delarouzée. — D'après la Brûlerie (loc. cit.), il ne différerait du *latebricola* que par son *prothorax un peu plus rétréci à la base et les intervalles des élytres un peu plus convexes*. S'il en était vraiment de la sorte, il n'y aurait pas lieu de traiter cette autre forme de l'*oblongus* mieux que les précédentes; mais je trouve que l'affirmation de Delarouzée « *stries étroites, profondes, intervalles très convexes, au point que les élytres paraissent comme cannelés* », ne cadre pas avec celle de de la Brûlerie. De ces deux assertions quelle est celle infirmant l'autre? — *Mihi adhuc sub iudice lis est!* La vue seule du type tranchera la question.

Obs. — Deux exemplaires communiqués, l'un de la grotte de St-Guilhem (Hérault), par V. Mayet, et l'autre de la grotte de Lavalette (Hérault), par L. Gavoy, m'avaient paru pouvoir se référer à cette dernière espèce, en raison de la proximité de ces deux grottes avec celle des Demoiselles. Mais un examen plus minutieux m'a convaincu qu'ils ne répondaient pas suffisamment au caractère de la sculpture élytrale, dont parle le descripteur; il ne faut donc plus y voir que l'une des autres races de l'*oblongus*.

N. B. — Grâce à la complaisance de notre collègue et ami, V. Mayet, j'ai pu, depuis l'envoi de mon manuscrit, examiner une seconde fois son exemplaire de St-Guilhem et me convaincre qu'il ne répond pas assez à la description de Delarouzée. Je ne puis donc y voir qu'une forme un peu aberrante du *latebricola*. Il faut en dire autant de celui de la grotte de Lavalette (coll. L. Gavoy).

Un autre individu (coll. V. Mayet) provenant de la grotte de Montplaisir, près de Lodève (Hérault), m'a paru former très nettement le passage du *latebricola* au *Jacquelinii*, avec tendance plus marquée vers celui-ci, par son pronotum allongé et ses angles postérieurs à peine ressortants.

Enfin un *Pristonychus* trouvé par M. V. Mayet dans la grotte de Mialet (Gard), est de taille bien au-dessous de la moyenne; il offre, lui aussi, transition entre l'espèce de Fairmaire et celle de Boieldieu, avec plus d'affinité avec la seconde.

N. B. — Cette dernière trouvaille est surtout intéressante en ce qu'elle révèle l'habitat le plus septentrional jusqu'ici et en même temps le plus distant du massif pyrénéen, patrie normale de la race *Jacquelinii*. La grotte de Mialet est, en effet, située à quelques degrés au nord du 44° de latitude, dans la vallée du Gardon d'Anduze, à peu de distance à l'est de l'Aigoual, qui s'élève, en plein axe des Cévennes; à 1.567 mètres d'altitude.

Sous-genre **Antisphodrus**.

Schauf. Monogr. 1864, p. 126.

(Base du pronotum non rebordée. Ongles simples.)

Ce sous-genre compte en France une espèce avec variété.

y. *Pronotum dilaté dans le tiers antérieur; angles postérieurs vifs et ressortants.*

9. **Navaricus** Vuillef. Bull. Soc. ent. Fr. 1893, p. 211; *type* : grotte de Camou-Cihigue (B.-Pyr.). — R. Jeannel, Bull. Soc. ent. Fr. 1905, p. 158.

Espèce cavernicole et jusqu'ici exclusive aux grottes des Basses-Pyrénées. — Grottes autour de Camou-Cihigue (Mascaroux); grottes de Camou, d'Istaurdy, de Lecenoby (coll. Ste-Claire-Deville, R. Jeannel, Abeille, Maindron, Nadar, Fagniez et la mienne).

x. *Pronotum parallèle, insensiblement dilaté dans le 1/3 antérieur; angles postérieurs droits, non ressortants.*

Var. *Jeanneli* mihi. — Basses-Pyrénées : grottes d'Istaurdy (1 ♂), de Lecenoby (1 ♀) (coll. R. Jeannel).

N. B. — La description de *A. navaricus* est tellement succincte que je crois indispensable pour son étude de la compléter par la diagnose suivante :

V. **Antisphodrus navaricus** Vuillefroy.

Tête forte, allongée, subtriangulairement élargie au diamètre des yeux; ceux-ci ronds, assez petits, nullement proéminents, entièrement enchâssés dans la dilatation temporale; cette dernière plus accentuée que dans l'*A. Schmidtii* (1) Miller; impressions frontales très courtes, seulement ponctiformes sur le devant du front (elles sont plus marquées et plus longues dans l'*A. Schmidtii*); ligne de démarcation de la tête et de l'épistome bien accusée, *noirâtre*, ainsi que les bords antérieurs du labre et de l'épistome et l'extrémité des mandibules. Tout le reste de l'insecte est jaune-testacé. Antennes grêles, longues, dépassant le milieu des élytres. Pronotum allongé, étroit, pas plus large que la tête au diamètre oculaire, beaucoup moins que chez l'*A. Schmidtii*,

(1) C'est l'espèce prise par de Vuillefroy comme terme de comparaison; mais il faut reconnaître que, à part la couleur testacée et la forme générale propres au genre, l'espèce pyrénéenne est bien différente de celle de Carniole.

échancré au bord antérieur, avec angles moins avancés, obtusément arrondis (ils sont aigus dans l'*A. Schmidtii*); côtés légèrement arrondis-dilatés dans le 1/3 antérieur, de là faiblement rentrants, puis parallèles et enfin ressortants assez visiblement aux angles postérieurs; ceux-ci aigus et nettement prolongés en arrière par suite de l'échancrure assez forte de la base; rebords latéraux fortement et également élevés, entamés à l'angle postérieur même par le pore sétigère; un 2<sup>e</sup> pore de même nature, placé dans la gouttière, existe en avant du milieu, au niveau même du plus grand diamètre de largeur du pronotum; de chaque côté de la base, une impression profonde, large, lisse, remontant sinueusement le long de la gouttière latérale jusqu'au-dessus du milieu; sillon longitudinal médian profond, entier, bordé, chez quelques exemplaires, de rides transversales. Élytres oblongo-ovales, plus rétrécis à la base que chez l'*A. Schmidtii*, sensiblement élargis après le milieu; stries assez fortes, moins distinctement pointillées; interstries subconvexes, les pairs notablement plus larges que les impairs. Pattes longues, grêles, tibias postérieurs très sensiblement arqués; intermédiaires droits. Dessus des tarses rugueusement ponctué et pluristrié longitudinalement. Un seul pore sétigère de chaque côté, à l'extrémité du segment anal dans les deux sexes. Par une exception aberrante, un ex. ♂ (collection Ste-Claire Deville) est muni de 4 pores, disposés: les 2 de l'extrémité comme dans les exemplaires normaux, et les 2 autres en avant de ceux-ci, vers le milieu du segment, mais plus rapprochés entre eux que les deux marginaux.

Var. *Jeanneli* m. — Pronotum beaucoup plus droit sur les côtés; ceux-ci insensiblement dilatés sur le premier tiers, puis parallèles jusqu'aux angles postérieurs qui ne sont pas ressortants. Élytres plus étroites à la base, moins dilatés après le milieu, formant un ovale assez régulier, plus convexes sur le dos.

Obs. — Il est à présumer que l'*A. navaricus* a moins d'affinité avec le *Schmidtii* qu'avec le *Peleus* Schauf. et ses deux races *obscuratus* et *Fairmairei* du même auteur et tous trois du nord de l'Espagne. Ne connaissant pas ces espèces, je laisse, pour le moment, à d'autres collègues mieux documentés, le soin de trancher la question.

Tout ce qu'il m'est permis aujourd'hui d'affirmer, c'est que l'examen du *navaricus* me l'a révélé, sur plusieurs points, assez distinct du *Fairmairei*, à en juger, du moins, d'après la description donnée dans l'Abeille XIX, p. 409. Entre autres détails distinctifs, on peut signaler la nature des impressions frontales, la forme du pronotum plus long que large, avec angles postérieurs aigus et très nettement prolongés en

arrière, tandis qu'ils ne seraient que « *subrectis* » (1) (ex Schaufuss Monogr. p. 129) dans *Fairmairei*. Ici la 1<sup>re</sup> strie élytrale serait interrompue çà et là et paraîtrait comme formée par des points; là elle est très nette, continue et ne diffère pas des autres. Chez *navaricus*, les stries 3-6 et 4-5 sont géminées au bout; dans *Fairmairei* la gémination serait entre 3-4 et 5-6. Enfin toujours d'après la description, la strie scutellaire ne serait pas plus longue que l'écusson dans ce dernier, tandis que chez *navaricus* elle est assez peu marquée, mais cependant beaucoup plus longue.

## VI. INDEX BIBLIOGRAPHIQUE.

### A. — Auteurs autochtones (2).

- ABEILLE DE PERRIN. — Notes sur les insectes cavernicoles de l'Ariège ACLOQUE. — Faune des Coléoptères de France, Paris, 1896, p. 57.
- BARBIER. — Faune entomologique de Béziers et de ses environs, dans la Feuille des Jeunes Naturalistes, Paris, 1885, p. 89.
- BEDÉL. — Faune des Coléoptères du Bassin de la Seine, Paris, 1881, pp. 104 et 201.
- BOIELDIEU. — Annal. Soc. ent. Fr., 1859, p. 461. — Description du *P. Jacquelinii*.
- DEJEAN. — Histoire Naturelle et Iconographie des Coléoptères d'Europe, Paris, 1837, p. 273-293.
- DELAROUZÉE. — Bullet. Soc. ent. Fr., Paris, 1860, p. 26. — Description du *P. Balmae*.
- DESBROCHERS DES LOGES. — Le Frelon, XIII, Châteauroux, 1905, p. 105-117.
- DUFOUR. — Excursion entomologique dans les montagnes de la vallée d'Ossau, Pau, 1843, p. 19. Découverte et dénomination du *P. pyrenaeus*.

(1) Les mêmes angles seraient « *acutis* » dans le *Peleus* (Schauf. l. c.); ce qui répondrait mieux au *navaricus*.

(2) Je crois devoir omettre dans l'énumération qui suit :

a) Tous les catalogues régionaux ou départementaux qui n'ont eu à enregistrer, et c'est le plus grand nombre, que le vulgaire *Eutrich. terricola*.

b) Plusieurs catalogues de la Provence, du Languedoc ou du Roussillon, à cause des erreurs et des renseignements suspects qui y foisonnent, au dire de tous les entomologistes compétents.

- FAIRMAIRE. — Annal. Soc. ent. Fr., Paris, 1856, p. 317. — Description du *P. hypogaeus*.
- Annal. Soc. ent. Fr., Paris, 1859, p. 23. — Descriptions des *P. australis* et *latebricola*.
- Ann. Soc. ent. Fr., Paris, 1859, p. 270. — Description du *P. parviceps* = *carinatus* Chd., de Corse.
- Ann. Soc. ent. Fr., Paris, 1861, p. 577. — Description du *P. (Entrich.) cyanescens*.
- FAIRMAIRE ET LABOULBÈNE. — Faune entomologique des Coléoptères de France, Paris, 1854, p. 68-70.
- FAUCONNET. — Faune analytique des Coléoptères de France, Autun, 1891, p. 35.
- FAUVEL. — Catalogue des Coléoptères de la Faune Gallo-Rhénane, Caen (?), p. 13.
- Bullet. Soc. ent. Fr., Paris, 1903, pp. 63-67 et 167. — Diffusion du *L. complanatus*, dans le nord de la France.
- GAVOY. — Une visite aux Grottes de Saint-Girons, Carcassonne, 1875 (*passim*).
- Faunule du Mont Alaric, Carcassonne, 1893, p. 9.
- Catalogue des Coléoptères de l'Aude, Carcassonne, 1905, p. 21.
- GIRARD (Maurice). — Bullet. Soc. ent. Fr., Paris, 1880, p. 19 et 1881, p. 28. Note biologique sur *P. latebricola*, de la Grotte de Sorèze.
- GOZIS (DES). — Catalogue des Coléoptères de France, Montluçon, 1875, p. 8. — Toutes les espèces de la faune s'y trouvent, et, en plus, un *L. siculus* Mots. Il n'y a pas à faire cas de cette citation, d'autant mieux que cette espèce de Motschulsky serait des plus douteusement établies (teste Schaufuss).
- GRENIER. — Catalogue des Coléoptères de France, Paris, 1863, p. 6. — Toutes les races de *l'oblongus* y figurent comme espèces valables — 13 espèces en tout (*Pléthore spécifique!*!).
- HERVÉ. — Catalogue des Coléoptères du département du Finistère. — Il y est fait mention de la présence à Morlaix du *L. complanatus*.
- JACQUELIN DUVAL. — Genera Col. Europae, 1855, p. 27.
- LACORDAIRE. — Genera Coléopt. I, 1854, p. 341.
- LUCANTE. — Essai sur les Cavernes de France, Angers, 1879 (*passim*).

- MARSEUL (Abbé de). — Abeille, XIX, p. 423.
- MAYET (Valéry). — Faune terrestre de l'Hérault, Montpellier, 1898  
(*passim*).
- Catalogue des Coléoptères des Albères, Narbonne, 1904,  
pp. 10 et 117.
- PIOCHARD DE LA BRÛLERIE. — Ann. Soc. ent. Fr., Paris, 1872, p. 453-  
459. — Exploration des Grottes de l'Ariège, dans les  
Petites Nouvelles, Paris, 1872, n° 66 et 67 (*passim*).
- WARNIER. — Catalogue des Coléoptères de la Faune Gallo-Rhénane.  
Reims, 1901, p. 15.
- XAMBEU. — Catalogue de la faune des environs de Ria, dans l'Échange,  
Moulins, 1903, p. 14.

B. — Auteurs étrangers à la Faune de France, mais très utiles à  
consulter pour l'étude du Genre *Laemostenus*.

- APFELBECK. — Die Käferfauna der Balkanhalbinsel, I, Berlin, 1904,  
p. 273-278.
- BEDÉL. — Catalogue raisonné des Coléoptères du nord de l'Afrique,  
Paris, 1899, p. 196-202.
- GANGLBAUER. — Die Käfer von Mitteleuropa, I, Wien, 1892, p. 231-238.
- SCHAUFUSS. — Monographische Bearbeitung der Sphodrini, Dresden,  
1864, p. 69-196.



**LES MÉTAMORPHOSES**  
**DU *DITONECES PUBICORNIS* WALK. [LYCIDE]**

par E. BUGNION

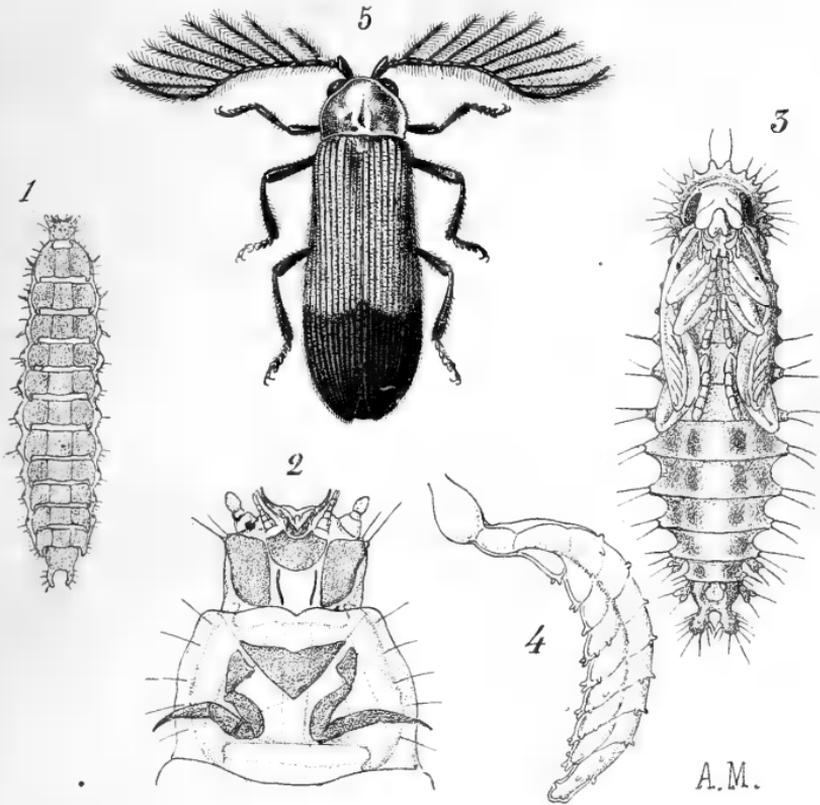
(avec une note supplémentaire par J. BOURGEOIS).

Les premiers états du *Ditoneces pubicornis* Walk. ont été observés à Puwakpitiya (Kelani Valley, Ceylan) pendant la saison des pluies, en octobre et novembre 1906, dans un tronc de *Spathodea*. Cet arbre, dont le bois est tendre et presque blanc, était couché sur le sol, pourri et imprégné d'humidité. Les nymphes, ainsi que des *imagines* fraîchement éclos, se trouvaient dans de petites loges formées de sciure humide. Quelques larves rampaient çà et là sous l'écorce à demi détachée. L'allure de la larve est assez lente; l'insecte parfait, en revanche, cherche à prendre son vol, dès qu'on le met à découvert.

**La larve.**

La larve a 13 segments, y compris la tête. Allongée et légèrement aplatie, elle offre sur la face dorsale une série de plaques brunes, écailleuses, correspondant aux anneaux. Ces plaques, environ trois fois plus larges que longues, fissurées à droite et à gauche de la ligne médiane, se terminent, la première (pronotum) à ses quatre angles, les autres aux deux angles postérieurs par un prolongement mousse, un peu courbé en dedans. Deux pointes plus allongées, formant une sorte de fourche, terminent le segment anal. Neuf plaques plus petites, jaunâtres, à bord postérieur échancré, se voient à la face ventrale de l'abdomen et une lame triangulaire à la face ventrale du prothorax. Des parties blanches membraneuses et extensibles, séparent les pièces chitineuses. Ces parties molles proéminant sur les côtés, forment une série de mamelons coniques surmontés de quelques poils. Les stigmates, au nombre de 10 (deux thoraciques et huit abdominaux) se trouvent sur la face antérieure de ces mamelons. Quelques poils clairsemés se voient encore sur les bords de la tête, des plaques dorsales et de la fourchette anale. La tête aplatie, petite, de forme losangique, est entièrement écaillée sur la face dorsale, en partie membraneuse au côté ventral. Une petite plaque chitineuse échancrée en avant, située au côté ventral, sert à supporter les pièces buccales. Il y a deux an-

tennes courtes, portées sur une proéminence conique, formées de deux articles, dont le dernier jaunâtre, renflé en massue. On distingue en outre : deux mandibules faibles, légèrement arquées; deux maxilles



**DITONECES PUBICORNIS Walk.**

- Fig. 1. La larve. Face dorsale  $\times 6$  fois. L'exemplaire dessiné était long de 7 millimètres.
- 2. Tête et prothorax de la larve, plus fortement grossis. Face ventrale. Les maxilles sont en partie masquées par les palpes.
- 3. La nymphe. Face ventrale  $\times 6$  fois.
- 4. Une antenne de la nymphe détachée du corps.
- 5. L'insecte parfait ( $\sigma^7$ ). Face dorsale  $\times 6$  fois.

étroites, transparentes, de la longueur des mandibules; deux palpes maxillaires courts, composés de cinq articles; une lèvre inférieure profondément échancrée et deux palpes labiaux très courts, formés de trois pièces. Les pattes très petites (elles dépassent à peine les côtés

du corps) comprennent, outre la partie basilaire, quatre pièces articulées, la dernière terminée en pointe.

Observées au microscope, les lames dorsales montrent un joli dessin polygonal correspondant aux limites des cellules épidermiques.

En somme, la larve du *Ditoneces pubicornis*, bien que plus petite et aplatie, rappelle d'une manière manifeste celle des Lampyres et des Lucioles; la disposition des pièces buccales est à peu près identique.

*N. B.* — Le développement de cette larve n'a pas été observé jusqu'à sa transformation en nymphe; mais la présence d'une dépouille larvaire, trouvée à côté de la nymphe, nous a fourni la preuve que la larve décrite ci-dessus est bien celle du *Ditoneces*.

### La nymphe.

Le caractère le plus saillant de cette nymphe est la présence de *mamelons pilifères* proéminents sur les bords du pronotum et de l'abdomen. Ces organes, qui ne se retrouvent pas chez l'insecte parfait, servent vraisemblablement à isoler la nymphe à l'intérieur de sa loge (souvent très humide). Peut-être aussi sont-ce des appareils tactiles? On observe en effet que, lorsqu'on la dérange, cette nymphe s'agite vivement et tient son abdomen relevé. Quoi qu'il en soit, l'ensemble de ces mamelons hérissés de poils donne à la nymphe du *Ditoneces pubicornis* un aspect tout à fait spécial. Longue de 9 mill., la nymphe offre à peu près la forme de l'insecte parfait, avec cette différence que les élytres et les ailes, repliés au-dessous du corps, laissent le dessus de l'abdomen à découvert. Sa couleur est blanche (dans la première phase), les yeux sont grisâtres, les mamelons pilifères légèrement rembrunis. La tête est cachée sous le prothorax. Les antennes, repliées en dessous du corps, atteignent à peu près le bout des ailes; relativement épaisses, composées de 11 articles, elles montrent sur leur bord externe une série de petites protubérances nues et sur leur bord interne les prolongements pectiniformes en voie de formation, séparés par des sillons obliques. Le prothorax, aplati en forme de bouclier, arrondi en avant, avec le bord légèrement relevé, les angles postérieurs droits, offre sur son pourtour une couronne de mamelons pilifères, simples, de forme conique, dont deux antérieurs, médians, plus développés que les autres, une douzaine sur les côtés et les angles postérieurs, et quatre sur la face dorsale, près du bord postérieur. Le méso- et le métathorax ne portent pas de mamelons. Les pattes, repliées en dessous, n'offrent rien de particulier. L'abdomen, un peu rétréci, postérieurement, est formé de 9 segments comprenant chacun

une lame dorsale relevée sur la ligne médiane et une lame ventrale elle aussi un peu relevée, avec deux fossettes de chaque côté. Chaque segment abdominal porte 4 mamelons pilifères, dont deux dorso-latéraux quadrifides, situés des deux côtés de la lame dorsale et deux ventro-latéraux, bi- ou trifides, placés des deux côtés de la lame ventrale. L'ensemble de ces mamelons forme sur les côtés de l'abdomen deux rangées régulières, séparées par une série de petites fossettes. Une seule série (la ventro - latérale) se voit de chaque côté, si l'on observe la nymphe par la face ventrale, deux séries, si on l'observe par la face dorsale. Les deux mamelons plus volumineux, surmontés de 8 à 10 poils, qui terminent le 9<sup>e</sup> segment, représentent la dernière paire dorso - latérale, tandis que la dernière paire ventro - latérale (atrophiée), forme deux petites saillies rapprochées l'une de l'autre, placées au devant de l'anus.

Le développement du *Ditoneces pubicornis* est rapide, comme celui des insectes tropicaux en général. Une nymphe, encore blanche le 4<sup>er</sup> novembre, avait, deux jours après, déjà revêtu la livrée rouge et noire de l'imago. Lorsque le lendemain, je soulevai le couvercle de la boîte, l'insecte parfait ouvrait déjà ses ailes, prêt à prendre son vol.

### L'insecte parfait.

DITONECES PUBICORNIS Walk., Ann. Magaz. Nat. Hist., 1858, II, p. 281, ♂ (*Lycus*); C. O. Waterh., Ill. typ. Spec. Coleopt., I (Lycidae), 1879, p. 32, pl. VII, fig. 9, ♂. — *melanopterus* Walk., loc. cit., p. 281, ♀. — *duplex* Walk., loc. cit., p. 281, ♀. — *revocans* Walk., loc. cit., p. 282, ♂.

*Elongatus, parallelus, supra dense pubescens, niger, thorace, scutello elytrisque ochraceo-rubris, his triente apicali nigro.* — ♂. *Antennis a 3<sup>o</sup> articulo inde longe flabellatis, hirsuto-pilosis.* — ♀. *Antennis a 3<sup>o</sup> articulo inde profundissime serratis, pubescentibus.* — Long. 6 1/2-10 mill.

Assez allongé, parallèle, revêtu en dessus d'une pubescence soyeuse, concolore, couchée sur le pronotum, mi-dressée sur les élytres, noir avec le prothorax, l'écusson et les 2/3 antérieurs des élytres d'un rouge ocracé; mandibules et crochets des tarsi roux. Prothorax transversal, subtrapézoïdiforme (♂) ou presque en demi-cercle (♀), rebordé sur tout son pourtour, surtout à la base, assez fortement impressionné de chaque côté, creusé, sur le tiers postérieur de son disque, d'une fossette médiane assez profonde; bord postérieur sensiblement bisinué. Écusson subcarré, assez profondément impressionné postérieurement.

Élytres de la largeur du prothorax à la base, subparallèles ou à peine élargis postérieurement, offrant, outre la suture et le rebord marginal, 9 côtes subégales et assez saillantes, séparées par des intervalles à peine plus larges qu'elles et fortement ponctués-aréolés. — Ailes bien développées, de couleur noire. — ♂. Yeux gros et saillants, visibles en dessus; antennes longuement flabellées, chaque article émettant, à partir du 3<sup>e</sup> inclusivement, un rameau filiforme dont la longueur dépasse de beaucoup celle de l'article lui-même; dernier article simple, très allongé, analogue aux rameaux des articles précédents; tous ces articles et les rameaux qu'ils émettent hérissés de longs poils. — ♀. Yeux moins gros et moins saillants, entièrement recouverts par le bord antérieur du pronotum; antennes pubescentes, très profondément serriformes à partir du 3<sup>e</sup> article, le dernier simple, allongé, aplati, atténué vers l'extrémité (J. BOURGEOIS).

Ceylan : Puwakpitiya (Kelani Valley), ♂ ♀.

Les observations ci-dessus de M. le D<sup>r</sup> Bugnion apportent un nouvel et très intéressant appoint à la connaissance des premiers états des Lycides. Par l'ensemble de ses caractères, la larve du *Ditoneces pubicornis* ressemble beaucoup à celle de notre *Lygistorpterus sanguineus*, décrite, il y a longtemps déjà, par Perris (*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1846, p. 343, pl. 9, V, a-e et *Larves de Coléopt.*, p. 190). Comme cette dernière, elle se fait remarquer par ses mandibules grêles, insérées tout près l'une de l'autre sur la ligne médiane, ses antennes de deux articles, les mamelons pilifères des côtés de l'abdomen et les deux appendices en forme de crochets de l'extrémité du dernier segment. Elle en diffère toutefois, par le dernier article des antennes non terminé par une soie, ainsi que par les palpes maxillaires de cinq et les palpes labiaux de trois articles, alors que chez *L. sanguineus* les premiers, d'après Perris, n'en ont que trois et les derniers seulement deux. Quant à la nymphe, elle rappelle tout à fait, à quelques détails près, celle du *Lycus cinnabarinus* Candz., de Ceylan (*Hist. des Métam. de quelques Coléopt. exot.*, 1861, p. 31, pl. III, fig. 1 d.).

En résumé, les *Ditoneces*, aussi bien par les caractères fournis par la larve et la nymphe que par ceux de l'insecte parfait, paraissent tenir une place intermédiaire entre les *Lycus* et les *Lygistorpterus*, tout en étant beaucoup plus voisins de ces derniers.

J. BOURGEOIS.

# ÉTUDE DES *BATHYSCIA* PYRÉNÉENS

DU GROUPE

DE *B. STYGIA* DIECK [Col.]

par R. JEANNEL.

Sans chercher à pénétrer les raisons qui ont entraîné la création des faunes souterraines, il est permis de penser que les formes de Silphides qui ont peuplé les cavernes étaient certainement peu nombreuses et ont dû s'installer dans un très grand nombre de grottes à la fois. Là elles se sont acclimatées de façon variable, se développant souvent à l'excès dans certaines, mais disparaissant aussi complètement dans d'autres sous l'influence d'agents destructeurs divers. Un des principaux doit être l'alternance de périodes d'assèchement et de périodes de fonctionnement dans les grottes, alternance qui nous est prouvée par l'étude des couches successives du revêtement stalagmitique du sol et dont l'intensité plus ou moins grande a pu détruire des animaux bien plus adaptés à un milieu saturé d'humidité qu'à un milieu parfaitement obscur.

Ces faits permettent d'expliquer les exemples de distribution en damier, comme c'est le cas pour *Antrocharis Querilhaci* Lesp. dans l'Ariège, et leur connaissance nous fera admettre que quelquefois la même espèce ait pu survivre dans deux grottes très éloignées alors qu'elle disparaissait dans des points intermédiaires. De plus, le fait que le repeuplement de ces cavernes n'a pu se faire depuis longtemps nous montre que les faunes cavernicoles, isolées aussi bien entre elles que de l'extérieur, sont devenues autant de centres d'évolution différents, placés dans des conditions admirables d'amixie. Quoi d'étonnant alors à ce que la même espèce ait pu quelquefois varier en sens divers!

Mais plusieurs cas peuvent se présenter. Comme partout ailleurs certaines espèces se sont montrées réfractaires à toute variation, et ce sont celles que nous observons aujourd'hui réparties dans un grand nombre de grottes. D'autres fois il est possible d'admettre que, les conditions de milieu se trouvant identiques dans deux grottes distinctes, la même espèce y ait évolué séparément mais parallèlement. Enfin dans la plupart des cas, l'influence du milieu s'exerçant de façons diverses,

il en est résulté la production d'une infinité de formes très voisines, mais distinctes, entre lesquelles il est actuellement très difficile de poser les divisions d'une bonne classification. A ces formes les auteurs ont cru jusqu'à présent devoir donner le rang d'espèces naturelles et il en est résulté qu'il existe presque autant d'espèces décrites que nous connaissons de grottes habitées! Cela me paraît tout au moins exagéré et je trouve plus logique de penser que bien souvent nous ne sommes en présence que de races locales. En matière de faune cavernicole encore plus qu'ailleurs, on doit admettre l'existence de *sous-espèces*, c'est-à-dire de races chez lesquelles l'action des différents facteurs de l'évolution a déjà produit des modifications permanentes mais légères, portant sur un petit nombre d'organes ou même sur un seul, toujours sur les plus variables, lorsque l'ensemble des autres caractères s'est conservé intact.

C'est en me basant sur ces principes que je veux essayer ici de réduire à son véritable nombre d'espèces le groupe des *Bathyscia* pyrénéens bien défini par les caractères suivants : taille inférieure à 3 mill., antennes de longueur dépassant la moitié du corps, élytres striolés en travers.

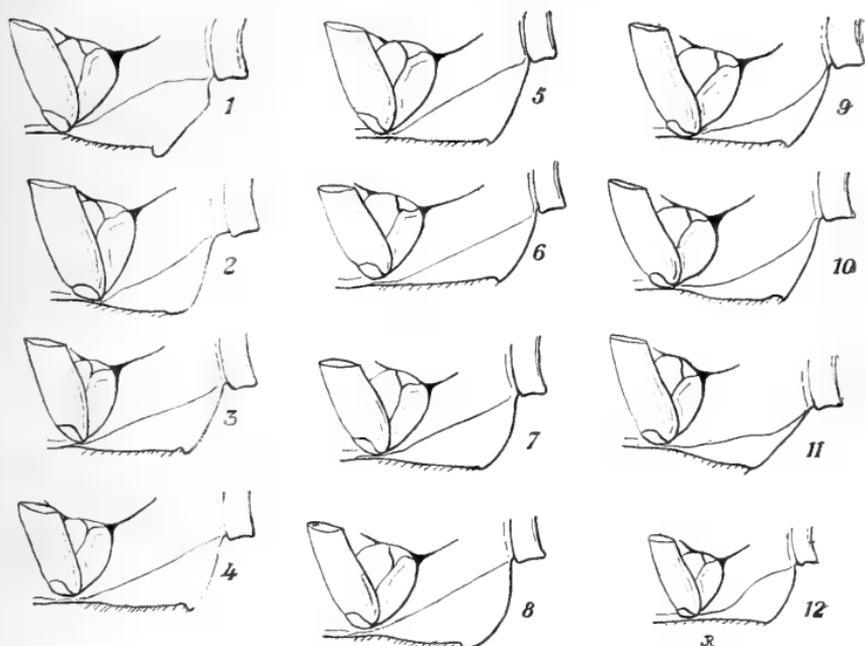
Ce groupe comprend actuellement les espèces suivantes :

- |                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| 1. <i>Abeillei</i> Saulcy 1872.   | 8. <i>Chardoni</i> Abeille 1875.         |
| 2. <i>clavata</i> Saulcy 1872.    | 9. <i>crassicornis</i> La Brûlerie 1872. |
| 3. <i>Hecate</i> Abeille 1878.    | 10. <i>aletina</i> Abeille 1883.         |
| 4. <i>Saulcyi</i> Abeille 1872.   | 11. <i>speluncarum</i> Delarouzée 1857.  |
| 5. <i>Pandellei</i> Abeille 1883. | 12. <i>Proserpina</i> Abeille 1878.      |
| 6. <i>stygia</i> Dieck 1869.      | 13. <i>zophosina</i> Saulcy 1872.        |
| 7. <i>Normandi</i> Jeannel 1906.  | 14. <i>oviformis</i> La Brûlerie 1872.   |

Le seul essai de classification du groupe a été tenté par E. Reitter [1885] dans ses *Bestimmungs-Tabellen*, où il a cherché à établir une division d'après la longueur et la dilatation du 8<sup>e</sup> article des antennes. Mais, outre que ces différences ne sont visibles que chez les mâles, il me semble que ce 8<sup>e</sup> article varie beaucoup individuellement et change tellement d'aspect suivant la face que l'on examine, qu'il m'est impossible d'y trouver seulement matière à un bon caractère spécifique. C'est donc aux descriptions originales souvent fort incomplètes qu'il faut se reporter et surtout à l'examen des *types* dont un bon nombre m'ont très aimablement été communiqués par M. E. Abeille de Perrin.

Parmi les 14 espèces énumérées plus haut, il en est dont la validité est incontestable. Tout d'abord trois d'entre elles doivent être mises à part, car elles s'éloignent fort des autres représentants du groupe :

1<sup>o</sup> *B. Pandellei* Ab., dont j'ai vu le *type*; sa forme rappelle bien celle de *B. curvipes* La Brül., mais ses tibias postérieurs ne sont pas in-



Profils des crêtes mésosternales.

1. *B. Abeillei* Saulcy. — 2. *B. speluncarum* Delar. — 3. *B. stygia* Dieck. — 4. *B. stygia-Saulcyi* Ab. — 5. *B. stygia-Hecate* Ab. — 6. *B. stygia-crassicornis* La Brül. — 7. *B. hydrophila* Jeannel. — 8. *B. hydrophila-Normandi* Jeannel. — 9. *B. Chardoni* Ab. — 10. *B. Chardoni-aletina* Ab. — 11. *B. Proserpina* Ab. — 12. *B. zophosina* Saulcy.

curvés. Je ne puis comprendre pourquoi E. Reitter le place à côté des *B. Saulcyi* Ab. et *B. Abeillei* Saulcy, dont il diffère fort; avec le suivant il doit former un petit groupe intermédiaire entre celui des espèces pyrénéennes de grande taille et celui qui nous occupe;

2<sup>o</sup> *B. speluncarum* Delar, forme déprimée et allongée, remarquable par la longueur de ses antennes et ses tibias à peine épineux;

3<sup>o</sup> *B. oviformis* La Brül. enfin dont j'ai sous les yeux un exemplaire

typique de la collection de M. Abeille de Perrin; cette espèce s'est trouvée longtemps confondue avec *B. zophosina* Saulcy et en a été séparée avec très juste raison par Abeille de Perrin [1905]. Sa forme ovoïde, ses antennes filiformes et courtes, la brièveté de ses tarsi, l'égal épaissement de ses deux premiers articles antennaires la séparent de toutes les espèces connues et prouvent qu'elle doit être placée plutôt à côté de certaines espèces espagnoles telles que *B. cantabrica* Uh. (1).

Parmi les autres espèces, formant un groupe bien défini par tout un ensemble de caractères communs, il en est encore trois qu'il est impossible de contester :

1° *B. Proserpina* Ab., forme très convexe, à antennes courtes et noueuses ;

2° *B. Abeillei* Saulcy, exemple de ces formes stables dont nous parlions plus haut; c'est une espèce toujours identique à elle-même dans les nombreuses grottes qu'elle habite et très remarquable par la gracilité de ses antennes, la forme de son prothorax et celle de sa carène mésosternale ;

3° *B. zophosina* Saulcy enfin est la plus petite espèce du groupe et est bien différent de *B. Chardoni* Ab. à côté de qui il se place (2).

Quant aux autres espèces au contraire, chacun connaît leur grande similitude et, sans l'indication exacte de leur grotte d'origine, que de fois se trouverait-on embarrassé pour seulement les nommer ! Entre les mâles il est possible de trouver des différences légères portant sur l'épaissement des antennes et l'arrondissement du prothorax, mais ce sont la plupart du temps des caractères sexuels qui me semblent bien insuffisants pour caractériser des espèces valables. Je suis donc d'avis de distinguer seulement parmi elles trois formes que je propose de considérer comme spécifiques.

(1) L'aspect de cette espèce est bien différent de celui des autres espèces de l'Ariège. Il serait à désirer que son existence à Massat soit confirmée et tant qu'elle n'aura pas été retrouvée, il faudra garder des doutes sur l'authenticité de sa provenance.

(2) J'ai en vue ici les *B. zophosina* Saulcy de la grotte de Massat. Je n'en ai jamais vu de la grotte de Prat d'où doivent provenir les types, s'il n'y a pas eu d'erreur de la part de F. de Saulcy, et d'ailleurs je ne crois pas qu'il en existe de cette dernière localité dans les collections. Il doit y avoir identité entre le *Bathyscia* de Prat (coll. Saulcy) et celui de Massat répandu par M. Ag. Dodero, mais il ne faut pas, comme nous l'avons vu plus haut, conclure de là que *B. oviformis* La Brûl. soit synonyme de *B. zophosina* Saulcy.

L'une d'elles est épaisse, non rétrécie en arrière, présente des élytres très larges, des tibias intermédiaires très fortement incurvés et épineux; elle correspond aux *B. Chardoni* Ab. et *B. aletina* Ab.

Les deux autres espèces sont moins épaisses, rétrécies en arrière, ont des élytres plus étroits, des tibias à peine épineux.

L'une d'elles, plus grêle, a les antennes plus longues et plus fines, une crête mésosternale à bord antérieur très convexe; ce sont les *B. stygia* Saulcy (nec Dieck) et *B. Normandi* Jeannel.

L'autre, plus épaisse, a les antennes plus courtes et claviformes chez les mâles, une crête mésosternale à bord antérieur droit; elle répond aux *B. clavata* Saulcy, *B. Saulcyi* Ab., *B. crassicornis* La Brûl., *B. Hecate* Ab.

Ainsi comprises ces dernières espèces répondent à des territoires géographiques distincts. L'une habite les grottes de la vallée de l'Aude, les deux autres celles du bassin de Saint-Girons où elles se juxtaposent au *B. Abeillei* Saulcy. L'existence de la race *Hecate* Ab., absolument isolée de la forme typique dans une grotte de l'Aude, s'explique facilement par les considérations du début de ce travail, et me semble être un indice de la distribution bien plus vaste que devait avoir autrefois l'espèce souche.

C'est donc à neuf que se trouve réduit le nombre des espèces du groupe, qu'il sera facile de distinguer au moyen du tableau ci-dessous; mais avant d'aller plus loin je tiens, d'accord avec M. Abeille de Perrin, à préciser quelques synonymies.

Dieck [1869] a décrit son *B. stygia* sans en indiquer la localité d'origine précise et Saulcy [1872] a considéré à tort comme étant le vrai *stygia* Dieck, la forme de la grotte d'Olote et a décrit sous le nom de *clavata* Saulcy celle des grottes d'Aubert et de Moulis. Or Dieck ignorait la grotte d'Olote et surtout les exemplaires de *stygia* Dieck, donnés par lui et dont certains se trouvent chez M. Abeille de Perrin, proviennent précisément de la grotte de Moulis et répondent parfaitement à ce qu'il est convenu de nommer *clavata* Saulcy. L'espèce *stygia* Dieck se trouve donc avoir été redécrite par Saulcy et il est clair qu'elle doit porter le nom de *stygia* Dieck et que celui de *clavata* Saulcy doit disparaître. D'autre part la forme d'Olote, le *B. stygia* Saulcy (nec Dieck) doit changer de nom et portera celui de **B. hydrophila** nom. nov., nom que lui donne M. Abeille de Perrin pour rappeler que cet insecte vit sur les parois d'une grotte entièrement occupée par un ruisseau.

## TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Largeur des élytres égale à la moitié de leur longueur; forme déprimée..... 2.  
 — Largeur des élytres égale au moins aux deux tiers de leur longueur; forme convexe..... 3.
2. Forme très déprimée; ponctuation, stries transversales et pubescence très fines et serrées; antennes grêles, atteignant la moitié de la longueur du corps; rebord marginal des élytres très étroit, suture déprimée; tibias postérieurs droits; long. : 3 mill..... **Pandellei** Ab.  
 — Forme déprimée, plus étroite; ponctuation, stries transversales et pubescence plus fortes; antennes atteignant les deux tiers de la longueur du corps, à 8<sup>e</sup> article très petit; rebord marginal des élytres bien visible, suture non déprimée; crête mésosternale n'atteignant pas le bord antérieur de la poitrine, à angle arrondi, terminé par une dent mousse; tibias postérieurs droits; long. : 2,8 mill..... **speluncarum** Delar.
3. Base du prothorax ne correspondant pas exactement à celle des élytres, de sorte que les côtés du corps ne forment pas une ligne régulièrement arquée..... 4.  
 — Base du prothorax exactement de même largeur que celle des élytres; côtés du prothorax se continuant avec ceux des élytres de façon que le contour du corps est une ligne régulièrement arquée..... 9.
4. Prothorax plus étroit que les élytres, à plus grande largeur à sa base; antennes très grêles, presque aussi longues que le corps chez les mâles (2,5 mill.); stries transversales, ponctuation et pubescence très fines; crête mésosternale dentée, à bord antérieur sinué; forme déprimée, coloration claire; long. : 2,6 mill..... **Abeillei** Saucy  
 — Prothorax pas plus étroit que les élytres, à plus grande largeur avant les angles postérieurs; antennes plus courtes et plus dilatées; crête mésosternale à bord antérieur non sinué..... 5.
5. Petite taille (1,8 à 2 mill.); forme convexe, prothorax plus large que les élytres; antennes longues, épaisses, peu dilatées..... **zophosina** Saucy.  
 — Taille plus grande (2,5 mill.)..... 6.

6. Crête mésosternale vue de profil à base rectiligne, de sorte que le mésosternum est peu saillant et la crête très élevée; formes atténuées en arrière..... 7.
- Crête mésosternale vue de profil à base convexe, de sorte que le mésosternum est très saillant et la crête peu élevée; formes plus épaisses, peu atténuées en arrière... 8.
7. Forme plus grêle; antennes plus longues, dilatées seulement à partir du 7<sup>e</sup> article; crête mésosternale à bord antérieur fortement convexe..... **hydrophila**, nom. nov.
- a. Prothorax à plus grande largeur dans son quart postérieur, peu arqué en avant..... *forma typica*.
- Prothorax à plus grande largeur à l'union du tiers postérieur et des deux tiers antérieurs, plus fortement arqué en avant..... subsp. *Normandi* Jeannel.
- Forme plus large; antennes moins longues, à articles 5, 6 et 7 très fortement épaissis; crête mésosternale à bord antérieur droit et oblique..... **stygia** Dieck.
- a. 8<sup>e</sup> article des antennes du mâle plus court que le 9<sup>e</sup>.  
Prothorax plus large que les élytres, fortement arqué en avant..... subsp. *crassicornis* La Brûl.
- 8<sup>e</sup> article des antennes du mâle aussi long que le 9<sup>e</sup>... b.
- b. Prothorax plus large que les élytres, à plus grande largeur à l'union du tiers postérieur et des deux tiers antérieurs, à côtés fortement arqués en avant.....  
..... subsp. *Saulcyi* Ab.
- Prothorax aussi large que les élytres, à plus grande largeur dans son quart postérieur, à côtés peu arqués en avant..... c.
- c. 6<sup>e</sup> article des antennes un peu moins épais que le 5<sup>e</sup> chez le mâle..... subsp. *Hecate* Ab.
- 6<sup>e</sup> article des antennes aussi épais que le 5<sup>e</sup> chez le mâle..... *forma typica*.
8. Antennes longues (2,1 mill.), à 8<sup>e</sup> article allongé; prothorax bien plus large que les élytres; crête mésosternale relativement haute, à bord antérieur peu oblique.....  
..... **Chardoni** Ab.
- a. Suture des élytres saillante; strie suturale déprimée..  
..... subsp. *aletina* Ab.
- Suture des élytres déprimée; strie suturale obsolète... b.
- b. Prothorax plus arrondi en avant; antennes plus épaisses à l'extrémité..... subsp. *Pueli* Chob.

- Prothorax peu arrondi en avant; antennes plus grêles..  
 ..... *forma typica*.
- Antennes courtes (1,8 mill.), plus noueuses, à 8<sup>e</sup> article globuleux; prothorax aussi large que les élytres; suture non déprimée; crête mésosternale très basse, à bord antérieur très oblique; forme plus convexe.....  
 ..... **Proserpina** Ab.
9. Espèce très remarquable par ses antennes courtes et très grêles, à deux premiers articles également dilatés; stries transversales très fines; tarses très courts; crête mésosternale arrondie, non anguleuse; long. : 2,5 mill.  
 ..... **oviformis** La Brûl. (1).

La liste des espèces du groupe et leur synonymie devra donc être établie comme suit :

- |  |  |
|--|--|
| 1. <i>Pandellei</i> Abeille 1883.        | subsp. <i>Saulcyi</i> Abeille 1872.          |
| 2. <i>speluncarum</i> Delarouzée 1857.   | subsp. <i>crassicornis</i> La Brûlerie 1872. |
| —  | —  |
| 3. <i>Abeillei</i> Saulcy 1872.          | 6. <i>zophosina</i> Saulcy 1872.             |
| 4. <i>hydrophila</i> Jeannel 1907.       | 7. <i>Chardoni</i> Abeille 1875.             |
| <i>stygia</i> † Saulcy (nec Dieck) 1872. | subsp. <i>Pueli</i> Chobaut 1903.            |
| subsp. <i>Normandi</i> Jeannel 1906.     | subsp. <i>aletina</i> Abeille 1883.          |
| 5. <i>stygia</i> Dieck 1869.             | 8. <i>Proserpina</i> Abeille 1878.           |
| <i>clavata</i> Saulcy 1872.              | —  |
| subsp. <i>Hecate</i> Abeille 1878.       | 9.? <i>oviformis</i> La Brûlerie 1872.       |

(1) Comme je l'ai dit plus haut, cette espèce est bien différente de celles du groupe du *B. stygia* Dieck. La forme de ses antennes l'en éloigne fort, et la place dans une subdivision du grand genre *Bathyscia* bien distincte à mon avis. Je ne la conserve donc dans le cadre de cette étude que parce qu'on a l'habitude de la réunir au *B. zophosina* Saulcy.

Je crois bon d'insister encore ici sur ce fait que j'ai eu sous les yeux pour la rédaction de ce travail un *type* du *B. oviformis* La Brûl, appartenant à M. Abeille de Perrin. La description originale, surtout en ce qui concerne la taille et la forme du corps, s'y rapporte bien mieux qu'aux *B. zophosina* Saulcy, de Massat. Il est impossible de douter de la validité spécifique du *B. oviformis* de la collection Abeille de Perrin, mais il est bien probable que cet exemplaire ne vient pas de la grotte de Massat, ni même des Pyrénées françaises.

## CATALOGUE DES ESPÈCES

1. **B. Pandellei**\* Abeille 1883, ap. Delherm de Larcenne, Cat. Col. Gers et Lot-et-Garonne, Append., p. 2. — Reitter, in *Verh. nat. Ver. Brünn* [1885], p. 30.

Ariège : grotte d'Aurouze, dans le roc d'Aurouze, à 3 kilomètres de Montferrier, canton de Lavelanet.

2. **B. speluncarum** Delarouzée 1857, in *Ann. Soc. ent. France* [1857] *Bull.*, p. 94. — Reitter, in *Verh. nat. Ver. Brünn* [1885], p. 31.

Basses-Pyrénées : grotte de Bétharram!, canton de Nay; grotte d'Izeste! ou d'Espalungue, commune et canton d'Arudy, où je l'ai trouvé en septembre 1905 en compagnie de *B. Schiødtei* Kiesw.

\*  
\*\*

3. **B. Abeillei** Saulcy 1872, Synopsis des *Adelops* pyrénéens, p. 20. — Reitter, in *Verh. nat. Ver. Brünn* [1885], p. 30.

Ariège : grotte du Mas d'Azil!, commune et canton du Mas d'Azil, et petites grottes environnantes; grotte de Peyrounard, commune et canton du Mas d'Azil, située sur la crête du Plantaurel, à une heure à l'ouest de la grande grotte du Mas d'Azil (en compagnie de *B. stygia* subsp. *crassicornis* La Brül.); grotte de Montesquieu d'Avantès!, canton de Saint-Lizier, à 4 kilomètres de Saint-Girons (avec *B. stygia* subsp. *Saulcyi* Ab.).

4. **B. hydrophila**\* Jeannel 1907<sup>(1)</sup>. — syn. : *stygia* + Saulcy (nec Dieck) 1872, Synopsis des *Adelops* pyrénéens, p. 20.

*Forma typica*. — Ariège : grotte d'Olote!, commune et canton de Saint-Girons, à un quart d'heure de cette ville (Vauloger).

β subsp. *Normandi*\* Jeannel 1906, in *Bull. Soc. ent. Fr.* [1906], p. 246, fig. 2.

Ariège : grotte de Férobac!, à Labastide de Sérrou, dans quelques galeries seulement (Normand).

(1) Ici doit se placer une espèce espagnole voisine de *B. Abeillei* Saulcy. *B. fugitiva* Reitter 1885, in *Verh. nat. Ver. Brünn*, XXIII, p. 35. — Escalera, *Ann. Soc. esp. Hist. nat.* [1899], p. 396.

Catalogne : grotte de Collbato, au Montserrat (Heyden, Kraatz).

5. **B. stygia** \* Dieck 1869, in *Berl. ent. Zeits.* [1869], p. 348. — Saulcy †, Synopsis, p. 20. — Reitter, in *Verh. nat. Ver. Brünn* [1885], p. 30. — Syn. : *clavata* Saulcy 1872, Synopsis des *Adelops pyrenéens*, p. 20.

*Forma typica.* — Ariège : grotte d'Aubert! ou grotte du Sendé, ou bien encore Traou del Debrembéri, commune de Moulis, canton de Saint-Girons (avec *B. Diecki* Saulcy); grotte de Moulis!, dans le village de Moulis, canton de Saint-Girons; grotte de Fontsaïnt, commune de Moulis, canton de Saint-Girons.

β subsp. *Hecate* \* Abeille 1878, in *Soc. Hist. nat. Toulouse*, XII, p. 154. — Reitter, in *Verh. nat. Ver. Brünn* [1885], p. 30.

Aude : grotte d'Espezet, canton de Belcaire, découvert par G. Mestre. L'indication de *B. Hecate* Ab., dans la grotte du pic de Laguzou par M. L. Gavoy [1900] est fausse.

γ subsp. *Saulcyi* Abeille 1872, Synopsis des *Adelops pyrenéens*, p. 19. — Reitter in *Verh. nat. Ver. Brünn* [1885], p. 30.

Ariège : grotte de Montesquieu d'Avantès!, canton de Saint-Lizier (rare, mêlé à *B. Abeillei* Saulcy).

δ subsp. *crassicornis* La Brûlerie 1872, in *Ann. Soc. ent. France* [1872], p. 447. — Reitter, in *Verh. nat. Ver. Brünn* [1885], p. 31.

Ariège : grotte de Peyrounard, commune et canton du Mas d'Azil (mêlé à *B. Abeillei* Saulcy); grotte de Malarnaud, à Montseron, canton de Labastide-de-Sérou (Ag. Dodero et P. de Peyerimoff) (1).

M. P. de Peyerimhoff m'a communiqué une femelle de *Bathyscia* prise dans la grotte de Malarnaud en compagnie de *B. stygia* subsp. *crassicornis* La Brûl. Ce pourrait bien être une race du *B. Piochardi* Ab., ou même une espèce nouvelle.

6. **B. zophosina** Saulcy 1872, Synopsis des *Adelops pyrenéens*, p. 21. — Reitter, in *Verh. nat. Ver. Brünn* [1885], p. 32.

Ariège : grotte de Prat (?), canton de Saint-Lizier (*type*, coll. Saulcy), grottes supérieure et inférieure du Queire, commune de Biert, canton de Massat, à 20 minutes du village de Biert (Ag. Dodero). (Il vit dans la grotte supérieure avec *B. Discontignyi* Saulcy et probablement *B. oviformis* La Brûl.).

(1) M. Abeille de Perrin avait pensé à décrire la race de Malarnaud sous le nom de *Tisiphone*; elle ne me semble guère différente de la race *crassicornis* La Brûl. de Peyrounard.

7. **B. Chardonii** Abeille 1875, in *Ann. Soc. ent. France* [1875], *Bull.*, p. 179. — Reitter, in *Verh. nat. Ver. Brünn* [1885], p. 31.

*Forma typica*. — Aude : grotte de Sabarac!, rive droite de l'Aude, en amont des gorges de Saint-George; grottes innommées du défilé de Saint-George; grotte de la Chapelle, rive gauche; grotte du col d'Axat; toutes ces grottes, creusées dans le crétacé inférieur, se trouvent dans le canton d'Axat.

- β subsp. *Pueli* Chobaut 1903, in *Bull. Soc. ent. France* [1903], p. 221. — Abeille, in *Bull. Soc. ent. France* [1905], p. 209.

Aude : grotte du pic de Laguzou, à Escouloubre, cant. d'Axat (découvert par M. L. Gavoy).

- γ subsp. *aletina* Abeille 1883, ap. Delherm de Larcenne, *Cat. Col. Gers et Lot-et-Garonne*, Append., p. 3. — Reitter in *Verh. nat. Ver. Brünn* [1885], p. 31.

Aude : grotte de la Valette, près de Veraza, canton de Limoux, à 4 kilomètres de la ville d'Alet (L. Puel).

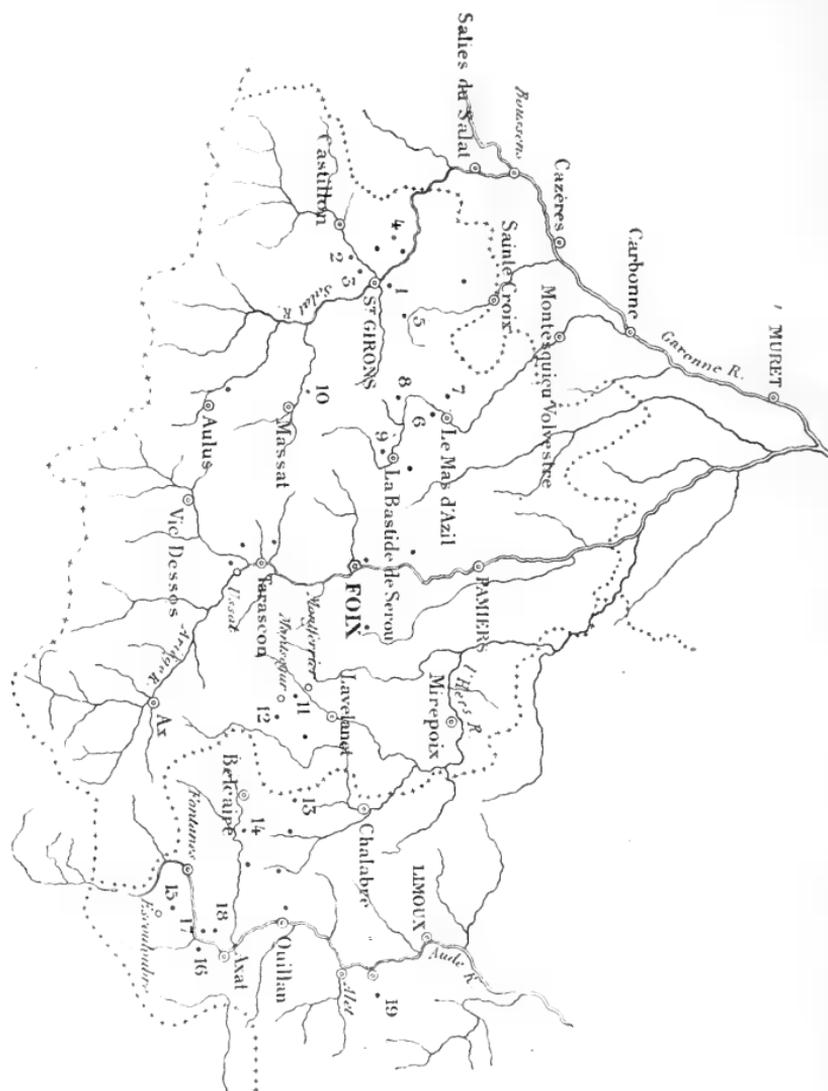
8. **B. Proserpina** Abeille 1878, in *Soc. Hist. nat. Toulouse*, XII, p. 155. — Reitter, in *Verh. nat. Ver. Brünn* [1885], p. 31.

Aude : grotte de l'Homme-Mort, commune de Rivel, canton de Chablre, creusée dans le roc de l'Homme-Mort, au sud de la route de Puivert à Bélesta, près de la limite du département (avec *B. curvipes* La Brül.). — Ariège : grotte dite « la Caougue »!, à Montségur, canton de Lavelanet, sur un contrefort du mont Saint-Barthélemy, au-dessus des Pierres-Rouges (avec *B. curvipes* La Brül.). Cette grotte de Montségur est remarquable par sa température froide et son altitude élevée (1.550 mètres).

\* \* \*

9. **B. oviformis** \* La Brûlerie 1872, in *Ann. Soc. ent. France* [1872], p. 447. — Reitter, in *Verh. nat. Ver. Brünn* [1885], p. 32. — Abeille, in *Bull. Soc. ent. France* [1905], p. 209.

Ariège : grotte du Queire, commune de Biert, canton de Massat (une ♀ typique in coll. Abeille). Il vit en compagnie de *B. zophosina* Sauley et *B. Discontignyi* Sauley.



OBSERVATION. — Les principales grottes de la région sont indiquées par des points. Celles qui renferment des espèces du groupe de *B. stygia* Dieck sont seules numérotées.

## INDICATIONS DES GROTTES DU DÉPARTEMENT DE L'ARIÈGE

1. Gr. d'Olote. — *B. hydrophila* Jeannel.
2. Gr. de Moulis. — *B. stygia* Dieck.
3. Gr. d'Aubert. — *B. stygia* Dieck, *B. Diecki* Saulcy.
4. Gr. de Prat. — *B. zophosina* Saulcy.
5. Gr. de Montesquieu d'Avantès. — *B. Abeillei* Saulcy, *B. stygia-Saulcyi* Ab.
6. Gr. du Mas d'Azil. — *B. Abeillei* Saulcy.
7. Gr. de Peyrounard. — *B. Abeillei* Saulcy, *B. stygia-crassicornis* La Brûl.
8. Gr. de Malarnaud. — *B. stygia-crassicornis* La Brûl., *B. sp.*
9. Gr. de Ferobac. — *B. hydrophila-Normandi* Jeannel.
10. Gr. du Queire. — *B. zophosina* Saulcy, *B. oviformis* La Brûl., *B. Discontignyi* Saulcy.
11. Gr. d'Aurouze. — *B. Pandellei* Ab.
12. Gr. de Monségur. — *B. Proserpina* Ab., *B. curvipes* La Brûl.
13. Gr. de l'Homme mort. — *B. Proserpina* Ab., *B. curvipes* La Brûl.
14. Gr. d'Espezel. — *B. stygia-Hecate* Ab.
15. Gr. du pic de Laguzou. — *B. Chardoni-Pueli* Chob.
16. Gr. de Sabarac. — *B. Chardoni* Ab.
17. Gr. de la Chapelle. — *B. Chardoni* Ab.
18. Gr. du col d'Axat. — *B. Chardoni* Ab.
19. Gr. de la Valette. — *B. Chardoni-aletina* Ab.

## INDEX BIBLIOGRAPHIQUE.

1872. — ABEILLE DE PERRIN (E.). Étude sur les Coléoptères cavernicoles, suivie d'un Synopsis des *Adelops* pyrénéens par F. Caignart de Saulcy. (Marseille, Olive).
1878. — ABEILLE DE PERRIN (E.). Note sur les Leptoderites. (*Soc. Hist. nat. Toulouse*, XII, p. 144-155).
1905. — ABEILLE DE PERRIN (E.). Description d'un nouveau Coléoptère aveugle de France, suivie de notes synonymiques (*Bull. Soc. ent. France* [1905], p. 208-209).
1875. — BEDEL (L.) et E. SIMON. Liste générale des articulés cavernicoles de l'Europe. (*Journal de Zoologie*, IV, p. 56-57).

1903. — CHOBAUT (D<sup>r</sup> A.). Description d'un *Bathyscia* nouveau des Pyrénées. (*Bull. Soc. ent. France* [1903], p. 221-222).
1857. — DELAROUZÉE. Descriptions. (*Ann. Soc. ent. France* [1857], *Bull.*, p. 94).
1883. — DELHERM DE LARCENNE. Catalogue des Coléoptères du Gers et du Lot-et-Garonne. Appendice par E. Abeille de Perrin. (Toulouse).
1869. — DIECK. Diagn. n. blind. Käf. (*Berl. ent. Zeits.* [1869], p. 348).
1881. — FAUVEL (A.). *Annuaire entomologique*, IX, p. 79. (Caen).
1900. — GAVOY (L.). Catalogue des Insectes coléoptères du département de l'Aude. (*Bull. Soc. Ét. scient. Aude*, XI, p. 77).
1896. — HAMANN (O.). Europäische Höhlenfauna. (Iena, Costenoble).
1906. — JEANNEL (R.). Description de deux nouveaux *Bathyscia* de l'Ariège. (*Bull. Soc. ent. France* [1906], p. 244-247, avec fig.).
1872. — LA BRÛLERIE (CH. PIOCHARD DE). Note pour servir à l'étude des Coléoptères cavernicoles. (*Ann. Soc. ent. France* [1872], p. 443).
1880. — LUCANTE (A.). Essai géographique sur les cavernes de France et de l'Étranger. France, région du Sud. (*Bull. Soc. Ét. scient. Angers* [1880], p. 81-156).
1884. — MARSEUL (S. DE). Précis des Genres et Espèces de la tribu des Silphides de l'Ancien Monde. (*L'Abeille*, XXII, p. 4).
1885. — REITTER (E.). Bestimmungs Tabellen der europäischen Coleopteren. *Necrophaga* (*Verh. nat. Ver. Brünn*, XXIII, p. 3).
1872. — SAULCY (F. DE). Synopsis des *Adelops* pyrénéens, ap. Abeille de Perrin, Étude sur les Coléoptères cavernicoles (Marseille, Olive).
-

# Librairie de la Société entomologique de France

(Suite)

<i>Lampyrides</i> (Monogr. des) et complément, par E. OLIVIER, 2 pl. n.	2 et 3 fr.
<i>Oedemerides</i> (Synopsis des), par GANGLBAUER (traduction de Marseul).	1 et 2 fr.
<i>Ditomides</i> (Monogr. des), par P. de la BRULERIE.	2 et 3 fr.
<i>Eumolpides</i> (Synopsis des), par E. LEFÈVRE (Appendice par de MARSEUL).	1 et 2 fr.
<i>Histérides de l'Archipel Malais</i> , par de MARSEUL.	1 fr.
<i>Histérides nouveaux</i> (Description d'), par de MARSEUL.	1 50 et 2 fr.
<i>Magdalinus d'Europe et circa</i> , p. HESBROCHERS DES LOGES.	1 50 et 2 fr.
<i>Nanophyes</i> (Monogr. du genre), par H. Br. de BARNEVILLE.	1 50 et 2 fr.
<i>Erotylides et Endomychides de l'Ancien Monde</i> (Revision des)	1 50 et 2 fr.
<i>Glaphyrus</i> (Monogr. du genre), par HAROLD (traduction A. Preud'homme de Borre).	0 fr. 50
<i>Oryporus</i> (Tableau synopt. du genre), par A. FAUVEL.	0 fr. 50
<i>Characters of undescribed Lepidoptera heterocera</i> , par F. WALKER	3 et 4 fr.
<i>Tableaux analytiques pour déterminer les Coléoptères d'Europe</i>	
I. <i>Nécrophages</i> (traduit de REITTER).	1 fr. 50
II. <i>Colydiides, Rhysodides, Trogositides</i> (traduit de REITTER).	0 fr. 50
<i>Catalogue des Coléoptères de la faune gallo-rhenane</i> , par AD. WARNIER.	2 et 3 fr.

**Le prix du port de ces ouvrages** (sauf la *Faune* et les *Catalogues syn.* et pour étiquettes, envoyés *franco*) **et celui des tirages à part sont à la charge de l'acheteur.**

**L'Abeille**, *Journal d'Entomologie*, fondé par S. DE MARSEUL, continué par la **Société entomologique de France**, publie spécialement des travaux sur les COLÉOPTÈRES de l'Ancien Monde.

**M. L. Bedel**, 20, rue de l'Odéon, est chargé de la publication du *Journal* (**examen et admission des mémoires et correspondance scientifique**).

Le 13<sup>e</sup> et dernier fascicule du vol. XXX a été distribué.

Le montant des abonnements aux volumes de **L'Abeille** doit être adressé à **M. V. VAUTIER**, agent de la Société, 28, rue Serpente.

## COLLECTIONS

- 1<sup>o</sup> Collection **H. Sénac** (*Tenebrionidae*);
- 2<sup>o</sup> Collection **Ch. Brisout de Barneville** (*Coléoptères d'Europe*);  
Chez M. L. Bedel, 20, rue de l'Odéon.
- 3<sup>o</sup> Collection **Peyerimhoff** (*Microlépidoptères*);
- 4<sup>o</sup> Collection **H. Brisout de Barneville** (*Coléoptères d'Europe*);
- 5<sup>o</sup> Collection **Aubé** (*Coléoptères d'Europe*);
- 6<sup>o</sup> Collection complète des **Orthoptères de France** donnée à la Société par M. A. Finot;
- 7<sup>o</sup> Collections **E. Gobert et L. Pandellé** (*Diptères*);
- 8<sup>o</sup> Collection entomologique française de tous les ordres;
- 9<sup>o</sup> Collection d'exemplaires typiques;

Au Siège social, 28, rue Serpente.

La « **Commission des Collections** » est chargée de créer ces deux dernières Collections. A cet effet, une vaste salle attenante à la Bibliothèque a été louée et est prête à recevoir les insectes français de tous ordres et les *Types* que les membres voudront bien envoyer, avec *localités précises*.

Table des matières du 1<sup>er</sup> trimestre 1907

M. RÉGIMBART. — Notes sur quelques larves d' <i>Hydroporus</i> (fig.).	1
P. MARCHAL. — La Cécidomyie des poires <i>Diplosis</i> ( <i>Contarinia</i> ) <i>pirivora</i> Riley (fig.).	5
A. DUCKE. — Nouveau genre de Sphégides (fig.)	28
L. BEGUIN BILLECOQ. — Diagnoses d'espèces nouvelles d' <i>Apionidae</i> .	31
CH. OBERTHUR. — Observations sur la <i>Zygaena transalpina</i> Esp.	37
A.-L. MONTANDON. — Quelques espèces du genre <i>Ranatra</i> , des collections du Muséum de Paris.	49
G. PORTEVIN. — Clavicornes nouveaux du groupe des Nécropages [pl. 1].	67
P. DE PEYERIMHOFF. — Deux types nouveaux de larves <i>Silphidae</i> (fig.).	83
A. CARRET. — Revision des espèces françaises du genre <i>Laemostenus</i> . Bon.	89
E. BUGNION. — Les métamorphoses du <i>Ditoneces pubicornis</i> Walck. (fig.).	118
R. JEANNEL. — Étude des <i>Bathyscia</i> pyrénéens du groupe de <i>B. stygia</i> . Dieck.	123

**Avis aux Libraires et aux personnes étrangères  
à la Société**

Les ouvrages mis en vente par la *Société entomologique de France* sont livrés contre paiement, au siège social, *Hôtel des Sociétés savantes* (rue Serpente, 28), à la **Bibliothèque**, tous les jours, de 4 heures 1/2 à 6 heures 1/2 du soir, excepté les mercredis et jours de fêtes.

On y prend des abonnements pour les **Annales** ou le **Bulletin de la Société entomologique de France** et pour l'**Abeille**, *Journal d'Entomologie*.

~~~~~

Pour la correspondance scientifique et les annonces, s'adresser  
**au Secrétaire de la Société entomologique de France**  
28, rue Serpente, Paris, 6<sup>e</sup>.

# ANNALES

DE LA

# SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

## DE FRANCE

FONDÉE LE 29 FÉVRIER 1832

RECONNUE COMME INSTITUTION D'UTILITÉ PUBLIQUE

PAR DÉCRET DU 23 AOUT 1878

*Natura maxime miranda  
in minimis.*

VOLUME LXXVI. — ANNÉE 1907

2<sup>e</sup> TRIMESTRE

---

PARIS

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

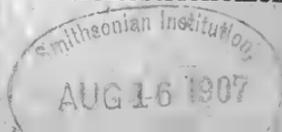
HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES

28, rue Serpente, 28

JUILLET 1907

Les Annales paraissent trimestriellement.

Le Secrétaire-gérant : PH. GROUVELLE.



# Librairie de la Société entomologique de France

Hôtel des Sociétés savantes, rue Serpente, 28

La Société dispose des ouvrages suivants :

(Le premier prix est pour les membres de la Société, le deuxième, pour les personnes étrangères à la Société.)

|                                                                                                                                                     |                |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| <b>Annales de la Société entomologique de France</b> , années 1843 à 1846 et 1859 à 1890. . . . .                                                   | 12 et 15 fr.   |
| Les années 1847, 1848, 1856 et 1858, dont il reste moins de 10 exemplaires. . . . .                                                                 | 50 fr.         |
| <b>Annales</b> (années 1891 à 1904). . . . .                                                                                                        | 25 et 30 fr.   |
| <b>Tables générales alphabétiques et analytiques des Annales de la Société entomologique de France (1832-1860)</b> , par A.-S. PARIS. . . . .       | 2 et 3 fr.     |
| <b>Tables générales des Annales de 1861 à 1880 inclusivement</b> , par E. LEFÈVRE. . . . .                                                          | 10 et 12 fr.   |
| <b>Tables générales des Annales de 1881 à 1890 inclusivement</b> , par E. LEFÈVRE. . . . .                                                          | 7 50 et 10 fr. |
| <b>Bulletin</b> (années 1895 à 1904), chaque. . . . .                                                                                               | 18 fr.         |
| <b>Bulletin</b> (numéros isolés), chaque. . . . .                                                                                                   | 1 et 4 fr.     |
| <b>Bulletin</b> , comptes rendus du Congrès (1 ou plus. Nos). . . . .                                                                               | 5 et 5 fr.     |
| <b>L'Abeille</b> (série complète in-12, vol. 1 à 27). . . . .                                                                                       | 150 et 175 fr. |
| <b>L'Abeille</b> (série in-12, la plupart des volumes) chacun. . . . .                                                                              | 8 et 12 fr.    |
| <b>L'Abeille</b> (série in-8°). Prix de l'abonnement par volume (port compris). . . . .                                                             | 10 et 12 fr.   |
| <b>Faune des Coléoptères du bassin de la Seine</b> , par L. BEDEL :                                                                                 |                |
| T. I (Carnivora, Palpicornia) épuisé. . . . .                                                                                                       | 5 et 8 fr.     |
| T. V (Phytophaga). . . . .                                                                                                                          | 8 et 10 fr.    |
| T. VI (Rhynchophora). . . . .                                                                                                                       | 8 et 10 fr.    |
| <b>Catalogue raisonné des Coléoptères du Nord de l'Afrique</b> , par LOUIS BEDEL, t. I, 1 <sup>er</sup> fasc., pp. 1-208, in-8°, 1895-1900. . . . . | 10 et 12 fr.   |
| <b>Catalogue syn. et géogr. des Coléoptères de l'Anc. Monde : Europe et contrées limitrophes en Afrique et en Asie.</b> . . . .                     | 3 et 5 fr.     |
| <b>Catalogue étiquettes</b> , pour collections. . . . .                                                                                             | 8 et 12 fr.    |
| <b>Catalogus Coleopterorum Europae et confinium.</b> . . . .                                                                                        | 0 fr. 50       |
| Id. avec Index (Suppl. au Catalogus). . . . .                                                                                                       | 1 fr. 25       |
| <b>Monographie de la famille des Eucnémides</b> , par H. de BONVOULOIR, in-8° avec 42 planches gravées. . . . .                                     | 5 et 7 fr.     |
| <b>Monographie générale des Mylabres</b> , 1872, 6 pl., dont 2 col. — pl. noires. . . . .                                                           | 8 et 10 fr.    |
| — pl. coloriées. . . . .                                                                                                                            | 10 et 12 fr.   |
| <b>Étude sur les Malachides d'Europe et du bassin de la Méditerranée</b> , par PEYRON. . . . .                                                      | 4 et 5 fr.     |
| <b>Mylabrides d'Europe (Monogr. des)</b> , par de MARSEUL, 2 pl. :                                                                                  |                |
| — Noires. . . . .                                                                                                                                   | 4 et 5 fr.     |
| — Coloriées. . . . .                                                                                                                                | 5 et 6 fr.     |
| <b>Téléphorides et Malthinides (Monogr. des)</b> , par de MARSEUL, 1 pl. n. . . . .                                                                 | 4 et 5 fr.     |
| <b>Silphides (Précis des genres et espèces des)</b> , p. de MARSEUL. . . . .                                                                        | 3 et 4 fr.     |
| <b>Tableaux synoptiques des Paussides, Clavigérides, Psélaphides et Scydménides</b> , par REITTER (trad. E. Leprieur). . . . .                      | 3 et 4 fr.     |
| <b>Nouveau Répertoire contenant les descriptions des espèces de l'Ancien Monde :</b>                                                                |                |
| Hydrocanthares, Palpicornes. . . . .                                                                                                                | 3 et 4 fr.     |
| Buprestides. . . . .                                                                                                                                | 1 et 2 fr.     |

(Voir la suite, page 3 de la couverture.)

# ESSAI MONOGRAPHIQUE

DE LA

## Famille des GYRINIDAE

### 3<sup>e</sup> SUPPLÉMENT (1).

par le D<sup>r</sup> M. RÉGIMBART.

Je viens présenter à la Société entomologique de France un 3<sup>e</sup> supplément à ma *Monographie des Gyrinidae*, travail commencé depuis longtemps, dans lequel je réunis les nombreuses espèces nouvelles et tous les renseignements intéressants obtenus sur cette famille depuis la fin de l'année 1891, époque à laquelle a paru le 2<sup>e</sup> supplément. Comme d'habitude, c'est la tribu des *Orectochilini* qui présente le plus d'espèces nouvelles, à cause de la localisation souvent très restreinte des espèces, ce qui nécessitera un remaniement complet du catalogue. Pour les deux autres tribus le contingent des nouveautés est infiniment moins considérable, quoique dans tous les genres, sans exception, il y ait des espèces nouvelles.

La nouvelle liste qui accompagnera chaque tribu ou chaque genre donnera un groupement des espèces plus en rapport avec leurs affinités.

#### ENHYDRINI.

Genre **Dineutes** Mac Leay.

- |                                                          |                                                       |
|----------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| 1 <i>Fairmairei</i> Rég.                                 | 6 <i>Mellyi</i> Rég.                                  |
| 2 <i>macrochirus</i> Rég.<br>var. <i>Loriai</i> Rég.     | 7 <i>insularis</i> Rég.                               |
| 3 <i>Regimbarti</i> (Rits.) Rég.                         | 8 <i>caliginosus</i> Rég.                             |
| 4 <i>politus</i> Mac-Leay.<br>var. <i>hypomelas</i> Rég. | 9 <i>grandis</i> Klug.                                |
| 5 <i>fulgidus</i> Rég.                                   | 10 <i>proximus</i> Aubé.<br>var. <i>planatus</i> Rég. |
|                                                          | 11 <i>indus</i> Fabr. ( <i>praemorsus</i> Fabr.).     |

(1) Cf. Ann. Soc. ent. Fr., 1882, p. 378; 1883, p. 121; 1886, p. 247 et 1891 p. 663.

- |                                                                                                                        |                                                         |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| 12 <i>olivaceus</i> Rég.                                                                                               | 34 <i>analisis</i> Rég.                                 |
| 13 <i>sinuosipennis</i> Cast. ( <i>bidens</i> Wol-<br>lenh., <i>denticulatus</i> Rég.).<br>var. <i>comorensis</i> Rég. | 35 <i>productus</i> Roberts.                            |
| 14 <i>picipes</i> Waterh.                                                                                              | 36 <i>nigrrior</i> Roberts.                             |
| 15 <i>Wehnckei</i> Rég.                                                                                                | 37 <i>americanus</i> Say ( <i>assimilis</i><br>Kirby).  |
| 16 <i>africanus</i> Aubé.                                                                                              | 38 <i>Horni</i> Roberts.                                |
| 17 <i>angolensis</i> Rég.                                                                                              | 39 <i>emarginatus</i> Say ( <i>americanus</i><br>Aubé). |
| 18 <i>abyssinicus</i> Rég.                                                                                             | 40 <i>carolinus</i> Lec.                                |
| 19 <i>gondaricus</i> Reiche.<br>var. <i>Ragazzii</i> Rég.<br>var. <i>glaucescens</i> Rég.                              | 41 <i>solitarius</i> Aubé.                              |
| 20 <i>indicus</i> Aubé.                                                                                                | 42 <i>metallicus</i> Aubé.                              |
| 21 <i>arabicus</i> Rég.                                                                                                | 43 <i>longimanus</i> Ol.                                |
| 22 <i>cribratus</i> Rég.                                                                                               | 44 <i>tetracanthus</i> Rég.                             |
| 23 <i>punctatus</i> Rég.                                                                                               | 45 <i>pectoralis</i> Rég.                               |
| 24 <i>micans</i> Fabr.<br>var. <i>serra</i> Rég.                                                                       | 46 <i>mesosternalis</i> Rég.                            |
| 25 <i>subserratus</i> Rég.                                                                                             | 47 <i>Ritsemai</i> Rég.                                 |
| 26 <i>aereus</i> Klug.                                                                                                 | 48 <i>inflatus</i> Blackb.                              |
| 27 <i>Perezi</i> Rég.                                                                                                  | 49 <i>janthinus</i> Blanch.                             |
| 28 <i>vittatus</i> Germ.                                                                                               | 50 <i>australis</i> Fabr.                               |
| 29 <i>sublineatus</i> Chevr.                                                                                           | 51 <i>curtulus</i> Rég.                                 |
| 30 <i>truncatus</i> Sharp.                                                                                             | 52 <i>Sharpi</i> Rég.                                   |
| 31 <i>discolor</i> Aubé.                                                                                               | 53 <i>subspinus</i> Klug.                               |
| 32 <i>angustus</i> Lec.                                                                                                | 54 <i>unidentatus</i> Aubé.                             |
| 33 <i>serrulatus</i> Rég.                                                                                              | 55 <i>Fauveli</i> Rég.                                  |
|                                                                                                                        | 56 <i>marginatus</i> Sharp.                             |
|                                                                                                                        | 57 <i>neo-guineensis</i> Rég.                           |
|                                                                                                                        | 58 <i>spinus</i> Fabr.                                  |

Genre **Porrhorrhynchus** Cast.

- |                                                            |                                                         |
|------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| 1 <i>marginatus</i> Cast.<br>var. <i>tenuirostris</i> Rég. | 4 <i>Barthelemyi</i> Rég.                               |
| 2 <i>depressus</i> Rég.                                    | 5 <i>indicans</i> Walk. ( <i>brevirostris</i><br>Rég.). |
| 3 <i>Landaisi</i> Rég.                                     |                                                         |

Genre **Enhydrus** Cast.

- |                          |                              |
|--------------------------|------------------------------|
| 1 <i>sulcatus</i> Wiedm. | 3 <i>atratus</i> Rég.        |
| 2 <i>tibialis</i> Rég.   | 4 <i>crenatostratus</i> Rég. |

Genre **Macrogyrus** Rég.

- |                                              |                             |
|----------------------------------------------|-----------------------------|
| 1 <i>Buqueti</i> Aubé.                       | var. <i>lojensis</i> Rég.   |
| 2 <i>glaucus</i> Aubé ( <i>Borrei</i> Rég.). | var. <i>colombicus</i> Rég. |

- |                                                              |                                                    |
|--------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| var. <i>planatus</i> Rég.                                    | 17 <i>reticulatus</i> Rég.                         |
| var. <i>depressus</i> Brullé.                                | 18 <i>Simoni</i> Rég.                              |
| 3 <i>peruvianus</i> Rég.                                     | 19 <i>variegatus</i> Rég.                          |
| 4 <i>Sedilloti</i> Rég.                                      | 20 <i>obsoletus</i> Rég.                           |
| 5 <i>seriatopunctatus</i> Rég.                               | 21 <i>elongatus</i> Rég.                           |
| 6 <i>ellipticus</i> Brullé.                                  | 22 <i>opacior</i> Blackb.                          |
| 7 <i>Howitti</i> Clark.                                      | 23 <i>australis</i> Brullé.                        |
| 8 <i>striolatus</i> Boisd. ( <i>fortissimus</i><br>Blackb.). | var. <i>canaliculatus</i> Rég.                     |
| 9 <i>Albertisi</i> Rég.                                      | 24 <i>angustatus</i> Rég.                          |
| 10 <i>sexangularis</i> Rég.                                  | 25 <i>oblongus</i> Boisd. ( <i>latior</i> Clark).  |
| 11 <i>Blanchardi</i> Rég.                                    | var. <i>ricularis</i> Clark.                       |
| 12 <i>obliquatus</i> Aubé.                                   | var. <i>longipes</i> Rég.                          |
| 13 <i>venator</i> Boisd.                                     | 26 <i>Reichei</i> Aubé ( <i>assimilis</i> Clark?). |
| 14 <i>Sumbawae</i> Rég.                                      | 27 <i>caledonicus</i> Fauv.                        |
| 15 <i>aenescens</i> Rég.                                     | 28 <i>purpurascens</i> Rég.                        |
| 16 <i>Oberthüri</i> Rég.                                     | 29 <i>Gouldi</i> Hope.                             |
|                                                              | 30 <i>paradoxus</i> Rég.                           |

Genre **Dineutes** Mac Leay.

DINEUTES MACROCHIRUS Rég., 1899, Ann. Mus. civ. Gen., ser. 2, vol. XX, p. 196. Long. 18-21 mill. — « Ovalis, antice fortiter attenuatus, postice dilatatus, in medio convexus, ad latera depressus, prothoracis basi fortiter sinuata; supra subtilissime reticulatus, sat dense subtiliter punctatus, ad latera vitta lata opaca ornatus, in medio et in margine nitidus, metallicus; capite coeruleo, antice et ad oculos cupreo, utrinque sericeo-opaco; pronoto in medio coeruleo-vel viridi-aeneo, leviter cupreo, utrinque sericeo-opaco; elytris ante apicem extus leviter emarginato-sinuatis, ad scutellum late triangulariter cupreo-purpureis, in disco et postice coeruleo-viridi-aeneis, utrinque vitta lata submarginali nigro-violacea et sericeo-opaca ornatis, margine planato metallico et nitido; subtus rufus vel rufo-ferrugineus, pedibus natatoribus concoloribus, anterioribus fuscis, antennis nigris, apice extremo ferrugineo. Pedibus anterioribus validissimis, femoribus et tibiis intus denticulato-serratis, in utroque sexu similiter robustis, tibiis ad apicem intus curvatis. — ♂ femoribus anterioribus ad basin obtuse unidentatis, tarsis sat late dilatatis; elytris ante apicem indistincte sinuatis. »

Très belle et grande espèce distincte de *D. politus* M. L. par sa forme très atténuée en avant, par sa coloration métallique variée, par la base du pronotum beaucoup plus fortement sinuée, par le grand développement des pattes antérieures et surtout des fémurs qui sont extrê-

mement larges, dentelés en scie en dedans ainsi que les tibias. Le mâle ne diffère de la femelle que par les élytres indistinctement sinués avant le sommet (chez la femelle la sinuation est large, peu profonde et bien évidente), par une dent obtuse vers la base des fémurs antérieurs et par la dilatation des tarses antérieurs dont la partie externe est plane et pourvue de cils blancs serrés en brosse, tandis que le tiers interne porte un faisceau de poils roux à chaque articulation seulement.

Nouvelle-Guinée : M<sup>t</sup>-Victoria, un mâle et une femelle (coll. René Oberthür), Moroka, 1.300 mètres, une femelle très colorée, Haveri, Paumomu Riv. (L. Loria); les exemplaires de ces deux dernières localités, moins vivement colorés, m'avaient paru d'abord constituer une espèce (*D. Loriai* Rég. in Wytsm., Gen. Insect., fam. *Gyrinidae*, p. 4), mais ils ne peuvent être séparés spécifiquement.

*DINEUTES POLITUS* Mac Leay, Annal. Javan., 1825, p. 133. — L'espèce est répandue dans toute l'île; M. Fruhstorfer en a rapporté une belle série de la région occidentale, Pengalengan, à 4.000 pieds, dont les exemplaires sont remarquables par leur petite taille, qui varie de 14 à 16 mill. seulement et par la couleur plus pâle des pattes antérieures.

Var. *hypomelas* Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1882, p. 307. — Cet insecte n'est décidément qu'une variété du précédent, ainsi que le prouve un mâle de grande taille, également d'Amboine, qui fait actuellement partie de ma collection et dont le dessous du corps est ferrugineux et non noir.

*Dineutes insularis*, n. sp. — Long. 13 1/2-15 mill. — *Ovalis, latus, postice leviter attenuatus, sat convexus, ad scutellum haud gibbosus, supra subtiliter sed fortiter reticulatus, haud dense, tenuiter et subobsolete punctulatus, nigro-metallicus, aeneo, viridi et purpureo plus minus variegatus, in medio subnitidus, ad latera latissime opacus; subtus piceus, epipleuris, abdomine et pedibus anterioribus magis ferrugineis, pedibus natatoribus rufis, femoribus in medio infuscatis; elytris ante apicem extus haud sinuatis, ad apicem singulatim late rotundatis.* — ♂ *femoribus anterioribus obtuse unidentatis, tibiis fere rectis, angulo apicali externo leviter obtuso.*

Cet insecte n'est peut-être qu'une forme insulaire de *D. Mellyi* Rég.; il en diffère par la taille en général plus petite, par la forme un peu moins dilatée au milieu, moins gibbeuse à la région scutellaire, avec la sinuation externe des élytres encore plus effacée, par l'aspect plus opaque, la réticulation beaucoup plus imprimée et la ponctuation

moins effacée et par la dent des fémurs antérieurs ♂ plus obtuse et moins saillante; les traces des sillons aux élytres sont beaucoup plus indiquées latéralement.

Archipel Liu-Kiu, au sud du Japon : G'-'Loo Choo Isl., 3 exemplaires communiqués par le British Museum.

DINEUTES GRANDIS Klug, Symb. phys. IV, tab. 34 (1829). — Deux exemplaires du pays Somali (British Museum).

DINEUTES SINUOSIPENNIS Cast., Hist. Nat. I, p. 171 (*bidens* Wollenh., Recherch. Faun. Madag., 1869, p. 7, fig. 1-2. — *denticulatus* Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1882, p. 402). — Si je reviens sur cette espèce si commune, c'est pour signaler une forme intéressante rencontrée par M. Ch. Alluaud au pays Androy, sud de Madagascar, caractérisée par la couleur noire non métallique, avec des reflets brun roux le long de la base du pronotum et sur une partie plus ou moins étendue des élytres, vers le sommet, les côtés et en particulier sur un espace ovulaire situé à peu près au milieu de chaque élytre. M. Alluaud me dit que sur l'eau ces deux grandes taches ovales étaient tellement apparentes qu'elles donnaient aux insectes un aspect absolument particulier que la dessiccation leur a fait perdre en grande partie.

Je possède dans ma collection un très grand exemplaire de *D. politus* M. Leay qui présente à peu près, mais en moins intense, cette même coloration.

Enfin M. L. Fea a trouvé dans les îles du Cap Vert, en particulier à Boa Vista, plusieurs exemplaires du *D. aereus* Klug, offrant les mêmes marques rousses à des degrés variables.

DINEUTES WEHNCKEI Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1882, p. 409. — Le British Museum, par l'intermédiaire de M. Gilbert J. Arrow, m'a communiqué cinq beaux exemplaires d'Angola : Amboca, Lucala, dont le plus petit ne dépasse pas 14 mill. et dont la teinte générale est plus bronzée.

DINEUTES AFRICANUS Aubé, 1838, p. 771. — J'ai revu ces années dernières une très grande quantité d'exemplaires provenant principalement des régions orientales d'Afrique où l'espèce est extrêmement répandue et très variable suivant les localités. Les explorations de MM. Ch. Alluaud et O. Neumann, surtout, ont amené de nombreux spécimens. Voici un certain nombre de localités que je relève :

Abyssinie : Djala (O. Neumann), Hauacio (Ruspoli), Arussi-Gallas (V. Bottego); Est africain allemand : Kilimandjaro, zone des cultures

(Ch. Alluaud); Est africain anglais : lac Victoria Nyanza, à la baie de Kavirondo, Bura, Nyangnori, Nairobi, Kijabé (Ch. Alluaud), Fwambo, Kambole, Zomba, Nyassaland (A. Whyte). Les exemplaires venant du Kilimandjaro, de Nairobi et de Bura sont généralement de taille très grande et de forme très large; quelques autres, du Kilimandjaro, ont une forme un peu rhomboidale qui les rapproche de *D. angolensis*. Région d'Angola; peut-être d'autres exemplaires d'Afrique centrale permettront-ils de réunir ces deux espèces en une seule.

*DINEUTES ABYSSINICUS* Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1882, p. 407. — En Érythrée, à Adi Ugri, le D<sup>r</sup> Andreini a capturé dans la rivière Mai Taca plusieurs exemplaires de très petite taille, de forme très étroite et de coloration beaucoup moins bronzée que ceux d'Abyssinie.

*DINEUTES GONDARICUS* Reiche, Ferret et Galinier (Voy. Abyss., p. 279, tab. 16). — Nombreux exemplaires rapportés par le D<sup>r</sup> Tellini de l'Érythrée, Azt-Teclezan et Brancaga, appartenant au type à forme assez courte, bien ovale et peu métallique.

Var. *glaucescens*, n. var. — Long. 13 1/2-15 mill. — *Sat brevis, magis oblongus, antice minus attenuatus, sat nitidus, magis metallicus, glaucescens.*

Cette variété capturée en Abyssinie, à Binescho, par M. O. Neumann, diffère de la forme typique par le corps moins régulièrement ovale, plus oblong, moins atténué en avant, par la couleur métallique plus développée, surtout sur la tête et sur les gros points des élytres qui sont ou verts ou pourpre cuivré suivant le jour où on les regarde.

Var. *Ragazzii* Rég., 1887, Ann. Mus. civ. Genova, 2, IV, p. 640. — Splendide série d'Abyssinie, principalement Addis-Ababa et Auadi (O. Neumann), dont un grand nombre d'exemplaires ont une jolie coloration cuivrée très glauque et comme praineuse.

Les *D. olivaceus* Schaufuss et *Jikeli* Schaufuss, dont j'ai pu examiner les types, ne peuvent pas être spécifiquement séparés de *D. gondaricus* Reiche. Les *D. olivaceus* Schauf. ont une belle coloration vert bronzé intense plus développée qu'à l'ordinaire.

*Dineutes arabicus*, n. sp. — Long. 11 1/2-12 1/2 mill. — *Ovalis, in medio dilatatus, antice et postice attenuatus, parum convexus, ad latera et apicem subdepressus, supra subtiliter sed fortiter reticulatus, tenuissime dense et evidenter punctulatus, picco-metallicus, in medio prothoracis et ad suturam nitidulus, aeneus et leviter purpurascens, utrinque latissime opacus et violaceo vel caeruleo leviter tinctus; subtus niger, abdomine plus minus ferrugineo tincto, pedibus anterioribus ni-*

*gricantibus, natatoribus ferrugineis, in medio femorum et tibiae late infuscatis; elytris extus ante apicem levissime subsinuatis, ad apicem latissime rotundatis, angulo suturali obtuso et deleto. — ♂ femoribus anterioribus haud dentatis, tibiis bicurvatis, angulo apicali externo leviter obtuso, minime deleto, extus reflexo-prominulo.*

Espèce assez proche de *D. indicus* Aubé, mais de forme plus élargie au milieu et plus atténuée aux deux bouts et peut-être encore moins convexe, de coloration moins verte, mais plus bronzée au milieu, plus opaque sur les côtés, avec des reflets irisés plus développés sur la tête et au sommet, avec une réticulation encore plus imprimée et une ponctuation aussi rapprochée, mais plus fine; côtés des élytres plus obliques et moins curvilignes en arrière du milieu, la sinuation pré-apicale plus faible et plus écartée du sommet qui se trouve ainsi plus large et un peu moins curviligne, l'angle apical un peu plus arrondi et plus effacé; enfin un des caractères les plus importants se trouve dans le manque absolu de dent au bord antérieur du fémur chez le mâle.

Cette espèce est originaire d'Arabie : Hadramaut, et m'a été récemment communiquée par le British Museum.

**DINEUTES MICANS** Fabr., Ent. Syst. I, p. 203. — La forme typique, que je connaissais seule jusqu'ici, a le bord externe des élytres complètement uni et se rencontre surtout dans la région nord du Golfe de Guinée. Les exemplaires du Congo : Kabambaré, Franceville, Leopoldville, etc., diffèrent par le bord externe des élytres qui est denticulé en scie dans son tiers postérieur, principalement au niveau de l'angle externe de la troncature; sauf cette particularité, il n'y a aucune différence avec le type; j'appellerai cette variété *D. micans* Fabr., var. *serra*, nov. var. Trois exemplaires de la collection du Muséum de Paris venant de la Haute Sangha (P.-A. Ferrière), ont les denticules à peine indiqués et sont par conséquent bien intermédiaires aux deux formes.

**Dineutes subserratus**, n. sp. — Long. 13 1/2-16 1/2 mill. — *Late ovalis, in medio dilatatus, antice leviter attenuatus, ad scutellum convexus, postice et ad latera depressus, supra niger, vix aenescens, nitidus, infra piceo-ferrugineus, pedibus anterioribus nigro-piceis, natatoribus ferrugineis, subtilissime fortiter reticulatus, remote punctatus; elytris obsolete lineato-canaliculatis, postice extus leviter sed conspicue sinuatis et subserratis, ad apicem singulatim rotundatis. — ♂ magis dilatatus, pedibus anterioribus robustis, elongatis, femoribus haud dentatis, tibiis biincurvatis, angulo apicali externo obtuso et rotundato. — ♀ paulo minus dilatata, elytris magis sinuatis.*

Espèce d'assez grande taille, large, d'un noir foncé plus ou moins métallique, avec des reflets bronzés ou azurés sur la tête et sur les bords des élytres qui sont opaques extérieurement et brillants dans la région scutello-suturale, d'un ferrugineux foncé en dessous, avec les pattes natatoires ferrugineux plus clair et les antérieures brun-noir foncé. Le dessus du corps est très fortement et très finement réticulé, avec une ponctuation fine et écartée. Les élytres, convexes à la région scutellaire, se dépriment à l'extrémité et sur les côtés où les bords aplatis se relèvent en gouttière assez large; la situation située à l'extrémité de l'épipleure est douce, mais bien marquée, surtout chez la femelle; le bord est finement denticulé dans le dernier tiers, caractère qui se retrouve plus ou moins apparent chez *D. micans* Fabr.; les sillons des élytres sont extrêmement fins et à peine visibles. Les pattes antérieures sont robustes et longues, surtout chez le mâle, les fémurs sans trace de dent, les tibias biincurvés avec l'angle externe de la troncature obtus et plus ou moins arrondi. En résumé, très voisin de *D. micans* Fabr., mais plus grand, plus large et beaucoup moins chatoyant.

Ile de Fernando-Po; Moka, quelques exemplaires rapportés par M. L. Fea (Mus. de Gênes, coll. Régimbart); Cameroun, un gros exemplaire (coll. Régimbart); Afrique centrale: Ubemba (R. P. Guillemé, coll. R. Oberthür), deux superbes exemplaires assez vivement chatoyants avec le bord des élytres plus fortement denticulé.

**Dineutes Perezi**, n. sp. — Long. 9 1/2-10 1/2 mill. — *Ovalis, sat elongatus, antice attenuatus, modice convexus, nigerrimus, opacus, subtilissime sed fortiter reticulato-coriaceus, labro rufo-ciliato; elytris parum latis, extus ad marginem depressis, leviter sed distincte canaliculatis, extus ante apicem evidenter sinuatis, postea usque ad apicem tenuiter et irregulariter serrulatis, angulo suturali ♂ leviter rotundato, haud prominulo, ♀ evidenter prominulo et anguste deleto.*

Cette espèce qui a les mêmes caractères généraux et sexuels que *D. aereus* Klug, en diffère cependant par sa taille plus petite, par sa forme beaucoup plus étroite et plus atténuée en avant et par sa coloration d'un noir profond uniforme, sans aucun reflet métallique et sans aucun brillant, la profonde réticulation donnant au dessus du corps un aspect mat, même à la région suturale; les gros points enfoncés situés en avant du mésosternum sont aussi moins nombreux. Sur une dizaine d'individus communiqués par M. Ph. François, je n'ai trouvé aucune différence, mais au contraire une parfaite constance de tous les caractères.

Arabie orientale : Ile Bahrein, sur le golfe Persique (C. Pérez).

DINEUTES TRUNCATUS Sharp. Ent. Month. Mag., 1873, p. 54. — Chiriqui, Panama, nombreux exemplaires très variables de taille et de coloration, tantôt d'un bleu d'acier, tantôt cuivrés.

Dans un travail intitulé : The species of *Dineutes* of America North of Mexico (in Trans. Am. Ent. Soc. XXII, 1895, 279) et accompagné d'excellentes figures, M. Chris.-H. Roberts, faisant la revision des *Dineutes* des États-Unis, étudie à fond ces insectes, disposant d'un grand nombre d'exemplaires; il rétablit comme espèces distinctes les *D. angustus* Lec. et *carolinus* Lec. et décrit trois espèces nouvelles, *D. Horni*, *nigrior* et *productus*. En m'aidant de son travail et des matériaux dont je dispose, je vais repasser en revue les différentes espèces des États-Unis, sauf cependant les *D. vittatus* Germ. et *sublineatus* Chevr., pour lesquels il n'y a aucune difficulté.

DINEUTES DISCOLOR Aubé, Spec., p. 784. — Long. 10 1/2-13 mill. — Forme ovale, assez allongée, élargie au milieu, fortement atténuée en avant; convexe, olivâtre-métallique, brillant, rarement noir et alors moins brillant, en dessus, dessous et pattes d'un testacé pâle; élytres à stries faibles mais distinctes, assez fortement sinués, en dehors, avant le sommet qui est lui-même un peu sinué avec l'angle sutural faiblement saillant; tibias antérieurs graduellement élargis de la base au sommet, tronqués obliquement avec l'angle externe droit, un peu relevé légèrement saillant. — ♂ fémurs antérieurs armés en dedans avant le sommet d'une dent triangulaire assez forte et de six pores sétigères non rapprochés au bord antérieur. — ♀ fémurs antérieurs sans dent avec 7 pores sétigères, élytres à angle sutural un peu plus saillant.

Nord et centre des États-Unis, du côté de l'Atlantique, Caroline, Mexique.

DINEUTES ANGUSTUS Lec., Pr. Am. Phil. Soc. XVII, p. 378. — Long. 9-10 1/2 mill. — Ovale, allongé, étroit, rétréci en avant, peu élargi au milieu, convexe, d'un noir brillant en dessus, d'un testacé roux en dessous; élytres à stries oblitérées ou très faibles, indistinctement sinués en dehors, avec l'angle sutural faiblement saillant. — ♂ fémurs antérieurs à dent très petite, avec quatre pores sétigères au bord antérieur. — ♀ fémurs antérieurs non dentés avec cinq pores sétigères. Plus petit, plus étroit, plus noir que *D. discolor*.

Virginie, Floride.

DINEUTES SERRULATUS Lec., Proceed. Ac. Nat. Sc. Philad., 1868, p. 366 — Long. 9-12 mill. — Ovale, peu allongé, rétréci en avant,

convexe, très élargi en arrière, noir brillant, non bronzé, mais à légers reflets pourprés ou bleuâtres, roux brunâtre en dessous; élytres à stries à peu près complètement oblitérées, légèrement sinués avant le sommet qui est finement dentelé, l'angle apical bien distinct mais non saillant. Fémurs antérieurs ♂ avec une dent aiguë distincte et neuf pores sétigères, ♀ avec 10 pores sétigères sans dent; tibias antérieurs sensiblement élargis après le premier tiers, ♂ sur le bord interne, ♀ sur le bord externe, angle extérieur obtus et émoussé.

M. Roberts en a vu environ un cent, tous de Floride; j'en possède un seul de Géorgie, et tous les autres que j'ai vus sont de Floride également.

DINEUTES ANALIS Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1882, p. 416. — Long. 11-11 1/2 mill. — Ovale, un peu allongé, atténué en avant, large en arrière, olivâtre bronzé, métallique, assez brillant, en dessus; dessous brun ferrugineux foncé, légèrement métallique, plus clair sur le mésosternum et sur les épipleures, pattes et extrémité de l'abdomen roux; élytres très finement striés, très sensiblement sinués en arrière extérieurement, plus fortement chez la femelle, puis très finement dentelés près de l'angle sutural qui est déhiscent et non émoussé chez le mâle, saillant, aigu et précédé d'un sinus très sensible chez la femelle. Fémurs antérieurs ♂ avec une dent très obtuse et 8 pores sétigères au bord antérieur, ♀ sans dent et avec 9 pores; tibias antérieurs un peu dilatés après le premier tiers; ♂ sur le bord interne, ♀ sur le bord externe, angle apical externe obtus et un peu émoussé.

Cette espèce se trouve principalement au Texas, M. Roberts en a vu une vingtaine; j'en possède aussi un de la Louisiane.

DINEUTES PRODUCTUS Roberts, loc. cit., p. 285. — Long. 9 1/2-10 mill. — Ovale, allongé, assez atténué en avant, modérément convexe, bronzé, brillant au milieu, plus mat sur les côtés, noir métallique bronzé en dessous, bord apical de l'abdomen, tibias et tarses natatoires testacés, tous les fémurs et les tibias antérieurs brun foncé. Élytres à stries fines, à ponctuation bien marquée, à sinuation postéro-externe nulle ♂, très forte ♀, à angle apical très déhiscent, saillant et aigu, précédé d'une sinuosité très apparente, ces caractères de la région apicale beaucoup plus accentués chez la femelle. Fémurs antérieurs ♂ avec une forte dent et six pores sétigères au bord antérieur, ♀ sans dent et avec sept pores; tibias antérieurs grêles à la base, puis élargis régulièrement ♂ au bord interne, ♀ au bord externe, et à peu près parallèles au dernier quart, l'angle apical externe un peu saillant et aigu.

M. Roberts a fait sa description sur deux mâles et deux femelles du Texas; je possède un mâle de la Caroline.

*DINEUTES NIGRIOR* Roberts, loc. cit., p. 284. — Long. 10-12 mill. — Ovale elliptique, assez large et convexe, non atténué en avant, noir, brillant faiblement métallique, un peu bronzé au milieu, bleuâtre sur les côtés, noir bronzé en dessous, bord anal de l'abdomen et pattes natatoires rousses, pattes antérieures brun noir foncé; élytres à ponctuation assez dense et bien apparente quoique obsolète, à stries très marquées, à sinuation extérieure à peine marquée ♂, très profonde et très large ♀, accompagnée dans les deux sexes d'une profonde dépression, angle apical précédé d'une forte sinuation et fortement saillant, aigu dans les deux sexes sans être déhiscent. Fémurs non dentés pourvus ♂ de 9, ♀ de 10 pores sétigères; tibias antérieurs régulièrement élargis de la base au sommet, l'angle externe subaigu et nettement saillant.

Nord et centre des États-Unis, du côté de l'Atlantique; décrit sur quatre mâles et quatre femelles. J'en possède une dizaine d'exemplaires des mêmes régions.

*DINEUTES AMERICANUS* Say, 1826, Trans. Am. Philos. Soc. II, p. 407 (*assimilis* Kirby, 1837, Fn. bor. am. IV, p. 78). — Long. 10-11 mill. — Oblong-ovale, assez large au milieu, un peu atténué aux deux bouts, assez convexe, noir brillant métallique, très bronzé au milieu, verdâtre et opaque sur les côtés, noir bronzé en dessous, souvent teinté de ferrugineux, dernier segment de l'abdomen et pattes natatoires testacées, les antérieures rousses. Élytres à ponctuation visible, mais assez obsolète et modérément dense, à sillons fins généralement assez bien marqués, effacés au voisinage de la suture et en avant, à sinuation postéro-externe ♂ à peu près nulle, ♀ profonde et assez large, accompagnée dans les deux sexes d'une forte dépression, angle apical ♂ sub-sinué extérieurement, à peine saillant et un peu déhiscent, ♀ assez fortement sinué en dehors et beaucoup plus saillant, mais moins que chez l'espèce précédente et plus déhiscent. Fémurs non dentés, ♂ avec 7 pores sétigères, ♀ avec 8 pores; tibias antérieurs régulièrement élargis de la base au sommet, à angle extérieur droit ou rarement subsaillant.

Cette espèce, de beaucoup la plus commune, est répandue à peu près partout dans les États-Unis et se trouve aussi au Canada et au Labrador.

*DINEUTES HORNII* Roberts, loc. cit., p. 284. — Long. 10-11 mill. —

Ovale elliptique, un peu allongé, très faiblement atténué aux deux bouts, assez convexe, noir plus ou moins bronzé assez brillant au milieu, largement opaque sur les côtés, dessous brun noir brillant, mésosternum et épipleures ferrugineux, derniers segments abdominaux et pattes nautaires testacés, pattes antérieures rousses. Élytres à stries fines, très peu apparentes chez les individus brillants, plus visibles chez les exemplaires opaques, à ponctuation généralement assez obsolète, sinuation postéro-externe ♂ presque nulle, ♀ profonde et large avec forte dépression, angle apical ♂ arrondi, ♀ fortement saillant, déhiscent et sinué en dehors; en outre les élytres présentent vers les quatre cinquièmes postérieurs une dépression transversale beaucoup plus forte que chez les espèces voisines. Fémurs antérieurs non dentés, pourvus au bord antérieur ♂ de six, ♀ de sept pores sétigères; tibias antérieurs régulièrement élargis de la base au sommet dont l'angle externe est un peu obtus, mais nullement émoussé.

Nord et centre des États-Unis, du côté de l'Atlantique, Texas. M. Roberts a fait sa description sur quatre mâles et quatre femelles; j'ai trois mâles et une femelle des mêmes régions.

Ces trois dernières espèces, autrefois confondues ensemble, ont en effet beaucoup d'affinité, mais sont cependant bien distinctes, ainsi qu'il ressort de l'énumération des caractères de chacun et de l'examen des organes génitaux des mâles.

*DINEUTES EMARGINATUS* Say, 1826, Trans. Am. Philos. Soc. II, p. 408 (*americanus* Aubé). — Long. 10-11 mill. — Largement ovale, un peu atténué en avant, assez convexe, noir assez brillant et bronzé au milieu, largement opaque sur les côtés, dessous noir brillant, extrémité de l'abdomen et pattes roux ferrugineux, les antérieures plus foncées. Élytres à stries et ponctuation fines, à sinuation postéro-externe ♂ a peu près nulle, ♀ peu profondé, à angle sutural largement arrondi; fémurs ♂ avec une forte dent distincte et 7 pores sétigères au bord antérieur, ♀ sans dent et avec 8 pores sétigères; tibias antérieurs s'élargissant ♂ sur leur bord interne, ♀ sur le bord externe, puis à peu près parallèles dans leur dernier quart, avec l'angle externe rectangulaire.

Nord et centre des États-Unis, du côté de l'Atlantique, Virginie.

*DINEUTES CAROLINUS* Lec., 1868, Proc. Ac. Nat. Sc. Philad., p. 367. — Très voisin du précédent, mais distinct par sa taille plus petite (9-10 mill.), sa forme moins large, sa couleur plus noire et moins bronzée, par le sommet des élytres très finement dentelé auprès de l'angle apical qui n'est qu'étroitement arrondi, et par la faible dent

non saillante des fémurs, produite par leur brusque atténuation aux dépens du bord antérieur; enfin chez un certain nombre d'exemplaires l'angle externe du tibia antérieur est subaigu, mais ce caractère est loin d'être constant.

Sud des États-Unis : Floride, Missouri, Louisiane, Texas; Mexique.

**DINEUTES TETRACANTHUS**, Rég., 1906 in Arthur Wichmann, Exped. Neerland. Nova Guinea, 1903, vol. V, livrais. I, p. 21. — Long. 13 1/2-16 mill. — « *Ovalis, depressus, in medio valde dilatatus, rhomboideus, antice et postice fortiter attenuatus, subtus nigerrimus, pedibus nata toribus rufo-ferrugineis, abdomine postice angustissime rufo marginato; supra olivaceus, aeneo-glaucescens, praecipue antice purpureo, coeruleo, viridi et aureo plus minus variegatus, in medio sat nitidus, utrinque sat late opacus, subtilissime fortiter reticulatus, haud dense nec tenuiter subobsolete punctatus; capite tenuiter vermiculato, pronoto ad basin utrinque fortiter bisinuato, elytris ad marginem late planatis et in medio dilatatis (epipleuris latissimis), ad apicem bitruncatis, truncatura externa valde concava et fere semicirculari, interna extus concava, intus oblique recta, angulis externo et praecipue intermedio fortiter acute productis, suturali leviter obtuso nec deleto; pedibus anterioribus longissimis, femoribus sat latis, tibiis gracilibus cum angulo externo fere recto et subprominulo, tarsis debilibus et brevibus, ♂ parum dilatatis. »*

Grande espèce voisine à la fois de *D. longimanus* Ol. et *pectoralis* Rég. et remarquable par la dilatation des élytres et surtout par leur troncation double dont les angles externe et intermédiaire sont prolongés en épines triangulaires, saillantes, à la façon des *Porrhorrhynchus*.

Nouvelle-Guinée hollandaise : Timmena, plusieurs exemplaires (Mus. d'Amsterdam). Quelques exemplaires présentent sur chaque élytre une fossette profonde située un peu en arrière de la région scutellaire tout, près de la suture.

**DINEUTES PECTORALIS** Rég., 1882, Ann. Mus. civ. Gen. vol. XXVIII. — M. Loria a rapporté une superbe série de Nouvelle-Guinée : M<sup>t</sup> Astrolabe, Paumomu Riv., Ighibirei, Haveri. La taille varie de 10 à 16 mill. et chez tous ces exemplaires le dessous du corps est testacé avec le milieu du mésosternum d'un jaune plus franc.

**Dineutes mesosternalis**, n. sp. — Long. 12 3/4-13 1/2 mill. — *Ovalis, sat elongatus, antice et postice attenuatus, subrhomboideus, sat convexus; supra subtilissime sed profunde reticulatus, parum dense*

*punctulatus*, *olivaceus*, *aeneo et cupreo tinctus*, *ad latera caerulescens*, *utrinque vitta obscura longitudinali et submarginali ab humero usque fere ad apicem ducta ornatus*, *nitidulus*; *pronoto ad basin utrinque fortiter sinuato*, *lateribus rectis*; *elytris postice fortiter attenuatis*, *truncatura valde convexa*, *in medio subangulata*, *angulo externo valde obtuso et fere omnino deleto*, *interno obtuso*; *corpore subtus rufo*, *mesosterno flavo*, *pedibus rufis*. — ♂ *tibiis anterioribus gracilibus*, *angulo apicali externo obtuso*, *tarso anguste dilatato*. — ♀ *truncaturae angulo externo paulo magis obsoleto*.

Diffère de *D. pectoralis* Rég. par la forme plus allongée, plus atténuée aux deux bouts et moins dilatée en arrière des épaules, tout en conservant l'aspect subrhomboïdal, par la convexité un peu moins grande et par la troncature des élytres : celle-ci est plus étroite et beaucoup moins anguleusement convexe au milieu, l'angle externe est très obtus et effacé, surtout chez la femelle, tandis qu'il est, chez l'autre espèce, très accentué, droit et saillant par suite de la petite échancrure située en arrière; l'angle interne ou sutural est très obtus et effacé. Les autres caractères paraissent semblables dans les deux espèces.

Nouvelle-Guinée allemande, un mâle, deux femelles (coll. Régimbart).

**DINEUTES INFLATUS** Blackburn, Trans. Roy. Soc. South. Austral., 1895, p. 28. — « ♀. Latissime ovatus; supra obscure viridis, prothorace elytrisque sat longe intra marginem lateralem vitta sat lata obscure cupreo-aurea (hac postice abbreviata) ornatis; subtus piceo-ferrugineus, pedibus anticis concoloribus, posterioribus 4 paulo dilutioribus; supra fere laevis, obsolete rugatus, rugis in capite prothoraceque confusis, in elytris longitudinaliter dispositis, in elytrorum parte externa paulo magis distinctis substriiformibus; elytris in parte mediana magis quam latera versus convexis, parte cupreo-aurea leviter subimpressa, apicibus singulatim rotundatis. — Long. 6 lin.; larg. 4 lin. (vix).

Easily distinguishable from all the previously described Australian *Gyrinidae* by its great width, its length being scarcely more than half again its breadth. »

Victoria.

J'ai reproduit entièrement la description originale, ne connaissant pas cet insecte qui doit être vraiment remarquable par sa large forme; il est regrettable que l'auteur ne dise pas si les élytres sont ou non sinués avant le sommet.

**DINEUTES AUSTRALIS** Fabr., Syst. El., p. 235 (1801). — Plusieurs exem-

plaires d'Australie : Cook-town, et de Java (Pasteur) constituent une variété entièrement rousse, avec la tête et quelquefois le pronotum un peu plus foncés, sans aucune teinte métallique.

**Dineutes curtulus**, n. sp. — Long. 6  $\frac{4}{5}$  mill. — ♂ *Ovalis, brevis, latus, convexus, antice leviter attenuatus; supra olivaceus, nitidus, ad latera aeneo-virescens, persubtilissime reticulatus, areolis rotundatis; infra rufo-ferrugineus, pectore coxisque posterioribus piceis, pedibus natatoribus flavis. Elytris obsoletissime striatis, ad apicem late bitruncatis, angulo externo acute spinoso, fortiter producto, suturali paululum obtuso, sat deleto, truncatura interna denticulata; tibiis anterioribus parum robustis, angulo apicali externo obtuso, haud deleto.*

Cette espèce représente assez exactement la forme de *D. Sharpi* Rég., mais elle est considérablement plus petite; sa couleur en dessus est d'un noir olivâtre brillant, avec les côtés d'un vert bronzé un peu opaque, en dessous d'un roux ferrugineux clair avec la poitrine et les hanches postérieures brun noir; les pattes antérieures et les épipleures ferrugineux, les natatoires testacées. Tout le dessus du corps est couvert d'une réticulation très fine, bien imprimée, à aréoles parfaitement rondes. Les élytres présentent la trace de 7 ou 8 sillons obsoletes et ont une double troncature, avec l'angle externe fortement épineux, saillant et un peu déjeté en dehors, le sutural un peu obtus et assez effacé; l'angle qui sépare les deux troncatures est assez largement arrondi et effacé et la troncature interne est finement denticulée.

Cette espèce ressemble aussi beaucoup à *D. australis* F. ♂, mais elle est un peu plus petite, plus courte avec la troncature plus accusée et l'angle externe beaucoup plus épineux et saillant.

Je n'ai vu qu'un seul mâle, de Manille (Mus. de Bruxelles); la femelle est probablement différente.

DINEUTES SHARPI Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1882, p. 422. — A ajouter comme localité, Abutshi, sur le Niger, Lambaréné, sur l'Ogooué (E. Haug).

DINEUTES NEO-GUINEENSIS Rég., Ann. Mus. civ. Genova, sér. 2<sup>a</sup>, vol. X (XXX), 1892, p. 995. — Long. 7-8  $\frac{3}{4}$  mill. — « *Ovalis, sat elongatus, antice paululum attenuatus, valde convexus; supra persubtilissime reticulatus, obsoletissime punctulatus, infra ferrugineus; capite nigro-caeruleo, antice et ad oculos aeneo-viridi, postice purpureo-violeaceo; pronoto nigro-metallico, ad latera late aeneo-opaco, flavo marginato; elytris nigro-aeneis, extus purpureo et coeruleo vittatis, late opacis, flavo marginatis, extus obsolete tri-vel quadrisulcatis, ad*

apicem bitruncatis, truncatura externa leviter convexa, interna fere rectilineari aut leviter concava, angulo externo acute prominulo, medio sat breviter spinoso, suturali obtuso plus minus deleto. — ♂ tibiis anterioribus longis, gracilibus, ad basin attenuatis et curvatis, angulo apicali externo obtuso nec deleto, tarso elongato; elytrorum angulo externo et medio minus acutis, tarso elongato, angusto ».

Intermédiaire comme taille aux *D. marginatus* Sharp et *spinus* Fabr., mais se rapprochant beaucoup plus du premier sous le rapport de la forme et de la coloration, bien qu'il soit plus convexe et moins élargi; les épines des élytres sont plus aiguës, mais pas plus longues; les pattes antérieures sont beaucoup plus longues et plus grêles et le tibia chez le mâle est fortement sinué à la base; enfin, caractère très distinctif qui donne à l'insecte l'aspect d'un petit *Porrhorrhynchus*, la bande jaune des élytres est pourvue à son premier tiers d'un point bleu-noir plus ou moins développé correspondant au sillon de l'épi-pleure qui loge le genou antérieur.

Il diffère de *D. spinus* Fabr. par sa taille en général plus grande, par sa forme beaucoup plus élargie, par les troncutures moins accusées et leurs angles beaucoup moins épineux, en même temps que par la structure des tibias antérieurs du mâle et la tache bleuâtre de la bordure jaune aux élytres.

Nouvelle-Guinée : Rigo, Kelesi, Kapakapa (L. Loria), Fly River, belle série (Mus. de Gênes, coll. Régimbart); Australie : Adelaide River (British Museum).

Ne connaissant qu'une ou deux femelles de Fly River, j'avais tout d'abord réuni cet insecte au *D. marginatus* Sharp, comme variété. L'indication de Nouvelle-Guinée devra donc être rayée comme habitat de cette dernière espèce.

#### Genre **Porrhorrhynchus** Cast.

PORRHORRHYNCHUS MARGINATUS Cast., Ét. Ent., 1835, p. 108, var. TENUIROSTRIS Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1877, p. 113. — Annam : Phuc-Son (H. Fruhstorfer).

Plusieurs exemplaires de Perak : Kwala Kangsar, se font remarquer par leur forme courte et large et leur coloration foncée, moins brillante et peu métallique, avec la bordure jaune des élytres assez large.

PORRHORRHYNCHUS LANDAIS Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1891, p. 667. — Le Cap. Landais a retrouvé ce géant des Gyrinides dans de petits

ruisseaux affluents de la Rivière Claire, aux environs de Thuyen-Quan, Tonkin intérieur; il est fort difficile à capturer, car il nage avec une grande célérité dans les endroits où l'eau est rapide et agitée, et il est très rare. Il existe au British Museum un autre exemplaire ♀ provenant de l'île d'Hainan (J. Withehead); il se distingue par la plus grande largeur de la bande jaune des élytres aux dépens de la bordure latérale bleue qui n'offre qu'un léger vestige de sa dilatation angulaire au quart antérieur. M. René Oberthür vient de m'en communiquer deux mâles très grands du sud-ouest de la Chine : Kouy-Tchéou (R. P. J.-R. Chaffanjon).

**Porrhorrhynchus Barthelemyi**, n. sp. — Long. 21-23 mill. (ano excepto). — *Ovalis, elongatus, leviter subrhomboideus, in medio valde convexus, ad latera anguste depressus, infra pallide testaceus, supra brunneo-olivaceus, viridi, caeruleo et cupreo micans, in capite praecipue iridescens, in medio nitidus, ad latera latissime opacus, pronoto et elytris vitta submarginati angusta flava, post humerum extus emarginata et ante truncaturam desinente ornatis, his post medium sat profunde serratis, ad apicem truncaturâ triplici et quadrispinosa instructis; reticulatione persubtilissima, ad latera multo magis impressa, punctatura in capite tenui et parum densa, in pronoto et elytris paulo majore et magis impressa, in capite et pronoto punctis minimis numerosis interjectis; femoribus anterioribus intus pilis densis et fasciculatis instructis, tibiis intus ad apicem dense setosis; labro triangulari haud porrecto, antice late rotundato. ♂ femoribus et tibiis anterioribus fortius ciliatis, tarsis subparallelis, latioribus, subtus albida lanugine tectis. — ♀ paulo angustior, spina suturali multo magis acuta.*

Magnifique espèce très voisine de *P. Landaisi* Rég., mais sensiblement plus étroite, plus fortement convexe au milieu, plus étroitement déprimée sur les côtés des élytres et du pronotum, ce qui rend les angles antérieurs de ce dernier plus effilés; bordure jaune du pronotum et des élytres beaucoup plus étroite, principalement au pronotum où elle est séparée du bord par une bande noirâtre plus large qu'elle et finement ponctuée de jaune; enfin la ponctuation est beaucoup plus imprimée.

Annam, découvert en 1899 dans les arroyos des Moïs, à 4.700 mètres d'altitude, par M. de Barthélemy (coll. du Muséum de Paris et Régimbart).

vol. X (XXX), 1892, p. 996. — Long. 11 1/2 mill. — « *Ovalis*, sat elongatus, ad medium elytrorum dilatatus, subrhomboideus, antice attenuatus et productus, in medio modice convexus, ad latera late depressus, supra subtilissime reticulatus, obsolete punctatus, aeneo-caeruleus, nitidulus, capite antice et ad latera viridi et cupreo variegato, pronoto et elytris flavo marginatis; infra albido-testaceus, pedibus pallide flavis; elytris sulcorum vix vestigia praebentibus, sat late flavo marginatis, ad apicem bitruncatis, truncaturis leviter concavis, angulis tribus acutis, spinosis et productis; labro triangulari producto, antice anguste rotundato, pallide ciliato. — ♂ tibiis anterioribus gracilibus, rectis, angulo externo spinoso, tarsis parum dilatatis. »

Beaucoup plus petite et moins convexe que les autres espèces de ce beau genre, cette espèce se distingue en outre par le bord latéral des élytres nullement denté en scie en arrière du milieu (caractère qu'il partage avec le *P. indicans* Walk.), par les angles de la troncature en épines peu allongées, par la bordure jaune des élytres plus large que celle du pronotum, uniforme, se terminant à l'angle épineux externe et dépourvue de point bleu au quart antérieur. Chez le mâle les fémurs antérieurs ont le bord interne finement serreté, mais complètement dépourvu de cils, caractère particulier, le tibia est rectiligne, grêle, à sommet fortement excavé en dehors, ce qui contribue à rendre l'angle externe plus aigu et plus longuement épineux; le tarse est étroit, presque parallèle, très peu dilaté. La femelle est semblable au mâle.

Nouvelle-Guinée, un seul mâle capturé par M. L. Loria à Dilo, en juin-juillet 1890 (Mus. de Gênes); belle série de la haute rivière Jamoet (Mus. d'Amsterdam).

#### Genre **Enhydrus** Cast.

*ENHYDRUS TIBIALIS* Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1877, p. 107. — Le British Museum possède plusieurs femelles de cette rare espèce, les unes de Matto-Grosso (Spencer Moore), d'autres de Chapa, Brésil central, à 2.000 pieds (A. Robert) et trois autres étiquetés « Tsur Isl. ». Or cette dernière localité est une île au sud du Japon et il est évident que jamais un *Enhydrus* n'a pu se trouver dans ces parages, ce genre étant propre à l'Amérique tropicale.

**Enhydrus crenatostriatus**, n. sp. — Long. 11-16 mill. — *Ovalis*, postice leviter attenuatus, sat convexus, persubtilissime reticulatus, tenuissime punctulatus; supra niger, metallicus, aeneo, cae-

*ruleo vel viridi micans, praeter ad suturam sericeo-glauescens, infra nigro-piceus, pedibus anterioribus piceo-ferrugineis, posterioribus rufis. Clypeo antice et praecipue ad latera longitudinaliter fortiter corrugato; pronoto ad basin distincte bisinuato; elytris tenuiter sed distinctissime punctato-sulcatis, intervallis omnino planis, ad humeros dilatatis, postea oblique attenuatis, ad apicem bitruncatis, truncatura extus post angulum obtusum sinuata et obliqua, in medio valde convexa, intus leviter subconcaeva, angulo suturali fere recto, vix angustissime deleta. — ♂ tibiis anterioribus robustis, triangularibus, angulo apicali externo acuto et extus prominulo; tarso late ovato; femoribus ad marginem anteriorem tenuiter serrato-denticulatis. — ♀ Clypeo in medio multo minus corrugato.*

Très voisin, comme aspect général d'*E. atratus* Rég., mais très nettement distinct par les stries des élytres ponctuées crénelées, par la troncature plus fortement sinuée au dehors, plus convexe au milieu, avec l'angle sutural beaucoup plus accusé, par la couleur beaucoup plus métallique et la forme un peu plus large.

Colombie : R. Dagua et route de Cachabé à Paramba (Rosenberg, coll. R. Oberthür, Régimbart).

### Genre **Macrogyrus**, Rég.

**MACROGYRUS GLAUCUS** Aubé, Species, p. 658 (*Borrei* Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1882, p. 436) — var. *colombicus* Rég., loc. cit., 1891, p. 668. — Un exemplaire du Venezuela, sans autre indication (coll. Régimbart), plusieurs de Bolivie : Callanga (G. Gariépp, coll. R. Oberthür et Régimbart).

**Macrogyrus peruvianus**, n. sp. — Long. 12 1/2-13 1/2 mill. — *Oblongo-ovalis, sat convexus, niger, leviter glaucescens, sat metallicus, viridi et aeneo variegatus, in capite et pronoto plus minus purpureo tinctus, subtilissime reticulatus, in capite valde remote, in pronoto minus remote, in clypeo et elytris densius punctato, elytris postice extus subsinuatis, ad apicem rotundatis et dehiscentibus, sulcis omnino obsoletis et vix indicatis; subtus nigro-piceus, pedibus natatoribus ferrugineo variegatis.*

Cette espèce, très voisine des variétés larges de *M. glaucus* Aubé, s'en distingue par une convexité plus grande, une couleur plus noire en dessus et surtout par la ponctuation qui est beaucoup plus écartée sur la tête et le pronotum et moins rapprochée sur les élytres; en

outre la réticulation est moins profonde, ce qui rend la surface plus brillante.

Pérou, dép<sup>t</sup> Amazonas : Chachapoyas (M. de Mathan, coll. R. Oberthür et Régimbart).

**MACROGYRUS FORTISSIMUS** Blackb., Trans. Roy. Soc. S. Austral., 1904, p. 426. — D'après la description de Blackburn, il me paraît de toute évidence que ce grand *Macrogyrus* (long. 8 1/4 l.; larg. 4 2/5 l.) est la même chose que *M. striolatus* Boisd. Tous les caractères indiqués par l'auteur s'accordent exactement avec ceux de ce dernier insecte et par conséquent ce nom me paraît devoir tomber en synonymie. La localité indiquée est « N. S. Wales (Blue Mountains) ».

**Macrogyrus sexangularis**, n. sp. — Long. 12 mill. (pygidio excepto). — *Ovatus, sat elongatus, sat convexus, nitidus, in medio nigro-coeruleus, ad latera latissime aeneo-purpureus et sericeo-opacus, secundum lucem cupreo et viridi tinctus, infra nigro-piceus, abdomine ferrugato ad apicem anguste rufescente, pedibus anterioribus piceo-ferrugineis, natatoribus dilutioribus; supra subtilissime reticulatus, areolis in pronoto rotundatis, in elytris transversim elongatis; elytris striolis transversis longis et sat densis, extus sulcis quinque opacis quorum interno postmedium tantummodo conspicuo, instructis, ad apicem fortiter bitruncatis, angulis externo et medio acutis et prominulis, suturali minus acuto et leviter prominulo. Femoribus anterioribus ad apicem fortiter intus attenuatis, tibiis leviter intus curvatis, ad basin attenuatis et leviter sinuatis, angulo apicali externo obtuso et leviter deleto.*

Diffère de *M. Blanchardi* Rég., dont il a la taille, par la troncature des élytres dont les trois angles sont épineux et saillants, surtout l'intermédiaire et l'extérieur, par la présence d'un sillon opaque latéral de plus aux élytres; de *M. Albertisi* Rég., par sa taille beaucoup plus petite, par les élytres pourvus de deux sillons latéraux de plus, et marqués de stries transversales beaucoup plus imprimées, par la structure des pattes antérieures et par la coloration beaucoup plus bronzée et cuivreuse en dessus et beaucoup plus foncée en dessous.

Nouvelle-Guinée, région sud-est : Paumomu Riv. (*L. Loria*; mus. de Gênes, coll. Régimbart).

**MACROGYRUS SUMBAWAE** Rég., Notes from Leyd. Mus., vol. IV, p. 59. — A ajouter comme habitat, Lomboek : Sapit, 2.000 pieds (Fruhstorfer, 1896).

**MACROGYRUS RETICULATUS** Rég., 1899, Ann. Mus. civ. Gen., ser. 2<sup>a</sup>, vol. XX, p. 189. — Long. 10 1/2 mill. — « Ovatus, sat elongatus, parum convexus; supra aeneo-virens, nitidus, ad latera opacus, labro, clypeo et scutello cupreo-purpureis, infra piceo-ferrugineus, pedibus anterioribus piceis, posterioribus rufis; supra subtilissime sed fortiter reticulatus, areolis in pronoto fere rotundis, in elytris multo magis transversis; elytris striolis transversis sat brevibus, extus sulcis quatuor opacis quorum interno ad basin tantummodo conspicuo, instructis, ad apicem bitruncatis, angulo externo leviter acuto et vix prominulo, intermedio et suturali subacutis et minime deletis. — ♂ tibiis anterioribus rectis, sat latis, margine externo leviter bisinuato, angulo externo subacuto et extus leviter prominulo; tarso sat elongato, attenuato, subtus regulariter cupulis minimis et densis instructo, articuli ultimi apice laevi. »

Espèce intermédiaire aux *M. obliquatus* Aubé et *elongatus* Rég., plus petite, plus allongée et moins convexe que le premier dont elle diffère encore par la couleur beaucoup moins bronzée, la présence de quatre sillons obscurs aux élytres au lieu de trois et la réticulation plus transversale surtout aux élytres; elle se distingue du second par sa taille plus grande, sa forme plus régulièrement ovale, plus déprimée, la présence de quatre sillons au lieu de trois, les angles de la troncature beaucoup moins épineux et moins saillants, et par la réticulation infiniment plus imprimée, à aréoles plus grandes et moins allongées transversalement.

Nouvelle-Guinée, région sud-est : Haveri, Moroka, 1300 m. (L. Loria, Mus. de Gênes, coll. Régimbart); région hollandaise : M<sup>t</sup> Cyclope (Musée d'Amsterdam).

**Macrogyrus variegatus**, n. sp. — Long. 9 1/4-10 mill. — *Elliptico-ovalis, parum elongatus, vix attenuatus, modice convexus, infra piceo-niger, supra aeneo-virescens, purpureo, cupreo et coeruleo variegatus, in medio nitidus, ad latera latissime glauco-opacus, pedibus rufo-ferrugineis, subtilissime fortiter reticulatus, in capite et pronoto subtiliter et remote punctulatus, in elytris sat profunde, transversim, parum dense et breviter striolatus; elytris sulcis octo opacis et haud profundis instructis, quarum quatuor externis multo latius opacis et interno deleto ad basin tantummodo leviter visibili, truncatura duplici et leviter concava, angulis tribus haud deletis vix productis. — ♂ tibiis anterioribus elongatis et parum latis, angulo apicali externo obtuso sed arguto, tarso elongato-ovali, ad apicem fortiter attenuato, subtus praeter ad apicem omnino tomentoso. — ♀ ignota.*

Forme elliptique-ovale, peu allongée, très faiblement plus large en

arrière des épaules, à peine atténuée en arrière; couleur vert bronzé métallique très variée de reflets pourpres, cuivreux, violets et bleus; réticulation ronde, fine, mais très fortement imprimée, surtout sur les élytres où les aréoles paraissent presque saillantes; ponctuation très fine et écartée sur la tête et le pronotum, remplacée sur les élytres par des stries transversales courtes, bien imprimées et peu denses; troncature double, un peu concave, avec les trois angles bien nets, mais non épineux et à peine saillants. Tibias antérieurs du mâle relativement longs, peu larges et très faiblement arqués en dedans, le tarse allongé et fusiforme.

Deux mâles étiquetés : « W. Buru, Mada, 3000' », mais avec doute (coll. Régimbart).

**Macrogyrus obsoletus**, n. sp. — Long. 8-8 3/4 mill. — *Ovalis, sat elongatus, post humeros leviter dilatatus, antice et postice attenuatus, sat convexus, infra nigro-piceus, abdomine ferrugato et ad apicem rufescente, supra niger, nitidus, in medio metallico-iridescens, ad latera latissime olivaceus et glauco-opacus, pedibus rufo-ferrugineis, femoribus anterioribus picescentibus, subtilissime reticulatus, areolis in capite et pronoto rotundis, in elytris valde oblique elongatis, fere transversis, striolis obliquis elongatis parum impressis et sat discretis interjectis; elytris utrinque sulcis tribus opacis haud profundis instructis, truncatura duplici et leviter concava, angulis tribus rectis, suturali leviter deleto.* — ♂ *tibiis anterioribus sat brevibus, sat latis, rectis, angulo apicali externo subobtusos et leviter deleto, tarso semi-ovali, ad apicem attenuato, subtus omnino tomentoso.*

Très voisin de *M. elongatus* Rég., mais moins allongé et un peu plus dilaté en arrière des épaules, de coloration moins bronzée, mais plus bleuâtre au milieu du pronotum et des élytres; angles de la troncature beaucoup moins accusés, nullement épineux, mais coupés carrément, l'extérieur très petit et suivi d'une étroite échancrure, l'intermédiaire plus développé, le sutural un peu émoussé, stries des élytres un peu moins nombreuses et un peu plus légèrement imprimées.

Iles de la Louisiade : Ile Sud-Est (Meek, coll. R. Oberthür et Régimbart).

M. R. Oberthür possède un exemplaire ♂ de l'île Fergusson (Iles d'Entrecasteaux) qui diffère des précédents par la coloration plus brillante et plus bronzée, par les angles de la troncature plus saillants et plus aigus, par l'angle apical externe du tibia non émoussé et un peu saillant en dehors. C'est certainement une espèce distincte, quoique très voisine.

MACROGYRUS ELONGATUS Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1882, p. 447. — Trouvé par M. Beccari à Ramoi, Nouvelle-Guinée, en plusieurs exemplaires (Mus. de Gênes, coll. Régimbart) : ces exemplaires comprennent plusieurs femelles qui ne diffèrent des mâles que par les pattes antérieures simples et moins développées. Leur coloration, comme chez les exemplaires du cap York, est très métallique, mais la forme est un peu moins allongée, avec les épines des élytres moins saillantes, se rapprochant ainsi davantage du spécimen de l'île Arou.

MACROGYRUS OPACIOR Blackb., Trans. Roy. Soc. S. Austral., 1904, p. 127. — « ♀ long. 6 l. ; lat. 2 1/2. — Ovalis, minus latus, depressus, in elytris sat opacus, nigro-piceus; palpibus pedibusque dilutioribus, elytris suturam versus manifeste rufescentibus; supra subtilissime coriaceus; elytris striolis et lineis subtilibus elevatis brevibus transversis instructis, in parte laterali sulcis 4 profunde impressis (in parte altera vix manifeste striatis), ad apicem dehiscentibus et ut *M. rivularis* Clark sinuatis; tibiis anticis ad apicem extus fere recte angulatis.

Readily distinguishable from all its described Australian allies by its opaque reddish-brown elytra. It agrees with *M. rivularis* Clark and *laticus* Clark, in the sinuate apical outline of its elytra; differing from the former inter alia by its much smaller size and from both in its elytra having only four sulci in their lateral portion and scarcely any trace (even close to the base) of any striae between the sulci and the suture. On the anterior portion of its elytra very fine short elevated lines take the place of the impressed striolae usual in the genus.

Victoria (M<sup>t</sup> Macedon), sent by M. Kershaw. »

Ne connaissant pas cette espèce, dont une seule femelle est connue, j'ai dû transcrire *in extenso* la description originale. La couleur opaque et roussâtre, les fines granulations, les courtes lignes élevées remplaçant les strioles à la base des élytres feraient volontiers croire à un individu anormal et *rufino*.

MACROGYRUS CALEDONICUS Fauvel, Notic. entom. V, 1867, p. 78, t. 1. — Le Muséum de Paris possède une belle femelle très métallique et très irisée, étiquetée « Yahoué (Bavay), 1904. »

MACROGYRUS PURPURASCENS Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1882, p. 453. — Retrouvé par M. L. Loria en 1892, dans la région sud-est de la Nouvelle-Guinée, Paumomu Riv., en plusieurs exemplaires dont les angles de la troncature sont un peu moins accusés (Mus. de Gênes, coll. Régimbart).

MACROGYRUS GOULDI Hope, Ann. Nat. Hist. IX, 1842, et Proceed. Ent. Soc., 1842, p. 48. — Long. 7 1/2-8 1/2 mill. — Régulièrement ovale, allongé, très convexe; dessus d'une belle couleur métallique bronzée, cuivrée, avec des reflets pourprés, bleus et verts, très brillant au milieu, largement soyeux et opaque sur les côtés, très nettement bordé de jaune un peu plus largement aux élytres qu'au pronotum, dessous et pattes testacés; réticulation extrêmement fine, ronde sur le pronotum, un peu transversale sur les élytres dont la double troncature concave a les trois angles fortement épineux et saillants; stries des élytres presque transversales, bien imprimées et longues. — ♂ tibias antérieurs rectilignes, dilatés en triangle allongé, avec l'angle externe subaigu, nullement émoussé et un peu saillant en dehors; tarse largement ovale garni en dessous de très petites cupules.

Australie : Adelaide River, plusieurs exemplaires (British Museum, coll. Régimbart).

J'ai été heureux de trouver plusieurs exemplaires mâles et femelles, notamment dans la collection communiquée par le British Museum, ce qui m'a permis de faire la description ci-dessus. C'est bien un *Macrogyrus* et non un *Dineutes*, l'écusson étant normalement développé comme chez les autres espèces. Quant à la description de l'auteur, elle ne laisse aucun doute possible.

MACROGYRUS PARADOXUS Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1882, p. 455. — J'ai reçu ces temps derniers, envoyés par le Musée royal de Bruxelles, plusieurs exemplaires d'Australie, sans autre indication, provenant de l'ancienne coll. Frensch, et d'autres d'Adelaide River, du British Museum. Ces exemplaires, d'une très grande fraîcheur, ont de jolis reflets métalliques bronzés sur tout le dessus du corps, particulièrement sur la tête et les côtés, et se font remarquer par leur petite taille qui est à peine de 6 1/2 mill. et par la rareté et la brièveté des stries obliques des élytres. Le mâle ne présente avec la femelle aucune différence pour la troncature et la forme de ses angles; ses tibias antérieurs sont courts, robustes, largement triangulaires, à bord interne légèrement subconvexe, à angle extérieur obtus, mais non émoussé, le tarse est ovale, de même largeur à la base que le tibia, puis aminci jusqu'au sommet.

Blackburn (in Trans. Roy. Soc. S. Austral., 1901, p. 127) me paraît n'avoir pas connu le véritable *M. Gouldi* Hope, mais seulement le *M. paradoxus*, dans l'alinéa qu'il consacre à ces deux espèces.

## GYRININI.

Genre **Aulonogyrus** Rég.

A. — Pronotum et élytres bordés de jaune. Espèces 1 à 21.

B. — Pronotum et élytres non bordés de jaune. Espèces 22 à 29.

## Groupe 1.

- 1 *Arrowi* Rég.
- 2 *carinipennis* Rég.
- 3 *cristatus* Rég.
- 4 *elegantissimus* Rég.
- 5 *Wehnckeï* Rég.
- 6 *Wethi* Rég.
- 7 *splendidulus* Aubé.
- 8 *evanescens* Rég.
- 9 *subparallelus* Rég.
- 10 *amaenulus* Bohem.  
var. *convexiusculus* Rég.
- 11 *abdominalis* Aubé.
- 12 *alternatus* Rég.
- 13 *flaviventris* Rég.
- 14 *hypoxanthus* Rég.
- 15 *strigosus* Fabr.

- 16 *antipodum* Fauvel.
- 17 *concinus* Klug.
- 18 *abyssinicus* Rég.
- 19 *marginatus* Aubé.
- 20 *capensis* Thunb.
- 21 *striatus* Fabr.

## Groupe 2.

- 22 *epipleuricus* Rég.
- 23 *Sharpi* Rég.
- 24 *caffer* Aubé.
- 25 *obliquus* Walk.
- 26 *virescens* Rég.
- 27 *Bedeli* Rég.
- 28 *algoensis* Rég.  
var. *zanzibaricus* Rég.
- 29 *Goudoti* Rég.

**Aulonogyrus Arrowi**, n. sp. — Long. 5 1/2 mill. — *Ovalis, haud elongatus, crassus, convexus, infra rufus, coxis posterioribus nigro limbatis, supra obscure nigro-aeneo-virescens, anguste et laete flavo marginatus, pedibus pallide rufis; capite et pronoto fortiter et tenuiter reticulatis, corrugatis, coriaceis, hoc brevissimo, utrinque leviter impresso, flavo marginato, lateribus obliquis et fere rectis, angulis posterioribus postice productis; elytris subtiliter et fortiter reticulatis, opacis, ad suturam nitidis, obsolete reticulatis, sed distincte coriaceis, seriebus punctatis minime impressis, nullo modo canaliculatis, punctis minutis, oblongis, modice approximatis, ad suturam paulo minoribus et minus impressis, truncatura rotundata, angulo eterno rotundato et omnino deleto.*

Cette espèce, d'aspect très particulier, ne peut être comparée à aucune autre, ayant une forme et des caractères très distincts qui la rapprochent plutôt des *Gyrinus*. La forme est en effet beaucoup plus épaisse et plus convexe et les séries ponctuées ne sont nullement

canaliculées, pas plus en dehors qu'en dedans où leurs points, moins oblongs et un peu moins gros, sont aussi moins imprimés; la troncature est convexe, avec l'angle extérieur très largement arrondi et complètement effacé; le pronotum est très court, distinctement ridé et chagriné finement, les angles postérieurs avancés sur les épaules, continuant bien le pourtour des élytres. La bordure jaune étroite du pronotum et des élytres est très apparente.

Je ne connais que trois femelles, faisant partie de la collection du British Museum, étiquetées « N. W. India » et envoyées par M. Gilbert J. Arrow, à qui je suis heureux de dédier cette belle espèce.

AULONOGYRUS CARINIPENNIS Rég., Mém. Soc. ent. Belg., 1895, p. 228.  
 — Long. 6 1/2 mill. — « Sat late ovalis, antice et postice attenuatus, ad humeros dilatatus, crassus, supra in medio valde depressus, infra fortiter carinatus, supra aeneo-cupreo, viridi et caeruleo variegatus, flavo-marginatus, subtus rufus, pedibus concoloribus. Capite cupreo, in medio frontis caeruleo, antice fortiter et subtilissime reticulato, postice laevi, labro violaceo-purpureo; pronoto in medio nitidulo, aeneo, viridi, caeruleo et purpureo variegato, sat fortiter, sat crebre et irregulariter punctato, ad latera latissime cupreo, sericeo-opaco, subtilissime reticulato, anguste flavo limbato; scutello purpureo, transverso, laevi. In elytris spatio scutello-suturali a medio baseos usque ad angulum suturalem latissimo, lanceolato, valde depresso, ante medium viridi-coeruleo, nitidulo, indistincte reticulato, sat fortiter, sat dense et irregulariter punctato, post medium et ad latera omnino opaco, sericeo, cupreo, subtilissime sed fortissime reticulato, dimidio latitudinis externo a basi usque ad truncaturam costis acutis quinque (quarum interna paulo magis elevata) instructo, his costis antice obscuris, postice cupreo micantibus, sulcis profundis reticulatis separatis, truncatura aurea, subconca, angulis externo obtuso, suturali fere recto, anguste rotundatis, limbo flavo, sat late depresso, usque ad medium truncaturae continuato. — ♂ pedibus anterioribus robustis, femore crasso, tibia leviter dilatata, margine externo convexiusculo, interno longe ciliato, angulo apicali externo obtuso et deleto, tarso late ovato. »

Cette espèce est sans contredit la plus remarquable du genre avec *A. elegantissimus* Rég. qu'elle dépasse même par l'intensité de ses caractères. Tout en ayant une forme épaisse en ovale court atténué aux deux bouts, le milieu du dessus du corps est largement aplati avec les côtés tombant brusquement et obliquement et le dessous du corps fortement caréné. La couleur en dessus est très métallique et

très richement variée, comme l'indique la description précédente, de teintes de cuivre, de bronze, d'or, de pourpre, de violet, de vert et de bleu, brillante au milieu, largement soyeuse et opaque sur les côtés, tandis que le dessous du corps et les pattes sont d'un roux uniforme. L'espace aplati des élytres a une forme ovale lancéolée, commençant au milieu de la base, s'élargissant un peu parallèlement aux bords latéraux, puis se rétrécissant pour se terminer exactement à l'angle sutural; il présente, extrêmement peu distincte, la trace superficielle de six sillons longitudinaux qu'on suit en avant par la condensation de la ponctuation de la partie brillante et en arrière par la brève prolongation sur leur fond de la réticulation obscure et cuivrée de la partie opaque. L'espace oblique des élytres, de même largeur de la base au sommet, est pourvu de cinq côtes aiguës, régulières et entières dont l'interne, un peu plus élevée, limite en dehors l'espace lancéolé scutello-sutural et qui sont séparées par de profonds sillons. Le bord extérieur de l'élytre, assez largement et horizontalement déprimé, est jaune jusqu'au milieu de la troncature où il devient brusquement d'un doré étincelant jusqu'à sa terminaison à l'angle sutural, limitant brusquement l'extrémité des côtes.

Madagascar : Antsianaka, capturé par les frères Perrot dans le second trimestre de 1893 (coll. R. Oberthür et Régimbart).

*AULONOGYRUS CRISTATUS* Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1903, p. 21. — Long. 9 1/4 mill. — « Praecedenti simillimus, sed statura majore et aliquot characteribus ita distinctus : paulo magis elongatus, minus crassus, supra magis depressus; regione scutello-suturali latiore, nitida, sulcis quinque distinctis, opacis, cupreo-purpureis, fortiter reticulatis et ad apicem coalescentibus ornata; costis quinque externis multo irregularibus et omnino opacis, interna et externa multo magis elevatis et carinatis, 2<sup>a</sup> et 4<sup>a</sup> multo minoribus et parum elevatis, 3<sup>a</sup> modice elevata, sulcis intermediis modice profundis, margine laterali planato flavo paulo minus lato. — ♂ pedibus anterioribus magis elongatis, tibiae angulo externo obtuso et minus deleto ».

Les caractères de cette diagnose distinguent nettement ce bel insecte de son congénère dont il est très voisin. Outre la taille plus grande et la forme moins épaisse et moins convexe en dessus, la déclivité moins grande et le moins de largeur de la portion externe des élytres sautent aux yeux au premier examen. La région scutello-suturale est plus large, surtout en arrière, et montre six sillons géminés opaques bien apparents et réunis au sommet, les 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> les plus longs, et réunis à l'extrême sommet, les 3<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup> et 1<sup>er</sup> se réunissant

successivement au 4<sup>e</sup>. La région externe des côtes, au lieu d'occuper à peu près la moitié de la largeur de l'élytre, n'en occupe qu'un peu plus du tiers, ce qui rapproche davantage les cinq côtes et rétrécit les sillons intermédiaires; la côte interne et l'externe sont les plus élevées, l'interne n'atteignant pas la troncature, mais se terminant un peu avant, au niveau du sillon oblique où se terminent aussi les quatre autres, même la seconde qui est sensiblement plus courte chez *A. carinipennis*; la 2<sup>e</sup> et la 4<sup>e</sup> sont les moins élevées et la 3<sup>e</sup> est intermédiaire comme élévation; le rebord extérieur de l'élytre paraît un peu moins élargi, surtout en arrière. Enfin chez le mâle les pattes antérieures sont plus longues, moins trapues, le tibia moins convexe au bord externe et son angle externe franchement obtus, mais beaucoup moins émoussé. La femelle est un peu plus allongée que le mâle.

Madagascar : forêt Tanala, deux exemplaires capturés par M. Ch. Alluaud (coll. Alluaud et Régimbart).

AULONOGYRUS WEHNCKEI Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1883, p. 125. — Je viens de retrouver au British Museum un couple de cette rare espèce qui n'était encore connue que par le type unique de la collection Wehncke, actuellement à M. R. Oberthür; ils sont également étiquetés « Angola ».

**Aulonogyrus evanescens**, n. sp. — Long. 6 1/4 mill. — *Ovalis, sat elongatus, modice convexus nec depressus, infra modice carinatus, supra nigro-metallicus, aeneo, purpureo, viridi et caeruleo variegatus, in medio sat nitidus, ad latera sericeo-opacus, flavo marginatus, corpore subtus pedibusque rufis. Punctatura regulari, sat densa, punctis omnibus cupreis vel viridibus, purpureo annulatis, micantibus, reticulatione subtilissima, in regionibus opacis fortiter impressa, in regionibus nitidis obsoleta. Elytris modice et regulariter convexis, sulcis decem instructis quorum internis obsoletissimis, externis quatuor fortiter canaliculatis, intervallis ad suturam omnino planatis, extus valde convexis et subcostiformibus, margine externo planato; truncatura levissime obliqua, angulo externo obtuso nec deleto, suturali rotundato.*

Quoique très voisine des *A. splendidulus* Aubé et *subparallelus* Rég., auxquels elle est à peu près intermédiaire, cette espèce est néanmoins bien distincte. Du premier elle diffère par la forme plus régulièrement ovale, moins étroite, modérément mais régulièrement convexe en dessus, beaucoup moins épaisse et carénée en dessous,

par la couleur beaucoup plus noire au milieu du pronotum et des élytres, sans être pour cela moins riche et moins variée sur les côtés et sur la tête, par la bordure jaune moins large, par la ponctuation moins serrée, par les deux ou trois sillons internes des élytres très obsolètes et même complètement effacée, avec les intervalles absolument plans et indistincts, par les quatre sillons externes plus profonds, ce qui rend les intervalles correspondants plus élevés et presque costiformes et par le bord extérieur aplati un peu moins large tant au pronotum qu'aux élytres.

Du second elle se distingue nettement par la forme non étroite et subparallèle, mais régulièrement ovale, ce qui rend la tête et le pronotum beaucoup moins larges, par la taille plus grande et par les sillons internes plus effacés et les externes au contraire un peu plus profonds; elle est à peu près semblable comme intensité et disposition des couleurs et comme ponctuation.

Colonie du Cap, et en particulier Capetown (coll. Régimbart).

*AULONOGYRUS SUBPARALLELUS* Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1883, p. 128. — J'ai revu plusieurs exemplaires de la colonie du Cap bien identiques à ceux de ma description et qui me confirment la validité de cette espèce; mais il n'en est pas de même d'*A. convexiusculus* Rég. (loc. cit.) qui doit être rapporté à *A. amaenulus* Bohem. comme simple variété.

*AULONOGYRUS AMAENULUS* Boh., Ins. Caffr., I, p. 260. — Le British Museum m'a communiqué trois exemplaires d'Angola; ils diffèrent notablement de ceux de l'Afrique méridionale par la couleur beaucoup moins verte, mais plutôt d'un bleu d'acier foncé, par la tête et le pronotum beaucoup plus bleus, ce dernier ayant une bande transversale étroite cuivrée, par la ponctuation des intervalles un peu moins dense et les sillons bronzés ou cuivrés et non verts.

*AULONOGYRUS ALTERNATUS* Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1891, p. 672. — Je n'ai pas revu de nouvel exemplaire de cette espèce, mais j'ai trouvé plusieurs spécimens d'*A. abdominalis* Aubé, qui tendent à s'en rapprocher, et il est possible que dans la suite, il y ait lieu de réunir le premier au second comme simple variété.

***Aulonogyrus flaviventris*, n. sp.** — Long. 6 1/2-7 mill. — *Ovalis, parum elongatus, modice convexus, infra flavo-rufus, pedibus concoloribus, supra metallicus, virescens, ex viridi, caeruleo, aureo, cupreo et purpureo variegatus, flavo limbatus; capite subtilissime reticulato, tenuiter remote punctato; pronoto dense tenuiter punctato, utrinque*

*plaga lata fortiter reticulata, opaca et viridi ornato; elytris ad apicem subrotundatim truncatis, angulis rotundatis et deletis, striis decem viridibus, reticulatis, opacis, omnibus conspicuis, extus magis approximatis et profundis, postice geminatim conjunctis, instructis, intervallis quatuor externis convexis.*

Cette espèce, au premier abord, ressemble tout à fait à *A. abyssinicus* Rég., mais elle se distingue aisément d'abord par le dessous du corps entièrement jaune, sans aucune région brune ou noire, ensuite par la forme des élytres un peu moins élargie à la base et enfin par la ponctuation beaucoup mieux accusée sur la tête, beaucoup plus imprimée et dense sur le pronotum et les élytres.

M. Ch. Alluaud a capturé trois exemplaires à Kijabé, Rift-Valley oriental, dans l'Afrique orientale anglaise.

**Aulonogyrus hypoxanthus**, n. sp. — Long. ♂ 4½-6 mill. — *Praecedenti valde affinis; ovalis, vix elongatus, sat convexus; infra flavo-rufus, supra metallicus et variegatus, flavo limbatus.*

Espèce intermédiaire entre la précédente et *A. amoenulus* Boh. comme taille, plus courte, plus petite et plus convexe que la première, plus largement et beaucoup plus régulièrement ovale, moins comprimée, moins gibbeuse et plus grande que la seconde; la coloration en dessus et en dessous est la même, mais les nuances métalliques, quoique également très variées, sont un peu moins vives; la troncature est sensiblement plus arrondie et l'angle externe encore plus effacé.

Belle série trouvée par M. Ch. Alluaud dans la même région à Nairobi (Wa-Kikuyu et Masai).

AULONOGYRUS ANTIPODUM Fauvel, Rev. d'Entomol., tome XXII, 1903, p. 254. — Je me souviens d'avoir vu de cette espèce l'unique exemplaire que m'a communiqué M. Fauvel; ne me rappelant que vaguement les caractères peu nombreux et assez peu distinctifs par rapport à *A. strigosus* Fabr., je transcrivis la description latine de l'auteur.

« Long. 7 mill. — *A. strigoso* Fab. proximus, sed nitidior, antice paulo latior, similiter coloratus, licet capite late coeruleo-violaceo, lateribus prope oculos et vertice auratis; thorace medio linea laevi integra; scutello aureo; elytris in fundo minime alutaceis, striis omnibus cupreo-punctatis, intervallis 4, 6, 8 multo latioribus, utroque praecipue truncatura apicali lata, subrecta, angulis fere tantum obtusis (in *strigoso* angusta, longe arcuatim producta, angulis fortiter rotundatis) distinctus. »

Nouvelle-Calédonie, sans indication précise de localité (Touchet).

**Aulonogyrus epipleuricus**, n. sp. — Long. 9-10 mill. — *Oblongo-ovalis, haud dilatatus, modice convexus, supra nigro-olivaceus, sat nitidus, plus minus metallicus, ex aeneo, cupreo, purpureo, viridi et caeruleo variegatus, infra niger, nitidissimus, aliquoties plus minus ferrugatus, ultimo abdominis segmento ferrugineo, pedibus rufo-ferrugineis, epipleuris rufo-rubris et fere verticalibus, supra dense tenuiter punctatus; elytris postice fere recte truncatis, angulis obtusis et anguste rotundatis, sulcis decem punctatis geminatim dispositis et postice conjunctis, quorum externis bene impressis et internis deletis, instructis; pedibus anterioribus robustis, tibiis ad marginem externum post medium convexis, angulo externo obtuso et deleto, tarso ♂ semiovatim late dilatato, ♀ fere parallelo.*

C'est de beaucoup la plus grande espèce connue du genre, remarquable par la façon dont les épipleures sont relevés en dehors, presque verticalement; la ponctuation est fine et serrée et en plus on remarque un pointillé extrêmement fin et à peine imprimé sur les élytres; le pronotum présente la même ponctuation sans pointillé et une réticulation très subtile plus visible sur les côtés qui sont ainsi rendus opaques; la tête est lisse et brillante au sommet, très subtilement réticulée et très finement ponctuée en avant et au milieu; les dix sillons des élytres, dont le fond est réticulé et pourvu de points assez gros, sont très nets en dehors, à peu près complètement effacés en dedans, rapprochés deux à deux et réunis deux à deux en arrière, les deux internes se recourbant en dehors pour former une ellipse plus ou moins régulière et apparente.

Découvert par M. Ch. Alluaud en 1904 au Kilimandjaro, dans la zone des prairies, vers 3.500 mètres d'altitude.

**AULONOGYRUS CAFFER** Aubé. — Cette espèce est très répandue non seulement dans l'Afrique Australe, mais aussi et surtout dans l'Afrique orientale jusqu'en Érythrée et en Abyssinie. Elle présente de nombreuses variations soit comme taille (6 à 7 mill.), soit comme coloration du dessus du corps tantôt noirâtre, tantôt plus métallique et verdâtre, de même qu'en dessous la couleur habituellement noire est souvent plus ou moins teintée de ferrugineux sur les épipleures et parfois le milieu de la poitrine. Seule la ponctuation est toujours forte et bien imprimée sur les élytres et ne varie pas.

Voici les principales localités de l'Afrique orientale. Abyssinie : Ergino-Doko (O. Neumann); Choa : Falle (Ragazzi); Gallas-Arussi :

Ganale-Gudda (V. Bottego); Afrique orientale allemande : Kilimandjaro, régions inférieures (Ch. Alluaud); Afrique orientale anglaise : Kijabé, Bura, Nairobi, Londiani (Ch. Alluaud), etc.

AULONOGYRUS VIRESCENS Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1883, p. 138. — Également très répandue dans l'Afrique orientale, cette espèce est extrêmement voisine de la précédente dont elle se distingue par sa taille généralement plus petite (5 à 6 mill.), sa couleur beaucoup plus métallique et ordinairement d'un bronzé verdâtre, et surtout par la ponctuation beaucoup plus fine, moins imprimée et dont chaque point est doré ou cuivré d'une façon assez intense.

Très abondante dans les mêmes régions de l'Afrique orientale que la précédente, avec laquelle M. Charles Alluaud l'a prise souvent mélangée, elle ne paraît pas s'étendre dans l'Afrique australe ni dans l'Afrique occidentale.

AULONOGYRUS BEDELI Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1883, p. 139, qui ne se trouve que dans l'Afrique occidentale, y remplace absolument *A. virescens* Rég., dont il a l'aspect général et a ponctuation; mais il en diffère par la couleur encore plus verte sur les côtés principalement, et par la couleur du dessous du corps d'un roux ferrugineux avec l'abdomen plus foncé et parfois brun noirâtre.

AULONOGYRUS ALGOENSIS Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1883, p. 140. — De taille plus petite (4 à 5 mill.), de forme plus allongée, roux en dessous avec l'abdomen noirâtre, bronzé ou vert en dessus, la un habitat beaucoup plus étendu, se trouvant dans toute l'Afrique méridionale et tropicale, sans cependant dépasser le 10<sup>e</sup> degré de latitude nord, c'est-à-dire la ligne reliant la Guinée française à l'Abyssinie méridionale.

#### Genre **Gyrinus** Geoffr.

- |                                                       |                                                    |
|-------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| 1 <i>minutus</i> Fab. ( <i>Rockhingamensis</i> Lec.). | 9 <i>confinis</i> Lec.                             |
| 2 <i>urinator</i> Illig.                              | 10 <i>fraternus</i> Coup.                          |
| var. <i>variabilis</i> Aubé.                          | 11 <i>turbinator</i> Sharp.                        |
| 3 <i>Fairmairei</i> Rég.                              | 12 <i>aeneolus</i> Lec.                            |
| 4 <i>tenuistriatus</i> Rég.                           | 13 <i>limbatus</i> Say.                            |
| 5 <i>vicinus</i> Aubé.                                | 14 <i>dichrous</i> Lec.                            |
| 6 <i>chalcopleurus</i> Rég.                           | 15 <i>elevatus</i> Lec.                            |
| 7 <i>rufiventris</i> Rég.                             | 16 <i>cubensis</i> Rég.                            |
| 8 <i>natalensis</i> Rég.                              | 17 <i>obtusus</i> Say.                             |
|                                                       | 18 <i>ventralis</i> Kirby ( <i>limbatus</i> Aubé). |

- 19 *aquiris* Lec.  
 20 *plicifer* Lec.  
 21 *consobrinus* Lec.  
 22 *maculiventris* Lec.  
 23 *madagascariensis* Aubé.  
 24 *oceanicus* Rég.  
 25 *bicolor* Fab. (*celox* Schiödté).  
 26 *elongatus* Aubé.  
     var. *angustatus* Aubé.  
     var. *caspicus* Ménétr.  
 27 *natator* Ahrens.  
     var. *marginatus* Germ.  
     var. *natator* Germ.  
 28 *mergus* Ahr. (*Wankowiczi* Rég.).  
 29 *distinctus* Aubé (*colymbus* Er.).  
     var. *hungaricus* Seidl.  
 30 *affinis* Aubé.  
 31 *striolatus*.  
 32 *canadensis* Rég.  
 33 *libanus* Aubé.  
 34 *niloticus* Waltl (*aegyptiacus*  
     Rég.).  
 35 *siculus* Rég.  
 36 *Suffriani* Scriba.  
 37 *atlanticus* Rég.  
 38 *Simoni* Rég.  
 39 *ceylonicus* Rég.  
 40 *nitidulus* Fab.  
 41 *convexiusculus* Mac Leay (*Hut-*  
     *toni* Pascoe).  
 42 *caledonicus* Fauvel.  
 43 *Gestroi* Rég.  
 44 *curtus* Motsch.  
 45 *japonicus* Sharp.  
 46 *orientalis* Rég.  
 47 *Dejeani* Brullé (*aeneus* Aubé,  
     *nitens* Suffr.).  
 48 *pernitidus* Lec.
- 49 *analis* Say (*Aubei* Lec., *gibber*  
     Lec.).  
 50 *pectoralis* Lec.  
 51 *picipes* Aubé.  
 52 *marinus* Gyllh.  
     var. *aeneus* Thoms.  
     var. *dorsalis* Gyll.  
 53 *luctuosus* Rég.  
 54 *opacus* Sahlb.  
 55 *impressicollis* Kirby.  
 56 *borealis* Aubé.  
     var. *lugens* Lec.  
 57 *corpulentus* Rég.  
 58 *dimorphus* Rég.  
 59 *plicatus* Rég.  
 60 *peruvianus* Rég.  
 61 *punctipennis* Rég.  
 62 *continuus* Rég.  
 63 *argentinus* Steinh. (*Bolivari*  
     Rég.).  
 64 *aequatorius* Rég.  
 65 *colombicus* Rég.  
 66 *Baeri* Rég.  
 67 *parvus* Say.  
     var. *chilensis* Aubé.  
 68 *rugifer* Rég.  
 69 *impatiens* Aubé.  
 70 *superciliaris* Rég.  
 71 *ignitus* Rég.  
 72 *smaragdinus* Rég.  
 73 *sericeolimbatus* Rég.  
 74 *opalinus* Rég.  
 75 *oratus* Aubé.  
 76 *gibbus* Aubé (*apicalis* Sharp).  
 77 *chalybaeus* Perty (*derasus*  
     Sharp).  
 78 *crassus* Aubé.  
 79 *violaceus* Rég.

GYRINUS FAIRMAIREI Rég. — Localités à ajouter. Syrie : Akbès (D<sup>r</sup> Fleuthner); le Muséum de Paris en possède une belle série rap-  
 Ann. Soc. ent. Fr., LXXVI [1907].

portée en 1904 par M. J. de Morgan des localités suivantes. Chaldée persane : Asmanabad, 150 mètres ; Suse, 60 mètres et Kelatch, 300 mètres ; Poutch-é-Kouh, Maiwazi, 450 mètres et Husseinabad, 1.610 mètres ; Perse, Chaîne Bordière S.-O., de Suse à Ispahan, de 60 à 4.500 mètres.

*GYRINUS NATALENSIS* Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1891, p. 674. — Le British Museum possède un exemplaire de Port Natal, un autre d'Angola et un troisième du Cap, tous trois bien conformes au type.

*GYRINUS TURBINATOR* Sharp, 1882, Biol. centr. Amer., Coleopt. vol. I, p. 50. — J'ai vu deux ou trois exemplaires de Guatemala (Conrădt), qui ne diffèrent pas de ceux du Mexique autrement que par les points des séries plus raréfiés vers le sommet, où la réticulation au contraire plus forte et plus profonde est même apparente chez le mâle.

Je possède un autre *Gyrinus* de Californie, Rio Sacramento, aussi voisin de *G. confinis* Lec. que de *G. turbinator* Sharp, mais distinct de tous les deux par une ponctuation assez forte et serrée, avec la réticulation occupant presque la totalité des élytres moins le voisinage de l'écusson. Il est impossible de se prononcer sur un exemplaire unique.

*GYRINUS OBTUSUS* Say, Trans. Ann. Phil. Soc. IV, 1834, p. 447. — J'ai acquis un nouvel exemplaire ♀ de cette rare espèce, étiqueté « Mexique » comme les deux premiers décrits (Ann. Soc. ent. Fr., 1891, p. 674), et identique, ce qui me confirme dans mon opinion que cet insecte est bien véritablement l'espèce de Say.

*GYRINUS SUFFRIANI* Scriba. — Le D<sup>r</sup> Barrois, de Lille, m'a envoyé un exemplaire pris par lui en Syrie, à El Tell, gué du Jourdain ; il est de petite taille, mais ne me paraît différer en rien de ceux d'Europe.

*GYRINUS ATLANTICUS* Rég. — Le British Museum possède quelques exemplaires étiquetés simplement « Açores », qui diffèrent des types décrits de San Miguel par la taille beaucoup plus grande (5 1/2-6 mill.) : mais qui, pour le reste, sont semblables.

*GYRINUS ORIENTALIS* Rég. — Cette espèce se rencontre dans toute la Chine, au moins méridionale, et aux localités déjà connues j'ajouterai Kiang-Si (C.-L. Gonon) et Kouy-Tchéou (R. Marchand et R. P. Chafanjon, coll. R. Oberthür).

*GYRINUS GESTROI* Rég. — Je viens de recevoir plusieurs exemplaires de Kioto qui diffèrent des exemplaires à moi connus par la coloration d'un roux ferrugineux de l'abdomen et même du sternum et des hanches. Un d'entre eux établit nettement le passage avec le type.

GYRINUS NATATOR Ahrens. — Localités intéressantes à ajouter. Tunisie : TebourSouk (D<sup>r</sup> Sicard); Algérie : Tlemcen; Asie Mineure : Tokat, envoyé par M. Argod; Lenkoran (D<sup>r</sup> Martin). Rien de particulier à signaler sur aucun des exemplaires de ces localités.

M. Gilbert J. Arrow m'écrit que le *Gyrinus Huttoni* Pascoe (Ann. and. Mag. of. Nat. Hist. vol. XIX, 4<sup>e</sup> série 1877, p. 141), de N<sup>lle</sup>-Zélande, est la même chose que *G. convexiusculus* Mac Leay. Ce nom de *Huttoni*, Pascoe, devra donc tomber en synonymie de *convexiusculus* Mac Leay.

GYRINUS MARINUS Gyll. (*opacus* Lec., nec Sahlb.). — Je ne puis que rapporter à *G. marinus* Gyll. un exemplaire ♀ de ma collection, d'Amérique du Nord, sans localité précise, et une autre ♂ de la Baie d'Hudson, au British Museum, qui répondent très bien à la description de Leconte et qui ne diffèrent pas des exemplaires d'Europe, ayant ce caractère presque constant de l'enfoncement des deux stries voisines de la suture. Le mâle a la même ponctuation fine et la femelle la même réticulation.

GYRINUS LUCTUOSUS Rég. — Le British Museum possède une superbe femelle extrêmement fraîche, venant de l'Yemen (D<sup>r</sup> Millingen, anc. coll. Fry). La couleur est d'un noir bronzé brillant, à reflets cuivrés et pourprés sur la tête et le pronotum, avec les séries ponctuées des élytres très nettes sur les côtés et en arrière, effacées en avant et en dedans, mais rendues visibles par une ligne pourprée très intense; on remarque en outre sur les élytres une ponctuation extrêmement fine et assez dense. Le dessous du corps est noir avec le segment anal, l'extrême bord des deux premiers segments, la moitié interne des épipleures et propleures et les pattes roux, la moitié externe des épipleures et propleures très enfumée.

Cette coloration prouve que l'espèce varie beaucoup d'une région à une autre, le type décrit de l'Hedjaz étant d'un noir mat et sombre en dessus.

GYRINUS OPACUS Sahlb., 1817, Ins. Fenn. IV, p. 45. — Le Muséum de Paris possède trois ou quatre exemplaires des mieux caractérisés et provenant d'Islande (Gaimard, Expéd. de « la Recherche »).

GYRINUS IMPRESSICOLLIS Kirby, Faun. Bor. Am. IV, p. 79. — Long. 7 1/2 mill. ano excepto (7 lin. = 8,3 mill. ex Kirby). — « ♀ Ovalis, latus, sat convexus, supra niger, leviter aenescens, opacus, fortiter, dense reticulatus, capite et scutello nitidis, persubtilissime et obsolete reticulatis, magis aeneis, subtus nitidus nigro-aeneus, pedibus omnino

rufo-testaceis; capite inter oculos obsolete quadrifoveolato, clypeo dense corrugato et subopaco, labro sat nitido, subcupreo; pronoto subtiliter sed fortiter reticulato, fortiter et profunde vermiculato vel corrugato, in medio transversim sublaevi et magis aeneo, fortiter impresso; elytris ellipticis, fortiter et minus subtiliter reticulatis, tenuiter punctulatis, truncatura late rotundata, angulis omnino deletis, margine deflexo nitido et aeneo, in elytris ad angulum externum angustissime desinente, seriebus punctatis subcanaliculatis, aequalibus, postice paulo magis impressis, punctis aequalibus et modice approximatis. — ♂ ignotus. »

Cette espèce qui est la plus grande que je connaisse, se rapproche de *G. marinus* Gyllh. dont il se distingue aisément par la taille plus grande, la couleur beaucoup plus opaque, la réticulation très profonde qui recouvre tout le dessus du corps moins la tête et l'écusson, les corrugations et vermiculations profondes du pronotum dont un espace étroit transversal seul reste assez brillant au milieu et par les points sérieux des élytres plus fins et paraissant par suite moins rapprochés; les impressions normales du pronotum sont un peu plus profondes et plus accusées.

Je ne connais de cette rarissime espèce qu'un exemplaire ♀ du Lac Huron, appartenant au British Museum. M. Gilbert J. Arrow, qui me l'a communiqué, l'a comparé au type de Kirby, appartenant au même Musée et me dit que ce type est seulement plus lisse et plus brillant, ce qui me fait croire qu'il s'agit d'un mâle.

GYRINUS BOREALIS Aubé, 1838, Spec., p. 692, et G. LUGENS Lec., Pr. Ac. Nat. Sc. Philad., 1868, p. 369 et 372. — Ayant réexaminé un certain nombre d'exemplaires de ces deux espèces, provenant du Canada, du Massachusett, de New York et de St-Pierre et Miquelon, je trouve des intermédiaires faisant absolument le passage de l'une à l'autre, et, ce qu'il y a de plus curieux c'est que, contrairement aux descriptions de Leconte, ce sont précisément les individus les plus noirs et les moins bronzés qui ont en même temps la troncature la plus accentuée; on trouve également des intermédiaires pour la profondeur des stries ponctuées externes des élytres et pour le plus ou moins d'intensité de la réticulation dans les deux sexes. J'en conclus qu'il y a lieu de réunir ces deux espèces en une seule et de ne considérer la forme *lugens* Lec. que comme une simple variété.

GYRINUS PICIPES Aubé, 1838, Spec., p. 694. — Je ne doute pas que ce soit une espèce bien distincte et en même temps très rare; la forme est plus régulièrement ovale et la réticulation des élytres d'une

excessive finesse, principalement chez le mâle où elle n'est guère bien visible qu'au voisinage du sommet. Quoiqu'il y ait des exceptions, les pattes natatoires sont généralement rembrunies au milieu des cuisses. Le British Museum en possède quelques exemplaires de Sitka et de la Colombie anglaise.

Le *G. picipes* Aubé, me paraît devoir être placé entre *G. pectoralis* Lec. et *marinus* Gyll.

Ayant reçu ces années dernières des *Gyrinus* de différentes régions du centre de l'Amérique méridionale, où se trouvent principalement les espèces si voisines et si difficiles à distinguer du groupe *parvus* Say, je vais reprendre les caractères de toutes les espèces pour en faciliter la détermination. Tout d'abord je crois utile de rappeler la disposition des sillons transversaux du pronotum qui présentent les principaux signes distinctifs du groupe : 1<sup>o</sup> en avant se trouve un sillon submarginal (sillon antérieur) qui, partant des angles antérieurs, contourne le bord apical dont il suit exactement la direction; ce sillon est crénelé au moins dans les deux tiers extérieurs de son étendue, dans sa totalité chez une seule espèce; 2<sup>o</sup> un second sillon transversal (sillon médian) se trouve situé presque au milieu de la longueur et s'étend de chaque côté par une branche latérale continue, qui s'infléchit un peu en arrière en rejoignant le bord latéral; 3<sup>o</sup> enfin un troisième sillon transversal (sillon postéro-externe) commence à la gouttière latérale du pronotum, un peu en avant de l'angle postérieur, suit d'abord la direction de la base, puis se redresse bientôt en se creusant en une fossette plus ou moins profonde, pour se terminer, sans le toucher, très près du sillon médian à son tiers externe. L'espace transversal allongé compris de chaque côté entre la branche latérale du sillon médian et le sillon postéro-externe est tantôt aplati et lisse, tantôt assez élevé et couvert de corrugations variables; pour simplifier je l'appellerai bourrelet prothoracique.

Les caractères communs à ce groupe sont les suivants : forme ovale, peu allongée, généralement très convexe, séries ponctuées des élytres simples vers la suture, très imprimées et situées dans des sillons plus ou moins profonds sur les côtés, gouttière latérale du pronotum des élytres presque toujours couverte de rides transversales fines; dessous du corps noir de poix avec reflets métalliques sur l'abdomen et une teinte ferrugineuse sur les épipleures et parfois aussi sur le dernier segment abdominal. Élytres presque toujours entièrement lisses chez le mâle, très rarement réticulés sur les côtés et en arrière dans ce sexe, au contraire presque toujours réticulés, sauf à la suture, chez la femelle qui n'est guère lisse que dans une seule espèce.

GYRINUS DIMORPHUS Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1886, p. 255. — Long. ♂ 1/2-6 mill. — Largement ovale, court, très convexe et épais, d'un beau noir à reflets un peu bleuâtres, largement bronzé sur la tête et sur les côtés, très finement et à peine perceptiblement pointillé sur les élytres; tête et pronotum couverts de corrugations peu profondes et modérément serrées, sillons peu profonds, bourrelet plan, à peine élevé, bronzé un peu verdâtre, plus faiblement ridé; gouttière latérale des élytres n'offrant que quelque petites rides transversales espacées et très peu apparentes, séries ponctuées internes peu ou point canaliculées, les extérieures un peu plus chez le mâle, toutes ces séries distinctement plus enfoncées et subcanaliculées chez la femelle, intervalles internes plans, les externes convexes surtout chez la femelle; réticulation variable, peu profonde, extrêmement fine, ne donnant pour ainsi dire pas d'apparence opaque, n'occupant guère qu'un petit espace aux environs du sommet chez le mâle où elle manque quelquefois, généralement plus apparente chez la femelle où elle s'étend sur les côtés et même en dedans parfois jusqu'au 4<sup>e</sup> intervalle à partir de la suture; troncature assez nette, un peu oblique, avec l'angle externe un peu obtus et assez étroitement arrondi.

Mexique : Ciudad et Sierra de Durango (A. Forrer).

GYRINUS PLICATUS Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1883, p. 183. — Long. ♂ 1/2-61/2 mill. — Très voisin du précédent dont il a à peu près la forme et l'aspect général, d'un beau noir brillant au milieu, largement opaque sur les côtés qui sont légèrement bronzés, assez densément et finement ponctué; corrugations moins apparentes au pronotum et à la tête, bourrelet prothoracique plan, assez brillant et à peu près complètement lisse sans rides; gouttière latérale des élytres finement et densément ridée, séries ponctuées modérément enfoncées, les intervalles un peu convexes, les 4<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> sensiblement plus élevés que les autres; réticulation très imprimée occupant le sommet et les côtés qu'elle rend opaques, s'étendant en dedans jusqu'au 4<sup>e</sup> intervalle chez le mâle, jusqu'au 3<sup>e</sup> qu'elle dépasse parfois chez la femelle; parfois l'intervalle externe est presque entièrement lisse.

Mexique, espèce rare (coll. R. Oberthür, Régimbart; Mus. de Bruxelles).

**Gyrinus peruvianus**, n. sp. — Long. 4 4/5-6 mill. — *Ocalis, haud elongatus, valde convexus, antice leviter attenuatus, subtus niger, pedibus rufis, supra in medio nitidissimus, nigro-caeruleus, ad latera latissime sericeo-opacus, aeneo-cupreus; capite virescente, corrugato, in*

*medio bifoveolato; pronoto fortiter et irregulariter undique corrugato, in medio saepe subfoveolatum depresso, sulcis bene impressis; elytris subtilissime regulariter reticulatis et sericeo-opacis, ad suturam laevibus, tenuissime sat dense punctulatis, sutura angustissime et seriebus cupreis, punctis modice approximatis, intus minoribus, intervallis internis omnino planis, externis leviter convexis, margine externo transversim corrugato et post angulum externum desinente; truncatura paululum obliqua, convexa, angulo externo obtuso sat rotundato, interno rotundato. — ♂ tarsis anterioribus parum late ovatis.*

Espèce remarquable par l'aspect soyeux et opaque que donne aux élytres la réticulation qui les occupe en entier, sauf au voisinage immédiat de la suture, dans les deux sexes; la tête et le pronotum sont entièrement couverts de corrugations dirigées dans tous les sens et recouvrant entièrement le bourrelet qui est bronzé et assez élevé; le sillon postéro-interne est très profond dans sa moitié interne, et au milieu du pronotum se trouve souvent une faible dépression en fossette; la troncature est peu accusée et sensiblement convexe, avec l'angle externe très obtus; les deux ou trois intervalles internes sont finement pointillés, l'externe réticulé comme les autres.

Pérou, département Amazonas : Chachapoyas (M. de Mathan, 1889, coll. R. Oberthür et Régimbart); Choquizongo, prov. de Otuzco, 2.400 mètres. (G.-A. Baer, mars 1900).

**Gyrinus punctipennis**, n. sp. — Long. 5 1/2-6 mill. — *Regulariter ovalis, convexus, aeneus, in medio prothoracis et ad suturam coeruleus et nitidus, extus aeneo-virescens et opacus; capite viridi-aeneo, omnino corrugato et inter oculos bifoveolato; pronoto ubique dense corrugato, sulco anteriore extus leviter crenato, in medio late deleto; elytris in utroque sexu evidenter et dense punctulatis, truncatura obliqua, convexa, angulo externo obtusissimo et deleto, margine canaliculato fortiter corrugato, serierum punctis ad suturam et postice paulo minoribus, seriebus extus haud profunde canaliculatis. — ♂ et ♀ similibus, subtiliter et fortiter reticulatis, intervallo externo et regione suturali laevibus et nitidis.*

Var. *omnino opacus, elytris usque ad suturam reticulatis.*

Plus régulièrement ovale, moins court et moins convexe que le *G. continuus* Rég.; couleur bronzée, un peu verdâtre sur la tête et en dehors, noir bleuâtre au milieu du pronotum et aux environs de la suture, l'écusson restant très bronzé. Tête et pronotum ridés densément sur toute leur surface, la première avec deux fortes fossettes rondes

entre les yeux, le second avec le sillon antérieur peu crénelé en dehors, entièrement et largement effacé au milieu, et les autres sillons peu profonds. Points sériaux des élytres bien imprimés et assez gros en dehors, un peu plus petits le long de la suture et en arrière, intervalles plans, les 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> très légèrement convexes, leurs séries étant peu canaliculées; troncature oblique, convexe, l'angle externe très obtus et presque effacé; gouttière latérale fortement ridée, très rétrécie à l'angle externe, un peu en arrière duquel elle se termine insensiblement; réticulation occupant la plus grande partie des élytres, moins l'intervalle externe et les deux internes qui sont eux-mêmes réticulés en arrière du milieu, chez le mâle aussi bien que chez la femelle; chez une variété plus foncée et opaque, ces deux intervalles internes sont entièrement réticulés partout.

Ecuador : Lojá, un mâle (abbé Gaujon), appartenant à la variété opaque, quatre femelles (de Mathan), dont une de la variété opaque (coll. R. Oberthür).

**Gyrinus continuus**, n. sp. — Long. 4 1/2-6 mill. — *Ovalis, sat brevis, crassus, convexus et subgibbosus, nigro-coeruleus, nitidissimus, ul latera aeneus; clypeo longitudinaliter et fortiter corrugato, aeneo-cupreo; pronoto ad latera fortiter corrugato, sulco anteriore omnino crenato, utrinque fortiter, in medio leviter; elytrorum truncatura obliqua, vix convexa, angulo externo obtuso et leviter deleto, margine canaliculato fortiter corrugato, serierum punctis ad suturam et postice tenuibus, extus multo majoribus, seriebus extus canaliculatis.* — ♂ *elytris laevibus, ♀ subtiliter sed fortiter reticulatis, intervallo externo et regione suturali anguste laevibus.*

Forme épaisse, assez courte, très convexe, un peu gibbeuse même en arrière de l'écusson; couleur d'un beau noir bleuâtre brillant aux abords de l'écusson et de la suture, largement bronzée sur les côtés. Clypeus fortement ridé en long, très bronzé ainsi que le labre, le reste de la tête bleu noir foncé avec deux fortes dépressions obliques en avant et en dedans des yeux et quelques corrugations peu profondes. Pronotum couvert de corrugations assez fortes sur les côtés, plus faibles au milieu, remarquable par le sillon antérieur entièrement crénelé sur toute son étendue, même au milieu où ces crénelures sont cependant plus faibles, sillon postéro-externe très profond en dedans et plus prolongé vers le milieu que d'habitude; on remarque en outre une fossette oblique en arrière de ce sillon, vers le tiers externe de la largeur du pronotum. Points sériaux des élytres fins vers la suture et en arrière, plus gros en dehors, intervalles internes plans, les ex-

ternes convexes leurs séries étant canaliculées ; troncature oblique, à peine convexe, l'angle externe obtus et un peu émoussé, gouttière latérale densément ridée, se terminant en arrière de l'angle externe en avant duquel elle est divisée par un pli saillant ; réticulation nulle chez le mâle, occupant chez la femelle la plus grande partie des élytres, laissant l'intervalle externe et un espace sutural lisse qui s'élargit en avant vers la base, où il occupe les trois intervalles internes.

Ecuador : Banos ; environs d'Ambato (R.-P. Irénée Blanc). J'en possède deux, 1 ♂, et 1 ♀, étiquetés « Buenos-Ayres », mais je mets en doute cette localité.

GYRINUS ARGENTINUS Steinh., Atti Soc. Ital. Sc. nat. vol. XII, 1869. *Bolivari* (Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1883, p. 181). — Long. 4 1/2-6 mill. — Couleur bronzée intense sur les côtés et sur la tête, devenant plus noire le long de la suture ; clypeus fortement ridé, corrugations de la tête assez intenses en avant, double dépression intra-oculaire tantôt très marquée, tantôt effacée ; pronotum couvert de très fortes corrugations qui s'effacent seulement au milieu et qui sont au contraire très imprimées sur les côtés y compris les bourrelets qui prennent un aspect granulé ; sillon antérieur crénelé sur les côtés, lisse au milieu où ces crénelures sont remplacées par des corrugations longitudinales, sillon postéro-externe assez profond en dedans. Points sériaux des élytres très profonds et très imprimés, les internes à peine plus petits, les séries étant profondément canaliculées en dehors, plus légèrement mais cependant sensiblement en dedans, ce qui rend tous les intervalles convexes, même au voisinage de la suture ; troncature un peu moins oblique et moins convexe avec la gouttière latérale fortement ridée et conformée de même. — Le mâle, un peu plus petit comme chez les espèces voisines, est brillant, mais cependant la surface des élytres n'est pas absolument lisse, car on y remarque des corrugations superficielles transversales peu nombreuses et un pointillé extrêmement fin et peu apparent avec une teinte irisée au voisinage de la suture. — La femelle a les élytres entièrement opaques par suite d'une forte réticulation très imprimée qui les couvre jusqu'à la suture, sans laisser aucun espace libre, sauf parfois sur une faible largeur du sillon externe.

Lorsque j'ai décrit le *G. Bolivari*, je ne connaissais que deux ou trois femelles d'un noir profond, sans aucun reflet métallique en dehors et originaires de Cordoba de Tucuman. Le Dr Silvestri, en 1898, en a capturé une superbe série dans la République Argentine : San Lorenzo, environs de Salta, et Pampa Grande ; c'est sur ces exem-

plaires bien colorés et conformes au type que j'ai fait la description qui précède. Enfin M. G.-A. Baer en a capturé plusieurs à la Criolla, province de Tucuman (1.500 mè.), dont quelques femelles ont la réticulation un peu effacée sur l'intérieur de l'intervalle interne.

GYRINUS AEQUATORIUS Rég., loc. cit. p. 182 — Long. 4-5 mill. — De même forme et aspect que *G. argentinus* Steinh., mais plus petit, très brillant chez le mâle, avec une coloration d'un bronzé plus vert sur les côtés, largement opaque chez la femelle; les corrugations du pronotum sont extrêmement imprimées, principalement sur le bourrelet qui tranche fortement par sa coloration bronzée cuivrée sur le reste de la surface qui est d'un noir verdâtre métallique, le sillon postéro-externe est fortement creusé en fossette à sa terminaison interne et les crénelures du sillon antérieur manquent au milieu comme chez la plupart des espèces. Sur le fond des élytres, principalement en dedans, on remarque chez quelques exemplaires un pointillé extrêmement fin qu'on ne peut découvrir chez le plus grand nombre; les séries ponctuées sont plus fines en dedans et en arrière, fortement canaliculées en dehors où les intervalles se trouvent élevés et un peu saillants, moins l'externe qui est plan; troncature un peu oblique, légèrement convexe, l'angle externe obtus et à peine émoussé, gouttière latérale densément ridée, se terminant étroitement en arrière de l'angle externe, au tiers de la troncature. Écusson subcaréné.

Bolivie : Cordoba de Tucuman; sur 28 exemplaires de cette provenance dans ma collection, le hasard a voulu qu'il n'y ait absolument que des mâles.

Plusieurs exemplaires, mâles et femelles, de l'Ecuador, la Concepcion, vallée du Mira, capturés par le D<sup>r</sup> Festa, diffèrent du type par les corrugations prothoraciques beaucoup moins marquées, principalement sur le bourrelet, par les séries ponctuées des élytres beaucoup moins canaliculées en dehors, ce qui rend leurs intervalles presque complètement plans et par la couleur beaucoup moins largement verte sur les côtés; la réticulation de la femelle ne manque guère que sur les deux ou trois intervalles internes et sur l'externe. Ces exemplaires ont été indiquées à tort par moi comme se rapportant à *G. Bolivari* Rég. (Boll. Mus. Zool. d. R. Torino, 1899, vol. XIV, n<sup>o</sup> 341, p. 5).

GYRINUS COLOMBICUS Rég., loc. cit. p. 180. — Long. 4 1/3-6 mill. — Régulièrement ovale, convexe mais non gibbeux, mâle extrêmement brillant et chatoyant, d'un noir bleuâtre au milieu, un peu plus bronzé sur les côtés, femelle complètement opaque sur les élytres, d'un bleu d'acier au milieu, un peu plus bronzée sur les côtés. Tête finement

réticulée en arrière du clypeus, puis lisse et brillante, mais couverte de corrugations sur le reste de son étendue; pronotum également couvert de corrugations très imprimées, principalement sur le bourrelet dont la moitié interne tranche habituellement par sa couleur de cuivre rouge; on remarque en arrière de la partie interne fortement imprimée du sillon postéro-externe une fossette peu profonde plus ou moins nette; points sériaux des élytres cuivreux, rutilants, beaucoup plus forts et plus rapprochés en dehors où les séries sont un peu canaliculées, avec leurs intervalles un peu convexes; troncature oblique, assez convexe, l'angle externe obtus et émoussé, gouttière latérale densément ridée, terminée étroitement un peu après l'angle externe; réticulation nulle chez le mâle, mais occupant toute l'étendue des élytres y compris la suture et même l'intervalle externe chez la femelle.

Colombie et Venezuela : Ubaque, Carthagène, Ocaña (Landolt).

**Gyrinus Baeri**, n. sp. — Long. 4 1/2-5 1/2 mill. — *Sat regulariter ovalis, antice paululum attenuatus, convexus, niger, antice et ad latera cupreo-pupureus, infra niger, plus minus metallicus, pedibus rufis; capite distincte corrugato, antice reticulato, opaco et cupreo; pronoto parum profunde ubique corrugato, nigro-metallico, ad latera late, antice augustissime et in medio transversim cupreo; elytris oblique truncatis, angulo externo deleto, seriebus extus canaliculatis, punctis approximatis, intervallis intus planis, extus convexis, margine externo dense et tenuiter corrugato.* — ♂ nitidissimus, ♀ elytris praeter ad suturam opacis et reticulatis.

Ressemble beaucoup à *G. parvus* Say, mais plus grand et un peu moins convexe. La couleur d'un beau noir métallique au milieu, devenant au contraire d'une teinte rutilante de cuivre rouge en avant de la tête, sur les côtés, le long du bord apical et au milieu du pronotum, sur les côtés et sur les points sériaux des élytres; sur la tête les corrugations situées entre les deux fossettes rondes juxta-oculaires se subdivisent et s'épanouissent en avant comme un petit bouquet de branches, sur le pronotum elles sont peu profondes, effacées au milieu, plus intenses en dehors, le sillon postéro-externe est fortement creusé en dedans. Chez la femelle la réticulation des élytres ne manque que sur les deux sillons internes, sauf à la base où l'espace lisse s'élargit un peu, et sur le sillon externe.

Découvert en 1899 par M. G.-A. Baer dans la haute rivière de Tumbes, à Casadero, au nord du Pérou et repris par lui-même en mars

l'année suivante à Grau dans le voisinage et dans la province de Otuzco, à Choquizongo, 2.400 mètres d'altitude.

*GYRINUS PARCUS* Say, Trans. Am. Phil. Soc. IV, 1834, p. 448. — Long. 4 1/4-5 1/4 mill. — Régulièrement ovale, convexe et légèrement atténué aux deux bouts, noir en dessous avec les épipleures et le segment anal ferrugineux et les pattes rousses, en dessus d'un beau noir bleuâtre au milieu, largement bronzé doré ou verdâtre sur la tête et les côtés. Tête et pronotum couverts de corrugations peu profondes, sauf sur le devant de la première qui est cuivreux et sur les côtés du second dont la gouttière latérale est distinctement et densément ridée et dont le milieu a une tache transversale cuivrée ainsi que l'écusson, sillons prothoraciques fortement imprimés, le bourrelet à peine élevé, plan en sa surface, doré et légèrement ridé longitudinalement; points sériaux des élytres bronzés, assez rapprochés, les internes fins, les externes beaucoup plus gros en séries plus ou moins fortement canaliculées, ce qui rend les intervalles correspondants plus ou moins convexes, troncature oblique et convexe ou arrondie, l'angle extérieur obtus et plus ou moins effacé, parfois cependant assez net, gouttière latérale tantôt lisse, tantôt pourvue de quelques rides transversales peu profondes et très espacées; réticulation nulle chez le mâle, très imprimée chez la femelle qu'elle rend opaque et s'étendant jusqu'au 3<sup>e</sup> et même au 2<sup>e</sup> intervalle.

Répandu au voisinage de la Cordillère : Texas; Mexique; Nicaragua; Guatemala; Pérou; Chili.

*GYRINUS RUGIFER* Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1883, p. 179. — Long. 4-5 mill. — Ovale, plus allongé, moins convexe, fossettes juxta-oculaires rondes et très profondes, sillon postéro-externe du pronotum encore plus profondément creusé en dedans, bourrelet avec les corrugations moins imprimées et presque entièrement effacées; séries des élytres plus fortement canaliculées, à points plus rapprochés, surface pointillée avec une excessive finesse, d'une façon à peine visible, gouttière latérale densément ridée; réticulation de la femelle très intense en dehors, plus fine en dedans où elle atteint généralement la 2<sup>e</sup> série ponctuée.

Guadeloupe (D<sup>r</sup> Vitrac); Dominique (British Museum).

*GYRINUS IMPATIENS* Aubé, 1838, Species, p. 695. — Long. 5 1/4-6 mill. — Régulièrement ovale, non raccourci, convexe, d'un noir bleu brillant au milieu, bronzé sur les côtés, cuivré et pourpré en avant de la tête et sur le bourrelet prothoracique; tête couverte de

corrugations peu profondes en arrière et au milieu, très denses au clypeus, celles du pronotum assez faibles au milieu, très denses en dehors, le sillon postéro-interne très imprimé en dedans où il se réunit plus ou moins avec une fossette oblique partant de la base; séries ponctuées des élytres fortement et également imprimées, les points plus fins sur les internes et très rapprochés sur toutes; d'une belle couleur rouge cuivrée intense qui tranche fortement sur le fond couvert d'une ponctuation très fine et assez apparente; gouttière latérale densément ridée comme au pronotum; troncature oblique, un peu convexe, l'angle externe obtus et étroitement arrondi; réticulation de la femelle excessivement fine, à peine visible, n'occupant que la partie postéro-externe.

Colombie : entre Bogota et Muzo (D<sup>r</sup> O. Thieme), Carthagène.

GYRINUS OPALINUS Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1883, p. 184. — Revu, communiqués par M. Schaufuss, des exemplaires de cette rare espèce, provenant de Nouveau-Fribourg (Brésil).

GYRINUS SERICEOLIMBATUS Rég., loc. cit., p. 185. — A ajouter comme provenances, Sumatra : Palembang; N<sup>lle</sup>-Guinée (L. Loria).

### ORECTOCHILINI.

#### Genre *Gyretes* Brullé.

Le genre *Gyretes* Brullé, est extrêmement difficile à étudier, plus peut-être que les deux autres genres de cette tribu, parce que, à part deux ou trois petits groupes, les espèces sont tellement voisines et tellement semblables que la séparation en groupes ne me paraît pas réellement possible.

- A. — Espèces ayant l'angle externe de la troncature épineux, ou, au moins, réellement aigu. — Espèces 1 à 10.  
 A'. — Espèces ayant l'angle externe de la troncature au plus rectiligne, le plus souvent obtus.  
 B. — Taille ayant au moins 8 mill. — Espèces 11 et 12.  
 B'. — Taille ayant au plus 7 mill. — Espèces 13 à 44.

#### Groupe 1.

1 *bidens* Ol.

var. *Spitzlyi* Rég.

2 *suturalis* Rég.

3 *sexualis* Rég.

4 *speculiger* Rég.

5 *Pipitzi* Brullé.

6 *dorsalis* Rég.

- var. *paraguensis* Rég.  
 7 *Sharpi* Rég.  
 8 *quadriscopinosus* Rég.  
 9 *vulneratus* Aubé.  
 10 *cubensis* Rég.
- Groupe 2.
- 11 *sericeus* Lab.  
 var. *bifenestratus* Rég.  
 12 *melanarius* Aubé.
- Groupe 3.
- 13 *nitidulus* Lab.  
 14 *gradualis* Rég.  
 15 *glabratus* Rég.  
 var. *reticulatus* Rég.  
 16 *cinctus* Germ.  
 17 *Bolivari* Rég.  
 18 *lojensis* Rég.  
 19 *Geayi* Rég.  
 20 *pygmaeus* Rég.  
 21 *oblongus* Rég.  
 22 *tumidus* Rég.  
 23 *centralis* Rég.

- 24 *guatemalensis* Rég.  
 25 *distinguendus* Rég.  
 26 *levis* Brullé.  
 27 *inflatus* Rég.  
 28 *parvulus* Lab.  
 29 *Sallei* Lab.  
 30 *scaphidiformis* Rég.  
 31 *acutangulus* Sharp.  
 32 *Henoni* Rég.  
 33 *morio* Aubé.  
 34 *californicus* Rég.  
 35 *limbalis* Rég.  
 36 *sinuatus* Lec.  
 37 *venezuelensis* Rég.  
 38 *proximus* Sharp.  
 39 *mexicanus* Rég.  
 40 *lionotus* Aubé.  
 41 *minor* Rég.  
 42 *Boucardi* Sharp.  
 var. *dimorphogynus* Rég.  
 43 *meridionalis* Rég.  
 var. *uruguensis* Rég.  
 44 *angustatus* Rég.  
 var. *subcylindricus* Rég.

GYRETES SUTURALIS Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1883, p. 386. — Amazonie : Nanta, un second mâle (British Museum).

GYRETES SEXUALIS Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1883, p. 388. — A ajouter comme localités : Pérou; Paraguay; San Salvador (D<sup>r</sup> J. Bohls); Rio Nabilecche (G. Medigliani). Les exemplaires de ces deux dernières localités sont un peu plus petits et plus étroits.

**Gyretes speculiger**, n. sp. — Long. 5 1/2-6 1/4 mill. — *Elongato-ovalis, haud parallelus, antice et postice attenuatus, fere subrhomboides, valde convexus, compressus, supra aeneus et nitidissimus, infra nigro-piceus, ano pedibusque rufis; capite persubtilissime sed distincte reticulato, labro semicirculari, fortiter, sat dense punctato; pronoto et elytris persubtilissime et vix visibilter reticulatis, remote (pronoto obsoletissime) punctatis, ad latera latissime punctato-tomentosis, spatio laevi in pronoto trapeziformi, in elytris heptagonali, postice in sutura ♂ leviter, ♀ multo longius et angustissime prolongato,*

*truncatura* ♂ *recta*, ♀ *obliqua*, *angulo externo spinoso et fortiter prominulo, suturali acuto et brevissimo.* — ♂ *tibiis anterioribus parum validis, longe triangularibus, angulo apicali externo rotundato et omnino deleto, tarso parum dilatato.* — ♀ *angulo suturali paulo magis prominulo.*

Espèce très voisine de *G. sexualis* Rég., mais beaucoup plus petite et un peu plus étroite, d'une belle coloration bronzée très brillante dans les deux sexes qui ont exactement la même sculpture. La réticulation de la tête est extrêmement fine, mais bien imprimée, ce qui la rend subopaque, celle du pronotum et des élytres, sur les parties lisses, est tellement fine et superficielle qu'il faut beaucoup d'attention pour la voir; la ponctuation est formée de points fins et très écartés, à peine distincts sur la tête et le pronotum, plus marqués sur les élytres; le pronotum a les côtés obliques et rectilignes, son espace lisse a la même forme trapézoïdale, la bordure tomenteuse occupant presque un tiers de chaque côté; sur les élytres l'espace commun lisse a la forme d'un heptagone allongé dont le côté antérieur étroit touche la base sur une largeur moitié moindre que celle qu'il occupe sur la partie correspondante du pronotum, dont les côtés médians sont parallèles et rectilignes et dont les autres côtés antérieurs et postérieurs obliques sont un peu concaves. Chez le mâle les tibias antérieurs sont relativement peu robustes avec l'angle externe très arrondi et effacé, le tarse est très peu dilaté et la pointe postérieure de l'heptagone lisse des élytres se prolonge très brièvement sur la suture dont il ne dépasse guère les deux tiers; chez la femelle, au contraire, cette pointe très effilée se prolonge presque jusqu'à l'angle sutural qui est un peu plus saillant, la troncature étant oblique, tandis qu'elle est rectiligne chez le mâle, l'angle externe étant épineux et longuement saillant dans les deux sexes.

Venezuela : San Fernando de Apura (L. Laglaize), Rio Nula (F. Geay).

GYRETES PIPITZI Rég., loc. cit. 1891, p. 685. — J'ai reçu d'Espírito Santo quatre exemplaires des deux sexes. Les mâles sont assez semblables au type de Rio Grande do Sul, comme forme et comme taille, mais ont l'espace lisse sutural moins large et plus triangulaire; chez les femelles, cet espace lisse semblable antérieurement se prolonge en arrière presque jusqu'à l'extrémité de la suture par une assez large languette parallèle à sommet non aigu, mais arrondi; en outre l'extrémité de la suture est rendue très saillante en côte par suite d'une dépression de l'élytre, de chaque côté, plus prononcée que chez *G. dor-*

*salis* Brullé; la troncature est très oblique, avec l'angle externe comme chez le mâle, c'est-à-dire modérément saillant, et l'angle sutural, au contraire, est prolongé en épine très aiguë.

Je ne pense pas que cet insecte puisse être considéré comme une variété de *G. dorsalis* Brullé, à cause de la forme spéciale de l'espace lisse chez la femelle, de la grande taille et de la forme élargie et robuste des deux sexes.

GYRETES DORSALIS Brullé, 1837 (voy. d'Orbigny, Col. p. 52). — J'ai revu bon nombre d'exemplaires de différentes localités du Brésil, telles que Nouveau-Fribourg, São Paulo, Theresopolis, S. Antonio da Barra (E. Gounelle); je trouve une certaine variation, mais aucun passage avec *G. Pipitzi* Rég.

GYRETES QUADRISPINOSUS Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1891, p. 685. — J'ai revu deux femelles de cette intéressante espèce, originaires d'Ega sur l'Amazone (coll. Oberthür et Régimbart) et six exemplaires de la même provenance, au British Museum; ils sont identiques au type et me font croire à la validité de l'espèce, qui diffère de *G. dorsalis* Br., par la largeur de l'espace lisse scutello-sutural et par l'angle sutural fortement imprimé en dehors et l'angle externe de la troncature plus longuement épineux; le mâle a les pattes conformées de même.

GYRETES SERICEUS Lab., Ann. Soc. ent. Fr., 1853, p. 58 — var. *bifene-stratus* Rég., loc. cit. 1886, p. 258. — Cette forme doit être considérée comme simple variété, car j'ai vu plusieurs passages, notamment chez certains exemplaires provenant de Colombie : R. Dagua, Paramba, Cachabe (*Rosenberg*); de l'Écuador : Santa Ines (R. Haensch.); plusieurs ont l'angle externe de la troncature bien plus saillant, tel un très grand mâle de Tocache, prov. d'Huallaga, Pérou (G.-A. Baer).

GYRETES NITIDULUS Lab., Ann. Soc. ent. Fr., 1853, p. 53, pl. I. — Deux exemplaires de Surinam sont un peu plus étroits que ceux de l'intérieur du Brésil.

**Gyretes gradualis**, n. sp. — Long. 7 mill. — ♀ *Elongato-ovalis, post humeros sat latus, antice et postice attenuatus, fortiter converus, ad latera compressus, nitidissimus, niger, leviter aenescens, angustissime flavo marginatus, persubtilissime et indistincte transversim reticulatus, areolis transversim longissimis; regione tomentosa in pronoto utrinque lata, in elytris ad humeros angusta, postea ante medium graduatim et quadridentatim dilatata, suturam post medium latissime attingente; elytrorum truncatura leviter obliqua et convexa. angulo externo obtuso et fere deleto, suturali recto; corpore subtus*

*piceo-ferrugineo, abdomine pedibusque rubro-ferrugineis; tibiis anterioribus longe triangularibus, angulo apicali externo late rotundato.*  
— ♂ *ignotus.*

Forme ovale allongée, assez large au milieu, atténuée aux deux bouts, très convexe, comprimée sur les côtés, où les élytres enveloppent le corps complètement; d'un beau noir bronzé brillant, avec les régions tomenteuses pourvues de gros points et de longs poils, occupant une large bordure au pronotum, une étroite bordure dans le premier tiers des élytres, puis se dilatant brusquement et obliquement par quatre indentations successives et atteignant la suture vers le tiers postérieur de sa longueur; la troncature, un peu oblique et convexe, présente en son milieu un léger pli perpendiculaire brièvement dirigé en avant, l'angle externe obtus et assez effacé, l'interne droit. Je ne connais qu'une seule femelle, dont les pattes antérieures semblent indiquer qu'elles ont une structure robuste chez le mâle. Doit se placer avant *G. glabratus* Rég.

Brésil : São Paulo.

GYRETES GEAYI Rég., Bull. Mus. Hist. nat. Paris, 1904, n<sup>o</sup> 5, p. 224.  
— Long. 4 1/2-5 mill. — « Ovalis, parum elongatus, convexus, supra fusco-castaneus, angustissime flavo marginatus, infra rufo-ferrugineus, pectore utrinque late fusco; in prothorace margine tomentosus sat angusto, antice latiore, in elytris angusto, secundum truncaturam haud latiore et suturam vix ante angulum internum attingente. — ♂ nitidissimus, omnino laevis, tibiis anterioribus sat late triangularibus, tarsis late ovatis. — ♀ plus minus late postice reticulata et subopaca, ad basin et scutellum nitidissima. »

Très voisin de *G. pygmaeus* Rég., dont il a la taille, la forme et les caractères généraux; il s'en distingue surtout, par sa couleur d'un marron foncé à peine irisé sur les élytres, par la bordure tomenteuse un peu moins étroite et par la réticulation de la femelle, qui tantôt n'existe qu'au voisinage du sommet, tantôt occupe presque toute l'étendue de l'élytre, moins la base et la région scutello-suturale.

Guyane française : Haut Karsevenne et rivière Lunier (F. Geay).

GYRETES PYGMAEUS Rég., 1881, Notes Leyd. Mus. vol. IV, p. 70. — J'ai reçu un exemplaire ♂, de São Paulo, différent du type par sa taille plus grande (4 3/4 mill.); il ne présente pour ainsi dire aucune différence avec les femelles, ayant exactement la même forme et la bordure tomenteuse des élytres aussi étroite; le tibia antérieur, assez large, a l'angle apical externe très largement arrondi et entièrement

effacé; le tarse, en ovale assez court et atténué au sommet, est au moins aussi large que le tibia et se termine par deux ongles subégaux, dont le plus grand atteint la moitié de sa longueur. Enfin M. F. Geay vient de retrouver six exemplaires dans les montagnes de Montsinéry, Guyane française; leur taille varie de 4 à 4 1/2 mill.; ils sont d'un beau noir brillant un peu irisé sur les élytres, ils ont le dessous du corps roux-testacé et ne diffèrent pas du type décrit. Il est probable que l'indication « Chili » pour cette espèce est une erreur.

**GYRETES TUMIDUS** Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1883, p. 396 et 1886, p. 259. — Belle série envoyée par le R. P. Torgue, de Diamantina (Brésil), à M. R. Oberthür; taille variant de 4 1/4 à 5 1/4 mill.; tous bien conformes aux deux types précédemment décrits.

**Gyretes centralis**, n. sp. — Long. 4 1/2 mill. — *Ovalis, antice et postice attenuatus, subrhomboideus, valde convexus et compressus, supra niger, iridescens, leviter metallicus, nitidissimus, laevis, infra piceus, pedibus rufis; capite persubtilissime reticulato, pronoto utrinque sat late (fere duplo latius antice) oblique punctato-tomentoso; elytris post basin valde convexis et latis, oblique attenuatis, postice fere recte truncatis, truncatura levissime convexa, extus leviter sinuata, angulo externo recto, arguto, suturali quoque recto, minime deleto, margine tomentoso sat angusto, regulari, vix postice latiore et suturam ante apicem attingente.* — ♂ *tibiis anterioribus parum latis, angulo apicali externo recto sed rotundato, tarso ovato, parum dilatato.* — ♀ *ignota.*

Même taille et même aspect que *G. inflatus* Rég., du Brésil, mais un peu plus atténué en arrière, moins irisé et moins chatoyant; bordure tomenteuse du pronotum à bord interne oblique, beaucoup moins large en arrière, celle des élytres semblable dans les deux premiers tiers, mais à peine dilatée en arrière et moins large le long de la troncature et à sa terminaison suturale.

Costa Rica : San Mateo, 250 mètres (P. Biolley, coll. Régimbart), un seul mâle.

**Gyretes distinguendus**, n. sp. — Long. 5-5 1/2 mill. — *Ovalis, postice leviter attenuatus, convexus, supra niger vel castaneo-niger, nitidissimus, ad latera sat late griseo-tomentosus, labro fortiter punctato, brevi, antice rotundato, ferrugineo, regione tomentosa in pronoto antice quam postice paulo latiore, in elytris continuata et vix angustiore, postice leviter dilatata et suturam ante apicem attingente; truncatura fere recta, angulo apicali externo leviter obtuso et minime deleto; subtus ferrugineus, abdomine rufescente, pedibus rufis.* — ♂ *pedibus antero-*

*ribus haud robustis, tibia longe triangulari, angulo externo recto, haud deleto, tarso sat longe ovato, vix dilatato.*

Cette espèce ressemble beaucoup aux *G. scaphidiformis* Rég. et *morio* Aubé; elle s'en distingue par la bordure tomenteuse beaucoup plus large et plus régulière au pronotum et aux élytres et se terminant un peu moins près de la troncature sur la suture; les pattes antérieures du mâle ont la même conformation et sont également peu robustes; les femelles ne diffèrent guère que par les tarses antérieurs non dilatés et par la troncature qui est à peine plus oblique et plus droite.

Le British Museum possède une belle série de cette espèce qui a été découverte par M. H.-H. Smith dans les eaux ombragées et froides des forêts, sur la côte est de l'île Grenada, une des Petites-Antilles, près de la Martinique, en mars et août.

GYRETES LEVIS Brullé (voy. d'Orbigny, Col. p. 52). — J'ai vu de cette espèce plusieurs exemplaires du Venezuela : San Fernando de Apure (L. Laglaize, coll. R. Oberthür et Régimbart); ils diffèrent de ceux du Brésil par la forme un peu plus massive et plus courte, mais ne me paraissent pas avoir d'autres caractères distincts.

GYRETES SCAPHIDIFORMIS Rég., 1881, Notes Leyd. Mus. vol. 4, p. 69. — M. Geay a trouvé dans le Venezuela septentrional : Anauco, affluent du Guayra, cinq exemplaires qui diffèrent du type par la taille plus grande (6 à 7 mill.) et par un peu plus d'ampleur en arrière de la bande tomenteuse des élytres, ressemblant ainsi à *G. californicus* Rég., mais plus largement renflés aux épaules (Muséum de Paris, coll. Régimbart).

GYRETES ACUTANGULUS Sharp, 1882, Biol. Centr. Am., Col. vol. I, p. 51. — Un exemplaire de Costa Rica : San Mateo, 250 mètres (P. Biolley) est un peu plus petit que ceux du Mexique (5 1/2 au lieu de 6 mill.). Dans ma description de cette espèce (Ann. Soc. ent. Fr., 1883, p. 402) une erreur d'imprimerie a noté 9 mill.; il faut lire 6 mill. Au sujet de ce *Gyretes* et du *G. Henoni*, je ne puis m'empêcher de revenir sur l'erreur probable de localité. J'ai en effet, dans les doubles de la collection Hénon, retrouvé plusieurs *G. acutangulus* typiques, étiquetés de la Calle et mélangés aux *G. Henoni*; il ne peut pas être admissible que ces insectes se trouvent à la fois au Mexique et en Algérie, d'autant plus que leur habitat normal est l'eau vive des torrents, tandis que les petits lacs qu'indique Hénon sont formés d'eau absolument stagnante.

**Gyretes californicus**, n. sp. — Long 6 1/4 mill. — ♀ *Ovalis, antice et postice leviter attenuatus, valde convexus, compressus, nigerrimus, iridescens, nitidissimus, infra nigro-piceus, abdomine ferrugineo, epipleuris et pedibus rufis; prothoracis margine tomentoso sat lato, antice paulo latiore, elytrorum ante medium sat angusto, postea regulariter dilatato et suturam ante apicem oblique attingente, truncatura obliqua, angulo externo obtuso, haud deleto, suturali subacuto.* — ♂ *ignotus.*

Il ressemble assez à *G. acutangulus* Sharp, dont il a la taille; il en diffère par sa forme plus ovale, moins obliquement atténuée en arrière, par la troncature très oblique, avec l'angle externe obtus et nullement saillant, par la bordure tomenteuse un peu plus large, très régulièrement dilatée en arrière du milieu et s'infléchissant obliquement avant de toucher la suture, ce qui rend l'espace lisse commun acuminé à son sommet.

Californie, une seule femelle (coll. Régimbart).

**Gyretes limbalis**, n. sp. — Long. ♂ 1/2 mill. — ♀ *Ovalis, convexus, antice et postice leviter attenuatus, infra fusco-ferrugineus, pectore, ano, pedibus epipleurisque rufescentibus, supra niger, saepe castanescens, nitidissimus, iridescens, margine tomentoso in pronoto lato, in elytris ad basin angusto, ad medium subito dilatato, intus leviter convexo et suturam paululum ante apicem attingente; truncatura obliqua, fere recta, angulo externo obtuso, postice subsinuato.* — ♂ *ignotus.*

Espèce ressemblant beaucoup à *G. venezuelensis* Rég., dont elle a la taille, la forme, la couleur et l'aspect général, mais distincte par la bordure tomenteuse, d'un tiers plus large au pronotum, un peu plus étroite aux élytres où elle reste de même largeur jusqu'au milieu; là, elle se dilate assez brusquement, puis vient par un bord interne légèrement mais sensiblement convexe, toucher la suture avant l'extrémité. Chez l'autre espèce, cette bordure latérale des élytres se dilate insensiblement dès avant le milieu par un bord très légèrement concave qui forme ensuite une très légère saillie anguleuse avant de se terminer à la suture à peu près au même point. Cette comparaison est faite entre les femelles des deux espèces, le mâle de *G. limbalis* m'étant inconnu. Ce sexe a certainement des caractères propres qui le distinguent également de l'autre espèce.

Ecuador : Balzapamba (R. Haensch).

GYRETES BOUCARDI Sharp, 1882, Biol. Cent. Am., Col. vol. 1, p. 51; var. **dimorphogynus**, nov. var. — J'ai trouvé dans un envoi de cette

espèce des femelles dimorphes qui les unes ainsi que les mâles, sont absolument semblables aux types, c'est-à-dire ont les élytres opaques, fortement réticulés, pourvus de sillons superficiels quoique larges et d'une bordure villose beaucoup plus large que celle des mâles, tandis que les autres constituent une variété très intéressante ainsi caractérisée : couleur très brillante comme celle des mâles, bordure tomenteuse des élytres de la même apparence dans la première moitié que celle des mâles, mais au milieu de la seconde moitié se dilate en dedans anguleusement pour gagner ensuite la suture presque à l'extrémité; chez le mâle il y a une légère sinuation convexe beaucoup moins accentuée.

Amérique centrale : Belize (coll. Régimbart).

GYRETES MERIDIONALIS Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1883, p. 408; var. **uruguensis**, nov. var. — Comme pour l'espèce précédente, la femelle est dimorphe; la première fortement réticulée et opaque, l'autre semblable au mâle, brillante, non réticulée, et ayant la même bordure tomenteuse; le mâle que j'ai vu du même envoi, pour la première fois, a le tibia antérieur un peu plus robuste et le tarse assez largement dilaté à la base, puis diminuant fortement de largeur jusqu'au sommet.

Petite série de Montevideo où l'espèce paraît jusqu'à présent confinée (Brunel 1863, Muséum de Paris, coll. Régimbart).

### Genre **Orectochilus** Lacord.

Ce genre, très répandu dans toute la région indo-malaise, est devenu le plus nombreux de la famille des *Gyrinidae*, puisqu'il arrive actuellement à comprendre près de cent espèces. A cause de cela, il devient extrêmement difficile de se reconnaître dans les descriptions, d'autant plus que les espèces diffèrent peu entre elles et que leurs caractères se fondent véritablement en des passages nombreux de l'une à l'autre. Dans ces conditions, malgré des études prolongées et des tentatives de séparation des espèces en groupes, il m'a été impossible de trouver mieux que les quelques subdivisions, assez mal limitées d'ailleurs, que j'ai indiquées en 1883 en traitant ce genre. Le seul résultat que j'ai pu obtenir a été un classement plus rationnel des espèces, ce qui me décide à donner encore une fois une liste des espèces connues actuellement, en les rangeant dans l'ordre qui me paraît le plus naturel.

A. — Labre plus de deux fois aussi large que long, non ou peu arrondi en avant.

- B. — Pronotum et élytres non bordés de jaune, rarement les élytres seuls ayant un liséré ferrugineux très vague vers le sommet, avant la troncature. — Espèces 1 à 20.
- B'. — Pronotum et élytres distinctement bordés d'un liséré jaune ou ferrugineux. — Espèces 21 à 59.
- A'. — Labre au plus deux fois aussi large que long.
- C. — Angle externe de la troncature des élytres plus ou moins accusé, quelquefois légèrement aigu, mais non épineux.
- D. — Troncature à peu près semblable dans les deux sexes; élytres pubescents extérieurement et glabres vers la suture. — Espèces 60 à 70.
- D'. — Troncature beaucoup plus oblique chez la femelle que chez le mâle, ce qui rend les élytres plus prolongés en bec; élytres entièrement ponctués et pubescents, sans espace lisse à la suture. — Espèces 71 à 84.
- C'. — Angle externe de la troncature aigu et plus ou moins prolongé en épine.
- E. — Élytres non bordés de jaune. — Espèce 85.
- E'. — Élytres bordés de jaune. — Espèces 86 à 96.

## Groupe 1.

- 1 *crassipes* Rég.  
 2 *dispar* Rég.  
 3 *corpulentus* Rég.  
 4 *validus* Rég.  
 5 *incrassatus* Rég.  
 6 *apicalis* Rég.  
 7 *Landaisi* Rég.  
 8 *Fruhstorferi* Rég.  
 9 *cardiophorus* Rég.  
 10 *Desgodinsi* Rég.  
 11 *Wehnckeï* Rég.  
 12 *semivestitus* Guér.  
 13 *tonkinensis* Rég.  
 14 *palavanensis* Rég.  
 15 *acutilobus* Rég.  
 16 *matruelis* Rég.  
 17 *Staudingeri* Rég.  
 18 *obtusangulus* Rég.  
 19 *castaneus* Rég.  
 20 *longulus* Rég.

## Groupe 2.

- 21 *pubescens* Rég.  
 22 *ferruginicollis* Rég.  
 23 *cuneatus* Rég.  
 24 *trianguliger* Rég.  
 25 *cordatus* Rég.  
 26 *oblongiusculus* Rég.  
     var. *Feai* Rég.  
     var. *figuratus* Rég.  
 27 *patellimanus* Rég.  
 28 *javanus* Aubé.  
 29 *dilatatus* Redt.  
 30 *birmanicus* Rég.  
 31 *sublineatus* Rég.  
 32 *angulatus* Rég.  
 33 *oxygonus* Rég.  
 34 *striolifer* Rég.  
 35 *productus* Rég.  
 36 *acuductus* Rég.  
 37 *discus* Aubé.  
 38 *procerus* Rég.

- 39 *ceylonicus* Redt.  
 40 *discifer* Walker.  
 41 *fraternus* Rég.  
 42 *punctulatus* Rég.  
 43 *chinensis* Rég.  
 44 *Severini* Rég.  
 45 *metallicus* Rég.  
 46 *cribratellus* Rég.  
     var. *metallescens* Rég.  
 47 *sculpturatus* Rég.  
 48 *nigricans* Rég.  
 49 *celebensis* Rég.  
 50 *Oberthüri* Rég.  
 51 *florensis* Rég.  
 52 *timorensis* Rég.  
 53 *pulchellus* Rég.  
 54 *lucidus* Rég.  
 55 *cupreolus* Rég.  
 56 *limbatus* Rég.  
 57 *punctilabris* Rég.  
 58 *rivularis* Rég.  
 59 *angusticinctus* Rég.

## Groupe 3.

- 60 *Fairmairei* Rég.  
 61 *bipartitus* Rég.  
 62 *marginipennis* Fairm.  
 63 *sulcipennis* Rég.  
 64 *caliginosus* Rég.  
 65 *pusillus* Rég.  
 66 *scalaris* Rég.  
 67 *haemorrhous* Rég.  
     var. *lobifer* Rég.  
 68 *Ritsemai* Rég.  
 69 *undulans* Rég.  
 70 *cylindricus* Rég.

## Groupe 4.

- 71 *fusiformis* Rég.  
 72 *agilis* Sharp.  
 73 *villosus* Müll.  
     var. *Bellieri* Reiche.  
     var. *Reitteri* Seidl.  
 74 *punctipennis* Sharp.  
 75 *murinus* Rég.  
 76 *villosovittatus* Rég.  
 77 *obscuriceps* Rég.  
 78 *tomentosus* Rég.  
 79 *Castetsi* Rég.  
 80 *nigroaeneus* Rég.  
 81 *involvens* Fald.  
 82 *seravschanicus* Semen.  
 83 *Regimbarti* Sharp.  
 84 *obtusipennis* Rég.

## Groupe 5.

- 85 *gangeticus* Wiedm.

## Groupe 6.

- 86 *indicus* Rég.  
 87 *aeneipennis* Rég.  
 88 *Baeri* Rég.  
 89 *Cardoni* Rég.  
 90 *spiniger* Rég.  
     var. *dehiscens* Rég.  
 91 *latimanus* Rég.  
 92 *bataviensis* Rég.  
 93 *andamanicus* Rég.  
 94 *divergens* Rég.  
 95 *laticinctus* Rég.  
 96 *Gestroi* Rég.

Comme je l'ai dit, il est difficile de bien limiter ces groupes, à cause des passages de l'un à l'autre. Ainsi, les espèces comprises du n° 56 (*O. limbatus*) au n° 59 (*O. angusticinctus*) font absolument le passage aux espèces du n° 60 (*O. Fairmairei*) au n° 67 (*O. scalaris*) du groupe

suisant, ces dernières ayant simplement le labre plus arrondi en avant. De même le n° 86 (*O. indicus*) a les angles externes de la troncature un peu aigus, saillants, et non prolongés en épines; mais il est impossible de le séparer des suivants, avec lesquels il a la plus grande affinité, le n° 87 (*O. aeneipennis*) continuant le passage par ses angles de la troncature plus longuement aigus, mais non encore réellement épineux.

**ORECTOCHILUS CRASSIPES** Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1883, p. 441; 1891, p. 690. — J'ai revu de très belles séries de Bornéo : Kina Balu, communiquées par MM. R. Oberthür et Staudinger; les limites extrêmes, comme taille, sont de 40 mill. pour les plus petites femelles et de 14 mill. pour les plus grands mâles, ce sexe étant presque toujours plus gros.

**Orectochilus dispar**, n. sp. — *Supra niger, leviter subaeneus, nitidus, parum late ad latera et apicem aureo punctato-tomentosus, infra nigro-piceus, abdominis apice, epipleuris et pedibus ferrugineis, supra persubtilissime reticulatus, densissime tenuiter punctulatus; labro sat brevi, antice late rotundato.*

♂ long. 10-11 mill. — *Ovalis, latus, subrhomboideus, parum convexus; prothoracis lateribus arcuatis, margine tomentoso, antice quam postice multo latiore, angulo thoraco-elytrali evidente, elytris ad medium dilatatis, ad apicem late truncatis, truncatura obliqua recta, extus leviter concava, angulo externo obtusiusculo, arguto, suturali subacuto, margine tomentoso, antice parum lato, postice regulariter et leviter dilatato et suturam paululum ante apicem attingente, spatio suturali latissime cordiformi, postice tantummodo breviter acuminato; pedibus anterioribus validissimis, femoribus crassis, bicurvatis, ad basin antice ciliatis; tibiis ad basin attenuatis, postea fortiter dilatatis et oblique truncatis, angulo externo obtusissimo et fere omnino deleto, margine interno breviter ciliato; tarso late dilatato, margine externo arcuato, interno recto.*

♀ long. 8 1/2-10 mill. — *Elliptico-ovalis, haud lata, minus convexa; prothoracis lateribus fere rectis, angulo thoraco-elytrali nullo; elytris oblongo-ovatis, lateribus regulariter curvatis, margine tomentoso parum lato, a basi eadem latitudine, postice abrupte dilatato et suturam oblique paululum ante apicem attingente, spatio brevi oblongo-ovali, postice extus truncato et in medio acuminato; pedibus anterioribus sat validis, tibiis longe triangularibus, ad apicem fere recte truncatis, angulo externo fere recto, leviter deleto.*

Cette remarquable espèce est voisine d'*O. crassipes* Rég., surtout

pour le mâle, mais les femelles sont extrêmement différentes, ce qui m'a forcé à décrire les deux sexes séparément. Le mâle est plus court que *O. crassipes*, plus dilaté au milieu et un peu plus convexe, avec l'angle thoraco-élytral bien accentué; les côtés du prothorax étant très sensiblement arqués, la bordure tomenteuse du pronotum est un peu plus brusquement dilatée en dedans vers le sommet, tout en conservant la même apparence; aux élytres la bordure tomenteuse est un peu plus dilatée en dedans au sommet, ce qui fait que l'espace lisse est plus sensiblement et plus finement acuminé à son sommet.

La femelle est oblongue-ovale, avec les côtés régulièrement courbés, sans angle thoraco-élytral, et plus déprimée que le mâle; la bordure tomenteuse est assez étroite et d'égale largeur depuis l'épaule jusqu'aux cinq sixièmes de la longueur, où elle se dilate brusquement à angle presque droit et perpendiculairement au bord externe, pour s'infléchir de nouveau en arrière et gagner obliquement la suture un peu avant le sommet; il en résulte que l'espace lisse de forme oblongue est tronqué en dehors et fortement acuminé au milieu; à l'épaule cette bordure se prolonge étroitement en dedans contre la base pour venir continuer celle du pronotum qui est du double plus large. Dans les deux sexes les pattes offrent une conformation analogue à celle d'*O. crassipes*, mais le tarse est encore plus largement dilaté et plus arrondi à son bord externe, l'espace lisse des élytres a sa partie acuminée aiguë, tandis qu'elle est largement émoussée chez l'autre espèce.

Bornéo : Brunei, belle série communiquée par Staudinger, Kina Balu, un exemplaire (coll. R. Oberthür et Régimbart). Je doute de l'authenticité de cette dernière localité.

ORECTOCHILUS VALIDUS Rég., Not. Leyd. Mus. 1881, vol. IV, p. 63. — Partie septentrionale de Célèbes : Minahassa, Menado.

ORECTOCHILUS INCRASSATUS Rég., Ann. Soc. ent. Fr. 1894, p. 690. — Partie méridionale de Célèbes : Lompa Battau, 3.000 pieds; Bua-Kraeng; 5.000 pieds (H. Frühstorfer); Bonthain (C. Ribbe).

ORECTOCHILUS DESGODINSI Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1886, p. 261. — Deux exemplaires ♀, des Khasia Hills (Mus. de Berlin), qui constituent peut-être une espèce distincte, sont beaucoup plus étroits que ceux du Kurseong et ont l'espace lisse des élytres beaucoup plus régulièrement cunéiforme, et presque entièrement dépourvu de l'étranglement brusque du milieu, ce qui le rend bien moins acuminé. D'autres exemplaires et surtout la connaissance du mâle sont nécessaires pour se prononcer.

ORECTOCHILUS WEHNCKEI Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1883, p. 416. —

Le British Museum m'a communiqué deux mâles, de Ceylan, dont l'un n'a que 8 mill. ; les pattes antérieures sont assez robustes, le tibia presque droit, large, rétréci à la base, avec l'angle externe droit et un peu défléchi en dehors, le tarse de même largeur que le tibia et en demi-ovale large.

ORECTOCHILUS LANDAISI Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1891, p. 692. — Un exemplaire ♀, de la Chine du sud-ouest : Kouy-Tcheou (R. P. Chafanjon, coll. R. Oberthür), ne diffère en rien de ceux du Tonkin. Le mâle reste inconnu.

**Orectochilus Fruhstorferi**, n. sp. — Long. 10 3/4-12 mill. — *Ovalis, latus, convexus, supra niger, leviter coerulescens, sat nitidus, pubescentia aureo-grisea, infra niger, abdomine leviter ferrugato, pedibus anterioribus nigris, natatoribus piceo-ferrugineis; reticulatione tenuissima, punctatura in capite et pronoto tenui, densa, punctis paululum transversim elongatis, elytris in regione laevi transversim et tenuiter dense striolatis, in regione tomentosa tenuiter, fortiter et dense punctulatis; margine tomentoso, in pronoto sat lato, antice post oculos late lobatim intus producto, in elytris ad basin intus anguste dilatato, post humeros angustiore, circiter ad medium fortiter dilatato et suturam ante apicem attingente, spatio laevi latissime cordiformi, ad apicem acuminato; truncatura lata, vix obliqua, haud sinuata, angulo externo obtuso, minime deleta.* — ♂ tibiis anterioribus ad basin longe attenuatis, angulo apicali externo leviter obtuso, anguste rotundato, tarso lato, ovato.

Espèce extrêmement voisine de *O. cardiophorus* Rég., mais plus régulièrement ovale, plus convexe, plus épaisse, moins déprimée en arrière, de couleur noir bleuâtre sans teinte bronzée; bordure tomenteuse des élytres se dilatant plus en arrière, au milieu chez le mâle, un peu après le milieu chez la femelle et moins largement que chez l'autre espèce, chez laquelle la dilatation plus brusque se fait avant le milieu, mâle, et au milieu, femelle; l'espace lisse se trouve ainsi plus largement cordiforme, plus étendu en longueur, mais en même temps plus brièvement acuminé, puisqu'il se termine également au même point, c'est-à-dire au dernier cinquième de la suture. La réticulation, la ponctuation transversale de la tête et du pronotum, les stries transversales des élytres sont identiques dans les deux espèces. Chez le mâle les tibias antérieurs sont plus longuement et moins brusquement rétrécis à la base.

Cet insecte se rapproche également beaucoup, surtout par sa colora-

tion, d'*O. Landaisi* Rég., des environs de Cao-Bang, mais il est un peu moins dilaté et la bordure tomenteuse est plus développée sur les côtés, régulièrement et non anguleusement dilatée en arrière.

Tonkin : M<sup>ts</sup>-Mauson, 2-3.000 pieds (Fruhstorfer).

*ORECTOCHILUS SUBLINEATUS* Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1891, p. 695. Belle série de Cochinchine orientale : Reu-Hai (R.-P. Guerlach, coll. R. Oberthür).

Bornéo et les îles voisines sont fort riches en espèces très proches les unes des autres et très difficiles à distinguer; venant surtout se placer auprès des *O. cordatus* Rég. et *pubescens* Rég. La plupart de celles qui sont décrites ci-dessous m'ont été fournies ces années dernières par Staudinger.

***Orectochilus palawanensis***, n. sp. — Long. 6 1/2-7 1/2 mill. — *Ovalis, parum elongatus, parum convexus, niger, nitidus, capite subaeneo, segmento anali pedibusque rufo-ferrugineis, subtilissime, leviter, sed evidenter reticulatus, areolis in capite et pronoto rotundis, in elytris transversim et vix oblique elongatis; margine tomentoso, in pronoto sat lato (paulo latius antice), in elytris continuo, ad medium fortiter dilatato, et suturam circiter ad tertiam partem attingente, spatio laevi late cordiformi, postice rotundatum et vix oblique subtruncato et in medio breviter acuminato; truncatura leviter obliqua, fere recta, angulo externo leviter obtuso, haud deleto. — ♂ tibiis anterioribus sat robustis, ad basin breviter attenuatis, extus ante apicem subsinuatis, recte truncatis, angulo externo recto sed rotundato, tarso lato, subcuneiformi, extus leviter arcuato. — ♀ elytrorum spatio laevi paulo magis extenso, postice ad latera paulo magis rotundato.*

Un peu moins large que *O. cordatus* Rég., dont il a la taille, dessus du corps noir brillant avec un léger reflet bronzé sur la tête et parfois sur le pronotum, sans bordure rousse, réticulation très fine, mais bien apparente, les aréoles rondes sur la tête et le pronotum, allongées en travers et un peu obliquement sur les élytres. L'espace lisse du pronotum occupe à peu près au sommet le tiers médian et à la base les trois cinquièmes; il se continue très exactement avec celui des élytres qui est très largement cordiforme, à côtés très arrondis, puis obliquement subtronqué et se terminant par une pointe assez étroite et courte dont le sommet atteint environ les deux tiers de la suture, la partie subtronquée occupe assez exactement le milieu de la longueur de l'élytre chez le mâle et le dépasse à peine chez la femelle. La tronca-

ture, semblable dans les deux sexes, est un peu oblique, presque droite avec l'angle extérieur obtus, mais non émoussé.

Région sud de l'île de Palawan (coll. Régimbart).

**Orectochilus acutilobus**, n. sp. — Long. 6  $\frac{1}{3}$ -7  $\frac{1}{2}$  mill. — *Ocalis*, *haud elongatus*, *parum convexus*, *niger*, *leviter aenescens*, *nitidulus*, *clypeo*, *pronoto elytrisque saepe plus minus castaneo-fuscis*, *abdomine*, *epipleuris pedibusque rufo-ferrugineis*, *subtilissime evidenter reticulatus*, *areolis in capite leviter transversis*, *in pronoto et elytris rotundis*; *marginè tomentoso in pronoto sat lato (latiore antice)*, *in elytris haud continuo*, *ad humeros eadem latitudine*, *sed intus angustissime usque ad medium baseos extenso*, ♂ *ante medium*, ♀ *ad medium subabrupte fortiter dilatato et suturam circiter ad quartam partem attingente*, *spatio laevi late et breviter cordiformi*, *postice subabrupte*, *parum rotundatim et vix oblique truncato*, *in medio anguste et longe acuminato*; *truncatura obliqua recta*, *angulo externo obtuso*, *haud deleto*. — ♂ *tibiis anterioribus robustis*, *brevibus*, *triangularibus*, *leviter oblique truncatis*, *angulo externo leviter obtuso*, *haud deleto*, *tarso latissimo*, *subparallelo*, *extus vix arcuato*; — ♀ *paulo minus lata*, *spatio laevi magis extenso*, *postice paulo minus longe acuminato*.

Forme assez large chez le mâle, sensiblement plus étroite chez la femelle qui est plus petite; couleur noire, assez brillante, plus ou moins lavée de châtain en dessus, surtout sur les élytres et le clypeus, l'abdomen, les épipleures et les pattes d'un roux ferrugineux; réticulation très fine, mais bien imprimée, ronde sur le pronotum, presque ronde sur les élytres, légèrement transversale sur la tête, le contraire ayant lieu chez l'espèce précédente. L'espace lisse du pronotum, très rétréci dans sa moitié antérieure, occupe à peine le tiers médian du sommet et un peu plus des trois cinquièmes de la base; son bord externe ne se continue pas exactement sur les élytres, parce que leur bordure tomenteuse y envoie un mince prolongement interne jusqu'au milieu de la base de chaque élytre; au tiers de la longueur chez le mâle, au milieu chez la femelle, il est brusquement arrondi et subtronqué un peu obliquement, pour se terminer par une pointe longue et fine presque aux trois quarts de la suture; par suite de son extension plus grande chez la femelle, la pointe se trouve plus courte, ne commençant qu'au milieu et se terminant au même point. La troncature est oblique, presque rectiligne, l'angle extérieur obtus et nullement arrondi.

Bornéo : Kina Balu (J. Waterstradt, coll. Oberthür, Régimbart).

**Orectochilus matruelis**, n. sp. — Long. 6  $\frac{1}{2}$  mill. — *Ocalis*,

*haud latus, modice convexus, supra castaneus vel nigricans, nitidus, postice anguste et parum distincte ferrugineo marginatus, labro et corpore subtilus rufo-ferrugineis, subtilissime, leviter, sed evidenter reticulatus, areolis in capite et pronoto leviter transversis, in elytris valde obliquis et elongatissimis; margine tomentoso in pronoto sat lato (antice latiore), in elytris fere continuo (ad extremam basin leviter intus extenso), ante medium eadem latitudine, circiter ad medium fortiter et parum oblique subabrupte dilatato et suturam paulo post quartam partem attingente; spatio laevi in pronoto antice sat fortiter angustato, lateribus fortiter sinuatis, in elytris late cordiformi, postice subabrupte rotundatim et parum oblique subtruncato, in sutura longe et sat anguste acuminato; truncatura parum obliqua, recta, angulo externo obtuso haud deleto. — ♂ tibiis anterioribus minus robustis, triangularibus, recte truncatis, angulo externo recto nec deleto, tarso eadem latitudine, ad apicem attenuato, extus arcuato; — ♀ fere similis, spatio laevi in elytris vix magis extenso.*

Ovale, non élargi, même un peu allongé chez la femelle, modérément convexe; couleur en dessus d'un châtain plus ou moins foncé, allant parfois jusqu'au noir, assez brillant, à reflets un peu irisés sur les élytres, d'un roux ferrugineux sur le labre, le dessous du corps et les pattes; réticulation très fine, mais bien imprimée, à aréoles un peu transversales sur la tête et le pronotum, très obliques et fort étroites et allongées sur les élytres. L'espace lisse du pronotum, fortement rétréci dans sa moitié antérieure, occupe le tiers médian au sommet et un peu plus des trois cinquièmes à la base, son bord externe étant très sinué, comme chez *O. acutilobus* et ne se continuant pas non plus très exactement sur les élytres, à cause de la même extension étroite de la bordure tomenteuse le long de la base; sur les élytres il est largement cordiforme et vers le milieu de leur longueur (à peine avant chez le mâle, à peine après chez la femelle) il est brusquement arrondi et subtronqué un peu obliquement pour se terminer par une pointe longue et assez fine presque aux quatre cinquièmes de la suture.

Bornéo : Brunei, Kina Balu. Les exemplaires de cette dernière localité sont plus foncés. (coll. R. Oberthür, Régimbart).

**Orectochilus Staudingeri**, n. sp. — Long. 6-7 mill. — *Præcedenti simillimus, sed paulo latior et brevior, castaneus, nitidissimus, in elytris valde iridescens, persubtilissime, levissime, vix visibiliter reticulatus, areolis in capite et pronoto transversis, in elytris obliquis, elongatissimis et angustissimis; spatio laevi in pronoto trapeziformi, lateribus obliquis, rectis vel vix subsinuatis, in elytris magis*

*recte truncato et eodem modo acuminato.* — ♂ *tibiis anterioribus eodem modo instructis, sed validioribus, tarso latiore.*

Extrêmement voisin du précédent, mais distinct principalement par sa forme un peu plus large et plus courte, par sa couleur châtain plus clair et beaucoup plus brillante et irisée, par la réticulation beaucoup plus fine et à aréoles encore plus étroites et allongées sur les élytres. par l'espace lisse du pronotum trapézoïdal, à côtés rectilignes obliques ou à peine subsinués, par l'espace lisse cordiforme des élytres à troncature moins oblique, mais presque perpendiculaire à la suture, et par les pattes antérieures du mâle sensiblement plus robustes.

Mêmes localités, les exemplaires de Kina Balu étant également souvent plus foncés (mêmes collections).

**Orectochilus obtusangulus**, n. sp. — Long. 6 mill. — *Ocalis, parum elongatus, parum latus, sat convexus, supra nitidissimus, niger, levissime castaneo tinctus, iridescens, postice anguste obscure ferrugineo limbatus, infra piceus, clypeo, labro, abdomine, epipleuris, pedibusque rufo-ferrugineis; persubtilissime, levissime et vix visibiliter reticulatus, areolis in capite et pronoto transversis, in elytris obliquis elongatissimis et angustissimis; margine tomentoso in pronoto sat lato (antice latiore), in elytris haud continuo, ad basin latiore, ad medium ♂, paulo post medium ♀, fortiter subabrupte dilatato et suturam paulo post quartam partem attingente; spatio laevi in pronoto trapeziformi, lateribus leviter sinuatis, in elytris lato et oblonge cordiformi, postice recte subtruncato, in sutura haud longe triangulariter acuminato; truncatura obliqua et convexa, angulo externo valde obtuso haud deleto.* — ♂ *tibiis anterioribus modice robustis, sat longe triangularibus, margine externo ante apicem leviter sinuato, recte truncatis, angulo externo leviter acuto et extus prominulo; tarso ovato, ad apicem fortiter attenuato; — ♀ magis oblonga, spatio laevi magis extenso.*

Également très voisin des deux précédents, mais plus petit, plus noir, encore plus finement et plus légèrement réticulé; espace lisse du pronotum très faiblement rétréci dans son quart antérieur, presque trapézoïforme, non continu sur les côtés avec celui des élytres; celui-ci, moins large à la base, est cordiforme-oblong jusqu'au milieu chez le mâle un peu au delà chez la femelle, puis brusquement tronqué transversalement (cette troncature arrondie en dehors) et terminé par une pointe triangulaire qui atteint les trois quarts de la suture chez le mâle et les quatre cinquièmes environ chez la femelle; la troncature est oblique et très convexe en dehors, surtout chez la femelle, avec

l'angle extérieur très obtus, non émoussé et rendu presque saillant par un léger et étroit sinus situé en arrière.

Banguey, au nord de Bornéo (mêmes collections).

*ORECTOCHILUS OBLONGIUSCULUS* Rég., A. Soc. ent. Fr., 1886, p. 262; — var. *Feai* Rég., Ann. Mus. civ. Gen., sér. 2<sup>a</sup>, vol. VI, 1888, p. 621; — var. *figuratus* Rég., Ann. Soc. ent. Fr. 1891, p. 698. — De nombreux exemplaires reçus par M. R. Oberthür de Padong et de Korseong, dans le Sikkim, et de Solan, près Simla, Inde septentrionale, donnent tous les passages désirables entre ces trois formes qui doivent être réunies en une seule espèce. Le type est constitué par des exemplaires de taille moyenne, 5-5 1/2 mill., assez convexes, de forme oblongue allongée, à espace lisse des élytres rarement brun, le plus souvent châtain plus ou moins clair, longuement cordiforme, à ponctuation fine et assez nette au pronotum et aux élytres.

Dans la variété *Feai* Rég., de Tenasserim, la taille est un peu plus petite, 4 3/4-5 1/2 mill., la forme un peu plus étroite et plus convexe, les autres caractères semblables.

Enfin dans la variété *figuratus* Rég., la taille est plus grande, 5 1/2-6 mill., la forme plus large, moins convexe, la couleur châtain foncé et l'espace lisse des élytres plus cordiforme se termine par une partie largement émoussée chez le mâle, par une partie parallèle plus ou moins trilobée au sommet chez la femelle, pour les individus bien caractérisés, mais avec tous les passages à la forme typique chez d'autres intermédiaires; en outre la ponctuation fait généralement défaut.

***Orectochilus castaneus*, n. sp.** — Long. 4 3/4-6 mill. — *Oblongo-ovalis, elongatus, postice leviter oblique attenuatus, parum convexus, nitidissimus, iridescens, castaneo-ferrugineus, capite submetallico et metasterno leviter infuscatis, persubtilissime, vix visibiliter et valde transversim reticulatus, ad apicem elytrorum anguste et parum distincte rufo marginatus; margine tomentoso in pronoto sat lato, antice latiore, in elytris antice paulo latiore, ad medium fortiter dilatato et suturam ad quartam partem attingente, spatio laevi cordiformi, post medium subangulatim constricto et postice acuminato; truncatura intus recta, extus leviter obliqua et post angulum externum obtusum angustissime sinuata.* — ♂ tibiis anterioribus rectis, parum latis, recte truncatis, angulo externo recto, tarso eadem latitudine, ad apicem attenuato, intus recto. — ♀ minor, magis oblonga, subparallèle, in elytris margine tomentoso antice minus lato, post medium minus fortiter dilatato.

Au premier abord on prendrait cette espèce pour *O. oblongiusculus* dont elle a la taille et l'aspect général; elle en diffère par la couleur du pronotum qui est châtain comme les élytres, par la tête à reflet nettement bronzé, par la troncature moins oblique, rectiligne en dedans, un peu convexe en dehors, très étroitement sinuée en arrière de l'angle extérieur qui est obtus et beaucoup moins net, enfin par la bordure tomenteuse moins dilatée en avant du pronotum, plus anguleusement dilatée après le milieu sur les élytres, ce qui fait que l'espace lisse est plus brusquement rétréci et plus étroitement acuminé à son sommet qui atteint les trois quarts de la suture. Chez la femelle, la bordure tomenteuse des élytres est un peu moins large antérieurement, se dilate plus brusquement et plus en arrière du milieu et par sa pointe atteint les quatre cinquièmes de la suture; ce sexe est en même temps plus petit, plus oblong, moins atténué en arrière et presque parallèle.

Bornéo : Kina Balu (coll. Régimbart, H.-E. Andrewes et R. Oberthür).

**Orectochilus longulus**, n. sp. — Long. 7 1/2 mill. — ♂ *Ovalis, elongatus, post humeros longe leviter attenuatus, convexus, ad laëra subcompressus, niger, nitidus, in elytris fusco-castaneus, subtus piceo-ferrugineus, clypeo, labro, abdomine, epipleuris pedibusque rufo-ferrugineis, subtilissime sed visibiliter reticulatus, areolis rotundatis; margine tomentoso in pronoto lato (antice latiore), in elytris ab basin paulo latiore, postea latissime dilatato et suturam circiter ad quartam partem attingente; spatio laevi sat angusto, longe cordiformi, postice longissime acuminato; truncatura vix obliqua, recta, angulo externo obtuso, minime deleto. Pedibus anterioribus sat robustis, tibiis longe triangularibus, recte truncatis, angulo apicali externo recto; tarso ovato, lato. — ♀ ignota.*

Forme oblongue assez allongée, très légèrement et longuement atténuée dès le premier tiers de l'élytre, convexe surtout dans le sens transversal et même un peu comprimé sur les côtés, relativement peu convexe, au contraire, dans le sens longitudinal; couleur noire sur la tête et le pronotum, d'un brun châtain foncé sur la région lisse des élytres; réticulation fine, mais bien imprimée, plus superficielle sur la tête, à aréoles arrondies partout. Espace lisse du pronotum très rétréci dans son quart antérieur, faisant presque suite à celui des élytres qui est un peu plus étroit à la base où il occupe un peu plus de la moitié interne, longuement cordiforme sur celles-ci, commençant à se rétrécir dès le premier tiers de la largeur, puis se terminant en très longue pointe au delà des trois quarts de la suture.

Bornéo : Kina Balu, deux mâles (collections R. Oberthür et Régimbart).

**ORECTOCHILUS PUBESCENS** Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1883, p. 449. — Long. 6 3/4-8 mill. — Ovale, assez allongé, convexe, assez atténué en arrière. Couleur noire à peine bronzée en dessus, avec une fine bordure testacée au pronotum et aux élytres et parfois une teinte ferrugineuse plus ou moins apparente au labre et même à l'épistome, brun noir à reflets ferrugineux en dessous, avec l'extrémité de l'abdomen et les pattes rousses, les épipleures jaunes; région tomenteuse du pronotum très large, d'égale largeur, l'espace lisse régulièrement trapézoïdiforme, plus large à la base et à peine plus étroit au sommet que la bordure tomenteuse; espace lisse des élytres, chez le mâle, très étroit, triangulaire, lancéolé, atteignant à peine le tiers de la longueur de la suture; chez la femelle, beaucoup plus développé, largement cordiforme, subanguleusement dilaté au milieu, acuminé brièvement en arrière où il atteint le milieu de la suture; troncature assez oblique légèrement subsinuée, l'angle externe presque droit, un peu émoussé et à peine saillant. La réticulation extrêmement fine est à aréoles rondes sur la tête et le pronotum, très allongées, transversales et un peu oblique sur les élytres. Tibias antérieurs du mâle robustes, courts, droits, triangulaires, l'angle apical externe très émoussé, le tarse peu dilaté, oblong, subparallèle, nullement ovale, faiblement atténué de la base au sommet.

De belles séries de Bornéo : Kina Balu, envoyées par MM. R. Oberthür et Staudinger, m'ont permis de compléter la description de cette espèce dont je ne connaissais qu'un mâle un peu immature de Sarawak.

**Orectochilus ferruginicollis**, n. sp. — Long. ♂ 3 3/4-6 3/4 mill. — *Ovalis, parum elongatus, sat convexus, postice attenuatus, piceoniger, nitidus, anguste et obscure rufo limbatus, labro, clypeo, pronoto, abdomine et epipleuris ferrugineis, pedibus rufis, subtilissime reticulatus, areolis in capite et pronoto rotundis, in elytris transversim paulo oblique elongatis; margine tomentoso in pronoto regulariter latissimo, antice haud latiore, spatio laevi trapeziformi, in elytris ♂ minuto subtriangulari, postice breviter acuminato, ♀ paulo magis extenso, magis oblongo, in utroque sexu ante medium desinente; truncatura ♂ fere recta, ♀ leviter obliqua, angulo externo obtuso, minime deleta.* — ♂ *tibiis anterioribus elongatis, sat robustis, rectis, angulo apicali externo subobtusulo et leviter deleta, tarso haud fortiter dilatato, regulariter a basi ad apicem attenuato, lateribus rectis.*

Voisin de *O. pubescens* Rég., mais plus petit, un peu moins allongé, plus ferrugineux, avec la troncature beaucoup plus rectiligne et moins oblique, l'espace lisse du pronotum régulièrement trapézoïdal, celui des élytres moins différent dans les deux sexes, subtriangulaire-cordiforme chez le mâle et atteignant à peine le premier tiers de la suture, plus oblong-ovale et brièvement acuminé chez la femelle où il ne dépasse pas le tiers de la suture, enfin par les tibias antérieurs du mâle plus allongés et plus étroits avec l'angle externe plus obtus.

Bornéo : Kina-Balu, belles séries envoyés par MM. R. Oberthür et Staudinger (mêmes collections).

*ORETOCHILUS CUNEATUS* Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1891, p. 702. — ♀ *tarsis anterioribus simplicibus tantummodo differt a mare.*

Cette espèce a été envoyée à M. R. Oberthür en grand nombre par M. l'abbé Desgodins, de Padong, Sikkim; les différences extrêmes de taille sont 7 1/2 et 9 3/4 mill. Les femelles sont exactement semblables aux mâles, ne se distinguant que par la simplicité des tarses antérieurs.

***Orectochilus patellimanus***, n. sp. — Long. ♂ 4 1/2-6 mill. — *Oblongo-ovalis, parum latus, parum convexus, supra nigro-piceus, nitidus, ad latera punctato-tomentosus, anguste flavo marginatus, subtiliter reticulatus (areolis leviter transversis), tenuissime et haud dense punctulatus, subtus piceo-ferrugineus, abdomine pedibusque rubro-ferrugineis; labro brevissimo, cum clypeo ferrugineo, margine tomentoso in pronoto utrinque sat lato (latius antice), in elytris ad basin eadem latitudine, postea curvilineariter dilatato et suturam oblique ante apicem attingente, spatio laevi ita longe cordiformi; truncatura recta, angulo externo obtuso, haud deleto, suturali recto. — ♂ pedibus anterioribus crassis, brevibus, perrobustis, tibiis brevissimis, latissime triangularibus, angulo apicali externo recto, tarso latissime ovato, ad apicem attenuato. — ♀ paulo minore, vix angustiore.*

Espèce ayant avec *O. oblongiusculus* Rég. typique une grande affinité dans la forme et l'aspect général; elle en diffère par la couleur plus foncée, par la forme de l'espace lisse des élytres qui se rétrécit plus près de sa base et dont la moitié triangulaire est plus rectiligne sur les côtés, et surtout par les pattes antérieures du mâle beaucoup plus robustes et plus larges. Sur le pronotum l'espace lisse est plus large et moins rétréci en avant par suite du moins de largeur de la bordure tomenteuse.

Presqu'île indo-chinoise : Dindings, près Pérak (British Museum); Penang (British Museum).

**ORECTOCHILUS DILATATUS** Redt., 1867, Reise Novara, II, p. 25, pl. I; Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1883, p. 419. — ♂. Long. 8 1/2 mill. — « Sat late ovalis, ad humeros dilatatus, postice attenuatus, pedibus anterioribus robustis, tibiis anterioribus late triangularibus, rectis, angulo apicali externo extus leviter prominulo, sed minime acuto, tarso latissime dilatato, breviter ovato, ad basin et apicem late rotundato, unguiculis longis et robustis. »

La dilatation posthumérale des élytres, qui rend la forme subrhomboidale, est plus marquée chez le mâle que chez la femelle; les pattes antérieures sont très robustes et très développées, avec le tarse très largement ovale-arrondi; je ne vois pas de différence dans la forme de l'espace lisse du pronotum et des élytres; sur le pronotum il est fortement rétréci en avant par la dilatation de la bordure latérale, et sur les élytres il se termine assez exactement au milieu de la suture en angle peu aigu.

Ce supplément de description est fait sur un mâle, de Ceylan (ma collection), et sur deux autres du British Museum, de même provenance; cette espèce est toujours très rare dans les collections.

**ORECTOCHILUS ANGULATUS** Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1883, p. 421. — Long. 6 1/2-8 1/4 mill. — M. R. Oberthür a reçu de Bornéo : Pontianak et Rivière Mandor (Fr. Buffat) une superbe série de cette espèce dont je ne connaissais encore qu'un seul mâle et qui varie beaucoup de taille. Le dessus du corps est noir extrêmement brillant, avec des reflets irisés au faux jour, sans aucune trace de réticulation, sauf sur le devant de la tête où elle est légèrement transversale et à peine visible; la bordure tomenteuse du pronotum, aussi large en arrière qu'en avant, a son bord interne un peu concave et se continue assez exactement sur les élytres, mais avec une petite saillie anguleuse interne le long de la base; l'espace lisse des élytres est largement cordiforme et se termine par un sommet acuminé en angle à peine aigu vers les trois quarts de la longueur, à peine plus loin chez la femelle que chez le mâle; le sillon latéral des élytres qui limite la bordure jaune est moins profond que chez les autres espèces du groupe, de même que l'angle externe de la troncature, quoique bien aigu, est également moins saillant et non effilé.

**Orectochilus oxygonus**, n. sp. — Long. 5 1/2-5 3/4 mill. — *Oblongo-ovalis, sat angustus, post humeros leviter oblique attenuatus, modice convexus, supra nitidus, fusco-castaneus, ad latera punctato-tomentosus, anguste flavo marginatus, corpore subtus pedibusque rufoferrugineis, subtilissime oblique reticulatus; labro brevissimo, ferru-*

*gineo; margine tomentoso in pronoto sat lato (paulo latius antice), in elytris ad basin vix latiore, postea oblique regulariter dilatato et suturam ante apicem attingente; truncatura fere recta, angulo externo lato et acuto, fortiter prominulo, suturali recto. — ♂ tibiis anterioribus brevibus, late triangularibus, angulo apicali externo recto, tarso latissime ovato.*

Cette espèce vient se placer à côté d'*O. trianguliger* Rég., dont elle se distingue amplement par la taille plus petite, la forme du corps beaucoup plus étroite et la forme de l'espace lisse aux élytres non pas largement cordiforme, mais longuement triangulaire, à côtés un peu arrondis aux épaules, puis obliques et presque rectilignes jusqu'au sommet qui atteint le dernier sixième de la suture; la troncation présente les mêmes caractères, avec son angle externe largement aigu et très saillant; les pattes antérieures ont une conformation très différente, le tibia étant court et largement triangulaire, le tarse très largement ovale. La femelle est un peu plus étroite que le mâle.

Singapore (H.-N. Ridley; British Museum), deux exemplaires.

**Orectochilus acuductus**, n. sp. — Long. 4 1/4-5 mill. — *Elongato-ovalis, subrhomboideus, valde convexus, ad latera compressus, nitidissimus, niger, anguste rufo marginatus, persubtilissime vix visibiliter reticulatus, in elytris oblique sat dense aciculatus, subtus niger, ultimo abdominis segmento leviter ferrugato, epipleuris pedibusque rufis; in pronoto margine tomentoso sat angusto, fere duplo latiore antice quam postice, in elytris ad basin paulo latiore, postea regulariter dilatato et suturam multum ante apicem attingente, spatio laevi cordiformi, postice regulariter acuto, vix acuminato, ♂ paulo minus prolongato; truncatura leviter obliqua, recta, angulo externo valde acuto, longe spinoso. — ♂ tibiis anterioribus sat robustis, ad basin intus attenuatis, postea subparallelis, angulo apicali externo recto et leviter deletis, tarso eadem latitudine, ovato, intus recto.*

Forme allongée, subrhomboïdale dilatée aux épaules, atténuée aux deux bouts, très convexe, comprimée sur les côtés des élytres qui sont perpendiculaires avec le rebord redressé horizontalement, déterminant ainsi une gouttière très marquée; la réticulation extrêmement fine est à peine visible; les élytres sont en outre marqués de stries obliques très courtes, assez denses et bien apparentes; la bordure tomenteuse du pronotum est assez étroite, moitié moins large au sommet qu'à la base, avec le bord interne concave; celle des élytres est à peine plus large à la base, puis s'élargit progressivement et

régulièrement par un bord interne d'abord concave puis à peine convexe, pour atteindre la suture vers les trois quarts postérieurs, un peu plus loin chez la femelle que chez le mâle; il en résulte que l'espace lisse est régulièrement cordiforme, à peine acuminé, à pointe formant un angle à peu près droit; angle externe de la troncature fortement épineux et saillant.

Balabac, belle série envoyée par Staudinger (coll. Oberthür, Régimbart).

Diffère d'*O. discus* Aubé, par la forme beaucoup plus étroite et plus atténuée en arrière, par les angles extérieurs de la troncature plus longuement aigus et saillants, et par les stries obliques ponctiformes, des élytres beaucoup moins denses et allongées.

**Orectochilus striolifer**, n. sp. — Long. 6-6 1/2 mill. — *Ovalis, elongatus, antice et postice attenuatus, fortiter convexus et subgibbosus, ad latera compressus, nitidus, niger, leviter aenescens, anguste flavo limbatus, persubtilissime et indistincte reticulatus, in elytris striolis brevissimis et sat densis munitus, subtus piceus, abdomine ferrugineo, epipleuris pedibusque rufis; in pronoto margine tomentosato sat lato, antice intus distincte latiore, in elytris ad basin angusto, ad medium abrupte subangulatim dilatato et suturam oblique paulo ante apicem attingente, spatio laevi latissimo et postice rotundato; truncatura vix obliqua, recta, angulo externo breviter acuto, minime spinoso, interno recto. — ♂ tibiis anterioribus sat late dilatatis, angulo apicali externo obtuso et deleto, tarso latissime rotundato, in elytris spatio laevi postice paulo minus rotundato.*

Forme assez allongée, très convexe, comprimée sur les bords et un peu atténuée aux deux bouts; couleur noire un peu bronzée, brillante; réticulation excessivement fine et presque invisible; élytres couverts de stries très courtes et assez serrées, obliques en dedans à la base, puis obliques en dehors vers le milieu et presque transversales en arrière; bordure tomenteuse du pronotum assez large et sensiblement dilatée en avant le long du bord antérieur, celle des élytres très étroite dans la première moitié, puis se dilatant brusquement et presque anguleusement au milieu, pour venir obliquement rejoindre la suture très près du sommet; espace lisse large, arrondi au sommet; angle externe de la troncature brièvement aigu, non épineux et peu saillant. Tarse antérieur du mâle très largement dilaté, à bord extérieur presque demi-circulaire.

Cochinchine orientale : Reu-Hai (R.-P. Guerlach, coll. R. Oberthür).

**ORECTOCHILUS CHINENSIS** Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1891, p. 699. — J'ai revu de belles séries de cette espèce, provenant de Chang-Yang, près I-Chang, à 6.000 pieds (coll. Régimbart) et de Sia-Lou, Se-Tchouen (coll. R. Oberthür).

**ORECTOCHILUS SEVERINI** Rég., loc. cit. p. 700. — Long. 6-6 1/2 mill. — Cette espèce n'est peut-être qu'une variété de la précédente, mais cependant elle en diffère par sa coloration plus métallique, sa taille plus petite, la bordure tomenteuse du pronotum non dilatée ou à peine plus large au sommet qu'à la base, celle des élytres plus étroite, ce qui rend l'espace lisse plus largement arrondi au sommet, et par la tronçature moins oblique. De plus les points des élytres un peu plus fortement imprimés sont en même temps un peu allongés obliquement en dedans et en arrière. Chez le mâle les tibias antérieurs sont plus courts, les tarses au contraire plus allongés, quoique également très dilatés, et atteignant presque les trois quarts de la longueur des tibias, tandis qu'ils ne dépassent guère le tiers chez *O. chinensis* Rég.

Je n'en connais que peu d'exemplaires, tous de Chine : un ♂ du Museum Ludwig Salvator, une ♀ du Musée de Bruxelles (type), une ♀ de Fo-Kien (coll. Régimbart) et deux ♂ de Kouy-Tcheou (R. Marchand, coll. R. Oberthür).

**ORECTOCHILUS CRIBRATELLUS** Rég., Ann. Mus. civ. Genova, ser. 2<sup>a</sup>, vol. X, févr. 1891; Ann. Soc. ent. Fr., 1891, p. 700 — var. **metallescens**, nov. var. — Long. ♂ 1/4-5 3/4 mill. — *Elytrorum regione tomentosa paulo magis angusta, spatio glabro postice in sutura magis rotundato a typo distinctus.*

Je pense que cet insecte ne peut être considéré que comme une variété d'*O. cribratellus* Rég., bien que je n'aie trouvé entre les deux aucun passage, n'ayant du reste vu aucun exemplaire des régions intermédiaires à celles où ils vivent respectivement. La taille est généralement un peu plus petite, la couleur identique mais cependant encore plus mate; la bordure tomenteuse est un peu plus étroite aux élytres, surtout en arrière où elle n'atteint la suture que plus près du sommet; il en résulte que l'espace glabre se prolonge davantage en arrière et s'y termine par une extrémité beaucoup plus arrondie et nullement anguleuse, se rapprochant ainsi beaucoup de celui d'*O. metallicus* Rég.

Cette variété a été reçue par M. René Oberthür, en grand nombre, du Sikkim : Padong et Kurseong, où elle vit en compagnie des *O. Desgodinsi* Rég., *oblongiusculus* Rég. et var. *figuratus* Rég., me-

*tallicus* Rég., *cuneatus* Rég. et *murinus* Rég. (Abbé Desgodins); British Bootang (Maria Basti, coll. R. Oberthür).

**ORECTOCHILUS SCULPTURATUS** Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1883, p. 425. — J'ai revu, dans un envoi du British Museum, plusieurs exemplaires très frais et très métalliques, provenant également de Hong-Kong où cette espèce paraît bien cantonnée.

**ORECTOCHILUS NIGRICANS** Rég., l. cit. 1891, p. 703. — Long. 6-6 3/4 mill. — ♂ *tibiis anterioribus brevibus, late triangularibus, oblique truncatis, angulo externo obtuso, rotundato et breviter denticulato; tarso ovato, lato, tibia paulo angustiore.*

Cette espèce dont je ne connaissais que des femelles, lors de ma description, se distingue de toutes ses voisines par la réticulation bien apparente sur tout le dessus du corps, ronde sur la tête, le pronotum et les côtés des élytres, à aréoles de plus en plus transversales, fines et superficielles à mesure qu'on se rapproche de la suture; couleur noire, très rarement métallique sur la tête, parfois un peu irisée sur les élytres, le dessous du corps et les pattes roux ferrugineux, la pubescence gris argenté; bordure tomenteuse du pronotum assez large (plus en avant qu'en arrière), se continuant exactement sans angle avec celle des élytres qui occupe moins du tiers de leur largeur en avant, se dilate régulièrement en arrière et atteint la suture vers les quatre cinquièmes; espace lisse des élytres ovale, un peu plus large chez la femelle, se terminant en angle un peu obtus chez la femelle, au contraire un peu acuminé chez le mâle. Dans ce dernier sexe le tibia antérieur est très court, largement triangulaire, tronqué obliquement au sommet, avec l'angle externe obtus, arrondi et brièvement denticulé; le tarse est largement dilaté et ovale.

Région méridionale de Célèbes : Bonthain (coll. Régimbart).

**Orectochilus celebensis**, n. sp. — Long. 5-5 1/2 mill. — *Ovalis, vix postice attenuatus, valde convexus, niger, nitidus, ad latera griseo-tomentosus, angustissime rufo limbatus, subtus ferrugineus, abdomine, epipleuris pedibusque rufis; capite subtilissime rotundatim reticulato, clypeo sparsim tenuiter punctulato; regione tomentosa modice lata, in pronoto antice intus lobatim producta, in elytris regulariter continuata, postice dilatata et suturam ad septimam partem circiter attingente; truncatura recta, angulo externo fere recto et vix prominulo. — ♂ tibiis anterioribus rectis, sat robustis, margine externo ad apicem tantummodo breviter denticulato, angulo externo recto sed rotundato, tarso late dilatato, ovato, ad apicem attenuato.*

Très voisin de *O. pulchellus* Rég., un peu plus grand, d'un noir plus profond nullement métallique, pubescence plus grise et moins argentée, bordure tomenteuse très sensiblement dilatée le long du sommet du pronotum en un lobe interne qui atteint le milieu de l'œil, exactement continuée sur les élytres dont elle atteint la suture à peu près au même point; espace lisse à peu près semblable, elliptique et arrondi au sommet; points de l'épistome un peu mieux imprimés, mais toujours très fins; tarsi du mâle beaucoup plus largement dilatés, tibia plus robustes, plus brièvement denticulés vers l'angle extérieur.

Région méridionale de Célèbes : Bonthain (ma collection).

**ORECTOCHILUS OBERTHÜRI** Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1883, p. 423. — Ayant reçu ces temps derniers plusieurs exemplaires de cette espèce et d'autres très voisines, je me vois obligé de revenir sur quelques caractères. Dans cette espèce la bordure tomenteuse des élytres, un peu plus large à la base que celle du pronotum qu'elle ne continue pas exactement, occupe en ce point au moins le tiers de la largeur de l'élytre et rejoint la suture vers le dernier quart de la longueur, plutôt un peu au delà, l'espace lisse ovalaire ayant son sommet ni arrondi ni acuminé et formant un angle sensiblement plus ouvert qu'un angle droit; dans les deux sexes, le tibia antérieur a le bord externe arrondi, incurvé en dedans et pourvu de nombreux denticules très courts dans son dernier quart, la troncature rectiligne avec l'angle externe obtus et à peine arrondi; chez le mâle le tarse est relativement peu dilaté, assez allongé, atténué au sommet, un peu piriforme et visiblement moins large que le tibia; réticulation de la tête très fine, faiblement imprimée, à aréoles un peu transversales.

Philippines : Manille (E. Simon, Ch. Semper); Mindanao. Le British Museum possède un mâle énorme.

**Orectochilus timorensis**, n. sp. — Long. 5 mill. vix. — *Ovalis parum elongatus, postice oblique attenuatus, valde convexus, supra nitidissimus, niger, in elytris leviter iridescens, ad latera albido-tomentosus, anguste sed evidenter luteo limbatus, infra piceo-ferrugineus, abdomine pedibusque rufo-ferrugineis; capite antice evidenter, haud dense et tenuiter punctato, distincte reticulato, postice omnino laevi; regione tomentosa in pronoto sat lata (antice vix latiore quam postice), in elytris haud omnino continua sed paulo latiore, postice regulariter dilatata et suturam ad quintam partem circiter attingente, spatio laevi ovato, angulo recto ad apicem terminato, truncatura fere recta, leviter obliqua, angulo externo fere recto, leviter deleto, subprominulo.* —

♂ *tibiis anterioribus rectis, latis, extus ad apicem denticulatis, angulo externo obtuso, subrotundato; tarso subovato, tibia paulo angustiore, haud piriformi.*

Espèce absolument intermédiaire comme taille entre *O. Oberthüri* Rég. et *pulchellus* Rég., mais un peu plus allongée et moins dilatée aux épaules et se rapprochant beaucoup plus du premier, bordure tomenteuse des élytres à peu près semblable, avec cette différence que l'angle apical de l'espace lisse est à peu près droit, c'est-à-dire moins ouvert; tibias antérieurs relativement plus courts et plus élargis, plus brusquement atténués à la base, à bord externe non arrondi au sommet et pourvu de denticules un peu moins nombreux, à angle apical externe un peu plus obtus et arrondi, la troncature étant un peu convexe et moins rectiligne, tarse du mâle subovale, un peu moins large que le tibia, un peu moins large au sommet, mais nullement piriforme; réticulation de la tête plus forte, plus ronde et plus imprimée dans la première moitié qui est en même temps pourvue d'une ponctuation assez fine, peu dense et bien imprimée.

Timor (Wallace, British Museum et ma collection). Je rapporte à cette espèce une femelle de Sumba septentrional (Dr. Ten Kate, Mus. de Leyde), de même dimension, qui diffère par la région tomenteuse des élytres beaucoup moins large; d'autres exemplaires des deux localités permettraient seuls d'être fixé. Deux autres exemplaires de Dili (W. Doherty, coll. R. Oberthür) ne diffèrent pas des types de Timor.

*ORECTOCHILUS FLORENSIS* Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1891, p. 703. — Long. ♂ 3/4 mill. — Forme analogue à celle d'*O. Oberthüri*, mais taille plus petite; bordure tomenteuse du pronotum et des élytres se dilatant étroitement en dedans en un angle commun le long de la base, ce qui rend le bord interne concave à ce niveau, aussi bien au pronotum qu'aux élytres; cette bordure est plus étroite au pronotum et aux élytres, n'occupant guère qu'un cinquième de la largeur de l'élytre en arrière de l'épaule et se terminant vers le dernier septième de la suture; il en résulte que l'espace lisse plus largement ovale et beaucoup plus étendu se termine par un sommet non émoussé mais en angle très obtus; réticulation de la tête assez bien imprimée, à aréoles rondes en avant et un peu transversales en arrière. Le mâle m'est inconnu, mais chez la femelle le tibia antérieur est droit, à bord externe garni au sommet de denticules nombreux, avec l'angle externe largement arrondi et la troncature droite, caractères qui ne peuvent être que plus accentués chez le mâle.

Florès.

*ORECTOCHILUS PULCHELLUS* Rég., loc. cit. 1883, p. 424. — Long. 4 1/4-4 3/4 mill. — Couleur noire brillante, plus mate, et plus ou moins cuivrée sur la tête; bordure tomenteuse médiocrement large, se continuant exactement du pronotum aux élytres dont elle occupe à peu près le quart de la largeur à la base, puis se dilatant beaucoup plus loin et par un bord interne beaucoup plus concave en arrière, pour atteindre la suture vers les six septièmes de sa longueur, l'espace lisse se trouvant ainsi largement elliptique, avec le sommet complètement arrondi et nullement anguleux sur la suture; réticulation de la tête très fortement imprimée, ronde, disparaissant en arrière, accompagnée sur l'épistome de quelques points rares et à peine apparents; tibia antérieur droit, rétréci seulement à la base, avec le bord externe finement denticulé en dehors au sommet dont l'angle externe est obtus et arrondi; tarse du mâle ovale, rétréci au sommet, subpiriforme, à peu près de même largeur que le tibia à la base.

Philippines : Manille (E. Simon), Mindanao. L'individu indiqué de Timor (Ann. Soc. ent. Fr., 1883, p. 124) est séparé et décrit précédemment sous le nom de *timorensis*.

*ORECTOCHILUS LUCIDUS* Rég., loc. cit. 1883, p. 425. — Long. 4 1/2-5 1/2 mill. — Le type de ma description, une femelle de Java, seul, avait 5 1/2 mill.; de nombreux exemplaires que j'ai revus depuis varient entre 4 1/2 et 5 mill.

♂ *tibiis anterioribus rectis, subparallelis, ad basin attenuatis, angulo apicali externo latissime rotundato, denticulato; tarso paulo minus lato, oblongo.*

Espèce ayant une grande ressemblance avec *O. limbatus* Rég., dont elle diffère surtout par la forme plus large et un peu plus convexe, par la bordure tomenteuse un peu moins large et rejoignant la suture beaucoup plus près de l'extrémité et formant nettement un angle saillant en dedans, passant du pronotum aux élytres; espace lisse elliptique; réticulation absolument invisible sur le pronotum et les élytres, extrêmement fine et apparente en avant de la tête, le clypeus présentant en outre, de chaque côté, quelques points peu profonds; couleur en dessous noir ferrugineux, avec les pattes et l'abdomen roux pâle, en dessus d'un beau noir brillant un peu bleuâtre, à reflets irisés en arrière des élytres sur les exemplaires de Java et Sumatra, bronzé et très irisé sur les exemplaires de Tenasserim; troncature des élytres un peu convexe chez le mâle, presque rectiligne chez la femelle, avec l'angle externe un peu obtus, mais nullement émoussé; tibias sem-

blables dans les deux sexes, presque parallèles, atténués en dedans à la base, tronqués carrément au sommet dont l'angle externe est denticulé et largement arrondi; tarse mâle oblong, légèrement atténué, moins large que le tibia.

Java : Sukabumi, 2.000 mètres (Fruhstorfer); Sumatra : Indra-poera (Weyers); Tenasserim : Thagata (L. Fea).

**Orectochilus cupreolus**, n. sp. — Long. 4-5 mill. — *Ovalis, elongatulus, antice et postice attenuatus, convexus, ad latera compressus; supra niger, plus minus aeneus et iridescens, ad latera griseo-tomentosus, anguste luteo marginatus, infra piceo-ferrugineus, abdomine pedibusque rufis; labro transverso, nigro, capite antice tenuiter sed distincte reticulato; margine tomentoso in pronoto lato (multo lutiore antice), in elytris oblique sat regulariter continuato, sed minus lato, postice dilatato et suturam paululum ante apicem attingente; spatio laevi in pronoto trapeziformi, in elytris ovato et ad apicem obtusissime angulato; truncatura leviter convexa et obliqua, angulo externo obtuso et vix deleto. — ♂ minor, nitidissimus, elytris omnino laevibus, tibia anteriore sat lata, ad basin intus attenuata, angulo externo leviter obtuso, vix deleto, denticulato, tarso late ovato; ♀ nitida, magis aenea, elytris praeter ad suturam distincte rotundatim reticulatis, subopacis.*

Cette petite espèce se distingue par l'aspect assez différent des deux sexes; le mâle plus petit, extrêmement brillant, plus noir et très irisé, la femelle subopaque sur les élytres, beaucoup plus bronzée et moins irisée. La bordure tomenteuse, beaucoup plus large en avant qu'en arrière sur le pronotum, laisse un espace lisse fortement trapézoïdiforme, puis se continue obliquement sur les élytres, où elle est plus étroite et de largeur uniforme dans les deux premiers tiers, pour se dilater régulièrement et faiblement jusqu'à la suture qu'elle atteint très peu avant le sommet, l'espace lisse est largement ovale, avec le sommet formant un angle très obtus.

Bornéo : Kina Balu, belles séries (collections R. Oberthür, Régim-bart).

**ORECTOCHILUS LIMBATUS** Rég., loc. cit. 1883, p. 424. — Long. 4 1/2-4 3/4 mill. — *♂ tibiis anterioribus sat robustis, longe triangularibus, sat brevibus, angulo apicali externo latissime rotundato, indistincte denticulato; tarso lato, oblongo.*

Forme plus allongée, plus atténuée en arrière, comprimée sur les côtés; réticulation très fine, mais visible, à aréoles rondes sur la tête,

à peine perceptible sur les côtés du pronotum et des élytres, invisible au milieu; bordure tomenteuse grisâtre, moins argentée, exactement continuée du pronotum aux élytres, rejoignant la suture vers le dernier sixième de sa longueur; espace lisse longuement ovalaire elliptique, atténué presque dès la base et à sommet arrondi et nullement anguleux; troncature des élytres un peu oblique, presque droite chez la femelle, un peu convexe chez le mâle, avec l'angle externe un peu obtus, mais non émoussé; tibia antérieur du mâle en triangle assez allongé, quoique assez court, avec l'angle externe très largement arrondi et paraissant dépourvu de denticules; tarse large, oblong, à peine plus étroit au sommet, dépassant en longueur la moitié du tibia.

Inde orientale, une femelle de la collection Wehncke; Barway (R. P. Cardon), Khandesh (T.-R. Bell) (Mus. de Bruxelles, coll. Régimbart, H.-E. Andrewes).

**Orectochilus punctilabris**, n. sp. — Long. 5 mill. — *Oblongo-ovalis, sat elongatus, in elytris gibboso-convexus, niger, anguste flavo limbatus, abdominis apice pedibusque rufis. Capite persubtilissime reticulato, labro fortiter punctato, sat producto, antice late rotundato; pronoto et elytris laevibus, nitidissimis, paululum iridescentibus, margine tomentoso in prothorace sat lato, in elytris usque ad medium parum lato, postea fere abrupte convexiter dilatato et suturam ante apicem attingente; truncatura parum obliqua, leviter convexa, angulo externo obtuso, haud deleta, interno fere recto.* — ♂ *tibiis anterioribus sat latis, ad basin paululum angustatis, margine externo ad apicem tenuiter denticulato, angulo externo recto, sed rotundato; tarso oblongo, sat dilatato.*

Cet insecte présente assez bien l'aspect de *O. bipartitus* Rég., comme forme et aspect général, mais il est plus petit, d'une sculpture absolument différente, avec la bordure tomenteuse autrement disposée et plus étroite. La tête seule est pourvue d'une réticulation excessivement fine, dont on ne retrouve pas la trace sur la partie lisse du pronotum et des élytres qui sont fort brillantes et à reflets légèrement irisés, au moins chez le mâle. La bordure tomenteuse du pronotum occupe à peu près un sixième de la largeur de chaque côté et est un peu plus étendue en avant, le long du bord antérieur; aux élytres elle est un peu plus étroite dans la première moitié, puis se dilate assez brusquement, avec un bord interne d'abord convexe, puis un peu concave avant de se terminer vers la onzième partie de la suture; la troncature est faiblement convexe, à peine oblique, très légèrement sinuée en arrière de l'angle externe qui est obtus et non effacé. Chez le mâle

le tibia antérieur est assez robuste, large, un peu atténué à la base, avec le bord externe finement denticulé vers le sommet et l'angle externe droit et effacé; le tarse est oblong, assez large.

Haut Tonkin : Rivière Noire (Prince Henri d'Orléans, coll. R. Oberthür), un seul mâle.

**Orectochilus angusticinctus**, n. sp. — Long. 4  $\frac{1}{2}$ -4  $\frac{4}{5}$  mill. — *Ovalis, sat elongatus, postice attenuatus, valde convexus, ad latera fortiter compressus, niger, leviter aenescens, in capite cupreo, nitidus, haud reticulatus, anguste flavo limbatus, subtus piceus, abdomine, epipleuris pedibusque rufo-ferrugineis; labro brevi, punctato, antice rotundato, nigro, capite persubtilissime antice reticulato; prothoracis margine tomentoso sat lato, antice duplo latiore, elytrorum in medio angustissimo, ad basin intus breviter expanso, post medium parum dilatato et suturam fere ad apicem attingente, truncatura vix obliqua, fere recta, angulo externo obtuso haud deleto.*

Forme ovale, un peu allongée, atténuée en arrière, très convexe et fortement comprimée sur les côtés qui sont perpendiculaires, formant ainsi une gouttière très marquée avec le bord latéral jaune qui est horizontal. La réticulation n'est visible que sur la région antérieure de la tête et paraît nulle sur le reste du dessus du corps; la couleur d'un noir un peu bronzé prend une teinte plus cuivreuse sur la tête; le labre est plus large que long, arrondi en avant, fortement ponctué et noir; la bordure tomenteuse du pronotum est assez large et moitié plus en avant qu'en arrière; celles des élytres très étroite au milieu s'étend en dedans le long de la base, puis après le milieu se dilate légèrement par un bord interne régulièrement arrondi et concave, pour venir rejoindre la suture très près du sommet; la troncature est très peu oblique, à peine convexe, avec l'angle extérieur obtus mais nullement émoussé.

Cochinchine orientale : Reu-Hai (R.-P. Guerlach, coll. R. Oberthür).

**ORECTOCHILUS BIPARTITUS** Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1883, p. 426; 1891, p. 704. — Java : Sukabumi, 2.000 pieds et Pengalengan, 4.000 pieds (H. Fruhstorfer), Batavia (Pasteur). De ces localités j'ai vu un certain nombre d'exemplaires des deux sexes de cette espèce dont la femelle seule était connue. Il n'y a aucune différence dans la bordure tomenteuse et l'espace lisse dans les deux sexes; la réticulation de l'espace lisse aux élytres est d'une extrême finesse, à aréoles longuement transversales, bien visibles chez la femelle, à peine apparentes chez le mâle qui présente cependant le même aspect soyeux, les sillons superficiels toujours étroitement lisses. Le tibia antérieur du mâle

est à peu près droit, un peu obliquement tronqué au sommet dont l'angle externe est ainsi obtus mais non émoussé, le tarse est longuement ovale, atténué aux deux bouts.

Je possède également un mâle étiqueté « *Inde* », exactement semblable aux autres, mais je doute de l'exactitude de cette indication.

*ORECTOCHILUS MARGINIPENNIS* Aubé, 1838, Spec., p. 744. — J'ai revu plusieurs exemplaires du continent, Malacca : Perak ; Cochinchine orientale : Reu-Hai (R.-P. Guerlach, coll. R. Oberthür) ; H<sup>t</sup> Tonkin : Cao-Bang (D<sup>r</sup> Billet) ; ils se rapprochent des deux rapportés de Birmanie par M. Fea et ont également la bordure tomenteuse des élytres un peu plus étroite que chez les exemplaires de Java et Sumatra.

*Orectochilus caliginosus*, n. sp. — Long. 4 mill. — *Ovalis, valde elongatus, ad latera compressus, fortiter convexus, omnino opacus, nigricans, leviter aeneus, labro et margine angustissimo rufo-ferrugineis, elytrorum apice dilute et vage ferrugato, abdomine, pedibus et antennis rufis, tenuiter sed profunde reticulatus, areolis rotundis, margine tomentoso in pronoto sat angusto, antice paulo latiore, in elytris angustiore, postice leviter dilatato et suturam angustissime secundum truncaturam attingente; spatio glabro, in elytris intus trium vel quatuor sulcorum vestigia vix praebente; truncatura fere recta, vix obliqua, angulo externo recto et levissime prominulo.*

Très petite espèce remarquable par sa forme très allongée et étroite et surtout par sa coloration d'un noir très opaque à reflets bronzés ou bleuâtres, avec une teinte ferrugineuse au sommet des élytres et une très étroite bordure roux ferrugineux ainsi que le labre qui est largement arrondi en avant. La réticulation extrêmement imprimée est formée d'aréoles presque rondes ; l'espace lisse des élytres présente en dedans la trace très faible de trois ou quatre sillons superficiels visibles seulement au faux jour. Les quatre exemplaires que j'ai vus me paraissent être tous des femelles.

Bornéo occidental : Pontianak (coll. R. Oberthür et Régimbart).

*ORECTOCHILUS HAEMORRHOUS* Rég., 1891, Ann. Soc. ent. Fr., p. 706 ; var. *lobifer*, nov. var. — Diffère du type, de l'Inde, par la ponctuation encore plus fine du dessus du corps, par le bord interne de la bordure tomenteuse des élytres, dont le lobe antérieur est moins aigu et moins saillant en avant, dont le lobe moyen est presque nul et ne consiste qu'en une simple ondulation et dont le lobe postérieur est obtus et un peu plus rapproché de la troncature. Pour le reste il n'y a aucune différence.

Himalaya inférieur (R.-P. Castets, 1904), deux exemplaires communiqués par M. M. Maindron.

**Orectochilus murinus** Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1891, p. 709. — A ajouter comme localité, British Bootang (Maria Basti, coll. R. Oberthür).

**Orectochilus obscuriceps**, n. sp. — Long. 6 1/4-7 mill. — *Ovalis, elongatus, ad humeros leviter dilatatus, valde convexus, ad latera compressus, subnitidus, niger, leviter virescens, griseo tomentosus, dense fortiter punctatus, infra ♂ piceus, ♀ ferrugineus, abdomine, epipleuris pedibusque rufis; capite opaco, profunde reticulato, ante oculos punctato et breviter piloso, labro semicirculari, fortiter punctato, griseo piloso, antice longe rufo ciliato; elytris vittarum pilorum obscuriorum vestigia praeferentibus.* — ♂ *truncatura obliqua, paululum convexa, angulo externo valde obtuso et rotundato, tibiis anterioribus longe triangulatis, ad apicem oblique truncatis, angulo externo obtuso et anguste rotundato, suturali recto, tarsis oblongis tibia paulo latioribus.* — ♀ *elytris postice multo magis attenuatis, truncatura valde obliqua, leviter concava, angulo externo valde obtuso et vix rotundato, suturali acuto et angustissime rotundato.*

Extrêmement voisin d'*O. villosovittatus* Rég., de Birmanie, mais distinct par sa forme un peu plus dilatée aux épaules, par la couleur beaucoup moins brillante en dessus, avec la tête entièrement opaque, à cause de l'intensité de la réticulation, par la troncature plus convexe chez le mâle et au contraire plus concave chez la femelle, et par les pattes antérieures du mâle plus robustes, le tarse principalement étant beaucoup plus développé et plus large que le tibia. Également très voisin de *O. murinus* Rég., du Sikkim, dont il diffère par la couleur du dessous du corps roux ferrugineux (et non noire avec l'abdomen annelé de testacé clair), par le dessus moins brillant, la tête opaque, l'extrémité des élytres plus amincie chez la femelle et les pattes du mâle infiniment plus robustes et développées.

Chine centrale : Se-Tchuen, Siao-Lou (coll. R. Oberthür et Régimbart).

**Orectochilus nigro-aeneus**, n. sp. — Long. 5 1/2 mill. — *Valde elongatus, fortiter convexus, fere gibbosus, ad latera fortiter compressus, antice et postice attenuatus, nitidus, niger, praecipue in capite leviter aenescens, griseo tomentosus, dense fortiter punctatus, subtus nigricans, abdomine rufescente, epipleuris pedibusque rufis; capite opaco, distincte reticulato, tenuiter et remote punctato, clypeo laevi, labro semicircu-*

*lari, sat fortiter punctato, antice longe rufo ciliato. — ♂ angustior, tibiis anterioribus gracilibus, angulo apicali externo recto leviter prominulo, tarso angusto, parallelo, vix dilatato, truncatura obliqua, angulo externo obtuso et rotundato, suturali recto. — ♀ ad humeros paulo latior, capite minus opaco, truncatura magis obliqua, evidenter concava, angulo externo simili, suturali subacuto, elytrorum apice conjunctim postice producto.*

Forme plus allongée et plus étroite que chez les autres espèces de ce groupe d'*O. villosus* Müll.; d'un noir brillant sous la pubescence grise qui est la plupart du temps usée et arrachée dans la région suturale; tête opaque, principalement chez le mâle; élytres atténués au sommet commun, qui est arrondi chez le mâle et prolongé en angle subaigu chez la femelle, dont la troncature est naturellement plus oblique et distinctement concave; tarses antérieurs du mâle parallèles à peine plus larges que ceux de la femelle.

Chine : Ho-Chan (R. P. Mouton, coll. R. Oberthür et Régimbart).

*ORECTOCHILUS ZERAVSHANICUS* Glasounow, Horae Soc. ent. ross., 1893, p. 442. — « Long. ♂ 7 1/4-8 1/2 mill.; ♀ 7 1/2-9 1/4 mill. — Ovalis, elongatus, parum convexus, postice attenuatus, supra subtilissime et crebre punctulatus, subnitidus, castaneus, viridi-aenescens, pube fusco-grisea dense vestitus; infra testaceus, epipleuris pedibusque pallidioribus. Labro semicirculari, margine antico quasi inflato; elytris thoracis basi latioribus, oblique truncatis. ♀ truncatura rectilinea, angulo apicali externo obtuso, haud deleto, suturali recto; ♂ truncatura minus obliqua, arcuata, angulo apicali externo deleto, suturali recto; tarsis anticis sat dilatatis, fere parallelus. »

Bassin du Zéravchan (Turkestan occidental) : fleuve Maguian (village Kassatarasch, 4.300 mètres d'altitude) et son affluent Sching (village Sching, 4.400 mètres d'altitude). »

Il est fort possible que ce soit la même espèce que *O. involvens* Fald., dont le type de la collection Sedillot n'a plus que l'abdomen et les élytres et paraît être un mâle. La forme est très épaisse avec le pronotum court et étroit comparativement au développement des élytres. La pubescence, très fournie et à reflets argentés, présente sur les élytres la trace légère de quelques bandes longitudinales étroites, en même temps que la surface montre la trace à peine indiquée de quelques sillons longitudinaux très superficiels. La partie postérieure de la tête entre les yeux est glabre et lisse et l'extrême sommet est d'un rouge ferrugineux.

**ORECTOCHILUS OBTUSIPENNIS** Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1891, p. 712. — Long. 7 1/2-9 mill. — ♀ *postice paulo magis elongata, truncatura magis obliqua, apice communi elytrorum postice acute producto, angulo suturali acuto.*

J'ai reçu de M. Théry, de St-Charles, deux nouveaux exemplaires provenant de Ho-Chan (Chine orientale), un mâle et une femelle, ce qui me permet de compléter la description. La taille du mâle est de 7 1/2 mill., celle de la femelle de 9 mill. Celle-ci est plus longuement atténuée en arrière, avec la troncature des élytres plus oblique, ce qui rend le sommet commun plus prolongé en arrière en forme de pointe nullement émoussée, chaque angle sutural étant aigu. Chez ces deux exemplaires, comme chez celui de Shang-Haï, la pubescence extrêmement courte est usée et effacée dans la région médiane du pronotum et autour de la suture.

**ORECTOCHILUS INDICUS** Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1883, p. 435. — Série provenant de Bangalore : Chikkangalour (Tabourel, coll. R. Oberthür).

**Orectochilus aeneipennis**, n. sp. — Long. 9 2/3-10 mill. — *Ovalis-elongatus, antice et postice attenuatus, post humeros latior, valde convexus; supra nitidissimus, niger, aenescens, anguste rufo limbatus, regione tomentosa rufescente, in pronoto obliqua, antice sat lata, postice dimidio angustiore, in elytris ad humeros angustissima, ante medium abrupte dilatata cum margine interno obliquo et suturam ante apicem attingente, infra nigro-piceus, abdominis apice pedibusque rufo-ferrugineis. Labro elongato, semielliptico, punctato, rufo-tomentoso et ciliato; elytris compressis, ad apicem abdomen involventibus, angulo apicali externo acute valde producto, truncatura leviter obliqua, in medio convexa. ♂ tibiis anterioribus sat robustis, angulo apicali externo obtuso fere deleto, tarso lato, subparallelo; ♀ regione tomentosa elytrorum ante medium magis abrupte et angulatim dilatata, spatio laevi postice magis acuminato, sutura post medium elevata, fere carinata, reticulatione multo magis impressa et evidente.*

Grande espèce appartenant au groupe de *O. indicus* Rég., mais tout de suite reconnaissable à sa taille plus grande et à la région tomenteuse des élytres beaucoup plus étendue. Le dessus du corps fort brillant et d'un noir bronzé montre sur la tête et le pronotum une réticulation extrêmement fine difficilement perceptible sur les élytres du mâle, mais bien nette sur celles de la femelle; la bande tomenteuse au pronotum est oblique, moitié plus large en avant qu'en arrière, fort étroite

à la région humérale, puis se dilatant brusquement vers le premier tiers des élytres, pour venir obliquement rejoindre la suture bien avant le sommet; l'espace lisse cunéiforme est assez longuement acuminé en arrière; la troncature est un peu oblique, convexe en son milieu, avec l'angle externe longuement épineux. Chez le mâle, les tibias antérieurs assez robustes ont l'angle externe obtus et presque entièrement effacé, le tarse est large, subparallèle; chez la femelle, la région tomenteuse des élytres plus brusquement dilatée au tiers antérieur présente à ce point une petite saillie anguleuse à peine indiquée chez le mâle; la réticulation est beaucoup plus forte et plus apparente et la suture est visiblement relevée et subcarénée dans la seconde moitié.

Région occidentale de l'Inde : Kanara (coll. Régimbart, Mus. de Berlin).

**Orectochilus latimanus**, n. sp. — Long. 8 1/2-9 mill. — *Oratus, sat elongatus, in medio post humeros dilatatus, postice et antice attenuatus, subrhomboideus, valde convexus, nitidissimus, niger, in pronoto angustissime, in elytris latius luteo marginato, subtus nigro-piceus, abdomine postice pedibusque rufo-ferrugineis. Labro semicirculari, piloso et rufo ciliato; margine tomentoso, in pronoto postice parum lato, antice duplo lutiore, in elytris ad basin angusto, postea ante medium dilatato et suturam ante apicem oblique attingente, spatio laevi late cordiformi; truncatura obliqua, recta, angulo externo spinoso et producto, interno recto, minime prominulo.* — ♂ *tibiis anterioribus robustis, late triangularibus, angulo externo leviter obtuso, haud deleto, tarso lato, subparallelo, ad apicem vix angustiore.* — ♀ *ignota.*

De forme sensiblement plus large que ses voisins et plus rhomboïdale; bordure tomenteuse du pronotum large en avant où elle atteint le milieu des yeux, se rétrécissant ensuite de moitié jusqu'à la base par un bord interne concave; celle des élytres très étroite à la base où elle se prolonge par une très faible projection étroite, puis se dilatant dès le premier tiers pour venir, par un bord interne convexe, atteindre la suture vers le dernier septième de sa longueur, circonscrivant ainsi un large espace lisse cordiforme dont la pointe assez effilée se termine en angle franchement aigu. Pattes antérieures du mâle très robustes comme chez *O. divergens* Rég.; le tibia est cependant coupé un peu plus obliquement, ce qui rend l'angle externe un peu obtus, le tarse est encore plus large et à peine atténué de la base au sommet.

Célebes, région méridionale : Samanga (Fruhstorfer, coll. Oberthür et Régimbart).

**Orectochilus bataviensis**, n. sp. — Long. 40 mill. — *Ovalis, elongatus, post humeros leviter inflatus, subrhomboideus, valde convexus, postice attenuatus, supra niger, pronoto angustissime, elytris anguste luteo limbatis, subtus ferrugineus, pedibus rufis, anterioribus plus minus picescentibus. Labro semicirculari supra punctato et nigro piloso, antice longe rufo ciliato; pronoto ad latera sat late, latius antice, punctato-tomentoso; elytris ad apicem fere oblique et subsinuatim truncatis, angulo externo fortiter spinoso et producto, ad latera compressis, margine angulatim reflexo, regione tomentosa ad latera angustissima, ad humerum triangulariter dilatata, postice oblique triangulariter dilatata.* — ♂ *nitidissimus, laevis, tibiis anterioribus latis, ad apicem vix oblique truncatis, angulo externo subobtusos, tarso valde depresso, sat lato, subparallelo, angulo suturali recto;* — ♀ *elytris ad scutellum laevibus et nitidissimis, alias subopacis, persubtilissime reticulatis, subsulcatis, angulo suturali acuto et leviter producto.*

Espèce voisine de *O. andamanicus* Rég., mais plus grande, plus allongée, moins ventrue dans la première moitié des élytres, avec l'angle thoraco-élytral un peu moins accusé et une forme moins gibbeuse. En dehors de ces caractères bien tranchés, la disposition des régions tomenteuses et les différences sexuelles sont les mêmes; toutefois, les tarsi du mâle sont moins dilatés, moins développés et ont les côtés rectilignes et non courbes; enfin le dessous du corps est moins foncé, plus ferrugineux, ainsi que les pattes antérieures.

Java : Batavia (Pasteur), un mâle, deux femelles (Mus. de Bruxelles, coll. Régimbart).

**Orectochilus divergens**, n. sp. — Long. 9 mill. — *Ovalis, elongatus, post humeros inflatus, antice et postice fortiter attenuatus, valde convexus, nitidissimus, niger, in pronoto angustissime, in elytris latus luteo marginato, subtus piceus, abdomine pedibusque rufo-ferrugineis. Labro semicirculari, ferrugato, piloso et rufo ciliato; regione tomentosa in pronoto sat lato (antice duplo latiore), in elytris angustissima, ad basin triangulariter secundum basin prothoracis dilatata, post medium triangulariter dilatata et suturam oblique et angustissime vix ante apicem attingente, in utroque sexu simili; truncatura fere recta, vix obliqua, angulo externo longe spinoso et extus leviter curvato, suturali subacuto et vix prominulo.* — ♂ *tibiis anterioribus late triangularibus, robustis, recte truncatis, angulo externo recto, tarso lato, subtriangulari, regulariter a basi usque ad apicem attenuato.*

Voisin de *O. andamanicus* Rég., mais plus allongé, moins ventru au

milieu et plus longuement atténué aux deux bouts, à peu près semblable comme disposition de la bordure tomenteuse au pronotum et aux élytres, mais semblable dans les deux sexes et aussi brillant chez la femelle que chez le mâle, avec la bordure tomenteuse un peu moins dilatée en arrière et rejoignant la suture plus près du sommet. Le rebord jaune des élytres est également large et se termine à la troncature par une pointe un peu plus longue et un peu plus déjetée en dehors; la réticulation est absolument imperceptible dans les deux sexes; les pattes antérieures du mâle sont très robustes, courtes avec une forme analogue du tibia et du tarse.

Bornéo occidental : Pontianak (coll. R. Oberthür).

**Orectochilus laticinctus**, n. sp. — Long. 8 1/2-9 mill. — *Ora-  
lis, elongatus, post humeros leviter inflatus, antice et postice fortiter  
attenuatus, valde convexus, nitidissimus, niger, pronoto angustissime,  
elytris anguste luteo limbatis, subtus nigro-piceus, abdomine (praeter ad  
basin) pedibusque rufis; labro semielliptico, piloso, rufo ciliato; regione  
tomentosa in pronoto sat lata, multo latiore antice, in elytris fere duplo  
latiore, ante medium leviter et latissime emarginata, postice cum mar-  
gine parallela et ♂ suturam angustissime vix ante apicem attingente,  
♀ minus lata et in medio truncaturae desinente; reticulatione persub-  
tilissima, in capite et pronoto vix conspicua, ad elytrorum apicem magis  
impressa, sed antice omnino deleta; truncaturae angulo externo longe  
spinoso producto. — ♂ tibiis anterioribus longe triangularibus, ad api-  
cem vix oblique truncatis, angulo externo subobtus et anguste rotun-  
dato, tarso magno, ovato, fortiter dilatato, truncatura modice obliqua,  
leviter convexa, angulo suturali breviter acuto. — ♀ multo magis obli-  
qua, fere recta, angulo suturali magis acuto et producto.*

Espèce distincte de ses voisines par la plus grande largeur de la région tomenteuse des élytres en avant; cette bordure tomenteuse n'occupe guère qu'un septième de la largeur du pronotum à la base, mais s'élargit du double au sommet et atteint le milieu de l'œil; à la base des élytres elle a environ le double de largeur, puis s'amincit un peu par une très large échancrure peu profonde jusqu'au milieu où elle reprend sa largeur basale et vient se terminer, chez la femelle, vers le milieu de la troncature par un bord interne parallèle au bord latéral; chez le mâle, au contraire, elle s'élargit un peu plus après le milieu en se rapprochant davantage de la suture qu'elle atteint à peine avant le sommet par une petite dilatation interne, étroite le long de la troncature; l'espace lisse a donc dans les deux sexes une forme assez différente; chez le mâle il a la forme d'un cœur très allongé et très légèrement renflé dans

la première moitié, puis longuement atténué dans la seconde moitié pour se terminer par un sommet assez large et arrondi; chez la femelle il est moins dilaté dans la première moitié, puis s'atténue beaucoup moins et se termine par un sommet largement et obliquement bitronqué. La troncature chez le mâle est modérément oblique, légèrement convexe, avec l'angle externe longuement épineux et saillant et l'angle sutural brièvement aigu et peu saillant; chez le mâle la troncature est beaucoup plus oblique, presque rectiligne, avec l'angle externe semblable et l'angle interne plus aigu et plus saillant. La réticulation, d'une extrême subtilité, est à peine visible sur la tête et le pronotum, complètement nulle sur les deux premiers tiers des élytres, puis de plus en plus apparente dans le dernier tiers, à mesure qu'on se rapproche du sommet, où de transversale elle devient ronde. Les pattes antérieures du mâle sont robustes, le tarse grand, largement ovale, ayant en longueur au moins les deux tiers du tibia.

Bornéo : Kina Balu, nombreux exemplaires (coll. R. Oberthür et Régimbart).

#### Genre **Orectogyrus** Rég.

Comme pour les *Orectochilus*, le nombre des *Orectogyrus* est devenu également considérable et nous a fait connaître certaines formes qui m'obligent à modifier leur arrangement artificiel, car il ne me paraît guère possible de trouver des caractères meilleurs que ceux que j'ai employés. C'est ainsi que je les sépare en cinq groupes principaux.

- A. — Angles externes de la troncature plus que saillants, mais aigus et plus ou moins prolongés en arrière.
- B. — Élytres couverts de villosité sans espace lisse. — Groupe 1 (espèces 1-3).
- B'. — Élytres avec espace lisse sutural. — Groupe 2 (espèces 4-5).
- A'. — Angles externes de la troncature variables, tantôt obtus, tantôt droits ou un peu aigus, mais non épineux.
- C. — Pronotum et élytres entièrement pubescents. — Groupe 3 (espèce 6).
- C'. — Pronotum ayant toujours un espace lisse au milieu et élytres ayant, au moins chez la femelle et presque toujours dans les deux sexes, un ou plusieurs espaces lisses variables.
- D. — Espace lisse des élytres étant seulement sutural, mais très variable. — Groupe 4 (espèces 7-35).

D'. — Espaces lisses plus ou moins développés sur la suture et aussi sur une côte discale partant de la base, cet espace costal étant parfois réuni à l'espace scutello-sutural. — Groupe 5 (espèces 36-70).

Il est à remarquer que ces divisions ne sont pas toujours nettement séparées les unes des autres; ainsi, le groupe 2 fait le passage du groupe 1 au groupe 4, quelques espèces de ce dernier ne pouvant pas facilement être séparés du groupe 5, d'autant plus qu'une espèce des plus remarquables (*O. masculinus* Rég.) appartiendrait au groupe 4 par son mâle sans côte lisse, et au groupe 5 par sa femelle pourvue d'une côte discale lisse; cette côte peu saillante existe non dénudée chez le mâle.

L'angle épineux de la troncature rapproche le premier groupe des *Orectogyrus* du 6<sup>e</sup> des *Orectochilus*, car des deux côtés se trouve en même temps un rapprochement par la forme comprimée et très convexe dans le sens transversal.

Je donne ici la liste actuelle des *Orectogyrus* connus, d'après ce nouvel arrangement. A la suite de cette liste viendront par groupe les espèces nouvelles ou pourvues de renseignements nouveaux.

Groupe 1.

- 1 *longilabris* Rég.
- 2 *constrictus* Rég.
- 3 *sericeus* Klug.

Groupe 2.

- 4 *Oscaris* Apetz.
- 5 *coptogonus* Rég.

Groupe 3.

- 6 *grisescens* Fairm.

Groupe 4.

- 7 *vestitus* Rég.
- 8 *Oberthüri* Rég.
- 9 *Sedilloti* Rég.  
var. *scutellaris* Rég.
- 10 *ornaticollis* Aubé.  
var. *Perroti* Rég.
- 11 *Schönherrri* Aubé.
- 12 *speculum* Aubé.

- 13 *fusciventris* Rég.
- 14 *fluviatilis* Rég.
- 15 *subseriatus* Rég.
- 16 *zanzibaricus* Rég.
- 17 *mirabilis* Rég.
- 18 *dorsiger* Rég.
- 19 *lanceolatus* Rég.
- 20 *Sjöstedti* Rég.
- 21 *grandis* Rég.
- 22 *Decorsei* Rég.
- 23 *semisericeus* Gestro.
- 24 *gymnonotus* Rég.
- 25 *Polli* Rég.
- 26 *prolongatus* Rég.
- 27 *jucundus* Rég.
- 28 *erosus* Rég.
- 29 *Perrieri* Rég.
- 30 *Alluaudi* Rég.  
var. *poecilochirus* Rég.
- 31 *discors* Rég.
- 32 *Mocquerysi* Rég.

- |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>33 <i>pictimanus</i> Rég.<br/> 34 <i>purpureus</i> Rég.<br/>     var. <i>meridionalis</i> Rég.<br/> 35 <i>longitarsis</i> Rég.<br/>     Groupe 5.<br/> 36 <i>masculinus</i> Rég.<br/> 37 <i>cyanicollis</i> Aubé.<br/> 38 <i>pallidocinctus</i> Fairm.<br/> 39 <i>leptomorphus</i> Rég.<br/> 40 <i>attenuatus</i> Rég.<br/> 41 <i>hastatus</i> Rég.<br/>     var. <i>ensifer</i> Rég.<br/> 42 <i>lionotus</i> Aubé.<br/> 43 <i>trilobatus</i> Rég.<br/> 44 <i>tridens</i> Rég.<br/> 45 <i>dimidiatus</i> Rég.<br/>     var. <i>Stampflii</i> Rég.<br/> 46 <i>heros</i> Rég.<br/> 47 <i>madagascariensis</i> Aubé.<br/> 48 <i>vicinus</i> Rég.<br/> 49 <i>specularis</i> Aubé.<br/>     var. <i>congoensis</i> Rég.<br/>     var. <i>insularis</i> Rég.<br/> 50 <i>Bedeli</i> Rég.</p> | <p>51 <i>dahomeensis</i> Rég.<br/> 52 <i>conjungens</i> Rég.<br/> 53 <i>Kelleni</i> Rég.<br/> 54 <i>laticostis</i> Rég.<br/> 55 <i>costatus</i> Aubé.<br/> 56 <i>orientalis</i> Rég.<br/> 57 <i>schistaceus</i> Gestro.<br/>     var. <i>tibialis</i> Rég.<br/>     var. <i>Bottegoi</i> Rég.<br/> 58 <i>suturalis</i> Rég.<br/> 59 <i>assimilis</i> Rég.<br/> 60 <i>distinctus</i> Rég.<br/> 61 <i>angularis</i> Rég.<br/> 62 <i>glaucus</i> Klug.<br/> 63 <i>Buttikoferi</i> Rég.<br/> 64 <i>cuprifer</i> Rég.<br/>     var. <i>elongatus</i> Rég.<br/> 65 <i>sexualis</i> Rég.<br/> 66 <i>Leroysi</i> Rég.<br/>     var. <i>nairobiensis</i> Rég.<br/>     var. <i>tavetensis</i> Rég.<br/> 67 <i>rugulosus</i> Rég.<br/> 68 <i>feminalis</i> Rég.<br/> 69 <i>conformis</i> Rég.<br/> 70 <i>Demeryi</i> Rég. (<i>elevatus</i> Rég.).</p> |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

#### Groupe 1.

**Orectogyrus longilabris**, n. sp. — Long. 11 1/2-12 mill. — ♂.  
*Elongatissimus, subcylindricus, subparallelus, transversim valde convexus, ad latera compressus, infra leviter carinatus et testaceus, supra nigro-aeneus, nitidus, luteo tomentosus, creberrime punctatus, persubtilissime et vix distincte reticulatus, flavo anguste marginatus; capite glabro, nitidissimo, aeneo, subtilissime sed fortiter reticulato, tenuissime et indistincte punctulato, utrinque antice late et leviter depresso, ad latera punctato-tomentoso, labro conico, longissimo, sat dense fortiter punctato, cilis longis ad latera pallidis et antice fuscis instructo; pronoto trapeziformi, lateribus obliquis et rectis, in medio vitta longitudinali glabra, nitidissima, irregulari, tenuissime punctulata, angulis posterioribus subacutis, extus leviter erosis; elytris subparallelis, omnino punctato-tomentosis, punctis majoribus remotis triseria-*

*tim munitis, late, recte et vix oblique truncatis, angulo apicali externo valde acuto et longe spinoso, suturali quoque acuto sed minus prominulo; tibiis anterioribus latis, sat brevibus, emarginato-truncatis, angulo interno rotundato, externo acuto, extus longe lobatim producto, tarso sat lato et parallelo. — ♀ ignota.*

Cette grande espèce appartient au groupe d'*O. sericeus* Klug, mais en diffère totalement par sa grande taille, sa forme subcylindrique presque parallèle, un peu atténuée en avant, largement tronquée en arrière, avec les angles longuement épineux et la pubescence des élytres à peine moirée, laissant simplement apercevoir de chaque côté, en arrière du milieu, quatre taches allongées noirâtres très vagues. La convexité est très grande transversalement, beaucoup moindre longitudinalement. La réticulation est fine, très imprimée et ronde sur la tête, extrêmement subtile, à peine distincte, et transversale au pronotum et aux élytres où elle disparaît à la région interne. Tout le dessus du corps est ponctué-tomenteux, à l'exception de la large surface rectangulaire supérieure de la tête et d'une bande longitudinale irrégulière et étroite au milieu du pronotum; ces surfaces glabres sont pourvues d'une ponctuation excessivement fine et très peu imprimée. Le labre est très allongé, conique, environ du double plus long que large, pourvu de gros points pilifères modérément denses sur sa surface et, sur ses bords, d'une rangée de longs cils pâles qui deviennent brun foncé au sommet. Le dernier segment abdominal est longuement conique et à peu près de même forme que le labre, mais plus aplati et plus finement ponctué. Les pattes antérieures du mâle ont la même conformation que chez *O. sericeus*, mais sont plus robustes.

Je possède trois mâles de cette remarquable espèce; l'un est sans indication de localité, les deux autres portent sur l'étiquette « Guango », localité évidemment africaine que j'ignore complètement.

**Orectogyrus constrictus**, n. sp. — Long. 9 1/2 mill. (ano excepto). — *Valde elongatus, subparallelus, supra valde convexus, compressus, infra carinatus, supra niger, leviter aenescens, capite magis viridi-aeneo, anguste testuceo limbatus, infra pallide testaceus, tibiis et tarsis anterioribus piceis, illis testaceo limbatis; prothorace pubescentia murina ad latera argentata tecto, in medio longitudinaliter purum late laevi; elytris omnino punctatis et pubescentibus, murinis, vittis quatuor longitudinalibus postice conjunctis argentatis ornatis; truncatura obliqua, leviter concava, angulo externo longe spinoso, suturali subacuto, vix prominulo, sed arguto; tibiis anterioribus sat latis, angulo apicati externo extus fortiter lobatim prominulo; labro semi-*

*elliptico, sat elongato, nigro ciliato.* — ♂ *tarsis anterioribus leviter dilatatis, parallelis.*

Ressemble beaucoup à *O. sericeus* Klug, mais plus grand, beaucoup plus étroit, subparallèle, avec la troncature non sinuée, légèrement concave, l'angle externe longuement prolongé en épine un peu déjetée en dehors, l'angle sutural moins saillant. La coloration est à peu près la même, avec la pubescence très chatoyante, roussâtre, relevée au pronotum d'une bordure argentée et aux élytres des quatre bandes également argentées qui se réunissent plus ou moins complètement sur la troncature.

Congo français : Rivière Likouala, aux Herbes (Jobit, mars 1900, coll. Fleutiaux et Régimbart).

**ORECTOgyrus SERICEUS** Klug, Symb. phys. IV, t. 34, f. 12. — Le British Museum possède deux gros exemplaires ♂ et ♀ (9 mill.) bien conformes à ceux d'Égypte. Le Muséum de Paris en possède une série du moyen Niger (A. Chevallier, 1900); ces exemplaires, comme ceux du Sénégal, sont de couleur très métallique et les femelles ont la suture presque dénudée dans sa dernière moitié.

## Groupe 2.

**Orectogyrus coptogynus**, n. sp. — Long. 8 mill. — *Ovalis, elongatus, haud parallelus, antice attenuatus, compressus et valde convexus, infra pallide rufus, pedibus concoloribus, anterioribus leviter fusco tinctis; labro semi-elliptico, nigro-piloso, fortiter punctato, capite, prothoracis elytrorumque regione laevi nitidis, aeneo-viridibus, leviter cupreis, subtiliter reticulatis, regione externa latissime punctato-tomentosa et anguste flavo limbata, pubescentia griseo-argentea, intus rix rufescente; pronoto conico, basi fortiter concava, elytrorum truncatura valde obliqua, angulo externo valde acuto, spinoso-producto, suturali ♂ subacuto, ♀ leviter producto et emarginatim anguste truncato, spatio suturali laevi longe lanceolato, anguste fusiformi, postice ♂ breviter, ♀ longius acuminato, et ante truncaturam terminato.* — ♂ *tibiis anterioribus fere rectis, angulo apicali externo recto, leviter prominulo, tarso sat late dilatato.*

Cette espèce, très voisine d'*O. Oscaris* Apetz, comme taille et aspect général, s'en distingue par la troncature et l'espace lisse des élytres, par la couleur gris argenté plus uniforme de la pubescence et par le labre moins allongé et régulièrement semi-elliptique. La troncature est très oblique et presque rectiligne, l'angle externe très aigu, épi-

neux et saillant, l'interne nullement saillant et subaigu chez le mâle, prolongé, au contraire, en un lobe brièvement saillant et étroitement tronqué en échancrure peu profonde. La couleur des espaces lisses est d'un vert bronzé brillant, assez uniforme, avec de légers reflets cuivreux; l'espace lisse du pronotum, en forme de tronc de cône régulier, n'occupe qu'à peine le tiers moyen de la largeur; l'espace lisse des élytres est étroitement lancéolé, ou plutôt fusiforme, commençant à la base à chaque angle externe de l'écusson d'où il s'élargit jusqu'au premier quart de la longueur, puis parallèle, puis se rétrécissant progressivement et se terminant par une extrémité acuminée brièvement chez le mâle, où elle atteint environ les quatre cinquièmes, plus longuement chez la femelle où elle s'avance plus près de l'angle sutural.

Kilimandjaro, région inférieure (Ch. Alluaud), belle série.

### Groupe 3.

ORECTOgyrus GRISESCENS Fairm., 1899, Ann. Soc. ent. Belg., t. 43, X, p. 515. — Long. 9 mill. — ♂ *Elongato-ovalis, transversim fortiter convexus, ad latera compressus, supra aeneo-virens, griseo tomentosus, anguste flavo limbatus, corpore subtus pedibusque pallide testaceis; capite aeneo-viridi, postice purpureo, planato, inter oculos utrinque leviter depresso, subrugoso et cupreo, tenuiter distincte reticulato, tenuissime et remote punctulato, utrinque punctato et griseo tomentoso; labro triangulari et ad basin rufo; pronoto et elytris subnitidis, subtilissime reticulatis, sat dense punctatis, griseo et albido tomentosis, sine spatio laevi, truncatura fere recta, subconvexa, angulis rectis, minime deletis nec prominulis; scutello minuto, brevissimo, nigro, laevi; tibiis anterioribus longe triangularibus, ante apicem superne depressis, angulo apicali externo rotundato, tarso parallelo, articulis 1-4 brevissimis, 5 duplo longiore, subquadrato. — ♀ ignota.*

Cette espèce très particulière est tout à fait à part et ne peut être incorporée dans aucun groupe, quoiqu'elle se rapproche beaucoup d'*O. sericeus* Klug par la forme générale. Tout le dessus du corps est couvert d'une réticulation très fine et d'une ponctuation dense, avec pubescence épaisse gris de souris sur le milieu, plus blanche sur les côtés, avec un aspect légèrement moiré; la tête seule est lisse sur la région médiane, qui a la forme d'un rectangle étendu de l'épistome au vertex, entre les yeux; le labre triangulaire allongé et très pubescent est roux dans les deux premiers tiers et brun au sommet qui est

pourvu de longs cils noirs. Écusson très petit plus large que long, noir et lisse.

Madagascar, environs de Suberbieville (Perrier), trois exemplaires. Je ne connais pas la femelle (coll. Fairmaire et Régimbart).

#### Groupe 4.

ORECTOGYRUS VESTITUS Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1891, p. 717. — ♀ *Spatio scutello-suturali communi angustissimo, lineari, multum ante apicem desinente, saepissime utrinque ante apicem spatium maculiformi laevi subelevato, elongato et plus minus distincto, truncatura ad apicem paulo magis sinuata.*

De belles séries de cette espèce capturées par M. Perrier aux environs de Suberbieville et par M. Ch. Alluaud dans le nord du Pays Androy, au sud de Madagascar, ont fait connaître la femelle qui est assez distincte du mâle : l'espace lisse du pronotum est assez exactement semblable, mais sur les élytres le minuscule espace lisse scutellaire se prolonge linéairement jusqu'aux trois quarts de la suture; en plus, chez la plupart des exemplaires, on remarque sur chaque élytre, vers le tiers interne avant le sommet, un petit espace lisse plus ou moins développé, allongé et un peu élevé; enfin la troncature est plus concave sinuée dans sa moitié interne.

ORECTOGYRUS ORNATICOLLIS Aubé, — var. *Perroti* Rég., Mém. S. ent. Belg., IV, 1895, p. 232. — *Elytris ad apicem paulo magis argute sinuatis, elytrorum spatium laevi magis castaneo, saepe rufo, ♂ longiore, ♀ paulo magis acuminato, pubescentia aurea.*

Quelques exemplaires envoyés en 1892, de Fianarantsoa, par les frères Perrot, à M. René Oberthür, présentaient les caractères précédents très accentués; en 1900 M. Alluaud en a retrouvé quelques-uns dans les forêts au nord de Fort-Dauphin et dans la forêt de Tanala; ces exemplaires sont en général moins caractérisés et plusieurs font exactement le passage au type; ils sont remarquables en outre par la coloration jaune du propygidium qui n'est noir qu'au bord postérieur.

ORECTOGYRUS SCHÖNHERRI Aubé, Spec., p. 727. — Je possède trois femelles de Sierra Leone (Clements, 1892), chez lesquelles l'espace sutural lisse me semble à peu près semblable à celui du mâle, paraissant seulement un peu plus allongé et dépassant très légèrement les trois quarts postérieurs de la suture par une extrémité arrondie.

**ORECTOGYRUS SPECULUM** Aubé, 1838, *Species*, p. 742. — A ajouter comme localités. Ile Mayotte (Humblot), exemplaires semblables à ceux d'Anjouan et de grande taille (7 1/4-8 1/2 mill.); Djouma Dougna, à Moheli (Pupier), exemplaires de petite taille et de forme large, constituant une variété distincte (5 3/4-7 mill.).

**Orectogyrus fusciventris**, n. sp. — Long. 8-9 mill. — *Ovalis, haud elongatus, postice oblique leviter attenuatus, convexus; supra subtilissime reticulatus, niger, plus minus metallicus, angustissime rufo limbatus, infra piceo-niger, abdomine plus minus ferrugato, epi-pleuris pedibusque rufo-ferrugineis, tibiis tarsisque anterioribus nigricantibus; capite aeneo, ad oculos et postice caeruleo-purpureo, pronoto aeneo, in medio transversim cupreo-purpureo, ad latera late punctato-tomentoso, spatio laevi trapeziformi; elytris nigris, punctato-tomentosis, spatio scutello-suturali laevi quadrato, aeneo-cupreo, quartam partem suturae haud superante, truncatura leviter convexa et obliqua, angulo externo recto et vix prominulo. — ♂ tibiis anterioribus rectis, angulo externo late rotundato et deleto, tarso vix dilatato, parallelo; prothoracis et elytrorum spatio laevi paulo minore.*

Espèce ayant assez exactement l'aspect d'*O. subseriatus* Rég., avec lequel je l'avais confondu, n'en ayant vu qu'un mâle (Ann. Soc. ent. Fr., 1891, p. 716); mais plus large et moins atténuée en arrière, distincte en outre par la couleur plus métallique des parties lisses, par la ponctuation des parties pubescentes plus forte et plus dense, par l'espace scutello-sutural lisse très peu développé, de forme presque carrée, un peu arrondi sur les côtés, n'occupant guère que le premier quart de la suture, un peu plus étroit à la base que celui du pronotum. On trouve aussi sur les élytres la trace très faible des sillons longitudinaux visibles seulement au faux jour.

Afrique orientale : Usambara, Pangani (L. Conradt); Bagamoyo; Abyssinie : Koscha (O. Neumann).

**Orectogyrus fluviatilis**, n. sp. — Long. 9-10 mill. — *Ovalis, latus, post humeros oblique attenuatus, parum convexus, niger, luteo limbatus, capite virescente, fortiter et profunde reticulato, labro transverso, antice parum rotundato, sat breviter ciliato, pronoto in medio sat anguste glabro, leviter aeneo, fortiter et profunde reticulato, utrinque latissime punctato-pubescente, elytris nigris, fere omnino punctato-pubescentibus, spatio scutellari minuto communi, subquadrato, subtiliter et haud profunde reticulato, truncatura obliqua, distincte sinuata, angulo apicali externo obtuso, suturali obtuso et rotundato;*

*corpore subtus piceo-ferrugineo, ad latera pectoris infuscato, pedibus rufo-ferrugineis. — ♂ pedibus anterioribus robustis, longis, tibia longe triangulari, angulo externo obtuso et deleto, tarso sat lato, extus longissime et densissime ciliato.*

Espèce ayant à peu près la forme d'*O. mirabilis* Rég., mais encore plus large et moins longuement atténuée après les épaules, avec l'espace glabre commun des élytres réduit à un très petit rectangle transversal n'occupant que le tiers interne de chaque élytre, de même que celui du pronotum n'occupe que le tiers médian de la longueur totale; également voisin d'*O. fusciventris* Rég., mais beaucoup plus large aux épaules et beaucoup moins convexe. La réticulation de la tête et du pronotum est très forte, très imprimée et beaucoup moins fine que d'habitude, à aréoles rondes, celle de l'espace lisse scutellaire est très fine, très peu imprimée et également à aréoles rondes; la troncature est oblique, très distinctement sinuée, surtout en arrière de l'angle externe qui est obtus et émoussé, l'angle sutural étant aussi obtus et arrondi.

Congo français : Rivière San Benito (Guiral, Muséum de Paris, coll. Régimbart).

*ORECTOGYRUS MIRABILIS* Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1883, p. 441. — Revu quatre exemplaires, du Transvaal, de Natal et de Delagoa Bay, appartenant au British Museum; montrant toujours une certaine variabilité de taille, de forme et de développement de l'espace lisse des élytres.

*ORECTOGYRUS SJÖSTEDTI* Rég., Entomol. Tidskr., 1902, p. 297. — Long. 10 1/2-12 mill. — « Ovalis, elongatus, postice oblique attenuatus, parum convexus, supra niger, griseo-pubescent, anguste luteo marginatus, in capite iridescens, in pronoto et elytris leviter cuprescent, subtilissime reticulatus, infra piceus, abdomine ferrugineo, mesosterno pedibusque natatoribus rufis, pedibus anterioribus nigricantibus, femoribus ad basin et postice ferrugineis; truncatura elytrorum leviter obliqua, parum convexa, angulo externo recto leviter prominulo; in prothorace spatio laevi trapeziformi, in elytris ad basin paulo angustiore, subparallelo, et postice paululum ante apicem subrotundatim terminato. — ♂ tibiis anterioribus robustis, ad basin longe submarginato-angustatis, ad apicem leviter oblique truncatis, angulo externo leviter obtuso, sed minime deleto; tarso parallelo, lato. — ♀ paululum angustior, tibiis simplicibus et ad apicem recte truncatis, angulo externo recto et leviter prominulo. »

Grande espèce très voisine de *O. grandis* Rég., dont elle a la forme, la taille et la coloration, bien distincte par l'espace lisse des élytres occupant la moitié de la largeur ou un peu moins, étendu presque jusqu'au sommet où il se termine par une extrémité subtronquée et très largement arrondie, sa forme étant presque parallèle, légèrement rétrécie à la base où il est un peu plus étroit que la partie lisse du pronotum, celle-ci trapézoïdiforme, un tiers plus large en arrière qu'en avant et étant au milieu au moins du double plus large que la bordure tomenteuse.

Cameroun (D<sup>r</sup> Yngve Sjöstedt, Mus. de Stockholm, coll. Régimbart et R. Oberthür), Lolodorf (Conradt, Mus. de Berlin), Adamaoua (coll. Oberthür et Régimbart); Togoland (Mus. de Berlin).

**Orectogyrus Decorsei**, n. sp. — Long. 6 1/3-7 mill. — *Ovalis, sat elongatus, haud dilatatus, convexus, supra in medio niger, nitidus, haud metallicus, utrinque griseo-pubescentis, anguste flavo limbatus, infra testaceus, pedibus concoloribus; capite et pronoto subtilissime reticulatis, hoc parum profunde vermiculato, spatio laevi, trapeziformi, postice latiore, lateribus obliquis et rectis; elytris oblongo-oratis, haud parallelis, utrinque latissime punctato-tomentosis, spatium laevi communi scutello-suturali persubtilissime reticulato et parum lato, ♂ longe subovali, postice attenuato, ad apicem rotundato et ad dimidium suturae terminato, ♀ in sutura tota prolongato, post medium leviter angustato, ad apicem brevissime dilatato et truncaturae dimidium internum occupante, truncatura ♂ obliqua et recta, ♀ magis obliqua et leviter sinuata, angulo externo fortiter acuto et prominulo, suturali subacuto, haud arguto. — ♂ tibiis anterioribus sat brevibus, late triangulatis, angulo apicali externo rotundato, tarso lato et parallelo.*

Couleur noire, non métallique sur la tête et les parties lisses du pronotum et des élytres qui ont une réticulation extrêmement fine, pubescence gris de souris. Espace lisse du pronotum trapézoïdiforme et occupant un peu plus du tiers médian, débordant sensiblement celui des élytres qui, chez le mâle, est ovale-allongé et n'occupe que la première moitié de la suture où il se termine par un sommet étroitement arrondi; celui de la femelle, de même largeur à la base, se rétrécit régulièrement jusque vers le milieu, puis reste parallèle jusqu'au sommet où il se dilate très brièvement le long de la troncature, pour en occuper la moitié interne; la troncature oblique et presque droite chez le mâle, est encore plus oblique et sensiblement subsinuée chez la femelle, l'angle externe est très aigu et subépineux, le sutural subaigu et émoussé, surtout chez la femelle.

Congo français : Brazzaville et Kébedje, Fort-Sibut (D<sup>r</sup> Decorse, 1904, Muséum de Paris, coll. Régimbart), belle série.

*Orectogyrus semisericeus* Gestro, Ann. Mus. civ. Gen., 1884, p. 5.  
— Cette espèce a été prise en assez grand nombre par M. O. Neumann en Abyssinie méridionale, entre le Lac Abbaja et la Rivière Gelo, notamment dans les districts suivants : Gardulla, Uba, Doko, Malo, Anderatscha, Binescho, etc.

*Orectogyrus erosus*, n. sp. — Long. ♂ 4½-6 mill. — ♀ *Ovalis, sat elongatus, haud dilatatus, modice convexus, sat nitidus, metallicus, utrinque pubescens, anguste flavo limbatus, infra pallide testaceus, pedibus concoloribus, anterioribus ad genu vix fusco anguste marginatis: capite viridi-aeneo et pronoto aeneo-viridi subtilissime sat fortiter reticulatis, illo cum labro rotundato et brevi, hoc ad latera parum late pubescente; elytris sat nitidis, minus fortiter reticulatis, ad latera fere duplo latius pubescentibus, spatio suturali lato, levissime ante medium dilatato, postea leviter angustato et in medio truncaturae terminato, truncatura bimarginata et valde obliqua, angulo externo breviter acuto et prominulo, intermedio recto, suturali majore et magis lobatim producto, margine flavo, angusto, post medium leviter dilatato; tibiis anterioribus brevibus, latiusculis, angulo apicali externo omnino delecto. — ♂ ignotus.*

Assez voisin d'*O. semisericeus* Gestro, mais beaucoup plus petit et pourvu d'une troncature très différente. La couleur métallique et modérément luisante est vert bronzé sur la tête, bronzé verdâtre sur le pronotum, d'un noir à peine bronzé sur les élytres; la bordure jaune, étroite, est faiblement dilatée après le milieu jusqu'à l'angle externe des élytres; la région tomenteuse du pronotum peu large et n'en occupant guère que le sixième extérieur, est presque du double plus large sur les élytres et se termine au milieu du lobe médian de la troncature, l'espace sutural ayant ainsi une forme allongée, à peine dilatée en avant, légèrement rétrécie en arrière pour se dilater encore de nouveau légèrement, en gagnant la troncature dont il occupe la moitié interne ou à peu près. La troncature présente deux échancrures assez profondes, l'externe un tiers plus étroite, l'angle externe brièvement aigu, le médian droit et en forme de lobe court, l'interne plus allongé et plus émoussé.

Kilimandjaro, zone des cultures (Ch. Alluaud), deux femelles. Le mâle doit certainement être différent.

*Orectogyrus perrieri* Fairm., Ann. Soc. ent. Belg. X, 1899, p. 515.

— Long. 6-6 1/2 mill. — *Ovalis, parum elongatus, fortiter convexus, infra pallide testaceus, supra metallicus, aeneus, cupreus, caerulescens et virescens, argenteo-tomentosus, anguste flavo limbatus, in regionibus laevibus subtiliter sed fortiter reticulatus; capite aeneo, cupreo vel caeruleo, leviter corrugato, labro semicirculari, cupreo, fortiter punctato tomentoso, cilis longis et pallidis marginato; pronoto ad latera late punctato-tomentoso, margine laterali flavo, intus triangulariter dilatato, spatio laevi late trapeziformi; elytris leviter oblique truncatis, angulo externo obtuso, haud deleto, interno recto, spatio suturali laevi subparallelo, sat lato, postice bifido, medium suturae ♂ attingente, ♀ leviter superante. — ♂ tibiis anterioribus sat latis, rectis, angulo externo latissime obtuso et omnino deleto; tarso longo, sat lato.*

Se rapproche beaucoup d'*O. Alluaudi* Rég., mais est plus grand et orné de teintes métalliques brillantes et variées suivant les exemplaires. L'espace sutural lisse, beaucoup plus étroit que celui du pronotum, est subparallèle, un peu atténué en arrière où il est bifide, occupant assez exactement la première moitié de la suture chez le mâle, un peu prolongé au delà chez la femelle.

Madagascar : Suberbieville (H. Perrier).

*ORECTOgyrus PURPUREUS* Rég., 1891, Ann. Soc. ent. Fr., p. 736 — var. *meridionalis* Rég., 1903, Ann. Soc. ent. Fr., p. 24. — « Vel viridi-aeneus, vel violaceo-purpureus, elytrorum spatio laevi ♂ postice magis prolongato, ♀ postice multo minus angustato, haud acuminato, suturam totam occupante, ante apicem plus minus strangulato. »

Cette jolie variété diffère du type principalement par l'espace sutural lisse des élytres atteignant chez le mâle presque les trois quarts de la longueur, tandis qu'il n'atteint pas les deux tiers chez le type; chez la femelle il se rétrécit beaucoup moins en arrière du milieu et se prolonge sur toute la suture jusqu'à la partie interne de la troncature par une extrémité assez étroite, étranglée, puis légèrement et anguleusement dilatée près du sommet. Quelques exemplaires sont d'un vert bronzé, la plupart d'un riche violet pourpré.

Sud de Madagascar : Fort-Dauphin et Pays Androy (Ch. Alluaud).

### Groupe 5.

*ORECTOgyrus MASCULINUS* Rég., Entomol. Tidskr., p. 297. — Long. 9-10 mill. — « *Ovalis, sat elongatus, antice et postice attenuatus, valde convexus, fere compressus, supra nigro-metallicus, aeneo, cupreo, viridi, coeruleo et purpureo micans, fulvo tomentosus, luteo margi-*

natus, infra omnino pallide testaceus et fere pellucidus, pedibus anterioribus nigro variegatis, tarso nigro. Labro elongato, elliptico, antice longe nigro ciliato; prothoracis spatio laevi trapeziformi postice quam antice fere duplo latiore; elytrorum truncatura parum obliqua, convexa, extus sinuata, angulo externo acuto, spinoso et prominulo.

♂ ad humeros latior; elytris spatio laevi scutellari subtriangulâri, minuto; pedibus anterioribus robustis et conspicue structis: femoribus intus nigricantibus, tibiis valde dilatatis, intus fortiter convexis et rufo ciliatis, extus ad medium lobo antice leviter arcuato et valde prominulo munitis, ante lobum fortiter emarginato-concavis et angustioribus, ad apicem fere recte truncatis, angulo externo omnino deleto; tarso maximo, depresso, tibia paulo longiore, articulo 1<sup>o</sup> extus et postice latissime quadratim dilatato, quatuor aliis quadratis et similibus, 2<sup>o</sup> paulo majore, unguiculo interno vix curvato, oblique truncato cum angulo externo deleto et interno valde acuto, unguiculo externo paulo longiore, intus fortiter curvato et ad apicem acutissimo.

♀ magis angusta et paulo magis compressa; elytris spatio laevi scutellari elongato, parallelo, vix dimidium attingente et costa discali elevata leviter curvata et ultra medium terminata instructis; tibiis anterioribus extus ante medium leviter concavis, post medium late convexis et ad apicem rotundatis, angulo externo nullo, intus fere rectis et rufo ciliatis. »

Cette espèce extrêmement remarquable est la seule, parmi tous les Gyrinides connus, dont les tibias et les tarsez antérieurs du mâle offrent une structure pareille. Le tibia, noir à la base et dans sa moitié interne, a le bord interne très convexe et assez longuement cilié dans sa seconde moitié, le bord externe presque rectiligne à la base, puis brusquement dilaté au milieu en un lobe large saillant en dehors et un peu incurvé en avant, au delà duquel il est creusé d'une large échancrure semi-elliptique et se termine à la tronçature par un angle entièrement effacé. Le premier article du tarse, de même longueur à son bord interne que les quatre autres, est extérieurement dilaté en une grande oreillette carrée qui s'étend en arrière du sommet du tibia vers l'échancrure; les quatre derniers articles sont à peu près de même longueur entre eux, le 2<sup>e</sup> un peu plus large, le cinquième à peine plus long que le 4<sup>e</sup> (ce qui est une exception dans le genre *Orectogyrus*). En dessous, chacun de ces articles est garni d'une brosse soyeuse de cils jaune pâle, sauf à la base et le long du bord interne qui sont lisses. L'angle interne est court, à peine courbé, obliquement tronqué au sommet, dont l'angle externe est effacé et l'interne en forme de pointe aiguë; l'angle externe plus allongé et plus grêle est

en même temps fortement courbé en dedans et se termine en pointe effilée.

Chez la femelle le tibia a le bord interne presque rectiligne, le bord externe légèrement concave à la base, puis largement arrondi après le milieu, avec l'angle externe de la troncature complètement effacé; le tarse reprend la forme normale étroite et parallèle du genre, avec le dernier article très sensiblement plus long que les précédents et terminé par deux ongles normaux.

En plus des caractères des pattes, les élytres dans chaque sexe offrent une structure spéciale; chez le mâle elles ont un petit espace lisse scutellaire triangulaire, à sommet peu aigu, n'occupant au plus que le premier sixième de la longueur; autour de cette région lisse les points pilifères de la surface tomenteuse sont sensiblement plus espacés, ce qui rend par conséquent la pubescence moins dense. Chez la femelle l'espace lisse beaucoup plus étendu a une forme presque parallèle et atteint à peu près le milieu de l'élytre par une extrémité assez obtuse et vaguement bifide sur la suture; en plus, chaque élytre est pourvu, vers le milieu de sa largeur, d'une côte longitudinale élevée, légèrement cintrée en dedans, un peu atténuée à la base et au sommet, qui atteint les deux tiers de la longueur.

Cette espèce a été découverte au Cameroun, par le D<sup>r</sup> Yngve Sjöstedt, en deux mâles et trois femelles (Mus. de Stockholm, coll. Régimbart) et doit être placée entre les *O. dimidiatus* Cast. et *heros* Rég.

*Orectogyrus pallidocinctus* Fairm., Ann. Soc. ent. Fr., 1880, p. 325. — J'ai revu quelques exemplaires de différentes localités de Madagascar, en particulier, de Majunga, Diego Suarez et du pays Betsileo, qui indiquent une certaine variabilité chez cette espèce; la forme est assez allongée, convexe, modérément atténuée en arrière, avec la troncature assez oblique, convexe au milieu, surtout chez le mâle où les élytres, à leur sommet, forment un angle rentrant commun plus ou moins sensible, tandis qu'il est à peu près nul chez la femelle. L'espace lisse scutello-sutural du mâle est trilobé en arrière et toujours, considéré dans son ensemble, beaucoup plus large que long, le lobe central largement anguleux ne dépassant pas le sixième de la longueur.

***Orectogyrus leptomorphus*, n. sp.** — Long. 6 3/4-7 3/4 mill. — *Elongato-ovalis, compressus, antice et postice fortiter attenuatus, supra aeneus, anguste pallide flavo limbatus, infra testaceus, tibiis tarsisque anterioribus plus minus infuscatis, parum nitidus, supra fortiter et tenuiter reticulatus, ad latera aureo tomentosus. Labro semi-*

*elliptico, fortiter punctato et piloso, antice cilis longis extus flavis et antice nigricantibus instructo; prothoracis margine tomentoso sat lato, antice paulo latiore; ♂ elytrorum spatio scutello-suturali longitudinis quartam partem occupante, subquadrato, postice trilobato, lobo suturali acuto, lobis lateralibus obtusis et minoribus, costa discali vix dimidium attingente; ♀ spatio scutello-suturali lanceolato, in sutura ante apicem plus minus argute terminato, costa discali elongata, plus minus lata et circiter spatii suturalis longitudinem attingente; truncatura fortiter bliqua, parum convexa (in femina magis obliqua), extus sinuata, angulo externo recto et prominulo, suturali recto, apice communi elytrorum rotundato. — ♂ tibiis anterioribus latioribus, angulo externo sub-obtuso et leviter deleto, tarso sat lato, parallelo.*

Espèce très voisine de la précédente, mais plus étroite, plus comprimée et plus atténuée aux deux bouts et surtout en arrière; coloration en dessus plus bronzée et un peu plus opaque, la réticulation étant plus profondément imprimée; espace scutello-sutural, chez le mâle, plus développé en longueur, mais de même forme trilobée en arrière, le lobe sutural terminé en angle aigu atteignant ou dépassant le tiers de la longueur, les latéraux obtus et courts atteignant à peu près le quart de la longueur; espace sutural, chez la femelle, lancéolé, atténué presque dès la base et se terminant par une extrémité plus ou moins émoussée vers les quatre cinquièmes de la suture; côte discale conformée comme chez l'autre espèce dans chaque sexe; truncature beaucoup plus oblique, surtout chez la femelle, mais convexe, rendant le sommet commun moins largement arrondi chez la femelle et non rentré chez le mâle; pattes antérieures du mâle un peu moins robustes, avec le tarse moins largement dilaté.

Nord de Madagascar : Antakares, entre Isokitra et Diego Suarez (E. et B. Perrot, coll. R. Oberthür et Régimbart), Farafangana (coll. R. Oberthür).

ORECTOGYRUS ATTENUATUS Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1903, p. 23. — ♀ Long. 7 mill. — « Elongato-ovalis, postice ab humeris longe attenuatus, valde convexus, ad latera compressus, infra rufus, tibiis anterioribus et praecipue tarsis infuscatis; supra opacus, nigro-aeneus, elytris obscurioribus, luteo anguste marginatus densissime, profunde et persubtilissime reticulatus. Labro semicirculari, fortiter punctato, antice longissime ciliato; pronoto ad latera parum late tomentoso; elytris spatio suturali glabro late lanceolato, cum costa discali glabra antice planata et lata, postice attenuata et magis elevata, paululum ante apicem suturae, conjuncto et bilobatim terminato; truncatura valde obliqua,

exterius sinuata, angulo externo recto, apice communi elytrorum anguste rotundatim producto. — ♂ ignotus ».

Diffère de *O. leptomorphus* ♀ par la forme beaucoup plus étroite, convexe, comprimée et plus atténuée en arrière depuis les épaules, par la couleur plus opaque, principalement sur les élytres, par la troncature beaucoup plus oblique, plus profondément sinuée en dehors et rendant le sommet commun des élytres beaucoup plus prolongé et étroitement arrondi, et par la disposition des parties glabres des élytres; l'espace sutural est longuement lancéolé, très prolongé en arrière où il se réunit extérieurement avec la côte pour former un sommet commun largement bifide dont l'échancrure atteint environ les sept huitièmes de la suture, tandis que les deux lobes anguleux touchent presque le milieu de la troncature; la côte, large et presque plane à la base, se rétrécit progressivement et s'élève, surtout en dehors, jusqu'au point où elle rejoint latéralement l'espace sutural dont elle est séparée par un sillon tomenteux argenté très étroit et linéaire; la villosité qui borde la côte dans le sillon qui la limite extérieurement est également argentée et tranche avec celle de la région externe qui est d'un gris obscur. Le mâle est malheureusement inconnu et doit certainement contribuer à séparer cette espèce de la précédente. Le tibia de la femelle me paraît constitué comme chez l'autre espèce, mais il est un peu plus grêle.

Madagascar, une seule femelle, étiquetée « Ampantmaizino » (ma collection).

ORECTOgyrus LIONOTUS Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1883, p. 449. — M. L. Fea a repris cette espèce dans ces dernières années à l'île du Prince et en a rapporté une série; il n'y a que fort peu de différence dans la forme et la dimension de l'espace lisse scutello-sutural.

ORECTOgyrus SPECULARIS Aubé, 1838, Spec., p. 733 (*nudivittis* Murray, Ann. nat. Hist., 1859, p. 21). — Espèce très variable comme taille (7-10 mill.), comme coloration du dessous du corps et des pattes antérieures et un peu aussi comme structure des parties lisses aux élytres. Dans le type décrit par Aubé le dessous du corps est jaune orangé uniforme, les pattes antérieures sont jaunes avec la moitié interne des tibias noirâtre; la côte discale des élytres atteint à peu près le milieu chez le mâle, le dépasse généralement un peu chez la femelle et est légèrement mais nettement arquée en dedans, envoyant à la base une étroite expansion en dedans qui se réunit à l'espace sutural lisse chez la femelle et se termine à l'écusson par une dilatation peu sen-

sible chez le mâle qui est privé de l'espace sutural lisse. Cette forme typique se rencontre principalement sur la côte du golfe de Guinée.

Sierra Leone : Freetown (A. Mocquerys); Liberia : Junk River, Stampfli).

**Var. congoensis**, nov. var. — Dessous du corps de même couleur au milieu, mais plus ou moins envahi sur les côtés du sternum, de l'abdomen et sur les hanches par une couleur brune ou noirâtre qui s'étend également aux pattes antérieures sur la région interne des cuisses et une grande étendue des tibias; la côte discale des élytres ne dépasse pas le tiers de la longueur chez le mâle et ne dépasse pas le milieu chez la femelle, paraissant ainsi à peine sensiblement arquée en dedans chez le premier sexe et l'expansion étroite qu'elle envoie en dedans vers l'écusson est encore plus linéaire. Cette forme se rencontre principalement au Congo : Montagnes de Cristal, Cap Lopez (A. Mocquerys), Franceville, Matadi (Tchoffen), Kabambare, Haute Sangha (P.-A. Ferrière), Kassai, dans le Congo belge central (Edm. Taymans). Les exemplaires de cette dernière localité, communiqués récemment par M. R. Oberthür, sont les plus caractérisés de cette variété par l'extension de la couleur noire en dessous et aux pattes antérieures, par la brièveté de la côte discale et aussi par leur taille généralement supérieure. Il existe tous les passages possibles entre le type et cette variété et on les rencontre principalement au Togoland (L. Conradt), au pays Achanti, à Addah, au Cameroun, sur le Niger, à Abutshi, etc. Chez les uns, la couleur brune est peu foncée en dessous et aux pattes antérieures qui sont entièrement jaunes chez un exemplaire d'Abutshi; chez d'autres, cette coloration foncée est réduite à un ou deux points latéraux très foncés.

**Var. insularis**, nov. var. — Coloration noire du dessous du corps très intense et très étendue, ainsi que sur les pattes antérieures, réticulation de toutes les parties lisses du dessus du corps plus imprimée, mais semblable, à mailles à peu près rondes, côte discale atteignant à peu près le milieu chez la femelle et un peu moins chez le mâle, envoyant en dedans une large expansion reliée à l'espace lisse sutural dont il existe un rudiment court mais bien indiqué chez le mâle; taille grande. Cette variété, la plus caractérisée de toutes, a été découverte en février 1902 par M. L. Foa, à Moka, entre 1.300 et 1.500 mètr., dans l'île de Fernando-Po, et m'a été communiquée et donnée par le Musée de Gènes.

ORECTOGRYUS BEDELI Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1883, p. 462, pl. 14,

fig. 167; loc. cit. 1891, p. 725. — Localités nouvelles. Sierra Leone : Freetown (A. Mocquerys); Congo français : Krebeje, Fort-Sibut (D<sup>r</sup> J. Decorse).

**Orectogyrus dahomeensis**, n. sp. — Long. 7-7 1/2 mill. — *Ovalis, sat elongatus, haud parallelus, convexus, supra metallicus, nitidus, subtiliter reticulatus, utrinque late pubescens, anguste rufo limbatus, subtus pallide rufus, pedibus concoloribus, anterioribus ad genu et margines adumbratis; capite et pronoto aeneo-viridibus, in medio leviter purpureis, illo fortius reticulato, hoc ad latera margine flavo, in medio intus dilatato ornato, spatio laevi lato regulariter trapeziformi; elytris griseo tomentosis, pubescentia intus et ad marginem rufescente, truncatura convexa, obliqua, angulo apicali externo acuto et breviter producto, suturali recto et arguto, spatio laevi suturali ♂ nullo, ♀ fusiformi, ad scutellum et postice attenuato, apice sat breviter bifido, in medio sat dense, parum profunde, regulariter et oblique striolato, suturae quartam partem attingente, costa discali sat lata, leviter elevata, ♂ tertiam, ♀ quintam partem longitudinis attingente; tibiis anterioribus parum latis, fere rectis, angulo apicali externo omnino deleto, tarsis ♂ parum latis; labro semielliptico, fortiter punctato et longe nigro piloso.*

Cette espèce est extrêmement voisine d'*O. sexualis* Rég., de Liberia, pour ce qui regarde la femelle, mais bien différente quant au mâle qui se distingue principalement par l'absence d'espace lisse scutello-sutural aux élytres; cette région est garnie de points beaucoup plus gros; plus espacés et plus longuement pileux, comme c'est la règle dans ce cas. La femelle diffère d'*O. sexualis* par l'espace sutural moins large, principalement à la base, un peu moins allongé, plus étroit et très sensiblement bifide au sommet qui atteint environ les trois quarts de la suture; la côte discale n'occupe guère que les deux tiers de la longueur chez le mâle et les quatre cinquièmes chez la femelle, la bordure latérale jaune du pronotum est plus dilatée et le labre paraît un peu plus longuement semi-elliptique.

Dahomey (coll. Régimbart), Cameroun (Y. Sjöstedt, Mus. de Stockholm et coll. Régimbart). Ces derniers, trois femelles, avaient été in-  
 qués par moi, à tort, comme simple variété d'*O. sexualis* Rég. (Entomol. Tidskr., 1902, p. 298).

**Orectogyrus laticostis**, n. sp. — Long. 8 1/2 mill. — *Ovalis, sat latus, sat convexus, infra fortiter carinatus, supra nitidissimus, metallicus, infra rufo-ferrugineus, utrinque late infuscatus, pedibus*

*rufis concoloribus; capite viridi-caeruleo, in medio violaceo, postice aeneo tincto, subtilissime reticulato; pronoto quoque subtilissime reticulato, aeneo-cupreo, transversim anguste violaceo trifasciato, lateribus late punctato-tomentosis et anguste rufo limbatis; elytris nigricantibus, punctato-tomentosis, anguste rufo limbatis, spatio suturali communi lato et planato et utrinque in disco costa lata, laevibus, nitidissimis, per-subtilissime transversim reticulatis, viridi-aeneis, truncatura vix obliqua, fere recta, angulo externo recto, leviter prominulo, suturali recto. — ♂ tibiis anterioribus sat latis, angulo apicali externo leviter obtuso et rotundato, tarso parallelo, parum dilatato; spatio suturali communi postice longe bifido et medium longitudinis haud superante, costa longiore. — ♀ spatio suturali longiore, medium superante et ad extremum apicem tantummodo leviter bifido, costa simili.*

Cette belle espèce a une réticulation très fine et ronde sur la tête et le pronotum, transversale et extrêmement fine sur les parties lisses des élytres. La tête est d'un bleu verdâtre teinté de violet au milieu et de bronzé en arrière; le pronotum est d'un bronzé plus ou moins cuivré avec trois bandes transversales étroites violettes, l'une au bord antérieur, la seconde un peu en avant du milieu et la troisième le long de la base; l'espace lisse sutural d'un vert bleuâtre, à reflets bronzés ainsi que la côte, est large et presque parallèle, largement bifide chez le mâle dans sa seconde moitié et ne dépassant pas le milieu, prolongé chez la femelle jusqu'aux deux tiers et seulement à peine bifide à son extrême sommet; la côte, semblable dans les deux sexes, est large, atténuée à la base et en arrière où elle ne dépasse pas les trois quarts.

Diffère de *O. orientalis* Rég., par la coloration beaucoup plus brillante et intense, par la réticulation beaucoup moins imprimée, par l'espace sutural plus développé en longueur chez le mâle et moins chez la femelle, par la côte discale beaucoup plus large et plate et un peu moins longue.

Kilimandjaro, zone des cultures et des forêts (2.000 m.), deux mâles et une femelle (Ch. Alluaud).

**Orectogyrus orientalis**, n. sp. — Long. 9 mill. — *Regulariter ovalis, minime rhomboideus, antice et postice nullo modo attenuatus, modice convexus; infra rufus, utrinque late infuscatus, pedibus rufis; supra aeneus, in pronoto transversim leviter cupreus, virescens, aut caerulescens, nitidus, subtilissime reticulatus, utrinque luteo-villosus, flavo-marginatus; labro semicirculari, punctato, griseo piloso, antice cilis nigris et longis instructo; pronoto utrinque late punctato-tomen-*

toso, spatio laevi trapeziformi, postice quam antice circiter duplo latiore; elytris ad apicem sinuatim truncatis, angulo externo recto et leviter prominulo, interno recto. — ♂ spatio suturali laevi communi sat lato, parallelo, plano, circiter tertiam partem suturae attingente, postice bilobatim breviter diviso; costa media elongata, elevata, fere recta, ad basin leviter intus curvata, ad quintam partem longitudinis terminata; tibiis anterioribus parum robustis, fere rectis, ad apicem fere recte truncatis, angulo externo rotundato, obtusiusculo, tarso rufo-fusco, sat late dilatato, parallelo. — ♀ spatio suturali laevi parallelo, postice vix angustiore, fere ad sextam partem suturae attingente; costa media eadem longitudine.

Espèce ayant une grande ressemblance avec *O. distinctus* Rég., mais plus grande, régulièrement ovale, beaucoup moins atténuée aux deux bouts et bien moins convexe; la couleur et la disposition des parties lisses ont une grande ressemblance. L'espace lisse sutural du mâle est parallèle, à peine visiblement élargi le long de la base, il occupe environ le premier quart de la suture et se termine par une échancrure en deux lobes courts et arrondis; chez la femelle il est de même largeur, parallèle, à peine atténué à son extrémité postérieure qui est à peine sensiblement bilobée et atteint les quatre cinquièmes de la suture. La côte médiane, presque rectiligne surtout chez le mâle, est convexe, un peu plus large avant son milieu, et atteint à peine les quatre cinquièmes de la longueur chez le mâle, un peu plus chez la femelle, se terminant à peu près au même niveau que l'espace sutural. Chez le mâle la région suturale, en arrière de l'espace lisse, est, comme chez le même sexe des espèces voisines, pourvue de points plus gros et plus espacés; l'espace intercostal ponctué en série simple, comme chez les espèces voisines, est en avant de même largeur que la côte chez le mâle, presque moitié plus étroit chez la femelle où il s'élargit progressivement, au point d'atteindre la largeur de la côte après le milieu. Le tibia antérieur du mâle est plus faible que chez *O. distinctus*, presque droit, à peine rembruni le long du bord interne, tronqué presque carrément, avec l'angle externe légèrement obtus et arrondi.

Est-Africain allemand, 2 mâles et une femelle (ma collection).

ORECTOGRYRUS SCHISTACEUS Gerst., Beitr. Ins. Zanzib., 1866, p. 25. — Dans ces dernières années j'ai eu occasion d'examiner un grand nombre de spécimens de différentes provenances, ce qui m'engage à revenir un peu sur les caractères de cette espèce. Le type décrit par Gerstäcker est de Zanzibar; sa taille varie entre 7 1/2 et 8 1/2 mill.; la couleur

est en dessous d'un testacé pâle, en dessus très métallique avec des reflets très variables, verts, bleuâtres, bronzés, cuivrés et pourprés suivant les exemplaires; l'espace sutural lisse, légèrement bifide en arrière, occupe au plus le premier quart de la suture (souvent un peu moins) chez le mâle, environ les deux tiers (souvent un peu plus) chez la femelle; la côte discale, généralement un peu moins longue que l'espace sutural chez la femelle, occupe au plus les deux tiers de la longueur de l'élytre dans ce sexe et généralement un peu moins chez le mâle; l'espace ou sillon intercostal de la femelle est un peu plus étroit en avant qu'en arrière et entièrement fermé en avant par une étroite jonction basilaire reliant la côte à l'espace sutural, comme cela a lieu, mais d'une manière beaucoup plus marquée, chez *O. conjungens* Rég. Enfin le tibia antérieur modérément robuste a le bord interne rectiligne et rembruni, le bord externe d'abord un peu concave, puis un peu convexe, et le sommet coupé obliquement, ce qui rend l'angle externe apical très obtus, mais peu émoussé, ces caractères naturellement plus développés chez le mâle.

Les exemplaires d'Usambara : Nguelo, et de Dar-es-Salaam présentent à peu près les mêmes caractères, mais la couleur est plus foncée et généralement plus violacée sur le dessus du corps ainsi que sur les pattes antérieures.

Les exemplaires recueillis par M. V. Bottego, en 1893, chez les Gallas Aroussis, constituent une race très distincte par sa grande taille qui varie entre 9 et 10 mill.; de plus la couleur est d'un violacé foncé sur les élytres avec les bandes transversales bleues, pourprés et bronzées du pronotum très apparentes et les pattes antérieures d'un brun noir foncé; les caractères de structure n'offrent aucune différence avec ceux du type. J'appellerai cette variété *O. schistaceus* Gerst., var. **Bottegoi**, nov. var., en souvenir de l'officier italien qui l'a découverte dans son expédition au pays Galla.

Dans le sud de l'Abyssinie, M. O. Neumann a capturé un très grand nombre d'exemplaires vivant sur les ruisseaux et rivières et offrant une grande variété; chez un très petit nombre d'entre eux la côte élytrale des femelles est aussi longue que l'espace sutural, mais c'est une exception.

Enfin les individus capturés au Tanganyka, dans la région de M'Pala, par le R.-P. Guillemé, ne diffèrent du type que par la taille un peu plus grande (8 1/2-9 mill.) et surtout par des tibias antérieurs un peu plus robustes, coupés moins obliquement, ce qui rend l'angle apical externe bien moins obtus, d'autant plus qu'il est faiblement mais nettement saillant en dehors, par suite de la légère situation

qui le suit au bord externe. J'appellerai *tibialis* cette nouvelle variété que ses tibias rapprochent énormément de la suivante, mais qui s'en distingue nettement par l'espace sutural plus court chez le mâle et par la côte discale un peu plus longue que l'espace sutural chez la femelle.

*ORECTOGYRUS ASSIMILIS* Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1883, p. 458. — Cette espèce paraît toujours rare. En dehors des spécimens décrits de l'Angola, je possède du Congo : Kabambaré, quatre exemplaires ♂ et ♀, de taille beaucoup plus grande (8 1/2 et 9 mill.); chez le mâle l'espace lisse scutellaire n'occupe guère que le premier cinquième de la suture et est simplement réticulé, la région suturale postérieure étant pourvue de points pilifères très gros; chez la femelle cet espace lisse occupe largement les deux premiers tiers de la suture et est pourvu, en plus de sa réticulation normale, d'une fine ponctuation peu distincte qui rend la réticulation plus rugueuse, caractère propre à l'espèce, mais peu ou point marqué chez le type. La côte, chez la femelle, se termine un peu plus loin que l'espace sutural, caractère également spécial.

*ORECTOGYRUS DISTINCTUS* Rég. (± *schistaceus* Rég., nec Gerstäcker), Ann. Soc. ent. Fr., 1883, p. 427; 1886, p. 267. — J'ai revu une belle série de l'Usambara, Pangani (L. Conradt), communiquée par M. R. Oberthür, puis une autre de M. Ch. Alluaud, de l'Afrique orientale également, Kilimandjaro, Kibvézi, Bura, ce qui me permet de compléter la description par les caractères suivants très importants : la réticulation des espaces lisses aux élytres est fortement transversale, extrêmement fine et accompagnée dans les deux sexes d'une ponctuation très fine et assez dense. Cette petite ponctuation fine des espaces lisses se retrouve souvent chez *O. assimilis* Rég., mais seulement chez la femelle, le mâle en étant complètement dépourvu. Le tibia antérieur a le bord interne rectiligne et rembruni, le bord externe convexe au milieu, et il est un peu obliquement tronqué au sommet dont l'angle externe est obtus et émoussé.

*ORECTOGYRUS ANGULARIS* Rég., loc. cit., 1891, p. 729. — Le D<sup>r</sup> Sjöstedt a rapporté du Cameroun un grand nombre d'exemplaires, tous bien conformes aux types de Libéria; j'en possède un autre du Congo, Kabambaré.

*ORECTOGYRUS GLAUCUS* Klug, 1834, Symb. Phys. IV, t. 34. — Quelques exemplaires capturés dans l'Abyssinie méridionale, Gudji et Gardulla, aux environs du lac Abbaja, par M. O. Neumann, ne diffèrent pas de ceux d'Égypte.

**ORECTOGYRUS LEROYI** Rég., Ann. Soc. ent. Fr., 1886, p. 266, pl. 4, fig. 17. — Aux montagnes de N'Guru, Zanguebar, d'où est décrit le type, il faut ajouter comme localités : Zanzibar; Usambara : Pangani (L. Conradt). Les exemplaires de ces localités sont presque identiques aux types; mais il n'en est pas de même, surtout en ce qui concerne les femelles, des deux formes suivantes trouvées récemment par M. Ch. Alluaud et dont je donne ci-dessous les caractères principaux.

**Var. nairobiensis**, nov. var. — *Spatio suturali communi* ♂ paulo, ♀ *multo latius dilatato, simul ac postice longius terminato, costa quoque postice longiore et, apud feminam, truncaturam fere attingente.*

Le mâle de cette forme offre peu de différence avec le type, mais en les comparant, on trouve que l'espace sutural lisse commun est plus élargi au milieu et par conséquent plus sensiblement rétréci dans son premier quart, étant, ainsi que la côte, à peine plus prolongé vers la troncature; ces caractères sont encore plus accusés chez la femelle où l'espace sutural, également plus dilaté au milieu et plus rétréci vers la base, se termine en pointe plus effilée et plus près de la troncature, la côte se terminant elle-même encore plus loin en un tubercule plus accentué, presque contre la troncature.

Afrique orientale anglaise : Nairobi (Wa-Kikuyu et Masaï, Ch. Alluaud).

**Var. tavetensis**, nov. var. — *Minus latus, paulo magis compressus, regionibus laevibus postice minus prolongatis, spatio suturali* ♂ *fere simili*, ♀ *multo angustiore, in medio tantummodo leviter dilatato, costa* ♂ *simili*, ♀ *ad apicem multo minus fortiter tuberculata.*

Contrairement à la première, cette seconde variété a les espaces lisses beaucoup moins développés.

Afrique orientale anglaise : Taveta (Ch. Alluaud), plusieurs mâles, une seule femelle.

**Orectogyrus rugulifer**, n. sp. — Long. 7-8 mill. — *Ovalis, subrhomboideus, convexus et subtus carinatus, supra variegatus, metallicus, subtiliter reticulatus, nitidus, ad latera punctato-tomentosus et anguste flavo limbatus, infra rufus, abdomine ad latera plus minus fusco tincto, pedibus pallide rufis, anterioribus fusco variegatis; capite aeneo-viridi, plus minus cupreo variegato, pronoto violaceo-caeruleo, ante basin fascia transversa aeneo-viridi ornato, cupreo et purpureo variegato, utrinque late punctato-tomentoso; elytris ad basin aeneo-vi-*

*ridibus, postice nigro-violaceis, saepe caeruleo et cupreo tinctis, anguste flavo limbatis, spatio suturali communi latissimo costaque discali laevibus, nitidis et paululum ante truncaturam terminatis, truncatura sat convexa, extus sinuata, angulo apicali externo sat acuto, prominulo, suturali fere recto. — Tibiis anterioribus fere rectis, angulo apicali externo obtuso, margine interiore fusco, tarso parallelo et parum luto, spatio laevi suturali sate late lanceolato, circiter a medio anguste bifido, apicibus acutis et haud longe a truncatura simul ac costa discali terminato. — ♀ spatio laevi suturali multo latiore, oblique ruguloso, brevissime ad extremum apicem parum acute bilobato, cum costa paulo longius ad truncaturam prolongato, costa postice haud tuberculata.*

Cette espèce est extrêmement voisine d'*O. Leroyi* Rég., dont elle a la taille, la forme, la coloration et à peu près la même structure des parties lisses aux élytres; cependant, à l'examen on relève les quelques différences suivantes: l'espace lisse sutural commun est sensiblement moins rétréci vers la base, par conséquent plus régulièrement lancéolé et moins ventru au milieu, principalement chez la femelle où il est toujours beaucoup plus dilaté que chez le mâle; la côte discale dans les deux sexes est semblable, assez convexe et nullement terminée chez la femelle par un tubercule élevé; l'abdomen est sensiblement teinté de brun plus ou moins foncé de chaque côté, au lieu d'être entièrement testacé.

Kilimandjaro, zone des cultures (Ch. Alluaud), belle série.

**Orectochilus feminalis**, n. sp. — Long. 6 1/4-7 1/2 mill. — *Ovalis, sat elongatus, convexus et compressus, supra metallicus, variegatus, subtiliter reticulatus, anguste flavo limbatus, pubescentia griseo-albida, infra omnino pallide rufus, pedibus rufis, anteriorum genubus et tibiarum margine interno fuscis, tarsis ♂ nigris, ♀ rufis; capite aeneo-viridi, in medio plus minus purpureo-violaceo, labro valde porrecto, obscure cupreo, fortiter dense punctato, semielliptico, longe nigro ciliato; pronoto aeneo-viridi vel caeruleo, transversim purpureo variegato, leviter (occipite quoque) longitudinaliter ruguloso, regione externa tomentosa, intus antice leviter lobatim dilatata; elytrorum truncatura fortiter convexa, extus sat profunde sinuata, angulo apicali externo acuto et prominulo, suturali recto, spatio suturali ♂ parum lato, haud dilatato, rugulis aliquot remotis et obliquis instructo, ante medium fere parallelo et integro, post medium linea suturali punctata angustissima diviso, bifido, ante apicem utrinque attenuato et subacute terminato, ♀ lanceolato, ad basin paulo latiore et remote oblique ruguloso, in medio modice dilatato, subdepresso, oblique profunde et densissime ruguloso,*

*postice fortiter attenuato, ante apicem fere parallelo et in truncatura ipsa terminato; costa discali ♂ sat lata, postice attenuata et paululum ante truncaturam desinente, ♀ postice minus attenuata, et in truncatura apice extus dilatato et elevato terminata.*

Chez cette espèce le mâle est encore très voisin d'*O. Leroyi* Rég., mais la femelle est très différente, étant déjà plus petite et plus comprimée que le mâle. Le labre est plus projeté en avant, un peu plus longuement semi-elliptique; l'espace lisse sutural du mâle est peu large, presque parallèle en avant et pourvu de quelques rides obliques très espacées et très peu imprimées, très étroitement divisé, à partir du milieu, par une fine ligne ponctuée suturale, en deux lobes qui se rétrécissent légèrement, pour se terminer par une extrémité plus ou moins fine vers les 4 cinquièmes de la longueur; chez la femelle cet espace sutural lancéolé est un peu plus large à la base et pourvu également de rides obliques, espacées et peu profondes, puis au milieu il se dilate modérément, se déprime et se couvre de rides très serrées et très imprimées situées souvent sur une tache rousse, enfin se rétrécit et se termine par une extrémité lisse et presque parallèle sur la troncature même. La côte discale du mâle est assez large en avant et au milieu, plus ou moins rétrécie en arrière et se termine en pointe plus ou moins fine à peu de distance de la troncature; chez la femelle cette côte est moins rétrécie en arrière et se termine sur la troncature même par un sommet dilaté en dehors et élevé. Les tarses sont noirs, largement et parallèlement dilatés chez le mâle, roux et étroits chez la femelle.

Kilimandjaro, région inférieure (Ch. Alluaud), une belle série.





## SUR LE GENRE *ACRIDIUM*

Contribution à l'étude du genre *Acridium* Serville,  
de la famille des Acridiens, Insectes Orthoptères,  
avec descriptions d'espèces nouvelles.

par A. FINOT.

### AVANT-PROPOS.

Sur mon Catalogue des espèces d'Orthoptères décrites jusqu'à ce jour, environ cent trente espèces sont classées comme faisant partie du genre *Acridium* Serville. Presque toutes sont décrites depuis plus de trente ans, et leurs descriptions sont pour la plupart devenues véritablement insuffisantes. Aussi, les difficultés que l'on rencontre dans la détermination des espèces, empêchent le plus souvent d'arriver à la certitude. Il est donc bien à souhaiter que ces grands et beaux Criquets trouvent bientôt leur monographie autorisée.

Ce mémoire a modestement pour but de résumer les connaissances actuelles et de rassembler des documents pour un travail plus complet, et surtout basé sur un plus grand nombre d'espèces.

Il faudrait compléter de nombreuses descriptions d'espèces, notamment celles données par Walker, dans son catalogue des *Acrididae* du British Museum. Il serait bien utile d'y ajouter, d'après les types, les caractères spécifiques tirés des cerques, des plaques suranale et sous-génitale, et aussi d'y noter les nombres des épines des tibias postérieurs. Ce perfectionnement incombe naturellement aux savants Orthoptéristes du British Museum.

Pour rendre mon travail actuellement utile, il a fallu établir d'abord un premier tableau dichotomique de toutes les espèces décrites par les auteurs, en se servant uniquement des caractères spécifiques donnés dans les descriptions. Ces caractères, à peu près uniquement employés par les anciens auteurs, sont tirés des couleurs des organes du vol et des pattes. Aussi ce premier tableau ne peut être en réalité que provisoire, en raison du peu d'importance chez les Orthoptères de ce genre de caractères différentiels employé.

Ce tableau servira cependant utilement, dans la plupart des cas, pour la détermination des espèces; mais il ne donnera pas des groupements naturels.

Pour les espèces que j'ai pu étudier avec plus de précision sur des types de ma collection, on trouvera un deuxième tableau dichotomique employant des caractères, selon moi, plus scientifiques, tels que les formes de la plaque sous-génitale et des cerques des ♂ et le nombre des épines des tibias postérieurs. Ces caractères, employés en première ligne, donneront de larges groupements, et lorsqu'ils pourront être employés pour toutes les espèces, j'espère qu'ils fourniront quelque facilité pour la détermination. Cet emploi n'est d'ailleurs pas nouveau. Déjà Serville et Stål s'en sont servis pour les espèces qu'ils ont pu voir.

Lorsque le ♂ ne sera pas connu, il sera possible assez souvent d'imaginer quelle serait sa plaque sous-génitale et quels seraient ses cerques, d'après ces mêmes organes chez la ♀. On trouvera aux paragraphes concernant ces organes, après la description du genre, la concordance qu'il m'a été possible d'établir, à leur sujet, dans les deux sexes.

Dans le premier tableau dichotomique, qui comprend toutes les espèces décrites, on trouvera en dessous du nom spécifique l'indication de l'ouvrage où est publiée la description de l'espèce. Ce tableau renfermera, mais pas toujours dichotomiquement, presque tous les caractères spécifiques donnés par les auteurs.

Il sera pratique d'essayer d'abord le deuxième tableau dichotomique, car il comprend les espèces que l'on rencontre le plus souvent dans les collections. Il permettra très probablement d'arriver à une détermination plus certaine; si l'espèce à étudier n'y figure pas, il faudra nécessairement recourir au premier tableau.

Historique de la synonymie du genre. — Le genre *Acrydium* Geoffroy, dont le nom est tiré du grec Ἀκρίς, Ἀκρίδος « Sauterelle », en français « Criquet », a été créé par Geoffroy, dans son Histoire abrégée des Insectes qui se trouvent aux environs de Paris, 1762, et répété dans son Histoire abrégée des Insectes, 1797, an VII de la République française, tome I, p. 390. Ce genre comprenait une partie des genres *Gryllus* et *Gryllus-Locusta* de Linné. D'après la description de Geoffroy, il correspond à ce que l'on entend aujourd'hui par la famille des Acridiens, *Acridiodes* Stål, Brunner.

Geoffroy, qui étudiait principalement les insectes habitant les environs de Paris, a mis, dans l'énumération des espèces de son genre, des espèces appartenant aux genres actuels : *Sphingonotus* Fieber, *Oedipoda* Linné, *Psophus* Stål, *Mecostethus* Fieber, *Tetrix* Latreille. Il n'y a pas fait figurer d'espèces du genre actuel *Acridium* Serville (Stål), parce que ce genre actuel n'a pas de représentant dans les

environs de Paris; mais il devait en connaître par les ouvrages de Linné. Si l'espèce *Acridium Aegyptium* Linné, qui habite le midi de la France, était venue à la connaissance de Geoffroy, il l'aurait certainement placée dans son genre *Acrydium*, le seul de ses genres propre à la recevoir, ainsi que l'ont fait tous les auteurs de son temps.

Latreille, 1802, dans son Histoire naturelle des Crustacés et des Insectes, an XII, tome XII, p. 149, à l'exemple de Geoffroy, 1762, de de Geer, 1773 et d'Olivier, 1789-1808, mais non de Fabricius, prend le genre *Acrydium* Geoffroy, dans le sens actuel de *Acridiidea*, en en retranchant les *Tetrix*; dans son paragraphe I, p. 150, il comprend les espèces *Tartaricum* Linné, et *lineola* Olivier.

En 1831, Serville, dans sa Revue méthodique des Insectes de l'ordre des Orthoptères, p. 91, conserve le genre *Acridium* ou *Acrydium*, d'après Latreille, 1825, Familles naturelles, p. 415; il en donne une description détaillée et le partage en deux divisions basées sur les formes de l'épine prosternale. En 1839, dans son Histoire naturelle des Insectes Orthoptères, Serville donne encore, p. 640, une description très complète du genre *Acrydium* Geoffroy, description qui s'applique à très peu près à ce que l'on appelle aujourd'hui la tribu des *Acrididae*.

En 1870, Walker, dans son Catalogue of Dermaptera Saltatoria of the British Museum, III, p. 550 et 576, et IV, p. 605 et 619, et en 1871, V, p. 58 et 60, a divisé les *Acrididae* en trois sous-groupes principaux représentés par les types : *Acridium Tartaricum* Linné, *Heteracris (Eupreprocnemis) plorans* Charpentier, et *Caloptenus* Serville. Le sous-groupe de *Tartaricum* Linné, *Acridia*, a été divisé par Walker en deux genres : *Acridium* Geoffroy, et *Cyrtacanthacris* Walker. Cette séparation, basée sur la forme du tubercule prosternal, est peu précise et donne des groupes peu naturels.

Genre *Acridium* Geoffroy : tubercule prosternal souvent grêle, droit, non ou très peu oblique. Type : *Aegyptium* Linné.

Genre *Cyrtacanthacris* Walker : tubercule prosternal robuste, courbé et oblique, et s'étendant typiquement jusqu'au bord antérieur du mésosternum.

Walker a décrit plus de cent espèces nouvelles dans l'un ou l'autre de ces deux genres, dans lesquels il comprenait tous les *Schistocerca* de Stål.

En 1873, Stål, dans sa *Recensio Orthopterorum*, I, p. 59, a divisé autrement le groupe des *Acridia*, en se basant sur la forme des cerques ♂; pour les cerques ♀, la division est plus subtile.

Genre *Acridium* Serville : cerques des ♂ insensiblement rétrécis ou

devenant plus grêles, à apex acuminé; ou étroits et étroitement arrondis. Espèces de l'ancien monde.

Genre *Schistocerca* Stål : cerques des ♂ plus courts, comprimés, vers l'apex légèrement ou très légèrement rétrécis, à apex large et tronqué ou tronqué sub-arrondi. Espèces de l'Amérique ou originaires de l'Amérique; le *Schistocerca peregrina* Olivier, qui habite aussi l'ancien monde.

Cette division présente cet avantage de séparer à très peu près complètement les *Acridium* habitant l'ancien monde des *Schistocerca* habitant le nouveau monde.

Les *Schistocerca* ont été parfaitement étudiés par Scudder dans son mémoire : 1899, The Orthopteran genus *Schistocerca*.

Tous les auteurs modernes ont adopté cette classification que l'on peut considérer comme définitive.

M. le docteur Karsch, à peu près seul, n'a pas adopté dans toute son étendue la synonymie générique de Stål. Il a commencé par déclarer, 1893, Insect. Adeli, p. 29, que le vocable *Acridium* devait disparaître parce que Geoffroy et Serville l'auraient employé dans des sens différents. Il m'est impossible d'admettre les prémisses de ce raisonnement et encore moins la conséquence.

En effet, toutes les espèces de Serville rentrent bien dans la description, d'ailleurs assez courte, du genre *Acrydium* de Geoffroy. Serville a simplement rétréci le genre de Geoffroy, ainsi que l'avait fait Latreille en en sortant les *Tetrix*, et ainsi que l'ont fait plus tard Walker et Stål, et le docteur Karsch lui-même en proposant le genre *Orthacanthaeris* pour son espèce *humilicrus*. Si l'on admettait le système du docteur Karsch, il faudrait supprimer presque tous les noms génériques anciens tels que *Gryllus*, *Locusta*, etc. Heureusement l'usage a prévalu de les conserver précieusement, en les appliquant au groupe des espèces les plus anciennement connues ou les plus typiques.

Aucune commission entomologique ou autre n'a qualité pour nous faire oublier le respect que nous devons à nos anciens maîtres et nous empêcher de conserver les noms qu'ils ont créés à l'appui de leurs savantes classifications.

Le nom du genre, en tant que vocable, accepté par un auteur, importe peu, si nous savons bien de quel groupement il veut parler. Le genre est simplement un groupement fait par un classificateur; ce groupement est essentiellement instable et destiné à diminuer de plus en plus d'importance jusqu'à sa confusion avec l'espèce. Dans ces conditions, il n'est pas bien nécessaire d'établir des lois rigoureuses

sur la synonymie générale, et il est plus pratique, ainsi que l'a fait Serville, de prendre simplement le nom ancien et d'en donner une description précise quoiqu'un peu plus limitée.

J'accorderai toutefois que Stål aurait dû peut-être conserver *Acridium* Geoffroy, au lieu de *Acridium* Serville; mais comme il a encore réduit la description de ce genre, nous devrions peut-être mettre *Acridium* Stål. Je m'en tiendrai à l'opinion de nos maîtres : Stål et Brunner, et je garderai *Acridium* Serville.

Le Docteur Karsch, en conséquence de sa suppression du vocable *Acridium*, l'a remplacé par le vocable *Cyrtacanthacris* Walker, et il a placé dans ce genre des espèces telles que *Aegyptium* Linné, et *scrobiculatus* Karsch. Or, ces deux espèces ne peuvent rentrer dans le genre *Cyrtacanthacris* de Walker dont le caractère principal, ainsi que nous l'avons mentionné plus haut, est la forme du tubercule prosternal, bien différente au moins de celle de *Aegyptium* Linné. M. le docteur Karsch aurait dû être amené à créer un nom nouveau pour le genre où il pouvait placer : 1° *Aegyptium* L. et *scrobiculatus* Karsch, parmi ses espèces habitant l'Adeli, 2° *illustrissimus* Karsch, *decipiens* Karsch, *tectiferus* Karsch, *debilis* Karsch, et *humilicrus* Karsch (Karsch, 1896, Neue Orthopteren aus den tropischen Afrika). Ce nom nouveau de genre aurait pu être accepté, quoique avec regret.

#### Description du genre

*Acridium* Serville  
(Stål et Brunner).

Espèces de l'ancien monde, et généralement de très grande

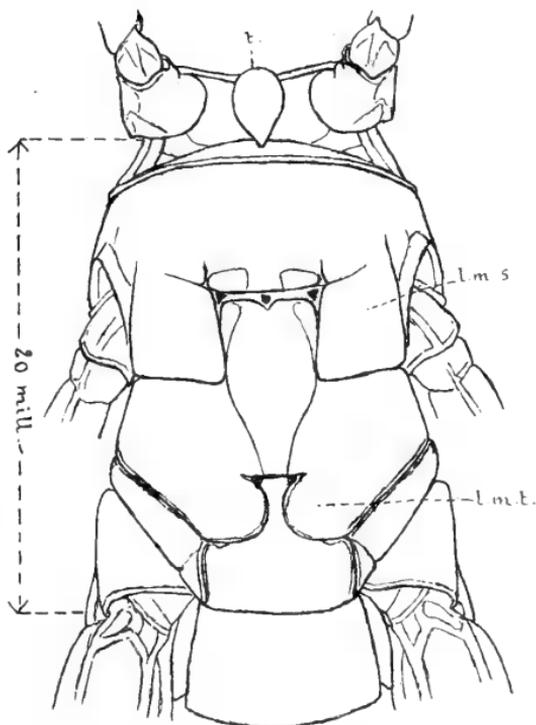


Fig. 1. — *rubellum* Serville.

taille. Sommet du vertex un peu déclive, se transformant insensiblement en côte frontale. Côte frontale non ou légèrement rétrécie à la base. Espace interoculaire du vertex de largeur égale à celle de la base de la côte frontale, ou le plus souvent distinctement plus large. Pronotum à carènes latérales nulles. Tubercule prosternal spiniforme, fort, épais ou subgrêle, cylindrique ou conique, recourbé ou droit, perpendiculaire ou oblique, souvent acuminé à l'apex (fig. 4, t). Lobes mésosternaux (fig. 4, l m s) plus longs que larges, à bord interne droit. Cerques ♂ triangulaires et insensiblement rétrécis, longs ou courts, acuminés à l'apex, ou étroits et étroitement arrondis à l'apex. Plaque sous-génitale ♂ conique et acuminée et entière à l'apex, ou trilobée ou tricuspidée à l'apex. Tibias postérieurs cylindriques, armés sur le bord externe du dessus de 6 à 9 épines régulièrement disposées, mais dépourvus d'épine apicale sur ce bord externe. Tarses postérieurs à second article sub-plus court que la moitié du premier. Organes du vol bien développés.

**Détails sur les divers organes, donnant des caractères spécifiques dans le genre, ou employés dans les descriptions.**

Dimensions. La longueur du corps est donnée en millimètres depuis le sommet de la tête jusqu'à l'apex des organes génitaux, abstraction faite des organes du vol et des pattes. Lorsque l'un des deux sexes est inconnu, sa longueur peut être calculée approximativement par la formule suivante : la longueur du corps du ♂ est à la longueur du corps de la ♀ comme 50 est à 61,5. La ♀ est donc de un cinquième plus longue que le ♂. — La longueur du pronotum est prise le long de la carène longitudinale médiane depuis le bord antérieur jusqu'au bord postérieur. — La longueur des élytres est donnée de leur point d'insertion à leur apex. — L'envergure des élytres (expansion des élytres) est prise d'apex en apex, lorsque les élytres sont étendus dans la position du vol. J'ai pensé utile de donner cette dimension, aussi souvent que possible, parce que, en retranchant deux fois la longueur de l'élytre, elle donne une idée de la largeur du corps. — La largeur maxima de l'élytre est caractéristique chez certaines espèces, en la comparant à la longueur de l'élytre. — La longueur des antennes, prise de leur point d'insertion à leur apex, est à comparer avec la longueur de la tête et du pronotum réunis.

Types décrits. Il existe d'assez grandes variations, particulièrement dans la taille, chez les individus d'une même espèce. Mes descriptions pourront donc subir quelques petits changements, si l'on étudie des types d'une autre localité.

**Couleurs.** Les couleurs indiquées sont celles du sec; malgré le bon état de conservation de mes types, il y a lieu de tenir compte d'une certaine différence dans l'intensité de la coloration, particulièrement sur le vif. La couleur du dessus des tibias postérieurs est généralement accentuée, et donne souvent à première vue un bon caractère spécifique; elle est très variée, mais à peu près constante dans une même espèce.

**Antennes.** La couleur des antennes, quoique moins variée que celle des tibias postérieurs, présente cependant dans plusieurs cas un assez bon caractère de second ordre. Quant au nombre des articles qui composent les antennes, il est assez difficile de les compter exactement, car les articles apicaux sont peu distincts. On peut compter environ de 27 à 29 articles; le premier basilaire est gros, les autres sont cylindriques et leur diamètre va en diminuant insensiblement de la base à l'apex; les articles médians sont les plus longs.

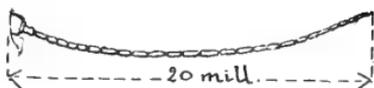


Fig. 2. — *rubellum* Serv.

**Pronotum.** Le pronotum des *Acridium*, vu par-dessus, présente deux formes assez caractéristiques, mais dont la distinction n'est pas toujours bien nette.

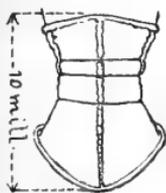


Fig. 3. — *septemfasciatum* Serv.

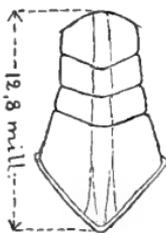


Fig. 4.   
*rubellum* Serv.

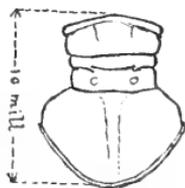


Fig. 5.   
*peregrina* Oliv.

Dans la figure 3, *septemfasciatum* Serville, le disque est rétréci dans la partie prozonale postérieure et ses bords latéraux dans cette partie sont alors parallèles ou subparallèles; sur la métazone les bords latéraux sont bien divergents postérieurement.

Dans la figure 4, *rubellum* Serville, les bords latéraux du disque vont en divergeant insensiblement depuis le bord antérieur jusqu'au

bord postérieur; assez souvent ces bords latéraux divergent un peu plus fortement sur la métazone.

La figure 5 donne une forme extrême de ce disque. Elle s'observe sur le *Schistocerca peregrina* Olivier, qui a été retiré du genre *Acridium*. C'est le seul *Schistocerca* qui habite l'ancien monde. Il est connu sous les noms de Criquet pèlerin et de Sauterelle des nuées. La prozone est en dessus tantôt cylindrique, tantôt, et c'est le plus souvent, plus ou moins tectiforme. La métazone est en dessus le plus souvent plane ou subplane, abstraction faite de la carène médiane.

La prozone est très souvent rugueuse-chagrinée, tandis que la métazone est simplement ponctuée-imprimée.

La carène longitudinale médiane est plus ou moins élevée, et de profil elle est arquée ou droite; elle est toujours coupée, mais plus ou moins profondément par les trois sillons transversaux; ces sillons sont plus ou moins profonds. La carène est quelquefois envahie par la rugosité; elle est alors submamelonnée; dans un cas particulier, le *rubellum* Serville, cette rugosité disparaît dans le voisinage de l'arête de la carène. La carène est très généralement de couleur claire et est souvent accompagnée d'une bande également claire et plus ou moins large. Le sillon transversal postérieur, sillon typique (figure 6, t) est placé le plus souvent au milieu ou près du milieu. Les bords antérieur et postérieur du disque sont anguleux ou arrondis; le postérieur est presque toujours anguleux à angle droit ou obtus, parfois arrondi au sommet de l'angle. Les lobes réfléchis, presque toujours subcarrés, sont partiellement lisses ou rugueux; ils sont ornés de taches qui sont assez importantes à considérer pour la spécification.

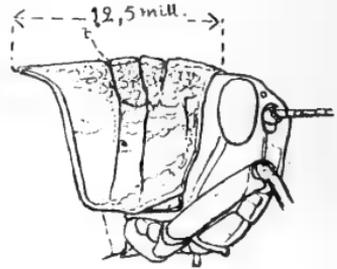


Fig. 6.  
*rubellum* Serv. ♂.

Élytres. Tous les vrais *Acridium* sont munis d'élytres bien développés. Ces élytres sont très souvent longs et atteignent même parfois l'apex des tibias postérieurs dans la position du repos. Les nervures sont bien apparentes. Pour éviter tout malentendu, je donne ici la nomenclature des termes que j'ai employés pour les désigner dans mes descriptions (fig. 7).

- b. a. Bord antérieur ou nervure marginale.
- n. m. Nervure médiastine.

- n. r. a. Nervure radiale antérieure.
- n. r. m. Nervure radiale médiane ou moyenne.
- n. r. p. Nervure radiale postérieure.

Les nervures radiales postérieure et moyenne envoient des rameaux vers l'arrière de l'élytre.

- n. u. a. Nervure ulnaire ou nervure ulnaire antérieure.
- n. u. p. Nervure ulnaire postérieure.
- n. a. Nervure anale.
- n. ax. Nervure axillaire.
- b. p. Bord postérieur ou nervure suturale.
- st. Le stigma qui réunit, à peu près au milieu de l'élytre, la nervure ulnaire antérieure à la nervure radiale postérieure.

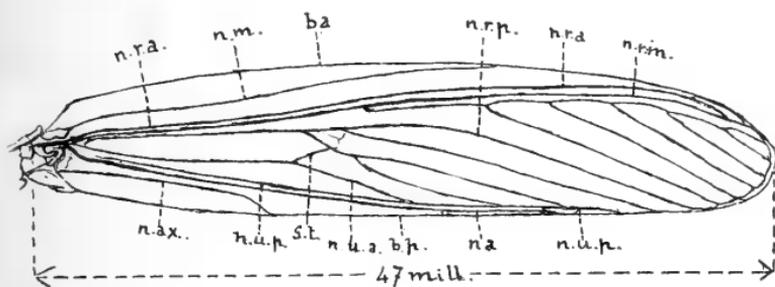


Fig. 7. — *citrinum* Serv. ♂.

Le stigma sépare à très peu près la moitié basilaire de l'élytre de la moitié apicale généralement plus claire dans ce genre et ayant la réticulation moins serrée et plus régulière.

Pour la même raison d'éviter les malentendus, suivent les dénominations que j'ai employées pour les champs.

Le champ médiastin est compris entre le bord antérieur et la nervure médiastine; le plus souvent il est, comme dans la figure 7, insensiblement rétréci; parfois il présente un élargissement dans la partie subbasilaire.

Le champ scapulaire est compris entre la nervure médiastine et la nervure radiale antérieure.

La réunion des champs médiastin et scapulaire constitue le champ marginal.

Le champ radial, ou interr radial, ou externo-médian, est compris entre les nervures radiales; il est peu important dans les espèces de ce genre.

Le champ discoïdal est large; il occupe la plus grande partie de l'élytre; il est compris entre les nervures radiales postérieure et moyenne qui émettent des rameaux au travers de ce champ et, d'autre part, la nervure ulnaire antérieure et aussi la partie apicale de la nervure ulnaire postérieure.

Le champ ulnaire est compris entre les nervures ulnaires antérieure et postérieure; il est, dans ce genre, triangulaire-allongé, peu important; on le réunit souvent au champ discoïdal et au champ radial sous le nom de champ discoïdal.

Le champ anal occupe la partie de l'élytre située en dessus dans la position du repos; ce champ est placé entre la nervure anale et le bord postérieur; il est presque toujours de couleur claire et immaculé, abstraction faite d'une bande foncée accompagnant la partie basilaire de la nervure axillaire.

Les élytres sont ornés, chez la plupart des espèces du genre *Acridium*, de taches foncées formées tantôt par une teinte foncée occupant les alvéoles, tantôt seulement par la teinte foncée de la nervulation. J'entends par nervulation ou réticulation l'ensemble des nervures longitudinales et des nervules transversales.

Les nervures sont presque toujours noires ou brunes; parfois les radiales sont rousses et donnent alors un caractère spécifique assez bon. Les nervules sont généralement plus claires et donnent la couleur du fond de l'élytre.

Les bords antérieur et postérieur sont le plus souvent subparallèles, parfois subarqués; l'élytre est presque toujours étroit; l'apex est arrondi, et souvent obliquement arrondi.

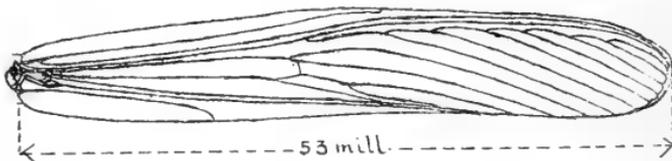


Fig. 8. — *septemfasciatum* Serv. ♂.

La disposition des nervures et de leurs rameaux n'est pas tout à fait semblable dans les diverses espèces. Je donne ci-contre fig. 8, 9 et 10 les dessins de ces nervures chez trois espèces: *rubellum* Serville, *septemfasciatum* Serville et *Ranavalaoe* Finot, où leurs dispositions sont assez différentes. Il est à présumer que l'on pourra trouver ici quelques bons caractères spécifiques. Je citerai spécialement la forme

et l'étendue du champ médiastin et aussi le nombre des rameaux émis par la nervure radiale moyenne.

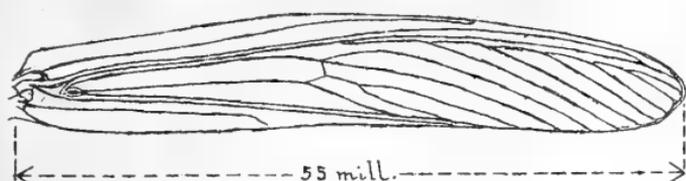


Fig. 9. — *rubellum* Serv. ♂.

Ailes. Il est très important, pour faciliter la détermination, de développer les organes du vol, au moins d'un côté, et s'il est possible d'un ♂ et d'une ♀.

Pour les mêmes raisons qui m'ont fait donner la nomenclature des nervures et des champs de l'élytre, on trouvera ici les mêmes détails pour l'aile; voir ci-dessous la

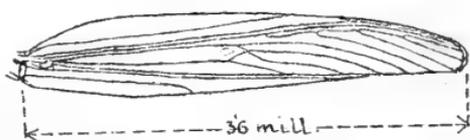


Fig. 10. — *Ranavaolae* Finot ♂.

figure 11, aile gauche de *citrinum* Serville, ♂.

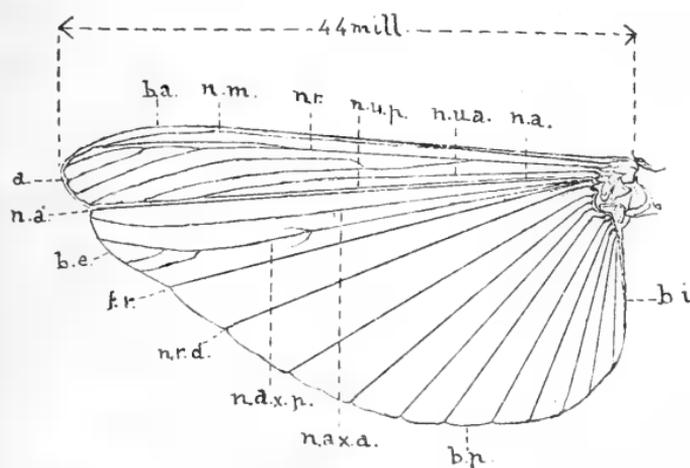


Fig. 11. — *citrinum* Serv. ♂.

- b. a. Bord antérieur.  
n. m. Nervure médiastine.

- n. r. Nervure radiale.
- n. u. a. Nervure ulnaire antérieure.
- n. u. p. Nervure ulnaire postérieure (peu marquée).
- n. a. Nervure anale.
- n. ax. a. Nervure axillaire antérieure.
- n. ax. p. Nervure axillaire postérieure, qui envoie un rameau postérieur sous le nom de premier faux rayon f. r.
- n. rd. Première nervure radiée; les autres nervures radiées se numérotent 2, 3, etc. depuis la première.
- b. e. Le bord externe, qui s'étend depuis l'apex jusqu'au premier faux rayon.
- b. p. Le bord postérieur, sur lequel se terminent les nervures radiées.
- b. i. Le bord interne.

Entre les nervures radiées sont placés les faux rayons, 2, 3, etc.

L'aile se divise en deux parties qui renferment les champs dont la nomenclature suit.

La partie antérieure de l'aile s'étend depuis le bord antérieur jusqu'à la nervure anale; elle comprend :

1<sup>o</sup> Le champ médiastin, situé entre le bord antérieur et la nervure médiastine; ce terme est peu usité en raison du peu d'importance de ce champ.

2<sup>o</sup> Le champ huméral, qui s'étend du bord antérieur à la nervure radiale.

3<sup>o</sup> Le champ médian, qui s'étend de la nervure radiale à la nervure ulnaire antérieure.

4<sup>o</sup> Le champ ulnaire, placé entre la nervure ulnaire antérieure et la nervure anale.

La partie postérieure de l'aile, ou champ anal, s'étend de la nervure anale au bord interne; elle comprend :

1<sup>o</sup> Le champ axillaire ou axillaire antérieur, depuis la nervure anale jusqu'à la nervure axillaire postérieure.

2<sup>o</sup> Le champ axillaire postérieur, depuis la nervure axillaire postérieure jusqu'au premier faux rayon.

3<sup>o</sup> Le champ radié, depuis le premier faux rayon jusqu'au bord interne, c'est-à-dire tout le reste de l'aile.

Les ailes, toujours un peu plus courtes que les élytres, sont plus ou moins larges; étroites, elles sont triangulaires avec le bord postérieur droit ou subdroit; sublarges, le bord postérieur est arqué.

Les ailes sont très souvent hyalines et presque toujours transparentes; elles sont parfois ornées de taches ou de bandes arquées enfumées ou noirâtres; leur partie basilaire est souvent vivement colorée; parfois cette teinte ne se voit que sur la nervulation. Cette teinte basilaire, le plus souvent, s'étend seulement dans le champ radié; mais parfois elle envahit aussi la partie basilaire de la partie antérieure de l'aile.

Fémurs postérieurs. Dans le genre *Acridium*, les fémurs postérieurs sont très généralement forts et élargis dans la partie basilaire. La face externe porte une partie régulièrement pennée (fig. 12, p. p.), assez souvent diversement colorée; les stries obliques de cette partie pen-

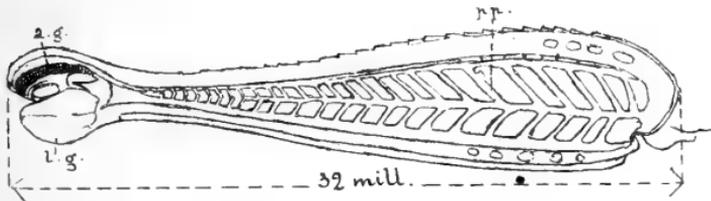


Fig. 12. — *rubellum* Serv.

née sont généralement foncées; la face supérieure et ses trois carènes présentent des taches de couleurs variées qui donnent quelques caractères spécifiques; la face interne est généralement analogue à la face externe; la face inférieure est parfois colorée partiellement de rouge. Le lobe géniculaire (fig. 12, l. g.) est presque toujours clair; l'arc géniculaire est noir ou brun (fig. 12, a. g.).

Tibias postérieurs. Les tibias postérieurs, presque toujours finement velus, donnent de bons caractères spécifiques.

1° La couleur du dessus qui est très variée et souvent vive.

2° Les nombres de leurs épines; les externes sont au nombre de 6

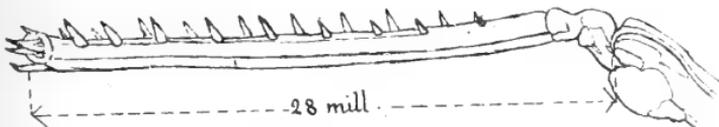


Fig. 13. — *rubellum* Serv.

à 9, sans épine apicale; les nombres des internes varient de 9 à 11, y compris une épine apicale. Les nombres sont assez constants dans

une même espèce, et permettent de diviser les espèces en deux groupes : le premier 9 épines internes y compris l'épine apicale, rarement 8; le deuxième groupe, le plus nombreux, a 11 épines internes, y compris l'épine apicale, rarement 10 ou 12.

Ces épines sont blanches ou jaunes, avec l'apex toujours noir mais très généralement courtement noir; avant cette partie noire les épines ont quelquefois une partie rouge carminé.

Les éperons sont au nombre de quatre, deux externes et deux internes; ils sont subégaux; l'inférieur externe seul est un peu plus court.

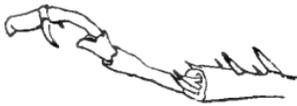


Fig. 14.

Les tarsi, composés de trois articles, sont le plus souvent de la couleur du dessus du tibia, avec parfois des parties claires assez caractéristiques (fig. 14).

Tubercule prosternal. Le tubercule prosternal, est dans ce genre, toujours plus ou moins spiniforme; aussi beaucoup d'auteurs le nomment épine prosternale. Il présente des formes très variées, droite ou courbe, perpendiculaire ou oblique; il est grêle ou fort, gonflé parfois partiellement, cylindrique ou conique, généralement cylindrique à la base et le plus souvent conique dans la partie apicale, avec l'apex très souvent acuminé ou parfois obtus ou subobtus; cet apex est distant du bord antérieur du mésosternum, ou atteint ce bord, ou même le dépasse un peu.

Cette grande variété de forme du tubercule prosternal a permis de l'employer souvent pour donner des caractères spécifiques. Walker s'en est même servi pour séparer les genres *Cyrtacanthacris* et *Acriidium*. Malheureusement cette forme n'est pas assez constante dans une même espèce pour donner un bon caractère générique; les diverses formes soi-disant caractéristiques présentent des formes intermédiaires embarrassantes; mais, pour distinguer certaines espèces, voisines par d'autres caractères, ces formes peuvent être employées avantageusement.

Plaque sous-génitale. La plaque sous-génitale des ♂ présente deux formes bien distinctes; son apex est tantôt acuminé (voir fig. 15 de *rubellum* S. vue de profil et fig. 16. de *rubellum* S. vue par-dessous); tantôt trilobé ou tricuspide (voir fig. 17 de *citrinum* Serville, vue de profil, et fig. 18 de *citrinum* Serville, vue par-dessous). Ce caractère est bien net; mais il a l'inconvénient de ne s'appliquer qu'au sexe ♂.

J'ai observé qu'une différence correspondante se présentait pour la plaque sous-génitale des ♀, par la plus ou moins grande longueur

du prolongement de cette plaque entre les valvules inférieures de l'ovisapte. Dans les espèces où la plaque sous-génitale ♂ est acuminée (fig. 15 et 16, *rubellum* Serville), le prolongement de la plaque ♀

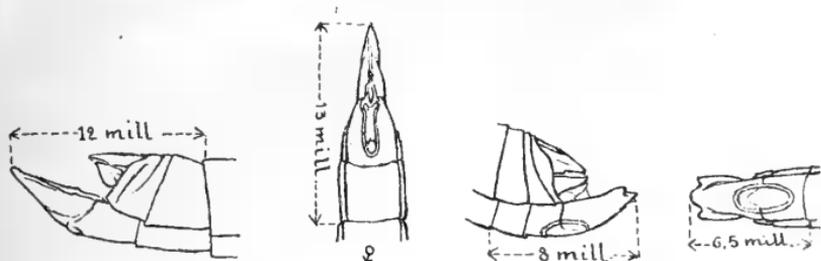


Fig. 15. — *rubellum* Serv. ♂. Fig. 16. — *rubellum* Serv. ♂. Fig. 17. — *citrinum* Serv. ♂. Fig. 18. — *citrinum* Serv. ♂.

est long et aigu (fig. 19, *rubellum* Serv. et fig. 21, *septemfasciatum* Serville). Dans les espèces où la plaque sous-génitale ♂ est trilobée

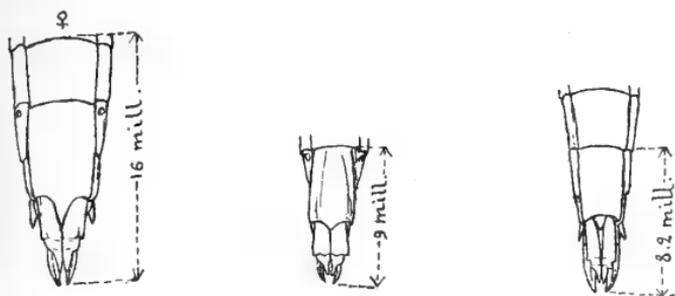


Fig. 19. — *rubellum* Serv. ♀. Fig. 20. — *citrinum* Serv. ♀. Fig. 21. — *septemfasciatum* Serv. ♀.

(fig. 17 et 18, *citrinum* Serville), le prolongement de la plaque sous-génitale ♀ est court et triangulaire (fig. 20, *citrinum* Serville).

**Cerques** Les cerques ♂ présentent aussi quelques formes différentielles assez nettes.

1° Ils sont triangulaires, acuminés, plus ou moins larges à la base, longs ou courts (figure 15, *rubellum* Serville et fig. 17, *citrinum* Serville); ils sont longs lorsqu'ils atteignent ou dépassent l'apex de la plaque sur-anale; dans ce cas, ils sont généralement courbés en dedans à l'apex.

2° Ils sont étroits avec les bords parallèles; ils sont longs et courbés,

un peu élargis **seulement** à la base; dans ce cas, ils sont à apex obtus ou obliquement tronqués **obtus** (fig. 23, *septemfasciatum* Serville, de profil, et fig. 22, *septemfasciatum* Serville, vue par dessous). Cette forme du cerque ♂ n'est pas commune et **donne** un très bon caractère spécifique, notamment pour *Acridium septemfasciatum* Serville.



Fig. 22. — *septemfasciatum* Serv. ♂.

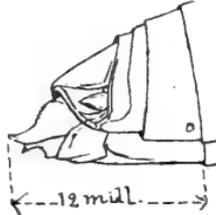


Fig. 23. — *septemfasciatum* Serv. ♂.



Fig. 24. — *peregrina* Oliv. ♂.

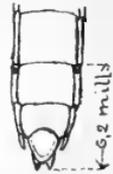


Fig. 25. — *peregrina* Oliv. ♂.

Je donnerai comme point de comparaison le cerque ♂ de *Schistocerca peregrina* Olivier (fig. 24), et la vue prise par-dessous de la plaque sous-génitale de la même espèce (fig. 25). On dit que cette espèce a été importée d'Amérique dans l'Afrique, d'où elle s'est répandue dans l'ancien monde.

Ces caractères spécifiques, tirés de la forme des cerques ♂, sont assez nets, mais ils ont, comme celui tiré de la plaque sous-génitale, le grand défaut de ne s'appliquer qu'à un seul sexe.

La différence de la forme des cerques ♀ correspondants est bien moins tranchée; cependant elle peut se définir ainsi qu'il suit.

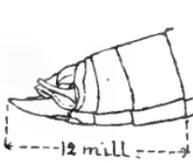


Fig. 26. — *rubellum* Serv. ♀.

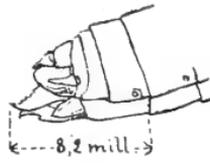


Fig. 27. — *septemfasciatum* Serv. ♀.

Dans le premier cas, cerques ♂ triangulaires (fig. 15 et 17); chez les ♀ ils sont aussi triangulaires, plus courts mais de forme analogue à celle des ♂ (fig. 26, *rubellum* Serv.).

Dans le deuxième cas, cerques ♂ à bords

latéraux parallèles (fig. 23), ils sont courts, subtriangulaires, larges aussi à la base, et avec la moitié apicale rétrécie, en sorte que les bords latéraux sont concaves (fig. 27, *septemfasciatum* Serville, ♀).

Valvules inférieures de l'oviscapte. Ces valvules ont le bord externe du dessous plus ou moins denté ou subdenté.

**Sous-genres.** De tous les détails indiqués ci-dessus, je conclurai que les caractères qui me semblent les meilleurs pour établir des sous-genres seraient : les nombres des épines internes des tibias postérieurs, les formes des plaques sous-génitales et des cerques, et, si l'on veut conserver le sous-genre *Cyrtacanthacris* Walker, la forme du tubercule prosternal; mais il faudrait bien la préciser, et même un peu plus que ne le fait la description de Walker.

### Espèces du genre *Acridium*.

Les espèces du genre *Acridium* Serville, sont naturellement celles qui possèdent tous ou presque tous les caractères génériques indiqués plus haut à la description de ce genre; mais le choix définitif n'est pas facile à faire actuellement, en raison de la brièveté des descriptions faites par les anciens auteurs.

J'ai cherché, pour établir ma liste des espèces, à me conformer le plus exactement possible aux principes établis par Stål. Cette liste est donnée à la fin de ce mémoire par la liste alphabétique des espèces.

J'ai pris :

1° Toutes les espèces de Serville, mentionnées par Stål, c'est-à-dire toutes celles de la première division de Serville, Histoire naturelle des Orthoptères, p. 642, et dans la deuxième division § \*\*, p. 654 et § \*\*\*, p. 658 en en retranchant quelques-unes.

2° Parmi les espèces d'*Acridium* et de *Cyrtacanthacris*, décrites ou relatées par Walker, celles qui habitent l'ancien monde, en y comprenant l'Australie et Madagascar. J'ai laissé de côté, comme suspectes d'être des *Schistocerca*, les espèces habitant l'Amérique et celles dont l'habitat est inconnu.

3° Toutes les espèces d'*Acridium* de Stål.

4° Toutes les espèces (*Acridium* ou *Cyrtacanthacris*) des auteurs venus après Stål, c'est-à-dire des auteurs dont les travaux ont été publiés après 1873. Parmi ces auteurs, je citerai, par ordre alphabétique, MM. Bolivar, Brancsik, Gerstäcker, Karsch, Kirby et Krauss.

Parmi les espèces de Walker, un certain nombre devront, sans aucun doute, être retirées du genre *Acridium*, soit à cause de leurs organes du vol nuls ou rudimentaires, soit à cause de leur tubercule prosternal transversal ou fourchu à l'apex, soit enfin à cause de leur pronotum tricaréné ou subtricaréné. Dans mon premier tableau di-

chotomique, les noms de ces espèces à genre douteux sont précédés du signe ? . Ces espèces à genre douteux sont au nombre d'environ 27 ; elles sont pour la plupart australiennes, et appartiennent peut-être au genre *Goniaea* Stål, ou à la sous-tribu des *Stropes*.

Peut-être existe-t-il des vrais *Acridium* en Amérique. C'est ce que Scudder ne repousse pas catégoriquement.

J'ai omis sciemment dans ma liste, mais sous toutes réserves, les espèces suivantes : *coangustatum* Lucas et *lineatum* Stoll, généralement considérées comme synonymes de *succinctum*, Linné ; *cyaneum* Stoll, comme habitant la Guyane et suspect d'être un *Schistocerca* ; *robustum* Serville, comme n'étant pas probablement un vrai *Acridium*.

Dans les espèces cataloguées, plusieurs portent le même nom bien que nettement différentes : *flavescens* Walker, 1870, dont le nom pourrait être changé en *Walkeri* Finot, car *flavescens* Fabricius, 1793, a la priorité. De même *prasinum* Bolivar, 1889, et *prasinum* Walker, 1870 ; mais dans ce cas il n'y aurait peut-être rien à changer, car *prasinum* Walker n'est peut-être pas un *Acridium*.

En résumé, ma liste comprend :

76 espèces de Walker, non décrites dans ce mémoire, dont 27 à genre incertain.

26 espèces d'autres auteurs, non décrites dans ce mémoire.

20 espèces d'anciens auteurs, décrites à nouveau.

2 espèces de M. Brunner, inédites, décrites dans ce mémoire.

6 espèces nouvelles, décrites dans ce mémoire.

130 espèces au total.

OUVRAGES CONSULTÉS. — Dans ce travail provisoire, je me bornerai à citer les ouvrages de ma bibliothèque que j'ai pu consulter.

1. Linné, Systema Naturae, edit. X. . . . . 1759.
2. Geoffroy, Histoire abrégée des insectes qui se trouvent aux environs de Paris. . . . . 1762-64.
3. Fabricius, Entomologia systematica, t. II. . . . . 1793.
4. Stoll, Représentation des sauterelles de passage. . . . . 1813.
5. Latreille, Familles naturelles du règne animal. . . . . 1825.
6. Serville, Revue méthodique des Orthoptères. . . . . 1831.
7. — Histoire naturelle des Orthoptères. . . . . 1839.
8. Walker, Catalogue of Dermaptera Saltatoria of the British Museum, III, IV, V. . . . . 1870-71.
9. Stål, Recensio Orthopterorum I. Acridiodea. . . . . 1873.
10. Gerstäcker, Orthopteren von Ost Africa, Deckens Reisen. 1873.

41. Krauss, Orthopteren vom Senegal..... 1877.  
 42. Brunner de Wattenwyl, Prodrumus der Europäischen Orthopteren..... 1882.  
 43. Bolivar, Orthopteros de Africa del Museo de Lisboa..... 1889.  
 44. Brunner de Wattenwyl, Revision du système des Orthoptères..... 1893.  
 45. Karsch, Die Insecten vom Adeli..... 1893.  
 46. Brancsik, Orthoptera quaedam nova Africana et Australica..... 1894-95.  
 47. Kirby, V Report collect. African Locust Distant, Transvaal. 1902.

**Descriptions des espèces du genre *Acridium*  
 faisant partie de ma collection.**

***Acridium Aegyptium*** Linné, 1764, Mus. Lud. Ulr., p. 138. — Brunner, 1882, Prodrumus, p. 213, fig. 49; y voir la synonymie complète, en supprimant le synonyme *Tartaricus* Cyrill. — Synonyme : *lineola*, Fabricius, 1793, Ent. Syst., II, p. 54.

Longueur du corps : ♂, 32-56 mill.; ♀, 50-66 mill. — Longueur du pronotum : ♂, 10-12, 5 mill.; ♀, 13-15 mill. — Longueur des élytres : ♂, 43-57 mill.; ♀, 55-67 mill. — Envergure des élytres : ♂, 112 mill.; ♀, 116-140 mill. — Largeur maxima des élytres : ♂, 9 mill.; ♀, 11-12 mill. — Longueur des antennes : ♂, 10-15 mill.; ♀, 19-20 mill. — Longueur des fémurs postérieurs : ♂, 19-30 mill.; ♀, 27-34 mill.

Types décrits : ♂, ♀ d'Oran, Algérie, III.

Couleur du corps : gris, un peu brunâtre, avec des parties jaunâtres et quelques taches noirâtres. Dessus des tibias postérieurs plus ou moins violacés.

Antennes : noires, avec les deux premiers articles basilaires gris-jaunâtres; de longueur égale à celle de la tête et du pronotum réunis; 24 articles.

Pronotum : finement rugueux; quelques petites taches allongées, noirâtres, surtout près du bord postérieur; un peu plus large postérieurement; prozone cylindrique, avec les bords latéraux subparallèles; métazone subplane, avec les bords latéraux divergeant postérieurement; carène longitudinale, médiane étroite, saillante, le plus souvent claire d'un jaune ferrugineux, parfois concolore, de profil faiblement arquée, bien coupée par les trois sillons transversaux, le sillon typique placé très peu avant le milieu; bord postérieur anguleux à angle droit ou subobtus.

Élytres : gris-jaunâtre, plus transparents dans la moitié apicale, avec quelques petites taches noirâtres formées par la couleur plus foncée de parties de la nervulation; à bords subparallèles; un peu atténués dans la partie apicale; à apex arrondi; atteignant presque l'apex des tibias postérieurs.

Ailes : longues, un peu plus courtes que les élytres, triangulaires; hyalines avec la nervulation noire; une bande arquée enfumée à bords fondus, occupant le tiers médian de la partie radiée et du champ axillaire, laissant hyalins la base et le tiers voisin du bord postérieur; cette partie enfumée s'étend aussi sur le tiers basilaire de la partie antérieure; quelques petites taches brunes vers l'apex de cette partie antérieure.

Fémurs postérieurs : rougeâtres en dessous du côté interne.

Tibias postérieurs : très velus; en dessus bleu plus ou moins violacé; armés sur le bord externe de 9 à 10 épines, presque toujours sans épine apicale (un de mes types en possède une); sur le bord interne de 11 à 12 épines, dont une apicale; ces épines sont blanches, parfois un peu rougeâtres, avec l'apex noir.

Tubercule prosternal : droit, perpendiculaire, cylindro-conique avec l'apex subobtus.

Plaque sous-génitale ♂ : trilobée; les lobes latéraux un peu recourbés à l'apex.

Cerques ♂ : longs, sub-acuminés, subulés, courbés près de l'apex.

Habitat : Région méditerranéenne. Steppes des Kirghis; Asie; Afrique; Europe méridionale; Algérie; Tunisie; Égypte; Le cap de Bonne-Espérance, selon Walker. — Dans ma collection : France; Algérie; île du Cap-Vert; Syrie; Palestine.

Observations : Le type à carène claire, jaune ferrugineux, est le type de *lineola* Fabricius. Dans les types de Syrie et de Palestine de ma collection, le tubercule prosternal est plus conique, mais toujours obtus à l'apex.

**Acridium aeruginosum** Stoll, 1813, Représ. sauter. passage, p. 30, pl. 14 b, fig. 52. — Schaum, 1862, Peters Reise Mossamb., p. 136.

Longueur du corps (les dimensions entre parenthèses sont celles des types de Madagascar) : ♂, (48-49), 42-46 mill.; ♀, (59), 47-56 mill. — Longueur du pronotum : ♂, (10-11), 9,5-10,5 mill.; ♀, (13), 12-13 mill. — Longueur des élytres : ♂, (45), 40 mill.; ♀, (55), 55 mill. — Envergure des élytres : ♂, (94), 84 mill.; ♀, 115-117 mill. — Longueur maxima des élytres : ♂, (7,5), 6,5 mill.; ♀, 9 mill. — Longueur

des antennes : ♂, (15,5), 14,5-18 mill. ; ♀, (14), 19 mill. — Longueur de la tête et du pronotum réunis : ♂, (15,5), 13,5-15 mill. ; ♀, (19), 19 mill. — Longueur des fémurs postérieurs : ♂, (25), 25-26 mill. ; ♀, (31), 31-33 mill.

Types décrits : ♂ et ♀ de Madagascar, envoi Sikora sans date ; Inde et Saïgon, Cochinchine, I, XI.

Couleur du corps : brun, avec des parties jaunâtres souvent ferrugineuses ; les tibias postérieurs en dessus brunâtre-grisâtre ou brunâtre ferrugineux.

Antennes : roussâtres, parfois un peu jaunâtres dans la partie basilaire ; de même longueur que la tête et le pronotum réunis chez les ♂, plus courtes que cette longueur chez les ♀ ; environ 27-28 articles.

Pronotum : sublisse, submat, avec quelques points imprimés sur la métazone, et partout quelques points saillants plus clairs dans les parties foncées ; le disque est brun submat, parfois brunâtre, avec une bande jaunâtre, le plus souvent ferrugineuse, large, se prolongeant sur la tête et les élytres ; la prozone est tectiforme avec ses bords latéraux subdivergents postérieurement, subparallèles ; la métazone est subplane et ses bords latéraux divergent faiblement postérieurement ; en sorte que le disque va en s'élargissant insensiblement et faiblement du bord antérieur au bord postérieur, mais un peu plus fortement sur la métazone ; carène longitudinale médiane étroite, faible, de profil droite, coupée par les trois sillons transversaux qui sont très faibles ; le sillon typique est placé à très peu près au milieu ; le bord antérieur est pâle, anguleux à angle obtus, un peu arrondi au sommet ; le bord postérieur est rebordé, clair, anguleux à angle subdroit ou un peu obtus, étroitement arrondi au sommet. Les lobes réfléchis ont leur insertion subanguleuse dans la métazone ; sur la prozone, cette insertion est marquée par une ligne noire, sous la moitié antérieure de laquelle est un trait blanchâtre ; la partie supérieure du lobe est occupée par une bande jaunâtre, lisse et carrée sur la partie prozonale, un peu brunâtre, imprimée-ponctuée, et s'élargissant bien sur la partie métazonale ; en dessous est une bande brune subtriangulaire, rugueuse, occupant la partie inférieure du lobe, ayant sa partie la plus large au sillon typique ; tous les bords sont pâles, le bord inférieur parfois un peu plus largement.

Élytres : jaunâtres, par la nervulation moins serrée un peu plus transparents dans la moitié apicale, avec des taches brunâtres formées en grande partie par la couleur foncée de la nervulation ; les nervures sont noires, sauf les nervures radiales médiane et postérieure qui sont rousses ; les nervules sont jaunâtres ou par endroits brunes sur

les taches brunâtres; le champ médiastin se prolonge un peu au delà du milieu de l'élytre, il est jaune avec 4 ou 5 petites taches noirâtres plus ou moins avancées sur une petite ligne blanchâtre placée contre la nervure médiastine, il se rétrécit insensiblement; le champ scapulaire est jaunâtre avec sa partie basilaire brunâtre; le champ discoidal est jaunâtre, parfois brunâtre, avec des taches brunes, les deux ou trois basilaires subrondes, les autres obliques et de plus en plus claires et irrégulières; le champ anal est pâle, immaculé sauf la bande brune ordinaire qui accompagne la base de la nervure axillaire; les bords sont parallèles; l'apex est arrondi et n'atteint pas tout à fait le milieu des tibias postérieurs.

Ailes : un peu plus courtes que les élytres, avec le bord postérieur subdroit, hyalines, immaculées; la nervulation est brune; la base est teintée de jaunâtre clair; dans cette partie, la nervulation est jaune.

Fémurs postérieurs : brunâtres; une bande blanchâtre s'étend sur toute la face latérale externe; quelques parties noirâtres sur le dessus et la carène supéro-externe; la face supérieure est en outre souvent roussâtre; l'arc géniculaire est noir ou noirâtre.

Tibias postérieurs : peu et finement velus; en dessus brunâtres, grisâtres ou ferrugineux; armés sur le bord externe de 6 épines, sur le bord interne 9 épines, dont une apicale; ces épines sont blanchâtres, et noires à l'apex, ce noir est souvent précédé d'un peu de rouge; les tarses sont brun-grisâtre.

Tubercule prosternal : courbé, subfort, acuminé, atteignant le mésosternum.

Plaque sous-génitale ♂ : conique, acuminée.

Cerques ♂ : triangulaires, à apex acuminé et subcourbé, n'atteignant pas tout à fait l'apex de la plaque sur-anale.

Habitat : Afrique; Madagascar; pays des Somalis; Arabie; Ceylan, suivant Walker; île St-Johanna. — En ma collection : Madagascar 4 ♂, 1 ♀; Inde méridionale et Saïgon; Cochinchine, XI et I, 6 ♂ et 6 ♀.

Observations. — Suivant Schaum, cette espèce serait voisine de *citrinum* Serville, ou *ruficorne* Fabricius; je ne partage pas cette opinion; car la plaque sous-génitale ♂ est bien différente; tricuspidée chez *citrinum* et *ruficorne*, tandis qu'ici elle est conique et acuminée.

Les types de l'Inde et de Cochinchine ne présentent aucune différence importante avec ceux de Madagascar. Leur taille est un peu plus petite; la prozone est un peu moins textiforme; il leur manque le trait blanchâtre au-dessous de la ligne noire placée sur l'insertion des lobes réfléchis; la teinte jaune s'étend parfois beaucoup plus largement sur la base de l'aile.

***Acridium Aethiopicum*, spec. nova.**

Longueur du corps : ♂, 60 mill. ; ♀, 65 mill. — Longueur du pronotum : ♂, 11,5 mill. ; ♀, 13,2 mill. — Longueur des élytres : ♂, 68 mill. ; ♀, 74 mill. Envergure des élytres : ♂, 144 mill. ; ♀, 156 mill. — Largeur maxima des élytres : ♂, 11,5 mill. ; ♀, 12 mill. — Longueur des antennes : ♂, 22 mill. ; ♀, 24 mill. — Longueur de la tête et du pronotum réunis : ♂, 17 mill. ; ♀, 18 mill. — Longueur des fémurs postérieurs : ♂, 28 mill. ; ♀, 32 mill.

Types décrits : ♂ ♀, d'Abyssinie.

Couleur du corps : brunâtre, roussâtre ou jaunâtre, avec des parties jaunâtres et des taches noirâtres ; dessus des tibias postérieurs grisâtres.

Antennes : longues, noir-bleuâtre, avec les deux premiers articles basilaires et l'extrême apex couleur du corps, brunâtres ; notablement plus longues que la tête et le pronotum réunis ; 28 articles.

Pronotum : faiblement rugueux, chagriné sur la prozone, finement imprimé-punctué sur la métazone. Disque roussâtre devenant grisâtre sur la partie postérieure de la métazone, avec quelques taches grisâtres obsolètes sur la prozone ; sur la partie postérieure de la métazone, quelques taches noirâtres allongées obsolètes et quelques points saillants peu nombreux blanchâtres ; la bande claire médiane est nulle ; la prozone est faiblement tectiforme, ses bords latéraux subparallèles ; la métazone est subplane, bombée, avec les bords latéraux convexes extérieurement et bien divergents postérieurement ; la carène longitudinale médiane est étroite, lisse, roussâtre, plus saillante chez le ♂, faible chez la ♀, subdroite de profil, bien coupée par les trois sillons transversaux ; le sillon typique est placé au milieu ; le bord antérieur est anguleux-arrondi à angle très obtus ; le bord postérieur est subpale avec quelques points subnoirâtres, anguleux à angle subdroit, avec le sommet très largement arrondi chez le ♂ ; les lobes réfléchis unicolores, roussâtres, la partie prozonale est lisse dans sa partie supérieure, la partie métazonale est finement ponctuée-imprimée avec de grands points saillants blancs ; les bords sont subconcolores.

Élytres : très longs, assez larges, jaunâtres, avec de nombreuses taches noirâtres ; subtransparentes dans le tiers apical ; les nervures sont jaunâtres, avec de nombreux traits noirs les bordant ; les nervules sont jaunâtres, plus ou moins bordées de noirâtre dans les taches ; le champ médiastin se termine au tiers apical de l'élytre, il n'est pas élargi près de la base, il se rétrécit insensiblement, ses nervules sont parallèles serrées obliques et partiellement noirâtres, avec quelques

taches basilaires et apicales; le champ est étroit et coloré comme le champ médiastin; le champ discoïdal présente de nombreuses taches subobsoletes assez irrégulières, subtransversales, formées principalement par les traits noirs qui bordent les nervules; le champ anal a ses nervules obliques serrées subparallèles, le plus souvent noirâtres, il a quelques taches noirâtres au-dessus de la nervure axillaire qui est entièrement noirâtre; les bords sont subparallèles; le bord antérieur est légèrement arqué; l'apex est obliquement arrondi et dépasse l'apex des tibias postérieurs.

Ailes : allongées, subtriangulaires, le bord postérieur subdroit, bien sinué dans sa moitié apicale; elles sont un peu plus courtes que les élytres, hyalines, avec la nervulation noire, et rose dans la partie basilaire; cette partie basilaire est teintée de rose plus ou moins largement; cette teinte rose s'étend sur la partie antérieure de l'aile; une bande arquée enfumée, courte, peu large et bien fondue sur les bords, s'étendant depuis le bord interne jusqu'au troisième ou quatrième rayon (nervure radiée), elle laisse libre assez largement le bord postérieur; entre la nervure anale et la nervure axillaire se trouvent, dans la moitié basilaire, trois taches enfumées; vers l'apex se trouvent encore plusieurs taches enfumées obsoletes.

Fémurs postérieurs : assez courts et bien renflés dans la partie basilaire; plus clairs que le corps, jaunâtres, avec trois taches noirâtres sur le dessus; la face interne est plus ou moins rose, ainsi que la partie interne de la face inférieure; la face externe est blanchâtre; l'arc géniculaire est brun noirâtre.

Tibias postérieurs : très finement et courtement velus; en dessus gris violacé ou verdâtre, un peu plus rougeâtre dans la partie apicale, avec le condyle blanc jaunâtre; armés sur le bord externe de 7-9 épines, sur le bord interne 11 épines dont une apicale; ces épines sont tricolores, jaunes à la base, rouges au milieu, noires à l'apex; les tarses sont de la couleur du dessus du tibia, avec des parties blanc jaunâtre à l'apex des articles.

Tubercule prosternal : court, droit, assez fort, conique, à apex subacuminé et bien distant du mésosternum.

Plaque sous-génitale ♂ : large, trilobée à l'apex.

Cerques ♂ : très longs, étroits, à bords subparallèles, dépassant l'apex de la plaque sur-anale, obtus à l'apex; ♀, courts, triangulaires, étroits, acuminés à l'apex.

Habitat : en ma collection, Abyssinie.

Observations. — Cette espèce est voisine de *Aegyptium* Linné.

***Acridium anguliferum* Krauss, 1877, Orthopteren vom Senegal, p. 3, t. I, fig. 1, 1a.**

Longueur du corps : ♂, 40-46 mill. ; ♀, 51-57 mill. — Longueur du pronotum : ♂, 10-11 mill. ; ♀, 11-13,5 mill. — Longueur des élytres : ♂, 31-40 mill. ; ♀, 40-45 mill. — Envergure des élytres : ♂, 77 mill. ; ♀, 100 mill. — Largeur maxima des élytres : ♂, 7 mill. ; ♀, 10 mill. — Longueur des antennes : ♂, 17,5 mill. ; ♀, 19 mill. — Longueur de la tête et du pronotum réunis : ♂, 15 mill. ; ♀, 19 mill. — Longueur des fémurs postérieurs : ♂, 23 mill. ; ♀, 29-36 mill.

Types décrits : ♂ ♀, Sénégal, Médine et Dakar, IX, X.

Couleur du corps : brun-ferrugineux plus ou moins foncé, avec de nombreuses parties blanc-jaunâtres, notamment quatre taches sur le lobe réfléchi et un V renversé sur le pronotum.

Antennes : jaunâtres; longueur un peu plus grande que celle de la tête et du pronotum réunis chez le ♂, de longueur égale chez la ♀; environ 27 articles.

Pronotum : peu rugueux sur la prozone, finement rugueux par des points imprimés sur la métazone; avec quelques points saillants ou granules luisants ou plus clairs; brun ferrugineux, relativement foncé; orné d'un V renversé, plus large vers la pointe qui touche le milieu du bord antérieur et s'étend jusqu'aux bords postérieurs des lobes réfléchis; sur les lobes réfléchis quatre taches subcarrées et le bord inférieur largement blanchâtres ou jaunâtres; prozone subtectiforme, à bords latéraux parallèles; métazone subplane, avec les bords latéraux divergeant postérieurement; le pronotum est le plus souvent orné d'une bande médiane longitudinale claire sur la carène; la carène est saillante et étroite, de profil subarquée sur la prozone et bien coupée par les trois sillons transversaux qui sont étroits mais bien marqués; le sillon typique est placé au milieu, parfois un peu avant le milieu; le bord antérieur est arrondi et très étroitement pâle; le bord postérieur pâle, rebordé, est anguleux à angle subobtus.

Élytres : jaunâtres, avec des parties brunâtres formées par la nervulation brune; les nervures sont brunes; les champs médiastin et scapulaire sont presque entièrement jaunâtres avec seulement quelques traits bruns; le champ médiastin est bien élargi au quart basilaire; dans le champ discoïdal, la moitié apicale est subtransparente et les taches brunes sont beaucoup moins marquées; dans le champ anal, la partie placée avant la nervure axillaire est brune, la partie postérieure est jaunâtre immaculée; les bords sont parallèles, abstraction faite de l'élargissement basilaire du champ médiastin, la partie apicale est cependant subatténuée; l'apex est arrondi.

Ailes : subhyalines, jaune citron pâle dans la partie basilaire; la nervulation est brun-jaunâtre; triangulaires avec le bord postérieur subarqué; un peu plus courtes que les élytres; immaculées.

Fémurs postérieurs : quelques traits noirs sur les carènes supérieures; face externe pennée, blanchâtre.

Tibias postérieurs : finement velus; en dessus rougeâtres ou jaunâtres; armés sur le bord externe de 6 ou 7 épines; sur le bord interne 9 épines dont une apicale; ces épines sont blanchâtres, avec la moitié apicale rougeâtre et l'apex noir.

Tubercule prosternal : oblique, subcourbé, cylindrique à la base, gonflé et conique dans la partie apicale, acuminé à l'apex.

Plaque sous-génitale ♂ : courte, conique, acuminée.

Cerques ♂ : triangulaires, sublongs, acuminés.

Habitat : Sénégal; Soudan. — En ma collection : Médine; haut Sénégal; Dakar, Sénégal, IX, X; 6 ♂, 2 ♀.

Observations. — Cette espèce se distingue par sa forme trapue et le V clair du pronotum.

**Acridium Cavoisi**, spec. nova (♂ inconnu).

Longueur du corps : ♀, 62 mill. — Longueur du pronotum : ♀, 14 mill. — Longueur des élytres : ♀, 64 mill. — Envergure des élytres, ♀, 133 mill. — Largeur maxima des élytres : ♀, 10 mill. — Longueur des antennes et celle de la tête et du pronotum réunis : ♀, 20 mill. — Longueur des fémurs postérieurs : ♀, 37 mill.

Type décrit : 1 ♀, du Sénégal.

Couleur du corps : châtain brunâtre, avec quelques parties jaunâtres; les tibias postérieurs sont en dessus d'un rouge violacé.

Antennes : gris-brunâtre, avec la moitié apicale un peu plus uniformément foncée; de longueur égale à celle de la tête et du pronotum réunis; 29 articles.

Pronotum : rugueux fovéolé, un peu plus finement sur la métazone; le disque brun, noirâtre surtout sur la métazone; bande claire subnulle, étroite, plus marquée sur la tête et les élytres; la prozone est tectiforme, avec les bords latéraux subparallèles; la métazone subplane, abstraction faite de la carène médiane, avec les bords latéraux divergeant postérieurement; la carène longitudinale médiane subconcolore, étroite et peu saillante, droite de profil, submamelonnée, coupée par les trois sillons transversaux, qui sont fins; le sillon typique est placé très peu avant le milieu; le bord antérieur est anguleux à angle subobtus; le bord postérieur rebordé, un peu plus clair

grisâtre, anguleux à angle subdroit; les lobes réfléchis ont la partie métazonale entièrement brunâtre et fovéolée, la partie prozonale présente contre l'insertion des lobes réfléchis une partie rectangulaire lisse et jaunâtre, en dessous une bande brune plus large postérieurement sur laquelle se trouve un petit triangle étroit blanchâtre ayant sa base sur le sillon typique, en dessous un triangle blanchâtre plus large antérieurement et dont la base s'applique sur le bord antérieur, les bords sont blanchâtres.

Élytres : blanc jaunâtre, hyalines dans la moitié apicale, avec des taches brunes plus foncées sur les bords; les nervures sont brunes ainsi que la plus grande partie des nervules; la réticulation est très serrée dans le tiers basilaire de l'élytre; le champ médiastin se termine à la moitié de l'élytre, il est un peu élargi en son milieu, il présente une ligne blanchâtre le long de la nervure médiastine et une tache brune le long du bord antérieur plus foncée dans la partie médiane du champ; le champ axillaire est brunâtre dans sa partie basilaire, il offre en outre trois petites taches obsolètes vers le milieu de l'élytre; le champ discoïdal présente des taches brunes obliques assez larges, qui deviennent obsolètes dans la partie apicale; le champ anal est clair, immaculé, sauf une bande brune contre la nervure axillaire; les bords sont subparallèles; l'apex est obliquement arrondi et atteint le milieu des tibias postérieurs,

Ailes : sublarges, un peu plus courtes que les élytres, à bord postérieur subarrondi, hyalines avec la nervulation brune; dans la partie basilaire, la nervulation plus claire est accompagnée d'une teinte rose miniacée laissant hyalin le centre des alvéoles; cette teinte rose miniacée s'étend aussi sur la partie antérieure basilaire de l'aile, mais disparaît dans le voisinage de la nervure anale.

Fémurs postérieurs : gris-jaunâtre clair, brunâtres en dessus; l'arc géniculaire est brun-noirâtre.

Tibias postérieurs : à peine et finement velus, en dessus violets, avec un anneau gris-jaunâtre à l'apex du condyle; en dessous ils sont gris-jaunâtres; armés sur le bord externe de 8 épines; sur le bord interne 11 épines dont une apicale; ces épines sont blanc-jaunâtres, avec l'apex courtement brun-noirâtre; les tarsi sont violacés comme le dessus du tibia.

Tubercule prosternal : gros, courbé, subacuminé, atteignant le mésosternum.

Le ♂ étant inconnu, j'ai dû supposer que la plaque sous-génitale ♂ et les cerques étaient analogues à ceux de *rubellum*, Serville, espèce voisine.

Habitat : dans ma collection : Diaoudaoun, près Saint-Louis, Sénégal, 7, II, 1899.

Observations. — Pour compléter la description de cette belle espèce nouvelle, j'ajouterai : La tête est courte, jaune-testacé avec des parties brunâtres. Le vertex est bombé, avec une bande jaunâtre longitudinale médiane, bordée par deux parties triangulaires, violacées, plus foncées sur les bords. Le sommet du vertex est bien déclive, hexagonal, concave, avec les bords foncés et une bande violacée foncée transversale sur la jonction avec la côte frontale; la jonction se fait insensiblement. La côte frontale a ses bords parallèles; elle est un peu moins large que la distance interoculaire; elle est ornée de deux raies longitudinales brunâtres; elle est replète en dessus de l'ocelle; en dessous les bords sont subcarénés et bordés de chaque côté par des raies brunes. Les carènes latérales du front sont accompagnées de brunâtre; le front est légèrement rugueux.

L'abdomen est fauve clair en dessus; plus foncé en dessous, avec deux rangées de petites lignes obliques blanchâtres de chaque côté.

Les lobes mésosternaux sont distants, en forme de losange; les lobes métasternaux bien plus rapprochés après les fovéoles, arrondis.

La plaque sur-anale ♀ est ovale, avec un petit sillon longitudinal médian dans la partie basilaire; les côtés sinués dans la partie apicale qui est subtrilobée. Les cerques ♀ sont triangulaires, acuminés.

La plaque sous-génitale ♀ est subrectangulaire. Les valvules inférieures de l'oviscapte ont leur bord externe du dessous crêté-dentelé.

Cette espèce est voisine de *rubellum*, Serville, dont elle est peut-être une variété; elle est voisine de *magnificum*, Bolivar et de *asperatum*, Bolivar.

Elle a été découverte à Diaoudaoun, Sénégal, par M. le commandant Cavrois, de l'artillerie coloniale, à qui je me fais un grand plaisir de la dédier.

#### **Acridium Celebense** (Brunner), inédit, d'après M. Fruhstorfer.

Longueur du corps : ♂, 37 mill.; ♀, 49 mill. — Longueur du pronotum : ♂, 9 mill.; ♀, 10 mill. — Longueur des élytres : ♂, 37 mill.; ♀, 42 mill. — Envergure des élytres : ♀, 89 mill. — Largeur maxima des élytres : ♂, 5,5 mill.; ♀, 7 mill. — Longueur des antennes : ♂, 14,5 mill.; ♀, 16 mill. — Longueur de la tête et du pronotum réunis : ♂, 13 mill.; ♀, 15 mill. — Longueur des fémurs postérieurs : ♂, 23 mill.; ♀, 26 mill.

Types décrits : ♂, ♀, des îles Célèbes.

Couleur du corps : brun-jaunâtre clair, partiellement un peu verdâtre, avec quelques taches noirâtres ; les tibias postérieurs en dessus bleu verdâtres.

Antennes : couleur du corps, avec l'apex noirâtre ; un peu plus longues que la tête et le pronotum réunis ; 27 articles.

Pronotum : rugosité faible, large sur la prozone, serrée sur la métazone ; la prozone est subcylindrique, subtectiforme, avec les bords latéraux parallèles ; la métazone plane, un peu plus large postérieurement ; lobes réfléchis carrés, un peu plus clairs que le disque ; quelques taches faiblement noirâtres sur la prozone ; pas de bande claire sur le disque ; carène longitudinale médiane étroite, bien marquée, bien coupée par les trois sillons transversaux ; de profil subdroite, un peu arquée sur la prozone ; le sillon typique est placé au milieu, ou un peu après le milieu.

Élytres : brun-jaunâtre comme le corps, avec la moitié apicale plus claire ; les nervures concolores, un peu plus foncées ; un grand nombre de taches subcarrées, peu marquées, légèrement noirâtres ; sur ces taches les nervules sont un peu plus foncées ; pas de champ immaculé ; les bords parallèles ; l'apex arrondi, dépassant un peu les fémurs postérieurs.

Ailes : un peu moins longues que les élytres ; le bord postérieur subarrondi ; subhyalines, teintées très légèrement de jaune brunâtre, un peu plus à l'apex et près du bord postérieur ; la nervulation est brune, si ce n'est dans la partie basilaire où elle est jaune.

Fémurs postérieurs : concolores, avec des points ou taches noirs sur le côté externe et sur le lobe géniculaire.

Tibias postérieurs : finement et faiblement velus ; bleu verdâtre en dessus, brun jaunâtre en dessous ; armés sur le bord externe de 8 épines ; sur le bord interne 11 épines dont une apicale ; ces épines sont jaunâtres avec l'apex noir.

Tubercule prosternal : court, un peu courbé vers l'arrière ; à apex subobtus et bien distant du mésosternum.

Plaque sous-génitale ♂ : conique, acuminée.

Cerques ♂ : triangulaires, longs, à apex courbé et acuminé.

Habitat : en ma collection : 1 ♂, 1 ♀, Patunuang, I, îles Célèbes sud ; envoi de Fruhstorfer, sous le nom de *Celebense* Brunner.

Observations. — Je ne connais pas la description donnée par M. Brunner. Je n'ai pas trouvé d'espèce voisine dans les espèces décrites par Walker.

***Acridium citrinum*** Serville, 1839, Orthoptères, p. 644. — Schaum,

1862, Peters Reise Mossamb. p. 135. — Bolivar, 1889, Orth. Afric. Mus. Lisboa, p. 159. — Finot, 1897, Orthoptères d'Algérie et de Tunisie, p. 198, sous le nom de *ruficorne* var. *citrinum*.

Longueur du corps : ♂, 45-50 mill. ; ♀, 56-62 mill. — Longueur du pronotum : ♂, 11-12 mill. ; ♀, 14-15 mill. — Longueur des élytres : ♂, 47-50 mill. ; ♀, 58-63 mill. — Envergure des élytres : ♂, 100 mill. ; ♀, 126-132 mill. — Largeur maxima de l'élytre : ♂, 9-10 mill. ; ♀, 10-12 mill. — Longueur des antennes : ♂, 15,5-18 mill. ; ♀, 17-21 mill. — Longueur des fémurs postérieurs : ♂, 26-29 mill. ; ♀, 33-37 mill. — Longueur de la tête et du pronotum réunis : ♂, 15,5-16 mill. ; ♀, 19-20 mill.

Types décrits : ♂ ♀, Algérie, X-XII; Sénégal, VI et VII; colonie Érythrée, Abyssinie.

Couleur du corps : brun (ferrugineux ou grisâtre), avec des parties blanc-jaunâtres et d'autres noirâtres.

Antennes : jaunes ou jaune roussâtre, avec la partie apicale un peu plus foncée; un peu plus longues que la tête et le pronotum réunis; 26-29 articles.

Pronotum : sublisse avec des points saillants; le disque est très foncé, les lobes réfléchis pâles; la prozone est tectiforme, avec les bords latéraux subparallèles; la métazone subplane, subtectiforme, avec les bords latéraux divergeant postérieurement; la carène médiane est bien saillante, claire, subétroite, formant une bande claire subétroite se prolongeant sur les élytres, de profil arquée sur la prozone et droite sur la métazone, profondément coupée par les trois sillons transversaux; le sillon typique est placé après le milieu; le bord antérieur est anguleux, parfois finement pâle; le bord postérieur est anguleux, à angle subdroit, rebordé et pâle.

Élytres : subtransparents, jaunâtres ou jaune roussâtre; la nervulation est de même couleur, mais plus foncée; des taches noirâtres formées presque complètement par la nervulation noirâtre; la tache basilaire occupant le tiers de l'élytre est plus foncée sur le champ ulnaire, elle se rétrécit au milieu et se résout en deux taches en quelque sorte; la tache du milieu de l'élytre est oblique et s'étend transversalement de la nervure ulnaire presque jusqu'à la nervure radiale postérieure; dans la partie apicale du champ discoïdal se trouvent quelques petites taches subobliques, peu marquées; la réticulation est serrée sur les champs médiastin et scapulaire et sur la moitié basilaire des champs discoïdal et ulnaire; le champ anal est pâle et immaculé, sauf contre la base de la nervure axillaire; les bords de l'élytre sont subparallèles, le bord antérieur un peu arqué au tiers apical;

l'apex est subobliquement arrondi et dépasse bien l'apex des fémurs postérieurs.

Ailes : un peu plus courtes que les élytres, à bord postérieur arrondi, subhyalines, jaunâtres, avec la partie basilaire d'un jaune-citron pâle; la nervulation est brunâtre, sauf dans la partie basilaire où elle est jaune.

Fémurs postérieurs : couleur du corps, un peu plus pâles sur les faces externe et interne; l'arc géniculaire est la seule partie noire.

Tibias postérieurs : très velus, en dessus brunâtres assez pâles; armés sur le bord externe de 6 épines; sur le bord interne de 8 à 9 épines dont une apicale; ces épines sont presque entièrement noires, au moins dans les types de l'Algérie.

Tubercule prosternal : étroit, cylindrique à la base, courbé; dans la partie apicale il est conique, gonflé, acuminé; il atteint le bord antérieur du mésosternum.

Plaque sous-génitale ♂ : tricuspidée.

Cerques ♂ : triangulaires, longs, acuminés, un peu courbés à l'apex.

Habitat : Sénégal. — Dans ma collection : Algérie, Oued Isser, Nemours X, XI, XII, 6 ♂ et 7 ♀; Sénégal : Dakar VI, VII, 1 ♂ et 1 ♀; Abyssinie, colonie Érythrée, 2 ♂ et 3 ♀.

Observations. — Cette espèce a été considérée par plusieurs auteurs comme synonyme de *ruficorne* Fabricius. Elle en diffère cependant un peu. Peut-être pourrait-on la considérer comme une forme septentrionale de *ruficorne*. Le type de l'Algérie est une variété *nigrospina* de *citrinum* Serville.

Voir aussi la description complète donnée dans ma Faune de l'Algérie et de la Tunisie, Annales de la Société entomologique de France, 1897, p. 498, sous le nom de *ruficorne* Fabricius.

Types de la colonie Érythrée : articles basilaires des antennes plus foncés; le disque du pronotum est parfois moins foncé; les lobes réfléchis partiellement foncés. Sur les ailes, taches enfumées une près de l'apex, une autre au tiers apical du bord antérieur; les fémurs postérieurs sont tachés de noir notamment sur la face supérieure; tibias postérieurs moins velus, en dessus plus foncés et parfois d'un gris bleu; les épines blanchâtres avec l'apex et le dessous d'un noir souvent rougeâtre. Les types de Dakar diffèrent seulement de ceux d'Algérie par la base claire des épines des tibias postérieurs.

Ces types de Dakar et de la colonie Érythrée ne peuvent pas être considérés comme formant une variété; à mon avis, la coloration des épines des tibias postérieurs est sans grande importance.

***Acridium cuspidatum*** (Brunner), inédit, provenant de la collection de ce savant.

Longueur du corps : ♂, 36-38 mill. ; ♀, 51,5-53 mill. — Longueur du pronotum : ♂, 8 mill. ; ♀, 11 mill. — Longueur des élytres : ♂, 37 mill. ; ♀, 51 mill. — Envergure des élytres : ♂, 78 mill. ; ♀, 105 mill. — Largeur maxima de l'élytre : ♂, 4,5 mill. ; ♀, 9 mill. — Longueur des antennes : ♂, 13 mill. ; ♀, 15,5 mill. — Longueur de la tête et du pronotum réunis : ♂, 13 mill. ; ♀, 15,5 mill. — Longueur des fémurs postérieurs : ♂, 22,5-23 mill. ; ♀, 30 mill.

Types décrits : ♂ ♀, d'Australie (collection Brunner).

Couleur du corps : le ♂ jaunâtre ; corps grêle ; avec de petites taches noirâtres obsolètes ; les tibias postérieurs en dessus jaunâtres ; la ♀ brunâtre assez foncé, avec des parties jaunâtres et d'autres noirâtres ; les tibias postérieurs bruns, roussâtres ou jaunâtres.

Antennes : jaunâtres, de longueur égale à celle de la tête et du pronotum réunis ; 27 articles.

Pronotum : rugosité faible, chagrinée sur la prozone, ponctuée-imprimée sur la métazone ; le disque est : ♂ jaunâtre, ♀ brunâtre, presque unicolore ; parfois chez la ♀ une bande médiane étroite avec les bords antérieur et postérieur jaunâtres plus clairs que le fond et sur la métazone souvent quelques traits noirs obsolètes ; la bande médiane pâle, lorsqu'il y en a, se prolonge sur la tête et les élytres ; la prozone est cylindrique, subplate, avec les bords latéraux parallèles ; la métazone est plate, avec les bords latéraux faiblement divergents postérieurement ; la carène longitudinale médiane est étroite, faible, rugueuse, de profil droite, souvent subconcolore, faiblement coupée par les trois sillons transversaux, qui sont fins et peu profonds ; le sillon typique est placé un peu après le milieu ; le bord antérieur est arrondi ; le bord postérieur est subrebordé, anguleux à angle très obtus et arrondi au sommet ; les lobes réfléchis subunicolores, un peu plus clairs que le disque ; ils portent sur leur insertion une petite bande noire sur la partie prozonale, en dessous est un large point blanchâtre, plus ou moins obsolète, placé à peu près au milieu de la bande noire, et parfois des points noirs allongés, parsemés et plus larges dans la partie prozonale ; les lobes sont rugueux, ponctués-imprimés, sauf sur la partie lisse ordinaire de la partie prozonale ; les bords des lobes sont subconcolores.

Élytres : jaunâtres ou jaune-brunâtre, de teinte plus claire chez le ♂, avec des taches noirâtres subobsolètes formées par la couleur des nervures ; subtransparentes dans la moitié apicale du champ discoïdal ; les nervures sont brunâtres ; les nervules jaunes chez le ♂, jaunes

subbrunâtres chez la ♀; le champ médiastin se termine au milieu de l'élytre, il se rétrécit insensiblement, sa partie la plus large en son milieu, le plus souvent jaunâtre non maculé, parfois quelques taches noirâtres dans sa partie basilaire; le champ scapulaire de couleur analogue et le plus souvent immaculé, un peu plus foncé dans la partie basilaire, parfois avec quelques petites taches noirâtres dans cette même partie et deux ou trois taches rondes dans la partie apicale; le champ discoïdal présente de nombreuses taches, très obsolètes chez le ♂, longitudinales dans la moitié basilaire, obliques et assez irrégulières dans la moitié apicale; le champ anal est plus clair que le reste de l'élytre et immaculé, sauf la bande foncée ordinaire près de la base de la nervure axillaire; les bords sont parallèles, le bord antérieur subarqué; l'apex est obliquement arrondi et atteint presque le milieu des tibias postérieurs, un peu moins loin chez les ♀.

Ailes : hyalines, avec la base hyaline; la nervulation est brune; un peu plus courte que les élytres; triangulaires, avec le bord postérieur subarqué.

Fémurs postérieurs : couleur du corps, parfois avec des taches noirâtres et des points noirs sur les carènes; l'arc géniculaire est brun plus ou moins foncé, parfois noir.

Tibias postérieurs : finement velus; en dessus jaunâtres, parfois brunâtres et alors le condyle est jaunâtre; armés sur le bord externe de 8 à 10 épines, sur le bord interne de 11 épines dont une apicale; ces épines sont jaunâtres avec l'apex noir.

Tubercule prosternal : ♂, subgrêle, oblique, acuminé, à apex touchant le mésosternum; ♀, gros, court, oblique, subacuminé, à apex distant du mésosternum.

Plaque sous-génitale ♂ : conique, longue, très acuminée.

Cerques ♂ : triangulaires, comprimés, longs, atteignant l'apex de la plaque sur-anale, acuminés et courbés à l'apex; chez la ♀, triangulaires, longs, acuminés.

Habitat : en ma collection : Australie, 2 ♂, 2 ♀.

Observations. — Ces insectes proviennent de la collection de M. Brunner et indiqués d'Australie sans plus de détail. Peut-être les ♂ et les ♀ ne font-ils pas partie de la même espèce.

Cette espèce, que je crois inédite, est très voisine de *proximum* Walker; elle en diffère cependant à première vue par la longueur des élytres. Quant au tubercule prosternal qui est gros et court chez la ♀, il est bien semblable à celui décrit par Walker, qui n'a connu que la ♀.

**Acridium flavescens** Fabricius, 1793, Entom. syst. II, p. 52. — ? *Gryllus Locusta crucifer* (le porte-croix bigarré); Stoll, 1813, représ. sauterelles de passage, p. 29, pl. XIV b, fig. 51, ♀ (sans localité). — Suivant Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 566, a pour synonyme *semifasciatum* Serville, 1839, Orth. p. 655.

Longueur du corps : ♂, 45 mill.; ♀, 60 mill. — Longueur du pronotum : ♂, 10 mill.; ♀, 14 mill. — Longueur des élytres : ♂, 54 mill.; ♀, 72 mill. — Envergure des élytres : ♂, 114,5; ♀, 150 mill. — Largeur maxima de l'élytre : ♂, 8 mill.; ♀, 11 mill. — Longueur des antennes : ♂, 22 mill.; ♀, 23 mill. — Longueur des fémurs postérieurs : ♂, 23 mill.; ♀, 31 mill.

Types décrits : ♂ et ♀, Trichinopoly, Inde méridionale.

Couleur du corps : gris-jaunâtre, avec quelques taches noirâtres.

Antennes : grêles, noires, avec les deux premiers articles basilaires plus clairs, brunâtres; bien plus longues que la tête et le pronotum réunis; 27-29 articles.

Pronotum : finement rugueux; taches noirâtres, allongées, longitudinales, plus nombreuses sur la métazone; prozone cylindrique à bords latéraux parallèles; métazone plane à bords latéraux divergeant postérieurement; carène longitudinale médiane étroite, saillante, un peu plus claire que le fond, subarquée de profil; bien coupée par les trois sillons transversaux; le sillon typique est placé au milieu; le bord postérieur est anguleusement arrondi à angle très obtus.

Élytres : à peu près uniformément gris-jaunâtre, avec la nervulation concolore plus foncée, avec quelques taches peu marquées, noirâtres dans la moitié basilaire des champs discoïdal et ulnaire; dans le reste de l'élytre des parties de nervures sont bordées de foncé; les élytres sont allongés, à bords parallèles; très peu atténués dans la moitié apicale, à apex arrondi; ils atteignent presque l'apex des tibias postérieurs.

Ailes : triangulaires, un peu plus courtes que les élytres, subhyalines; la base est largement teintée de jaune pâle avec la nervulation concolore dans cette partie; une bande arquée enfumée à bords fondus, étroite, peu éloignée du bord postérieur, peu longue, s'étendant de la deuxième à la huitième nervure radiée; quelques taches carrées, brun noirâtre, dans la partie apicale de la partie antérieure, et quelques-unes aussi dans la partie médiane du champ axillaire antérieur.

Fémurs postérieurs : concolores en dessous, sans rouge.

Tibias postérieurs : non velus; en dessus subconcolores, un peu grisâtres; armés sur le bord externe de 8 épines sans épine apicale;

# Librairie de la Société entomologique de France

(Suite)

|                                                                                                  |               |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| <i>Lampyrides</i> (Monogr. des) et complément, par E. OLIVIER,<br>2 pl. n. . . . .               | 2 et 3 fr.    |
| <i>Oedemerides</i> (Synopsis des), par GANGLBAUER (traduction de<br>Marseul). . . . .            | 1 et 2 fr.    |
| <i>Ditomides</i> (Monogr. des), par P. de la BRULERIE. . . . .                                   | 2 et 3 fr.    |
| <i>Eumolpides</i> (Synopsis des), par E. LEFÈVRE (Appendice par<br>de MARSEUL). . . . .          | 1 et 2 fr.    |
| <i>Histérides de l'Archipel Malais</i> , par de MARSEUL. . . . .                                 | 1 fr.         |
| <i>Histérides nouveaux</i> (Description d'), par de MARSEUL. . .                                 | 1 50 et 2 fr. |
| <i>Magdalinus d'Europe et circa</i> , p. DESBROCHERS DES LOGES. .                                | 1 50 et 2 fr. |
| <i>Nanophyes</i> (Monogr. du genre), par H. Br. de BARNEVILLE. .                                 | 1 50 et 2 fr. |
| <i>Erotylides et Endomychides de l'Ancien Monde</i> (Revision des)                               | 1 50 et 2 fr. |
| <i>Glaphyrus</i> (Monogr. du genre), par HAROLD (traduction<br>A. Preud'homme de Botre). . . . . | 0 fr. 50      |
| <i>Oxyporus</i> (Tableau synopt. du genre), par A. FAUVEL. . .                                   | 0 fr. 50      |
| <i>Characters of undescribed Lepidoptera heterocera</i> , par<br>F. WALKER . . . . .             | 3 et 4 fr.    |
| <i>Tableaux analytiques pour déterminer les Coléoptères<br/>d'Europe</i>                         |               |
| I. <i>Nécrophages</i> (traduit de REITTER). . . . .                                              | 1 fr. 50      |
| II. <i>Colydiides, Rhysodides, Trogositides</i> (traduit de<br>REITTER). . . . .                 | 0 fr. 50      |
| <b>Catalogue des Coléoptères de la faune gallo-rhénane</b> ,<br>par Ad. WARNIER. . . . .         | 2 et 3 fr.    |

**Le prix du port de ces ouvrages** (sauf la *Faune* et les *Catalogues syn.* et pour étiquettes, envoyés franco) et celui des tirages à part sont à la charge de l'acheteur.

L'*Abeille*, Journal d'Entomologie, fondé par S. DE MARSEUL, continué par la Société entomologique de France, publie spécialement des travaux sur les COLÉOPTÈRES de l'Ancien Monde.

M. L. Bedel, 20, rue de l'Odéon, est chargé de la publication du Journal (examen et admission des mémoires et correspondance scientifique).

Le 13<sup>e</sup> et dernier fascicule du vol. XXX a été distribué.

Le montant des abonnements aux volumes de l'*Abeille* doit être adressé à M. V. VAUTIER, agent de la Société, 28, rue Serpente.

## COLLECTIONS

- 1<sup>o</sup> Collection H. Sénac (*Tenebrionidae*);
- 2<sup>o</sup> Collection Gh. Brisout de Barneville (*Coléoptères d'Europe*);  
Chez M. L. Bedel, 20, rue de l'Odéon.
- 3<sup>o</sup> Collection Peyerimhoff (*Microlepidoptères*);
- 4<sup>o</sup> Collection H. Brisout de Barneville (*Coléoptères d'Europe*);
- 5<sup>o</sup> Collection Aubé (*Coléoptères d'Europe*);
- 6<sup>o</sup> Collection complète des Orthoptères de France donnée à la Société par M. A. Finot;
- 7<sup>o</sup> Collections E. Gobert et L. Pandellé (*Diptères*);
- 8<sup>o</sup> Collection entomologique française de tous les ordres;
- 9<sup>o</sup> Collection d'exemplaires typiques;

Au Siège social, 28, rue Serpente.

La « Commission des Collections » est chargée de créer ces deux dernières Collections. A cet effet, une vaste salle attenante à la Bibliothèque a été louée et est prête à recevoir les insectes français de tous ordres et les *Types* que les membres voudront bien envoyer, avec localités précises.

|                                                                                                                                                                                                |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| M. RÉGIMBART. — Essai monographique de la famille des <i>Gyrinidae</i> , 3 <sup>e</sup> supplément. . . . .                                                                                    | 137 |
| A. FINOT. — Sur le genre <i>Acridium</i> . Contribution à l'étude du genre <i>Acridium</i> Serville, de la famille des Acridiens, Insectes Orthoptères, avec descriptions d'espèces nouvelles. | 247 |

---

---

**Avis aux Libraires et aux personnes étrangères  
à la Société**

Les ouvrages mis en vente par la *Société entomologique de France* sont livrés contre paiement, au siège social, *Hôtel des Sociétés savantes* (rue Serpente, 28), à la **Bibliothèque**, tous les jours, de 4 heures 1/2 à 6 heures 1/2 du soir, excepté les mercredis et jours de fêtes.

On y prend des abonnements pour les **Annales** ou le **Bulletin de la Société entomologique de France** et pour **l'Abeille, Journal d'Entomologie**.

---

Pour la correspondance scientifique et les annonces, s'adresser

au **Secrétaire de la Société entomologique de France**

28, rue Serpente, Paris, 6<sup>e</sup>.



ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE

FONDÉE LE 29 FÉVRIER 1832

RECONNUE COMME INSTITUTION D'UTILITÉ PUBLIQUE

PAR DÉCRET DU 23 AOUT 1878

*Natura maxime miranda  
in minimis.*

VOLUME LXXVI. — ANNÉE 1907

3<sup>e</sup> TRIMESTRE



PARIS

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES

28, rue Serpente, 28

—  
DÉCEMBRE 1907



Les Annales paraissent trimestriellement.

Le Secrétaire-gérant : PH. GROUVELLE.

# Librairie de la Société entomologique de France

Hôtel des Sociétés savantes, rue Serpente, 28

La Société dispose des ouvrages suivants :

(Le premier prix est pour les membres de la Société, le deuxième, pour les personnes étrangères à la Société.)

|                                                                                                                                                     |                |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| <b>Annales de la Société entomologique de France</b> , années 1843 à 1846 et 1859 à 1890. . . . .                                                   | 12 et 15 fr.   |
| Les années 1847, 1848, 1856 et 1858, dont il reste moins de 10 exemplaires. . . . .                                                                 | 50 fr.         |
| <b>Annales</b> (années 1891 à 1904). . . . .                                                                                                        | 25 et 30 fr.   |
| <b>Tables générales alphabétiques et analytiques des Annales de la Société entomologique de France (1832-1860)</b> , par A.-S. PARIS. . . . .       | 2 et 3 fr.     |
| <b>Tables générales des Annales de 1861 à 1880 inclusivement</b> , par E. LEFÈVRE. . . . .                                                          | 10 et 12 fr.   |
| <b>Tables générales des Annales de 1881 à 1890 inclusivement</b> , par E. LEFÈVRE. . . . .                                                          | 7 50 et 10 fr. |
| <b>Bulletin</b> (années 1895 à 1904), chaque. . . . .                                                                                               | 18 fr.         |
| <b>Bulletin</b> (numéros isolés), chaque. . . . .                                                                                                   | 1 et 1 fr.     |
| <b>Bulletin</b> , comptes rendus du Congrès (1 ou plus. Nos). . . . .                                                                               | 5 et 5 fr.     |
| <b>L'Abeille</b> (série complète in-12, vol. 1 à 27). . . . .                                                                                       | 150 et 175 fr. |
| <b>L'Abeille</b> (série in-12, la plupart des volumes) chacun. . . . .                                                                              | 8 et 12 fr.    |
| <b>L'Abeille</b> (série in-8°). Prix de l'abonnement par volume (port compris). . . . .                                                             | 10 et 12 fr.   |
| <b>Faune des Coléoptères du bassin de la Seine</b> , par L. BEDEL :                                                                                 |                |
| T. I (Carnivora, Palpicornia) épuisé. . . . .                                                                                                       | 5 et 8 fr.     |
| T. V (Phytophaga). . . . .                                                                                                                          | 8 et 10 fr.    |
| T. VI (Rhynchophora). . . . .                                                                                                                       | 8 et 10 fr.    |
| <b>Catalogue raisonné des Coléoptères du Nord de l'Afrique</b> , par Louis BEDEL, t. I, 1 <sup>er</sup> fasc., pp. 1-208, in-8°, 1895-1900. . . . . | 10 et 12 fr.   |
| <b>Catalogue syn. et géogr. des Coléoptères de l'Anc. Monde : Europe et contrées limitrophes en Afrique et en Asie.</b> . . . .                     | 3 et 5 fr.     |
| <b>Catalogue étiquettes</b> , pour collections. . . . .                                                                                             | 8 et 12 fr.    |
| <b>Catalogus Coleopterorum Europae et confinium.</b> . . . .                                                                                        | 0 fr. 50       |
| Id. avec Index (Suppl. au Catalogus). . . . .                                                                                                       | 1 fr. 25       |
| <b>Monographie de la famille des Eucnémides</b> , par H. de BONVOULOIR, in-8° avec 42 planches gravées. . . . .                                     | 5 et 7 fr.     |
| <b>Monographie générale des Mylabres</b> , 1872, 6 pl., dont 2 col. — pl. noires. . . . .                                                           | 8 et 10 fr.    |
| — pl. coloriées. . . . .                                                                                                                            | 10 et 12 fr.   |
| <b>Étude sur les Malachides d'Europe et du bassin de la Méditerranée</b> , par PEYRON. . . . .                                                      | 4 et 5 fr.     |
| <b>Mylabrides d'Europe (Monogr. des)</b> , par de MARSEUL, 2 pl. :<br>— Noires. . . . .                                                             | 4 et 5 fr.     |
| — Coloriées. . . . .                                                                                                                                | 5 et 6 fr.     |
| <b>Téléphorides et Malthinides (Monogr. des)</b> , par de MARSEUL, 1 pl. n. . . . .                                                                 | 4 et 5 fr.     |
| <b>Silphides (Précis des genres et espèces des)</b> , p. de MARSEUL. . . . .                                                                        | 3 et 4 fr.     |
| <b>Tableaux synoptiques des Paussides, Clavigérides, Psélaphides et Scydménides</b> , par REITTER (trad. E. Leprieur). . . . .                      | 3 et 4 fr.     |
| <b>Nouveau Répertoire contenant les descriptions des espèces de l'Ancien Monde :</b>                                                                |                |
| Hydrocanthares, Palpicornes. . . . .                                                                                                                | 3 et 4 fr.     |
| Buprestides. . . . .                                                                                                                                | 1 et 2 fr.     |

(Voir la suite, page 3 de la couverture.)

sur le bord interne 11 épines dont une apicale; ces épines sont fortes, rouges avec l'apex noir.

Tubercule prosternal : subdroit, perpendiculaire, subcylindrique avec le côté antérieur un peu bombé et l'apex sub-obtus.

Plaque sous-génitale ♂ : trilobée, avec le lobe médian le plus long; les lobes externes courts et bien recourbés à l'apex.

Cerques ♂ : longs, subatténués, un peu courbés à l'apex.

Habitat : Tranquebar; suivant Walker, Ceylan; Hindoustan méridional. — En ma collection : Trichonopoly, Inde méridionale, 1 ♂ et 1 ♀.

Observations. — Cette espèce est voisine de *Aegyptium* Linné; elle en diffère par des colorations et des formes un peu plus grêles.

**Acridium Gohieri** Le Guillou, 1841, Rev. Zoolog., p. 293.

Longueur du corps : ♂, 43-46 mill.; ♀, 55-63 mill. (d'après Le Guillou, les dimensions du corps sont environ : ♂, 46-52 mill.; ♀, 76-103 mill.; peut-être ces dimensions ont-elles été données jusqu'à l'apex des élytres). — Longueur du pronotum : ♂, 10 mill.; ♀, 11-13 mill. — Longueur des élytres : ♂, 38 mill.; ♀, 44-51 mill. — Envergure des élytres : ♂, 81 mill. — Largeur maxima des élytres : ♂, 6 mill.; ♀, 9 mill. — Longueur des antennes : ♂, 20 mill.; ♀, 20 mill. — Longueur de la tête et du pronotum réunis : ♂, 14 mill.; ♀, 18 mill. — Longueur des fémurs postérieurs : ♂, 25-27 mill.; ♀, 28-32 mill.

Types décrits : Amboine, ♂ et ♀.

Couleur du corps : Vert ou brun, varié de jaune et de noirâtre. Tibias postérieurs rouges.

Antennes : noires, avec la moitié basilaire jaune; plus longues que la tête et le pronotum réunis.

Pronotum : sublisse; une raie longitudinale médiane sublarge, jaune ou jaune verdâtre ou jaunâtre, se prolongeant sur la tête et sur les élytres; bandes latérales noires, irrégulières; les lobes réfléchis clairs, couleur de la raie médiane, un peu tachés de noirâtre dans leur partie inférieure; le disque est faiblement tectiforme; la prozone a les bords latéraux parallèles; la mézozone est un peu élargie postérieurement; la carène longitudinale médiane étroite, peu élevée, bien coupée par les trois sillons transversaux, de profil droite ou subdroite; le sillon typique est placé au milieu; le bord antérieur est un peu échancré au milieu chez les ♀; le bord postérieur est subarrondi, subanguleux, à angle très obtus.

Élytres : jaune verdâtre, avec de nombreuses taches ou bandes noirâtres formées par les nervules d'un vert noirâtre; le champ anal

est immaculé; la moitié apicale du champ discoïdal est transparente, subhyaline, avec les taches beaucoup moins foncées; les nervures bien marquées, noires; les bords parallèles; l'apex arrondi et subatténué, dépassant un peu l'apex des fémurs postérieurs.

Ailes : subtriangulaires, un peu plus courtes que les élytres, transparentes, très légèrement subenfumées dans les parties apicale et postérieure; la base est largement hyaline, très légèrement teintée de jaunâtre; la nervulation est noire.

Fémurs postérieurs : partout jaunes ou jaune verdâtre; avec deux anneaux noirs, le plus souvent bien marqués, interrompus sur la face inférieure; un peu de noir encore près du lobe géniculaire.

Tibias postérieurs : faiblement et finement velus; d'un rouge carminé, le plus souvent, vif, ainsi que les tarses; armés sur le bord externe de 8-9 épines; sur le bord interne de 11 épines dont une apicale; ces épines sont rouge carminé avec l'apex noir.

Tubercule prosternal : court, à base cylindrique; la moitié apicale conique; à apex subobtus; le côté antérieur un peu courbé vers l'arrière; avec l'apex bien distant du bord antérieur du mésosternum.

Plaque sous-génitale ♂ : conique, acuminée.

Cerques ♂ : triangulaires, longs, larges à la base, à apex acuminé et bien courbé.

Habitat : Amboine, Vavao. — En ma collection : Amboine, 2 ♂, 3 ♀, 1 larve.

Observations. — Mes types diffèrent très peu de la description de Le Guillou. Dans mes types, la couleur du corps au lieu d'être testacée est jaune verdâtre; les élytres au lieu d'être bruns sont jaunes, fortement tachés de noirâtre; les trois sillons du pronotum ne sont pas obsolètes; la taille de la ♀ est plus petite dans mes types. En somme, les différences sont très peu importantes et l'habitat est le même.

**Acridium gramineum** Stål, 1877, Orth. ex insulis Philippinis, p. 53, ♀.

Longueur du corps : ♂, 43 mill.; ♀ 67 mill. (d'après Stål). — Longueur du pronotum : ♂, 9,5 mill. — Longueur des élytres : ♂, 42 mill. — Envergure des élytres : ♂, 90 mill. — Largeur maxima des élytres : ♂, 6, 5 mill. — Longueur des antennes : ♂, 17 mill. — Longueur de la tête et du pronotum réunis : ♂, 14 mill. — Longueur des fémurs postérieurs : ♂, 23,5 mill.

Type décrit : 1 ♂, de Nanga-Badau, Bornéo, VI.

Couleur du corps : vert jaunâtre, avec des taches vert noirâtre; dessus des tibias postérieurs vert bleuâtre.

Antennes : noires, avec les deux articles basilaires vert jaunâtre; plus longues que la tête et le pronotum réunis; 28 articles.

Pronotum : rugueux-chagriné, avec la partie postérieure du disque de la métazone finement ponctuée-imprimée; le disque est vert jaunâtre; avec deux taches latérales, allongées, noires, n'atteignant pas les bords antérieur et postérieur; dans ces taches, les parties saillantes de la rugosité sont vert jaunâtre; la bande longitudinale médiane claire est jaunâtre, sublarge et se prolonge sur les élytres; la prozone est tectiforme, avec les bords latéraux parallèles; la métazone est subplane avec les bords latéraux subdivergents postérieurement; la carène longitudinale médiane est étroite, saillante, de profil subarquée sur la prozone, droite sur la métazone; elle est coupée subprofondément par les trois sillons transversaux; le sillon typique est placé un peu après le milieu; le bord antérieur est anguleux à angle obtus; le bord postérieur rebordé, concolore, est anguleux à angle subdroit, subobtus; les lobes réfléchis, subunicolores, sont un peu roussâtres dans la partie prozonale, vert jaunâtre dans la partie métazonale, qui est imprimée-ponctuée, ainsi que la partie inférieure de la partie prozonale; les bords sont concolores.

Élytres : sublongs, vert jaunâtre, un peu roussâtres à la base, avec des taches noirâtres subobsoletes et assez petites; ils sont subtransparentes dans la moitié apicale; les nervures sont vert brunâtre, avec quelques points noirs sur les taches, les radiales roussâtres dans leur tiers basilaire; les nervules sont jaune verdâtre, noires dans les taches ou les alvéoles sont subteintées de noirâtre; le champ médiastin se termine au tiers apical de l'élytre, il se rétrécit insensiblement, la partie la plus large étant au quart basilaire de l'élytre, il présente plusieurs petites taches obsolètes; le champ scapulaire présente aussi des taches analogues; le champ discoïdal présente quatre taches assez grandes dans sa moitié basilaire, et, dans la partie apicale, un grand nombre de taches plus petites et plus obsolètes; le champ anal est immaculé, jaune subverdâtre, avec la base un peu plus foncée et la base de la nervure axillaire noire, les bords sont parallèles, cependant le bord antérieur est subarqué; l'apex est arrondi et atteint le milieu des tibias postérieurs.

Ailes : un peu plus courtes que les élytres, triangulaires, avec le bord postérieur un peu arqué, subhyalines, très légèrement teintées de brunâtre et à la base de roussâtre, presque enfumées près du bord postérieur; les nervures sont brunâtres, subroussâtres dans la partie basilaire; les nervules sont bordées d'enfumé dans la partie postérieure du champ radié.

Fémurs postérieurs : jaunâtres à la base, jaune verdâtre ailleurs, avec quelques taches noires ou noirâtres; l'arc géniculaire est noir.

Tibias postérieurs : finement et longuement velus; en dessus gris verdâtre, un peu roussâtres vers l'apex; la base du condyle et un anneau après le condyle jaunâtres ainsi que le dessous du tibia; armés sur le bord externe de 8-9 épines; sur le bord interne 11 épines dont une apicale; ces épines sont jaunes avec l'apex noir; les tarses sont roussâtres.

Tubercule prosternal : court, oblique, conique, acuminé à l'apex qui est bien distant du mésosternum.

Plaque sous-génitale ♂, conique, acuminée.

Cerques ♂ : triangulaires, longs, acuminés et courbés à l'apex

Habitat : Iles Philippines, ♀ (Stål). — En ma collection 1 ♂, de Nanga-Badau, Bornéo, VI.

Observation. — Cette espèce est, à première vue, du groupe de *Gohieri* le Guillou et *excavatum* Stål. Ce groupe comprend en outre les espèces *geniculatum*, *vittaticolle*, *cognatum* et *gramineum* de Stål. Ces espèces sont très voisines et leurs descriptions si courtes ne permettent pas de les différencier bien clairement. Je rapporte plus volontiers mon espèce à *gramineum* Stål, dont le ♂ est cependant inconnu, et malgré la taille relativement un peu plus petite. J'ai hésité entre *gramineum* et *excavatum*, car ces deux espèces sont extrêmement voisines; mais *excavatum* est plus petit. C'est la couleur du dessus des tibias postérieurs qui m'a décidé. Elle se distingue de *Gohieri* par les couleurs des antennes et des ailes et aussi des tibias postérieurs. C'est *Gohieri*, qui, par son ancienneté (1841) et la vivacité de ses couleurs, doit être placé en tête du groupe.

**Acridium Hottentotum** Stål, 1873, Recensio Orth. p. 62.

Longueur du corps : ♂, 43-47 mill.; ♀, 58-60,5 mill. — Longueur du pronotum : ♂, 10-11,5 mill.; ♀, 13,5 mill. — Longueur des élytres : ♂, 43-44 mill.; ♀, 50-59,5 mill. — Envergure des élytres : ♂, 93 mill.; ♀, 126 mill. — Largeur maxima des élytres : ♂, 7,5 mill.; ♀, 11 mill. — Longueur des antennes : ♂, 16-17 mill.; ♀, 19 mill. — Longueur de la tête et du pronotum réunis : ♂ 14-15 mill.; ♀, 17,5-19 mill. — Longueur des fémurs postérieurs : ♂, 24-26 mill.; ♀, 32 mill.

Types décrits : ♂ ♀, Gabon, Congo.

Couleur du corps : brunâtre, avec des parties jaunâtres et d'autres brun foncé; tibias en dessus rougeâtres; pas de parties blanches.

Antennes : jaunâtres, plus ou moins ferrugineuses dans la partie basilaire, avec la partie apicale plus foncée grisâtre; à peine plus longues que la tête et le pronotum réunis, 27 à 28 articles.

Pronotum : sublisse, avec quelques points élevés clairs; le disque est brun foncé, parfois plus foncé sur la partie antérieure de la métazone, avec une raie longitudinale médiane jaunâtre parfois subferrugineuse, sublarge, s'étendant aussi sur les élytres; les lobes réfléchis sont jaunâtres, avec quelques points imprimés noirâtres dans la partie métazonale, le bord inférieur largement blanchâtre, ayant en dessus un triangle brun allongé; la prozone est subtectiforme, avec les bords latéraux parallèles; la métazone est subplane, un peu tectiforme, ses bords latéraux divergeant postérieurement; la carène longitudinale médiane est faible, coupée par les trois sillons transversaux, de profil subdroite; le sillon typique est placé au milieu; le bord antérieur est anguleux à angle très obtus; le bord postérieur est clair, finement rebordé, anguleux à angle droit ou subobtus.

Élytres : jaune brunâtre, avec les nervures brunes partiellement roussâtres; la moitié basilaire a sa réticulation plus serrée; aucune trace de taches foncées; dans le champ médiastin une ligne blanchâtre contre la nervure médiastine; les nervures radiales sont le plus souvent roussâtres dans toute leur étendue; le champ anal entièrement jaune, immaculé, sauf quelques nervures brunes près de la base de la nervure axillaire; les bords sont parallèles; le bord antérieur un peu courbé à la base et à l'apex; l'apex, subobliquement arrondi, dépasse de près d'un quart de l'élytre l'apex des fémurs postérieurs.

Ailes : peu larges, triangulaires, avec le bord postérieur subdroit; un peu plus courtes que les élytres, subhyalines (hyalines dans les types du Mozambique); la base est d'un jaune citron clair, avec la partie apicale et celle voisine du bord postérieur un peu teintées d'enfumé (types du Gabon); parfois une linéole enfumée en avant du milieu de la nervure médiastine; la nervulation est brune, sauf dans la partie basilaire où elle est jaune.

Fémurs postérieurs : couleur du corps; les faces interne et inférieure plus claires; les faces supérieure et externe ont quelques traces de foncé; l'arc géniculaire est brunâtre.

Tibias postérieurs : en dessus rougeâtre plus ou moins vif, ainsi que les tarsi; les condyles sont presque toujours brun jaunâtre; les tibias sont armés en dessus, sur le bord externe, de 6 à 7 épines, sur le bord interne de 8 à 9 épines dont une apicale; ces épines sont blanchâtres avec la moitié apicale rouge et l'apex noir.

Tubercule prosternal : recourbé, étroit à la base; ensuite gros, co-

nique et subacuminé dans la partie apicale; le plus souvent n'atteignant pas le mésosternum.

Plaque sous-génitale ♂ : longue, conique, acuminée.

Cerques ♂ : triangulaires, longs, atteignant l'apex de la plaque suranale, à apex acuminé et courbé vers le dedans.

Habitat : Afrique méridionale. — Dans ma collection : Libreville; Gabon, VIII; Congo, 7 ♂, 3 ♀. Rikatla, Mozambique, 2 ♂.

Observations. — Cette espèce est peut-être une variété à élytres immaculés de *Tartaricum* Linné. On peut cependant l'en distinguer par les caractères suivants : pas de carré blanc sur les lobes réfléchis du pronotum; pas de taches foncées sur l'élytre; une ligne blanchâtre sur le champ médiastin; ailes plus étroites, ayant le bord postérieur subdroit; les tibias postérieurs rougeâtres en dessus.

Stål ajoute que les carènes des fémurs postérieurs (dorsale et inféro-externe) sont entièrement unicolores, ce qui se vérifie à très peu près dans mes types.

Mes types ♂ de Mozambique ont leurs couleurs plus vives.

**Acridium Japonicum** Brunner in Bolivar, 1898, Contributions à l'étude des Acridiens, p. 33.

Longueur du corps : ♂, 32-35 mill.; ♀, 40-43 mill. — Longueur du pronotum : ♂, 7,5 mill.; ♀ 9 mill. — Longueur des élytres : ♂, 31-37 mill. — ♀, 35-40 mill. — Envergure des élytres : ♂ 66 mill.; ♀, 87. — Largeur maxima des élytres : ♂, 6 mill.; ♀, 6,5 mill. — Longueur des antennes : ♂, 11,5 mill.; ♀, 11,5 mill. — Longueur de la tête et du pronotum réunis : ♂, 11,5 mill.; ♀, 13 mill. — Longueur des fémurs postérieurs : ♂, 18-19 mill.; ♀, 23 mill.

Types décrits : ♂ et ♀, du Japon.

Couleur du corps : brun roussâtre, avec des parties blanchâtres et d'autres brun noirâtre; une petite bande noire descend des yeux et est bordée de chaque côté par une bande blanchâtre.

Antennes : jaunâtres avec la moitié apicale brunâtre; relativement courtes de longueur égale à celle de la tête et du pronotum réunis chez les ♂, plus courte que cette longueur chez les ♀; 24 articles.

Pronotum : un peu velu, surtout sur les lobes réfléchis; rugueux; brun roussâtre avec une ou deux taches rectangulaires blanchâtres sur les lobes réfléchis et placées sur une tache noirâtre; prozone cylindrique, subtectiforme au milieu longitudinal, à bords latéraux parallèles; métazone plane, à bords latéraux divergeant postérieurement; une bande claire longitudinale médiane étroite, se prolongeant sur la tête et sur les élytres; carène longitudinale médiane faible, un peu

irrégulièrement rugueuse, coupée par les trois sillons transversaux qui sont faibles; le sillon typique placé au milieu ou un peu avant le milieu; le bord antérieur anguleusement arrondi; le bord postérieur: ♂ anguleux à angle droit, ♀, anguleusement arrondi à angle obtus.

Élytres: sublarges, jaune brunâtre, subopaques, subtransparents dans la partie apicale; les nervures brunes, avec la base de la nervure médiastine noire; quatre taches carrées obsolètes dans la partie apicale du champ discoïdal; sur les champs médiastin et anal qui sont pâles les nervures sont blanchâtres; le bord antérieur subarqué; le bord postérieur droit; l'apex est arrondi et dépasse un peu l'apex des fémurs postérieurs.

Ailes: hyalines, avec les nervures brunes et l'extrême apex un peu sali de brunâtre, la base est incolore; triangulaires, avec le bord postérieur subdroit; un peu plus courtes que les élytres.

Fémurs postérieurs: couleur du corps, brun roussâtre; le dessous plus clair; la face externe est claire ou blanchâtre dans la moitié basilaire; la carène supéro-externe est noire dans la partie basilaire; l'arc externe du lobe géniculaire est brun.

Tibias postérieurs: peu et finement velus; brun roussâtre ou grisâtre en dessus et en dessous; armés sur le bord externe de 8 épines; sur le bord interne 11 épines dont une apicale; ces épines sont blanches, avec l'apex noir.

Tubercule prosternal: court, un peu courbé vers l'arrière; à apex subobtus et distant du bord antérieur du mésosternum.

Plaques sous-génitales ♂: conique acuminée.

Cerques ♂: triangulaires, sublongs, avec l'apex acuminé et subcourbé.

Habitat: Japon, Yokohama. — En ma collection, 5 ♂ et 1 ♀, Japon.

Observations. — Cette espèce est remarquable à cause de sa petite taille.

***Acridium luteicorne*** Serville, 1839, Orthoptères, p. 659.

Longueur du corps: ♂, 47-51 mill.; ♀, 61-67 mill. — Longueur du pronotum: ♂, 9-10 mill.; ♀, 12 mill. — Longueur des élytres: ♂, 46-52 mill.; ♀, 71 mill. — Envergure des élytres: ♂, 96 mill.; ♀, 145 mill. — Largeur maxima des élytres: ♂, 7 mill.; ♀, 11 mill. — Longueur des antennes: ♂, 19-20 mill.; ♀, 22 mill. — Longueur de la tête et du pronotum réunis: ♂ 13-16 mill.; ♀ 19 mill. — Longueur des fémurs postérieurs: ♂, 25-27 mill.; ♀, 33,5-34 mill.

Types décrits: ♂ et ♀, Penang; Bornéo.

Couleur du corps: vert plus ou moins jaunâtre, avec des parties jaunes

ou roussâtres; le dessus des tibias postérieurs rouge ou jaune orangé.

Antennes : longues, jaune orangé, parfois un peu brunâtres, avec la partie apicale plus foncée; notablement plus longues que la tête et le pronotum réunis; 28 à 30 articles.

Pronotum : rugueux, fovéolé-chagriné sur la prozone, ponctué-imprimé sur la métazone; le disque est uniformément vert, avec une bande longitudinale médiane sublarge jaune, s'étendant sur la tête, mais non sur les élytres; la prozone est cylindrique, avec les bords latéraux parallèles; la métazone est plane, avec les bords latéraux divergeant postérieurement; la carène longitudinale médiane étroite, faible, droite de profil et un peu ascendante dans sa partie antérieure, faiblement coupée par les trois sillons transversaux qui sont fins; le sillon typique est placé à peu près au milieu; le bord antérieur est arrondi; le bord postérieur est à peine rebordé, concolore, anguleux à angle très obtus, avec le sommet arrondi; les lobes réfléchis sont à peu près uniformément verts, la partie prozonale est presque entièrement lisse, la partie métazonale est imprimée-ponctuée, les bords sont concolores.

Élytres : longs, subétroits, verts dans la moitié basilaire, roussâtres et subtransparents dans la moitié apicale, à peu près immaculés; les nervures sont concolores; un peu foncées ou brun roussâtre; les nervules sont concolores, le champ médiastin se termine au milieu de l'élytre, il n'est pas élargi dans la partie basilaire, il est un peu plus clair près de la base; le champ scapulaire est un peu plus foncé près de la base; le champ discoidal est immaculé ainsi que le champ anal; les bords sont parallèles, cependant le bord antérieur est subarqué, l'apex est obliquement arrondi, et atteint ou dépasse un peu le milieu des tibias postérieurs.

Ailes : triangulaires, allongées, un peu plus courtes que les élytres; le bord postérieur est subdroit; hyalines, avec la nervulation noire, si ce n'est dans la partie rose où elle est rose; la partie basilaire est rose, ce rose ne s'étendant que sur la partie radiée.

Fémurs postérieurs : verts; la partie inférieure des faces externe et interne est vert jaunâtre; la face inférieure est jaune ainsi que le lobe géniculaire; l'arc géniculaire est brunâtre.

Tibias postérieurs : finement velus; en dessus rouges ou rouge orangé; en dessous rouge jaunâtre plus clair; la base du condyle est souvent jaunâtre; ils sont armés sur le bord externe de 7 à 8 épines, sur le bord interne de 10 à 11 épines dont une apicale; ces épines sont jaunes avec l'apex d'un noir vif; les tarsi sont d'un rouge plus ou moins brunâtre.

Tubercule prosternal : court, conique, un peu oblique; l'apex est bien distant du mésosternum.

Plaque sous-génitale ♂ : conique, acuminée.

Cerques ♂ : triangulaires, allongés, acuminés, sinueux et dépassant bien l'apex de la plaque sur-anale; chez les ♀, de même forme, un peu plus courts, mais très grêles.

Habitat : Java. — En ma collection : 6 ♂, 5 ♀, Penang, VIII; Bornéo et nord de Bornéo.

**Acridium melanocorne** Serville, 1839, Orthoptères, p. 659. — Bolivar, variété *laetum* Bolivar, 1898, Contributions à l'étude des Acridiens, p. 34.

Longueur du corps : ♂, 45-55 mill.; ♀, 60-75 mill. — Longueur du pronotum : ♂, 12-13 mill.; ♀, 14 mill. — Longueur des élytres : ♂, 50-54 mill.; ♀, 59-65 mill. — Envergure des élytres : ♂, 107 mill.; ♀, 140 mill. — Largeur maxima des élytres : ♂, 8 mill.; ♀, 10 mill. — Longueur des antennes : ♂, 19-22 mill.; ♀, 23 mill. — Longueur de la tête et du pronotum réunis; ♂, 14-18 mill.; ♀, 20 mill. — Longueur des fémurs postérieurs : ♂, 27-29 mill.; ♀, 34-36 mill.

Types décrits : ♂ ♀, Java, Lomboek; Thursday Island.

Couleur du corps : assez variable; brun, brun jaunâtre ou brun verdâtre, avec des parties jaunâtres, vertes ou verdâtres; dessus des tibias postérieurs bleu verdâtre ou brun rougeâtre.

Antennes : d'un noir bleuâtre ou verdâtre, avec les deux articles basilaires jaune brunâtre ou verdâtres; l'apex est assez souvent un peu jaunâtre; plus longues que la tête et le pronotum réunis; 27-29 articles.

Pronotum : faiblement rugueux, chagriné sur la prozone, imprimé-punctué sur la métazone; le disque est, tantôt unicolore brun, brun jaunâtre ou verdâtre, tantôt orné de taches vertes surtout le long de la carène et largement contre le bord postérieur; la bande claire longitudinale médiane est tantôt nulle, tantôt plus ou moins large; la prozone est tectiforme avec les bords latéraux subdivergeant postérieurement; la métazone est subplane avec les bords latéraux divergeant un peu postérieurement; en sorte que le disque s'élargit insensiblement et faiblement du bord antérieur au bord postérieur; la carène longitudinale médiane est étroite, plus faible en s'approchant du bord postérieur, droite de profil et un peu arquée près du bord antérieur, lisse, bien coupée par les trois sillons transversaux; le sillon typique est placé au milieu ou à très peu près; le bord antérieur est anguleux à angle obtus; le bord postérieur rebordé, concolore, est anguleux à angle ob-

tus; les lobes réfléchis sont colorés comme le disque, brun ou brun jaunâtre, souvent largement bordés de vert ou de jaunâtre contre les bords inférieur et postérieur, ces lobes présentent toujours deux taches pâles contre l'insertion de la partie prozonale; le haut de la partie prozonale est lisse, le reste est finement imprimé-ponctué, les bords sont concolores avec la partie voisine.

Élytres : peu larges, brun plus ou moins foncé ou verdâtres; un peu moins foncés et subtransparents dans la moitié apicale; le champ est vert dans les individus ayant du vert; parfois l'élytre est parsemé de taches brunes obsolètes; les nervules et nervures sont couleur du fond les nervures un peu plus foncées; le champ médiastin se termine au milieu de l'élytre, il n'est pas élargi dans la partie basilaire, sa largeur diminue insensiblement; l'apex est arrondi et atteint au plus le milieu des tibias postérieurs.

Ailes : peu larges, le bord postérieur subdroit; un peu plus courtes que les élytres; transparentes, légèrement enfumées; les nervures sont brunes et roses dans la partie basilaire; dans la partie apicale se trouvent parfois quelques petites taches enfumées, plus foncées que le fond; la partie basilaire est teintée de rose.

Fémurs postérieurs : de même couleur que le corps, souvent avec quelques taches noirâtres en dessus; la face externe est jaunâtre ou verdâtre ainsi que le lobe géniculaire; l'arc géniculaire est noirâtre.

Tibias postérieurs : finement velus; en dessus, ils sont bleu verdâtre plus ou moins foncé; parfois ils sont rougeâtres, particulièrement dans la partie apicale; le condyle est jaunâtre; ils sont armés : sur le bord externe de 8 épines, sur le bord interne de 11 épines dont une apicale; ces épines sont jaunes avec l'apex noir; les tarses sont de même couleur que l'apex du dessus du tibia.

Tubercule prosternal : droit, un peu oblique, court ou très court; la moitié basilaire est cylindrique; la moitié apicale est conique, acuminée; l'apex est bien distant du mésosternum.

Plaque sous-génitale ♂ : conique, acuminée, subcomprimée.

Cerques ♂ : triangulaires, sublongs; un peu courbés à l'apex qui est acuminé et atteint l'apex de la plaque sur-anale. Chez les ♀, ils sont triangulaires, courts.

Habitat : Java; la variété *laetum* Bolivar, de Pulo-Penang. — En ma collection : 10 ♂ et 6 ♀, Thursday Island (détroit de Torres); Java, VI, Lombok (îles de la Sonde), IV; Inde méridionale.

Observations. — Cette espèce est assez variée dans ses couleurs et ses dimensions. J'ai même un individu ♀ de l'Inde dont les antennes sont presque entièrement jaunâtres.

Dans la variété *laetum* Bolivar, de Pulo-Penang, le pronotum a sa prozone distinctement gibbeuse, la carène médiane de profil arqué; les côtés du disque sont largement brun-noir.

***Acridium Neo-caledonicum*, spec. nova.**

Longueur du corps : ♂, inconnu ; ♀, 41,5-46 mill., Nouvelle-Poméranie, 50 mill. — Longueur du pronotum : ♀, 9-9,5 mill., Nouvelle-Poméranie, 11 mill. — Longueur des élytres : ♀, 48 mill., Nouvelle-Poméranie, 54 mill. — Envergure des élytres : ♀, 102 mill., Nouvelle-Poméranie, 112 mill. — Largeur maxima des élytres : ♀, 6,5 mill., Nouvelle-Poméranie, 7 mill. — Longueur des antennes : ♀, 15 mill. — Longueur de la tête et du pronotum réunis : ♀, 15 mill. — Longueur des fémurs postérieurs : ♀, 26-30 mill., Nouvelle-Poméranie, 31,5 mill.

Types décrits : ♀, Nouvelle-Calédonie et Nouvelle-Poméranie.

Couleur du corps : jaune brunâtre, un peu roussâtre sur le type de la Nouvelle-Poméranie, avec des parties brunes ou noirâtres; le dessus des tibias postérieurs est jaune plus ou moins roussâtre.

Antennes : jaunâtres avec la moitié apicale foncée, brunâtre ou roussâtre; de longueur égale ou un peu supérieure à celle de la tête et du pronotum réunis; environ 29-30 articles.

Pronotum : rugueux-chagriné sur la prozone; rugueux ponctué-imprimé sur la métazone; le disque est brun clair, jaunâtre ou roussâtre, le plus souvent unicolore, parfois avec deux bandes latérales brun foncé noirâtre, laissant au milieu une bande claire sublarge se prolongeant sur la tête et les élytres; la prozone est cylindrique, parfois subplane, avec les bords latéraux subdivergents postérieurement; la métazone est plane, parfois un peu bombée, avec les bords latéraux faiblement divergents postérieurement, en sorte que le disque s'élargit faiblement mais presque insensiblement de l'avant à l'arrière; la carène longitudinale médiane est faible, étroite, subgranuleuse, coupée par les trois sillons transversaux qui sont très fins, droite de profil; le sillon typique est placé au milieu ou très peu après le milieu; le bord antérieur est arrondi; le bord postérieur, finement rebordé, clair, subarrondi ou très obtusément anguleux avec le sommet arrondi. Les lobes réfléchis brun jaunâtre clair, présentant sur leur insertion une petite ligne noire sur leur partie prozonale; cette ligne a en dessous antérieurement un petit point triangulaire blanc; dans la partie inférieure une bande brun noirâtre triangulaire allongée, ayant sa partie la plus large au sillon typique, cette bande est obsolète sur le type de la Nouvelle-Poméranie; entre cette bande foncée et le bord inférieur, une bande étroite blanchâtre, plus large antérieurement; les

bords sont finement rebordés et concolores; les lobes sont lisses dans la moitié prozonale supérieure, ailleurs ils sont ponctués-imprimés.

Élytres : étroits, jaunâtres, avec des taches brun noirâtre; subhyalines et plus pâles dans la moitié apicale; les nervures sont généralement brunes et partiellement noires, les radiales sont roussâtres; les nervules sont blanchâtres ou jaunâtres, et noires dans les taches foncées; le champ médiastin s'étend jusqu'au milieu de l'élytre, il est immaculé, pâle, et même sa moitié basilaire est blanchâtre; la nervure médiastine est noire dans son tiers basilaire; le champ scapulaire pâle a son tiers basilaire brun ou noirâtre; le champ discoïdal présente des taches brunes formées par la teinte de la nervulation, ces taches sont allongées dans le tiers basilaire, plus loin subcarrées et devenant obsoletés; le champ ulnaire proprement dit est presque entièrement foncé; le champ anal est clair un peu roussâtre dans la partie basilaire, immaculé sauf la bande brune qui accompagne la base de la nervure axillaire; les bords sont parallèles; l'apex est arrondi et dépasse bien l'apex des fémurs postérieurs.

Ailes : hyalines, immaculées, un peu plus courtes que les élytres, cependant allongées, triangulaires, avec le bord postérieur subdroit; la nervulation (réticulation) est fine et noire; la base est hyaline.

Fémurs postérieurs : concolores, brunâtres; la face externe a sa partie inférieure pennée jaunâtre clair; la partie correspondante de la face interne est roussâtre; la carène supéro-externe est noire dans sa partie basilaire; l'arc géniculaire est brun noirâtre.

Tibias postérieurs : finement velus; en dessus brunâtres ou roussâtres; armés sur le bord externe de 7-9 épines; sur le bord interne 11 épines dont une apicale; les tarsi sont brun grisâtre.

Tubercule prosternal : court, conique, oblique, subcourbé, acuminé, à apex n'atteignant pas le mésosternum.

Plaques sous-génitales ♂ et cerques ♂ : ?; le ♂ est inconnu.

Habitat. — En ma collection : Nouvelle-Calédonie, 3 ♀; Nouvelle-Poméranie, 1 ♀.

Observations. — Cette espèce est voisine de *cuspidatum* Brunner, dont la description a été donnée précédemment; *cuspidatum* est plus grêle.

Elle est aussi voisine de *proximum* Walker. Elle en diffère par les couleurs du disque du pronotum; par le tubercule prosternal qui est ici plus court et moins gros; par les élytres plus maculés; par les nervures radiales roussâtres.

De *plagiatum* Walker, elle diffère par les caractères suivants : le tubercule prosternal est ici plus court, subrecourbé, plus acuminé et n'atteignant pas le mésosternum; ici le disque du pronotum n'a pas de

petites taches noirâtres, mais il a parfois des bandes longitudinales brunes, et la bande claire sublarge du pronotum est bien apparente; ici le disque s'élargit insensiblement du bord antérieur au postérieur; sur les lobes réfléchis, le petit point triangulaire blanc et la bande blanchâtre voisine du bord inférieur; les nervures radiales rousses; les élytres plus étroits et moins longs; le champ médiastin a sa moitié basilaire blanchâtre; les champs scapulaire et discoïdal sont maculés différemment; la base de l'aile est hyaline ici, tandis qu'elle est bleuâtre chez *plagiatum*; et, sur les fémurs postérieurs, la bande noire basilaire sur la face externe manque ici.

**Acridium Papuasicum**, spec. nova.

Longueur du corps : ♂, 47 mill; ♀, 55-58 mill. — Longueur du pronotum : ♂, 9,5 mill; ♀, 12 mill. — Longueur des élytres : ♂, 41 mill.; ♀, 55 mill. — Envergure des élytres : ♂, 86 mill.; ♀, 114 mill. — Largeur maxima des élytres : ♂, 7,5 mill.; ♀, 8,5 mill. — Longueur des antennes : ♂, 18,5 mill.; ♀, 22 mill. — Longueur de la tête et du pronotum réunis : ♂, 14 mill.; ♀, 19 mill. — Longueur des fémurs postérieurs : ♂, 25 mill.; ♀, 33-34 mill.

Types décrits : ♂ ♀, Nouvelle-Guinée, terre des Papous.

Couleur du corps : brunâtre ou jaunâtre, avec quelques parties noirâtres; tibias postérieurs en dessus bleu noirâtre.

Antennes : noirâtres, avec la base plus claire, de la couleur du corps; de longueur plus grande que celle de la tête et du pronotum réunis; de 27-29 articles.

Pronotum : faiblement rugueux, unicolore, avec la carène médiane parfois plus claire, jaunâtre; prozone cylindrique, abstraction faite de la carène; métazone subplane, un peu plus large postérieurement; carène longitudinale médiane peu saillante, étroite, parfois jaunâtre, subdroite de profil, parfois un peu arquée sur la prozone, coupée par les trois sillons transversaux; le sillon typique est placé au milieu; le bord antérieur est arrondi, subéchancré au milieu; le bord postérieur est anguleux, à angle très obtus.

Élytres : brunâtres ou jaunâtres, un peu transparents dans la moitié apicale du champ discoïdal; nervures brunes; nombreuses taches enfumées, dans lesquelles les nervules sont plus foncées; ces taches sont plus petites et moins marquées dans le champ marginal; le champ anal est subimmaculé; les bords subparallèles, à apex, parfois un peu atténué, arrondi, dépassant l'apex des fémurs postérieurs.

Ailes : triangulaires, un peu plus courtes que les élytres, transpa-

rentes, subenfumées, avec la base non enfumée et très faiblement teintée de bleu; la nervulation noire.

Fémurs postérieurs : couleur du corps, un peu tachés de noirâtre, concolores en dessous.

Tibias postérieurs : finement velus; en dessous bleu noirâtre; armés sur le bord externe de 8 épines; sur le bord interne 11 épines dont une apicale; ces épines sont rougeâtres avec l'apex noir.

Tubercule prosternal : gros, court, conique, subacuminé, courbé ou incliné vers l'arrière, n'atteignant pas le mésosternum.

Plaque sous-génitale ♂ : conique, très acuminée.

Cerques ♂ : triangulaires, longs, acuminés, courbés près de l'apex.

Habitat. — En ma collection : 1 ♂, 2 ♀, Nouvelle-Guinée.

Observations. — Cette espèce est voisine de *pardalinum* Walker, et de *melanocorne* Serville.

Très voisine de *pardalinum* Walker, elle en diffère : par l'absence de la bande testacée de la tête et des bandes noires du front; par les antennes à base plus claire; par le pronotum sans macules noires; par les nervures non blanchâtres et par la couleur des ailes.

Elle diffère de *melanocorne* Serville, par le bord antérieur du pronotum non entier; par la taille plus grande du ♂; par la couleur de la base des ailes non rose; par les épines des tibias postérieurs non jaunes.

**Acridium plagiatum** Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 617. — id., 1871, Cat. Brit. Mus. Acrididae V, suppl., p. 68.

Longueur du corps : ♂, 43 mill.; ♀, 57 mill. — Longueur du pronotum : ♂, 8 mill.; ♀, 10 mill. — Longueur des élytres : ♂, 39 mill.; ♀, 52 mill. — Envergure des élytres : ♂, 81 mill.; ♀ 109 mill. — Longueur maxima des élytres : ♂, 6 mill.; ♀, 8 mill. — Longueur des antennes : ♂, 13 mill.; ♀, 12 mill. — Longueur de la tête et du pronotum réunis : ♂, 12 mill.; ♀, 16 mill. — Longueur des fémurs postérieurs : ♂, 26 mill.; ♀, 31 mill.

Types décrits : ♂ et ♀, North Queensland, Australie.

Couleur du corps : brun jaunâtre, grisâtre ou ferrugineux, avec quelques parties noirâtres; les tibias postérieurs en dessus d'un jaune un peu rougeâtre.

Antennes : jaunâtres ou jaune rougeâtre, subaplaties et plus grêles à l'apex; chez les ♂ de longueur un peu plus grande que la tête et le pronotum réunis, plus courtes que cette longueur chez les ♀; 26-27 articles.

Pronotum : rugueux, plus finement sur la métazone, avec quelques

petites taches noirâtres sur le disque; prozone cylindrique avec les bords latéraux parallèles; métazone subplane, avec les bords latéraux divergeant un peu postérieurement; bande claire médiane sublarge, peu apparente, prolongée sur la tête et les élytres; carène longitudinale médiane faible, étroite, droite de profil, coupée par les trois sillons transversaux; le sillon typique est placé au milieu; le bord antérieur est arrondi; le bord postérieur est subarrondi, à angle très obtus. Lobes réfléchis jaunâtres, avec une bande noire étroite longitudinale près de l'insertion, et une autre noirâtre voisine du bord inférieur, plus large postérieurement, manquant parfois.

Élytres : jaunâtres, subhyalins dans la moitié apicale, avec de nombreuses taches noirâtres, surtout dans le champ discoïdal; ces taches ont la nervulation noire; les nervures sont brunes; les nervules sont blanchâtres ou jaunâtres; le champ marginal, médiastin et scapulaire, est pâle, si ce n'est à la base du champ scapulaire, et porte des petites taches noirâtres obsolètes; le champ discoïdal porte des taches noirâtres subobliques, interrompues et plus claires dans la moitié apicale; le champ ulnaire est presque entièrement couvert par les taches noirâtres; le champ anal est pâle, immaculé, sauf une bande noirâtre sur la partie basilaire de la nervure axillaire; les bords sont parallèles, l'apex est arrondi et atteint le milieu des tibias postérieurs.

Ailes : un peu plus courtes que les élytres, sublarges, avec le bord postérieur subarrondi; hyalines, avec la base très faiblement bleuâtre; les nervures sont alternativement noires et brunâtres; les nervules sont brunâtres, sauf dans la partie basilaire et le champ médiastin.

Fémurs postérieurs : couleur du corps, avec une bande noirâtre, parfois résolue en taches sur la partie basilaire de la face externe; des points ou des lignes noires sur les carènes externes; l'arc géniculaire est noir; le lobe géniculaire est pâle.

Tibias postérieurs : finement velus; en dessus jaune un peu rougeâtre; armés sur le bord externe de 8 épines, les deux basilaires plus petites; sur le bord interne 11 épines dont une apicale; ces épines sont jaunâtres avec l'apex noir.

Tubercule prosternal : très recourbé; l'apex subobtus, atteignant le mésosternum.

Plaque sous-génitale ♂ : conique, acuminée, longue, subcomprimée.

Cerques ♂ : triangulaires, longs, atteignant l'apex de la plaque suranale, acuminés et un peu recourbés à l'apex en dedans.

Habitat : Australie. — En ma collection, 1 ♂ et 1 ♀, North Queensland, Australie.

Observations. — Mon espèce présente quelques différences peu im-

portantes avec la description de Walker. Celui-ci ne donne pas la couleur des tibias postérieurs; en effet elle est voisine de celle du corps; le bord postérieur du pronotum est ici subanguleux, au lieu d'être bien arrondi; les élytres sont ici un peu plus longs; elle est aussi voisine de *basale* Walker, mais sa taille est plus petite.

**Acridium Radama** Brancsik, 1892, Orthoptera nova africana, p. 191.

Longueur du corps : ♂, 34,5-37 mill.; ♀, 49-57 mill. — Long. du pronotum : ♂, 8-10 mill.; ♀, 11,5-13 mill. — Longueur des élytres : ♂, 32-34 mill.; ♀, 49-50 mill. — Envergure des élytres : ♂, 72 mill.; ♀, 110 mill. — Largeur maxima des élytres : ♂, 7 mill.; ♀, 11-11,5 mill. — Longueur des antennes : ♂, 15-16 mill.; ♀, 15-19 mill. — Longueur des fémurs postérieurs : ♂, 20-22 mill.; ♀, 27-28 mill.

Types décrits : ♂ et ♀, Madagascar, envoi Sikora.

Couleur du corps : vert olive, avec des parties rouges sur les pattes postérieures; tibias postérieurs en dessus jaunâtres ou verdâtres.

Antennes : jaunâtres, souvent un peu ferrugineuses dans la moitié apicale; un peu plus longues que la tête et le pronotum réunis; 27 articles.

Pronotum : rugueux, unicolore, un peu plus large postérieurement; prozone tectiforme à bords latéraux subdivergents postérieurement; métazone subplane, à bords latéraux divergeant postérieurement; carene médiane peu élevée, concolore, de profil un peu arquée sur la prozone, coupée par les trois sillons transversaux; le sillon typique est placé au milieu ou un peu avant le milieu; le bord postérieur anguleux à angle droit ou subobtus.

Élytres : presque uniformément verdâtres ou jaune verdâtre; la nervulation est plus régulière et moins serrée dans la partie apicale du champ discoïdal; le bord antérieur est arqué; le bord postérieur est subdroit; l'apex est obliquement arrondi, et dépasse bien l'apex des fémurs postérieurs.

Ailes : sublarges, à bord postérieur arrondi; un peu plus courtes que les élytres; transparentes, subopaques près de la moitié apicale du bord antérieur; uniformément teintées de jaune verdâtre, avec la nervulation jaune verdâtre.

Fémurs postérieurs : concolores, avec la partie supérieure plus ou moins teintée de rouge carminé.

Tibias postérieurs : à peine velus; concolores, jaunâtres, parfois verdâtres; armés sur le bord externe de 8 épines; sur le bord interne 9 épines dont une apicale; ces épines sont fortes, recourbées, conco-

lores, avec la moitié apicale rouge carminé et l'apex extrême noir.

Tubercule prosternal : bien velu, recourbé au milieu vers l'arrière ; la partie basilaire cylindrique, courte ; la partie apicale conique, gonflée, acuminée, atteignant le mésosternum.

Plaque sous-génitale ♂ : conique, acuminée.

Cerques ♂ : triangulaires, subgrêles, acuminés.

Habitat : Madagascar ; Nossibé. — En ma collection : 6 ♂, 6 ♀, envoi Sikora.

### ***Acridium Ranavaloeae*, spec. nova.**

Longueur du corps : ♂, 35-36 mill. ; ♀, 47-52 mill. — Longueur du pronotum : ♂, 9-9,5 mill. ; ♀, 12-13 mill. — Longueur des élytres : ♂, 31-38 mill. ; ♀, 43-48 mill. — Envergure des élytres : ♂, 79 mill. ; ♀, 90 mill. — Longueur des antennes : ♂, 14-15 mill. ; ♀, 16-17 mill. — Longueur de la tête et du pronotum réunis : ♂, 12-14 mill. ; ♀, 15-17 mill. — Longueur des fémurs postérieurs : ♂, 20-24 mill. ; ♀, 26-27,5 mill.

Types décrits : ♂ et ♀, Sainte-Marie de Madagascar, Madagascar : Tamatave, VII.

Couleur du corps : vert plus ou moins jaunâtre sur le sec ; probablement vert vif sur le vif ; corps robuste, assez court ; jaunâtre et velu en dessous. Tête courte, ayant en dessus une bande longitudinale médiane plus jaunâtre, de largeur égale à la distance entre les yeux. Vertex bombé. Sommet du vertex déclive, hexagonal, avec un sillon longitudinal médian ; le sommet se transformant insensiblement en côte frontale. Côte frontale à bords parallèles, un peu moins large que l'espace interoculaire ; à carènes obsolètes, mieux marquées chez le ♂ ; la côte est le plus souvent subreplète avant l'ocelle et près du labre.

Antennes : rougeâtres, jaunes à la base ; plus longues que la tête et le pronotum réunis chez le ♂, à peu près de même longueur chez la ♀ ; 26 articles linéaires.

Pronotum : vert jaunâtre ; faiblement tectiforme ; peu rugueux ponctué-imprimé ; la carène longitudinale médiane jaunâtre, plus forte chez les ♂, droite de profil, coupée par les trois sillons transversaux qui sont bien marqués ; le bord antérieur est arrondi ; le bord postérieur est anguleux à angle droit avec le sommet arrondi. Les lobes réfléchis ont leur insertion arrondie, non carénée ; ils sont grands, subcarrés, avec le bord inférieur presque droit.

Élytres : assez étroits, surtout dans la moitié apicale qui se rétrécit insensiblement ; ils dépassent bien l'apex de l'abdomen et des fémurs

postérieurs; vert pâle, de couleur plus vive sur les champs marginal et anal; le reste de l'élytre, c'est-à-dire les champs discoïdal et ulnaire, présente de nombreuses taches grandes, irrégulières, de couleur marron pâle; ces taches couvrent presque complètement le champ ulnaire; la moitié apicale du champ discoïdal a sa nervulation régulière et moins serrée, et par suite est plus transparente et moins verdâtre; l'apex est arrondi.

Ailes : étroites, un peu plus courtes que les élytres; enfumées, avec les nervures et nervules rosées; les nervules parfois blanchâtres, parfois avoisinées d'enfumé plus foncé que le fond dans le champ radié.

Pattes : antérieures et intermédiaires vert jaunâtre, avec le genou teinté de rougeâtre.

Fémurs postérieurs : vert jaunâtre; parfois tachés de brun sur la face externe et sur le dessus du genou; la face interne est immaculée; ces fémurs sont forts dans la partie basilaire, et leur apex atteint l'apex de l'abdomen.

Tibias postérieurs : un peu plus courts que les fémurs; jaunâtres, avec le dessus d'un rouge carminé, plus vif chez le ♂; ils sont armés sur le bord externe de 6 à 7 épines; sur le bord interne de 11 épines dont une apicale petite; ces épines sont jaunes dans la partie basilaire, rouges dans la partie apicale, avec l'apex noir; les éperons internes sont un peu plus grands que les externes; les tarses sont d'un rouge carminé vif, en dessous ils sont partiellement jaunes; les pelotes sont grandes, subcarrées.

Tubercule prosternal : fort, velu, cylindrique dans la moitié basilaire, puis anguleusement courbé en arrière, ensuite conique, avec l'apex obtus et voisin du bord antérieur du mésosternum.

Lobes mésosternaux : distants, carrés. Lobes métasternaux : également distants, courts, avec l'angle interne arrondi.

Plaque sur-anale : ♂, longue, étroite, triangulaire, sillonnée longitudinalement en son milieu dans les deux tiers basilaires; ♀, plus courte, avec l'apex largement arrondi.

Plaque sous-génitale : longue, conique, acuminée, un peu cucullée à l'apex; ♀ rectangulaire.

Cerques : courts, triangulaires, avec l'apex acuminé.

Habitat. — En ma collection : Sainte-Marie de Madagascar et Tamatave, VII (Madagascar); 6 ♂, 6 ♀.

Observations. — Cette espèce a été trouvée par M. Mocquerys. Elle est voisine de *Radama* Brancsik, qui habite aussi Madagascar; elle en diffère par les caractères suivants : la taille est plus petite; les organes du vol sont plus courts et moins larges. Les antennes sont

partiellement rougeâtres, au lieu d'être entièrement jaunâtres; le sommet du vertex est plus déprimé, sillonné et moins déclive; la côte frontale a ses carènes moins fortes; le pronotum est sublisse au lieu d'être granuleux. Les élytres portent de nombreuses taches brun clair dans les champs discoïdaux et ulnaires, au lieu d'être immaculés. Les ailes sont ici légèrement enfumées et les nervures roses, au lieu d'être vert jaunâtre avec la nervulation concolore. Les fémurs postérieurs sont ici dépourvus de la bande rouge carminé externe; les tibias postérieurs et leurs tarses sont ici, en dessus, rouge carminé, au lieu d'être jaune verdâtre comme chez *Radama* Brancsik.

Elle est aussi voisine de *carenicolle* Blanchard et de *Gohieri* Le Guillou.

***Acridium roseum*** De Geer, 1773, Insect. III mém. p. 488, pl. 41, fig. 1. — Stoll, 1813, Représ. saut. passage, p. 11, pl. IV b, fig. 12. — *flavicorne* Olivier, 1791, Encycl. méth. VI, p. 249. — Ce nom spécifique de *flavicorne* est accepté comme bon par presque tous les auteurs : Fabricius, 1793; Serville, 1839; Brunner, 1893. Ne possédant pas les ouvrages de De Geer et d'Olivier, je ne puis même pas tenter d'élucider la question. J'accepte donc le nom de *roseum* de De Geer, simplement et provisoirement, à cause de son ancienneté et de la figure de Stoll.

Longueur du corps : ♂, 53,5-54 mill.; ♀, 71 mill. — Longueur du pronotum : ♂, 14-15 mill.; ♀, 20 mill. — Longueur des élytres : ♂, 49 mill.; ♀, 55 mill. — Envergure des élytres : ♂, 104 mill. — Largeur maxima de l'élytre : ♂, 9,5 mill.; ♀, 15 mill. — Longueur des antennes : ♂, 23 mill.; ♀, 30 mill. — Longueur des fémurs postérieurs : ♂, 32-33 mill.; ♀, 40 mill.

Types décrits : ♂ ♀, Saïgon, Cochinchine, XI.

Couleur du corps : vert clair, avec des parties vert foncé ou vert noirâtre, d'autres parties vert jaunâtre ou rougeâtres; dessus des tibias postérieurs rougeâtre.

Antennes : jaunes dans la moitié basilaire, ferrugineuses dans la partie apicale; un peu plus longues que la tête et le pronotum réunis; 27-28 articles.

Pronotum : en dessus rugueux dans la partie foncée; une bande longitudinale médiane claire, sublarge, se prolongeant sur la tête et les élytres; le reste foncé d'un vert brunâtre avec les saillies de la rugosité bien marquées, claires; ces bandes brunâtres latérales se prolongent sur la tête et un peu aussi sur les élytres; le pronotum est à peine plus large postérieurement; ses bords latéraux droits, subparal-

lèles, divergeant très peu postérieurement; disque tectiforme, surtout dans la bande claire médiane; la carène longitudinale médiane, sub-aiguë, subcrétiforme, bien coupée par les trois sillons transversaux, arquée de profil dans toute son étendue; le sillon typique est distinctement placé après le milieu; le bord postérieur est anguleux, à angle aigu chez le ♂, à angle droit chez la ♀.

Élytres : verts, avec le champ anal vert jaunâtre et même parfois blanchâtre; la nervulation est verte, moins serrée dans la moitié apicale; une partie plus foncée, brunâtre, à la base du champ marginal et le long de la nervure anale; le bord antérieur est arqué; le bord postérieur subdroit; l'apex arrondi et dépassant un peu l'apex des fémurs postérieurs.

Ailes : un peu plus courtes que les élytres, subtriangulaires, avec le bord postérieur cependant un peu arqué; hyalines, avec le bord antérieur subopaque, jaune verdâtre; l'apex est teinté de bleuâtre et la base est rose; cette partie rose n'existe que sur la partie radiée et laisse libre le bord postérieur; la nervulation est brune.

Fémurs postérieurs : en général verts; ils sont ornés d'une bande blanchâtre sur la moitié inférieure de la face externe.

Tibias postérieurs : finement velus; en dessus rougeâtres ainsi que les tarsi; armés sur le bord externe de 9 épines; sur le bord interne de 11 épines dont une apicale; ces épines sont blanches, avec un peu de rougeâtre à la base, l'apex est courtement noir.

Tubercule prosternal : fort, courbé au milieu vers l'arrière; la partie apicale gonflée, acuminée, atteignant le plus souvent le bord antérieur du mésosternum.

Plaques sous-génitales ♂ : conique, acuminée, sublongue.

Cerques ♂ : triangulaires, courts, acuminés.

Habitat : Indes orientales; Chine; Cambodge; Birmanie; Java, Silhet; Cochinchine; Assam; île Haïnan. — Suivant Bolivar : Afrique : Caconda. — Dans ma collection : 2 ♂, Java; 5 ♂, 3 ♀, Saïgon, Cochinchine, II.

Observations. — Je n'ai point trouvé, dans mes types, la moindre trace des taches blanches ornant la face externe des fémurs intermédiaires que signale Serville.

La forme particulière du pronotum écarte un peu cette espèce du type ordinaire des *Acridium*. Walker dit du reste qu'elle semble se rapprocher du genre américain *Tropidacris*.

M. Brunner de Wattenwyl dit, dans sa Revision du système des Orthoptères, p. 159, (*flavicorne*), qu'on pourrait distinguer deux variétés : l'une à crête du pronotum élevée, qui se trouve en Birmanie;

l'autre à crête déprimée, qui se trouve en Cochinchine. Tous mes exemplaires de Java et de Cochinchine ont la carène médiane semblable; je l'ai qualifiée : élevée, subcrétiforme, subaiguë, non déprimée.

**Acridium rubellum** Serville, 1839, Orthoptères, p. 645. — Stål, 1873, Recensio Orthopterorum, p. 62. — Schaum, 1862, Peters Reise Moss., p. 136. — Kirby, 1902, Afric. Loc. Distant, p. 102.

Longueur du corps : ♂, 55-63 mill.; ♀, 73-77 mill. — Longueur du pronotum : ♂, 12,5-13 mill.; ♀, 15,5-18 mill. — Longueur des élytres : ♂ 56 mill.; ♀ 71-78 mill. — Envergure des élytres : ♂, 117 mill.; ♀, 147 mill. — Largeur maxima des élytres : ♂, 10,5 mill.; ♀, 12 mill. — Longueur des antennes : ♂, 20-22,5 mill.; ♀, 22-24 mill. — Longueur de la tête et du pronotum réunis : ♂, 16-20 mill.; ♀, 21-23 mill. — Longueur des fémurs postérieurs : ♂, 31-32 mill.; ♀ 41,5-43 mill.

Types décrits : ♂ ♀, Delagoa, Mozambique, VI; Rikatla, Cafrerie; Libreville, Gabon, VIII; rivière Quillou, Loango, XII; Leydsdorp, N.-Transval, V.

Couleur du corps : brun noirâtre, avec de nombreuses parties jaunâtres plus ou moins ferrugineuses; le dessus des tibias postérieurs est d'un rouge vineux plus ou moins foncé.

Antennes : devenant insensiblement très grêles à l'apex; jaunâtres, ou rougeâtres, ou ferrugineuses, avec l'apex parfois un peu brunâtre; de longueur un peu plus grande que celle de la tête et du pronotum réunis chez les ♂; chez les ♀, tantôt un peu plus grande, tantôt égale, ou même plus courte que cette longueur; 27-28 articles.

Pronotum : rugueux, ponctué-imprimé ou alvéolé; le disque est brun assez foncé, avec une bande médiane claire, jaunâtre plus ou moins ferrugineux, étroite, se prolongeant jusqu'au sommet de la tête et à l'apex des élytres; la prozone est franchement tectiforme, avec les bords latéraux parallèles; la métazone est un peu moins tectiforme, avec les bords latéraux divergeant postérieurement; la carène médiane est bien marquée, de profil arquée sur la prozone, coupée faiblement par les trois sillons transversaux; le bord antérieur est anguleux à angle obtus ou subobtus; le bord postérieur est clair, rebordé, anguleux à angle droit ou subaigu. Les lobes réfléchis sont rugueux-ponctués dans la partie métazonale; brun assez foncé comme le disque, avec une bande humérale claire d'un jaunâtre plus ou moins ferrugineux, laissant libre le bord antérieur et se terminant sur le bord postérieur; cette bande s'élargit dans la partie métazonale; les bords

sont blanchâtres, et le bord inférieur est accompagné d'un élargissement également blanchâtre, triangulaire, avec la partie antérieure plus large.

Élytres : jaunâtres avec de nombreuses et grandes taches brunes, particulièrement dans le champ discoïdal ; les nervures sont noires ou brunes, et partiellement blanchâtres ; les nervules sont blanchâtres, sauf dans les taches brunes où elles sont couleur de la tache ; le champ médiastin, un peu élargi à son quart apical, se termine à peu près au milieu de l'élytre, il présente une ligne claire blanchâtre contre la nervure médiastine, et une bande brun foncé dans sa moitié basilaire contre le bord antérieur, cette bande devient ensuite plus étroite et moins foncée ; le champ scapulaire se continue presque jusqu'à l'apex de l'élytre, en général jaunâtre clair, et présente de nombreuses alvéoles brun très foncé, particulièrement contre les nervures, et cinq ou six petites taches noirâtres ; les champs discoïdal et ulnaire sont jaunâtres dans la moitié basilaire, subhyalins dans la moitié apicale, offrant cinq ou six taches obliques, larges, foncées, mais résolues en plusieurs taches plus pâles dans la moitié apicale où ces taches sont formées par la teinte brune de la nervulation ; dans la moitié basilaire, au contraire, ce sont les alvéoles qui sont foncés, brun noirâtre et plus foncés encore sur les bords des taches ; le champ anal est jaunâtre, immaculé, sauf une bande subtriangulaire brune contre la partie basilaire de la nervure axillaire ; les bords de l'élytre sont subparallèles ; le bord antérieur est un peu courbé surtout dans la moitié apicale ; l'apex est arrondi et dépasse bien l'apex des fémurs postérieurs.

Ailes : un peu moins longues que les élytres, subtriangulaires, avec le bord postérieur un peu arqué ; hyalines avec la moitié basilaire d'un beau rose carminé vif ; cette teinte rose s'étend plus loin sur le champ radié, sur la partie antérieure de l'aile elle atteint à peine le milieu de l'élytre ; la nervulation est brune ou noire, excepté dans les parties rosées où elle est concolore ou même plus intense.

Fémurs postérieurs : la face externe est blanchâtre avec les stries obliques noires dans la moitié supérieure de la partie pennée ; elles sont brunâtres dans la moitié inférieure ; cette différence est moins marquée sur la face interne qui est semblablement colorée ; l'arc géniculaire est noir ; le lobe géniculaire est blanchâtre ; les carènes plus ou moins ornées de noir ; la face supérieure présente des séries de taches blanchâtres, partout sur le côté interne, à la base seulement sur le côté externe.

Tibias postérieurs : finement velus ; en dessus, ils sont d'un rouge

plus ou moins violacé, ainsi que les tarsi; en dessous, ils sont jaunâtres comme le dessus du condyle; armés sur le bord externe de 8 épines, sur le bord interne de 11 épines dont une apicale; ces épines sont blanches avec l'apex noir.

Tubercule prosternal : courbé, acuminé, atteignant le mésosternum.

Plaque sous-génitale ♂ : conique, acuminée.

Cerques ♂ : subcourts, triangulaires, acuminés, n'atteignant pas l'apex de la plaque sur-anale; ♀, même forme, mais plus courts.

Habitat : Ile de France; Afrique : Cap de Bonne-Espérance; Cafrerie; Sénégal; Natal; Transval; Delagoa-bay. — Dans ma collection : 9 ♂, 8 ♀, Delagoa, Mozambique VI; Rikatla, Cafrerie; Libreville, Gabon, VIII; rivière Quillou, Loango, XII; Leydsdorp, N.-Transval, V.

Observations. — J'ajouterai un caractère de cette espèce remarqué par M. Bolivar : l'arête ou le sommet de la carène médiane du pronotum est dépourvu de points imprimés.

Mes types diffèrent un peu de la description de Serville; la taille est ici plus grande et la carène du pronotum est plus saillante.

L'espèce *magnificum* de Bolivar est très voisine; elle en diffère par les caractères suivants : dans *magnificum*, la couleur des ailes est rouge cinabre ou vermillon; la bande brune élargie par derrière du lobe réfléchi manque; le champ marginal des élytres est roussâtre et taché de brun.

J'ai laissé de côté la synonymie *cyaneum* Stoll, qui, d'après l'auteur, habite Surinam, Amérique, et qui probablement est un *Schistocerca*; il est impossible de distinguer les cerques ♂ sur la figure, et le nombre des épines des tibias postérieurs y est problématique.

Dans ma faune de l'Algérie et de la Tunisie, Insectes Orthoptères, Annales de la Société entomologique de France, année 1895-1896, p. 536 (200), j'ai décrit, sous le nom de *rubellum* Serville, un ♂ et une ♀ d'un *Acridium*, qui ne font probablement pas partie de cette espèce. Le ♂ : épines des tibias postérieurs, externes 9-10; épines internes 11 dont une apicale; les cerques longs, étroits et obtus; le disque du pronotum rugueux; les taches de l'élytre un peu obsolètes. Tout indique que cette espèce doit être *septemfasciatum* Serville. L'insecte appartenait à la collection Lemoro, et était étiqueté « Algérie ». Je crois maintenant que cet Orthoptère ne provenait pas réellement de l'Afrique septentrionale.

Quant à la ♀ : épines des tibias postérieurs externes 7, internes 9, dont une apicale; le disque du pronotum est ponctué-fovéolé; les ailes subhyalines, très légèrement teintées de jaune à la base; l'insecte provenait du Sénégal et m'a été donné par H. de Saussure sous le nom

de *rubellum*; il avait été un peu décoloré par l'alcool; je lui donnerais plutôt le nom de *citrinum* Serville ou de *Hottentotum* Stål; l'absence de son ♂ empêche de plus préciser.

La distinction entre *rubellum* Serville et *magnificum* Bolivar est subtile.

**Acridium ruficorne** Fabricius, 1793, Ent. syst. II, p. 54. — Stål, 1873, Recensio Orthopterorum, p. 60. — Bolivar, 1889, Orth. Afric. Mus. Lisboa, p. 159.

Longueur du corps : ♂, de Sierra-Leone (S. L.) 43, 46-47 mill.; ♀, 56-64 mill. — Longueur du pronotum : ♂, (S. L.) 9,4, 10-11 mill.; ♀, 12,5-14 mill. — Longueur des élytres : ♂, (S. L.) 41,2-47 mill.; ♀, 57 mill. — Envergure des élytres : ♂, (S. L.) 88, 98 mill.; ♀, ? mill. — Largeur maxima des élytres : ♂, (S. L.) 8,8 mill.; ♀, 11 mill. — Longueur des antennes : ♂, (S. L.) 19, 17-18 mill.; ♀, 22,5-25 mill. — Longueur de la tête et du pronotum réunis : ♂, (S. L.) 13, 15-18 mill.; ♀, 20-24 mill. — Longueur des fémurs postérieurs : ♂, (S.-L.) 24, 26-27 mill.; ♀, 32-34 mill.

Types décrits : ♂ et ♀, Sierra Leone (habitat du type de Fabricius), Congo et Loango.

Couleur du corps : brunâtre, avec des parties jaunâtres et d'autres brun-noirâtre; les tibias postérieurs sont rougeâtres en dessus.

Antennes : rougeâtres, jaunâtres dans le quart basilaire, parfois un peu plus foncées dans la partie apicale; plus longues que la tête et le pronotum réunis; 27-29 articles.

Pronotum : sublisse, velouté dans la partie foncée qui occupe tout le disque à l'exception de la carène, avec quelques points saillants clairs; la bande médiane claire, jaunâtre, très étroite, est limitée à la carène médiane; la prozone est tectiforme avec les bords parallèles; la métazone est subplane, légèrement tectiforme, un peu plus large postérieurement; la carène longitudinale médiane est étroite, de profil un peu arquée sur la prozone, droite sur la métazone, bien coupée par les trois sillons transversaux, le plus souvent un peu mamelonnée entre ces sillons; le sillon typique est placé au milieu. Les lobes réfléchis sont le plus souvent entièrement pâles, avec quelques points noirs, surtout sur la métazone; les bords antérieur et postérieur sont anguleux.

Élytres : jaune brunâtre, avec de nombreuses taches formées par la nervulation noire dans ces parties; les nervures sont brunes; les bords sont parallèles, le bord antérieur est légèrement cintré, le bord postérieur est droit; l'apex est arrondi et dépasse l'apex des fémurs

postérieurs; le champ marginal est presque entièrement recouvert par une nervulation noire, oblique; le champ discoïdal présente plusieurs taches obliques plus foncées dans la partie basilaire; le champ anal est entièrement jaunâtre, sauf la bande triangulaire noire basilaire entre les nervures anale et axillaire.

Ailes: triangulaires, avec le bord postérieur peu cintré; un peu plus courtes que les élytres, avec la partie apicale un peu brunâtre; parfois une petite tache carrée, enfumée près de l'apex (type de Sierra Leone); les nervures sont brunes, sauf dans la partie basilaire du champ radié, où elles sont jaunes.

Fémurs postérieurs: brunâtres, avec quelques taches plus ou moins obsolètes, noires, sur le dessus et la face interne; la moitié basilaire de la carène supéro-externe noire; l'arc géniculaire brun; la face externe et le lobe géniculaire souvent jaunâtres.

Tibias postérieurs: finement velus; en dessus rougeâtres, parfois gris rougeâtre, avec le condyle concolore, rarement jaune; armés sur le bord externe de 6 épines, sur le bord interne 9 épines dont une apicale bien plus petite; ces épines sont blanc jaunâtre avec la partie apicale rouge et l'apex noir.

Tubercule prosternal: oblique, courbé, gonflé dans la partie conique apicale, acuminé, atteignant le plus souvent le mésosternum.

Plaque sous-génitale ♂: tricuspidée, avec les lobes latéraux triangulaires, courts.

Cerques ♂: triangulaires, suballongés, acuminés, un peu courbés en dedans à l'apex, atteignant l'apex de la plaque sur-anale.

Habitat: (Fabricius) Sierra-Leone. — (Walker) Cap de Bonne-Espérance; (Ceylan)?; Madagascar. — (Bolivar) Angola, Caconda. — Dans ma collection: 5 ♂, 4 ♀, Loango, XII, Congo; 1 ♂, Sierra Leone.

Observations. — Suivant M. Kirby, *ruficorne* est une espèce habitant l'Afrique occidentale.

Var. **subimmaculata**, nova. — Un ♂ de la colonie Érythrée, Abyssinie, ne diffère du type que par les taches de l'élytre qui sont nulles ou obsolètes; l'élytre a alors le champ marginal et la moitié basilaire du champ discoïdal uniformément foncés par la teinte noire de la réticulation, sur la moitié apicale les taches sont obsolètes; les tibias sont d'un noir bleuâtre en dessus, avec le condyle jaunâtre; les épines sont blanches, avec l'apex noir ou noir rougeâtre; cette variété se rapproche de *citrinum* Serville.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, III, p. 555, dit que les types de Madagascar ont bien le tibia pâle, mais différent fortement

par les autres caractères du type africain. Est-ce bien la même espèce? Je n'ai pas eu l'occasion de recevoir de type madécasse.

***Acridium Sanctae-Mariae*, spec. nova.**

Longueur du corps : ♂, 48-52 mill.; ♀, 52-60 mill. — Longueur du pronotum : ♂, 10 mill.; ♀, 12-13 mill. — Longueur des élytres : ♂, 54 mill.; ♀, 60-63 mill. — Envergure des élytres : ♂, 114 mill.; ♀, 126 mill. — Largeur maxima de l'élytre : ♂, 9 mill.; ♀, 10 mill. — Longueur des antennes : ♂, 19 mill.; ♀, 18-20 mill. — Longueur de la tête et du pronotum réunis : ♂, 15-17 mill.; ♀, 16 mill. — Longueur des fémurs postérieurs : ♂, 26-27 mill.; ♀, 31-32 mill.

Types décrits : ♂ et ♀ de Sainte-Marie de Madagascar et de Madagascar, Tamatave, VII, Maroancetra, XI.

Couleur du corps : brun jaunâtre, avec des parties jaunâtres; les tibias postérieurs en dessus sont d'un rougeâtre plus ou moins vif, avec les carènes latérales gris verdâtre.

Antennes : jaunâtres; un peu plus longues que la tête et le pronotum réunis; 27-29 articles.

Pronotum : rugueux-chagriné sur la prozone, rugueux-foycolé ou ponctué-imprimé sur la métazone; le disque est brun jaunâtre, avec une bande médiane pâle, sublarge, jaunâtre, se prolongeant sur la tête et sur les élytres; les deux bandes brun jaunâtre latérales sont bordées longitudinalement par des raies noirâtres; la prozone est cylindrique, avec les bords parallèles; la métazone est subplane, parfois un peu bombée, avec les bords latéraux divergeant un peu postérieurement; la carène longitudinale médiane est faible, étroite, peu saillante, subdroite de profil, parfois subarquée sur la métazone, faiblement coupée par les sillons transversaux, ces sillons sont faibles; le sillon typique est placé au milieu, ou un peu avant le milieu chez les ♀; le bord antérieur est arrondi, faiblement rebordé, pâle. Les lobes réfléchis sont pâles, avec une bande brune un peu distante du bord inférieur, plus large postérieurement; les bords sont étroitement pâles, le bord inférieur largement; la partie prozonale est lisse; la partie métazonale est ponctué-imprimée, ainsi que la partie pâle placée contre le bord inférieur.

Élytres : jaunâtre pâle, avec des taches noirâtres le plus souvent obsolètes; la moitié apicale subhyaline; les nervures sont d'un brun ferrugineux, les nervules jaunâtres; le champ médiastin, non élargi, se termine au milieu de l'élytre, il est jaunâtre pâle, immaculé, ainsi que le champ scapulaire; la nervure médiastine est noire dans sa moitié basilaire; le champ discoïdal (discoïdal et ulnaire) présente les

taches de même forme que celles de *septemfasciatum* Serville, mais presque toujours très obsolètes, même dans la partie basilaire de l'élytre; le champ anal est pâle, immaculé, sauf la moitié basilaire de la nervure axillaire qui est foncée et avoisinée de brunâtre; les bords et l'apex sont comme chez *septemfasciatum*; l'apex atteint au moins le milieu des tibias postérieurs.

Ailes : un peu moins longues que les élytres; le bord postérieur est subarqué; hyalines, immaculées; la nervulation est d'un brun peu foncé; quelques nervures sont noires; la base est hyaline.

Fémurs postérieurs : couleur du corps, brun jaunâtre; la base de la partie pennée externe est blanc jaunâtre; la moitié basilaire de la carène supéro-externe est noire; l'arc géniculaire est noir.

Tibias postérieurs : finement velus; en dessus rougeâtres, avec les carènes gris verdâtre; en dessous ils sont brunâtres; armés sur le bord externe de 8-9 épines; sur le bord interne 10-11 épines dont une apicale; ces épines sont blanchâtres, avec l'apex courtement noir; les tarses sont brunâtres.

Tubercule prosternal : court, oblique, acuminé, parfois subgrêle, n'atteignant pas le mésosternum.

Plaque sous-génitale : longue, conique, subgrêle, acuminée.

Cerques ♂ : longs, grêles, larges à la base, courbés, embrassant la plaque suranale et atteignant presque toujours l'apex de cette plaque; leur apex tronqué, obtus; les ♀, courts, coniques, larges à la base, obtus à l'apex.

Habitat. — Dans ma collection : 6 ♂, 6 ♀, Sainte-Marie de Madagascar; Madagascar : Tamatave, VII; Maroancetra, XI.

Observations. — Cette espèce est voisine de *septemfasciatum* Serville, et de *succinctum* Linné.

Elle diffère à première vue de *septemfasciatum* par la forme du pronotum moins rétréci sur la prozone; en outre elle n'a pas la base de l'aile teintée de rose; cependant je possède des individus de *septemfasciatum* où cette teinte est très faible et seulement marquée sur les nervures.

Elle diffère de *succinctum* par les caractères suivants : ici les tibias postérieurs en dessus sont rougeâtres, avec les carènes gris verdâtre; les bandes brunes du disque du pronotum sont bordées latéralement de raies noirâtres, tandis qu'elles ne le sont que sur le bord externe, chez *succinctum*; le champ médiastin n'est pas élargi dans la partie basilaire; la forme des taches de l'élytre est différente et semblable à celle de *septemfasciatum*; les cerques ♀ sont plus rapidement acuminés.

***Acridium septemfasciatum*** Serville, 1839, Orthoptères, p. 661. — Kirby, 1902, Afric. Locust. Distant, p. 403; aurait pour synonyme *purpurifera* Walker (1870, Cat. Br. Mus. Acrididae III, p. 561).

Longueur du corps : ♂, 43-55 mill. ; ♀, 55-58 mill. — Longueur du pronotum : ♂, 10-11 mill. ; ♀, 10,5-11 mill. — Longueur des élytres : ♂, 53-55 mill. ; ♀, 61,5 mill. — Envergure des élytres : ♂, 114-116 mill. ; ♀, 128 mill. — Largeur maxima des élytres : ♂, 7-9 mill. ; ♀, 9,5 mill. — Longueur des antennes : ♂, 16-17 mill. ; ♀, 17 mill. — Longueur de la tête et du pronotum réunis : ♂, 14,5-15 mill. ; ♀, 16 mill. — Longueur des fémurs postérieurs : ♂, 23-28 mill. ; ♀, 27-29 mill.

Types décrits : ♂ ♀, de Delagoa, Mozambique, VII; ♂ de Leydsdorf, N.-Transval, V; et Maroancetra, Madagascar, XII.

Couleur du corps : brun jaunâtre ou roussâtre, avec des parties jaunâtres; les tibias postérieurs en dessus sont d'un rouge carminé plus ou moins vif.

Antennes : à peu près uniformément jaunâtres ou rougeâtres, parfois avec la partie apicale un peu plus foncée et la partie basilaire jaune; un peu plus longues que la tête et le pronotum réunis; 27 articles.

Pronotum : rugueux, chagriné, sur la prozone, rugueux ponctué-imprimé sur la métazone; le disque est foncé, brun jaunâtre ou rougeâtre, avec une bande claire, jaunâtre, sublarge, médiane, se prolongeant sur les élytres et sur la tête; dans les individus roussâtres, la bande claire est nulle ou subnulle; la prozone est cylindrique avec les bords latéraux parallèles; la métazone est subplane, un peu bombée, avec les bords latéraux bien divergents postérieurement; en sorte que le pronotum paraît bien rétréci sur sa prozone; la carène longitudinale médiane est très étroite, plus ou moins saillante, plus dans les types roussâtres, de profil droite, un peu courbée sur la métazone, faiblement coupée par les trois sillons transversaux qui sont peu profonds; le sillon typique est placé au milieu ou très peu avant le milieu; le bord antérieur est arrondi; le bord postérieur est clair, faiblement rebordé, subarrondi, ou plutôt subanguleux à angle obtus, et largement arrondi au sommet. Les lobes réfléchis bruns sont traversés longitudinalement par une large bande blanc jaunâtre se prolongeant sur les élytres, un peu plus large antérieurement, parfois obsolète chez les individus foncés; les bords sont pâles, l'inférieur largement; la partie métazonale est rugueuse, ponctuée-imprimée.

Elytres : longs, d'un jaunâtre pâle, parfois un peu ferrugineux, subhyalins dans la moitié apicale, avec des taches noirâtres peu

foncées; les nervures sont brunes; les nervules jaunâtres; le champ médiastin, non élargi dans sa partie basilaire, se termine au milieu de l'élytre, le plus souvent jaune pâle immaculé, parfois roussâtre; le champ scapulaire est de la même couleur, un peu plus foncée près de la base; le champ discoïdal est orné de taches nombreuses formées par les nervules plus foncées et une teinte brunâtre plus foncée sur leurs bords, les deux basilaires petites, subirrégulières et parfois réunies, la troisième grande, ovale, oblique, les six ou sept apicales transversales subobliques, un peu élargies à leurs extrémités et parfois interrompues; le champ anal est pâle, immaculé, un peu moins clair près de la base, avec une bande brune le long de la nervure axillaire; les bords sont parallèles, le bord antérieur subarqué, le bord postérieur subsinué; l'apex obliquement arrondi atteint presque l'apex des tibias postérieurs.

Ailes : longues, un peu moins longues que les élytres, triangulaires, avec le bord postérieur subdroit, hyalines, immaculées; la nervulation est brune, si ce n'est dans la partie basilaire où elle est rosée; la partie basilaire est plus ou moins teintée de rose, mais toujours courtement; cette teinte ne s'étend pas sur la partie antérieure.

Fémurs postérieurs : couleur du corps, brun jaunâtre ou roussâtre, souvent avec une ligne blanchâtre sur la partie inférieure de la face pennée externe; la face supérieure un peu plus foncée; parfois une linéole noire à la base de la carène supéro-externe; le lobe géniculaire est blanchâtre; l'arc géniculaire est noir ou brun foncé.

Tibias postérieurs : très peu et finement velus, en dessus rouge carminé plus ou moins vif, parfois jaune brunâtre; en dessous jaune brunâtre couleur du corps ou rouge pâle; le condyle est concolore; armés sur le bord externe de 8 épines, sur le bord interne 10-11 épines dont une apicale; ces épines sont blanchâtres avec l'apex noir.

Tubercule prosternal : subgrêle, oblique vers l'arrière, parfois subcourbé, acuminé, atteignant le plus souvent le bord antérieur du mésosternum.

Plaque sous-génitale ♂ : longue, conique, acuminée, subobtuse à l'apex.

Cerques ♂ : longs, grêles, larges à la base, courbés, obtus et tronqués à l'apex, atteignant ou dépassant l'apex de la plaque sur-anale; ♀, subtriangulaires, cylindriques et obtus à l'apex.

Habitat : Ile de France; Afrique australe : Cap de Bonne Espérance; Natal; Transval. — En ma collection : 6 ♂ 6 ♀, Delagoa, Mozambique,

VII; 1 ♂, Maroancetra, Madagascar XII; 1 ♂, Leydsdorf, Transval, V; 1 ♂, indiqué probablement par erreur d'Algérie.

Observations. — Cette espèce a une certaine ressemblance avec *Schistocerca peregrina* Olivier; elle présente aussi des individus jaunâtres et d'autres roussâtres; M. le Révérend Junod a observé en juillet 1894, à Lourenço Marquez, Delagoa bay, une invasion par nuées de ces sauterelles.

Le type ♂ de Madagascar a la base des ailes d'un beau rose.

Voir à *rubellum* Serville, ce qui se rapporte au type ♂ indiqué probablement par erreur d'Algérie.

**Acridium schistocercoides** Brancsik, 1892, Orthoptera nova Africana, p. 192, t. XII, fig. 2, a, b, c.

Longueur du corps : ♂, 31,5-37 mill. ; ♀, 44-47 mill. — Longueur du pronotum : ♂, 7 mill. ; ♀, 8 mill. — Longueur des élytres : ♂, 38 mill. ; ♀, 50-52 mill. — Envergure des élytres : ♂, 79 mill. ; ♀, 109 mill. — Largeur maxima des élytres : ♂, 5 mill. ; ♀, 7 mill. — Longueur des antennes : ♂, 15 mill. ; ♀, 18 mill. — Longueur de la tête et du pronotum réunis : ♂, 10 mill. ; ♀, 13 mill. — Longueur des fémurs postérieurs : ♂, 21,5 mill. ; ♀, 25 mill.

Types décrits : ♂ et ♀, de Madagascar.

Couleur du corps : brun grisâtre ou jaunâtre, avec quelques taches noires ou noirâtres, et une grande tache blanchâtre à la partie inférieure des lobes réfléchis du pronotum; les tibias postérieurs en dessus sont brun jaunâtre, couleur du corps.

Antennes : claires, d'un jaunâtre subferrugineux, brunâtres à l'apex; ayant une fois et demie la longueur de la tête et du pronotum réunis chez les ♂, un peu moins grandes chez les ♀; 26-27 articles.

Pronotum : finement rugueux, avec quelques points saillants, surtout sur la prozone; celle-ci est cylindrique, abstraction faite de la carène médiane; la métazone est plane avec les bords latéraux divergeant postérieurement; carène longitudinale médiane étroite, saillante, surtout sur la prozone, concolore mais parfois un peu plus claire, de profil non arquée, mais un peu ascendante et plus élevée en avant du premier et du troisième sillon sur la prozone, bien coupée par les sillons transversaux; le sillon typique est placé au milieu ou un peu avant le milieu; le bord antérieur anguleux à angle très obtus; le bord postérieur subanguleux chez les ♂, anguleux à angle très obtus chez les ♀; les lobes réfléchis carrés, ornés dans leur partie inférieure d'une grande tache blanche, bordée en dessus d'une tache noire.

Élytres : longs, étroits, atteignant le milieu des tibias postérieurs

chez les ♀ et le dépassant chez les ♂, à bords parallèles, à apex subacuminé arrondi; brun jaunâtre, subtransparents, surtout dans la moitié apicale; près de la base une tache noirâtre dans la partie ulnaire, et aussi parfois sur le champ marginal; sur le reste de l'élytre, un grand nombre de petites taches très pâles et bordées par la nervulation plus foncée; le champ médiastin est un peu élargi au quart basilaire.

Ailes : assez étroites, triangulaires, un peu plus courtes que les élytres, transparentes, le plus souvent teintées de bleu, avec la nervulation noire; l'apex de la partie antérieure est jaune brunâtre, ainsi que le champ voisin du bord antérieur.

Fémurs postérieurs : concolores en dessous.

Tibias postérieurs : en dessus concolores, brun jaunâtre; armés sur le bord externe de 8 épines, sur le bord interne 11 épines dont une apicale; ces épines sont blanches avec le tiers apical noir.

Tubercule prosternal : cylindrique, oblique, court, fort, à apex obtus, parfois gonflé.

Plaque sous-génitale ♂ : conique, acuminée.

Cerques ♂ : triangulaires, sublarges, plats, subcourts, subacuminés.

Habitat : Madagascar, baie Bali-Sualala. — En ma collection, 6 ♂, 5 ♀, Madagascar, envoi Sikora, probablement de Madagascar central.

Observations. — Cette espèce offre quelque analogie avec le *Schistocerca peregrina* Olivier, par la forme du pronotum et par ses cerques ♂ élargis et à apex seulement subacuminé. Mais c'est bien un *Acridium* par sa plaque sous-génitale.

**Acridium succinctum** Linné, 1763. Cent. Insect. p. 15; id., 1767. System. Nat. edit. XII, p. 699. — Fabricius, 1793, Entom. system. II, p. 46. — Stål, 1873. Recensio Orth. I, p. 64. — Brunner, 1893, Revis. system. Orth., p. 159. — Kirby, 1900, Insects from the Yang-tse-kiang, p. 381. — Synonyme suivant Walker, 1871, Cat. Brit. Mus. Acrididae, V, p. 64 : *coangustatum*, Lucas, 1862, Maillard nat. ile Réunion, p. 24 pl. 21, fig. 3, 3a 3b 3c; ne connaissant pas le livre de Maillard, je n'ai pu vérifier cette synonymie; à priori, je supposerais que mon *Acridium Sanctae-Mariae* est plutôt le synonyme de *coangustatum* Lucas.

Longueur du corps : ♂, 52-60 mill.; ♀, 61-63 mill. — Longueur du pronotum : ♂, 41 mill.; ♀, 43 mill. — Longueur des élytres : ♂, 57 mill.; ♀, 68 mill. — Envergure des élytres : ♂, 118 mill.; ♀, 140 mill. — Largeur maxima des élytres : ♂, 8,5 mill.; ♀, 10 mill. — Longueur des antennes : ♂, 48 mill.; ♀, 48 mill. — Longueur de la tête et du pronotum réunis : ♂, 16 mill.; ♀, 18 mill. — Longueur des fémurs postérieurs : ♂, 30 mill.; ♀, 36-37 mill.

Types décrits : ♂ et ♀, Java, Buitenzorg, VI.

Couleur du corps : jaune brunâtre, avec des parties plus foncées et d'autres jaunâtres; le dessus des tibias postérieurs est jaune brunâtre.

Antennes : jaunâtres, parfois un peu rougeâtres, surtout dans la partie apicale qui est un peu plus foncée; chez les ♂, les antennes sont un peu plus longues que la tête et le pronotum réunis; de même longueur chez les ♀; 27-29 articles.

Pronotum : rugueux-chagriné sur la prozone; rugueux, subfovéolé-punctué sur la métazone; le disque a latéralement deux bandes brunes, larges, un peu noirâtres contre le bord postérieur, séparées par une bande claire, large, d'un jaunâtre pâle, et se prolongeant sur la tête et les élytres; la prozone est cylindrique, avec les bords latéraux parallèles; la métazone est subplane, avec les bords latéraux divergeant postérieurement; la carène longitudinale médiane faible, étroite, souvent granuleuse, bien droite de profil, faiblement coupée par les sillons qui sont très fins; le sillon typique est placé un peu avant le milieu; le bord antérieur est arrondi; le bord postérieur à peine rebordé, jaunâtre, anguleux à angle obtus, avec le sommet largement arrondi. Les lobes réfléchis sont ornés d'une bande longitudinale jaunâtre, n'atteignant pas le bord antérieur, lisse, le plus souvent claire sur la partie prozonale, souvent obsolète ou même brune sur la partie métazonale qui est toujours entièrement rugueuse, ponctuée-imprimée; sur l'insertion des lobes réfléchis une petite bande ou trait noir prozonaï, et souvent, en dessous, un petit trait blanchâtre; sur la partie inférieure du lobe une bande brune plus ou moins large, mais toujours plus large postérieurement, et en dessous une partie longitudinale subtriangulaire, claire, jaunâtre, contre le bord inférieur; les bords sont jaunâtre pâle.

Élytres : étroits, longs, jaunâtres avec quelques parties peu nombreuses ou taches brunâtres dans le champ discoïdal, subhyalins dans la moitié apicale de ce champ; les nervures sont généralement brunes, sauf les radiales qui sont ferrugineuses; les nervules sont généralement jaunâtre clair, sauf dans les parties brunes; le champ médiastin se termine au milieu de l'élytre et est subélargi près de la base; les champs médiastin et scapulaire sont jaunâtre pâle, immaculés, parfois un peu plus foncés dans la partie basilaire; la nervure médiastine est brun foncé ou noirâtre sur son tiers basilaire; le champ discoïdal jaunâtre présente quelques taches obsolètes formées par les nervules foncées, sur la partie basilaire une bande et parfois deux petites taches, dans la moitié apicale et sur le champ ulnaire quelques petites taches très obsolètes; le champ anal est toujours jaunâtre clair.

immaculé, sauf la bande ordinaire basilaire contre la nervure axillaire qui est la seule foncée de l'élytre; les bords sont subparallèles, l'antérieur un peu courbé dans la moitié apicale, le bord postérieur est subdroit; l'apex est obliquement arrondi et atteint le milieu des tibias postérieurs.

Ailes : longues, cependant un peu plus courtes que les élytres, hyalines, immaculées, triangulaires, avec le bord postérieur subdroit; la nervulation est brunâtre clair, sauf dans la partie basilaire où elle est un peu ferrugineuse, ce qui donne à la base de l'aile, quoique hyaline, l'apparence d'être un peu teintée de roussâtre.

Fémurs postérieurs : couleur du corps, brunâtres; les faces latérales ont leur partie pennée blanchâtre, au moins près de la base; parfois des points blanchâtres sur la face supérieure qui est aussi parfois rougeâtre; la carène supéro-externe présente une ligne noire sur sa moitié basilaire; l'arc géniculaire est brun, souvent noirâtre.

Tibias postérieurs : peu et finement velus; en dessus brunâtres ou brun grisâtre; le condyle est parfois un peu plus clair, jaunâtre; armés sur le bord externe de 8 épines, sur le bord interne de 11 épines dont une apicale; ces épines sont blanches avec l'apex noir; les tarses sont grisâtres.

Tubercule prosternal : court, oblique, acuminé à l'apex qui est bien distant du mésosternum.

Plaque sous-génitale ♂ : allongée, conique, acuminée.

Cerques ♂ : allongés, larges à la base, ensuite à bords parallèles, à apex obtus, un peu courbé en dedans et atteignant l'apex de la plaque suranale; chez les ♀, ils sont courts, triangulaires, acuminés.

Habitat : Chine; Inde; Java; (Walker) Hindoustan N, Bengale N; (Kirby) Yang-tse-Kiang; (la Réunion, île Saint-Thomé) avec doute. — Dans ma collection : 3 ♂, 5 ♀, Java, Buitenzorg, VI.

Observations. — Cette espèce est voisine de *septemfasciatum* Serville; elle s'en distingue par les caractères suivants : le tubercule prosternal court; les élytres à taches obsolètes; les ailes à base hyaline et à bord postérieur subarqué; le pronotum a sa prozone moins rétrécie et les bords latéraux de la métazone sont moins divergents.

**Acridium Tataricum** Linné, 1760, System. Nat. I, édit. V, p. 433; id. 1764, Mus. Lud. Ulric., p. 139. — Fabricius, 1793, Entom. system. II, p. 53. — Stål, 1873, Recensio Orth., p. 61. — Bolivar, 1889, Orth. Afric. Mus. Lisboa, p. 160. — Kirby, 1902, Afric. Locust. Distant, p. 102. — D'après Bolivar, loc. cit. synonyme : *lineatum*, Stoll, 1813, Représ. sauterelles de passage, p. 31, pl. 15 b, fig. 57.

Longueur du corps : ♂, 42-44 mill. ; ♀, 54-60 mill. — Longueur du pronotum : ♂, 9-10 mill. ; ♀, 13 mill. — Longueur des élytres : ♂, 43 mill. ; ♀, 59 mill. — Envergure des élytres : ♂, 90 mill. ; ♀, 125 mill. — Largeur maxima de l'élytre : ♂, 7,5 mill. ; ♀, 10 mill. — Longueur des antennes : ♂, 15-16 mill. ; ♀ 19-21 mill. — Longueur de la tête et du pronotum réunis : ♂, 14,5 mill. ; ♀, 19,5 mill. — Longueur des fémurs postérieurs : ♂, 23,5-25 mill. ; ♀, 31,5-33 mill.

Types décrits : ♂ ♀, Delagoa, Tamatave.

Couleur du corps : brunâtre, parfois grisâtre ou ferrugineux, avec des parties plus foncées, des taches blanches et d'autres noirâtres. Tibias postérieurs en dessus couleur du corps, brunâtres.

Antennes : jaunâtres ou rougeâtres, avec la partie apicale un peu plus foncée; un peu plus longues que la tête et le pronotum réunis; 26 à 28 articles.

Pronotum : sublisse, avec quelques points saillants clairs et une partie imprimée-punctuée sur les lobes réfléchis; le disque est brun foncé presque noirâtre, avec une bande médiane sublarge claire, jaunâtre ou ferrugineuse, se prolongeant sur les élytres. Le lobe réfléchi, bordé de clair, a sa moitié supérieure pâle sur la partie prozonale; cette bande est très souvent blanche et de forme carrée; sur la partie métazonale, cette bande est trapézoïdale un peu plus foncée, jaunâtre, grisâtre ou roussâtre, et est parsemée de petits points imprimés à fond foncé; la partie inférieure du lobe est ornée d'un triangle foncé brun noirâtre. La prozone est faiblement tectiforme avec les bords parallèles; la métazone est subplane, avec les bords divergeant postérieurement; la carène longitudinale médiane est faible, étroite, subdroite de profil, faiblement coupée par les trois sillons transversaux; le sillon typique est placé au milieu ou un peu avant le milieu; le bord antérieur est obtusément anguleux; le bord postérieur est rebordé, clair, anguleux à angle droit.

Élytres : jaunâtres, parfois un peu roussâtres, transparents dans la moitié apicale, avec les nervures brunes, sauf les nervures radiales qui sont distinctement roussâtres; le champ marginal est jaunâtre clair et porte sept ou huit petites taches noires, les deux basilaires allongées, les autres petites, subcarrées; le champ scapulaire a sa moitié basilaire plus foncée à cause des aréoles enfumées, les nervules restant jaunâtres; le champ discoïdal est orné de six à sept taches noirâtres formées par la couleur noire des nervules sur ces taches; comme la nervulation est moins serrée dans la moitié apicale, ces taches sont plus claires dans cette partie, les deux taches basilaires sont subrondes, les autres sont obliques à forme subrectangulaire; l'élytre est encore orné

d'une tache allongée, triangulaire, le long de la partie basilaire des nervures anale et axillaire; les bords de l'élytre sont subparallèles, le bord antérieur étant subarqué; l'apex est obliquement arrondi et dépasse bien l'apex des fémurs postérieurs.

Ailes : assez larges, avec le bord postérieur arqué, très peu plus courtes que les élytres; la moitié basilaire est teintée de jaune citron; la nervulation est fine et noire, si ce n'est dans la moitié basilaire, où elle est concolore jaune.

Fémurs postérieurs : couleur du corps, avec une large tache blanche, allongée, sur la moitié inférieure basilaire de la face externe; le côté supérieur est obsolètement taché de noirâtre; la carène supéro-externe est partiellement noire; l'arc géniculaire est noir.

Tibias postérieurs : couleur du corps, brun clair, grisâtre ou rousâtre, ainsi que les tarses; ils sont armés sur le bord externe de 6-8 épines; sur le bord interne 9 épines dont une apicale; ces épines sont blanches, avec l'apex rouge noirâtre.

Tubercule prosternal : bien recourbé, gonflé dans la moitié apicale qui est conique, acuminée, atteignant le mésosternum.

Plaque sous-génitale ♂ : conique, acuminée, un peu courbée vers le haut.

Cerques ♂ : triangulaires, sublongs, acuminés, un peu courbés à l'apex vers le dedans.

Habitat : Afrique : Transval, Natal. (Java)? suivant Bolivar. — Dans ma collection : 7 ♂, 9 ♀, colonie Érythrée, Delagoa bay, Mozambique, VI. Rikatla, Cafrerie, Madagascar, Sainte-Marie de Madagascar.

Observations. — Cette espèce est voisine de *ruficorne*, Fabricius, suivant Stål qui donne (Recensio Orthopterorum, p. 62) les nombreuses différences; à première vue on l'en distingue aisément par la forme de la plaque sous-génitale ♂ et par la tache blanchâtre du lobe réfléchi. M. Kirby remarque justement que *ruficorne* habite l'Afrique occidentale, tandis que *Tataricum* habite l'Afrique orientale. M. Brunner donne *Tataricum* (haud Linné), Prodrömus der Europäischen Orthopteren, p. 214, de très nombreux auteurs depuis Cyrill, 1792, jusqu'à Krauss, 1878, comme un synonyme de *Aegyptium*, Linné.

Il convient, avec Stål, de ne pas admettre cette synonymie; cet auteur a vu le type de Linné dans le Musée de la reine Ludovique Ulrique et il faut accepter la description qu'il donne de *Tataricum* Linné. Cette description concorde parfaitement avec notre espèce; la seule différence que j'ai pu relever, c'est que les cerques ♂, quoique sublongs, ne dépassent pas ici l'apex de la plaque sur-anale.

Nous sommes alors conduits à supprimer la localité : Tatarie ou Tartarie, de Linné, d'après l'avis de Stål.

Cette espèce est aussi voisine de *aeruginosum* Stoll; elle en diffère par la forme du disque du pronotum plus rétréci sur la prozone et des détails de coloration notés dans mon tableau dichotomique des *Acridium* que j'ai pu étudier.

D'après M. Bolivar, Orth. Afric. Mus. Lisboa, p. 459, *Hottentotum* Stål serait une variété de *Tataricum* Linné, ainsi que *lineatum* Stoll. Pour *lineatum* Stoll, d'après la figure, c'est à peine une variété de coloration de *Tataricum* Linné. Quant à *Hottentotum* Stål, il en diffère par la couleur du dessus des tibias postérieurs; voir en outre mes observations à l'article *Hottentotum* Stål.

**Premiers tableaux dichotomiques  
des espèces du genre *Acridium* antérieurs à mon travail,  
d'après les descriptions des auteurs.**

|                                                                                                                                                                                                                                          |      |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| 1. Organes du vol bien développés.....                                                                                                                                                                                                   | 2.   |
| 1. Organes du vol rudimentaires ou nuls. Genre douteux....                                                                                                                                                                               | 122. |
| 2. Épine prosternale cylindrique ou insensiblement acuminée, plus ou moins forte, parfois rétrécie à la base, droite ou courbée, toujours simple à l'apex.....                                                                           | 3.   |
| 2. Épine prosternale (tubercule prosternal) transversale ou fourchue à l'apex. Genre douteux.....                                                                                                                                        | 118. |
| 3. Pronotum à dessus unicaréné, plus ou moins tectiforme.                                                                                                                                                                                | 4.   |
| 3. Pronotum tricaréné ou subtricaréné. Genre douteux....                                                                                                                                                                                 | 117. |
| 4. Ailes noires ou noirâtres, ou enfumées, ou ayant du noir, du brun ou de l'enfumé, ou taches, macules ou points noirs.....                                                                                                             | 5.   |
| 4. Ailes n'ayant ni noir, ni noirâtre, ni brun, ni enfumé. — Ailes inconnues, non décrites par les auteurs (voir les paragraphes 57, 111).                                                                                               | 29.  |
| 5. Ailes à base rose.....                                                                                                                                                                                                                | 6.   |
| 5. Ailes à base non rose.....                                                                                                                                                                                                            | 8.   |
| 6. Tibias postérieurs en dessus brunâtres. — Ailes à base rose avec un peu d'obscur à l'apex. Épine prosternale peu grosse. Élytres ayant six taches brunes ou jaunes. Longueur du corps : ♂, 54; ♀, 58 mill. (Java; Sumatra; Birmanie). |      |

**consanguineum** Serville.

Serville : Hist. nat. Orthoptères, 1839, p. 660.

Voir aussi *Aethiopicum*, sp. nova, § 10 du 2<sup>e</sup> tableau.

6. Tibias postérieurs en dessus rouges ou roussâtres, et bleuâtres en dessous . . . . . 7.

7. Espèce de Java. Tibias postérieurs roussâtres en dessus et bleuâtres en dessous, par variété *laetum* Bolivar, noir bleu. Élytres brun pâle avec taches obscures et le bord postérieur jaune verdâtre. — Ailes légèrement enfumées, presque hyalines, à base rose. Longueur du corps : ♂, 44; ♀, 68 mill.

**melanocorne** Serville.

Serville : Histoire nat. Orth. 1839, p. 659.

7. Espèce de Chine. Tibias postérieurs en dessus rouges. Élytres testacés bruns, variés de noir. — Ailes hyalines, enfumées, plus foncées à l'apex, roses à la base, brun jaune le long de la côte. Épine prosternale courbée, oblique, atteignant le mésosternum. Longueur du corps : ♂, 42 mill. (Chine : Yang-tse-Kiang).

**Wingatei** Kirby.

Kirby, 1900, Insect. from the Yang-tse-Kiang, p. 381.

8. Tibias postérieurs en dessus rouges ou rougeâtres . . . . . 9.

8. Tibias postérieurs en dessus non rouges ou rougeâtres . . . . . 13.

9. Ailes cendrées ou diaphanes, brunâtres à l'apex ou sur les bords. Espèces d'Australie . . . . . 10.

9. Ailes diaphanes, légèrement enfumées. Espèces de Malaisie, Ceram, Amboine et Philippines . . . . . 11.

10. Tibias postérieurs en dessus rouge brillant. — Élytres brunâtres. Ailes cendrées, brunâtres à l'apex. Épine prosternale épaisse, oblique, subtransversale, plate en avant, arrondie à l'apex. Longueur du corps : ♂, 22 mill. (Australie).

**? alienum** Walker.

Walker 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 634; 1871,

ibid., V, suppl<sup>t</sup>, p. 64.

10. Tibias postérieurs en dessus roussâtres. — Élytres cendrés avec des macules brunâtres. Ailes diaphanes subbrunâtres sur les bords. Épine prosternale grosse, droite, oblique. Longueur du corps : ♀, 67 mill. (Australie).

**irregulare** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 569.

11. Tibias postérieurs en dessus sanguin pâle. — Élytres olive jaunâtre avec des taches vertes. Ailes légèrement enfumées. Longueur du corps : ♂ ♀, 47-55 mill. (Philippines).

**vittaticolle** Stål.

Stål, 1877, Orth. ex insul. Philippinis, p. 53.

14. Tibias postérieurs en dessus rouges..... 12.

12. Élytres jaunâtres, marbrés de brun. Ailes légèrement enfumées. Carène du pronotum faible. Longueur du corps : 50-60 mill. (Ceram).

**carenicolle** Blanchard.

Blanchard, 1853, Voyage au pôle sud, p. 373, pl. II, fig. 7.

Voir aussi *Ranavalaoe*, sp. nova.

12. Élytres bruns. Ailes translucides, subenfumées. Carène du pronotum obsolète. Longueur du corps : 76-103 mill. (Amboine).

**Gohieri** Le Guillou.

Le Guillou, 1841, Revue Zoolog., p. 295.

13. Tibias postérieurs en dessus bleus ou violet bleuâtre. — Épine prosternale droite, conique, obtuse. Ailes diaphanes avec large bande arquée brune, enfumée. Longueur du corps : ♂, 32-47; ♀, 50-66 mill. (Europe méridionale, littoral de la Méditerranée).

**Aegyptium** Linné.

Linné, 1764, Mus. Ludov. Ulr., p. 138.

13. Tibias postérieurs en dessus non bleus; fauves, jaunâtres, de couleur inconnue, noirs, ou partiellement noirs, bicolores, verts ou bruns..... 14.

14. Tibias postérieurs vert olive très pâle. Espèce voisine de *melanocorne* Serville, *cognatum* et *vittaticolle* Stål. Longueur du corps : ♀, 67 mill. (Philippines).

**gramineum** Stål.

Stål, 1877, Orth. ex insul. Philippinis, p. 53.

14. Tibias postérieurs en dessus non vert uniforme; fauves, jaunâtres, de couleur inconnue, noirs ou partiellement noirs, bicolores, bruns..... 15.

15. Tibias postérieurs en dessus noirâtres ou partiellement noirs ou noirâtres..... 16.

15. Tibias postérieurs en dessus n'ayant pas de noir, sauf à l'apex des épines; bicolores, fauves, jaunâtres, bruns, ou de couleur inconnue..... 18.

16. Tibias postérieurs en dessus noirâtres, avec fascies vertes à la base. — Épine prosternale subcourte, subgrêle, aiguë. Élytres cendrés, noirâtres sur la côte. Ailes noirâtres, transparentes. Longueur du corps : ♂, 19 mill. (Congo).  
? **stipatum** Walker.  
Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 624.

16. Tibias postérieurs en dessus noirâtres ou noirs à l'apex. 17.

17. Tibias postérieurs en dessus noirs à l'apex. Ailes diaphanes, noirâtres. — Épine prosternale sublongue, grosse, arrondie à l'apex. Élytres testacés (?). Longueur du corps : ♂, 17 mill. (Afrique : Fantée).

**finale** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 625.

17. Tibias postérieurs en dessus noirâtres (?). Ailes cendrées, plus foncées à l'apex. — Épine prosternale sublongue, subrobuste, subaiguë. Élytres cendré sale. Longueur du corps : ♀, 52 mill. (Philippines).

**tenebrosum** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 590.

18. Tibias postérieurs en dessus bicolores; vert jaunâtre et sanguins après le milieu. — Élytres vert jaunâtre. Ailes légèrement enfumées. Longueur du corps : ♀, 55 mill. (Philippines).

**geniculatum** Stål.

Stål, 1877, Orth. ex insul. Philippinis, p. 53.

18. Tibias postérieurs en dessus non bicolores; bruns, fauves, jaunâtres ou de couleur inconnue..... 19.

19. Tibias postérieurs en dessus brun olive ou brun de poix. 20.

19. Tibias postérieurs en dessus non bruns; fauves, jaunâtres ou de couleur inconnue..... 21.

20. Tibias postérieurs en dessus brun de poix. Ailes jaune pâle à la base, plus obscures à l'apex. — Épine prosternale longue, robuste, subarquée, faiblement courbée, s'étendant au-dessus

du bord antérieur du mésosternum. Élytres cendrés avec taches noires. Longueur du corps : ♀, 46-53 mill. (Sierra Leone).

**decisum** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 560.

20. Tibias postérieurs en dessus brun-olive. Ailes noires avec des rayons hyalins. — Pronotum subcrêté. Épine prosternale grêle, petite, subdroite, subcomprimée, subaiguë. Élytres très longs, marbrés de brun. Longueur du corps : ♀, 75 mill. (Afrique occidentale : Cameroun).

**illustrissimum** Karsch.

Karsch, 1896, Neue Orth. trop. Africa, p. 297.

21. Tibias postérieurs en dessus fauves, ou grisâtres, ou jaunâtres. . . . . 22.
21. Tibias postérieurs en dessus de couleur inconnue, très probablement de la couleur du corps, clairs ou fauves. 26.
22. Ailes ayant une bande arquée noirâtre, avec des mouchetures ou points noirs. Espèces africaines. . . . . 23.
22. Ailes légèrement enfumées ou noirâtres, avec ou sans quelques points noirâtres. Espèces malaises ou de Corée. 24.
23. Tibias postérieurs en dessus fauves? Épine prosternale longue, robuste, droite. Élytres cendrés, parsemés de brunâtre. — Ailes cendrées avec bande large et des mouchetures noirâtres. Longueur du corps : ♂, 67 mill. (Cap de Bonne-Espérance).

**indecisum** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 585.

23. Tibias postérieurs en dessus grisâtres. Épine prosternale peu forte, cotonneuse. — Élytres transparents avec mouchetures et traits noirâtres. Ailes incolores, avec bande arquée noirâtre et points noirs. Crête du pronotum un peu élevée. Longueur du corps : ♂, 54, ♀ 68 mill. (Afrique : Massilikats).

**moestum** Serville.

Serville, 1839, Orthoptères, p. 654.

24. Ailes cendrées ou noirâtres avec quelques gouttes noires vers l'apex. Taille grande : longueur du corps : ♀, 60 mill. — Épine prosternale robuste, droite. Élytres cendrés avec macules et bandes subobscurées. Tibias fauves. Espèce de Corée.

**fumosum** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 589.

24. Ailes légèrement enfumées sans gouttes noires à l'apex.  
Taille très grande : longueur du corps : ♀, 70-83 mill.  
Espèces malaises..... 25.

25. Tibias postérieurs en dessus jaunâtres. Ailes légèrement enfumées. Longueur du corps : ♀, 70 mill. (Philippines).

**cognatum** Stål.

Stål, 1877, Orth. ex insul. Philippinis, p. 53.

25. Tibias postérieurs en dessus fauves. Épine prosternale subcomprimée. Élytres cendré pâle avec macules peu distinctes. Ailes cendrées, hyalines, enfumées. Longueur du corps : ♀, 83 mill. (Célèbes).

**transiens** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 592.

26. Espèces africaines. Élytres roux cendrés, tachés ou non de brun..... 27.

26. Espèces de l'Inde, Ceylan ou Océanie. Élytres testacé olive ou gris varié de brun..... 28.

27. Ailes noires à la base jusqu'au milieu. — Épine prosternale droite, cylindrique, très obtuse. Élytres roux cendré. Tibias postérieurs velus. Fémurs postérieurs ayant la base faible. Longueur du corps : ♀, 60 mill. (Afrique orientale et occidentale).

**humilicrus** Karsch.

Karsch, 1896, Neue Orth. trop. Africa, p. 304, fig. 25.

27. Ailes hyalines enfumées à l'apex. — Épine prosternale épaisse, droite, cylindrique, obtuse et arrondie à l'apex. Élytres d'un roux cendré avec taches brunes. Longueur du corps : ♂, 39; ♀ 53 mill. (Afrique occidentale : Togo).

**tectiferum** Karsch.

Karsch, 1896, Neue Orth. trop. Africa, p. 299, fig. 24.

28. Ailes hyalines, sales, un peu enfumées. — Épine prosternale haute, dressée, comprimée, conique, convexe antérieurement près de l'apex. Élytres olivaceo-testacés. Longueur du corps : ♂, 37 mill. (Ile Guam, Océanie).

**excavatum** Stål.

Stål, 1860. Freg. Eugen. Resa, p. 326.

28. Ailes cendrées, jaunâtres à la base, avec fascies et points bruns à l'apex. — Épine prosternale?. Élytres gris ou variés de cendré et de brun. Tibias postérieurs ayant les épines rouges à apex noir. Longueur du corps : ♀, 68 mill. (Ceylan; Hindoustan).

**flavescens** Fabricius.

Fabricius, 1793, Entom. syst. II, p. 52.

29. Ailes ayant, au moins, la base rouge, ou rose, ou écarlate, ou miniacée, ou rougeâtre, ou rousse, ou pourpre bleuâtre..... 30.
29. Ailes ayant la base d'une autre couleur, non voisine du rouge..... 44.
30. Espèces malaises ou asiatiques..... 31.
30. Espèces africaines..... 36.

31. Tibias postérieurs en dessus testacés. — Épine prosternale droite, oblique, subforte, n'atteignant pas le mésosternum. Élytres cendrés, testacés à la base, avec raies et macules ferrugineuses et brunes. Ailes diaphanes, rousses près de la base. Longueur du corps : ♀, 63 mill. (Ceylan).

**fusilineum** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 564.

31. Tibias postérieurs en dessus non testacés; rouges, roses ou sanguins, brun-roussâtre, blanchâtres, rougeâtres à l'apex..... 32.
32. Tibias postérieurs en dessus brun roussâtre. — Épine prosternale en forme de corne. Élytres transparents avec de faibles taches brunes. Ailes transparentes à base rose. Longueur du corps : ? (Chine; Asie; Java; Inde; la Réunion, S<sup>t</sup>-Thomé).

**succinctum** Linné.

Linné 1763, cent. Insect., p. 15 et sa variété? *coangustatum* Lucas.  
Lucas 1862, Maillard, nat. Ile Réunion, p. 24, pl. 21, fig. 3, a, b, c.  
Voir aussi *Sanctae Mariae*, sp., nova.

32. Tibias postérieurs en dessus d'une autre couleur; rouges, rose ou sanguin, blanchâtre, rougeâtre à l'apex..... 33.
33. Tibias postérieurs en dessus rouges, roses ou sanguins.. 34.
33. Tibias postérieurs en dessus d'une autre couleur; blanchâtres ou rougeâtres à l'apex seulement..... 35.

34. Tibias postérieurs en dessus roses ou sanguins. — Ailes à disque rose ou rouge. Élytres vert-jaunâtre avec le bord postérieur rayé de jaune, parfois vert immaculé. Épine prosternale verte, grosse, épaisse, crochue, à apex touchant le mésosternum. Antennes jaunes. Longueur du corps : ♀, 68 mill. (Inde; Chine; Java; peut-être aussi d'Afrique).

**flavicornis** Olivier.

Olivier, 1791, Encycl. méth. VI, p. 219. Le nom *roseum* De Geer, doit prévaloir. De Geer, 1773, Ins. III mém., p. 488, pl. 41, fig. 1.

34. Tibias postérieurs en dessus rouges. — Ailes à base rose. Élytres d'un vert uniforme, presque incolores et diaphanes à l'apex. Épine prosternale peu grosse. Antennes jaunes. Longueur du corps : ♂, 49 mill. (Java).

**luteicornis** Serville.

Serville, 1839, Orthoptères, p. 659.

35. Tibias postérieurs en dessus rougeâtres à l'apex. — Ailes diaphanes, pourpres à la base. Élytres cendrés, avec une raie basilaire blanche près du bord interne. Épine prosternale grosse, obtuse. Longueur du corps : ♂, 40-54 mill. (Ceylan).

**violascens** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 587.

35. Tibias postérieurs en dessus blanchâtres. — Ailes cendré pâle, pourpre rose à la base. Élytres cendrés avec gouttes obscures. Épine prosternale droite, subcourte. Longueur du corps : ♀, 67 mill. (Bengale N.).

**vinosum** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 588.

36. Tibias postérieurs, en dessus, rouges ou partiellement rouges ou rougeâtres..... 37.
36. Tibias postérieurs en dessus non rouges; brun violacé, testacés ou jaunâtres..... 42.
37. Tibias postérieurs en dessus partiellement rouges ou rous-sâtres..... 38.
37. Tibias postérieurs en dessus rouges ou rougeâtres..... 39.
38. Tibias postérieurs en dessus vert noirâtre avec la base rouge. Épine prosternale très forte, très longue, très recourbée, acuminée, atteignant le mésosternum. Élytres jaunâtres. Ailes roses.

Longueur du corps : ♂, 38; ♀, 54 mill. (Afrique occidentale).

**Baumannii** Karsch.

Karsch, 1896, Neue Orth. trop. Africa, p. 293, fig. 22.

38. Tibias postérieurs en dessus verdâtres à la base puis roussâtres. — Épine prosternale oblique, subcourbée. Élytres vert olive à champ anal jaune pâle. Ailes à disque rose, le reste jaune verdâtre. Longueur du corps : ♂, 45; ♀, 58 mill. (Afrique; Lourenço Marquez).

**prasinum** Bolivar (nom double à changer)

Bolivar, 1889, Orth. Afric. Mus. Lisboa, p. 160.

39. Tibias postérieurs en dessus rougeâtres. Élytres jaunâtres ou roussâtres avec bandes obscures..... 40.  
39. Tibias postérieurs en dessus rouges ou rouge foncé. Élytres bruns avec côte rousse et macules ou raies jaune pâle..... 41.

40. Ailes ayant la base d'un pourpre bleuâtre. Élytres jaunâtres avec bandes transversales noires et pâles. Longueur du corps : 60 mill. (Afrique)? (Surinam)? suivant Stoll.

**cyaneum** Stoll.

Stoll, 1813, Représ. saut. passage, p. 31, pl. XV, fig. 56.

40. Ailes incolores, à base rose. — Élytres roussâtres avec bandes obscures. Épine prosternale peu grosse. Longueur du corps : ♀, 54 mill. (Cap de Bonne-Espérance; Natal; Transval).

**septemfasciatum** Serville.

Serville, 1839, Orthoptères, p. 661.

41. Tibias postérieurs en dessus rouges. Ailes à base rouge cinabre. Élytres bruns, hyalins à l'apex, à champ marginal roussâtre, avec macules jaunes. Épine prosternale très forte, recourbée, atteignant le mésosternum. Longueur du corps : ♀, 73 mill. (Afrique : Humbe, etc.).

**magnificum** Bolivar.

Bolivar, 1881, Études insectes d'Angola du Musée de Lisbonne, p. 7.

Voir aussi *Cavroisi*, sp. nova.

41. Tibias postérieurs en dessus rouges foncés. — Ailes miniacées (écarlates)? avec l'apex cendré. Élytres bruns, cendrés à l'apex, avec la côte rousse, variés de jaune pâle en raies. Épine pro-

sternale grosse, convexe en avant, atteignant le mésosternum. Longueur du corps : ♂, 40 mill. (Afrique méridionale).

**pictulum** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 562.

42. Tibias postérieurs en dessus brun violacé, roux en dessous. Épine prosternale forte, fortement recourbée. Élytres roux. Ailes subhyalines à disque rose. Longueur du corps : ♂, 42; ♀, 65 mill. (Afrique : Angola).

**asperatum** Bolivar.

Bolivar, 1881, Ét. Ins. d'Angola du Mus. de Lisbonne, p. 6.

42. Tibias postérieurs en dessus non bruns; testacés ou jaunâtres. Élytres testacés jaunâtre..... 43.

43. Tibias postérieurs en dessus testacés. — Épine prosternale médiocrement grosse, s'étendant au delà du bord antérieur du mésosternum. Élytres diaphanes, testacés à la base, avec fascies cendrées et bordées de brun. Ailes diaphanes, pourpres à la base. Longueur du corps : ♀, 54 mill. (Afrique méridionale).

**purpuriferum** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 561. — Kirby, 1902, Afric., Loc. Distant, p. 103.

43. Tibias postérieurs jaunâtres. — Épine prosternale grosse, crochue au bout. Élytres jaunâtres, tachetés de brun, avec les bords blanchâtres. Ailes diaphanes, rose tendre à la base (ce rose disparaît quelquefois). Longueur du corps : ♂, 54; ♀, 58 mill. (Afrique méridionale).

**rubellum** Serville (Voir aussi paragraphe 73).

Serville, 1839, Orthoptères, p. 645.

44. Ailes à base bleue ou bleuâtre..... 45.

44. Ailes à base non bleue; verte, jaune, blanche, cendrée, diaphane ou de couleur inconnue..... 47.

45. Tibias postérieurs en dessus bleuâtres, jaunâtres en dessous. — Tarses noirs. Épine prosternale spiniforme, très long, très forte, fortement recourbée, atteignant presque le mésosternum. Élytres courts. Ailes hyalines ou bleuâtres à la base. Longueur du corps : ♂, 35; ♀, 53 mill. (Afrique centrale).

**validiceps** Karsch.

Karsch, 1896, Neue Orth. trop. Africa, p. 296.

45. Tibias postérieurs en dessus rouges ou roux..... 46.
46. Tibias postérieurs en dessus roux. Espèce d'Australie. — Épine prosternale robuste, oblique, subarquée, atteignant le mésosternum. Élytres cendrés avec macules brunes. Ailes subcendrées, bleues à la base. Longueur du corps : ♀, 81 mill.  
**basale** Walker.  
Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 569; 1871, *ibid.* V, suppl<sup>t</sup>, p. 59.
46. Tibias postérieurs en dessus rouges. Espèce de Ceram, Moluques. — Épine prosternale robuste, obtuse, suboblique. Élytres cendrés. Ailes hyalines, bleues. Longueur du corps : ♂, 38 mill.  
**Ceramicum** Walker.  
Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 591.
47. Aile à base verdâtre ou vert jaune..... 48.
47. Ailes à base non verte; base jaune; blanches, grises, cendrées, ou diaphanes, ou de couleur inconnue..... 49.
48. Tibias postérieurs en dessus fauves, rougeâtres par variété. — Élytres cendrés, avec plusieurs petites taches noires. Ailes diaphanes, verdâtres à la base. Épine prosternale épaisse, aiguë, atteignant le mésosternum. Longueur du corps : ♂, 58 mill. (Australie).  
**exactum** Walker.  
Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 570; 1871, V. suppl<sup>t</sup>, p. 59.
48. Tibias postérieurs en dessus vert olive avec l'apex rougeâtre. — Élytres jaune vert. Ailes jaune vert, hyalines à bord antérieur opaque. Épine prosternale rétrécie à la base, courbée en arrière, insensiblement rétrécie, obtuse à l'apex. Longueur du corps : ♀, 55 mill. (Madagascar).  
**Radama** Brancsik.  
Brancsik, 1892, Orthoptera nova africana, p. 191.
49. Ailes à base jaune..... 50.
49. Ailes à base non jaune; blanches, grises, cendrées, diaphanes, ou de couleur inconnue..... 55.
50. Espèces de Malaisie..... 51.
50. Espèces d'Afrique ou de Tartarie..... 52.
51. Tibias postérieurs en dessus rosés. — Ailes jaune très clair, sauf à

l'apex. Élytres transparents avec taches et atomes noirâtres. Épine prosternale faible. Longueur du corps : ♀, 33 mill. (Java).

**luteolum** Serville.

Serville, 1839, Orthoptères, p. 661.

51. Tibias postérieurs en dessus rouges. — Ailes jaune cendré, pâles à l'apex. Épine prosternale forte, arquée, oblique, obtuse, n'atteignant pas le mésosternum. Longueur du corps : ♀, 40 mill. (Bornéo).

**nanum** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 568.

Voir aussi *Celebense*, Brunner (inédit).

52. Tibias postérieurs en dessus verts. — Ailes jaune soufre par les nervures. Élytres verts. Longueur du corps : ♀, 58 mill. (Afrique orientale : Mombas, Zanzibar).

**Deckeni** Gerstäcker.

Gerstäcker, 1873, Orth. von Ost. Afr. p. 43, t. III, fig. 3.

Voir aussi les espèces *corallinipes* Karsch et *dium* Karsch.

52. Tibias postérieurs en dessus non verts; glauques subrosés ou rouges, brun clair jaunâtre, gris jaunâtre... 53.

53. Tibias postérieurs en dessus glauques subrosés, ou rouges. — Ailes jaune citron. Élytres brun et jaune. Épine prosternale longue, forte, fortement recourbée. Longueur du corps : ♂, 44-46; ♀, 53-57 mill. (Sénégal; Soudan).

**anguliferum** Krauss.

Krauss, 1877, Orthopteren vom Senegal, p. 3, t. I, fig. 1, 1a.

53. Tibias postérieurs en dessus : brun clair, jaunâtres ou gris jaunâtre..... 54.

54. Tibias postérieurs en dessus brun clair jaunâtre. Ailes à base couleur citron. — Élytres brun clair avec taches noires. Épine prosternale grosse, épaisse, crochue au bout, approchant le mésosternum. Longueur du corps : ♀, 54 mill. (Sénégal).

**citrinum** Serville.

Serville, 1839, Orthoptères, p. 644.

54. Tibias postérieurs en dessus gris jaunâtre. Ailes jaune pâle à la base, avec la côte rouge. — Élytres ferrugineux ou couleur de cannelle, cendré mauve obscur. (Tartarie; Afrique?).

**Tataricum** Linné.

Linné, 1760, System. Nat. I, édit. V, p. 433.

55. Ailes à base blanche..... 56.  
 55. Ailes à base grise, cendrées, diaphanes ou de couleur inconnue ..... 57.

56. Tibias postérieurs en dessus roux. — Ailes hyalines avec la base blanchâtre. Élytres testacé pâle, avec raies et taches cendrées veinées de brun. Épine prosternale courbée, lancéolée, subforte, atteignant le mésosternum. Longueur du corps : ♀, 45 mill. (Afrique méridionale : Natal).

**sub-sellatum** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 559. — Kirby, 1902, Afr. Locust. Distant, p. 103.

56. Tibias postérieurs en dessus noirs à la base et rouges à l'apex. — Ailes subcendrées, blanches à la base. Élytres cendrés. Épine prosternale forte, oblique, fortement arquée, atteignant presque le mésosternum. Longueur du corps : ♀, 47 mill. (Afrique méridionale).

**pictipes** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 575; 1871, *ibid.* supp<sup>t</sup>, p. 58.

57. Ailes à base grise, cendrées ou diaphanes..... 58.  
 57. Ailes à base de couleur inconnue..... 111.  
 58. Espèces africaines et de Madagascar..... 59.  
 58. Espèces asiatiques, malaises et australiennes..... 79.

59. Tibias postérieurs en dessus violescents, avec les épines rouges à apex noir. — Ailes hyalines, sales. Épine prosternale droite, cylindrique, obtuse à l'apex. Longueur du corps : ♂, 32 mill. (Afrique orientale : Zanzibar).

**debile** Karsch.

Karsch, 1896, Neue Orth. trop. Africa, p. 300.

59. Tibias postérieurs en dessus non violescents; rouges, bruns, noirs, bicolores, cendrés ou jaunâtres..... 60.  
 60. Tibias postérieurs en dessus noirs. — Ailes cendrées. Élytres d'un rougeâtre sale. Épine prosternale grosse, oblique, arrondie à l'apex, n'atteignant pas le mésosternum. Longueur du corps : ♂, 40 mill. (Afrique méridionale).

**fumidum** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 626.

60. Tibias postérieurs en dessus rouges, bruns, bicolores, cendrés ou jaunâtres..... 61.

61. Tibias postérieurs en dessus brun de poix. — Ailes jaune pâle à la base, plus foncées à l'apex. Élytres cendrés avec taches noires. Épine prosternale longue, robuste, subarquée, s'étendant sur le bord du mésosternum. Longueur du corps : ♀, 46-53 mill. (Sierra Leone).

**decisum** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 560.

61. Tibias postérieurs en dessus : rouges ou roussâtres, bicolores (verts et roses), cendrés ou jaune pâle..... 62.

62. Tibias postérieurs en dessus verts avec du noir et un anneau rose à la base. — Ailes hyalines, grises. Élytres subhyalins, grisâtres. Épine prosternale subforte, longue, conique, pointue, recourbée, atteignant le mésosternum. Longueur du corps : ♂, ♀, 33-56 mill. (Transval; Natal).

**Distanti** Kirby.

Kirby, 1902, Afr. Locust. Distant Transval, p. 103.

62. Tibias postérieurs en dessus rouges, roussâtres, jaune clair, cendrés ou ferrugineux..... 63.

63. Tibias postérieurs en dessus rouges ou roussâtres..... 64.

63. Tibias postérieurs en dessus jaune pâle, testacés, cendrés ou ferrugineux..... 67.

64. Tibias postérieurs en dessus presque entièrement roussâtres. — Taille très grande, longueur du corps : ♀, 88 mill. Ailes cendré pâle, avec les nervures rougeâtres. Élytres cendrés à l'apex, avec de nombreuses raies et macules brunes. Épine prosternale grosse, courbée, convexe en avant, s'étendant sur le bord du mésosternum (Congo; Transval).

**variegatum** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 357. — Kirby, 1902, Afr. Loc. Distant, p. 102.

64. Tibias postérieurs en dessus rouges..... 65.

65. Ailes jaunes d'ambre. — Tibias postérieurs en dessus rouge corail.

Épine prosternale droite, cylindrique, obtuse à l'apex. Longueur du corps : ♂, 35; ♀, 56 mill. (Afrique occidentale : Togo).

**decipiens** Karsch.

Karsch, 1896, Neue Orth. trop. Africa, p. 298, fig. 23.

65. Ailes cendrées, avec les nervures fauves ou jaune pâle à la base..... 66.
66. Élytres cendrés. — Tibias postérieurs en dessus rouges. Ailes cendrées avec les nervures fauves à la base. Épine prosternale brune, forte, atteignant le mésosternum. Longueur du corps : ♂, 54-63 mill. (Natal).

**auricorne** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 563; 1871, *ibid.* suppl<sup>t</sup>, p. 58.

66. Élytres verts à la base, pourpre roux au bord antérieur. — Tibias postérieurs en dessus rouge brillant. Ailes cendré pâle, avec les nervures jaune pâle à la base. Épine prosternale convexe en avant, atteignant le mésosternum. Longueur du corps : ♂, 38-40 mill. (Natal).

**prasinum** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 562; 1871, *ibid.* suppl<sup>t</sup> V, p. 58.

67. Élytres cendrés ou jaune pâle immaculé..... 68.
67. Élytres cendrés ou jaune roussâtre, ou jaunâtres, ou jaunes, avec des taches ou des mouchetures brunes ou noires..... 72.
68. Tibias postérieurs en dessus ferrugineux ou fauve sale. 69.
68. Tibias postérieurs en dessus testacés ou jaune pâle.... 70.
69. Tibias postérieurs en dessus ferrugineux. Élytres et ailes cendré foncé. — Épine prosternale grosse avec l'apex arrondi. Longueur du corps : ♀, 40 mill. (Afrique orientale).

**adustum** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 624.

69. Tibias postérieurs en dessus fauve sale. Élytres et ailes cendré pâle. — Épine prosternale longuement conique, arquée. Longueur du corps : ♀, 59 mill. (Congo).

**turbidum** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 556.

70. Taille grande, longueur du corps : ♂, 47 mill. — Tibias postérieurs en dessus jaune pâle. Ailes diaphanes, pâles. Épine prosternale forte, convexe, dépassant le mésosternum. (Afrique orientale).

**flavescens** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 561.

70. Taille petite, longueur du corps : ♀, 47 et 33 mill. (Espèces ne faisant très probablement pas partie du genre *Acridium*)..... 71.

71. Ailes cendrées. Espèce de Madagascar. — Élytres cendrés. Tibias postérieurs en dessus testacés. Épine prosternale forte, subcourte, subaiguë. Longueur du corps : ♀, 47 mill.

? **exemptum** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 626.

71. Ailes diaphanes. Espèce du Tanganika, Afrique orientale. — Élytres cendrés. Tibias postérieurs en dessus testacés. Épine prosternale longue, robuste, subaiguë. Longueur du corps : ♀, 33 mill.

? **genuale** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 625. — Kirby, 1902, Afr. Locust. Distant, p. 105.

72. Taille très grande, longueur du corps, ♀, 75 mill. — Élytres cendrés avec aréoles et fascies bordées de noirâtre. Ailes cendré pâle. Épine prosternale grosse, courbée, s'étendant sur le mésosternum. Tibias testacés. (Afrique : Fantée).

**inclytum** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 558.

72. Taille plus petite, longueur du corps : ♂, 33 à 54; ♀, 47 à 58 mill..... 73.

73. Élytres jaunâtres, tachetés de brun, avec les bords blanchâtres. — Ailes diaphanes, incolores, à base rose tendre; ce rose disparaît par variété. Tibias postérieurs en dessus jaunâtres. Épine prosternale grosse, crochue au bout. Longueur du corps : ♂, 54 mill.; ♀, 58 mill. (Afrique méridionale; Ile de France).

**rubellum** Serville (voir aussi paragraphe 43).

Serville, 1839, Orthoptères, p. 645.

73. Élytres non bordés de blanchâtre..... 74.

74. Ailes diaphanes, avec les nervures jaunes à la base. — Élytres cendré pâle, avec gouttes et taches noires. Tibias postérieurs en dessus testacé pâle. Épine prosternale épaisse, oblique, arquée, aiguë, atteignant le mésosternum. Longueur du corps : ♀, 54 mill. (Afrique : Souakim).

**comptum** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, IV, p. 613.

74. Ailes diaphanes, avec les nervures non jaunes à la base. . . . . 75.  
 75. Élytres étroits, jaunâtres, avec de petites taches brunes. Espèce de Madagascar. — Ailes diaphanes. Tibias postérieurs en dessus jaunâtres. Épine prosternale cylindrique, subcourbée, rétrécie à la base, avec l'apex arrondi. Longueur du corps : ♂, 37; ♀, 47 mill.

**schistocercoides** Brancsik.

Brancsik, 1892. Orth. nova afr., p. 192, t. XII, fig. 2, a, b, c.

75. Élytres non distinctement étroits. Espèces d'Afrique n'habitait pas Madagascar. . . . . 76.

76. Élytres diaphanes, jaune roussâtre, avec macules et fascies brunâtres pâles. — Ailes subcendrées. Tibias postérieurs en dessus (fauves)? Épine prosternale lancéolée, subarquée, noire à l'apex. Longueur du corps, ♀, 57 mill. (Congo; Mozambique; Natal; Ile Maurice).

**fasciferum** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, III, p. 558. — Kirby, 1902, Afric. Locust. Distant, p. 103.

76. Élytres cendrés ou jaune nébulosé ou tachés de noir ou de brun. . . . . 77.

77. Tibias postérieurs en dessus fauves. — Élytres cendrés, nébulosés de brunâtre. Ailes diaphanes. Épine prosternale subforte, subaiguë. Longueur du corps : ♂, 33 mill. (Gambie).

**cribrifrons** Walker.

Walker, 1871, Cat. Brit. Mus. Acrididae, V, suppl<sup>t</sup>, p. 60.

77. Tibias postérieurs en dessus testacés ou jaune testacé. . . . . 78.

78. Élytres cendrés avec des taches noires. — Ailes diaphanes. Tibias postérieurs en dessus testacés. Épine prosternale forte, convexe en avant, s'étendant sur le mésosternum. Longueur du corps : ♀, 50 mill. (Afrique orientale).

**concisum** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 560.

78. Élytres jaunes avec deux courbes noirâtres et mouchetés de noir. — Ailes hyalines. Tibias postérieurs en dessus jaune testacé. Épine prosternale droite, se rétrécissant vers l'apex, subatteignant le mésosternum. Longueur du corps : ♂, 37 mill. ; ♀, 51 mill. (Afrique occidentale).

**scrobiculatum** Karsch.

Karsch, 1893, Insecten Bergl. Adeli, p. 89.

79. Espèces asiatiques..... 80.  
 79. Espèces malaises, y compris Ceylan, et australiennes, y compris les Nouvelles-Hébrides..... 92.  
 80. Élytres blanchâtres ou cendrés sans taches ni points obscurs..... 81.  
 80. Élytres cendrés, ferrugineux ou bruns, avec taches ou points obscurs..... 83.  
 81. Élytres cendrés. Espèce de Corée. — Ailes cendrées. Épine prosternale grosse, subcomprimée, arrondie à l'apex. Longueur du corps : ♀, 40 mill.

**Coreanum** Walker.

Walker, 1870, Cat. Br. Mus. Acrididae, p. 629.

81. Élytres blanchâtres. Espèces de Chine ou de l'Hindoustan méridional..... 82.  
 82. Tibias postérieurs en dessus (testacés)? Espèce de Chine. — Élytres blanchâtres. Ailes diaphanes. Épine prosternale forte, arquée, atteignant le mésosternum. Longueur du corps : ♀, 52 mill.

**? lutescens** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 566.

82. Tibias postérieurs en dessus ferrugineux. Espèce de l'Hindoustan méridional. — Élytres blanchâtres. Ailes diaphanes, avec les nervures blanchâtres. Épine prosternale longue, grêle, subaiguë. Longueur du corps : ♀, 29 mill.

**nitidulum** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 631.

83. Tibias postérieurs en dessus rouges, carnés, ou fauves avec du rose à l'apex. Voir aussi *albidiferum* Walker..... 84.

83. Tibias postérieurs en dessus n'ayant ni rose, ni rouge, ni carné, si ce n'est aux épines..... 87.
84. Tibias postérieurs en dessus rouges. Espèces de l'Hindoustan méridional..... 85.
84. Tibias postérieurs en dessus carnés, ou roses seulement à l'apex..... 86.
85. Élytres cendré pâle avec gouttes obscures. Tibias postérieurs en dessus d'un beau rouge. — Ailes diaphanes. Épine prosternale robuste, sublongue, subaiguë. Longueur du corps : ♂, 22 mill. (Hindoustan méridional).  
? **punctarium** Walker.  
Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrid., p. 630; 1871, V, suppl<sup>t</sup> p. 64.
85. Élytres ferrugineux avec petites parties noirâtres. Tibias postérieurs en dessus rouges. — Ailes diaphanes, cendrées. Épine prosternale robuste, subaiguë. Longueur du corps : ♀, 27 mill. (Hindoustan méridional).  
**saturatum** Walker.  
Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 628.
86. Tibias postérieurs en dessus fauves, et roses en dessus à l'apex. Élytres cendrés avec une tache noire. — Ailes cendrées. Épine prosternale assez grêle, subaiguë. Longueur du corps : ♀, 29-40 mill. (Hindoustan méridional).  
**dorsale** Walker.  
Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 630.
86. Tibias postérieurs en dessus couleur de chair, carnés. Élytres bruns, avec cellules nombreuses, et le bord interne jaunâtre. — Ailes incolores, transparentes. Épine prosternale grosse, crochue vers le bout? Longueur du corps : ♀, 68 mill. (Chine).  
? **robustum** Serville.  
Serville, 1839, Orthoptères, p. 647.
87. Tibias postérieurs en dessus bleu pâle ou pourpre, ou verdâtre, avec les épines rouges..... 88
87. Tibias postérieurs en dessus fauves, testacés, ou blanchâtres..... 89.
88. Tibias postérieurs en dessus bleu pâle ou pourpre. — Élytres cendré pâle avec stries. Ailes diaphanes. Épine prosternale longue,

comprimée, aiguë. Longueur du corps : ♂ ♀, 54 à 63 mill.  
(Arabie : Mont Sinaï).

**albidiferum** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 627.

88. Tibias postérieurs en dessus verdâtres, avec les épines rouges. — Élytres cendrés, avec gouttes noirâtres. Ailes cendrées. Épine prosternale assez longue, aiguë. Longueur du corps : ♀, 56 mill. (Hindoustan méridional).

**pardalinum** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 587.

Voir aussi *Papuasicum*, spec. nova.

89. Tibias postérieurs en dessus fauves. Espèces de Chine... 90.  
89. Tibias postérieurs en dessus testacés. Espèces de Chine  
et de l'Inde..... 91.

90. Élytres cendrés vers l'apex, avec les nervures nuancées de brun. — Ailes diaphanes, cendrées. Tibias postérieurs en dessus fauves. Épine prosternale robuste, longue, non atténuée, à apex arrondi. Longueur du corps : ♀, 31 mill. (Chine).

**delineolatum** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 631.

90. Élytres cendrés, avec de grandes macules et stries brunes. — Ailes diaphanes. Tibias postérieurs fauves. Épine prosternale droite, assez grêle. Longueur du corps : ♀, 60 mill. (Chine.)

**rubescens** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 588.

91. Élytres cendré pâle, avec des parties noires. — Tibias postérieurs en dessus (testacés) ?. Ailes diaphanes. Épine prosternale grosse, subcourbée, s'étendant jusqu'au mésosternum. Longueur du corps : ♀, 50 mill. (Hindoustan septentrional).

**inficium** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 565.

91. Élytres cendrés à l'apex, ayant des points formant bande noirâtre. — Tibias postérieurs (testacés) ?. Ailes cendrées. Épine prosternale épaisse, oblique, courte, à apex arrondi et voisin du mésosternum. Longueur du corps : ♂, 33 mill. (Chine ; Yunnan).

**punctipenne** Walker.

Walker, 1871, Cat. Brit. Mus. Acrididae V, suppl<sup>t</sup>, p. 60.

92. Espèces malaises, y compris Ceylan..... 93.
92. Espèces d'Australie et des Nouvelles-Hébrides..... 100.
93. Tibias postérieurs en dessus noirâtres, rouges ou rougeâtres..... 94.
93. Tibias postérieurs en dessus fauves ou testacés..... 97.
94. Tibias postérieurs en dessus noirâtres. — Élytres courts. Ailes cendrées. Épine prosternale conique, subaiguë, subcourte. Longueur du corps : ♀, 29 mill. (Célèbes).  
? **tenebriferum** Walker.  
Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 633; 1871, *ibid.* V, suppl., p. 64.
94. Tibias postérieurs en dessus rouges ou rougeâtres..... 95.
95. Tibias postérieurs en dessus rougeâtres. — Élytres cendrés. Ailes cendrées. Épine prosternale robuste, arquée, atteignant le mésosternum. Pronotum subtricaréné. Longueur du corps : ♀, 42 mill. (Philippines).  
**ferrinum** Walker.  
Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 568.
95. Tibias postérieurs en dessus rouges..... 96.
96. Élytres cendrés. Ailes diaphanes avec les nervures vert blanchâtre à la base. — Tibias postérieurs en dessus rouges. Épine prosternale grosse, cylindrique, non atténuée, à apex arrondi. Longueur du corps : ♂, 29 mill. (Ceylan).  
**innotabile** Walker.  
Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 629.
96. Élytres brunâtres, avec des macules peu distinctes. Ailes cendrées, avec les nervures fauves à la base. — Tibias postérieurs en dessus rouges. Épine prosternale forte, subarquée, suboblique, n'atteignant pas le mésosternum. Longueur du corps : ♀, 60 mill. (Ceram).  
**nigrovarium** Walker.  
Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 566.
97. Élytres diaphanes, testacés à la base, avec macules cendrées, bordées de brun. — Ailes diaphanes, avec les nervures jaune pâle à la base. Tibias postérieurs en dessus (testacés)? Épine prosternale forte, courbée, s'étendant sur le bord antérieur du

mésosternum. Longueur du corps : ♀, 56 mill. (Ceylan).  
**sublaturatum** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 565.

97. Élytres cendrés avec des gouttes obscures, ou obscurs à la base..... 98.

98. Élytres cendrés avec gouttes obscures, ou avec une teinte livide et de faibles marques noirâtres. Tibias postérieurs en dessus testacés..... 99.

98. Élytres cendrés, obscurs à la base. Tibias postérieurs en dessus fauves. — Ailes hyalines, cendrées. Épine prosternale robuste, droite, oblique, n'atteignant pas le mésosternum. Longueur du corps : ♀, 58-74 mill. (Philippines).

**forte** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 567.

99. Élytres cendrés avec gouttes obscures. Ailes diaphanes, avec les nervures blanc jaunâtre à la base. Épine prosternale subcourte, assez robuste. Longueur du corps : ♀, 31 mill. (Philippines).

**contractum** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 591.

99. Élytres cendrés avec une teinte livide et de faibles marques noirâtres. Ailes cendrées. Tibias postérieurs en dessus (testacés)? . Longueur du corps : 45 mill. (Ceylan).

**extensum** Walker.

Walker, 1859, Ann. Nat. Hist. 3<sup>rd</sup> ser. IV, p. 222.

100. Tibias postérieurs en dessus vert pâle. Sommet du vertex court transversal. — Élytres cendré pâle. Ailes cendré pâle. Épine prosternale sublongue, assez robuste. Pronotum rugueux, à bord postérieur subanguleux. Longueur du corps : ♀, 24 mill. (Australie).

**pilipes** Walker.

Walker, 1870, Cat. Br. Mus. Acrid., p. 635; 1871, ibid. V, suppl<sup>t</sup>, p. 64.

100. Tibias postérieurs en dessus fauves, roux ou jaunâtres, ferrugineux ou testacés. Sommet du vertex hexagonal ou pentagonal..... 101.

101. Pronotum tuberculé, presque crêté, ayant 5 bandes noires larges et le bord postérieur arrondi. Tibias postérieurs en dessus testacés. Élytres cendrés avec macules foncées. Ailes cendrées. Épine prosternale assez robuste. Sommet du vertex déprimé pentagonal. Longueur du corps : ♂, 47 mill. (Australie).

**tuberculatum** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 592.

101. Pronotum non tuberculé, à carène médiane plus ou moins faible..... 102.

102. Épines des tibias postérieurs rouges avec l'apex noir... 103.

102. Épines des tibias postérieurs blanches, fauves ou testacées, avec l'apex noir..... 104.

103. Tibias postérieurs en dessus fauves. — Élytres cendré pâle; avec stries et taches noires. Ailes cendrées. Épine prosternale assez grêle, oblique, atteignant le mésosternum. Pronotum élargi postérieurement, à disque subplat très finement rugueux, avec une bande foncée, le bord postérieur arrondi. Longueur du corps; ♀, 23 mill. (Australie septentrionale).

**nanulum** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 616.

103. Tibias postérieurs en dessus ferrugineux. — Élytres cendrés avec stries noirâtres. Ailes cendré pâle. Épine prosternale épaisse, oblique, obtuse, atteignant presque le mésosternum. Pronotum finement rugueux, à bandes foncées, à bord postérieur arrondi. Longueur du corps : ♀, 33 mill. (Australie septentrionale).

**rubiginosum** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, IV, p. 615.

104. Yeux très rapprochés. Vertex sillonné transversalement entre les yeux. — Tibias postérieurs en dessus fauves, avec les épines blanches à apex noir. Élytres cendrés avec gouttes noires. Ailes cendrées. Épine prosternale longue, robuste, suboblique. Pronotum finement rugueux, à peine caréné, à bord postérieur arrondi. Longueur du corps : ♀, 36 mill. (Australie).

**angustifrons** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 593.

104. Yeux et vertex comme à l'ordinaire dans le genre *Acridium*..... 105.

105. Tibias postérieurs en dessus roux, avec les épines blanchâtres à apex noir. — Élytres cendrés avec gouttes brunes. Ailes diaphanes, subcendrées. Pronotum à bande étroite pâle, à bord postérieur arrondi. Épine prosternale très oblique, subgrosse, subarquée, atteignant le mésosternum. Longueur du corps : ♂, 47 mill. (Australie).

**guttulosum** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 570.

105. Tibias postérieurs en dessus fauves, jaunâtres ou testacés ..... 106.

106. Tibias postérieurs en dessus testacés ou jaunâtres ..... 107.

106. Tibias postérieurs en dessus fauves ..... 108.

107. Tibias postérieurs en dessus jaunâtres. — Élytres cendrés avec les nervures roussâtres et par variété à mouchetures brunes. Ailes diaphanes, avec les nervures bleu pâle à la base. Épine prosternale grêle, arquée, atteignant le mésosternum. Pronotum finement rugueux, ayant quatre bandes foncées et le bord postérieur arrondi. Antennes rouges. Longueur du corps : ♂, 36-45 ; ♀, 60 mill. (Nouv.-Hébrides : Aneiteum).

**illepidum** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 615 et 567.

107. Tibias postérieurs en dessus testacés. — Élytres cendré pâle avec macules noires. Ailes diaphanes avec les nervures vertes près de la base. Épine prosternale robuste, oblique, subarquée, subatteignant le mésosternum. Épines des tibias jaune fauve, à apex noir. Pronotum très finement rugueux, avec deux bandes pâles abrégées et deux bandes noires, à bord postérieur arrondi. Sommet du vertex déprimé, hexagonal. Longueur du corps : ♀, 40 mill. (Australie : Sydney).

**imitatrix** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 616.

108. Vertex étroit entre les yeux, subhexagonal. — Épine prosternale épaisse, suboblique, fort longue, semi-circulaire à l'apex. Tibias postérieurs en dessus (fauves) ? Élytres cendrés, avec rangée de macules noires. Ailes cendré pâle. Pronotum finement rugueux, avec le bord postérieur arrondi. Longueur du corps : ♀, 31 mill. (Australie septentrionale).

**obtusum** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 616.

108. Vertex de largeur ordinaire entre les yeux..... 109.
109. Sommet du vertex sillonné, élargi en avant. Épine prosternale longue, grêle, aiguë. — Vertex convexe. Tibias postérieurs en dessus fauves. Élytres cendrés avec macules et gouttes fauves. Ailes diaphanes avec les nervures vert jaunâtre à la base. Pronotum peu rugueux, à bord postérieur arrondi. Longueur du corps : ♂ ♀, 26-33 mill. (Australie).

**virescens** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 635.

109. Sommet du vertex hexagonal, non sillonné. Épine prosternale grosse (Espèces très voisines)..... 110.
110. Pronotum à carène médiane bien distincte, à bord postérieur fortement anguleux (Walker, tableau des espèces de *Cyrtacanthacris* d'Australie)? Ailes diaphanes avec les nervures noires, à la base bleues, ou par variété jaunes. — Élytres cendrés avec macules, fascie oblique et partie médiane foncées. Épine prosternale grosse, oblique, aiguë, subarquée, atteignant le mésosternum. Longueur du corps : ♂ ♀, 45-58 mill. (Australie).

**plagiatum** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrid., p. 617; 1871, V suppl<sup>t</sup>, p. 68.  
Voir aussi : *Neo-caledonicum*, spec. nova, et *cuspidatum* Brunner (inédit).

110. Pronotum à carène médiane très faible, à bord postérieur bien arrondi. Ailes pâles avec les nervures noires. Épine prosternale plus grosse que chez *plagiatum* Walker. — Élytres cendrés, ornés de plusieurs macules brunâtres. Épine prosternale grosse, subarquée, atteignant le mésosternum. Longueur du corps : ♀, 51 mill. (Australie septentrionale).

**proximum** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 571.

111. Espèce du Japon. — Tibias postérieurs en dessus roussâtres. Élytres jaunâtres avec des champs châtains ou maculés. Épine prosternale haute, forte, cylindrique, droite. Longueur du corps : ♂, 35 mill. ; ♀, 40 mill.

**Japonicum** Brunner, Bolivar.

Bolivar, 1898, Contrib. à l'étude des Acridiens, p. 33.

- (95) *Sur le genre Acridium.* 341
111. Espèces africaines..... 112.
112. Élytres verts avec champ anal bordé de jaunâtre, ou jaune verdâtre. Espèces voisines de *Deckeni* Gerstäcker. 113.
112. Élytres brunâtres, jaunâtres, ou verdâtres avec une raie rouge..... 114.
113. Élytres jaune verdâtre, unicolores. Tibias rouge corail. Épine prosternale spiniforme, épaisse, recourbée. Longueur du corps : ♀, 61 mill. (Afrique).  
**corallinipes** Karsch.  
 Karsch, 1896, Neue Orth. trop. Africa, p. 293.
113. Élytres verts, avec le champ anal bordé de jaune. Tibias postérieurs en dessus ochracés, noirs à la base. Tarses rouges. Épine prosternale spiniforme, recourbée. Antennes ochracées. Longueur du corps : 53 mill. (Afrique).  
**dium** Karsch.  
 Karsch, 1896, Neue Orth. trop. Africa, p. 294.
114. Élytres verdâtres avec une raie rougeâtre et des taches noires. — Tibias postérieurs bleus en dessus, jaunes en dessous. Longueur du corps : ♂, 70 mill. (Afrique).  
**lineatum** Stoll.  
 Stoll, 1813, Représ. sauter. passage, p. 31, pl. 15 b, fig. 57.  
*Acridium Hottentotum* Stål, généralement considéré comme son synonyme, a cependant les élytres ferrugineux ou cannelle variés de brun, et les tibias postérieurs en dessus faiblement sanguins avec les épines concolores.
114. Élytres n'ayant pas de vert; bruns, jaunes, ou cendrés et variés de clair ou de foncé..... 115.
115. Tibias postérieurs en dessus jaunes. — Antennes jaunes. Élytres variés de brun et de cendré. Épine prosternale très longue, très forte, subdroite, distante du mésosternum. Longueur du corps : ♂, 43-47 mill.; ♀, 56-64 mill. (Afrique; il est indiqué aussi de Madagascar et de Ceylan).  
**ruficorne** Fabricius.  
 Fabricius, 1793, Ent. syst. II, p. 54.
115. Tibias postérieurs en dessus grisâtres ou brunâtres..... 116.
116. Tibias postérieurs en dessus grisâtres. Élytres brun clair avec

des parties noires. Épine prosternale longue, grêle, pointue. Longueur du corps : 65 mill. (Afrique; Ceylan?).

**aeruginosum** Stoll.

Stoll, 1813, Représ. sauter. passage, p. 30, pl. 14 b, fig. 52.

116. Tibias postérieurs en dessus brunâtres. Élytres jaunes avec bandes et taches brunes. Longueur du corps : ♀, 60 mill. Afrique méridionale et orientale. (Aurait pour variété *internexa*, Walker, de l'Inde).

**ranaceum** Stoll.

Stoll, 1813, Représ. sauter. passage, p. 30, pl. 14 b, fig. 53.

117. Espèce du Mont Sinaï. Taille grande; longueur du corps ♂, 37 mill. — Épine prosternale robuste, cylindrique, arrondie à l'apex. Élytres cendrés. Tibias postérieurs en dessus jaune pâle. Pronotum à 3 carènes (bien marquées).

? **continuum** Walker.

Walker, 1871, Cat. Brit. Mus. Acrid. V, suppl<sup>t</sup>, p. 61.

117. Espèce australienne. Taille petite : longueur du corps : ♀, 20 mill. — Épine prosternale longue, robuste. Élytres cendrés. Ailes cendrées. Pronotum tricaréné.

? **exclusum** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrid., p. 634; V, suppl<sup>t</sup>, p. 74, 1871.

117. Espèce de Ceylan. Taille : 34 mill. Élytres cendrés avec des marques brunes et le bord postérieur livide. Ailes cendrées sans tache. Tibias postérieurs testacés, ayant les épines blanches à apex noir. Pronotum tricaréné, la carène médiane seule grêle. Épine prosternale aiguë.

? **deponens** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 586.

118. Épine prosternale épaisse, fourchue à l'apex. — Élytres ferrugineux. Ailes cendrées. Tibias postérieurs en dessus rouges. Longueur du corps : ♀, 47 mill. (Australie).

? **furciferum** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 593.

118. Épine prosternale très large ou transversale, simple à l'apex..... 119.

119. Tibias postérieurs en dessus rouges. — Épine prosternale trans-

versale, épaisse, obtuse, suboblique. Élytres testacés avec des raies ou des macules brunes. Pronotum ayant trois carinules brunes. Longueur du corps : ♀ 36 mill. (Chine).

? **obliquum** Walker.

Walker, 1871, Cat. Brit. Mus. Acrid. V, suppl<sup>t</sup> 58 et 64.

119. Tibias postérieurs en dessus non rouges, ou rougeâtre varié de noir..... 120.

120. Tibias postérieurs en dessus variés de noir\* et de rougeâtre. — Épine prosternale grosse, très large, oblique, obtuse, n'atteignant pas le mésosternum. Pronotum ayant trois faibles carènes. Longueur du corps : ♀, 40 mill. (Haute-Égypte).

? **notatum** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 574.

120. Tibias postérieurs en dessus testacés ou fauves..... 121.

121. Tibias postérieurs en dessus (testacés) ?. Pronotum ayant une seule carène, la médiane, très faible. Élytres diaphanes. — Ailes diaphanes. Épine prosternale transversale, subaiguë. Longueur du corps : ♀, 29 mill. (Chine).

? **Sinense** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 628.

121. Tibias postérieurs en dessus fauves, bruns en dessous. Pronotum tuberculé, ayant trois faibles carènes. Élytres cendrés avec des parties brunes. — Ailes cendrées. Épine prosternale forte, transversale, avec apex pointu. Longueur du corps : ♂, 42 mill. (Australie occidentale).

**subpustulatum** Walker.

Walker, 1871, Cat. Brit. Mus. Acrididae, V, suppl<sup>t</sup>, p. 61.

122. Organes du vol nuls. Couleur du corps brun de poix. — Épine prosternale robuste, aiguë, subcourte. Tibias verts, bruns de poix à la base. Pronotum à carène faible. Longueur du corps : ♀, 20 mill. (Ceylan).

? **dubium** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 632.

122. Organes du vol rudimentaires. Couleur du corps noire ou noirâtre..... 123.

123. Pronotum tuberculé. Épine prosternale transversale. — Tibias pos-

térieurs en dessus?..... Longueur du corps : ♀, 49 mill. (Australie occidentale.)

? **pustuliferum** Walker.

Walker, 1871, Cat. Brit. Mus. Acrid. V, suppl<sup>1</sup>, p. 62.

123. Pronotum non tuberculé, à peine caréné. Épine prosternale robuste, sublarge, aiguë. — Tibias postérieurs en dessus verts. Tarses bruns, testacés à la base. Longueur du corps : ♀, 29 mill. (Ceylan).

? **tarsale** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrid., p. 632.

**Deuxième tableau dichotomique d'espèces du genre  
*Acridium* faisant partie de ma collection.**

- |                                                                                                                                                                                                                               |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1. Épines des tibias postérieurs : externes 6, internes 9. — Base de l'aile jaunâtre, excepté <i>Ranavalaoe</i> , spec. nova, qui a la base enfumée; cerques ♂ triangulaires, acuminés. Espèces africaines et madécasses..... | 2. |
| 1. Épines des tibias postérieurs : externes 8 (7 à 9); internes 11 (11 à 12).....                                                                                                                                             | 9. |
| 2. Plaque sous-génitale ♂ trilobée à l'apex.....                                                                                                                                                                              | 3. |
| 2. Plaque sous-génitale ♂ acuminée à l'apex.....                                                                                                                                                                              | 4. |
| 3. Ailes à partie apicale un peu enfumée, avec une petite tache apicale. Couleur du dessus des tibias postérieurs rougeâtre.<br><b>ruficorne</b> Fabricius.<br>Fabricius, 1793, Ent. syst. II, p. 54.                         |    |
| 3. Ailes entièrement immaculées. Couleur du dessus des tibias postérieurs brunâtre pâle, parfois gris-bleu.<br><b>citrinum</b> Serville.<br>Serville, 1839, Orthoptères, p. 644.                                              |    |
| 4. Pronotum marqué d'un V clair. Cerques ♂ courts. (Espèce du Sénégal).<br><b>anguliferum</b> Krauss.<br>Krauss, 1877, Orthopteren vom Senegal, p. 3, t. I, fig. 1, 1a.                                                       |    |
| 4. Pronotum sans V clair, à dessins ordinaires.....                                                                                                                                                                           | 5. |
| 5. Dessus des tibias postérieurs rouge ou rougeâtre.....                                                                                                                                                                      | 6. |

5. Dessus des tibias postérieurs non rouge ou rougeâtre, jaune verdâtre ou brunâtre..... 7.

6. Espèce africaine. Ailes à base jaunâtre claire. Carène du pronotum faible. Taille plus grande : ♂, 43-47 mill.; ♀, 58-60,5 mill.

**Hottentotum** Stål.

Stål, 1873, Recens. Orth., p. 62.

6. Espèce madécasse. Ailes à base enfumée. Carène du pronotum assez forte. Taille plus petite : ♂, 35-36 mill.; ♀, 47-52 mill.

**Ranavaloeae**, spec. nova.

Décrite dans ce mémoire.

7. Dessus des tibias postérieurs jaune verdâtre. Espèce de Madagascar.

**Radama** Brancsick.

Brancsik, 1892, Orthoptera nova africana, p. 191.

7. Dessus des tibias postérieurs brunâtre. (Espèces très voisines)..... 8.

8. Pronotum ayant sa prozone à bords latéraux parallèles et sa métazone à bords latéraux divergeant bien postérieurement; à lobes réfléchis sans ligne noire sur leur insertion. Ailes plus larges ayant leur bord postérieur arqué. Élytres sans bande blanche dans le champ médiastin, contre la nervure médiastine.

**Tataricum** Linné.

Linné, 1760, Syst. Nat. V, p. 433; 1764, Mus. Lud. Ulr., p. 139.

8. Pronotum s'élargissant insensiblement depuis le bord antérieur jusqu'au bord postérieur, mais un peu plus fortement sur la métazone; à lobes réfléchis ayant une ligne noire sur la partie prozonale de l'insertion. Ailes moins larges, avec le bord postérieur subdroit. Élytres ayant une bande blanche dans le champ médiastin contre la nervure médiastine.

**aeruginosum** Stoll.

Stoll : 1813, Représ. sauter. passage, p. 30, pl. 14 b, fig. 52.

9. Plaque sous-génitale ♂ triscupidée. — Cerques ♂ longs, obtus ou subobtus à l'apex. Ailes présentant des bandes arquées ou des taches enfumées. Tubercule prosternal droit ou subdroit, obtus ou subobtus à l'apex..... 10.

9. Plaque sous-génitale ♂ acuminée..... 12.

10. Base de l'aile rose. — Dessus des tibias postérieurs, gris violacé ou verdâtre, avec l'apex rougeâtre. Carène médiane du pronotum faible.

**Aethiopicum**, spec. nova.

Décrite dans ce mémoire.

10. Base de l'aile non rose, hyaline-bleuâtre ou jaune. — Carène du pronotum saillante..... 11.

11. Base de l'aile hyaline, parfois bleuâtre. Dessous des tibias postérieurs bleu violacé.

**Aegyptium** Linné.

Linné, 1764, Mus. Lud. Ulr., p. 138.

11. Base de l'aile jaune pâle. Dessus des tibias postérieurs grisâtre avec les épines rouges.

**flavescens** Fabricius.

Fabricius, 1793, Entom. syst. II, p. 52.

12. Base de l'aile rose, ou rougeâtre, ou rouge..... 13.

12. Base de l'aile ni rouge, ni rougeâtre, ni rose (hyaline, bleuâtre ou jaunâtre)..... 19.

13. Base de l'aile rouge cinabre ou rouge miniacé clair. — Les ♀ étant seules connues, la plaque sous-génitale a été supposée acuminée, par analogie avec l'espèce *rubellum* Serville, très voisine..... 14.

13. Base de l'aile rose plus ou moins vif ou teintée de rose.. 15.

14. Base de l'aile rouge cinabre. Carène du pronotum élevée, subarquée de profil. Tibias postérieurs en dessus rouges. Taille très grande : ♂, inconnu ; ♀, 73 mill.

**magnificum** Bolivar.

Non décrit dans ce mémoire.

14. Base de l'aile rouge miniacé clair. Carène du pronotum faible et droite de profil. Dessus des tibias postérieurs violet. Taille moins grande : ♂, inconnu ; ♀, 62 mill.

**Cavroisi**, spec. nova.

Décrite dans ce mémoire.

15. Tibias postérieurs en dessus bleus, verdâtres ou roussâtres. — Base de l'aile rose. Cerques ♂ triangulaires, sublongs, acuminés. Carène du pronotum faible, subdroite de profil. Tubercule proster-

nal court, droit, suboblique, à apex acuminé et distant du mésosternum. Espèce variable pour la couleur du corps.

**melanocorne** Serville.

Serville, 1839, Orthoptères, p. 659.

15. Dessus des tibias postérieurs rougeâtre, rouge orangé ou carminé, ou rouge plus ou moins violacé..... 16.

16. Cerques ♂ longs, grêles, à apex tronqué obtus. — Tibias en dessus rouge carminé. Base de l'aile plus ou moins teintée de rose. Carène du pronotum faible, droite de profil. Tubercule prosternal subgrêle, oblique, subcourbé, acuminé, atteignant parfois le mésosternum.

**septemfasciatum** Serville.

Serville, 1839, Orthoptères, p. 661.

16. Cerques ♂ triangulaires, acuminés, longs ou courts..... 17.

17. Espèce africaine, du Sénégal au Cap de Bonne-Espérance, de l'orient à l'occident. — Base de l'aile rose vif. Cerques ♂ sub-courts, triangulaires, acuminés, n'atteignant pas l'apex de la plaque sur-anale. Carène du pronotum subforte, de profil arquée sur la prozone; sommet de son arête dépourvu de points imprimés. Tubercule prosternal courbé, acuminé, atteignant le mésosternum.

**rubellum** Serville.

Serville, 1839, Orthoptères, p. 645.

17. Espèces de l'Asie méridionale, de Java et de Bornéo. — Base de l'aile rose..... 18.

18. Cerques ♂ triangulaires, courts, acuminés. Carène du pronotum subcrétiforme. Tubercule prosternal fort, recourbé, acuminé, atteignant le plus souvent le mésosternum. Couleur du dessus des tibias postérieurs rougeâtre.

**roseum** De Geer.

De Geer, 1773, Insect. III mém. p. 488, pl. 41, fig. 1.

Synonyme : *flavicorne* Olivier.

Olivier, 1791, Encycl. méthod. VI, p. 219.

18. Cerques ♂ triangulaires, allongés, acuminés, dépassant l'apex de la plaque sur-anale. Carène du pronotum faible, droite de profil. Tubercule prosternal court, conique, un peu oblique, n'attei-

gnant pas le mésosternum. Dessus des tibias postérieurs rouge ou rouge orangé.

**luteicorne** Serville.

Serville, 1839, Orthoptères, p. 659.

19. Base de l'aile plus ou moins jaunâtre. Cerques ♂ triangulaires, longs, acuminés. Tubercule prosternal court, subcourbé, subobtus..... 20.  
 19. Base de l'aile hyaline, ou bleuâtre, ou teintée de bleuâtre. 21.  
 20. Dessus des tibias postérieurs bleu verdâtre. Bande longitudinale médiane claire du pronotum nulle. Carène médiane du pronotum saillante. Taille médiocre, longueur du corps : ♂, 37 mill. ; ♀, 49 mill. — Base de l'aile jaunâtre.

**Celebense** Brunner.

Brunner, inédit d'après Fruhstorfer.

20. Dessus des tibias postérieurs rouge carminé vif. Bande longitudinale médiane claire du pronotum sublarge. Carène médiane du pronotum peu élevée. Taille grande, longueur du corps : ♂, 43-46 mill. ; ♀, 55-63 mill. — Ailes subenfumées, à base subhyaline. Espèce d'Amboine.

**Gohieri** Le Guillou.

Le Guillou, 1844, Rev. Zool. p. 295.

21. Base de l'aile bleuâtre ou teintée de bleu. — Bande longitudinale médiane claire du pronotum obsolète, étroite, ou subnulle..... 22.  
 21. Base de l'aile hyaline ou hyaline subroussâtre-enfumée.. 24.  
 22. Espèce madécasse. Cerques ♂ triangulaires, larges, subcourts, subacuminés. — Base de l'aile bleuâtre. Carène médiane du pronotum étroite, saillante. Tubercule prosternal cylindrique, court, fort, oblique, obtus à l'apex. Dessus des tibias postérieurs brun jaunâtre. Taille médiocre, longueur du corps : ♂, 34-37 mill. ; ♀, 44-47 mill. Aspect grêle. Couleur du corps, brun grisâtre ou jaunâtre.

**schistocercoides** Brancsik.

Brancsik, 1892, Orth. nov. afr., p. 192, pl. XII, fig. 2, a, b, c.

22. Espèces de la Nouvelle-Guinée ou d'Australie. Cerques ♂ triangulaires, longs, acuminés. — Base de l'aile subteintée de bleuâtre. Carène médiane du pronotum faible, étroite, droite ou subdroite de profil..... 23.

23. Couleur du dessus des tibias postérieurs bleu noirâtre. Tubercule prosternal gros, court, subcourbé, subacuminé. Ailes subenfumées à base subteintée de bleuâtre. — Bord antérieur du pronotum subéchancré au milieu.

**Papuasicum**, spec. nova

Décrite dans ce mémoire.

23. Couleur du dessus des tibias postérieurs jaune subrougeâtre. Tubercule prosternal très recourbé, à apex subobtus et atteignant le mésosternum. Ailes immaculées, hyalines, à base subbleuâtre.

**plagiatum** Walker.

Walker, 1870, Cat. Brit. Mus. Acrididae, p. 617.

24. Cerques ♂ longs, obtus à l'apex. Tubercule prosternal court, oblique, acuminé. Carène du pronotum faible. Espèces voisines de *septemfasciatum* Serville. Espèces de Madagascar et de Java. Taille grande. Longueur du corps : ♂, 48-60 mill. ; ♀, 52-63 mill..... 25.

24. Cerques ♂ triangulaires, sublongs, acuminés. Tubercule prosternal à apex distant du mésosternum. (Le ♂ de *Neo-caledonicum* est inconnu). Couleur du dessus des tibias postérieurs brunâtre, roussâtre ou grisâtre. Espèces du Japon, de Bornéo, des Philippines, de la Nouvelle-Calédonie, ou de la Nouvelle-Poméranie. Taille médiocre. Longueur du corps : ♂, 32-35 mill. ; ♀, 40-50 mill..... 26.

25. Espèce de Java et de l'Inde. Couleur du dessus de tibias postérieurs brunâtre ou brun grisâtre. — Base de l'aile hyaline, subroussâtre.

**succinctum** Linné.

Linné, 1763, Cent. Insect., p. 15 ; 1767, Syst. Nat. edit. XII, p. 699.

25. Espèce madécasse. Couleur du dessus des tibias postérieurs roussâtre, avec les carènes gris verdâtre. — Base de l'aile hyaline.

**Sanctae-Mariae** spec. nova.

Décrite dans ce mémoire.

26. Espèce de taille grande : longueur du corps : ♂, 43 mill. ; ♀, 67 mill. (d'après Stål). Espèce de Bornéo et des Philippines. Couleur du corps verdâtre. Carène du pronotum saillante, subarquée sur la prozone. — Ailes hyalines, subbrunâtres, un peu

enfumées sur la partie postérieure, à base subteintée de rous-sâtre. Tubercule prosternal court, oblique, à apex acuminé et distant du mésosternum.

**gramineum Stål.**

Stål, 1877, Orth. ex ins. Philippinis, p. 53.

26. Espèces de petite taille : longueur du corps : ♂, 35-38 mill. ♀, 40-53 mill. Espèces du Japon, de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie, ou de la Nouvelle-Poméranie. Couleur du pronotum jaunâtre. Carène du pronotum étroite, faible..... 27.
27. Tubercule prosternal ♂ subgrêle, oblique, long, acuminé, touchant le mésosternum; ♀, gros, oblique, subacuminé, n'atteignant pas le mésosternum. Espèce de l'Australie. — Longueur du corps : ♂, 36-38 mill.; ♀, 51-53 mill. Base de l'aile hyaline. Couleur du dessus des tibias postérieurs jaunâtre ou brunâtre. Bande claire longitudinale médiane du pronotum nulle ou obsolète.

**cuspidatum Brunner.**

Brunner, inédit, décrite dans ce mémoire.

27. Tubercule prosternal court, à apex distant du mésosternum. Espèces de Bornéo, des Philippines, du Japon, de la Nouvelle-Calédonie et de la Nouvelle-Poméranie..... 28.
28. Tubercule prosternal court, oblique, acuminé, subcourbé, n'atteignant pas le mésosternum. Espèce de la Nouvelle-Calédonie et de la Nouvelle-Poméranie. Base de l'aile hyaline. — Couleur du dessus des tibias postérieurs brunâtre ou roussâtre. Bande claire du pronotum sublarge. Taille petite : longueur du corps : ♂, inconnu; ♀, 41,5-50 mill.

**Neo-caledonicum, spec. nova.**

Décrite dans ce mémoire.

28. Tubercule prosternal court, subdroit, à apex subobtus et n'atteignant pas le mésosternum. Espèce du Japon. Ailes à base hyaline, à extrême apex sali de brunâtre. — Couleur du dessus des tibias postérieurs brun-rougeâtre ou grisâtre. Bande claire du pronotum étroite. Taille petite : longueur du corps : ♂, 32-35 mill.; ♀, 40-43 mill.

**Japonicum Brunner.**

Brunner in Bolivar, 1898, Contrib. à l'ét. des Acridiens, p. 33.

Pendant l'impression de mon ouvrage, M. H. Karny a publié (in Akad. Wissensch. Wien, 1907) un mémoire intitulé : Die Orthopteren-fauna des ägyptischens Sudans etc., où j'ai relevé deux *Acridium* nouveaux que j'ajoute ici.

**Acridium (Locusta) Wernerella** Karny, l. c. p. 39 (305). — Longueur du corps : ♂, 40-46 mill. ; ♀, 52-61 mill. — Longueur du pronotum : ♂, 8,5-9 mill. ; ♀, 10-12 mill. — Longueur des élytres : ♂, 44-51 mill. ; ♀, 57-64 mill. — Longueur des fémurs postérieurs : ♂, 22-25 mill. ; ♀, 27-31 mill.

Couleur : roux cendré. Antennes noires. Pronotum court, assez resserré ; à carène médiane tectiforme, plus déclive antérieurement, moins postérieurement ; à premier sillon (?) indistinct, à sillons 2, 3 et 4 profonds ; ayant quelques macules ponctiformes brunes ; à bord postérieur anguleusement arrondi. Organes du vol très longs. Élytres variés de brun. Ailes ayant plus de la moitié basilaire d'un noir brillant, à l'exception de la base même qui est hyaline ou d'un violet transparent ; à l'apex quelques macules irrégulières noires. Fémurs postérieurs, en dessus, indistinctement trifasciés. Tibias postérieurs violacés, armés d'épines noires à l'apex. Tubercule prosternal peu recourbé, conique.

Habitat : Gondokoro (Soudan Égyptien).

Cette nouvelle espèce, suivant Karny, est voisine de *moestum* Ser-ville, de *humilicrus* Karsch et de *Aegyptium* Linné. Karny la place dans le sous-genre *Orthacanthacris* Karsch.

Variété **sphalera** Karny. Diffère du type par la couleur qui est jaune testacé subunicolore, sauf les élytres normalement variés de brun ; tibias postérieurs jaunes.

Habitat : Renk (Soudan Égyptien).

**Acridium (Locusta) Renkensis** Karny, l. c. p. 40 (306). — Longueur du corps : ♀, 40 mill. — Longueur du pronotum : ♀, 10 mill. — Longueur des élytres : ♀, 43 mill. — ♂ inconnu.

Couleur jaune safran. Antennes pâles. Pronotum assez long, peu resserré, entièrement ponctué imprimé ; à carène médiane brune, incisée par 3 sillons. Organes du vol assez courts. Élytres subconcolores, dépassant bien l'abdomen. Les fémurs et tibias postérieurs manquent. Tubercule prosternal droit, cylindrique, obtus.

Habitat : Renk (Soudan Égyptien).

Cette espèce, peu caractérisée, suivant Karny, est voisine de *Radama Brancsik*.

ERRATA. — P. 262, fig. 23; au lieu de, *septemfasciatum* Serv. ♂, lire : *rubellum* Serv. ♀.

P. 262, fig. 26; au lieu de, *rubellum* Serv. ♀, lire : *septemfasciatum* Serv. ♂.

### TABLE ALPHABÉTIQUE DES ESPÈCES DU GENRE ACRIDIUM.

Les numéros qui suivent le nom de l'espèce sont les numéros du paragraphe du premier tableau dichotomique comprenant toutes les espèces. — Les numéros entre parenthèses sont les numéros du paragraphe du deuxième tableau dichotomique comprenant seulement les espèces dont la description se trouve dans ce mémoire.

- |                                                                 |                                           |
|-----------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|
| adustum Walker, 69, p. 330.                                     | coangustatum Lucas, 32, p. 311.<br>322.   |
| Aegyptium Linné, 13, (11), p. 265,<br>318, 346.                 | cognatum Stål, 25, p. 321.                |
| aeruginosum Stoll, 116, (8), p. 266,<br>342, 345.               | comptum Walker, 74, p. 332.               |
| Aethiopicum, spec. nova, (10),<br>p. 269, 346.                  | concisum Walker, 78, p. 333.              |
| albidiferum Walker, 88, p. 335.                                 | consanguineum Serville, 6, p. 317.        |
| alienum Walker, 10, p. 317.                                     | continuum Walker, 117, p. 342.            |
| anguliferum Krauss, 53, (4),<br>p. 271, 327, 344.               | contractum Walker, 99, p. 337.            |
| angustifrons Walker, 103, p. 338.                               | corallinipes Karsch, 113, p. 341.         |
| asperatum Bolivar, 42, p. 325.                                  | Coreanum Walker, 81, p. 333.              |
| auricorne Walker, 66, p. 330.                                   | cribrifrons Walker, 77, p. 332.           |
| basale Walker, 46, p. 326.                                      | cuspidatum Brunner, (27), p. 278,<br>350. |
| Baumanni Karsch, 38, p. 324.                                    | cyaneum Stoll, 40, p. 303, 324.           |
| carenicolle Blanchard, 12, p. 318.                              | debile Karsch, 59, p. 328.                |
| Cavroisi, sp. nova, (14), p. 272,<br>346.                       | decipiens Karsch, 65, p. 330.             |
| Celebense Brunner, (20), p. 274,<br>348.                        | decisum Walker, 20, 61, p. 320, 329.      |
| Ceramicum Walker, 46, p. 326.                                   | Deckeni Gerstäcker, 52, p. 327.           |
| citrinum Serville, 54, (3), p. 255,<br>257, 261, 273, 327, 344. | delineolatum Walker, 90, p. 335.          |
|                                                                 | deponens Walker, 117, p. 342.             |
|                                                                 | Distanti Kirby, 62, p. 329.               |
|                                                                 | dium Karsch, 113, p. 341.                 |
|                                                                 | dorsale Walker, 86, p. 334.               |
|                                                                 | dubium Walker, 122, p. 343.               |

- exactum* Walker, 48, p. 326.  
*excavatum* Stål, 28, p. 321.  
*exclusum* Walker, 117, p. 342.  
*exemptum* Walker, 71, p. 331.  
*extensum* Walker, 99, p. 337.  
*fasciferum* Walker, 76, p. 332.  
*ferrinum* Walker, 94, p. 336.  
*finale* Walker, 17, p. 319.  
*flavescens* Fabricius, 28, (11),  
 p. 280, 322, 346.  
*flavescens* Walker, 70, p. 331.  
*flavicorne* Olivier, 34, (18), p. 299,  
 323, 347.  
*forte* Walker, 98, p. 337.  
*fumidum* Walker, 60, p. 329.  
*fumosum* Walker, 24, p. 321.  
*furciferum* Walker, 118, p. 342.  
*fusilineum* Walker, 31, p. 322.  
*geniculatum* Stål, 18, p. 319.  
*genuale* Walker, 71, p. 331.  
*Gohieri* Le Guillou, 12, (20),  
 p. 281, 318, 348.  
*gramineum* Stål, 44, (26), p. 282,  
 318, 350.  
*guttulosum* Walker, 105, p. 339.  
*Hottentotum* Stål, 114, (6), p. 284,  
 345.  
*humilicus* Karsch, 27, p. 321.  
*illepidum* Walker, 107, p. 339.  
*illustrissimum* Karsch, 20, p. 320.  
*imitatrix* Walker, 107, p. 339.  
*inclytum* Walker, 72, p. 331.  
*indecisum* Walker, 23, p. 320.  
*inficitum* Walker, 91, p. 335.  
*innotabile* Walker, 96, p. 336.  
*irregulare* Walker, 10, p. 317.  
*Japonicum* Br., Bolivar, 111, (28),  
 p. 286, 340, 350.  
*lineatum* Stoll, 114, p. 313, 341.  
*luteicorne* Serville, 34, (18),  
 p. 287, 323, 348.  
*luteolum* Serville, 51, p. 327.  
*lutescens* Walker, 82, p. 333.  
*magnificum* Bolivar, 41, (14),  
 p. 324, 346.  
*melanocorne* Serville, 7, (15),  
 p. 289, 317, 347.  
*moestum* Serville, 23, p. 320.  
*nanulum* Walker, 103, p. 338.  
*nanum* Walker, 51, p. 327.  
*Neo-caledonicum* spec. nova, (28),  
 p. 291, 350.  
*nigro-varium* Walker, 96, p. 336.  
*nitidulum* Walker, 82, p. 333.  
*notatum* Walker, 120, p. 343.  
*obliquum* Walker, 119, p. 343.  
*obtusum* Walker, 108, p. 340.  
*Papuasicum* spec. nova, (23),  
 p. 293, 349.  
*pardalinum* Walker, 88, p. 335.  
*pictipes* Walker, 56, p. 328.  
*pictulum* Walker, 41, p. 325.  
*pilipes* Walker, 100, p. 337.  
*plagiatum* Walker, 110, (23),  
 p. 294, 340, 349.  
*prasinum* Bolivar, 38, p. 324.  
*prasinum* Walker, 66, p. 330.  
*proximum* Walker, 110, p. 340.  
*punctarium* Walker, 85, p. 334.  
*punctipenne* Walker, 91, p. 335.  
*purpuriferum* Walker, 43, p. 308,  
 325.  
*pustuliferum* Walker, 123, p. 344.  
*Radama* Brancsik, 48, (7), p. 296,  
 326, 345.  
*ranaceum* Stoll, 116, p. 342.  
*Ranavalaoe*, spec. nova, (6), p. 297,  
 318, 345.  
*Renkensis* Karny, p. 351.  
*robustum* Serville, 26, p. 334.  
*roseum* De Geer, 34, (18), p. 299,  
 347.

- rubellum* Serville, 43, 73, (17),  
 p. 301, 325, 331, 347.  
*rubescens* Walker, 90, p. 335.  
*rubiginosum* Walker, 103, p. 338.  
*ruficorne* Fabricius, 115, (3),  
 p. 304, 341, 344.  
*Sanctae-Mariae*, spec. nova, (25),  
 305, 349.  
*saturatum* Walker, 85, p. 334.  
*schistocercoides* Brancsik, 75,  
 (22), p. 310, 332, 348.  
*scrobiculatum* Karsch, 78, p. 333.  
*septemfasciatum* Serville, 40, (16),  
 p. 308, 324, 347.  
*Sinense* Walker, 121, p. 343.  
*stipatum* Walker, 16, p. 349.  
*sublitturatum* Walker, 97, p. 337.  
*subpustulatum* Walker, 121,  
 p. 343.  
*subsellatum* Walker, 56, p. 328.  
*succinctum* Linné, 32, (25),  
 p. 311, 322, 349.  
*tarsale* Walker, 123, 344.  
*Tataricum* Linné, 54, (8), p. 313,  
 328, 345.  
*tectiferum* Karsch, 27, p. 321.  
*tenebriferum* Walker, 94, p. 336.  
*tenebrosum* Walker, 17, p. 319.  
*transiens* Walker, 25, p. 321.  
*tuberculatum* Walker, 101, p. 338.  
*turbidum* Walker, 69, p. 330.  
*validiceps* Karsch, 45, p. 325.  
*variegatum* Walker, 64, p. 329.  
*vinosum* Walker, 35, p. 323.  
*violascens* Walker, 35, p. 323.  
*virescens* Walker, 109, p. 340.  
*vittaticolle* Stål, 11, p. 318.  
*Wernerella* Karny, p. 351.  
*Wingatei* Kirby, 7, p. 317.

### TABLE DES MATIÈRES.

|                                                                                                                            | Pages. |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| Avant-propos.....                                                                                                          | 247    |
| Historique de la synonymie du genre.....                                                                                   | 248    |
| Description du genre <i>Acridium</i> Serville (Stål et Brunner).....                                                       | 251    |
| Détails sur les divers organes donnant des caractères spécifiques<br>dans le genre, ou employés dans les descriptions..... | 252    |
| Sous-genres.....                                                                                                           | 263    |
| Espèces du genre <i>Acridium</i> .....                                                                                     | 263    |
| Ouvrages consultés.....                                                                                                    | 264    |
| Description des espèces du genre <i>Acridium</i> faisant partie de ma<br>collection.....                                   | 265    |
| Premier tableau dichotomique : Espèces antérieures à mon<br>travail.....                                                   | 316    |
| Deuxième tableau dichotomique : Espèces de ma collection dé-<br>crites dans ce travail.....                                | 344    |
| Table alphabétique des espèces.....                                                                                        | 352    |

# NOTES SUR QUELQUES LÉPIDOPTÈRES

par D. LUCAS et J. DE JOANNIS

avec la planche 2.

## I

### Sur une nouvelle espèce du genre *Euacidalia* Packard.

A la fin de mars de l'année 1904, je reçus de l'oasis de Nefta, au Djérid (Tunisie méridionale), deux exemplaires femelles d'une espèce nouvelle appartenant à un genre très proche du genre *Acidalia* Tr., à en juger par sa nervulation. Les recherches auxquelles je me suis livré ne m'ont permis de l'identifier avec aucune de celles qui ont été décrites depuis la publication du Catalogue de Staudinger, en 1901. Je dédierai cette nouvelle espèce à notre excellent collègue M. Alexis Vollon, en raison des bons offices dont je lui suis redevable.

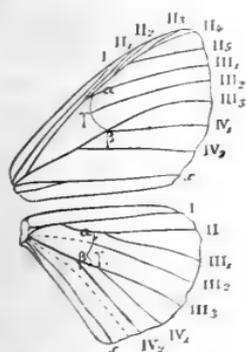
#### ***Euacidalia Volloni*, n. sp. — Pl. 2, fig. 2.**

Pour l'intelligence rapide de l'étude anatomique qui va suivre, je prie le lecteur de bien vouloir se reporter au schéma ci-joint, lequel représente *grosso modo* la nervulation de la *Geometra Papilionaria*. Le numérotage des nervures de la *Volloni*, étudiées ci-après, correspond

exactement à celui des organes analogues de la *Papilionaria*, reproduits par notre schéma.

Ces préliminaires indispensables posés, je me propose de démontrer que la nouvelle espèce en question appartient bien au genre *Euacidalia* Packard. En effet, aux ailes supérieures  $II_4$  et  $II_5$  émergent en même temps de la cellule, après avoir été tigées.  $III_3$  limite inférieurement la cellule, laquelle est limitée supérieurement par la fourche constituée par  $II_4$  et  $II_5$ .  $III_2$  part du point  $\gamma$ , tel que  $\alpha\gamma$  se trouve plus petit que  $\gamma\beta$ .  $II_2$  passe par le point d'intersection de  $II_3$  et  $II_5$ .

Aux ailes inférieures,  $III_2$  est aussi accentuée que les nervures voisines, partant de  $\gamma$ , tel que  $\alpha_1\gamma_1$  se trouve plus petit que  $\gamma_1\beta_1$ .  $II$  et

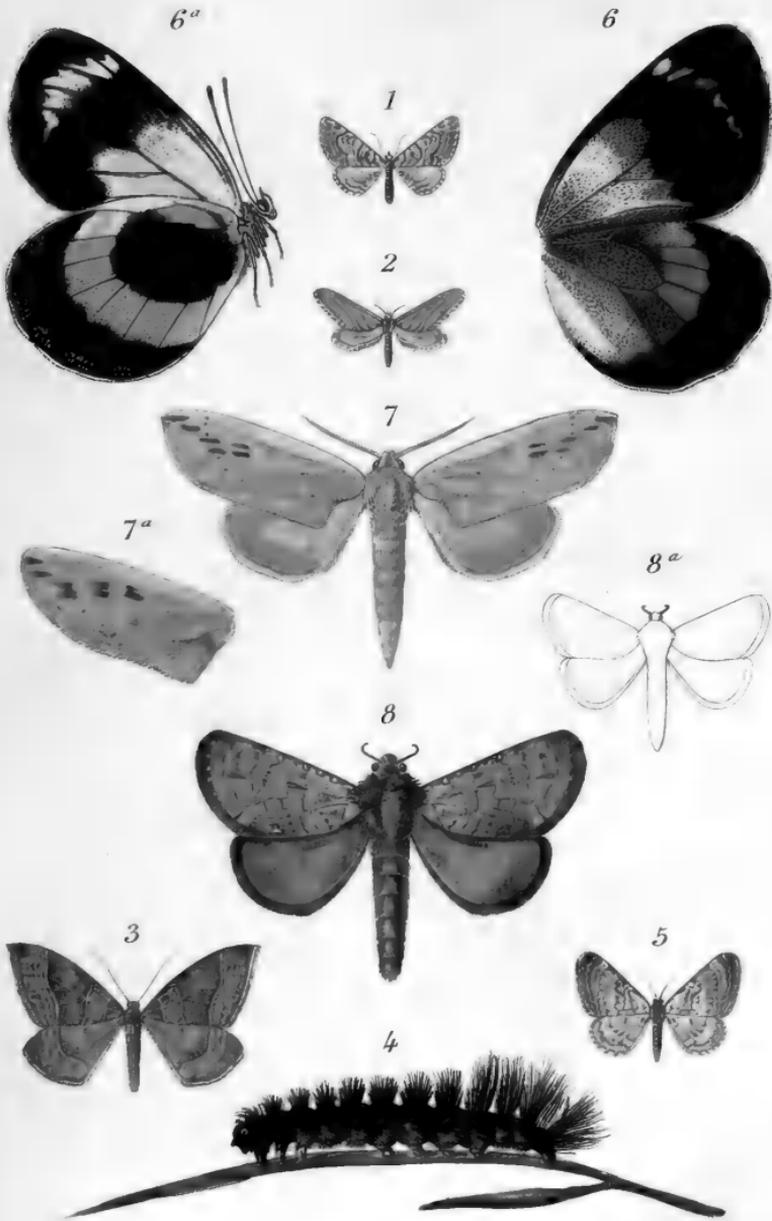


III, ne sont pas tigées; III, et II tigées à la sortie de la cellule et se séparant rapidement, aussitôt après.

Il résulte des considérations précédentes que nous sommes en présence d'un genre très voisin du genre *Acidalia*, mais, comme le dit très bien M. Ch. Oberthür, mon excellent ami, à la page 46 de la troisième livraison de ses « Études d'Entomologie », à propos de la *Fathmaria* Obthr., « cette espèce est très distincte de ses congénères par sa forme allongée ». Or notre nouvelle espèce a le même aspect que la *Fathmaria*, au point de vue de la coupe des ailes. M. Oberthür ajoute, pour sa *Fathmaria* : « La conformation de la tête surtout est absolument identique aux espèces du genre *Euacidalia* ». L'algérienne *Fathmaria*, selon lui, serait très voisine de la *sericeata*, du Texas. Je me range volontiers à la savante opinion de M. Ch. Oberthür; notre nouvelle espèce a de grandes analogies avec la *Fathmaria* : ailes supérieures aussi élancées, dessins caractéristiques disposés d'une manière analogue, ailes luisantes, vertex semblable. Nervulation très analogue. Cette similitude de caractères doit évidemment faire classer *Fathmaria* et *Volloni* dans un même groupe. Aussi M. Ch. Oberthür, qui voulut bien examiner la *Volloni*, me la renvoya-t-il avec la mention suivante : « *Acid. nov. spec.*, voisine, mais distincte de *Fathmaria* Obthr ».

La détermination de cette espèce se fera donc très aisément en se reportant à la *Fathmaria* actuellement répandue dans les collections, et en s'attachant aux caractères différentiels suivants : ailes plus claires, plus grandes; lignes caractéristiques anté-marginales, aux supérieures, présentant chacune un crochet très apparent près de la côte. Vertex et supérieures presque concolores, tandis que dans *Fathmaria* le vertex est beaucoup plus clair que la teinte du fond des ailes.

Description de la femelle. — *Alis anticis supra nitentibus, griseo-luteis, paulum brunneo haud regulariter irroratis, venis clarioribus. Linea brunnea nigra distincta, apice proxima, z initio, deinde sicut puncta nigra marginis disposita. Secunda linea brunnea nigra, initio z abbreviato, sicut primum disposito, thorace propiore, distincta. Margine griseo-luteo, cum punctis nigris. Alis anticis, subtus, clarioribus quam supra, nitentibus, haud maculatis. Punctis marginis distinctis. Alis posticis, supra sicut anticis tinctis, linea distincta brunnea nigra in medio, velut marginem directa. Fimbria cum punctis nigris. Alis posticis subtus : eadem linea quam supra. Alis pallidioribus, nitentibus. Palpis brevibus. Antennis griseo-luteis, albo punctatim maculatis, proboscide eodem colore, satis magna. Vertice paululum pallidior quam thorace. Thorace abdomineque alis concoloribus, abdomine elongato. Tibiis abdomineque concoloribus.*



M<sup>lle</sup> Trotter 1458. Dorsale 67; pins

E. Lestaud sc.

- |   |                                                          |              |                  |                                |               |
|---|----------------------------------------------------------|--------------|------------------|--------------------------------|---------------|
| 1 | <i>Tephrocystia golaria</i>                              | Daniel Lucas | 6 6 <sup>a</sup> | <i>Delias ellipsis</i>         | J. de Joannis |
| 2 | <i>Euacidalia Volloni</i>                                | Daniel Lucas | 7 7 <sup>a</sup> | <i>Norraca retrofusca</i>      | J. de Joannis |
| 3 | <i>Ortholitha feliciaria</i>                             | Daniel Lucas | 8                | <i>Hepialiscus algeriensis</i> | J. de Joannis |
| 4 | Chenille d' <i>Arcitia</i> Dudo Wagner                   |              | 8 <sup>a</sup>   | <i>id. granuleur naturelle</i> |               |
| 5 | <i>Tephrocystia succenturiata</i> L. var. <i>tarfata</i> | Daniel Lucas |                  |                                |               |



Ailes supérieures. — Dessus d'un gris jaunâtre, parsemées d'un léger semis d'atomes bruns irrégulièrement placés, les nervures se détachant en clair sur le fond. Ailes luisantes. Une ligne assez fine, mais nette, d'un brun noirâtre, anté-marginale, parallèle à la naissance de la frange jusqu'à la nervure  $II_4$ , puis prenant une direction perpendiculaire à son trajet primitif jusqu'à  $II_1$  environ, et, à partir de là, reprenant sa direction initiale. Une seconde ligne parallèle à celle qui vient d'être décrite part du bord interne de l'aile à une distance du thorax (voir la figure coloriée) un peu plus petite que celle la séparant de la ligne anté-marginale. Entre ces deux lignes, on aperçoit une amorce de ligne intermédiaire, parallèle aux autres, plus proche de la ligne anté-marginale.

Frange ponctuée de taches noires espacées, de la couleur des ailes supérieures.

Dessous. — Plus claires que dessus, très luisantes, aucun dessin apparent. Points de la frange très visibles.

Ailes inférieures. — Dessus : même couleur que les supérieures. Deux amorces de lignes noirâtres partant du bord interne de l'aile, très légèrement marquées. Une ligne caractéristique, comme dans *Fathmaria*, parallèle au bord terminal de l'aile inférieure. Frange légèrement ponctuée de noirâtre.

Dessous. — Ligne caractéristique comme dessus. Frange comme dessus. Ailes plus claires et plus luisantes.

Palpes excessivement courts. Trompe d'environ 3,5 mill. de long. Antennes disposées comme celles de *Fathmaria*, de la couleur des ailes supérieures, ponctuées très finement de blanc. Vertex de la couleur des ailes supérieures, mais très légèrement plus clair. Pattes et thorax de la couleur des supérieures, de même que l'abdomen, dessus et dessous. Abdomen assez allongé.

Une excellente aquarelle de M<sup>lle</sup> Trottet, de grandeur naturelle, figure parfaitement cette nouvelle espèce.

#### Description de l'œuf, de la chenille, et de la chrysalide de l'*Arctia Dido* Wagn., pl. 2, fig. 4.

Description de l'œuf. — Le 21 juin 1905, je reçus du Tarf Algérie, une femelle vivante de l'*A. Dido* Wagner. Elle avait pondu en route un certain nombre d'œufs présentant les caractères suivants : sphériques, avec un méplat en dessous. Couleur jaune, devenant gris-argent au moment de l'éclosion.

Description de la chenille. — Éclosion de l'œuf le 21 juin 1905. La petite larve est verte avec les incisions brunes. Dorsale jaune pâle. Tubercules munis de poils très longs, jaunâtres. Accepte comme nourriture le *Leontodon taraxacum*.

Le 24 juin se produit la première mue, à la suite de laquelle les chenilles présentent l'aspect suivant. Robe verte, dorsale jaunâtre. Des touffes de poils sont placées sur des mamelons noirâtres, disposés au centre des anneaux sur un cercle dont le plan est perpendiculaire à l'axe de la chenille supposée allongée. Certains poils sont blancs, d'autres noirs sur chacun des tubercules.

Au 7 juillet, nous constatons la seconde mue. La ligne des tubercules poilus est doublée d'une ligne parallèle identique. La dorsale est verte; la robe, vert jaune. Les stigmates sont indiqués en noir. Tête d'un brun rougeâtre avec des espaces plus foncés.

Le 12 juillet, a lieu la troisième mue. L'aspect général des chenilles reste le même. Elles grossissent notablement.

La quatrième mue se fait au 23 juillet. Robe verdâtre; dorsale jaune et deux sous-dorsales de même couleur, séparant deux séries de tubercules noirs. Une autre série de tubercules en dessous des stigmates.

En tout, quatre séries de tubercules, de la dorsale aux pattes, une de gros tubercules, et les trois inférieures de petits tubercules. Les deux premières lignes portent des poils gris-noirs et sont séparées exactement par des points jaunes très apparents, entre les tubercules supérieur et inférieur. Les autres séries portent des poils roux. Tête brune à taches plus foncées.

Le 27 juillet, la 5<sup>e</sup> mue se produit. La robe devient noire. Les lignes de tubercules sont disposées comme précédemment, mais les deux lignes inférieures de tubercules à poils roux présentent des tubercules à poils noirs sur les trois premiers anneaux à partir de la tête. Tête, pattes, et pattes membraneuses noires. Les poils noirs sont beaucoup plus longs que les poils roux. Les poils noirs des trois derniers anneaux, voisins de l'extrémité anale, sont beaucoup plus longs que ceux des anneaux antérieurs.

Description de la chrysalide. — Après hivernage, en mai, la chenille de l'A. *Dido*, très délicate à élever en France, donne une chrysalide ayant l'aspect général de celles de son genre. Antennes, pattes et yeux nettement apparents en dessous, ainsi que les ailes. Couleur d'un brun noirâtre. Anneaux abdominaux de la même couleur, incisions roussâtres. Extrémité anale en forme de cône avec deux pointes très courtes et fines au sommet. Quelques touffes de poils roux disposés au-dessous du plan de l'axe passant par la double pointe de l'a-

nus, disposées circulairement sur la partie postérieure des anneaux abdominaux colorés en brun noirâtre.

Description faite d'après une chrysalide dont le papillon venait d'éclore le 28 mai 1905.

L'aquarelle de M<sup>lle</sup> Trottet représente très exactement la chenille ci-dessus décrite. Elle a été faite d'après nature, en grandeur naturelle, le 20 janvier 1906, après la dernière mue.

En captivité, pendant l'hivernage, on peut constater environ une mue par quinzaine. Ces changements de peau trop fréquents entraînent une mortalité considérable pendant l'élevage.

### Description d'une nouvelle espèce de *Tephroclystia* Hb.

Au mois de mars 1904, je reçus de Nefta (Tunisie méridionale), localité dont il a été question dans la note précédente, trois exemplaires ♂ et ♀ d'une *Tephroclystia* que je n'ai pu identifier avec aucune de celles qui ont été décrites dans le cours de ces dernières années. Dans la classification des espèces de ce groupe, elle sera placée dans le voisinage immédiat de la *venosata* F. Mant., avec laquelle elle présente des analogies remarquables. J'ai depuis (en mars 1906), reçu cette espèce nouvelle de Kébili, oasis tunisienne plus méridionale que Nefta.

#### ***Tephroclystia Gelinaria*, n. sp. — Pl. 2, fig. 1.**

La description suivante est faite d'après un exemplaire ♀ très frais.

Envergure : 17 mill. — *T. venosatae similis. Alis superioribus supra elongatis, angulo apicali acuto, griseo-brunnescentibus, brunneo partim inspersis, tantulum obscuris. Quatuor nigris lineis distinctioribus. Proxima thoraci, linea simplice obtuso angulo similiter. Deinde, tribus parallelis triplicibus lineis nigris : prima exterioribus partibus distinctioribus, duobus obtusis angulis formata; secunda, proximioribus thorace partibus distinctioribus (sicut tertia) cum M et angulo obtuso composita; tertia Omega magno simili, cum recto latere in medio ad thoracem tracto; quarta vena in nigro scripta inter primam et tertiam lineas nigras.*

*Alis anterioribus, subtus, griseo-albescentibus, puncto areae distincto. Lineis ut supra, minus distinctis. Parte superiore subterminalis lineae nigrae tantum distincte scripta. Maculis griseis partim inspersis.*

*Alis posterioribus, supra, albo-grisescentibus, ab thorace octo lineis griseis, quarum secunda, quinta et septima distinctioribus et extremis maxime ad marginem inflexis.*

*Alis posterioribus, subtus. Lineis sicut supra, sed partem superiorem alae, attingentibus. Puncto areae nigro, parvo.*

*Thorace supra et subtus ut alis superioribus.*

*Abdomine supra fusco, subtus grisescente.*

*Tibiis griseis, partim nigro inspersis.*

*Oculis griseis fuscis. Palpis magnis.*

*Proboscide rubescente.*

Ailes supérieures. — En dessus, assez allongées, angle apical aigu. Le fond des ailes d'un gris brunâtre, d'une couleur beaucoup moins gaie que dans *venosata*. Quelques lignes noires, bien écrites; d'autres, de couleur gris foncé, se détachant beaucoup moins sur le fond que dans l'espèce précitée, en raison de leur rapprochement et, par conséquent, de la diminution des espaces unicolores du fond de l'aile. En partant du thorax, nous trouvons une première ligne noire formant un angle beaucoup plus obtus que celle correspondante de *venosata*. Ensuite une ligne composée de trois éléments parallèles, très rapprochés, formant deux angles très obtus ayant un côté commun, dont la couleur noire augmente d'intensité en s'éloignant du thorax et du bord interne de l'aile. Entre ces deux groupes de lignes, il y a un semis d'atomes noirâtres, et, entre la nervure 12 et le bord de l'aile, un petit point gris foncé. Ensuite, une ligne formée de trois éléments parallèles, dont le premier seul est distinctement écrit, composés d'un angle aigu dont le sommet se trouve à l'extrémité de la cellule discoïdale, surmontant un angle droit limitant inférieurement ladite cellule, enfin, en dessous, un angle très obtus atteignant le bord interne, cette série d'angles constituant une ligne très brisée, finement écrite en noir. Le point discoïdal est assez net. La nervure limitant inférieurement la cellule discoïdale est finement écrite en noir, entre la première ligne brisée noire examinée dans cette étude, et celle dont il vient d'être finalement question. Enfin, une ligne subterminale composée également de trois éléments parallèles, le plus rapproché du thorax finement écrit, et très distinctement en noir, composé d'une sorte de grand oméga, tourné vers la droite de 90 degrés, autour de l'extrémité de sa base de droite, et dont la branche de droite, au lieu d'être courbe, présente une brisure formant un angle aigu rentrant. La deuxième ligne est parallèle à celle-ci, et très fine; la troisième est écrite plus distinctement que la seconde, mais bien moins nettement que la première. Une série de plaques d'un gris brun entre la subterminale et le bord terminal. Comme dans *venosata* une série de lignes noires précédant la frange, laquelle est entrecoupée de gris.

Ailes supérieures. — Dessous, d'un gris blanchâtre. Point discoïdal

assez net. Les lignes du dessus sont peu distinctes. On ne voit ressortir nettement que la partie supérieure de la subterminale. Ailes parsemées d'un semis d'atomes grisâtres, irrégulièrement disposés.

Ailes inférieures. — Dessus, grises. A partir du thorax, une série de huit lignes noirâtres partant du bord interne, la 2<sup>e</sup>, la 5<sup>e</sup> et la 7<sup>e</sup> plus distinctes que les autres, d'abord perpendiculaires au bord interne, puis formant avec ce bord un angle de plus en plus obtus. Ces lignes sont interrompues comme dans *venosata*. Ligne de fins traits noirs précédant la frange

Ailes inférieures, dessous. — De même couleur qu'en dessus. Une partie des lignes du dessus est visible en dessous; elles se prolongent jusqu'au bord supérieur et sont très finement écrites en gris. Point discoïdal peu apparent.

Thorax de la couleur des ailes supérieures, dessus et dessous.

Abdomen gris foncé en dessus, gris clair en dessous. Le premier anneau présente une ceinture noirâtre. Au milieu de chaque anneau, en dessus, un point noir.

Antennes grises, filiformes pour la femelle, présentant de très petites aspérités.

Palpes proportionnellement plus longs que ceux de *venosata*, de couleur noirâtre.

Pattes grises, saupoudrées çà et là de noir. Les postérieures présentent deux paires d'éperons. Yeux gris-noirs. Trompe longue, rougeâtre. Les exemplaires ♂ sont plus petits et plus foncés que la femelle décrite ci-dessus. Ils avaient accidentellement perdu leurs antennes.

Différences avec *venosata*. — L'impression générale, en examinant la *Tephr. Gelinaria*, est la suivante :

Les ailes sont grises, au lieu d'être d'un brun verdâtre, les dessins sont bien moins nets que dans *venosata*. La tache discoïdale est invisible aux ailes postérieures en dessous. L'aile de la *Gelinaria* semble avoir été obtenue par un aplatissement, parallèlement au corps, en supposant l'insecte étalé, de l'aile supérieure de la *venosata*. Enfin, la forme de l'aile présente des dessins gris. Les yeux sont plus foncés, les palpes plus longs, l'envergure bien moindre, que dans *venosata*.

La seule conformation des ailes de cette espèce suffisait pour la détermination de son genre. Nous l'avons vérifié par l'étude de la nervulation, en constatant qu'aux ailes inférieures les nervures 7 et 8 sont anastomosées presque jusqu'au milieu de la cellule; aux supérieures, 10 et 11 sont tigées et 10 s'anastomose avec 7, 8 et 9 pour former une grande aréole. Ce sont les caractéristiques du genre *Tephroclytia*.

Je dédie cette nouvelle espèce à notre excellent collègue M. H. Gelin, directeur du Musée de Niort, savant de haut mérite qui, depuis de longues années, travaille sans relâche à l'établissement de la faune entomologique du Poitou, et dont les précieuses indications m'ont été des plus utiles pour l'étude des Lépidoptères de cette région.

L'aquarelle de M<sup>lle</sup> M. Trottet, jointe à ce travail, figure parfaitement la *Tephr. Gelinaria*.

L'exemplaire femelle ayant servi à la précédente description se trouve dans ma collection.

### Description d'une nouvelle espèce du genre *Ortholitha* Hb.

En décembre 1903 et 1904, je reçus du Tarf, près la Calle, Algérie, localité décrite dans un précédent travail, deux exemplaires femelles, pris au réflecteur, d'une Géométride remarquable appartenant au genre *Ortholitha* Hb. Je soumis ce Lépidoptère au savant examen de MM. Ch. Oberthür et Mabille qui n'ont pu l'identifier avec aucune des espèces du genre précité.

Cette Géométride appartient au genre *Ortholitha*, d'abord en raison de son facies (elle présente, en effet, l'aspect caractéristique des espèces de ce groupe, c'est-à-dire l'apex falqué et les ailes inférieures très allongées et anguleuses); ensuite parce qu'aux ailes inférieures les nervures 7 et 8 sont anastomosées jusqu'au tiers de la cellule, et que 6 et 7 tigées; enfin parce qu'aux ailes supérieures, la nervure 3 naît près de l'angle inférieur de la cellule discoïdale, 10 s'anastomose avec 11 et agit de même avec 8 et 9 pour former deux aréoles, dont l'une est très petite.

Cette espèce sera décrite sur l'exemplaire femelle le plus récemment capturé, parce qu'il est plus frais que le premier; elle a été parfaitement représentée par M<sup>lle</sup> M. Trottet, dans une figure jointe à la présente note.

Je dédie cette *Ortholitha* à mon père, M. Félix Lucas, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, en retraite, dont les excellents conseils ont guidé mes premiers pas dans la science entomologique.

### *Ortholitha Feliciaria*, n. sp. — Pl. 2, fig. 3.

Envergure : 30 mill. — *O. limitatae proxima, sed distincta. Alis anticis, supra, elongatis, falcatis, brunneis. Ab thorace tribus lineis albis, prima simplice, secunda duplice et distinctiore, tertia triplice et distinctissima. Puncto areae parvo, nigro. Spatio inter basin et primam lineam brunneo-fusco; inter proximam et secundam clariore; inter se-*

*cundam et tertiam brunneo-fusco, medio excepto. Secunda linea duabus partibus parallelis composita, sed sinistra parte interrupta. Tertia linea tribus parallelis partibus formata, sed duabus exterioribus tremulo motu scriptis, interruptis et paululum distinctis. Inter tertiam albam lineam et marginem, ala punctis brunneis sparsa. Prima et secunda lineis inflexis, tertia in medio incurvata. Linea apicali obliqua; fimbria brunnea.*

*Alis anticis, subtus, griseo-brunneis. Tertia alba linea triplici ut supra, parte proxima thorace solum distincta, fusco ad sinistram marginata. Puncto areae distincto, brunneo fusco. Linea apicali obliqua distincta.*

*Alis posticis, supra brunneo-griseis, pallidis, elongatis. In medio triplici linea alba, elementis parallelis, proximioire thoraci parte distinctiore. Puncto areae paululum distincto.*

*Alis anticis, subtus, ut supra, punctis brunneis sparsis, sinistro latere albae lineae fusco. Thorace anticarum alarum colore. Oculis brunneo-nigris. Palpis elongatis, brunneis, fuscis. Antennis brunneis annulis, brevibus ciliis a latere arrectis. Abdomine sicut alae posticae supra et subtus. Tibiis eodem colore. Proboscide satis breve, brunneo-rubescente.*

Ailes supérieures. — En dessus, brunes, allongées, falquées à l'apex. Trois lignes blanches nettement distinctes; celle qui est voisine du thorax est simple, et l'espace compris entre le thorax et cette ligne est brun foncé. La ligne en question présente un point d'inflexion; la seconde ligne est double, formée de deux éléments presque parallèles. Mais la partie la plus proche du thorax n'existe que dans sa partie centrale; la portion externe, très distincte, forme un polygone à 4 côtés tournant sa convexité vers la partie marginale. Le troisième côté de ce polygone, compté en partant du côté supérieur de l'aile, présente un point d'inflexion. La troisième ligne, formée de trois éléments parallèles, est légèrement courbée, forme un angle aigu avec le bord supérieur et tourne sa convexité vers la marge; les deux autres éléments parallèles de la ligne sont peu distincts, ondulés, et présentent sur chaque nervure un point noir très fin. L'espace compris entre ces deux groupes (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>) de lignes blanches est d'un brun très foncé dans le voisinage des lignes, s'éclaircissant vers la partie centrale.

Point discoïdal finement écrit en noir. Entre la 3<sup>e</sup> ligne et la frange, qui est unicolore et brune, l'espace brun devient de plus en plus foncé en s'approchant de la marge. Un trait oblique part de l'apex pour se terminer à la 3<sup>e</sup> ligne.

Ailes supérieures. — Dessous, brunes, point discoïdal légèrement distinct, ainsi que la 3<sup>e</sup> des lignes blanches susdites, mais qui se trouve,

ici, de la couleur du fond de l'aile, mais plus claire, bordée par un trait brun foncé dans la partie proche du thorax. Lignes ondulées à peine visibles. Semis d'atomes bruns.

Ailes inférieures, dessus. — Couleur : brun clair ; une triple ligne de la couleur du fond, mais plus claire, prolonge l'élément le plus distinct de la 3<sup>e</sup> ligne blanche étudiée à l'aile supérieure, affectant la forme d'une courbe tournant sa convexité vers le bord marginal. L'élément de cette triple ligne voisine du thorax est seul distinct. La couleur de l'aile est plus foncée entre la triple ligne et le thorax, surtout dans le voisinage de ladite ligne.

Ailes inférieures. — Dessous, de même couleur que les supérieures en dessous ; même lignes que dessus, mais moins nettes. Semis d'atomes bruns.

Thorax dessus et dessous de la couleur de la partie voisine des ailes supérieures. Yeux d'un brun-noir. Trompe grêle et courte, rouge-brune.

Palpes bruns, foncés, longs, plus clairs à l'extrémité. Antennes brunes, filiformes, hérissées de poils très fins et très courts. Pattes brunes, de la couleur des ailes postérieures. Deux paires d'éperons aux pattes postérieures.

Le sujet femelle ayant servi à la présente étude se trouve dans ma collection.

#### **Sur une variété nouvelle de *Tephroclystia succenturiata* L.**

C'est au mois d'octobre 1904 que je reçus d'un chasseur récoltant pour moi des Lépidoptères aux environs du Tarf, près la Calle (Algérie), localité plusieurs fois citée dans ces notes, plusieurs exemplaires identiques ♂ et ♀ d'une intéressante forme de la *Tephroclystia succenturiata* L., laquelle, en raison de sa constance, constitue certainement une variété particulière au Nord-Est Algérien. Elle est très voisine de la forme appelée : *oxydata* Tr., pour laquelle le Catalogue de Staudinger (édition 1900) porte la mention suivante : « alis fuscis, anticis ubique strigatis ». Notre nouvelle variété se distingue cependant de l'*oxydata* par son facies spécial, si bien reproduit dans la fine aquarelle de M<sup>lle</sup> M. Trottet, jointe à ce travail, par la coupe plus arrondie de ses ailes, par un aspect moins uniforme ; les lignes caractéristiques y sont moins bien écrites sur les ailes supérieures et inférieures ; enfin par d'autres détails que la description ci-dessous, faite d'après un exemplaire femelle figurant dans ma collection, mettra en évidence.

Il sera intéressant de savoir s'il existe en Algérie d'autres formes de la *sucenturiata*, ce que les recherches ultérieures ne manqueront pas de faire connaître.

Cette variété algérienne portera le nom de la localité où elle fut capturée.

**Tephroclystia sucenturiata** L. var. **tarfata**, nov.

Envergure : 48 mill. — *Brunneo-grisescens*. v. *oxydatae proxima*, *alis anticis et posticis ubique strigatis, rotundatis, minus elongatis, lineis minus distincte scriptis*. v. *oxydatae* et v. *subfulvatae*. *Hw. intermedia*.

Ailes supérieures, dessus. — Couleur d'un brun grisâtre, assez arrondies. A partir du thorax, une première ligne blanche étroite en forme de 7 (moins la barre centrale), et dont la grande branche est légèrement incurvée vers le thorax; entre cette ligne et le thorax, un épais semis de points gris, plus foncés dans le voisinage de la ligne susdite. Ensuite une double ligne blanche, très apparente, dont la partie supérieure forme un M ayant tourné de 90 degrés autour de son extrémité droite, prolongé par un angle très obtus. Entre ces deux premières lignes blanches, un semis d'atomes gris très foncés, surtout dans le voisinage de la deuxième ligne. Point discoïdal apparent. Enfin une troisième ligne blanche également double, subterminale, présentant la forme d'un  $\Omega$  et dont la partie courbe serait devenue elliptique, le grand axe de l'ellipse étant parallèle à la base de l' $\Omega$  et assez allongé, et l'élément de droite de cette lettre grecque, allongé et formant deux sinuosités. Dans la partie de l'aile voisine de la subterminale, un épais semis d'atomes gris; les amorces des nervures sont distinctement écrites en noir à partir de cette ligne. Entre cette dernière ligne et le bord marginal, un semis d'atomes gris divisés par un feston blanchâtre en partie parallèle à la subterminale. Traits noirs très fins avant la frange, laquelle est grise et entrecoupée de gris foncé.

Ailes supérieures, dessous. — Couleur d'un brun grisâtre clair, mêmes lignes que ci-dessus écrites en gris clair. Ces trois lignes, surtout la subterminale, assez nettes. Point discoïdal apparent. Les amorces supérieures des trois lignes sont marquées par des taches foncées.

Ailes postérieures, dessus. — Grises. Point discoïdal gris, deux amorces de lignes grises près de la base; une triple ligne subterminale parallèle au bord marginal. Une série de points très noirs à l'origine de la frange, entrecoupée de brun foncé.

Ailes postérieures, dessous. — D'un brun grisâtre clair. Point discoïdal très net, même lignes que dessus, beaucoup plus nettes. La partie de l'aile voisine des lignes est beaucoup plus foncée. Frange entrecoupée de brun foncé.

Thorax et abdomen de la couleur des ailes correspondantes, dessus et dessous. Yeux d'un brun noir. Trompe et palpes courts. Antennes filiformes. Deux paires d'éperons aux pattes postérieures.

#### NOTES DE L'AUTEUR

1° Dans la description que j'ai donnée de la *Lymantria Oberthuri* (*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1906, p. 26), une erreur s'est glissée dans le texte.

A la ligne 26, au lieu de « plus de 20 à moins de 40<sup>m</sup> », on devra lire : + 20 à — 40<sup>m</sup>.

2° Le dépôt des aquarelles représentant les espèces décrites dans ce travail a été fait par l'auteur, en mil neuf cent six, sur le bureau de la Société entomologique de France. Le retard qui s'est produit dans l'apparition de la planche est dû au temps que nécessite le coloriage à la main.

D. LUCAS.

## II

**Delias ellipsis** J. de Joann. — Pl. 2, fig. 6, 6<sup>a</sup> (dessous). — *Bull. Soc. ent. Fr.*, 12 juin 1904, p. 207.

Enverg. : 59 mill. — Dessus : ailes supérieures ayant la côte très arquée près de la base, puis droite à partir du tiers, apex arrondi ainsi que le bord externe, bord interne droit. Base grisâtre, cette teinte n'atteignant pas l'extrémité de la cellule et dépassant un peu la moitié de l'aile dans la région dorsale; au delà, l'aile est enfumée, noirâtre; près de la côte, un quart avant l'apex, deux taches blanches contiguës, divergentes à leurs extrémités, suivies en dessous, parallèlement au bord externe, de trois petites taches blanchâtres, enfumées, peu distinctes; frange blanche à l'apex, au delà mêlée de blanc et de noir. Ailes inférieures arrondies, elliptiques; base grise, plus foncée qu'aux supérieures, espace abdominal blanchâtre liséré de noir; au delà l'aile est noire un peu rousse sur le disque; la frange est blanche sauf au bord interne, où elle est mêlée de blanc et de noir.

Dessous : ailes supérieures ayant la base blanche sur un espace correspondant à la teinte grise du dessus, au delà noire; région apicale traversée par une série de cinq taches blanches contiguës, séparées seulement par les nervures noires, diminuant de grandeur depuis

celles plus près de la côte, cordiformes, saupoudrées d'écaillés noires sur leurs bords; on distingue une sixième tache, entre les nervures 2 et 3, réduite à quelques écaillés blanches; frange comme en dessus. Ailes inférieures : leur dessin peut être considéré comme formé de quatre ellipses emboîtées l'une dans l'autre et se débordant successivement les unes les autres : une petite ellipse rouge allongée, près de la base, débordée par une ellipse noire atteignant le milieu de l'aile, celle-ci débordée à son tour par une ellipse jaune ocreux foncé tournant au blanc près de la côte et au jaune ocreux un peu moins foncé près du bord interne, cette bordure jaune étant légèrement saupoudrée d'écaillés noires dans la région abdominale; enfin, cette ellipse jaune est elle-même entourée extérieurement par une bordure noire jusqu'au bord de l'aile, près duquel elle est saupoudrée légèrement de blanc entre les nervures. La base elle-même est jaune d'ocre.

Cette remarquable espèce provient d' « Australie », terme bien vague qu'il m'a été impossible de préciser. L'abdomen manque, mais la teinte noirâtre du dessus des ailes semble établir que l'individu est une ♀. Je n'ai reçu aucun renseignement nouveau sur cette espèce depuis sa description.

**Norraca retrofusca** J. de Joann. — Pl. 2, fig. 7, 7<sup>a</sup>. — *Bull. Soc. ent. Fr.*, 13 juin 1894, p. CLX.

Envergure : 52 mill. — ♂. Ailes supérieures : dessus d'un jaune argileux <sup>(1)</sup> pâle; près de la base, au-dessous de la sous-costale, un point rougeâtre peu visible; au tiers à partir de la base, deux points bruns, l'un sur la sous-médiane, l'autre sur la médiane; au delà du disque huit points bruns, en ligne courbe presque parallèle au bord externe, respectivement sur chacune des nervures 1 à 8; enfin six points marginaux plus clairs, chacun dans l'un des intervalles compris entre les nervures 1 à 7.

De l'apex part une ligne se dirigeant vers la pointe du grand lobe basal (que possède le genre *Norraca*), formée de petits traits enfumés noirâtres, parallèles aux nervures et situés entre elles : le premier part du bord, un peu au-dessous de l'apex, entre les nervures 7 et 8; le deuxième et le troisième, chacun dans l'un des intervalles suivants; le troisième séparant les points bruns des intervalles 5 et 6; le quatrième trait, dans l'intervalle suivant, est plus court. Ces deux derniers traits sont chacun suivis, du côté de la base de l'aile, d'un autre

(1) Dans la description originale, j'avais mis « d'un jaune d'ocre pâle »; je crois le terme jaune argileux préférable.

trait enfumé, situé respectivement sur leur prolongement, séparé d'eux par un petit intervalle rougeâtre et se terminant à la nervure transverse. — Parfois (fig. 7<sup>a</sup>) ces traits sont beaucoup plus forts, élargis et deux autres traits noirs, en ligne avec les précédents, se trouvent dans la cellule, accompagnés d'un autre trait noir court, placé plus bas, au-dessous de la médiane. — Du milieu du bord part une seconde ligne, peu distincte, formée de légers traits d'écaillés cendrées, aboutissant et se terminant au point brun placé sur la nervure 2. Enfin les nervures qui aboutissent à l'extrémité de la cellule sont garnies d'écaillés d'un rouge clair.

Dessous jaune argileux uniforme, sauf une légère enfumure entre les nervures 1 et 2, près de l'angle anal; la côte, l'apex et le lobe basal d'un blanc jaunâtre.

Ailes inférieures : dessus, bord interne d'un blanc jaunâtre, *bord externe largement teinté de brun violacé*, se fondant, vers le milieu du disque et au bord abdominal, dans une teinte d'un jaune rosé; en dessous bord antérieur blanc jaunâtre, le reste jaune argileux.

Frange, aux supérieures, concolore en dessus, brune en dessous, sauf près de l'apex, où elle est blanchâtre; aux inférieures, d'un jaune argileux clair en dessus, de même teinte en dessous, sauf de l'angle anal à la nervure 3, où elle est d'un brun clair.

Antennes courtement ciliées; palpes d'un brun foncé en dessus, brun clair en dessous; tête d'un brun clair; thorax et abdomen de même teinte que le dessus des ailes supérieures; poils anaux, ainsi que le dessous du corps, blanchâtres.

J'ai reçu trois ♂ de la province de Kiang-Nan (qui se compose du Kiang sou et du Ngan hoci) sans désignation plus précise de localité. L'un d'eux a été offert à la collection du British Museum; les deux autres (figurés) dans ma collection.

J'ai reçu également une ♀, un peu endommagée. Son envergure (en reconstituant les pointes des ailes) devait être de 66 mill.; les points bruns des nervures et du bord sont présents, mais les traits noirs, si marqués chez le ♂, sont seulement indiqués en grisâtre chez la ♀.

Cette espèce a les ailes supérieures entières, le bord externe régulièrement convexe, tandis que *Norraca longipennis* Moore a l'aile supérieure légèrement échancrée au-dessous de l'apex.

**Hepialiscus algeriensis** J. de Joann. — Pl. 2, fig. 8 (grandi), 8<sup>a</sup> (grand. natur.). — *Bull. Soc. ent. Fr.*, 8 juillet 1903, p. 223.

♂. — Enverg. : 26 mill. *Anticis griseo-fuscis; novem lineis transversis, aliquantulum irregularibus, a costa ad marginem internum*

(lineis 2-7), aut externum (lineis 8, 9), nigris, squamis albis passim notatis, praesertim ad terminos linearum 2, 3, 4 ad costam, et lineae 6 ad marginem internum; margine externo sex punctis albis inter venas notato; lineis et punctis supradictis aliquibus squamis rufis marginatis. Intra cellulam et ultra, striga longitudinali nigra interrupta. Posticis griseo-fuscis, punctis albidis inter venas ad marginem notatis. Capite rufescenti, thorace et abdomine supra griseo-fuscis, pectore et abdomine infra fulvescentibus. Antennis crassis, crenulatis.

Ailes antérieures : côte droite, bord externe un peu convexe, très arrondi à l'angle interne; gris noirâtre, traversées par neuf lignes un peu irrégulières et discontinues d'écailles noires, ces lignes sont marquées de points blancs et bordées de quelques écailles fauves. La première ligne près de la base paraît ne pas aboutir aux deux bords de l'aile. Les lignes 2, 3, 4 portent un gros point, un peu carré, blanc, entouré de noir, à leur terminaison costale, et la ligne 6, à sa terminaison au bord interne, en présente un semblable, mais triangulaire. La ligne 5 n'atteint pas tout à fait la côte, les extrémités costales des lignes 6, 7, 8, 9 sont simplement noires; les lignes 4 à 6 sont courbes, présentant leur concavité vers la base, la ligne 7 arrive perpendiculairement au bord interne, les lignes 8 et 9 sont fortement recourbées vers l'extérieur à leur partie inférieure et viennent aboutir au bord externe, 8 se terminant par un trait noir qui pénètre dans la frange entre les nervures 3 et 4, et 9 par un petit point blanc bordé de noir et de roux entre les nervures 4 et 5; au-dessus, des points blancs semblables se trouvent dans chaque intervalle. De plus, un trait noir, discontinu, traverse la cellule et se prolonge au delà.

Ailes postérieures gris noirâtre, traversées par une ligne obscure peu visible, à peu près droite, bifurquée vers la côte; de petits points blanchâtres entre les nervures. Une ligne noire à la base de la frange; celle-ci, aux quatre ailes, noirâtre.

Dessous des ailes uniformément gris.

Tête gris brunâtre clair. Antennes épaisses, garnies en dessus d'écailles couchées, crénelées, les crénelures très serrées et pubescentes en dessous. Thorax garni de poils d'un gris noirâtre, plus clairs à leur extrémité, abdomen gris noirâtre en dessus, marqué latéralement de taches noires suivies de pinceaux de poils roux. Le dessus est rousâtre clair, les deux premières paires de pattes sont d'un gris un peu rosé. Pas d'éperons.

Un ♂, S<sup>t</sup>-Charles, près Philippeville, Algérie.

Cette espèce paraît être extrêmement variable. M. Daniel Lucas (*Ann.*

*Soc. ent. Fr.*, 1905, p. 53) en a signalé une forme remarquable qu'il a décrite et figurée (pl. 5, fig. 1) sous le nom de ab. *Joannisi*, et dans laquelle l'aile est entièrement d'un jaunâtre opaque dans toute la moitié dorsale de l'aile. Il a signalé également une forme intermédiaire entre le type et cette aberration.

De mon côté j'ai reçu un second exemplaire de cette même espèce, complètement différent comme couleur; il est rouge brique, teinte qui semble rappelée cependant dans le type par les petits groupes d'écailles fauves que j'ai signalés. Les lignes des ailes supérieures sont moins visibles, on les retrouve cependant, notamment la ligne longitudinale interrompue formée par les traits noirâtres intra et ultra-cellulaires. Ces traits, dans l'exemplaire rouge brique, paraissent délimiter deux régions dans l'aile, celle du dessous étant un peu plus claire que celle de la côte, et il est remarquable que c'est précisément le long de cette même ligne que se fait le partage des deux teintes dans les aberrations signalées par M. Daniel Lucas.

J. DE JOANNIS.



## QUELQUES *EUCERA* NOUVELLES

OU PEU CONNUES

### DU CONTOUR DE LA MÉDITERRANÉE [HYM.]

par J. VACHAL.

1. ***Eucera Pici***, n. sp. ♀ ♂. — Tête, tronc et plus ou moins la base de l'abdomen teintés de bleuâtre métallique.

♀ Brosses blanches, poils sous le prototarse 3 dorés, frange anale, poils de chaque côté de l'aire pygidiale et franges ventrales, roux. Dos du tronc hérissé de fauve.

Chaperon densément ruguleux; mésonotum à ponctuation grosse et dense, plus fine sur l'écusson; face anale du segment médiaire lisse et brillante.

Abdomen faiblement et densément ponctué, plus finement sur les dépressions. Segments 3-4 à peine fasciés de gris.

♂ Chaperon et labre jaunes, base de l'abdomen très vaguement métallique. Segments 1-2 hérissés de fauve, 3-5 vaguement fasciés au bout de gris, le bord apical de 6 et l'aire pygidiale soyeux de gris un peu doré.

Antennes environ aussi longues que les 2 tiers du corps, leur art. 3 plus long que la moitié de 4; ventre presque nu; segment ventral 6 finement canaliculé, vaguement impressionné aux deux angles basaux en dedans des lignes élevées.

Les prototarses grêles, le postérieur plus grêle vers la base.

Long. 10; aile 6,5;

La ♀, de Mersina, provenant des chasses de notre zélé collègue Maurice Pic; le ♂, d'Adana, au mois d'avril.

2. ***Eucera Boyadjiani***, n. sp. ♀ ♂. — Noire, brillante; face courte; nervure récurrente 1 aussi rapprochée de la base de la cellule 2 (ou presque) que la nervure récurrente 2 du bout de cette cellule. Aile d'un bronzé hyalin. Face velue de pâle, tronc, segment 1 et base du segment 2 hérissés de fauve roussâtre passant au gris avec l'âge.

Disque du mésonotum à ponctuation forte et éparse, sur le scutellum moins grosse et plus dense; espace cordiforme et aire anale du segment médiaire brillants, lisses moins quelques points clairsemés sur la base de l'espace cordiforme.

♀ Dépressions apicales des segments 1-3 plus larges au milieu, lisses, glabres; celle du segment 4 étroitement fasciée de duvet noir au bout; celle du segment 5 fasciée de brun au milieu, de blanchâtre sur les côtés. Brosse, comme chez *E. longicornis*, encore plus courte et moins dense. Prototarse 3 à base rétrécie.

♂ Chaperon et labre jaunes; antennes très courtes, mais l'article 3 très long (aussi long que 4), plus long que chacun de 5-13.

Les 4 prototarses postérieurs ayant leur tranche inférieure dilatée en angle, la dent du prototarse 2 plus marquée et plus basale; celle du prototarse 3 plus apicale, mais ayant un angle moins marqué entre elle et la base.

Dépressions des segments moins marquées que chez la ♀ presque aussi densément ponctués que la base. Les segments 5-6 frangés de noir. Les franges ventrales longues, hérissées, grises; celle du segment 5 fauve, courte, couchée. Segment ventral 6 offrant deux bourrelets peu distincts rapprochés vers la base, divergents vers le bout où ils offrent comme un tubercule obliquement caréné.

Long. 17; aile 13 mill. Antenne ♂ 7 mill.

Adana (Asie Mineure), 21 VI.

Dédiée à M. B.-H. Boyadjian, ancien professeur au Collège français d'Adana.

3. **Eucera Genovefae**, n. sp. ♀ ♂. — Noire, les derniers articles des tarses plus ou moins testacés. Vêtue de poils gris-blancs, roux-dorés sous les prototarses. Aile hyaline à nervures brunes; la nervure récurrente 1 presque 3 fois aussi éloignée de la base de la cellule cubitale 2 que la nervure récurrente 2 du bout de cette cellule. L'extrême bord des segments décoloré.

♀ Les trois cinquièmes de la base des segments 2-3 ayant comme une poussière grise qui s'use et disparaît sur les calus latéraux; aux segments 4-5 ce duvet est plus épais, brunâtre, ainsi que sur les côtés de l'aire pygidiale. Les dépressions apicales des segments 2-5 avec une fascie dense, la dernière teintée de fauve au milieu. Les segments ventraux à franges roux doré dans leur milieu.

♂ Chaperon et labre *plus ou moins* teintés de jaune ou de rougeâtre. Article 3 des antennes pas plus long que large; les antennes presque aussi longues que le corps. Cuisse 2 aplatie en dessous, offrant au bord antérieur de cet aplatissement, plus loin de la base que chez *E. notata* Lep., un petit tubercule semblable; le tibia 2 aplati en dessous, sa tranche antérieure formée de deux lignes qui forment un angle sortant au milieu. Le segment ventral 6 assez large presque plan, ayant les

carènes latérales bien marquées, à peine convergentes en arrière, la branche interne de leur fourche transversale peu marquée, ayant une fossette à leur bord céphalique. Les franges de longs poils blancs n'existent que sur les côtés des segments ventraux, leur centre presque nu, avec une faible fascie brun clair au bout du segment 5. Le dos de l'abdomen a ses segments 1-2 hérissés de longs poils blanchâtres, les segments 3-6 avec une fascie apicale qui est brunâtre sur la dernière ainsi que les poils denses sur le côté de l'aire pygidiale.

Long. 12-12,5; aile 7,5-8,5 mill.

Ghardaia (Sud algérien), en mars.

Dédiée à ma cousine M<sup>me</sup> Geneviève Sergent, qui poursuit intrépidement avec le D<sup>r</sup> Sergent, à travers l'Algérie, les Diptères propagateurs des maladies infectieuses.

4. ***Eucera Sulamita***, n. sp. ♀. — Ressemble à *E. nigripes* Klug, mais a les poils des pattes blanchâtres, sauf sous les prototarses où ils sont roux foncé; ceux du bout des segments 5-6 tournent au blond doré.

Le funicule est rougeâtre en dessous; le mésonotum et l'écusson brillants à ponctuation assez dense, très dense sur les parapsides, un peu plus fine et plus dense sur l'écusson; le postécusson et la partie basale de l'espace cordiforme sont mats, celui-ci assez grossièrement ponctué, son extrémité verticale lisse mais non aussi brillante que les parties contiguës de l'aire anale du segment médiaire. Les dépressions des 4 premiers segments, presque entièrement nues, ont la partie du milieu (vers l'axe du corps) lisse dans le premier, très finement et faiblement ponctuée sur sa base dans le second, et dans le troisième densément pointillée presque jusqu'au bord.

L'aire pygidiale peu convexe, faiblement sinuée sur le côté avant le bout. Les franges ventrales 3-4 peu fournies, 5-6 denses toutes roux doré.

Aile d'un hyalin troublé; brosse du type *E. longicornis*, mais un peu plus épaisse.

Long. : 11; aile : 8 mill.

Deux ♀, de Jérusalem, chasses provenant de M. Pic.

5. ***Eucera inversa***, n. sp. ♀. — Diffère de *E. Sulamita* par les poils du vertex, du dos, du thorax, des brosses et des tarses d'un roux vif, par la vestiture de velours noir du segment 4 à sa base, fascié de poils blancs au bout, par les poils de la base des segments 1-3 plus courts, gris sale, par le mésonotum à ponctuation plus forte,

le scutellum à ponctuation plus enfoncée et plus dense (non brillant), le dos de l'espace cordiforme à ponctuation plus grosse, le milieu de la dépression du segment 2 imponctué, même à la base, le tibia 3 velu, même en dedans. Un exemplaire très frais, reçu d'Algérie pendant l'impression de cette description, a la dépression apicale du segment 3 vêtue de duvet blanc très fin et très dense, mais aussi très caduc.

Long. 11; aile 7 mill.

1 ♀, d'Algérie (Tiaret).

6. **Eucera Gaullei**, n. sp. ♀ ♂. — ♂ semblable à *E. seminuda* Br.; il en diffère surtout en ce qu'il a l'éperon du tibia médian aigu (non dilaté en feuille tronquée au bout), en ce que son tibia médian n'a pas sa tranche antérieure angulée-dentée un peu au-dessus de l'insertion de l'éperon, et en ce que le sillon longitudinal de son segment ventral 6 est plus profond.

La frange du segment ventral 2 est entière, celle des segments 3-4 moins longue, très raccourcie au milieu, celle du segment 5 nulle.

La ♀ que je lui attribue diffère d'*E. seminuda* Br., en ce qu'elle a, au moins sur le segment 2, les côtés de la base vêtus d'un faible duvet gris-roussâtre et non noir. Par son abdomen moins brillant elle rappelle *E. eucnemidea* Dours, ♀, sauf la fascie interrompue du segment 2 (entière dans *eucnemidea*). De plus, la fascie du segment 3 est angulée au milieu vers la base du segment, ce qui n'est le cas ni chez *eucnemidea* ni chez *seminuda*; les poils de chaque côté de l'aire pygidiale roux-dorés.

♀ Long. 12,5; aile 7 mill.; ♂ 11,5, aile 8 mill.

Cinq ♀ et cinq ♂, d'Adana (Asie Mineure), de mars à juillet.

7. **Eucera taurea**, n. sp. ♂. — Noire, le chaperon et le labre jaunes; antennes courtes, leur art. 3 une fois et demie aussi long que sa plus grande largeur; hérissée de fauve passant au gris en dessous et au roux sous les prototarses, la base des segments dorsaux 3-6 avec de petits poils demi-dressés noirs, les segments 2-6 avec une étroite fascie grisâtre au bout.

Dernier segment ventral brillant ayant de chaque côté, en dehors des faibles bourrelets du sillon médian, une fossette large et peu profonde limitée à l'extérieur par la carène longitudinale qui est un peu oblique en dehors et atteint directement la dent latérale sans émettre de branche externe de la fourche; la branche interne obsolète. Tarse médian très grêle. Aile d'un bronzé hyalin, la récurrente 1 n'étant

éloignée de la base de la cellule cubitale 2 que d'une fois et demie la distance entre l'aboutissement de la nervure récurrente 2 et le bout de cette cellule.

Long. 15; aile 10; antenne 8,5 mill.

Un ♂, de Gulek (Cilicie).

8. ***Eucera furfurea***, n. sp. ♀. — Noire, à poils gris-blanchâtre. fauves sur le thorax, roux-doré sous les prototarses et au penicillus à la fascie du segment dorsal 5, de chaque côté du segment 6, au milieu de la frange du segment ventral 5 et sur le segment ventral 6. Les poils de la partie basale des segments 2-4 sont courts, écailleux, par suite caducs par usure, plus gris que ceux qui forment leurs fascies apicales qui, quoique plus longs, s'usent à l'extrême bord et sur la ligne médiane.

Mésonotum mat, à gros points peu enfoncés, confluent; écusson à ponctuation plus fine et plus serrée; dos du segment médiaire plus brillant, à ponctuation presque aussi grosse que celle du mésonotum. La dépression apicale du segment 4 nue et lisse, un peu décolorée à l'extrême bord; les dépressions des segments suivants sont plus larges et de plus en plus sculptées; les calus latéraux qui sont en avant des dépressions sur les segments intermédiaires sont d'avant en arrière de plus en plus grossièrement et irrégulièrement rugueux.

Les brosses blanches à longs poils assez denses; ces poils non absolument plumeux, mais souples et denticulés.

Long. 12,5-13; aile 8,5-9 mill.

Cinq ♀, de Gulek, VII.

♂ (?) Noire, chaperon et labre jaunes, dernier article des tarses testacé. Segment 1-6 avec une mince fascie de poils pâles, les deux premières amincies au milieu; poils sous les prototarses fauves. Les franges blanchâtres et longues des segments ventraux 2-5 sont interrompues sur le tiers médian des segments.

Antennes longues, l'art. 3 court, à peine aussi long que sa plus grande largeur. Mésonotum brillant, à gros points presque contigus. Dernier segment ventral sans carènes visibles, ayant deux fossettes presque transversales (leur bord concave vers le bout, convexe vers la base du segment) tranchant par leur brillant sur la base mate du segment.

Long. 12; aile 9; antenne 10,5 mill.

Cinq mâles, de Gulek, VI.

S'il n'était pas le mâle de *furfurea* il prendrait le nom d'*Eucera transversa*.

9. *Eucera bidentata* ♂ Pérez, *Revue d'Entomologie*, Caen, 1887, p. 180.

♀ Noire, le bout des antennes et des tarsi testacés.

Velue de grisâtre, la brosse blanchâtre, les poils sous les prototarsi roux-dorés. Les segments 2-4 avec une fascie apicale entière blanchâtre, celle du segment 5 un peu fauve; la base des segments 2-4 avec de tout petits poils dressés, fugaces, noirâtres ou brunâtres; la base du 5<sup>e</sup> est veloutée de noirâtre.

Mésnotum à ponctuation ronde et forte, assez dense, les intervalles brillants; sur l'écusson plus fine et confluyente; sur le dos du segment médiaire encore plus serrée, ainsi que sur les segments abdominaux.

Nervure récurrente 1 moins de deux fois aussi éloignée de la base de la cellule cubitale 2 que la nerv.-récurr. 2 du bout de cette cellule.

Longueur 9-9,5; aile 6,5.

Cinq ♀, d'Adana, V, et cinq ♂, du même lieu, IV.

Pour le ♂ à face noire, voir le tableau synoptique, à la fin.

10. *Eucera fusciorufa*, n. sp. ? ♀. — Tous les poils roux-brunâtres ou brun-rougeâtres. Les brosses d'un fauve rougeâtre à poils plumeux, sous le prototarse 3 d'un roux vif. Segments 2-5 à fascie apicale assez étroite d'un brun roux, la première interrompue, la base du 5<sup>e</sup> veloutée de noir, mésnotum peu brillant à grosse ponctuation peu enfoncée et dense, même sur le disque; partie apicale verticale du segment médiaire lisse mais [peu brillante]. Abdomen à sculpture très fine, peu distincte.

Longueur 10-11; aile 7,5 mill.

Algérie : Blidah, Teniet, Constantine, Ouarsenis; Maroc : Tanger.

C'est cette ♀ que M. Gribado (*Bull. Soc. entom. ital.*, XXV 1893, p. 404) assimile à *E. squamosa* Lep., « quoique, dit-il, les deux exemplaires qu'il possédait différaient en beaucoup de points de la description de Lepeletier ».

Le ♂ que je serais disposé à lui attribuer est celui qui va être compris sous le nom d'*E. depilis*, n. sp., dans le tableau synoptique succinct ci-après.

**Tableau de quelques mâles à face noire dont les ♀  
sont inconnues comme telles.**

- |                                                                                               |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1. Article 3 des antennes très sensiblement plus long que sa plus grande largeur au bout..... | 2. |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|----|

- Article 3 des antennes ne paraissant pas plus long que sa plus grande largeur au bout..... 5.
2. Segment ventral 6 sans reliefs ni impressions marqués, non lisse, par suite presque mat; franges des segments ventraux 2-5 longues, peu denses, celle du segment 5 plus courte et plus rare au milieu. Antennes très courtes, l'article 3 égalant à peine le tiers du suivant. Aire pygidiale vêtue d'un tomentum roux.  
Longueur 13; aile 9; antenne, 7,5-8 mill. **aequata**, n. sp.  
Trois ♂, d'Adana, 7-V.
- Segment ventral 6 plus ou moins brillant offrant des reliefs ou des impressions..... 3.
3. Longueur 13; aile 9,5; antenne 11 mill..... **colaris** Drs.  
— Longueur ne dépassant pas, pour le corps 10 mill., pour les antennes 8 mill..... 4.
4. Branche externe de la fourche au segment ventral 6 très saillante, très courte se prolongeant en ligne droite en dent très accusée au delà du bord; angles apicaux latéraux du segment dorsal 5 formant une très courte dent. Base du segment ventral 6 à tomentum cannelle. Aire pygidiale à angles postérieurs arrondis, plus ou moins couverte de très fins petits poils jaunes. Franges ventrales assez faibles, interrompues au milieu, plus courtes vers le bout de l'abdomen. Prototarse 3 très aminci et presque cylindrique vers la base.  
Longueur 9; aile 6,5-7; antenne 7 mill... **bidentata** Pérez.
- Branche externe de la fourche au segment ventral 6 moins marquée, ne déterminant pas une dent saillante au bord externe du segment ventral 6 qui est glabre, lisse et chargé de 3 fossettes, une petite apicale et deux plus larges en arrière et en dedans de la fourche. Segments ventraux 1-3 laineux de blanc, les poils aussi longs au milieu. Aire pygidiale nue. Segment dorsal 6 offrant seul une fascie apicale roux sale. Les segments 3-5 à longs poils gris sale, ainsi que les 2 premiers. Article 3 des antennes obtrunc-conique atteignant presque le tiers de la longueur de l'article suivant. Prototarse 3 se rétrécissant un peu graduellement jusqu'à la base, mais restant aplati.....  
Longueur 9, 5-10; aile 8; antenne 7,5-8. **elongatula**, ? n. sp.  
Ann. Soc. ent. Fr., LXXVI [1907]. 25

Algérie : Teniet, Barika; Maroc : Tanger, Sfax.

5. Le segment ventral 5 ayant de chaque côté une touffe de poils ou de duvet roux. Segment ventral 6 avec un sillon étroit et profond sur sa moitié apicale.....  
 ..... **nigrifacies** Lep., ♂ d'**eucnemidea** Drs.

— Le segment ventral 5 sans touffes de poils roux, glabre. Les tiges des carènes du segment ventral 6 convergeant en arrière, la branche externe de la fourche très courte, mais déterminant une petite dent, les branches internes plus longues, presque transversales, présentant une petite fossette dans l'angle formé par ces branches et la tige longitudinale de la carène, la base du segment aplanie, très finement granulée. Dent latérale du segment dorsal 5 très petite. Franges de l'abdomen raccourcies et interrompues au milieu, celle du segment 4 presque nulle. Aire pygidiale comme chez *E. bidentata*. Dos de l'abdomen velu de gris roussâtre, longuement sur 1-2, de plus en plus brièvement sur les segments suivants. Segments 3-6 avec une faible fascie de duvet gris sale. Le prototarse 3 atténué à la base, sa tranche inférieure paraissant cambrée par suite de l'élargissement graduel vers le bout.

Longueur 10; aile 8; antenne 8,5-9 mill... **depilis**, ? n. sp.

Algérie : Constantine, Ouarsenis; Maroc : Tanger.

Est probablement le ♂ *E. fuscorufa*, et peut-être ? *confinis* Pérez.



**OBSERVATIONS ET NOTES SYNONYMIQUES**  
**CONCERNANT QUELQUES TACHINAIRES**  
**TYPES DE PANDELLÉ [DIPT.]**

par le D<sup>r</sup> J. VILLENEUVE.

Deux diptéristes éminents viennent de disparaître, ayant atteint l'un et l'autre un âge très avancé, s'étant occupés à la même époque de deux sujets identiques : les Tabanides et les Muscides; je veux nommer le prof. Brauer, de Vienne, et Louis Pandellé, de Tarbes. En ce qui concerne les Tachinaires, leur œuvre a une portée considérable et a jeté enfin une vive lumière sur ce groupe si difficile des Muscides. L'un, suivant la voie tracée par Robineau-Desvoidy et Rondani, chercha, surtout à la faveur de la Chœtotaxie, à classer méthodiquement les matériaux amassés par ses devanciers; l'autre se montra plutôt analyste, et analyste parfait. Ses descriptions sont marquées au coin d'une sagacité remarquable et d'une profondeur d'observation qu'on n'avait pas atteint jusqu'alors; il demande en outre à la conformation de l'armature génitale son appui et son contrôle dans chaque diagnose afin de la consolider. Travailleur retiré au fond de la province, vivant ignoré, avec de très modestes ressources, Pandellé est demeuré méconnu. Il faut admirer ce savant qui sut mener à bien avec tant d'opiniâtreté ses « Études sur les Muscides de France », sans autre collection que la sienne, sans le secours d'aucune bibliothèque, et personne n'osera lui tenir trop rigueur d'avoir négligé la littérature étrangère qui lui aurait assurément rendu la tâche moins lourde et moins aride. On me pardonnera cette digression; elle était nécessaire pour rendre compte de plus d'une synonymie trop chargée.

Le travail qu'on va lire est le résultat des comparaisons que j'ai faites simultanément entre les types de Meigen, de Brauer et Bergentamm, et ceux de la collection Pandellé conservés au siège de la Société entomologique de France, à Paris. Son but est de permettre à ceux de nos collègues qui consulteront cette collection de se reporter immédiatement à la véritable identité de beaucoup de sujets ou à celle qui est devenue courante à l'étranger depuis les travaux de Brauer et Bergentamm. C'est pourquoi, dans la synonymie, j'ai adopté de préférence les genres de ces auteurs. Je n'ai pu, bien entendu, me porter garant de la valeur des espèces attribuées par Pandellé à Robineau-Desvoidy et Macquart, ou de quelques autres citées de Zetterstedt ou de Rondani, lorsque, faute d'avoir vu les *types*, la description souvent

insuffisante ou imprécise me laissait dans le doute. Dans ce cas, il convient de faire suivre ces noms de celui de Pandellé, afin de conserver à la nomenclature toute sa rigueur scientifique.

Pour les *Sarcophaga*, j'ai ajouté à la synonymie les espèces décrites en Allemagne par M. Kramer, de Niederoderwitz (Saxe) et publiées dans « *Zeitschrift für systematische Hymenopterologie und Dipterologie* ».

**Ocyptera Mussinii** = *eod. nom.* Rond. = *O. coarctata* Löw = *O. auriceps* Meig., sec. typ.

**Phania appendiculata** = *eod. nom.* type de Perris in coll. L. Dufour (Muséum de Paris).

**P. bicolor** = *eod. nom.* type de Perris in coll. L. Dufour (Muséum de Paris).

**P. lateralis** = *Besseria melanura* Meig., type.

**P. incrassata** Pand. = *Cercomyia eod. nom.* Bonne espèce.

**P. thoracica** = *Labidogaster (Tachina) nitidula* Meig., type.

**Clairvillia Rondanii** Pand. = *Labidogaster forcipata* Meig., type.

**C. aurulans** = *Labidogaster (Tachina) aurifrons* Meig., type = *Labidogaster agilis* B. B.

**C. pubens** Pand. = *Psalida meridiana* Rond.

**Litophasia pygmaea** = *Plesina (Leucostoma) limbata* Meig., type = *P. nigrisquama* Zett., Sch. Pandellé fait erreur en plaçant cette espèce dans le genre *Litophasia* Girschner.

**Halophora carbonaria** = *eod. nom.* (R.-D.?) Pand.

**H. subcoleoptrata** = *H. Bonapartea* Rond. = *aurigera* Egg.

**Helomyia lateralis** = *Ananta eod. nom.* Meig.

\*  
\* \*

**Phasia cana** = *P. sola* Rond., apud Bezzi.

**P. Rothi** = *eod. nom.* Zett. ♀ = (*Xysta cana* Egg.) + *Xysta semicana* Schin. ♂.

\*  
\* \*

**Myobia distracta** Pand. = *Paratriera polonica* B. B. ♀, sec. typ.

- M. pruinosa** = *Vibrissina demissa* Rond. ♀ = *Latreillia muscaria* (Fall.) Pand., type.
- M. dubia** = *Myobia pruinosa* Meig., type = *Conogaster (Viciania) nubilis* Rond., B. B.
- M. pisciventris** Pand. = *Hypostena procera* Meig., type; Rond. (nec Schin.) = *H. incisuralis* Macq., type = *Melanophora planigena* Pand., type.
- M. hospes** = *Brullaea ocypteroidea* R.-D. N'est pas celle de Meigen. Je possède ♂ et ♀ de cette espèce, très voisine du genre *Phaniomyia* B. B. — Chez la ♀, les pièces génitales sont absolument rétractées; telles quelles, sans préparation préalable, elles laissent voir, à la place de la pince anale des ♀ du genre *Phaniomyia*, 2 soies parallèles, épaisses et rigides, qui s'entrecroisent avec celles du côté opposé et paraissent homologues des branches de la pince. On pourrait même considérer ces soies comme des branches devenues profondément bifides. Brauer et Bergenstamm ont figuré la ♀ de *Clairvillia ocypterina* Schiner, mais l'autre ♀ que Schiner a prise pour le ♂ de la précédente est peut-être bien *Myobia hospes* Pand.
- M. tentaculata** Pand. = *Atylostoma (Leskia) tricolor* Mik.

\* \*

- Thryptocera discicornis** Pand.; **T. selecta** Pand.; **T. exaculeata** Pand. Me paraissent être de bonnes espèces.

\* \*

- Miltogramma bembicisequax** Pand. = *Apodacra eod. nom.* Bonne espèce.
- M. barbiferum** Pand. = *eod. nom.* Bonne espèce, voisine du genre *Araba*.
- M. frontale** Pand. = *M. tabaniforme* F. = *M. brevipenne* Bigot = *Araba fulva* B. B., type.
- M. aurifrons** = type de L. Dufour. Connue jusqu'à ce jour de Madrid seulement. Très commune sur notre littoral méditerranéen, à Cavalière (Var); je l'ai prise aussi au Vernet (Pyrénées-Orientales).
- M. bacillans** Pand. = *M. æstraceum* F., auct.
- M. pilimanum** = *eod. nom.* Rond. = *M. taeniatum* Meig., type.

- M. occipitale** Pand. — Bonne espèce que j'ai rencontrée aussi dans les Alpes, au col du Lautaret.
- M. ruficorne** = *M. murinum* Meig., type.
- M. fasciatum; melanurum; griseum** = *eod. nom.* Meig., types.
- M. convergens** Pand. Bonne espèce. Pandellé passe sous silence l'aspect des tarsi antérieurs : de l'extrémité du 4<sup>e</sup> article s'échappent 2 fines soies, très longues et incurvées au bout, qui dépassent le dernier article. Ce dernier est muni aussi, à sa terminaison, de quelques petites soies incurvées, et d'une soie plus longue à son côté interne. Ces détails ne sont bien visibles qu'à l'aide d'une bonne loupe.
- M. strenuum** = *eod. nom.* Perris, type = *Sphixupata lineolata* Rond. = *M. tricuspis* Meig., type.
- M. polyodon** = *Macronychia (Miltogramma) eod. nom.* Meig., type.
- M. ungulans** Pand. = *Macronychia agrestis* Rond. (nec Meig.).
- M. dumosum** Pand. = *Macronychia (Miltogramma) agrestis* Meig., type (nec Rond.).

\* \*

- Metopia ciligera** = *Brachycoma (Tachina) devia* Meig., type; Rond.
- M. pilicornis** Pand. Bonne espèce qu'on ne peut mieux comparer qu'à une *Hilarella* à 1<sup>re</sup> cellule postérieure de l'aile ouverte. Elle est très répandue sur notre littoral, dans les lieux sablonneux, en Provence, en Bretagne, etc.
- M. præclusa** Pand. = *Ptychoneura eod. nom.* Bonne espèce.
- M. argyrina** = *Phrosinella eod. nom.* R.-D. (certe) = *Metopia nasuta* Meig., type.  
On la rencontre communément à Rambouillet; je l'ai prise aussi à Cavalière (Var).
- M. Steineii**. — Exacte.
- M. eluta** Pand. = *Araba eod. nom.* Bonne espèce que j'ai capturée également dans les Pyrénées-Orientales.

\* \*

- Heteroptina pluriseta** Pand. — Bonne espèce que je possède de Port-Vendres (Pyr.-Orientales).
- H. multipunctata** = *eod. nom.* Rond.

**H. pipiens.** Manque dans la collection. N'est peut-être qu'un ♂ de *H. heteroneura* Meig. Les auteurs qui donnent comme caractère spécifique à cette dernière d'avoir les pattes rousses me laissent croire qu'ils n'ont eu que des ♀ sous les yeux. Tous les ♂ que j'ai pris en même temps que les ♀ ont les cuisses noires, les genoux et les tibias plus ou moins roussâtres.

\*  
\* \*

**Bonannia monticola** = *Thryphera lugubris* (Meig.) B. B., sec. typ.  
Pour moi, il n'est pas douteux que ce soit la véritable *monticola* de Rondani.

**B. foliacea.** Exemplaire unique en médiocre état. Fait partie du groupe des Thryptocératides.

**B. longimana** Pand. Exemplaire unique, au visage enfoncé, voisin de *Thryphera succincta* Meig., type.

\*  
\* \*

**Silbermannia clausa** = *eod. nom.* Pand.

**S. petiolata** = *eod. nom.* Pand. C'est à tort que j'ai donné, à plusieurs reprises, cette espèce comme synonyme de *Clista fæda* Meig., type. Ce sont deux espèces bien distinctes.

**S. genistae** Pand. = *Macquartia oclusa* Rond. Pandellé s'est mépris sur la signification du genre *Silbermannia* qui, comme le genre *Dufouria*, paraît se rapporter chez Robineau-Desvoidy au genre *Ptilops* Rond. *Silbermannia clausa* et *S. petiolata* apud Pandellé appartiennent au genre *Loewia*.

\*  
\* \*

**Macquartia echinalis** Pand. = *M. praefica* Meig., type ♀.

**M. fascicularis** Pand. = *M. praefica* Meig., type ♂.

**M. atrata** = *Macroprosopa eod. nom.* (Fall.) B. B., type.

**M. nigrita** = *M. corinna* Meig., type = *Ptilops nigrita* Fall. (var.).

**M. nubilis** = *Ptilops eod. nom.* Rond. ♂, = *P. viduata* Rond. ♀.

**M. apicalis.** Pand. Vieil exemplaire frotté et usé de *Exorista alacris* Meig., type (= *crinita* Rond.).

\*  
\* \*

**Zenillia oculosa** Pand. Une ♀, unique, de *Myxexorista pexops* B. B., type = *Parexorista acrochaeta* B. B., type = *Parex. irregu-*

*laris* B. B., type; mais cet individu n'a que 3 soies dorso-centrales externes au thorax.

- Z. dubia** = *Aporomyia* (*Exorista*) *eod. nom.* Fall.
- Z. caudata** = *Exorista eod. nom.* Rond. (certe).
- Z. trizonata.** Mélange de deux espèces :  
 ♂ = *Pseudoperichaeta major* B. B.  
 ♀ = *Zenillia oculosa* Pand. (ici les exemplaires ont 4 d. c. e. au thorax).
- Z. pumicata.** N'est pas celle de Meigen. C'est *Phorocera pavidata* Meig., sec. typ. (= *cilipeda* Rond., Schin.).
- Z. speculanda** Pand. = *Phorocera pumicata* Meig., type.
- Z. perplexa** Pand. = *Z. discerpta* Pand., type, qui suit.  
 C'est par suite d'une observation incomplète des pièces génitales que Pandellé a cru que *Z. discerpta* était distincte.
- Z. discerpta** Pand. = *Myxexorista libatrix* apud B. B. (= *Exorista fauna* Meig., type ♂, nec Rond.).
- Z. fulva** = *Myxexorista grisella* apud B. B. (= *Exorista dolosa* Meig., type). Les ♀ sont mélangées : les unes se rapportent à cette espèce-ci; les autres, à l'espèce précédente et répondent alors à *Ex. libatrix* Meig., type ♀ de Vienne (= *Myx. macrops* B. B., type).
- Z. libatrix** = *Tritochaeta* (*Phorocera*) *polleniella* Rond., B. B. (= *Tr. pullata* Meig., type).
- Z. lethifera** Pand. = *Myxexorista* (*Exorista*) *fauna* Rond.; B. B., type.
- Z. barbatula** = *Myxexorista* (*Exorista*) *eod. nom.* Rond.
- Z. media** = *Parasetigena segregata* B. B., nec Rond.
- Z. segregata** = *Tricholyga major* B. B., nec Rond (= *lasiommata* Löw; = ?*grandis* Zett. = ?*pavoniae* Zett.).  
 J'ai la certitude que Pandellé a bien interprété Rondani et que B. B. sont dans l'erreur. *Zenillia segregata* ne saurait être, du reste, une *Tricholyga* au sens si précis de Rondani.
- Z. occlusa** = *Spongosia eod. nom.* Rond. = *Salia echinura* R.-D.
- Z. elata** = *Plagia eod. nom.* Meig., type.
- Z. alnicola** Pand. = *Phorocera inepta* Meig., type ♀ = *Doria distincta* Meig., type ♂ = *Hypochaeta longicornis* Schin., B. B., type.

\*  
\*\*

**Linnemyia tessellans** = *Micropalpus pudicus* Rond., Bezzi.

**L. haemorrhoidalis; perinealis** Pand.; **fissiglobula** Pand.; **retroflexa** Pand. Ces espèces proviennent du démembrement de *Microp. haemorrhoidalis* Fall., Bezzi; la dernière seule paraît suffisamment différenciée. Néanmoins, une étude approfondie des matériaux de l'auteur pourra seule établir si ces créations nouvelles valent d'être maintenues. J'hésite à le croire, au moins pour les 3 premières.

\*  
\*\*

**Exorista brevifrons** = *Loewia eod. nom.* Rond.

**E. deligata** Pand. = *eod. nom.* Paraît être une bonne espèce du genre *Tricholyga*.

**E. obumbrata** Pand. = *eod. nom.* Bonne espèce selon moi.

**E. occlusa** = *Macquartia eod. nom.* Rond.

**E. macromera** = *Somoleja rebaptizata* Rond.

**E. extorris** Pand. = *Exorista jucunda* Meig., type = *Bararia mirabilis* B. B.

**E. perturbans** = *eod. nom.* Zett. = *Monochaeta (Exorista) leucophaea* Meig., B. B. (nec. Schin.).

**E. hirtipilis** Pand. — Me paraît identique à *Zenillia barbatula* qui précède.

**E. clavipalpis** Pand. = *eod. nom.*

**E. amœna**. Comprend, dans la collection : *Chaetolyga (Nemoræa) amoena* Meig., sec. typ. + *Megalochaeta (Exorista) ambulans* Meig.

**E. venusta**. — N'est pas celle de Meigen. C'est un mélange de *Chaetolyga (Nemoræa) speciosa* Egg. et de *Chaetolyga (Nemoræa) nigrithorax* Egg. qui ne sont, en réalité, que deux variétés d'une même espèce.

**E. quadripustulata** = *Chaetolyga (Nemoræa) venusta* Meig., type.

**E. separata** = *Chaetomyia (Exorista) crassisetata* Rond., B. B., type (= *iliaca* Ratz.). La véritable espèce : *separata*, de Rondani, n'est, selon moi, rien autre chose que *Megalochaeta (Exorista) ambulans* Meig. (= *Erigone barbicultrix* Pand.).

**Exorista floralis** = *eod. nom.* Fall., Zett. = *Exorista angustipennis* Meig., type ♂ (+ *pabulina* Meig., type ♀ + *maculosa* Meig., type).

Cette espèce appartient au genre *Nemorilla*. Je pense, avec Pandeddè, que *notabilis* et *maculosa* ap. Schin. ne sont que la même espèce qui comprend aussi celles créées par Rondani comme autant de variétés.

**E. bombylans** = *Ex. gnava* Meig., type (nec. R.-D.) = *Carcelia bombylans* R.-D.

**E. excisa** = *E. excisa* Schin. (verisim.). Mélange de *Ex. susurrans* Rond. et de *Parex. rutilla* B. B., type (= *flavicans* Rond., à mon avis). Ce ne sont, en réalité, que deux variétés d'une même espèce.

**E. gnava** = *Ex. lucorum* Meig., type = *Ex. chaeloniae* Rond.

**E. patellipalpis** Pand. = *Pelmatomyia (Exorista) phalenaria* Rond. Il y a aussi 2 ♂ qui me semblent différents d'avec *phalenaria*.

**E. recusata** Pand. = *eod. nom.*

**E. porcula**. — Une seule ♀, qui me paraît identique à *Zenillia oculosa* Pand.

**E. saltuum** = *eod. nom.* Meig., type; Zett. = *Thelymyia Löwii* B. B., type.

**E. olfaciens** Pand. = *eod. nom.*

**E. humiliceps** Pand. = *eod. nom.*

**E. agnata** = *eod. nom.* Rond. = *Parexorista raiblensis* B. B., type = *Parex. setosa* B. B., type.

**E. laxiceps** Pand. = *eod. nom.*

**E. stulta** = *eod. nom.* Zett.?

**E. glirina** = *Ex. glauca* Meig., type = *grossa* B. B. + var. *glirina* Rond.

**E. triseria** Pand. = *Parexorista antennata* B. B., type ♂.

**E. triseta** Pand. = *eod. nom.*

**E. arvensis** = *eod. nom.* Meig., type = *Parexorista temera* (Rond.) B. B., type. On doit joindre à cette synonymie les espèces de Meigen suivantes : *nemestrina* sec. typ. (nec. Egg.) + *fimbriata* + *brevipennis* sec. typ.

**E. temera** = *Ex. Westermanni* (Zett.) Stein = *Parex. magnicornis* B. B., type.

- E. lota** = *Parexorista blepharipoda* B. B. = *Exorista hortulana* Meig., type ♂ + *lota* Meig., type ♀.
- E. brevifusa** Pand. — Comprend : un ♂ d'*Ex. humiliceps* Pand. sec. typ. + 2 ♀ de *Ex. glauca* Meig.
- E. immunita** Pand. = *Ex. rapida* Meig., type ♀ (+ *Ex. lota* Meig., type ♂). Ce doit être aussi *Sisyropa lota* apud B. B., d'après leur description. Cependant ces auteurs ne mentionnent pas le caractère important de cette espèce, à savoir l'absence de soies ocellaires.
- Erigone puparum.** Comprend : *Meriania (Platykira) puparum* F. + *P. argentifera* Meig.
- E. barbicultrix** Pand. = *Megalochaeta (Exorista) ambulans* Meig., type ♂ = *Nemoræa conspersa* Meig., type ♀ = *Chaetolyga separata* Rond. Répond au genre *Smidtia* R.-D.
- Erigone oxyrhina** Pand. — Cette espèce qui sert de base au sous-genre *Tenuicera* n'est établie que d'après un seul individu ♀ du genre *Meigenia*. Elle n'a que 2 paires de soies acrosticales développées au-devant de la suture, c'est-à-dire 2 paires de soies dorso-centrales internes présuturales au thorax.
- E. truncata** = *Erigone eod. nom.* ap. Stein, type.
- E. rudis** = *Panzeria eod. nom.* Fall.
- E. radicum.** Comprend une seule ♀ d'*Erig. radicum* F., B. B. et plusieurs individus au front large qui me paraissent vérifier la description d'*Erig. latifrons* B. B.
- E. cœsia.** Mélange de plusieurs espèces, à savoir : *Eurythia cœsia* ♂ ♀ Fall.; une ♀ de l'espèce précédente (*latifrons*) et un ♂ d'*Erig. radicum* F., B. B.
- E. consobrina.** Mélange comprenant : *Erig. (Nemoræa) consobrina* Meig., B. B. ♂ ♀; *Erig. radicum* F., B. B., ♀; *Erig. connivens* Zett. (individus de la Prusse orientale, à palpes noirs).
- E. insciens** Pand. Mélange de *Erig. (Tachina) connivens* Zett. et de 3 individus de *Erig. (Nemoræa) consobrina* Meig. Ces derniers, porteurs d'une étiquette rouge, ont vraisemblablement été ajoutés plus tard par l'auteur. Un couple de *Erig. insciens* que m'avait donné Pandellé se rapporte à *Erig. connivens*.
- E. suspecta** Pand. = *Erig. radicum* F., B. B.
- E. indigenus** Pand. — Cette espèce a le 2<sup>e</sup> article antennaire allongé

comme *Erig. caesia* Fall. et vérifie la description de *Erig. longicornis* Strobl.

- E. nemorum** = *Nemoræa eod. nom.* Meig., type = *ignobilis* Meig., type) = *Fausta viridescens* R.-D. = *Echinostoma pectinata* Girsch., sec. typ.
- E. uncinervis** Pand. = *Trafoia monticola* B. B.
- E. apennina** = *Oliviera latifrons* B. B. nec *apennina* Rond.
- E. monticola** = *Rhynchista (Macquartia) prolixa* Meig., B. B.

\* \* \*

- Ræselia atricula** Pand. = *Arrhinomyia (Degeeria) tragica* Meig., B. B., type = *Pentamyia parva* B. B., type.
- R. convexifrons** = *Ptychomyia (Degeeria) selecta* Meig., type.
- R. stylosa** Pand. = *Dolichocolon paradoxum* B. B.
- R. breviseria** Pand. = *eod. nom.* ♀ = *Peteina rectangula* Pand., type (♂). C'est une bonne espèce.
- R. instabilis** = *Prosopæa eod. nom.* Rond.
- R. scutellaris** = *eod. nom.* Fall. = *Prosopæa abbreviata* (Zett.) B. B., type.

\* \* \*

- Tachina grandigena** Pand. = *Meigenia eod. nom.*
- T. mutabilis** = *Meigenia bisignata* Meig.
- T. ignota** = *Dexodes piniariae* Hartig. = *machairopsis* B. B. = *nigripes* Fall.
- T. casta** = *Masicera eod. nom.* Rond. (certe).
- T. agrestis** = *Paraphocera senilis* Rond., B. B. + *Tachina lepida* Meig. (= *Leptotachina gratiosa* B. B.). Il y a donc 2 espèces.
- T. ambulans** = *Masicera diluta* Meig., type = *Dexodes (Ceromasia) ambulans* Rond., B. B. = *Xylotachina ligniperdae* B. B. (verisim.).
- T. vicinalis** Pand. = *Ceromasia rufipes* B. B.
- T. rutila** = *Masicera rutila* Schin. (nec Meig.) = *Ceromasia florum* Rond.
- T. induta** Pand. = *Pezomyia rubrifrons* Perris, type de Montpellier = *Ræselia aberrans* Egg.

- T. declivicornis** = *Bactromyia scutelligera* (Zett.) B. B.
- T. brevis** = *Ræselia yponomeutae* Rond. = *Discochaeta muscaria* (Fall.) B. B. type.
- T. apicata** Pand. = *eod. nom.* (une seule ♀). C'est une bonne espèce qui n'appartient strictement à aucun genre décrit jusqu'ici.
- T. incedens** = *Argyrophylax pelmatoprocta* B. B.
- T. discrepanda** Pand. = *Tachina bella* Meig., type = *Argyrophylax (Blepharipa) pupiphaga* Rond.
- T. festinans** = *eod. nom.* Meig., type ♀ (+ *fatua* Meig., type ♂) = *properans* Rond. = *Hemimasicera ferruginea* B. B. (nec Meig.).
- T. civilis.** — Mélange de 2 espèces, à savoir :  
1 exempl. de *Tachina civilis* Rond. (nec Mik).  
4 exempl. de *Eutachina Winnertzi* B. B.
- T. decidua** Pand. — Me paraît être une bonne espèce que je possède aussi des Pyrénées-Orientales.

\*  
\* \*

- Aphria vetusta** = *Rhinotachina (Myobia) eod. nom.* Rond. = *Dexia proletaria* Egg.
- A. xiphias** = *Plagiopsis soror* (Zett.) B. B., type ♀.

\*  
\* \*

- Bigonichaeta setifacies** = *Eupogona (Masicera) eod. nom.* Rond., B. B., type = *Peteina laticeps* Pand., type.
- B. hemistylosa** Pand. = *Chaetolyga setigena* Rond., B. B.

\*  
\* \*

- Echinomyia latimargo** Pand. — Paraît être une bonne espèce, mais il faudrait connaître le ♂ pour être fixé à ce sujet.
- E. tessellata.** Mélange de *Peleteria tessellata* ap. Bezzi et de *Peleteria jugorum* Strobl sec. typ.
- E. ferina.** Comprend :  
*Peleteria ferina* Zett. + un exemplaire de *Tetrachaeta obscura* B. B. sec. typ.

\*  
\* \*

- Gonia suggesta** Pand. = *Gonia Försteri* Mik, Kow.

**G. hebes** = *Spallanzania hebes* Rond., Kow., B. B. = *Cnephalia bucephala* Meig.

**G. capitata**. Mélange de *G. capitata* Meig. + *G. ornata* Meig. + *G. cilipeda* Rond.

**G. cognata** = *eod. nom.* Rond. = *G. hebes* Fall., Kow.

\*  
\*\*

**Pachystylum albescens** Pand. = *Chaetomera fumipennis* B. B.

\*  
\*\*

**Phytomyptera nitidiventris** = *eod. nom.* Rond.

\*  
\*\*

**Neæra longiradix** Pand. = *eod. nom.* Bonne espèce que je possède aussi de Suisse.

\*  
\*\*

**Dysthrixa notiventris** Pand. = *Rondania cucullata* R.-D. (+ *notata* R.-D.) = *Microtricha punctulata* v. d. Wulp, B. B.

\*  
\*\*

**Thrixa tibialis** = *Hyria (Tachina) eod. nom.* Fall. = *Peteina incompleta* Pand., type.

\*  
\*\*

**Rhynchomyia impavida** = *columbina* Hoffg.

\*  
\*\*

**Peteina stricticeps** Pand. = *Tachina illustris* Meig., type = *Pseudopachystylum (Tachina) goniaeoides* Zett. (teste Stein).

**P. erinaceus** = *eod. nom.* B. B.

**P. frontata** = *Hystrichoneura (Demoticus) eod. nom.* Schin. = *Myobia spreta* Meig., type = *Tachina argyreata* Meig., type, etc.

**P. rycina** = *Rhinotachina (Myobia) eod. nom.* Rond. = *demotica* Egg. (*Tachina*). — Ne semble être qu'une variété de *Aphria restuta* Rond., Pand.

**P. incompleta** Pand. = *Hyria tibialis* Fall., Meig., type = *Thrixa tibialis* Pand., type.

- P. disturbata** Pand. = *Derodes spectabilis* B. B. = *Tachina albiquama* Zett. (teste Stein).
- P. latifrons** = *Thryptocera eod. nom.* Schiner (nec Meig.).
- P. laticeps** Pand. = *Eupogona (Masicera) setifacies* Rond., B. B. = *Bigonichaeta eod. nom.* Pand., type.
- P. cinerea** = *Viviania pacta* B. B. = *proxima* Egg. (*Masicera*).
- P. cavigena** Pand. C'est une variété de *Derodes spectabilis* B. B. (= *P. disturbata* Pand.), avec front et thorax légèrement jaunis, 3 paires de soies dorso-cent. internes présuturales au thorax. Cette variété est la forme commune à Rambouillet.
- P. dispacta** Pand. = *Meigenia egens* B. B.
- P. rectangula** Pand. = *eod. nom.* = *Ræselia breviseria* Pand., type ♀. Appartient au genre *Ceromasia* Rond.
- P. cylindracea** = *Tachina eod. nom.* Zett. (verisim.) = *Masicera innoxia* Meig., type = *Hypostena procera* Schin. (nec Meig., nec Rond.) = *Arrhinomyia separata* B. B., type ♂.

\*  
\* \*  
\*

**Latreillia separata?** = *Hypostena medorina* Schin. ♂ et ♀ = *Arrhinomyia separata* B. B., type ♀ = *Morinia funebris* Meig., type.

Il convient de remarquer que les auteurs ont généralement pris la ♀ de *Hypostena medorina* Schin. pour l'espèce *Degeeria separata* Meig.

- L. debilitata** Pand. = *Degeeria muscaria* Meig., type de Paris.
- L. muscaria** = *Vibrissina demissa* Rond. = *Myobia pruinosa* Pand., type (nec. Meig.).
- L. albocingulata** = *Degeeria eod. nom.* Meig., type.
- L. hystrix** = *Tachina eod. nom.* Zett. = *Degeeria strigata* Meig., type = *Brachychaeta spinigera* Rond. ♀.
- L. cinerea** = *Hyperecteina metopina* Schin. = *Urophylla leptotrichopa* B. B., type.
- L. seria** = *Trichopareia (Degeeria) eod. nom.* Meig., B. B.
- L. cylindrica** = *Admontia* sp.?. Les exemplaires de la collection Pandellé ont les bandes blanches de l'abdomen plus larges que chez *Admontia (Degeeria) blanda* Meig., type et B. B., mais ils m'ont paru semblables à cette dernière pour tout le reste.

\*  
\* \*

**Etheria dispar.** Manque dans la collection Pandellé.

**E. grisea** = *Tamiclea cinerea* Macq. (Lille, 1837) = *Cistogaster globula* Meig., type = *Androphana grandis* (Schin.) B. B. Pandellé fait manifestement erreur; son espèce n'est pas *Etheria grisea* R.-D., mais bien *Etheria pedicellata* R.-D.

**E. sexpunctata** Pand. Je possède la ♀ de cette espèce. Son oviducte en forme de gros tube couché sous l'abdomen la place dans le groupe des *Phaninae caudatae* B. B. Je propose pour elle, en conséquence, un genre nouveau : **Pandelleia**, n. gen. en mémoire de l'auteur.

**E. pedicellata.** — N'est pas celle de Robineau-Desvoidy. En outre, elle a des caractères qui l'éloignent complètement de *Etheria grisea* Pand. et la placent dans un autre genre.

Comme on le voit, ce genre comprend, chez Pandellé, des espèces très hétérogènes.

\*  
\* \*

**Erynnia cineraria** = *Cestonia eod. nom.* Rond. (verisim.).

**E. tephrodes** Pand. = *Neoropsis (Tachina) incurva* Zett. = *N. laticornis* B. B. (nec Meig.).

\*  
\* \*

**Scopolia tricincta** = *Phorichaeta eod. nom.* Rond. = *Clista lentis* Meig., type.

**S. lugens** = *eod. nom.* Meig., type = *costata* Meig., type.

**S. prunaria** = *S. carbonaria* Meig., type.

**S. carbonaria** = *Phorichaeta fuliginaria* Rond.

**S. succincta** = *Phorichaeta eod. nom.* Rond.? Cette espèce, commune en mai dans la forêt de Rambouillet, a le coude de la 4<sup>e</sup> nerv. longitudinale de l'aile muni d'un court appendice (contrairement à ce qu'a dit Rondani).

**S. cunctans** = *eod. nom.* Meig., type.

\*  
\* \*

**Phyto moerens** = *Clista eod. nom.* Meig., type = *Kirbya hiemalis* R.-D.

- P. submetallica** = *eod. nom.* Pand., Macq.?
- P. claripennis** = *eod. nom.* Pand., R.-D.?
- P. simplicissima** = *Rhinophora eod. nom.* Löw = *umbratica* Fall.
- P. Rondanii** Pand. = Manque dans la collection.
- P. conica** = *Rhinophora subpellucida* Löw. Cette espèce est très commune en Provence et en Corse; la ♀, notamment, est tout à fait conforme à la description de *Ptilochaeta Passerinii* Rond.
- P. discrepans** Pand. = *Phyto eod. nom.* Très bonne espèce que j'ai prise en abondance sur le parapet du Décollé, à St-Lunaire (Ille-et-Vilaine), au commencement d'août 1905.
- P. femoralis** = *Rhinophora eod. nom. auct. (nec Meig.)*. Le type de Meigen = *Cylindrogaster sanguinea* Rond.
- P. phaeoptera** = *Leucostoma eod. nom. Meig., type = Fortisia foeda* B. B. (nec Meig.).
- P. tessellata** = *Leucostoma lepida* Meig., type = *aenescens* Zett. = *Clista ignota* B. B.
- P. maculata** = *Stevenia eod. nom. Fall. = Leucostoma umbratica* Meig., type.

\* \*

- Melanophora planigena** Pand. = *Hypostena procera* Meig., type, Rond. (nec Schiner) = *Myobia pisciventris* Pand., type.
- M. luteisquama** Pand. = *Medoria corvina* (Meig.) v. Röder = *Morinia nitida* B. B.

\* \*

- Succingulum transvittatum** Pand. = *eod. nom.* Bonne espèce dont je possède le ♂, également de Provence.

\* \*

- Pollenia bicolor** = *eod. nom. R.-D. (certe)*. Bonne espèce qui se rencontre aussi à Rambouillet.
- P. bisulca** Pand. = *Pollenia rudis* var. *flavipalpis* Macq. Commune en août sur les Ombellifères.

\* \*

- Dexia cristata** = *Syntomocera petiolata* Bonsd. = *cristata* Rond. (nec Meig.).

- D. patruelis** Pand. = *Myiostoma microcerum* R.-D. = *pectinatum* B. B. (nec Meig.).
- D. alivarians** Pand. = *Homalostoma forte* Rond.
- D. lata** = *Dexia pectinata* Meig., type de Paris = *Sirostoma lata* Egg., B. B.
- D. triangulifera** = *Gymnodexia* (*Dexia*) *eod. nom.* Zett.
- D. maritima** = *Gymnobasis* (*Phorostoma*) *eod. nom.* Schin. = (*Myostoma*) *microcera* Rond., B. B., type.

\*  
\* \*

- Zeuxia imperatoriae** = *Estheria* (*Dinera*) *crystata* Meig., type, B. B.
- Z. cristata** = *Z. Bohemanni* Rond.

\*  
\* \*

- Homalostoma forte** = *Dexia irrorata* Meig., type = *Atropidomyia parvula* B. B.
- H. subrotundatum** = *Phorostoma*, *eod. nom.* Rond.

\*  
\* \*

- Morinia velox** = *eod. nom.* Rond. = *Rhinomorinia* (*Morinia*) *sarcophagina* Schin.
- M. pygmæa** = *Medoria acerba* Meig., type = *Angioneura vetusta* B. B.

\*  
\* \*

- Disjunctio tertripunctata** = *Agria bella* Macq.

\*  
\* \*

- Sarcophila hirticornis** = *Frauenfeldia* (*Rhinophora*) *rubricosa* Meig., type ♂ + *Cistogaster trilineata* Meig., type ♀.
- S. ruralis** = *Angiometopa* (*Sarcophaga*) *eod. nom.* Meig., type, B. B.
- S. latifrons** = *eod. nom.* Fall.
- S. mamillata** Pand. = Individu immature de *S. biclunis*, qui suit.
- S. biclunis** Pand. — Espèce très voisine de *Sarcophaga affinis* Fall., mais distincte.

\*  
\* \*

- Sarcophaga haematodes** = *eod. nom.* Meig., type = *eod. nom.* Kramer.
- S. grisea** = *Tephromyia* (*Sarcophaga*) *eod. nom.* Meig., type B. B.
- S. redempta** Pand. = *eod. nom.*
- S. erythrura** = *eod. nom.* Meig. = *haematodes* B. B. = *lusatica* Kramer.
- S. occatrix** Pand. = *eod. nom.*
- S. fossoria** Pand. = *eod. nom.* Très semblable à *S. erythrura* Meig., mais elle a les antennes plus courtes et l'oviducte de la ♀ autrement conformé. Je possède le ♂ et la ♀ du col du Lautaret (H<sup>tes</sup>-Alpes).
- S. cucullans** Pand. = *eod. nom.* — Commune sur le littoral français de la Méditerranée et de l'Océan.
- S. balanina** Pand. = *eod. nom.* Espèce du littoral méditerranéen.
- S. amita** = *eod. nom.* Rond. (verisim.).
- S. hystrix** Pand. = *eod. nom.*
- S. haemorrhoea** = *eod. nom.* Meig., type; Kramer.
- S. cruentata** = *eod. nom.* Pand. (nec Meig., nec Kramer).
- S. frenata** Pand. = variété de la précédente.
- S. pauciseta** Pand. = *eod. nom.* L'espèce du même nom, de M. Kramer, n'a rien de commun avec celle de Pandellé; elle est du reste synonyme de *S. cyathissans* Pand.
- S. ebrachiata** Pand. = *eod. nom.* = *consobrina* ap. Strobl (partim sec. typ.).
- S. uncicurva** Pand. = *eod. nom.* = var. *penicillata* Villen. (in litt.).
- S. proxima** = *pumila* Meig., type. C'est la variété à anus rouge.
- S. arcipes** Pand. = *eod. nom.*
- S. nurus** = *eod. nom.* Rond. = *haemorrhoidalis* Meig., type = *cruentata* Meig., type. Ce n'est pas *S. nurus* ap. Kramer.
- S. ferculata** Pand. = *eod. nom.* = *nurus* Kramer, type.
- S. cultellata** Pand. = *eod. nom.*
- S. exuberans** Pand. = *eod. nom.* = probablement, variété à anus rouge de *S. tuberosa* Pand.

- S. protuberans** Pand. = *eod. nom.*
- S. consanguinea** = *eod. nom.* Rond., Mik.
- S. sinuata** = *eod. nom.* Meig., type = *arvorum* Meig., type.
- S. scoparia** Pand. = *eod. nom.* = *neglecta* Kramer, type.
- S. harpax** Pand. = *tuberosa* Pand., type (variété).
- S. teretirostris** Pand. = *eod. nom.*
- S. carnaria** = *eod. nom.* Kramer, auct.
- S. aratrix** Pand. = *eod. nom.* = *Kuntzei* Kramer sec. typ. = *privigna* (Rond.) ap. Strobl.
- S. cyathissans** Pand. = *albiceps* Meig., type = *pauciseta* Kramer, (nomen bis lectum).
- S. tuberosa** Pand. = *eod. nom.* = *ambigua* Kramer, type.
- S. similis** = *eod. nom.* Pand. = *appendiculata* Kramer, type.
- S. hirticus** Pand. = *eod. nom.* = ? *agricola* Meade.
- S. melanura** = *eod. nom.* ap. auct. = *eod. nom.* ap. Kramer = *striata* Schiner.
- S. subulata** Pand. = *laciniata* Pand., type (certe).
- S. agnata** = *eod. nom.* Rond. (verisim.).
- S. crassimargo** Pand. = *eod. nom.*
- S. laciniata** Pand. = *eod. nom.*
- S. clavulus** Pand. = *clathrata* Meig. ap. Rond. = *nigrans* Pand., type (variété à 4<sup>re</sup> nerv. de l'aile ciliée).
- S. discifera** Pand. = *eod. nom.*
- S. filia** = *eod. nom.* Rond. (verisim.).
- S. privigna** = *incisilobata* Pand., qui suit. La description de Pandellé n'est pas exacte.
- S. incisilobata** Pand. = *striata* Meig., type = *S. Atropos* Kramer, type.
- S. noverca** = *eod. nom.* Rond. (verisimiliter) = *eod. nom.* Kramer, type.
- S. pumila** = *eod. nom.* Meig., type = *vagans* ap. Strobl sec. typ.
- S. latigena** Pand. — Manque dans la collection. D'après la description, c'est une variété de la précédente (1).

(1) Également d'après une communication écrite de l'auteur.

- S. petiolata** Pand. C'est un exemplaire usé et vieux de *S. setipennis* chez lequel les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> nervures longitudinales de l'aile sont accidentellement unies avant la côte. La description de Pandellé n'est d'ailleurs pas exacte.
- S. setipennis** = *eod. nom.* Rond.
- S. congrua** Pand. = *eod. nom.* Elle ne diffère de *S. crassimargo* Pand. que par sa 1<sup>re</sup> nervure longitudinale ciliée, et, conséquemment, elle n'en serait qu'une variété. (Voyez *S. clavulus* et *S. nigrans*.)
- S. dissoluta** Pand. = *dissimilis* Meig., type = *S. offuscata* Kramer, type.
- S. offuscata** = *eod. nom.* Schiner, Strobl.
- S. nigrans** = var. *clathrata* Meig. = *dissimilis* ap. Kramer.
- S. excuticulata** Pand. = *eod. nom.* (2 ♀).
- S. rostrata** Pand. Mélange de 2 espèces : l'une conforme à la description, l'autre qui a été figurée par feu le Dr Du Roselle (1).
- S. nigriventris** = *eod. nom.* Meig., type = *humilis* Meig., type = *eod. nom.* Kramer.
- S. soror** = *eod. nom.* Rond. (verisim.).
- S. arvorum** = *eod. nom.* Rond., probablement (nec Meig.).
- S. ungulata** Pand. Comprend des ♀ de 2 espèces distinctes, dont l'une pourrait bien se rapporter à *S. cochlearis* Pand.
- S. gladiatrix** Pand. Comprend aussi des ♀ de 2 espèces, dont l'une = *Blaesoxipha grylloctena* Löw, et l'autre se rencontre à Paris et en Allemagne (espèce inédite).
- S. cochlearis** Pand. = *eod. nom.*
- S. lineata** = *eod. nom.* ap. auct.

\*  
\* \*

**Calliphora amplexans** Pand. = *Onesia eod. nom.*

**C. aculeata** Pand. = *Onesia eod. nom.*

**C. retrocurva** Pand. = *Onesia subapennina* Rond., Strobl.

(1) « Cf. Organes génitaux des *Sarcophaga* et nécessité de leur examen pour la détermination des espèces », par le Dr P. Du Roselle. (Extrait des *Mémoires de la Société Linnéenne du Nord de la France*, t. XI, 1903-1904.)

**C. alpina.** — Mélange de *Acrophaga* (*Sarcophaga*) *alpina* Zett. et d'une autre espèce très voisine de *C. erythrocephala* Meig. mais qui est une *Onesia* et pour laquelle je propose le nom de : **Onesia Germanorum**, n. sp. — *Calliphorae erythrocephalae* et *C. vomitoriae statura, colore, abdomine nudo, hypopygio parvo simillima, sed certe distincta et generi Onesiae s. lat. affinis seta antenarum ad apicem longe nuda, thorace trilineato, etc.* — Long. : 10-12 mill.

Cette espèce est tellement semblable à une *Calliphora* qu'elle a dû être confondue jusqu'à ce jour. Dans la collection Pandellé, elle est rangée parmi *Acrophaga alpina* Zett. Elle se reconnaît aisément, outre ses caractères d'*Onesia*, à la conformation de la face qui est étroite, obscure, à reflets blancs sur les gènes et les orbites; le pourtour de l'épistome et le péristome sont rougeâtres; les antennes robustes atteignent presque la grande vibrisse (3<sup>e</sup> article égal 6 fois au moins au 2<sup>e</sup>); elles sont noires, un peu rougeâtres à la base. Les palpes sont jaunes et épais. Thorax à 3 bandes noires; le reste comme *Calliphora*, à l'exception de l'armature génitale : paralobes droits, plus longs et très étroits, acérés.

♂ ♀, de Prusse.

\*  
\* \*

**Lucilia simulatrix** Pand. = *eod. nom.*

**L. longilobata** Pand. = *eod. nom.*



# ÉTUDES SUR LA FAMILLE DES TEMNOCHILIDES

par A. LÉVEILLÉ.

## III (1)

### 1. — Descriptions d'espèces nouvelles ou peu connues.

**Airora modesta**, n. sp. — *Cylindrica, nigra, nitida, capite prothoraceque sat fortiter punctatis, fronte medio antice plus minusve impressa, prothorace subquadrato, postice leviter attenuato, basi lateribusque subarcuatis et marginatis, angulis anticis extus arcuatis, acutis, leviter prominulis, posticis obtusis; scutello parvulo, postice rotundato; elytris sat brevibus, transversim subrugatulis, convexis, post medium plus minusve rufis, fortiter striato-punctatis, interstitiis potius convexis, subtilissime biserialim punctulatis, stria suturali magis impressa, humeris rotundatis. Antennis, palpis pedibusque dilutioribus.* — Long. 6-8; lat. 2-2,5 mill.

Venezuela (coll. du Musée de Vienne, la mienne), 5 exempl.

Cette espèce est voisine de *A. cylindrica* Serv., *procera* Reitt. et *parallelcollis* Lév.; mais elle en diffère par la ponctuation subombiliquée plus forte et plus grossière de sa tête et de son prothorax, par ses stries plus fortement empreintes, surtout sur le disque, et par la tache diffuse rougeâtre, plus ou moins développée, qui se montre sur la partie post-médiane de ses élytres, sans cependant (au moins sur les 5 exemplaires que j'ai sous les yeux) atteindre le sommet et le bord latéral. Elle s'écarte, en outre, des deux dernières par sa forme plus convexe et moins parallèle.

J'ai conservé à cette *Airora* le nom de *modesta* qu'elle portait dans la collection du Musée de Vienne, si complaisamment mise à ma disposition par M. L. Ganglbauer. Les quatre exemplaires qui en provenaient ont été pris en 1858 par le Dr Moritz.

**Alindria Lesnei**, n. sp. — *Elongatissima, valde angusta, parallela, cylindrica, nitida, nigra; capite sat dense, prothorace irregulariter (disco minus) punctatis, hoc fere quadrato, basi lateribusque marginatis, scutello postice rotundato, punctato; elytris elongatis, parallelis, dorso subplanatis, striato-punctatis, striis antice parum pro-*

(1) Cf. LÉVEILLÉ, *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1899, p. 644, et 1905, p. 29.

*fundis, fere nullis, stria suturali, praecipue ad apicem, magis impressa, angulo suturam attingente, intervallis striarum in disco subplanis, subbiserialim punctulatis, punctis ad apicem confusis. Segmentis ventralibus 1 et 2 sat grosse, 3, 4 et 5 minus punctatis; palpis, antennis pedibusque piceo-rufis. — Long. 18-14; lat. 3-4 mill.*

Afrique orientale anglaise : Nairobi (Ch. Alluaud, Muséum de Paris), 8 exemplaires.

Très allongée, très étroite, parallèle, cylindrique, brillante, noire; tête à dépression centrale plus ou moins sensible et vaguement délimitée, alutacée, à ponctuation dispersée irrégulièrement, mais assez forte et dense notamment en avant et dans le voisinage des yeux, région sus-oculaire non ou très faiblement carénée, prothorax assez bombé, presque carré, un peu plus long que large, très finement alutacé, ponctué moins fortement mais sans plus de régularité que la tête; ponctuation discoïdale fine et écartée, base et côtés latéraux marginés assez fortement, lignes basilaire et apicale sensiblement curvilignes, angles antérieurs peu avancés, à sommet légèrement émoussé, angles postérieurs marqués mais obtus; écusson arrondi postérieurement, assez densément ponctué; élytres allongés, très parallèles, cylindriques, quoique subaplatis dans la région suturale, ponctués-striés, stries très affaiblies, presque nulles, dans la partie préscutellaire, strie suturale plus profondément marquée, notamment au sommet, où elle atteint l'angle interne après s'être très légèrement écartée de la ligne centrale, intervalles presque plans sur le disque, à ponctuation légère et subbisériale, ponctuation du sommet de l'élytre confuse, ainsi que celle des bords latéraux où l'on trouve néanmoins des vestiges de séries. 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> segments de l'abdomen assez grossièrement, segments 3 à 5 plus finement ponctués; palpes, antennes et pattes roussâtres.

Diffère de *A. elongata* Guér., par sa forme très étroite et par la couleur de ses antennes et de ses pattes qui sont rousses au lieu d'être noires. L'espèce à laquelle elle ressemble le plus comme facies est *A. Auberti* Lév., de Chine; mais cette dernière, outre la couleur de ses élytres qui est d'un noir verdâtre submétallique, a le prothorax très plat, plus brillant, très fortement élargi au sommet et les pattes noires.

Je me fais un véritable plaisir de dédier cette espèce intéressante au savant auteur de la Revision des Coléoptères de la famille des Bostrychides qui m'a communiqué, avec sa complaisance habituelle, les Temnochilides rapportés de l'Afrique orientale par M. Ch. Alluaud.

***Alindria virescens***, n. sp. — *Elongata, cylindrica, parallela, obscure viridis, sat nitida, prothorace capiteque regulariter, dense fortiterque punctatis, prothorace postice leviter angustato, paulo longiore quam latiore, lateribus marginatis, postice leviter serratis, linea basali curvata, marginata; scutello transverso, parum punctato; elytris convexis, transversim rugatulis, punctato-striatis, stria suturali magis impressa, intervallis fere planis, biserialim punctatis. Palpis, antennarum clava, unguisque rufis, segmentis ventralibus sat grosse punctatis.* — Long. 10; lat. 2,5 mill.

Inde : Nilghiri Hills (coll. Andrewes), 1 exemplaire.

Allongée, cylindrique, parallèle, d'un verdâtre sombre, assez brillante, prothorax presque carré, un peu plus long que large, celui-ci, ainsi que la tête, très régulièrement, densément et profondément ponctués, à points plutôt allongés; prothorax légèrement rétréci en arrière, à côtés latéraux marginés et légèrement dentés en scie vers la base, ligne basilaire faiblement curvilinéaire, marginée, écusson transverse, peu ponctué, arrondi postérieurement; élytres convexes, ridés transversalement, striés, stria suturale profondément empreinte, notamment vers le sommet de chaque élytre, interstries presque plans, bisérialement et régulièrement ponctués, partie déclive de l'élytre presque verticale, ponctuée en série de façon assez régulière. Palpes, massue des antennes et ongles des tarsi roux, segments de l'abdomen assez grossièrement ponctués.

Cette espèce peut se rapprocher de *A. Auberti* Lév., du Sé-Tschouen, dont les élytres sont d'un noir verdâtre, mais cette dernière a le prothorax plus long, plus aplati et sensiblement plus élargi au sommet, en outre, la ponctuation de cet organe est moins dense, enfin les élytres sont relativement plus longs. Le type de *A. Auberti*, que j'ai sous les yeux et d'un tiers plus grand que *A. virescens*; mais il serait peut-être exagéré de relever cette différence de taille, étant donné que chacune de ces deux espèces n'est représentée que par un individu.

***Temnochila portoricensis***, n. sp. — *Convexa, supra violuceo-aenea, sericeo-nitida, capite, prothorace elytrisque plus minusve alutaceis. Capite prothoraceque sat sparsim et tenuiter punctatis; fronte utrinque parum foveolata, sulco epistomatis antice abbreviato; prothorace vix longiore quam latiore, ad apicem haud vel parum angustato, lateribus, basi et angulis anticis sat tenuiter marginatis, angulis anticis parum productis, subretusis, posticis subrectis; elytris basi tenuiter marginatis, sat elongatis, convexis, apice regulariter rotundatis, seriato-punctatis, intervallis tenuissime uniseriato-punctu-*

*latis. Prosterno haud marginato, fortiter punctato, inter coxas foveolato, corpore subtus pedibusque viridibus, antennis nigro-piceis, articulo primo aeneo-micante.* — Long. 18; lat. 5 mill.

Porto-Rico (ma collection), un exemplaire.

Espèce robuste, convexe, avec le dessus d'un violet métallique brillant; tête, prothorax et élytres alutacés (ces derniers plus finement), ce qui lui donne l'aspect soyeux de *T. olivicolor* Lév.; tête et prothorax éparsément, irrégulièrement, mais assez finement ponctués, la fossette située de chaque côté en avant des yeux est assez vague, mais visible, sillon frontal médian assez profond et abrégé en avant; prothorax à peine plus long que large, à côtés latéraux faiblement arqués, peu rétréci au sommet, avec la base, les côtés latéraux et le devant des angles antérieurs assez finement marginés, ceux-ci peu avancés, presque émoussés, angles postérieurs bien marqués et dépassant un peu l'angle droit; élytres à base finement marginée, assez allongés, convexes, à bords subcurvilignes et sommet très régulièrement arrondi, séries-ponctués plutôt que striés, intervalles très largement unisérialement pointillés. Prosternum non marginé, coupé carrément et dilaté après les hanches, assez fortement ponctué, fovéolé entre les hanches. Dessous du corps et pattes verdâtres, antennes brun de poix foncé, à premier article métallique verdâtre.

Elle se distingue de *T. sculpturata* Reitt. et d'*insignis* Reitt., espèces entièrement alutacées, par son prosternum sans marge et de *T. olivicolor* Lév., qui a le même système de ponctuation, par la forme de ce même organe qui est coupé carrément derrière les hanches au lieu d'être conique. Enfin elle a quelques rapports de facies avec certains exemplaires de *T. tristis* Muls., mais l'absence de ponctuation alutacée élytrale chez cette dernière suffit pour l'en distinguer.

**Temnochila subcylindrica**, n. sp. — *Fusca, subviridi-metallica, nitida, subparallela, convexa, postice breviter rotundata; capite alutaceo, dense et fortiter punctato, sulco frontali sat fortiter impresso, prothorace longulo, postice leviter angustato, sat dense minus fortiter punctato, angulis anticis retusis, haud vel vix productis, posticis obtusis, lateribus subarcuatis; scutello parvulo; elytris subparallelis, postice levissime ampliatis, basi subtilius elevato-marginatis, striato-punctatis, intervallis seriatim punctulatis, stria suturali integra, postice fortiter impressa. Prosterno marginato, post coxas incurvato, sat fortiter et sparse punctato, segmentis ventralibus punctatis, segmento anali haud impresso. Antennis piceis, clava extus dilutiore, pedibus plus minusve piceo-rufis.* — Long. 11; lat. 3 mill.

Brésil : Jatahy, prov. de Goyas (ma collection), 4 exempl.

Insecte brun foncé à reflet verdâtre métallique brillant, plutôt parallèle, assez convexe, très légèrement élargi et assez brusquement arrondi postérieurement. Tête alutacée, densément et fortement ponctuée, épistome bidenté en avant, sillon frontal bien marqué, atteignant presque le bord antérieur; prothorax plus long que large, rétréci en arrière, aussi densément mais plus finement ponctué, non alutacé, à bord antérieur presque rectiligne, à angles légèrement émoussés, non ou à peine avancés et marginés en avant, bords latéraux marginés, sinués avant les angles postérieurs qui sont marqués mais obtus; écusson petit, enfoncé, oblique; élytres assez parallèles, à base assez oblique, finement marginée, saillante extérieurement, striés-ponctués, à intervalles ponctués en série, strie suturale fortement empreinte vers le sommet; les autres stries s'arrêtent à la partie déclive et sont remplacées par une ponctuation irrégulière. Prosternum marginé, incurvé après les hanches, fortement et irrégulièrement ponctué; segments ventraux assez densément ponctués sur les côtés, segment anal sans impression. Antennes brunes, avec le sommet et le bord externe subtestacés, pattes plus ou moins rousses, hanches et cuisses antérieures plus claires.

***Temnochila peruviana***, n. sp. — *Subparallela, parum convexa, aenea, nitida, capite alutaceo, sparsim, irregulariter, sed sat fortiter punctato, fronte utrinque subfoveolata, sulco frontali antice fere excurrente; prothorace vix longiore quam latiore, paulo convexo, sparsim tenuiterque punctato, antice parum emarginato, lateribus rotundatis, postice sinuatis, marginatis, linea basali subincurvata, marginata, angulis anticis leviter productis, subacutis, antice marginatis, postice subobtusè rectis; scutello postice rotundato, haud punctato; elytris sat elongatis, subparallelis, postice breviter rotundatis, basi tenuiter marginatis, seriato-punctatis, intervallis planis, tenuissime et sparsim uniseriali-punctulatis. Prosterno subconico, haud marginato, apice laevi, parum punctato, inter coxas foveolato. Corpore subtus nigro-aeneo, pedibus nigro-piceis, antennarum clava dilutiore, articulo primo haud aeneo micante.* — Long. 15; lat. 4,5 mill.

Pérou : Chinchamayo (ma collection), un exemplaire.

Subparallèle, peu convexe, bronzé métallique, brillant; tête alutacée, éparsement, irrégulièrement, mais assez fortement ponctuée, front subfovéolé de chaque côté de la ligne médiane qui est munie d'un sillon net et assez profond, atteignant presque le bord antérieur de la tête;

prothorax à peine plus long que large, peu convexe, plus rétréci à la base qu'au sommet, éparsément et très finement ponctué, peu échancré en avant, à côtés arqués, assez fortement rebordés et sinués postérieurement, ligne basilaire très légèrement cintrée, marginée, angles antérieurs médiocrement avancés et pointus, avec une courte marge en avant, angles postérieurs excédant un peu l'angle droit, subobtus; écusson arrondi en arrière, non ponctué; élytres assez allongés et subparallèles, brusquement arrondis au sommet, à base finement rebordée, ponctués en série plutôt que striés-ponctués, à intervalles plans, chargés d'une ponctuation unisériale excessivement fine et éparsée. Prosternum avancé entre les hanches antérieures, subconique, émoussé, non marginé, peu ponctué, foveolé entre les hanches; dessous du corps d'un noir brillant, métallique, pattes un peu plus claires, antennes à massue roussâtre et à premier article non vert métallique soyeux.

Cette espèce ressemble beaucoup aux *Tennochila* du groupe de l'*aenea* Ol. et de *chalcea* Kirsch qui ont le prosternum marginé, mais la forme conique, sans marge, de cet organe dans *peruviana* l'en sépare nettement.

**Tenebroides serraticollis**, n. sp. — *Elongatus, parallelus, opacus. sat fortiter et regulariter alutaceus, brunneus, ad marginem prothoracis dilutior; capite thoraceque sat dense punctulatis, hoc valde cordiformi, ad marginem lateralem serrato, antice emarginato, angulis anticis productis, extus curvatis, acute subretusis, posticis obtusis, margine basali medio integra; scutello minuto, postice retuso; elytris sat brevibus, subparallelis, subconvexis, transverse subrugatulis, striato-punctatis, intervallis planis, vix perspicue biserialim punctulatis. Subtus pedibusque dilutioribus, antennarum clava angusta, elongata.* — Long. 4 mill.

République Argentine : Tucuman (ma collection), 1 exemplaire.

Allongé, assez parallèle, mat, couvert sur tout le dessus du corps d'une ponctuation alutacée et substrigieuse caractéristique, brun avec les bords du prothorax et une bande subhumérale confuse plus clairs. Tête et prothorax assez densément ponctués; mais cette ponctuation se confond avec la ponctuation foncière alutacée qui couvre l'insecte en entier. Corselet très cordiforme avec les bords marginaux assez grossièrement dentés en scie, notamment vers la partie postérieure, assez fortement échancré en avant, angles antérieurs avancés, curvilignes extérieurement, à sommet légèrement émoussé, angles postérieurs obtus mais bien marqués, marge basilaire arquée, mais non interrompue en face de l'écusson; celui-ci petit, arrondi au sommet; élytres à

côtés presque parallèles, quoique très légèrement renflés après le milieu, assez convexes, à angles huméraux bien marqués, partie déclive latérale assez brusque après la strie sous-humérale qui est subcostiforme, à sommet non moins brusquement arrondi, nettement, quoique assez finement striés-punctués, ponctuation subrugueuse transversalement, intervalles plans, presque sans vestiges de la fine ponctuation bisériale ordinaire, celle-ci se trouvant noyée dans la ponctuation alutacée, foncière. Dessous, surtout les pattes, plus clair; massue des antennes assez étroite allongée.

Ce petit insecte est surtout remarquable par la fine réticulation qui recouvre son corps, assez semblable à la surface d'une lime fine : cette ponctuation spéciale ne se trouve chez aucun des *Tenebroides* que j'ai été à même d'étudier.

***Colydobius Dufau***, n. sp. — *Angustus, parallelus, subcylindricus, rufus, antennarum clava, pedibus tarsisque dilutioribus; fronte antice deplanata, subexcavata; capite prothoraceque dense et regulariter punctatis, hoc subparallelo, postice vix angustato, lateribus tenuiter marginatis; scutello parvulo, rotundato, infuscato; elytris rugatulis, in dorso substriato-punctatis ad latera plus minusve confuse punctatis. Prosterno sparsissime et sat fortiter punctatis.* — Long. 4 mill.

La Guadeloupe (coll. Dufau, A. Grouvelle, la mienne), 3 exemplaires.

Étroit, parallèle, subcylindrique, assez brillant, roux avec la massue des antennes et les pattes un peu plus claires, les genoux antérieurs rembrunis. Front bidenté en avant, plan, légèrement creusé à la partie antérieure. Tête et prothorax assez densément ponctués, ce dernier presque parallèle, assez peu rétréci en arrière, finement marginé sur les côtés, à angles postérieurs arrondis et à base légèrement enfoncée. Écusson très petit, arrondi, rembruni. Élytres plus ou moins ridés transversalement, substrialement ponctués sur le dos, ponctuation plutôt accentuée vers le sommet où elle devient confuse, ainsi qu'aux bords latéraux. Prosternum à ponctuation forte et très écartée, creusé et caréné latéralement au niveau des hanches antérieures.

Cet insecte est un de ceux dont le facies rappelle celui des *Rhizophagus* ou des *Hypophloeus*, mais la forme des hanches l'en sépare. Ce n'est pas sans hésitation que je l'ai placé dans le genre *Colydobius* Sharp., qui m'est inconnu en nature; mais la forte granulation des yeux, leur éloignement du bord antérieur du prothorax la denticulation des tibias, etc., m'ont incité à l'y faire entrer. J'ai été aidé du reste par les figures de la « *Biologia Centrali Americana* » dont M. Sharp a bien voulu autrefois m'offrir un tirage à part de la Famille des *Temnochilides*.

**Xenoglena yunnanensis**, n. sp. — *Subelongata, deplanata, pone medium ampliata, apice rotundata, haud truncata, picea, submetallica, nitida, cum squamis pallidis et nigris, plus minusve densatis, variegatis; fronte antice excavata, medio carinata; prothorace transverso, inaequali, lateribus sat regulariter rotundatis, subserratis, angulis anticis porrectis, retusis, posticis obtusis; scutello trapezoidali, unguis posticis subretusis; elytris sat elongatis, depressis, fortiter striato-punctatis, stria antehumerali fortiter impressa. Prosterno transverse fortiter plicato; abdomine dense et longe griseo pubescens.* — Long. 7; lat. 2,5 mill.

Yunnan (coll. A. Grouvelle), 1 exemplaire.

Assez allongée, déprimée, élargie postérieurement, arrondie en arrière et non tronquée comme l'est *X. Deyrollei*, d'un brun cuivreux métallique brillant, plus ou moins couverte de squamules allongées, tantôt d'un blanc argenté, tantôt d'un noir velouté profond formant sur les élytres des dessins très réguliers; chaperon muni au centre d'une échancrure semi-circulaire où vient aboutir une fine carène qui prend naissance dans une fossette située entre les deux yeux supérieurs, ceux-ci accompagnés chacun d'une touffe de squamules noirâtres dressés à la partie antéro-interne; ponctuation de la tête irrégulière et grossière; prothorax transverse, échancré en avant, bords latéraux assez régulièrement arrondis, base subrectiligne, extrême bord latéral assez inégal, présentant des squamules blanches alternant avec d'autres plus foncées, lui donnant une apparence fortement crénelée, angles antérieurs et postérieurs émoussés, ceux-ci obtus, disque inégal à sculpture ridée tantôt très finement, tantôt formant des plis grossiers dirigés en sens divers; sur la partie foliacée se montrent des squamules blanches et noires conchées, masquant une ponctuation assez confuse; écusson en trapèze renversé, angles postérieurs subémoussés, ponctuation éparse, allongée, irrégulière; élytres assez allongés, déprimés, notablement élargis après le milieu, assez fortement striés-ponctués, 5<sup>e</sup> strie (anté-humérale) profondément enfoncée, strie suturale entière, les autres atténuées et se terminant dans une ponctuation confuse, saillie humérale bien marquée mais émoussée, repli latéral étroit, presque vertical; surface élytrale plus ou moins couverte de squamules formant des dessins réguliers; les squamules blanches répandues sur les trois premières stries dorsales déterminent une bande grisâtre partant de la région scutellaire et s'étendant jusqu'au sommet; de cette bande se détachent deux fascies obliques, la première submédiane se dirige vers l'épaule qu'elle atteint après une solution de continuité et un cro-

chet, enclosant une tache noire; la deuxième antéapicale, ondulée, se dirige en biais vers le bord latéral; elle est séparée de la première par une tache noire. Il est probable que ces maculatures doivent varier de forme et d'étendue suivant l'état de fraîcheur des insectes; aussi, n'ayant qu'un seul individu sous les yeux, je ne crois pas utile d'insister, malgré son bon état de conservation apparente. La surface de l'abdomen est couverte d'une pubescence longue et très fournie qui cache absolument la sculpture. Le prosternum est chargé de rides transversales nombreuses et à arêtes très vives.

Voisine de *X. Fryi* Lév., mais s'en distingue cependant par son corps très déprimé et plus allongé.

**Leptonyx variegata**, n. sp. — *Parum elongata, depressa, postice ampliata, parce pallido pubescens, supra fusca, articulis 1-7 antennarum, capite mandibulisque, vitta centrali in disco et marginibus lateralibus prothoracis, pluribus maculis in singulo elytro pedibusque testaceis; capite thoraceque irregulariter varioloso-punctatis, intervallis punctorum vix vel haud perspicue punctulatis, marginibus lateralibus prothoracis anguste serratis, angulis anticis et posticis rotundatis; scutello transverso, tenuiter alutaceo; elytris confertissime et fortissime punctato-striatis, interstitiis 3°, 6° et 9° carinatis, testaceo variegatis.* — Long. 5; lat. 2,5 mill.

Brésil (coll. A. Grouvelle), un exemplaire.

Peu allongée, déprimée, élargie en arrière, brillante, avec une pubescence claire, courbe, assez peu abondante; noire, avec les mandibules, la tête, les articles 1 à 7 des antennes, toutes les marges latérales, une bande médiane sur le prothorax, des taches variées sur les élytres, le dessous en majeure partie et les pattes d'un testacé pâle. Tête et prothorax avec une ponctuation très irrégulière, grossière et serrée, intervalles des points à peine ou non visiblement pointillés, bord latéral du prothorax étroitement et irrégulièrement denté en scie, angles antérieurs et postérieurs arrondis; écusson transverse, très finement alutacé; élytres striés-ponctués, à ponctuation très forte, grosse et serrée, stries 3, 6 et 9 nettement carénées, taches testacées variées, à savoir: 1° deux dans la région scutellaire et humérale, séparées par une tache noire, 2° une bande médiane subarquée partant de la 2° strie pour gagner le bord latéral et 3° une tache antiapicale assez mal délimitée.

Cette espèce appartient au groupe caractérisé par la massue des antennes noire et vient se placer à côté de *L. ornata* Lév.; mais elle s'en distingue par la couleur foncière des téguments supérieurs qui

est noire et non pas bleu foncé, par la forme des taches élytrales qui est moins régulière que dans *L. ornata*. Elle en diffère enfin par la bande médiane du prothorax qui est jaunâtre dans toute sa hauteur au lieu d'être réduite à une tache visible seulement devant l'écusson.

**Ancyrona indica** Lév., *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1907, p. 87. — Oblongue, subdéprimée, brillante, brun plus ou moins foncé, avec une pubescence courbée brunâtre, plus claire que le fond d'où elle surgit, assez longuement ciliée sur les bords; tête assez densément et fortement ponctuée, prothorax fortement transverse, assez convexe, rétréci et médiocrement échancré en avant, assez fortement et irrégulièrement ponctué, à côtés latéraux subarqués, légèrement foliacés, non crénelés régulièrement, mais portant des lacunes probablement accidentelles et espacés différemment sur les 5 exemplaires que j'ai sous les yeux, angles antérieurs peu avancés, émoussés, angles postérieurs subarrondis, marge basilaire finement rebordée; écusson subtriangulaire, à côtés arqués, émoussé au sommet, muni de quelques gros points; élytres presque parallèles, à peine élargis après le milieu, striés-ponctués, intervalles unisérialement ponctués; bord antérieur de la tête, bords latéraux, dessous du corps, palpes, antennes et pattes d'un roux assez clair; segments de l'abdomen, éparsément et assez fortement ponctués, surtout vers les bords latéraux.

Inde: Nilghiri Hills (coll. Andrewes, A. Grouvelle, la mienne), 5 exemplaires.

Diffère de *A. Andrewesi* Lév., qui provient de la même localité, par sa taille plus petite, sa couleur plus foncée, l'aspect moins parallèle, moins déprimé et par la ponctuation des arceaux de l'abdomen qui est presque nulle dans celle-ci.

**Ancyrona Andrewesi** Lév., *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1907, p. 87. — Oblongue, déprimée, assez brillante, d'un brun ferrugineux, abondamment couverte d'une pubescence courbée blanc jaunâtre, dont chaque poil émane d'un des points de la sculpture, bords latéraux assez longuement ciliés; tête assez irrégulièrement mais fortement ponctuée, points allongés, subtriangulaires, prothorax fortement transverse, rétréci et modérément échancré en avant, couvert d'une ponctuation plus dense et plus grossière sur les bords que sur le disque, mais assez irrégulière, à côtés latéraux arqués, foliacés, non ou à peine crénelés, angles antérieurs peu avancés, plutôt émoussés, angles postérieurs subarrondis, marge basilaire finement rebordée; écusson plus clair, anguleux en avant, subtriangulaire postérieurement et muni de

quelques gros points irrégulièrement espacés; élytres très légèrement renflés après le milieu, fortement striés-punctués, ridés transversalement, à intervalles proéminents, unisérialement punctués; dessous, antennes et pattes plus clairs, segments abdominaux presque impunctués. — Long. 5, lat. 2,5 mill.

Inde : Nilghiri Hills (coll. Andrewes, A. Grouvelle, la mienne), 6 exemplaires.

Espèce voisine de *A. Françoisi* Lév. et de *A. elongata* Lév.; elle se distingue de la première par son aspect plus allongé et la longue ciliation de ses bords latéraux, de la seconde, par sa forme plus large et plus brusquement arrondie postérieurement. Elle a aussi probablement quelques rapports avec certaines *Ancyrona* australiennes, telles que *A. laticeps* S. Oll. et *Gestroï* Reitt.; autant que j'ai pu en juger d'après les descriptions, n'ayant jamais vu d'individus authentiques de ces espèces.

**Neaspis serrata**, n. sp. — *Elongato-ovalis, depressa, lateraliter crenata, parum nitida, nigra, lateribus prothoracis elytrorumque, antennis, pedibus, corpore infra dilutioribus, supra setulis albidis et nigris, brevibus et arcuatis sat parce vestita; capite thoraceque tenuiter subalutaceo-punctatis, distincte reticulato-umbilicatis; scutello albido pubescente; elytris fortiter punctato-striatis, transversim rugatis, intervallis uniseriato-punctatis, alternis paulo magis elevatis. Clava antennarum perspicue triarticulata, segmentis ventralibus parce punctatis et pilosis.* — Long. 4,5; lat. 2 mill.

Australie : Queensland, Peak Downs (Muséum de Paris in coll. Fairmaire), un exemplaire.

En ovale allongé, déprimée, peu brillante, crénelée latéralement (à crénelure beaucoup plus visible en dessous), noire, avec les côtés du prothorax et des élytres, le dessous du corps, les pattes et les antennes d'un brun plus ou moins ferrugineux; tête et prothorax à ponctuation foncière généralement fine et subalutacée, chargés de grandes mailles réticulées confluentes, au centre desquelles naît une petite élévation ombiliquée et cratériforme d'où doit sortir une soie, lorsque l'insecte est frais, cette ponctuation caractéristique n'est facile à apprécier qu'avec un très fort grossissement; prothorax fortement transverse et échancré en avant, à côtés subfoliacés, peu arqués, angles antérieurs assez proéminents, émoussés, ainsi que les postérieurs; écusson densément couvert de soies d'un blanc jaunâtre; élytres assez allongés, à côtés subparallèles, très régulièrement arrondis au sommet, forte-

ment striés-punctués, stries chargées de lignes de soies courbées de couleur variée, blanches et noires, qui, dans l'état de fraîcheur, doivent absolument masquer la ponctuation; ces soies laissent sur les élytres du type que j'ai sous les yeux des traces d'une bande claire presque droite, un peu au-dessous du milieu, avec des vestiges d'autres taches éparses, notamment à la partie humérale. Les articles de la massue antennaire sont presque égaux et très nettement séparés; arceaux de l'abdomen éparsément punctués et pubescents.

Cette espèce, établie sur un exemplaire dépilé, se distingue de *N. sculpturata* Reitt., dont elle est voisine, autant que je puis en juger par la description de l'auteur, par son bord crénelé très régulièrement, par sa ponctuation thoracique réticulée, par les articles de sa massue antennaire bien séparés au lieu d'avoir les 2 articles terminaux presque soudés ensemble; enfin *N. serrata* ne semble avoir nul vestige de frange latérale, mais seulement quelques poils arqués, espacés régulièrement et qui forment comme un feston obturant la crénelation.

## II. — Remarques synonymiques.

1. *Nemosoma syriacum* Pic (*l'Échange*, XVI, p. 61, 1900), dont j'ai pu voir le type obligeamment communiqué par l'auteur, est un petit individu de *N. elongatum* et constitue une variété très voisine de la var. *corsicum* Reitt. dont il ne diffère guère que par la taille, et qui, comme elle, manque de la tache jaunâtre subapicale. Il est probable que, si on trouve d'autres exemplaires de plus forte taille, on sera forcément amené à réunir *syriacum* à *corsicum*.

L'exemplaire typique, bien que possédant 11 articles à l'antenne droite, appartient cependant au groupe des *Nemosoma* 10-articulés, car le flagellum ne contient que 7 articles aux deux antennes, tandis que dans le sous-genre *Monesoma* (11 art.) il en existe 8, la massue se composant invariablement de 3 articles et jamais de 4, comme du reste dans la presque totalité des *Temnochilides*. L'article supplémentaire se trouve placé entre le premier et le deuxième article de la massue, il est plus petit que ses voisins et cependant plus gros que les derniers articles du flagellum; c'est un cas tératologique par excès fort intéressant, mais qui ne constitue nullement un passage entre les espèces à 10 articles antennaires et ceux qui en possèdent 11.

2. Ayant eu sous les yeux les types de *Alindria orientalis* Redt. (*Hugel. Reis. Kaschm.* IV, 2, p. 549, 1842), appartenant au Musée de Vienne, j'ai été amené à considérer mon *A. parallela* (*Ann. Soc. ent.*

*Fr.*, 1888, p. 411) comme une variété de celle-ci. *A. orientalis* (3 exemplaires) est un insecte de forte taille, très convexe, à corselet notablement élargi au sommet, tandis que *A. parallela*, variable de taille, est un peu plus déprimé, a le prothorax moins dilaté en avant, quelquefois subparallèle latéralement, surtout chez les petits individus. La variété se rencontre aux Iles Andaman et dans les Iles de la Sonde.

3. **Temnochila Rogenhoferi** Reitt. (*Verh. Naturf. Ver. Brünn*, 1875, p. 49), dont j'ai pu étudier le type unique dans la collection du Musée de Vienne, me semble un insecte immature, dont le développement a souffert; cela lui donne un aspect fripé, une ponctuation irrégulière, et la couleur brune de ses téguments inférieurs provient évidemment de son immaturité. Pour moi, je ne puis le considérer que comme un *T. caerulea* Ol. anormal, et je mets absolument en doute sa localité : Indes orientales.

Je profite de l'occasion qui m'est fournie par la publication de ces notes synonymiques pour remercier M. L. Ganglbauer, le savant directeur du Musée de Vienne, de l'empressement qu'il a mis à me communiquer les richesses qu'il avait sous sa garde et de la générosité avec laquelle il m'a abandonné les espèces intéressantes dont il pouvait disposer et qui manquaient à ma collection. Parmi celles-ci, je mentionnerai des exemplaires types de *Airora modesta* Lév., *Alindria orientalis* Redt. et *Leptonyxa brevicollis* Reitt. ♂.

4. Ayant pu examiner plus en détail mon *Ancyrona bivittata* (*Bull. Soc. ent. Fr.*, 1899, p. 227), je pense qu'il doit prendre place dans le genre *Latolaeva*. Ce genre est du reste très voisin des *Ancyrona*, dont il a la conformation générale et dont il ne diffère que par l'absence de vestiture pileuse et par le prosternum moins dilaté derrière les hanches.

C'est la première espèce du genre rencontrée jusqu'ici en Afrique.

---

## ESPÈCES NOUVELLES DE COCCINELLIDES D'AFRIQUE

[Col.]

par le D<sup>r</sup> A. SIGARD.

Les espèces dont je donne ci-dessous la description m'ont été communiquées par M. le D<sup>r</sup> Ch. Martin, qui a bien voulu m'abandonner toutes celles que je ne possédais pas. Elles proviennent de ses chasses dans l'Afrique australe, au Natal et au Zoulouland, ainsi que des chasses de M. E. Simon dans la même région et à Obok.

M. Julius Weise, avec sa complaisance habituelle, a comparé ceux de ces insectes qui me semblaient douteux, aux types des nombreuses espèces de l'Afrique australe dont il a fait paraître des descriptions et m'a enrichi à cette occasion de nombreux exemplaires typiques qui m'ont été très précieux.

**Solanophila natalensis**, n. sp. — *Cordiformis, postice leviter acuminata, prothorace nigro, pubescentia albida dense vestito. Elytris rufobrunnis, guttis septem luteis et limbo nigro ornatis. Subtus nigra, abdominis apice luteo.* — Long. 6,2-6,5 mill.

Très voisine de *S. infirma* Muls., mais plus convexe, avec 7 taches différemment disposées, plus cordiforme, la plus grande largeur des élytres étant à leur cinquième antérieur. Tête noire avec l'extrémité antérieure du labre roussâtre, ainsi que les palpes et les antennes (sauf l'extrémité). Corselet arqué et un peu sinué latéralement à la base, non relevé en gouttière sur les côtés. Écusson noir, triangulaire. Élytres cordiformes, très convexes, un peu en ogive postérieurement, d'un rouge roux avec une bordure latérale noire dilatée au milieu et aux trois quarts de la longueur et une bordure suturale plus étroite, dilatée un peu avant le milieu et à la base, marquée de sept taches d'un jaune pâle, trois dans la moitié antérieure et quatre dans la moitié postérieure : tache 1 en dehors du calus huméral, entre lui et la bordure externe noire, allongée, un peu incurvée, petite; 2 arrondie, plus grande, juxtascutellaire, touchant la bordure noire en avant et en dedans; 3 au bord latéral, en arrière de 1; 4, 5 et 6 formant une rangée convexe en avant, 4 au bord latéral en arrière de 3 et à peu près pareille; 5 plus petite sur le disque; 6 entre 5 et la bordure suturale noire qu'elle atteint par sa partie interne; 7 à l'extrémité apicale dont la sépare la bordure noire. Épipleures rousses à bord externe étroitement noir. Dessous noir avec les anneaux abdominaux roussâtres à l'extrémité, pieds noirs.

Natal (D<sup>r</sup> Martin).

**Chilocorus Simoni**, n. sp. — *Fere hemisphaericus, compressus, rufus. Elytris nigris, obsolete punctulatis, punctis 2 (1. 1. positis) rubris in singulo notatis. Lineis abdominalibus angulatis, marginem primi segmenti attingentibus.* — Long. 5 mill.

Hémisphérique, comprimé latéralement et un peu acuminé à l'extrémité; d'un rouge roux sur la tête et le corselet, finement alutacé. Élytres avec un pointillé extrêmement fin, ponctués au contraire d'une manière très visible le long du repli qui est très étroit, marqués en outre sur les côtés d'une dépression linéaire peu sensible, parallèle au bord latéral; noirs avec deux taches ponctiformes rouges l'une sur le disque, un peu avant le milieu, l'autre subapicale, également éloignée de la suture et du bord latéral. Plaques abdominales anguleuses prolongées jusqu'au bord postérieur du 1<sup>er</sup> segment abdominal.

Dessous et pieds rouges.

Distinct de *Ch. Koshutteri* Weise, dont il a la forme, par sa taille beaucoup plus grande et les taches des élytres; de *Marshalli* Gorham, par sa taille plus petite, la présence d'un point sur le disque et la position de la tache apicale qui ne touche pas l'extrémité.

Transvaal : Makapan (E. Simon).

**Brumus caeruleotinctus**, n. sp. — *Breviter ovalis, parce pubescens, fulvus, elytris in disco caerulescentibus; scutello, limbo laterali elytrorum angustissimo unguiculisque nigris. Epipleuris latissimis.* — Long. 2,5 mill.

En ovale court et médiocrement convexe. Dessus fauve avec le milieu du corselet un peu plus foncé, passant au brunâtre; disque des élytres très largement brun avec un reflet bleuâtre métallique. Écusson et une bordure externe très étroite sur le repli d'un noir profond.

Tête jaune, à ponctuation très fine. Corselet transversal à côtés arrondis, sinué de chaque côté de la base dont la partie médiane est lobée. Écusson petit, en triangle équilatéral. Élytres un peu plus larges que le corselet à la base, arrondis à l'angle huméral, en ogive large à l'extrémité. Couvert d'une pubescence d'un gris jaunâtre épars et courte; ponctuation extrêmement fine et dense.

Dessous roux; extrémité du dernier article des palpes maxillaires, une étroite bordure à la partie externe des épipleures et les ongles noirs. Épipleures très larges à la base, inclinés, dépassant de beaucoup l'extrémité des fémurs; lignes abdominales atteignant environ la moitié de la hauteur du segment, en courbe plus accusée à la partie interne, atteignant en dehors l'angle interne de l'épimère du métasternum qui est très grand.

Obock (D<sup>r</sup> Ch. Martin).

**Platynaspis Martini**, n. sp. — *Subhemisphaerica, albido pubescens, rufa, prothorace elytrorumque apice nigris; pedibus rufis.* — Long. 3 mill.

Subhémisphérique, un peu plus longue que large; convexe; roux fauve avec le corselet et l'extrémité des élytres noirs. Tête noire (♀) ou d'un jaune clair (♂), inclinée, très légèrement pointillée; épistome échancré en ligne courbe antérieurement, les côtés de l'échancrure arrondis. Corselet noir (♀) ou avec les angles antérieurs marqués d'une tache jaune n'atteignant pas la base (♂), rétréci en avant, lobé au-devant de l'écusson, peu échancré en avant, la partie moyenne de l'échancrure avancée jusqu'au niveau du bord antérieur des yeux, à ponctuation fine et serrée. Élytres de la largeur du corselet à la base, régulièrement arrondis sur les côtés, à ponctuation fine, superficielle et dense, simple ainsi que celle de la tête et du corselet; d'un brun acajou avec l'extrémité noire, la couleur noire couvrant à peu près le sixième de la longueur au bord apical et remontant plus ou moins haut le long de la suture et du bord latéral; pubescence fine, peu dense et couchée. Dessous roux, un peu plus foncé sur la partie médiane. Antennes, palpes, tibias et tarses roux, cuisses rembrunies. Plaques abdominales en demi-cercle atteignant le bord postérieur de l'arceau, légèrement concaves, lisses. Dessous pubescent. Épipleures avec une légère dépression à la base pour les genoux des pattes intermédiaires.

La tache noire apicale la distingue des *Pl. rufipennis* Gerst. et *abdominalis* Weise, qui ont à peu près le même système de coloration.

Natal (D<sup>r</sup> Ch. Martin).

**Platynaspis tristis**, n. sp. — *Rotundata, mediocriter convexa, nigra, pubescentia flavo-albida supra dense vestita; abdomine brunneo; dense subtiliterque punctulata.* — Long. 3 mill.

D'un noir brunâtre mat et recouverte d'une pubescence d'un blanc jaunâtre assez dense et couchée; ponctuation dense, fine, simple et superficielle. Tête pointillée et marquée sur le front de deux points enfoncés; épistome avec une échancrure semi-circulaire à côtés arrondis. Prothorax très arqué à la base, à côtés fortement arrondis, assez profondément échancré à sa partie antérieure. Élytres de la largeur du prothorax à la base, régulièrement arrondis, noirs, finement et densément ponctués. Dessous noir brunâtre pubescent et ponctué, abdomen plus clair ainsi que les tarses. Antennes, palpes et pattes d'un brun noirâtre.

Les individus que j'ai eus sous les yeux étaient sans doute légèrement immatures et leurs élytres étaient un peu raccornis. Sans doute l'insecte doit être noir foncé lorsqu'il est normalement coloré.

Natal (D<sup>r</sup> Ch. Martin).

**Cyrtaulis Martini**, n. sp. — *Subhemisphaerica, postice acuminata, dense cinereo pubescens, rufa; prothorace macula basali nigra notata; elytris nigris, limbo laterali maculisque quatuor in singulo (1. 2. 1 positis) rufis, ornatis.* — Long. 3,5 mill.

Subhémisphérique et légèrement acuminée en arrière, couverte d'une pubescence grise assez longue et passablement serrée; avec une grosse ponctuation très nette, dense surtout sur les élytres, entremêlée de points plus fins difficilement visibles, plus superficielle sur le corselet.

Tête rousse, enfoncée jusqu'aux yeux dans le prothorax, éparsement ponctuée; corselet à côtés légèrement curvilignes, rétréci en avant, échancré peu profondément à son bord antérieur, en ligne courbe faiblement convexe à la base, non sinué aux angles postérieurs qui sont droits, les antérieurs arrondis. D'un rouge testacé avec une tache médiane noire, occupant le milieu de la base et prolongée en se rétrécissant en ligne à peu près droite jusqu'au bord antérieur dont elle couvre environ le quart médian. Écusson noir, triangulaire, petit, enfoncé.

Élytres un peu plus larges à la base que le corselet, arrondis aux épaules; noirs avec une bordure latérale d'un roux testacé étendue en devant sur le quart externe de la base, jusqu'à la partie antérieure du calus huméral, un peu rétrécie en ligne courbe jusqu'au tiers de l'élytre où elle s'avance légèrement vers la partie interne en forme de dent mousse; fortement rétrécie à partir de cet endroit jusque vers l'extrémité où elle se dilate de nouveau légèrement pour s'unir à la bordure du côté opposé; marqués en outre de quatre taches d'un rouge plus vif : 1 à la base, entourant l'écusson, réunie à celle du côté opposé pour former une tache semi-circulaire commune couvrant un peu plus du tiers de la base; 2 en ovale un peu allongé, près de la suture et convergeant légèrement en arrière avec celle du côté opposé; 3 sur la même ligne transversale en forme de bande courte, oblique en arrière et en dehors, sur le disque mais plus rapprochée du bord latéral que de la suture; 4 sur le disque, aux deux tiers de la longueur, arrondie, un peu moins rapprochée de la suture que 2.

Dessous d'un rouge testacé, un peu plus foncé sur les méso- et métasternum, avec les épipleures bordés d'une étroite ligne noire en dedans et en dehors. Ligne fémorale en demi-cercle très convexe n'attei-

gnant pas tout à fait le sommet de l'arceau ventral. Pieds testacés.  
East London (D<sup>r</sup> Ch. Martin).

**Martinella**, nov. gen.

*Hemisphaericum, dense pubescens. Mandibulae bidentatae. Caput deflexum, magnum. Antennae sat longae, 11 articulatæ; palpi maxillares breves crassi, cum articulo ultimo securiformi. Coxae mediae late separatae mesosterni margo anticus leviter, posticus profunde emarginatus; epipleuris foveolatis. Lineae abdominales marginem posticum segmenti primi abdominis fere attingentes. Unguiculi simplices.*

Corps hémisphérique, pubescent, analogue pour la forme générale à celui des *Chilocorus*, mais avec l'épistome simple et les yeux entiers. Tête grosse, inclinée d'avant en arrière, si bien que la bouche arrive au niveau des hanches antérieures. Épistome échancré en arc de cercle très large à sa partie antérieure; labre arrondi à peu près aussi long que large; mandibules robustes, courtes, bidentées. Palpes maxillaires courts, à dernier article faiblement sécuriforme, grand. Antennes grêles, un peu plus longues que la moitié des côtés du prothorax, avec les deux premiers articles grands, les suivants subégaux, un peu plus longs que larges, la massue peu dilatée, composée de trois articles plus longs que larges, le dernier tronqué. Corselet en forme de croissant comme dans le genre *Chilocorus*, mais à côtés rectilignes et à angles postérieurs droits, échancré sinueusement en avant et rétréci antérieurement. Élytres plus larges que le corselet, anguleux aux épaules, à épipleures inclinés, très larges à la base, dépassant l'extrémité des cuisses prolongés et distincts jusqu'à l'extrémité.

Prosternum fortement rétréci en arrière entre les hanches antérieures, non caréné, échancré en arc de cercle très large en avant, légèrement convexe en arrière. Mésosternum transversal, échancré en ligne courbe très large en avant, profondément en arc de cercle en arrière; hanches intermédiaires très distantes l'une de l'autre, aussi écartées que les postérieures. Méta sternum grand, transversal, sillonné au milieu, convexe antérieurement. Saillie intercoxale du premier segment abdominal large, tronquée à son extrémité, rebordée sur tout son pourtour. Ligne fémorale complète, en arc de cercle aplati n'atteignant pas tout à fait le bord postérieur du 1<sup>er</sup> segment abdominal. Cuisses comprimées, aplaties ainsi que les tibias; fémurs sillonnés à leur partie interne pour recevoir la jambe; tibias sillonnés extérieurement jusqu'un peu au delà de la moitié; tarse épais, courts, onychium court, à angles écartés, robustes, gros, recourbés à l'extrémité et simples.

Ce genre rappelle un peu le genre *Pharus*, mais il est moins convexe, la tête est très inclinée, les palpes maxillaires sécuriformes, et enfin les hanches antérieures sont aussi écartées que les postérieures qui sont elles mêmes très éloignées l'une de l'autre.

**Martinella sellata**, n. sp. — *Hemisphaerica, rubra, albido pubescens. Capite, prothorace, macula transversa communi elytrorum pedibusque nigris.* — Long. 3 mill.

Hémisphérique et couverte d'une pubescence blanchâtre assez dense, longue et couchée, d'un rouge vif sur les élytres, d'un rouge un peu plus pâle en dessous. Tête noire, mate, à ponctuation fine et dense. Corselet noir avec une étroite bordure latérale pâle au bord antérieur, un peu plus large sur les côtés et atteignant le bord postérieur (♂), ou avec une étroite bordure latérale seulement rétrécie en arrière et n'atteignant pas l'angle postérieur (♀); à ponctuation fine et assez dense, un peu plus accusée sur les côtés. Élytres convexes, avec un rebord étroit légèrement en gouttière, à angle huméral accusé et un peu relevé, plus larges à la base que le corselet, à ponctuation plus grosse sur le disque que celle du prothorax, plus accusée surtout au niveau du repli. D'un rouge vif avec une bande transversale noire commune semblant formée d'une tache suturale en losange large, étendue environ de la moitié aux  $\frac{4}{5}$  de la suture et réunie de chaque côté à une tache discale en forme de parallélogramme oblique, le tout formant un dessin transversal tridenté en avant et en arrière n'atteignant pas le bord latéral et anguleux extérieurement.

Dessous d'un rouge rosat avec les pattes et le dernier article des palpes maxillaires d'un noir profond.

Très semblable comme dessin à *Cyrtaulis sellata* Gorham.

Natal (D<sup>r</sup> Martin).

**Pharus C luteum**, n. sp. — *Oblongo-ovalis, postici acuminatus, brunneo-niger, albido pubescens, limbo laterali prothoracis elytrorumque, maculis tribus conjunctis in singulo elytro, litteram C formantibus, labro, palpis, antennis, epipleuris, pedibusque luteis.* — Long. 4,5 mill.

Ovale oblong, acuminé en arrière; d'un brun noir. Tête d'un noir brunâtre avec le labre, les palpes et les antennes d'un jaune clair. Corselet transversal, à côtés rétrécis en ligne courbe de la base au sommet, à échancrure antérieure profonde et à bords presque droits, pubescent, noir sur sa partie médiane, d'un jaune clair sur les côtés, cette dernière couleur mal limitée en dedans, étendue environ jusqu'au niveau de la sinuosité postoculaire, à ponctuation extrêmement fine; écusson petit,

en triangle allongé. Élytres cordiformes, d'un noir brun avec une bordure latérale jaune, limitée nettement en dehors par une ligne noire étroite suivant le repli, moins nettement limitée en dedans, parallèle jusqu'à l'extrémité où elle s'élargit un peu pour s'unir à celle du côté opposé et aussi à l'extrémité de la tache postérieure de l'élytre; marqués sur le disque de 3 taches. Tache 1 plus ou moins en carré à angles mousses, en arrière et en dedans du calus huméral, couvrant environ le tiers médiaire de l'élytre et du sixième au tiers de la longueur; 2 en forme de bande courte, trois fois aussi longue que large, juxtaposée, largement unie à la tache 1 en avant et en dehors, et à la tache 3 en arrière et en dehors, étendue du tiers à un peu plus de la moitié de l'élytre; 3 piriforme, effilée en arrière, exactement dans le prolongement de 1, un peu plus près de la suture que du bord latéral, unie à la tache 2 en avant, et à la bordure apicale en arrière; ces trois taches formant une bande courbe en forme de C sur l'élytre droit; ponctuation simple et très fine. Dessous noir sur la poitrine (y compris les épimères) avec les pattes et l'abdomen d'un jaune clair. Ligne fémorale très courte atteignant le bord postérieur du segment à son tiers interne (*Pharus* s. str.).

Aden (E. Simon).

**Pharus tristictulus**, n. sp. — *Hemisphaericus, niger, pubescentia grisea sparsim vestitus; labro, palpis, antennis, epipleuris, genubus, tibiis tarsisque plus minusve rufescentibus.* — Long. 1,5 mill.

Hémisphérique, d'un noir profond en dessus avec une pubescence grisâtre couchée assez longue et éparse; ponctuation simple, très fine et très dense, visible seulement à un fort grossissement. Dessous noir avec les épipleures, les genoux, les tibias (sauf leur arête externe) et les tarses roussâtres.

Épipleures sans fossettes, ridés transversalement à la base.

Cette espèce ne pourrait être confondue qu'avec le *Ph. berytensis* Weise, qui est beaucoup plus petit et à pubescence noire dressée; sa ponctuation extrêmement fine et sa longue pubescence la distinguent de toutes les variétés noires des espèces paléarctiques; par ses lignes fémorales en quart de cercle, atteignant le bord postérieur du premier arceau ventral un peu en dehors du milieu et confondues avec lui en ce point, elle rentre dans le genre *Pharus* s. str.

Djibouti (D<sup>r</sup> Martin).



## ÉTUDE DES *BATHYSCIA*

DU GROUPE DE *B. SCHIÆDTEI* KIESW. [COL.]

par R. JEANNEL.

Il existe une quinzaine de *Bathyscia* très voisins du *Schiædtei* Kiesw. et qui forment avec lui un petit groupe bien homogène caractérisé de la façon suivante :

Petite taille. Antennes courtes, ne dépassant pas le bord postérieur du prothorax. Élytres sans strie suturale, ornés de stries transversales. Crête mésosternale prolongée en arrière par une crête métasternale.

Les quinze représentants actuels de ce petit groupe habitent les parties les plus diverses de la région paléarctique : Asturies, Pyrénées, Alpes, Turquie, Sibérie; l'un d'eux vit même en Perse. Et cela nous explique pourquoi jamais personne n'a fait ressortir leur grande similitude, car les *Bathyscia* sont si mal connus qu'on est encore réduit aujourd'hui à les classer par ordre géographique.

De ces quinze espèces, beaucoup ne sont d'ailleurs pas valables; la plupart ne doivent leur existence actuelle qu'à la double circonstance de leur grande rareté dans les collections et de l'insuffisance notoire des descriptions originales. Ayant la bonne fortune de les posséder presque toutes, je crois rendre service en donnant ici un tableau dichotomique permettant de les identifier.

TABLEAU DES ESPÈCES ET SOUS-ESPÈCES.

1. Articles 3, 4, 5 et 6 des antennes très grêles, de diamètre égal au plus au tiers de celui du deuxième..... 2.
- Articles 3, 4, 5 et 6 des antennes moins grêles, de diamètre égal au moins à la moitié de celui du deuxième..... 5.
2. Strioles transversales courtes, interrompues. Corps couvert d'une très fine réticulation visible à un fort grossissement. Forme convexe, ovale; antennes à 2<sup>e</sup> article plus long que le 1<sup>er</sup>, à 11<sup>e</sup> très court; prothorax à angles postérieurs non saillants; élytres à pubescence doublée de quelques longues soies; tarsi antérieurs du mâle aussi dilatés que l'extrémité du tibia. Long. : 1,3 à 1,4 mill..... *curzolensis* Ganglb.

- Strioles transversales longues, bien nettes. Corps non réticulé..... 3.
3. Angles postérieurs du prothorax non saillants. Forme ovale, convexe; pubescence fine, longue; antennes à 7<sup>e</sup> article non dilaté, à 11<sup>e</sup> article de longueur double de celle du 10<sup>e</sup>; élytres à pubescence simple; tarses antérieurs du mâle aussi dilatés que l'extrémité du tibia. Long. : 1,2 à 1,4 mill..... **Erberi** Schauf.
- Angles postérieurs du prothorax saillants, prolongés en arrière sur l'angle huméral de l'élytre..... 4.
4. Prothorax plus large que les élytres. Forme atténuée, convexe; pubescence courte et serrée; antennes à 11<sup>e</sup> article une fois et demie aussi long que le 10<sup>e</sup>; élytres à fortes strioles transversales; tarses antérieurs du mâle plus étroits que l'extrémité du tibia. Long. : 1,2 à 1,4 mill..... **Halbherri** Reitt.
- Prothorax aussi large que les élytres. Forme ovale, convexe; antennes à 7<sup>e</sup> article non dilaté, à 11<sup>e</sup> de longueur double de celle du 10<sup>e</sup>; tarses antérieurs du mâle aussi dilatés que l'extrémité du tibia. Long. 1,2 à 1,5 mill. .... **Uhagoni** Sharp.
- a. Strioles transversales fines; strie suturale très légèrement indiquée en arrière..... subsp. *turcica* Reitt.
- Strioles transversales fortes; pas de trace de strie suturale..... b.
- b. Pubescence longue, fine, serrée; 11<sup>e</sup> article des antennes une fois et demie aussi long que le 10<sup>e</sup>. subsp. *persica* Ab.
- Pubescence courte, fine, éparse; 11<sup>e</sup> article des antennes deux fois aussi long que le 10<sup>e</sup>. .... *forma typica*.
5. Forme convexe, atténuée en arrière; angles postérieurs du prothorax saillants, fortement prolongés en arrière.... 6.
- Forme déprimée, parallèle; angles postérieurs du prothorax non saillants, non prolongés en arrière..... 7.
6. Pubescence pâle, longue, épaisse et serrée. Forme légèrement moins convexe; antennes à 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> articles deux fois aussi longs que larges, à 8<sup>e</sup> cylindrique, à 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> aussi longs que larges; élytres à pubescence doublée de soies redressées; tarses antérieurs du mâle aussi larges que l'extrémité du tibia. Long. 1,8 à 2,2 mill..... **grandis** Fairm.
- Pubescence dorée, courte, fine et éparse, Forme très con-

vexe; antennes à articles 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> à peine plus longs que larges, à 8<sup>e</sup> globuleux, à 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> plus larges que longs; élytres à pubescence fine, doublée de quelques soies; tarsi antérieurs du mâle plus étroits que l'extrémité du tibia. Long. 1,5 à 2 mill. .... **Schioedtei** Kiesw.

- a. Tarsi antérieurs du mâle presque aussi dilatés que l'extrémité du tibia, à 1<sup>er</sup> article de longueur double de celle du 2<sup>e</sup>; antennes variables. Long. 2 mill. .... subsp. *rugosa* Sharp.
- Tarsi antérieurs du mâle bien plus étroits que l'extrémité du tibia; les deux premiers articles égaux. .... b.
- b. Strioles transversales très fines, visibles seulement à un fort grossissement ( $\times 25$ ), séparées par des granulations qui donnent à première vue aux élytres un aspect ponctué. Pubescence assez bien fournie. Long. 1,5 mill. .... subsp. *subasperata* Sauley.
- Strioles transversales bien visibles à un faible grossissement; pas de granulations. .... c.
- c. Coloration foncée, très brillante; forme ovale, convexe; massue des antennes commençant au 6<sup>e</sup> article. Long. 1,6 à 1,8 mill. .... subsp. *Larcenei* Ab.
- Coloration plus pâle, moins brillante; massue des antennes commençant au 7<sup>e</sup> article. .... d.
- d. 3<sup>e</sup> article des antennes grêle, aussi épais que la moitié du 2<sup>e</sup>; strioles transversales très serrées; pubescence très courte. Long. 1,5 à 1,8 mill. subsp. *Grenieri* Sauley.
- 3<sup>e</sup> article des antennes plus épais que la moitié du 2<sup>e</sup>; strioles transversales espacées; pubescence très courte. Long. : 1,6 à 2 mill. .... *forma typica*.
- 7. Coloration rougeâtre très brillante. Pubescence courte et éparsée, à peine visible. Antennes grêles, à articles allongés. Tarsi antérieurs du mâle aussi dilatés que l'extrémité du tibia, à articles cordiformes. Tibias postérieurs du mâle portant une forte dent à leur bord interne. Long. : 2,2 mill. .... **lapidicola** Sauley (1).
- Coloration testacée pâle, non brillante. Pubescence longue et très serrée, soyeuse. Antennes grêles. Tarsi anté-

(1) Le Dr Normand a trouvé dans une grotte des environs de Foix une race nouvelle du *lapidicola* Sauley, chez laquelle les mâles ont des tibias postérieurs inermes.

rieurs du mâle bien plus étroits que l'extrémité du tibia, à articles non cordiformes. Tibias postérieurs incrimés dans les deux sexes. Long. 2,2 mill. . . . **parallela**, n. sp.

Le *B. sibirica* Reitt., qui m'est inconnu, manque dans ce tableau. L'auteur le dit très semblable au *persica* Ab. Il est probable qu'il n'est qu'une race géographique de mon espèce *Uhagoni* Sharp.

CATALOGUE DES ESPÈCES ET SOUS-ESPÈCES.

1. **B. curzolensis** Ganglbauer 1902, in *Verh. zool. bot. Gesells. Wien* [1902], p. 47.

Dalmatie : île de Curzola. A l'entrée des grottes et sous les feuilles mortes.

2. **B. Erberi** Schaufuss 1863, in *Verh. zool. bot. Gesells. Wien*, XIII, p. 1221. — *Isis*, 1863, p. 145. — *Nunq. otiosus*, p. 34. — Reitter, in *Verh. nat. Ver. Brünn* [1884], p. 20. — Ganglbauer, *Käf. Mitteleur.*, III, p. 104.

Dalmatie : Castelnuovo (Paganetti-Hummler). — Herzégovine. — Montenegro. Sous les feuilles mortes et à l'entrée des grottes.

3. **B. Halbherri** Reitter 1887, in *Deutsch. ent. Zeitschr.*, XXXI, p. 276. — Ganglbauer, *Käf. Mitteleur.*, III, p. 105.

Tyrol : M<sup>te</sup> Baldo, Vallarsa près de Roveredo. Campo Grosso (Holdhaus). Sous les feuilles mortes.

4. **B. Uhagoni** Sharp 1872, in *Añ. Soc. esp. Hist. nat.*, I, *Actas*, p. 271. — Escalera, 1899, in *Añ. Soc. esp. Hist. nat.*, XXVIII, *Memorias*, p. 403.

*Forma typica*. — Asturies : Santander; Suances, cueva al lado del rio (Escalera); Reinosa (Uhagon). Sous les feuilles mortes et à l'entrée des grottes.

β subsp. *turcica* Reitter 1885, in *Verh. nat. Ver. Brünn* [1884], p. 20. — *Deutsch. ent. Zeitschr.* [1884], p. 115.

Turquie (E. Merkl). Sous les feuilles mortes.

γ subsp. *persica*\* Abeille 1881, in *Ann. Soc. ent. France* [1881], *Bull.*, p. 9. — Reitter, in *Ver. nat. Ver. Brünn* [1884], p. 20. — *Deutsch. ent. Zeitschr.* [1884], p. 115. — Syn. : *caspius* Abeille, in litteris (coll. Fairmaire > Muséum Paris).

Perse : Astrabad (Kérim). Sous les feuilles mortes.

*Observation.* — Si l'on considère le *sibirica* Reitt. comme une quatrième race de l'*Uhagoni* Sharp, ce que je crois très vraisemblable, notre espèce présente alors une répartition géographique immense; elle se rencontre, localisée par places, dans toute l'étendue de la région paléarctique, depuis les Asturies jusqu'à Vladivostok. Elle paraît, à la façon de certains autres Coléoptères, tels que *Dolichus halensis* Schall., jalonner les restes de l'ancienne mer Méditerranée tertiaire. C'est bien certainement une forme archaïque des Silphides.

5. **B. sibirica** Reitter 1887, in *Deutsch. ent. Zeitschr.*, XXXI, — p. 276. — Heyden, in *Deutsch. ent. Zeitschr.*, XXX, p. 299.

Sibérie orientale : Vladivostok (Græser). 1 ♀, sous les feuilles mortes.

6. **B. Schiœdtei** Kiesenwetter 1850, in *Stettin. ent. Zeitschr.* [1850], p. 223. — *Ann. Soc. ent. France* [1851], p. 394. — Miller, in *Verh. zool. bot. Ges. Wien* [1855], p. 508. — Saulcy, *Synopsis*, p. 21. — Reitter, in *Verh. nat. Ver. Brünn* [1884], p. 32.

*Forma typica.* — Pyrénées centrales. Haute-Garonne : Luchon (Kiesenwetter). Hautes-Pyrénées : grotte de Gargas, à Aventignan (Jeannel et Racovitza); grotte d'Ilhet, à Sarrancolin (Jeannel et Racovitza); Tarbes (Pandellé). Basses-Pyrénées : grotte de Bétharram, à l'entrée (P. Nadar); grottes de Lecenoby, arr. de Mauléon (Jeannel). Se trouve sous les feuilles mortes et à l'entrée des grottes, sans pénétrer jamais dans la profondeur.

La citation de Corse par P. Vodoz (1901) est évidemment erronée et inexplicable.

- β subsp. *Grenieri* Saulcy 1872, *Synopsis des Adelops pyrénéens*, p. 22. — Reitter, in *Verh. nat. Ver. Brünn* [1884], p. 33.

Pyrénées-Orientales : La Preste (Kiesenwetter, Dr Normand); Le Vernet (Saulcy). Sous les feuilles mortes.

- γ subsp. *Larcennei*\* Abeille 1883, apud Delherm de Larcenne, *Cat. Col. Gers et Lot-et-Garonne*, Append., p. 1. — Reitter, in *Verh. nat. Ver. Brünn* [1884], p. 33.

Gers : Pordiac, au pied des rochers, sous les feuilles mortes (Delherm).

- δ subsp. *subasperata* Saulcy (1) 1872, *Synopsis des Adelops*

(1) Pour des raisons impossibles à saisir, le nom de *subasperata* Saulcy était jusqu'à présent considéré comme synonyme de *meridionalis* Duval, avec

pyrénéens, p. 22. — Reitter, in *Verh. nat. Ver. Brünn* [1884], p. 34.

Ariège : Ornolac (Saulcy, 1 ♂); Ax-les-Thermes (Ant. Grouvelle).  
Sous les feuilles mortes.

ε subsp. *rugosa* Sharp 1872, in *Añ. Soc. esp. Hist. nat.*, I, *Actas*, p. 271. — Escalera, in *Añ. Soc. esp. Hist. nat.*, XXVIII, *Memo-rias*, p. 401.

Provinces basques espagnoles : Prov. de Alava : Zuazo (Uhagon), Alsasua (Escalera); Prov. du Guipuzcoa : Zumaya (Escalera). Sous les feuilles mortes et aussi à l'entrée d'une grotte.

7. **B. grandis** \* Fairmaire (2) 1856, in *Ann. Soc. ent. France* [1856], p. 525. — Saulcy, in *Ann. Soc. ent. France* [1863], *Bull.*, p. 17. — Reitter, in *Verh. nat. Ver. Brünn* [1884], p. 33.

Basses-Pyrénées : grotte d'Isturitz (Larralde, type in coll. Fairmaire > Muséum Paris); grotte d'Izeste, à Arudy!; grotte de Betharram (P. Nadar). — Hautes-Pyrénées : grotte du Loup, à Lourdes (Ch. Fagniez). Espèce cavernicole.

8. **B. lapidicola** Saulcy 1872, *Synopsis des Adelops pyrénéens*, p. 22. — Reitter, in *Verh. nat. Ver. Brünn* [1884], p. 33.

Ariège : sous de grosses pierres, à l'entrée des grottes d'Aubert et d'Estellas.

La citation de la grotte d'Aspet, par Lucante (1880) est probablement erronée.

9. **B. parallela** \* Jeannel 1907, décrit dans ce mémoire, p. 421.

Basses-Pyrénées : grotte de l'Oueil du Neez, à Rébenacq, canton d'Arudy; 1 ♂ (Jeannel et Racovitza), 1 ♂ et 2 ♀ (E. Simon).

lequel il n'a cependant rien de commun. Depuis que M. Ant. Grouvelle a pu le reprendre en nombre aux environs d'Ax-les-Thermes, dans l'Ariège, il m'a été possible de constater qu'il est bien plutôt voisin du *Schiwdtei* Kiesw.

(2) Depuis Saulcy (1863), *B. grandis* Fairm. est confondu à tort avec *Schiwdtei* Kiesw. L'examen des types du *grandis* que j'ai pu faire au Muséum de Paris me confirme la validité de cette espèce à laquelle doivent se rapporter toutes les anciennes formes cavernicoles du *Schiwdtei* Kiesw.

# Librairie de la Société entomologique de France

(Suite)

|                                                                                                  |               |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| <i>Lampyrides</i> (Monogr. des) et complément, par E. OLIVIER,<br>2 pl. n. . . . .               | 2 et 3 fr.    |
| <i>Oedemerides</i> (Synopsis des), par GANGLBAUER (traduction de<br>Marseul) . . . . .           | 1 et 2 fr.    |
| <i>Ditomides</i> (Monogr. des), par P. de la BRULERIE. . . . .                                   | 2 et 3 fr.    |
| <i>Eumolpides</i> (Synopsis des), par E. LEFÈVRE (Appendice par<br>de MARSEUL). . . . .          | 1 et 2 fr.    |
| <i>Histérides de l'Archipel Malais</i> , par de MARSEUL. . . . .                                 | 1 fr.         |
| <i>Histérides nouveaux</i> (Description d'), par de MARSEUL. . .                                 | 1 50 et 2 fr. |
| <i>Magdalinus d'Europe et circa</i> , p. DESBROCHERS DES LOGES. .                                | 1 50 et 2 fr. |
| <i>Nanophyes</i> (Monogr. du genre), par H. Br. de BARNEVILLE. .                                 | 1 50 et 2 fr. |
| <i>Erotylides et Endomychides de l'Ancien Monde</i> (Revision des)                               | 1 50 et 2 fr. |
| <i>Glaphyrus</i> (Monogr. du genre), par HAROLD (traduction<br>A. Preud'homme de Borre). . . . . | 0 fr. 50      |
| <i>Oxyporus</i> (Tableau synopt. du genre), par A. FAUVEL. . .                                   | 0 fr. 50      |
| <i>Characters of undescribed Lepidoptera heterocera</i> , par<br>F. WALKER . . . . .             | 3 et 4 fr.    |
| <i>Tableaux analytiques pour déterminer les Coléoptères<br/>d'Europe</i>                         |               |
| I. <i>Nécrophages</i> (traduit de REITTER). . . . .                                              | 1 fr. 50      |
| II. <i>Colydiides, Rhysodides, Trogositides</i> (traduit de<br>REITTER). . . . .                 | 0 fr. 50      |
| <i>Catalogue des Coléoptères de la faune gallo-rhénane</i> ,<br>par AD. WARNIER. . . . .         | 2 et 3 fr.    |

**Le prix du port de ces ouvrages** (sauf la *Faune* et les *Catalogues syn.* et pour étiquettes, envoyés franco) et celui des tirages à part sont à la charge de l'acheteur.

**L'Abeille, Journal d'Entomologie**, fondé par S. DE MARSEUL, continué par la Société entomologique de France, publie spécialement des travaux sur les COLÉOPTÈRES de l'Ancien Monde.

M. L. Bedel, 20, rue de l'Odéon, est chargé de la publication du *Journal* (examen et admission des mémoires et correspondance scientifique).

Le 13<sup>e</sup> et dernier fascicule du vol. XXX a été distribué.

Le montant des abonnements aux volumes de **L'Abeille** doit être adressé à M. V. VAUTIER, agent de la Société, 28, rue Serpente.

## COLLECTIONS

- 1<sup>o</sup> Collection H. Sénac (*Tenebrionidae*);
- 2<sup>o</sup> Collection Gh. Brisout de Barneville (*Coléoptères d'Europe*);  
Chez M. L. Bedel, 20, rue de l'Odéon.
- 3<sup>o</sup> Collection Peyerimhoff (*Microlépidoptères*);
- 4<sup>o</sup> Collection H. Brisout de Barneville (*Coléoptères d'Europe*);
- 5<sup>o</sup> Collection Aubé (*Coléoptères d'Europe*);
- 6<sup>o</sup> Collection complète des Orthoptères de France donnée à la Société par M. A. Finot;
- 7<sup>o</sup> Collections E. Gobert et L. Pandell (*Diptères*);
- 8<sup>o</sup> Collection entomologique française de tous les ordres;
- 9<sup>o</sup> Collection d'exemplaires typiques;

Au Siège social, 28, rue Serpente.

La « Commission des Collections » est chargée de créer ces deux dernières Collections. A cet effet, une vaste salle attenante à la Bibliothèque a été louée et est prête à recevoir les insectes français de tous ordres et les Types que les membres voudront bien envoyer, avec localités précises.

Table des matières du 3<sup>e</sup> trimestre 1907

|                                                                                                                        |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| A. FINOT. — Sur le genre <i>Acridium</i> (suite et fin). . . . .                                                       | 281 |
| D. LUCAS et J. DE JOANNIS. — Notes sur quelques Lépidoptères [pl. 2]. . . . .                                          | 355 |
| J. VACHAL. — Quelques <i>Eucera</i> nouvelles ou peu connues, du contour de la Méditerranée [HYM.]. . . . .            | 371 |
| J. VILLENEUVE. — Observations et notes synonymiques concernant quelques Tachinaires types de Pandellé [DIPT.]. . . . . | 379 |
| A. LÉVEILLÉ. — Études sur la famille des Temnochilides, III [COL.]. . . . .                                            | 399 |
| A. SICARD. — Espèces nouvelles de Coccinellides d'Afrique [COL.]. . . . .                                              | 412 |
| R. JEANNEL. — Étude des <i>Bathyscia</i> du groupe de <i>B. Schickedtei</i> Kiesw. [COL.]. . . . .                     | 419 |

**Avis aux Libraires et aux personnes étrangères  
à la Société**

Les ouvrages mis en vente par la *Société entomologique de France* sont livrés contre paiement, au siège social, *Hôtel des Sociétés savantes* (rue Serpente, 28), à la **Bibliothèque**, tous les jours, de 4 heures 1/2 à 6 heures 1/2 du soir, excepté les mercredis et jours de fêtes.

On y prend des abonnements pour les **Annales** ou le **Bulletin de la Société entomologique de France** et pour l'**Abeille**, *Journal d'Entomologie*.

Pour la correspondance scientifique et les annonces, s'adresser

au **Secrétaire de la Société entomologique de France**

28, rue Serpente, Paris, 6<sup>e</sup>.

# ANNALES

DE LA

# SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

# DE FRANCE

FONDÉE LE 29 FÉVRIER 1832  
RECONNUE COMME INSTITUTION D'UTILITÉ PUBLIQUE  
PAR DÉCRET DU 23 AOUT 1878

*Natura maxime miranda  
in minimis.*

VOLUME LXXVI. — ANNÉE 1907

4<sup>e</sup> TRIMESTRE



## PARIS

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ  
HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES  
28, rue Serpente, 28

—  
AVRIL 1908

— Les Annales paraissent trimestriellement.

Le Secrétaire-gérant : PH. GROUVELLE.

# Librairie de la Société entomologique de France

Hôtel des Sociétés savantes, rue Serpente, 28

La Société dispose des ouvrages suivants :

(Le premier prix est pour les membres de la Société, le deuxième, pour les personnes étrangères à la Société.)

|                                                                                                                                                     |                |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| <b>Annales de la Société entomologique de France</b> , années 1843 à 1846 et 1859 à 1890. . . . .                                                   | 12 et 15 fr.   |
| Les années 1847, 1848, 1856 et 1858, dont il reste moins de 10 exemplaires. . . . .                                                                 | 50 fr.         |
| <b>Annales</b> (années 1891 à 1904). . . . .                                                                                                        | 25 et 30 fr.   |
| <b>Tables générales alphabétiques et analytiques des Annales de la Société entomologique de France (1832-1860)</b> , par A.-S. PARIS . . . . .      | 2 et 3 fr.     |
| <b>Tables générales des Annales de 1861 à 1880 inclusivement</b> , par E. LEFÈVRE . . . . .                                                         | 10 et 12 fr.   |
| <b>Tables générales des Annales de 1881 à 1890 inclusivement</b> , par E. LEFÈVRE . . . . .                                                         | 7 50 et 10 fr. |
| <b>Bulletin</b> (années 1895 à 1904), chaque . . . . .                                                                                              | 18 fr.         |
| <b>Bulletin</b> (numéros isolés), chaque . . . . .                                                                                                  | 1 et 1 fr.     |
| <b>Bulletin</b> , comptes rendus du Congrès (1 ou plus. Nos). . . . .                                                                               | 5 et 5 fr.     |
| <b>L'Abeille</b> (série complète in-12, vol. 1 à 27) . . . . .                                                                                      | 150 et 175 fr. |
| <b>L'Abeille</b> (série in-12, la plupart des volumes) chacun. . . . .                                                                              | 8 et 12 fr.    |
| <b>L'Abeille</b> (série in-8°). Prix de l'abonnement par volume (port compris) . . . . .                                                            | 10 et 12 fr.   |
| <b>Faune des Coléoptères du bassin de la Seine</b> , par L. BEDEL :                                                                                 |                |
| T. I (Carnivora, Palpicornia) épuisé. . . . .                                                                                                       | 5 et 8 fr.     |
| T. V (Phytophaga). . . . .                                                                                                                          | 8 et 10 fr.    |
| T. VI (Rhynchophora). . . . .                                                                                                                       | 8 et 10 fr.    |
| <b>Catalogue raisonné des Coléoptères du Nord de l'Afrique</b> , par LOUIS BEDEL, t. I, 1 <sup>er</sup> fasc., pp. 1-208, in-8°, 1895-1900. . . . . | 10 et 12 fr.   |
| <b>Catalogue syn. et géogr. des Coléoptères de l'Anc. Monde : Europe et contrées limitrophes en Afrique et en Asie.</b> . . . . .                   | 3 et 5 fr.     |
| <b>Catalogue étiquettes</b> , pour collections. . . . .                                                                                             | 8 et 12 fr.    |
| <b>Catalogus Coleopterorum Europae et confinium.</b> . . . . .                                                                                      | 0 fr. 50       |
| Id. avec Index (Suppl. au Catalogus) . . . . .                                                                                                      | 1 fr. 25       |
| <b>Monographie de la famille des Eucnémides</b> , par H. de BONVOULOIR, in-8° avec 42 planches gravées. . . . .                                     | 5 et 7 fr.     |
| <b>Monographie générale des Mylabres</b> , 1872, 6 pl., dont 2 col. — pl. noires. . . . .                                                           | 8 et 10 fr.    |
| — pl. coloriées . . . . .                                                                                                                           | 10 et 12 fr.   |
| <b>Étude sur les Malachides d'Europe et du bassin de la Méditerranée</b> , par PEYRON. . . . .                                                      | 4 et 5 fr.     |
| <b>Mylabrides d'Europe (Monogr. des)</b> , par de MARSEUL, 2 pl. :<br>— Noires . . . . .                                                            | 4 et 5 fr.     |
| — Coloriées. . . . .                                                                                                                                | 5 et 6 fr.     |
| <b>Téléphorides et Malthinides (Monogr. des)</b> , par de MARSEUL, 1 pl. n. . . . .                                                                 | 4 et 5 fr.     |
| <b>Silphides (Précis des genres et espèces des)</b> , p. de MARSEUL. . . . .                                                                        | 3 et 4 fr.     |
| <b>Tableaux synoptiques des Paussides, Clavigérides, Psélaphides et Scydménides</b> , par REITTER (trad. E. Leprieur). . . . .                      | 3 et 4 fr.     |
| <b>Nouveau Répertoire contenant les descriptions des espèces de l'Ancien Monde :</b>                                                                |                |
| Hydrocanthares, Palpicornes. . . . .                                                                                                                | 3 et 4 fr.     |
| Buprestides. . . . .                                                                                                                                | 1 et 2 fr.     |

(Voir la suite, page 3 de la couverture.)

REVISION  
DES  
COCCINELLIDES

DE LA

**FAUNE MALGACHE**

par le D<sup>r</sup> A. SICARD.

Depuis la publication du catalogue de M. Ch. Alluaud <sup>(1)</sup> (1900), le nombre des espèces malgaches a considérablement augmenté et, grâce aux explorations tant de M. Alluaud lui-même que du regretté D<sup>r</sup> Decorse dans les régions jusqu'ici inexplorées de la grande île, un grand nombre de formes nouvelles ont été récoltées. D'autre part certaines descriptions qui semblent faire double emploi demandent à être contrôlées par l'examen des différents types. Une revision d'ensemble paraît donc s'imposer pour la plupart des familles de la faune malgache.

C'est ce que je tente de faire aujourd'hui pour la famille des Coccinellides. J'ai eu la bonne fortune de pouvoir étudier la plupart des types décrits et un grand nombre d'espèces inédites.

M. le Prof. E.-L. Bouvier a bien voulu me confier toutes les espèces du Muséum de Paris, y compris les collections, nouvellement acquises, de MM. Fairmaire et Perrier de la Bathie, ainsi que les récoltes du D<sup>r</sup> Decorse; M. Ch. Alluaud m'a fait part de ses chasses dans le centre et le sud de Madagascar, encore si mal connus; M. R. Oberthür a mis à ma disposition les Coccinelles provenant des voyages des frères Perrot, ainsi que les types de sa riche collection; M. H. Donckier de Donceel m'a communiqué les nombreux matériaux qu'il reçoit de la région malgache et M. le D<sup>r</sup> Chobaut ceux qu'il a acquis de M. Mocquerys. J'ajouterai que M. J. Weise, de Berlin, a bien voulu comparer à ses

(1) Le catalogue de M. Ch. Alluaud énumère 21 espèces de *Coccinellidae phytophagae* (*Epilachna*); dans le présent travail je donne les descriptions de 54 espèces de *Solanophila* et de 5 espèces d'*Epilachna*.

Un catalogue sera d'ailleurs donné à la fin du mémoire.

types quelques espèces douteuses que je lui ai soumises, cela avec sa compétence et sa complaisance habituelles.

Bien que possédant moi-même un assez grand nombre de Coccinellides malgaches provenant tant des collections Mniszech, de Tring et de quelques autres acquises par moi, que de mes propres récoltes à la montagne d'Ambre, je n'aurais pu essayer d'entreprendre le présent travail sans le bienveillant concours des entomologistes que je viens de citer; je leur en adresse ici mes bien vifs remerciements.

Pour l'intelligence du texte j'ai ajouté quelques dessins en partie schématiques, qui n'ont d'autre prétention que de donner une idée de la disposition des taches ou de la forme de certaines parties de l'animal.

### COCCINELLIDAE.

Tarses de trois articles apparents; corps ovale ou arrondi, plat en dessous, convexe en dessus; antennes à massue généralement de trois articles, cachées sous le prothorax; ce dernier sans sillons longitudinaux en dessus. Métasternum et premier arceau de l'abdomen munis en général de plaques fémorales; épimères triangulaires; ongles rarement simples.

#### TABLEAU DES SOUS-FAMILLES.

- A. Palpes maxillaires à dernier article sécuriforme.  
 B. Mandibules multidentées.....  
 ..... I. **COCCINELLIDAE PHYTHOPHAGAE.**  
 B'. Mandibules simples ou bidentées à l'extrémité.....  
 ..... II. **COCCINELLIDAE APHIDIPHAGAE.**  
 A'. Palpes maxillaires à dernier article conique.....  
 ..... III. **PSEUDOCOCCINELLIDAE.**

### I. COCCINELLIDAE PHYTHOPHAGAE.

#### TABLEAU DES GENRES.

1. Ongles bifides à l'extrémité, simples à la base.....  
 ..... **Solanophila** Weise.  
 2. Ongles bifides à l'extrémité, dentés ou appendiculés à la  
 base..... **Epilachna** Redt.

1. Gen. **Solanophila** Weise.

**S. Macquarti** Muls. — Arrondie, convexe, d'un noir foncé en dessous. Tête noire, antennes et palpes bruns. Prothorax brun environ sur le huitième médian de la longueur, cette couleur bordée en dehors par une bande noire longitudinale peu nettement limitée et un peu plus large; côtés d'un blanc sale avec la base et la moitié du bord externe noirs. Élytres d'un brun rouge, à duvet cendré, bordés, sur un peu plus de leur quart externe, d'une bande d'un blanc sale, marqués de six taches noires: une scutellaire, quatre latérales et une apicale commune. La bande laissant un rebord noir, peu nettement limité à son côté interne. La tache scutellaire embrassant



les côtés de l'écusson et du double plus longue; la tache 2 au quart médian de la base, petite; la 3<sup>e</sup> ponctiforme, sur le calus, liée à la tache 2 et à la tache 4, cette dernière liée au bord externe près de l'angle huméral, étendue de là jusqu'au sixième environ de la longueur; 5 la plus grosse, en forme de bande, coupant transversalement la bordure blanche et étendue sur le cinquième environ de la longueur; 6 ponctiforme, aux 4/5 de la longueur, sur le bord interne de la bande blanche latérale; 7 commune, en forme de triangle curviligne à base apicale, à extrémité suturale couvrant un peu moins du sixième postérieur de la suture et environ un huitième du bord externe. Plaques abdominales atteignant les 5/6 de l'arceau, en arc de cercle convexe à la partie interne, presque droit en dehors, la partie externe se terminant vers l'angle antérieur sur le milieu du petit triangle latéral subépimérien; l'angle antérieur externe du premier arceau ventral est souvent séparé par une petite



ligne élevée déterminant un triangle en dessous de l'épimère. — Long. : 9 mill.

Madagascar (Goudot, 1834 in Muséum de Paris), sans localité précise.

Je ne connais que le type.

**S. Oberthuri** Weise. — Un peu plus petite que la précédente, de même forme et à peu près de même couleur. Tête noire, avec le labre et une large tache antérieure triangulaire jaunes; palpes clairs, à dernier article foncé; antennes claires, à massue et premier article rembrunis; corselet noir sur la moitié médiane à la base, d'un blanc jaunâtre sur les côtés, cette partie jaune anguleuse en dedans et ne

laissant ni la base ni le rebord noirs; la partie noire divisée au sommet par une courte et fine ligne claire. Élytres très convexes, d'un brun rouge sur le disque, entourés à leur partie externe d'une bande blan-



châtre couvrant environ le tiers externe et s'élargissant un peu d'une façon graduelle à partir de la base jusqu'à l'extrémité, nettement limitée en dedans, ne laissant pas le bord externe noir; marqués de cinq taches noires dont deux communes: la tache scutellaire en ovale allongé, entourant l'écusson, de même largeur et deux fois plus longue que lui; 2 sur le calus,

étendue jusqu'à la base en avant et jusqu'au bord externe, en dehors, en se rétrécissant un peu, et couvrant l'angle huméral qui est ainsi de couleur foncée; 3 en forme de bande transversale, étranglée légèrement au niveau du repli et coupant la bordure blanche qu'elle ne dépasse pas, couvrant un peu plus du cinquième du bord externe et atteignant, par sa partie postérieure, le milieu de la longueur; 4 ponctiforme, aux  $\frac{4}{5}$ , située tout entière sur la bordure blanche; 5 commune, formant avec la pareille un triangle à côtés légèrement concaves couvrant environ le sixième de la suture. Plaques abdominales comme chez l'espèce précédente. Dessous noir. Fémurs antérieurs marqués en avant d'une grosse tache jaune oblongue. — Long. : 8,5-9 mill.

Le type (♀) qui m'a été communiqué par M. R. Oberthür vient d'Antsianaka (Perrot). L'exemplaire sur lequel a été faite ma description vient de la baie d'Antongil. C'est un ♂, distinct par la tache claire des fémurs antérieurs et la tache jaune de la tête étendue jusque sur le vertex.

Cette espèce, que j'avais d'abord considérée comme identique à *S. Macquarti*, s'en distingue par l'absence de la tache noire à la base des élytres, par l'angle huméral noir, par la netteté et la plus grande largeur de la bande blanche des élytres, etc.

Antsianaka (Perrot); baie d'Antongil (Mocquerys in Muséum de Paris).

**S. lateripicta** Fairm. (*Epilachna*). — Je ne connais pas cette espèce qui me semble voisine de *S. Macquarti*, avec le disque brun rouge, une bande latérale blanche aux élytres et seulement une tache scutellaire, une tache à la base et une tache apicale noires. Voici d'ailleurs la description de l'auteur: « Breviter subovata, valde convexa, capite nigro, antice rufo, prothorace nigro, lateribus sat late pallido-fulvis, elytris valde convexis, rubris, vitta marginali sat anguste flava et vitta ante-marginali fusco aurosa dense aureo-pubescentibus, his vittis

maculis 3 nigris signatis, postica communi, macula scutellari minuta et macula humerali nigris. — Long. : 40 mill. »

Ressemblerait à *S. Macquarti* ou *S. Oberthuri*, avec les taches latérales en moins.

Madagascar, sans localité.

Cette espèce n'existe ni dans la collection Fairmaire ni dans la collection Perrier.

**S. Boreli**, n. sp. — Presque subhémisphérique, mais un peu aplatie sur les côtés et atténuée en arrière; plus petite que la précédente; couverte d'un duvet gris serré sur les parties brunes, passant au noir sur les parties foncées et au flave sur les parties claires. Tête noire, avec le labre à bordure antérieure blanc jaunâtre; palpes clairs; antennes claires, à massue et 1<sup>er</sup> article rembrunis. Corselet noir, marqué sur les côtés d'une tache claire étendue jusqu'à la sinuosité postoculaire en avant et graduellement rétrécie vers la base qu'elle n'atteint pas, en forme de grosse 9 laissant le rebord externe noir. Élytres d'un brun rouge, marqués chacun d'une tache scutellaire et de 4 autres noires et ornés d'une bordure claire couvrant environ le tiers de la largeur d'un élytre au milieu, et à peu près parallèle, laissant le rebord externe étroitement noir: la tache 1 en carré transversal, couvrant l'écusson, très légèrement prolongée sur la suture, au-dessous de son extrémité; 2 ponctiforme, sur le calus, étendue jusqu'à la base, mais ne touchant pas le bord externe qui reste clair; 3 en forme de bande transversale, couvrant à peu près un sixième de la largeur et atteignant le tiers de la longueur par sa partie postérieure, coupant transversalement la bordure blanche qu'elle ne dépasse pas; 4 de même forme que la précédente, un peu plus large, séparée de celle-ci par un espace blanc égal au sixième de la longueur du bord externe et étendue un peu au delà des 2/3; 5 plus étroite que la précédente, un peu rétrécie en dehors et légèrement incurvée, dépassant un peu la bordure blanche, séparée de l'extrémité par un espace un peu plus grand que sa surface; cette partie apicale située entre les 2 dernières taches est de couleur foncée comme les taches, mais couverte d'un duvet gris très serré. Dessous et pattes noirs; le milieu du bord postérieur des arceaux abdominaux 2-4 avec une bande claire. Plaques abdominales atteignant les 4/5 de l'arceau, en arc de cercle régulier, la partie externe de la ligne fé-



morale rejoignant la base du 1<sup>er</sup> segment en dedans du triangle antérieure externe. — Long. : 7,5 mill.

Madagascar (coll. Borel), sans localité précise. Un seul exemplaire.

**S. Geoffroyi** Muls. — Subhémisphérique et garnie d'un duvet gris passant au noir sur les taches foncées. Tête, antennes, palpes d'un rouge brunâtre ainsi que le prothorax. Élytres convexes, d'un rouge brun sur le disque, entourés d'une bordure latérale blanche couvrant à peu près au milieu le tiers de la largeur et n'atteignant pas l'angle apical; marqués de cinq



*Geoffroyi.* *Perroti.*

taches : une scutellaire embrassant les côtés de l'écusson, deux fois plus longue que lui; une tache punctiforme sur le calus; une 3<sup>e</sup> tache en forme de bande, coupant la bordure blanche vers le premier quart de la longueur, étendue sur le sixième de la longueur du bord externe; la 4<sup>e</sup> à peu près au milieu, sensiblement de même dimension; la 5<sup>e</sup> punctiforme, aux 3/4 à la partie externe de la bordure blanche qu'elle semble limiter; en outre, l'angle apical entre les deux dernières taches de chaque élytre est noir, mais couvert d'un duvet gris serré qui masque la couleur foncière. Dessous et pieds d'un rouge brun. Plaques abdominales en arc de cercle complet, n'atteignant pas tout à fait le bord postérieur de l'arceau. — Long. : 6-6,7 mill.

Var. *Perroti* Weise. — Semblable au type, mais avec le corselet marqué d'une tache noire sur les côtés, et le dessous noir ainsi que les pieds. Cette forme a été décrite comme espèce distincte par M. Weise. Cet auteur a été induit en erreur par la description de Mulsant qui mentionne sur les élytres, en plus des taches prescrites, une 6<sup>e</sup> tache apicale. Cependant M. Weise fait remarquer fort justement que l'espace compris entre les deux dernières taches est noir, couvert de poils gris serrés qui masquent la couleur foncière; l'exemplaire du Muséum, que j'ai actuellement sous les yeux, et sur lequel a été faite la description de Mulsant, est frotté à l'angle apical qui apparaît d'un noir vif; d'autre part, j'ai pu examiner une assez nombreuse série de cette espèce où l'on trouve tous les passages, aussi bien pour la tache du corselet (quadrangulaire chez certains individus et finissant par être réduite au rebord latéral) que pour la couleur du dessous qui est tantôt entièrement roux, tantôt noir avec les parties latérales rousses, tantôt entièrement noir.

La *S. Geoffroyi* est la forme claire, *S. Perroti*, la forme foncée, mais l'identité des deux variétés ne fait pour moi aucun doute.

Var. **disconotata**, nov. — Semblable à *S. Perroti*, mais marquée en outre, sur le disque, d'un point noir situé un peu avant le milieu de la longueur et à égale distance de la suture et de la limite interne de la bordure latérale blanche.

Le type de *Geoffroyi* Muls. porte l'étiquette : Madagascar (Bernier), sans indication de localité. La var. *Perroti* est décrite d'Antsianaka (Perrot). C'est de cette dernière localité que provient la var. *disconotata*.

**S. Bouvieri**, n. sp. — Subhémisphérique. Tête noire, avec le labre, l'épistome et une tache frontale triangulaire étendue transversalement d'un œil à l'autre à sa partie antérieure jaunes; antennes et palpes jaunes. Corselet noir, avec une tache latérale ovulaire d'un blanc jaunâtre, étendue jusqu'à la sinuosité postoculaire en avant, laissant la base et la moitié postérieure des côtés étroitement noires. Écusson rouge. Élytres avec une grosse tache commune blanchâtre, partant du sixième de la longueur, prolongée presque aux 2/3, à peu près arrondie et couvrant au milieu un peu plus du tiers de la largeur, cette partie blanche entourée d'une bande d'un rouge brun couvrant à peu près la moitié de la base, rétrécie au milieu où elle s'étend à peu près sur le cinquième de la largeur, et dilatée de nouveau jusqu'à la suture où elle couvre un peu plus du quart de la longueur; en dehors de cette bande, une large bordure latérale blanchâtre couvrant la moitié de la base, à peu près parallèle jusqu'à l'extrémité, étendue au tiers de la largeur environ au milieu. La couleur foncière des élytres comprend ainsi trois zones concentriques dont l'interne et l'externe blanches, l'intermédiaire rouge; les parties colorées en blanc sont marquées de taches noires : une grosse tache scutellaire ovalairement renflée, étendue à un peu plus du cinquième de la longueur, réunie par une bordure suturale étroite à une deuxième tache de même forme et à peu près de même dimension étendue des 3/5 à un peu moins des 2/3; cette dernière tache flanquée sur les côtés de deux taches arrondies noires largement unies avec elle par leur bord interne, situées au tiers de la longueur et étendues jusqu'au tiers interne de la largeur, ce dessin formant ainsi une sorte de croix; la bande latérale blanche coupée par 4 bandes noires courtes : une à la base, coupée droit en dedans, atteignant juste par sa partie interne le sommet du calus, couvrant environ le sixième de la longueur à l'angle huméral; la 2<sup>e</sup> au 1<sup>er</sup> tiers, plus grosse, arrondie à sa partie interne qui dépasse un peu la bordure blanche; la 3<sup>e</sup> aux 3/4, étroite, en carré transversal;



la 4<sup>e</sup> apicale, un peu plus étroite que la précédente et de même forme, la touchant jusque par son côté antéro-interne. Pubescence du dessus variant avec la couleur du fond. Épipleurès blanchâtres marqués d'une grosse tache noire un peu avant le milieu (cette tache correspond à la 2<sup>e</sup> tache latérale du dessus). Dessous noir; pieds noirs avec l'extrémité des tibias et des tarsi rougeâtres. Plaques abdominales en ogive arrondie, beaucoup plus acuminées que chez les autres espèces. Ongles bifides à l'extrémité, leur dent



interne partant un peu après la base et plus courte que l'externe. — Long. : 6,5 mill.

L'exemplaire unique sur lequel a été faite ma description appartient au Muséum de Paris et est en mauvais état; il provient de Madagascar (Humblot, 1885), sans localité précise.

**S. Coquereli**, n. sp. — En ovale court, un peu moins convexe que la précédente et à repli bien plus étroit. Tête, palpes et antennes d'un flave testacé, ces dernières avec les articles 8, 9, 10 rembrunis ou noirs, le 11<sup>e</sup> restant plus clair à l'extrémité. Corselet d'un flave brunâtre avec le bord externe très étroitement noir. Écusson de même couleur que le corselet. Élytres d'un jaune brunâtre plus ou moins foncé, couverts d'un duvet cendré jaunâtre court et peu serré, entourés en dehors d'une bande d'un blanc sale couvrant au milieu le septième environ de la largeur, le quart externe de la base (qui reste étroitement rebordé de noir) et se prolonge en se rétrécissant jusqu'à l'extrémité, peu nettement limitée en dedans; marqués en outre de 7 points noirs : 1/2 après l'écusson sur la suture; 2 sur le calus; 3 au quart de la longueur, sur la moitié interne de la bordure blanche; 4 sur le disque, un peu avant le milieu de la longueur, au tiers interne de la largeur; 5 en forme de bande courte coupant la bordure blanche jusqu'au bord latéral, à peu près au milieu de la longueur, le plus gros de tous; 6 sur le disque, aux 4/5 de la longueur, aussi éloigné de la suture que du repli; 7 à la partie externe de la bande latérale blanchâtre, au sixième postérieur. Épipleurès flaves, avec leur bord externe noir et 2 taches noires : l'une un peu après l'angle huméral, correspondant à la tache 3, l'autre vers le milieu, correspondant à la tache 5. Dessous jaune sur le prosternum, noir sur le reste du corps, parfois avec les tarsi clairs ainsi que la partie postérieure des arceaux abdominaux 2 à 5 et tout le 6<sup>e</sup>. Plaques abdominales en ogive arrondie



comme chez *S. Bouvieri*. Ongles dentés au milieu, plus grêles que chez la précédente. — Long. : 6,5-7 mill.

♂ Dernier article des palpes, tarses et dernier arceau ventral jaunes, ce dernier présentant de chaque côté de la ligne médiane une fossette contiguë à celle du côté opposé.

♀ Dernier article des palpes et dessous noir, dernier arceau abdominal sans fossette.

J'ai conservé à cette espèce le nom inédit qu'elle portait dans la collection Mniszech.

J'en ai trouvé un autre exemplaire dans le Musée de Tring, avec l'étiquette : Betsileo (Cowan). M. Ch. Alluaud en a aussi capturé un exemplaire à la forêt Tanala. Elle paraît rare.

Bien distincte de toutes les autres du même groupe par l'étroitesse de la bordure latérale blanchâtre.

**S. tricolor**, n. sp. — Cordiforme, brillante et couverte d'une pubescence jaunâtre courte et peu dense. Élytres ayant leur plus grande largeur au premier quart de la longueur. Tête, palpes et antennes d'un brun rouge. Corselet de même couleur, environ 3 fois aussi large que long, les côtés arrondis et relevés en gouttière, sinué à la base avec les angles postérieurs obtus; d'un rouge brun, à pubescence jaune plus fournie sur les côtés. Écusson de même couleur. Élytres noirs, marqués sur le disque d'une grosse tache ovale commune d'un brun rouge, partant du cinquième de la longueur, élargie obliquement et assez brusquement en arrière jusqu'aux  $\frac{2}{3}$  où elle couvre la moitié de la largeur de l'élytre; puis rétrécie en ligne concave jusque environ aux  $\frac{2}{3}$  de la longueur où elle se réduit en une bande suturale, pour se dilater de nouveau à l'extrémité sur le dernier septième apical, laissant ainsi une bordure noire latérale renflée en arrière et n'atteignant pas l'extrémité; cette bordure est marquée de deux grosses taches d'un jaune flave : la première couvrant la base jusqu'au premier tiers en laissant une étroite bordure suturale et une bordure externe un peu plus large que le repli, coupée à peu près droit à sa partie postérieure où elle est contiguë par sa moitié externe à la tache brune médiane. Cette tache flave enfermant elle-même deux taches noires : l'une arrondie, située à la partie postéro-externe du calus à égale distance du calus huméral et du repli latéral, petite; l'autre beaucoup plus grosse, ovoïde, en dedans du calus et à distance sensiblement égale de la base, de la bande suturale noire, et de la partie postérieure de la tache jaune, séparée de la tache externe



par le calus qui reste jaune; une 2<sup>e</sup> tache en forme de bande courte et large, dirigée transversalement, couvrant les  $\frac{6}{7}$  de la largeur de l'élytre et étendue des  $\frac{3}{5}$  au dernier sixième de la longueur, au bord latéral, entourée en dedans et en arrière d'un liséré noir étroit; renfermant également 2 taches : une petite extérieure, ovulaire, atténuée en avant, touchant le repli noir par sa partie postéro-externe; une plus grosse arrondie également entourée de jaune de tous les côtés. Ponctuation des élytres double, les gros points assez nombreux et en outre une ou deux rangées de points très gros le long de la gouttière latérale; repli étroit, n'atteignant pas l'extrémité. Dessous d'un rouge brun, à pubescence rousse avec les épipleures noirs. Métasternum très convexe latéralement. Plaques abdominales en arc de cercle complet, atteignant les  $\frac{3}{4}$  de l'arceau abdominal, leur partie externe rejoignant le bord antérieur de l'arceau juste au niveau de la pointe interne du triangle subépimérien. Pieds d'un rouge brun; ongles avec une dent courte et large partant du milieu, plantule petite en ogive arrondie. — Long. : 7,2 mill.

Madagascar (Humboldt, 1885), sans localité précise. Un seul exemplaire in coll. Muséum de Paris.

**S. Lesnei**, n. sp. — Cordiforme, un peu plus allongée que la précédente, mate et d'aspect soyeux, à pubescence jaunâtre clairsemée. Tête, antennes et palpes d'un rouge brun. Corselet de même couleur, une fois et demie aussi large que long, sinué à la base, les angles postérieurs et les antérieurs arrondis; relevé en gouttière faible sur les côtés. Élytres à pointillé extrêmement fin, avec des points un peu plus gros et nombreux formant de courtes séries longitudinales; ayant au premier tiers leur plus grande largeur, à convexité abrupte en arrière; noirs, avec une bande transversale commune d'un brun rouge étendue du quart aux  $\frac{3}{5}$  de la longueur, sa plus grande largeur au niveau du milieu de l'élytre, avancée en angle obtus sur la suture jusqu'au cinquième environ de la longueur, et au bord latéral jusqu'aux  $\frac{7}{8}$  de la largeur, en ligne droite à la partie postérieure, mais se prolongeant en forme de bande suturale jusqu'à l'extrémité où elle se dilate un peu pour couvrir l'angle apical; la couleur noire des élytres étant ainsi réduite à une large bande basale échancrée en arrière à la suture, et à une grosse tache noire étendue des  $\frac{3}{5}$  au dernier huitième du bord latéral et atteignant presque la suture. La tache noire de la base enclosant 2 taches jaunes : l'interne



petite, en ovale oblique en dehors et en arrière, aussi éloignée de l'écusson que de la base, convexe en dedans et droite en dehors, la 2<sup>e</sup> piriforme à petite extrémité dirigée vers la base de l'élytre qu'elle n'atteint pas, et laissant également au côté externe une étroite bordure noire, convexe en dehors et concave en dedans, renfermant le calus huméral qui est marqué d'un point noir à sa partie postérieure. La 2<sup>e</sup> tache noire renfermant elle-même quatre taches jaunes : (2, 2). Les externes à peu près carrées ne touchant pas le repli; l'interne antérieure grosse, convexe en avant, coupée obliquement en dedans, arrondie en dehors et échancrée en arrière, un peu plus postérieure que la tache externe; la postérieure petite, triangulaire, un peu plus en avant que la tache externe. Dessous d'un rouge brunâtre, à pubescence jaune grisâtre. Épipleurcs noirs, avec une grosse tache flave à la partie externe, étendue jusqu'aux  $\frac{2}{5}$  de la longueur, laissant le bord externe noir. Plaques abdominales dépassant un peu la moitié de la longueur de l'arceau, leur bord externe joignant le milieu du bord postérieur du triangle latéral. Dernier segment ventral avec une échancrure très profonde. Pieds d'un rouge brun; ongles avec une dent courte et large, à peu près comme dans l'espèce précédente, mais avec la partie externe plus grêle. — Long. : 8-8,5 mill.



Antsianaka et lac Alaotra (Perrot frères, 1889), coll. du Muséum de Paris, 2 exemplaires et coll. Oberthür.

**S. argiola** Muls. — En ovale court. Dessus d'un rouge brunâtre foncé, à pubescence cendrée courte et peu dense. Tête, palpes et antennes roux. Corselet plus de deux fois aussi large que long au milieu, fortement en ogive en arrière, à angles postérieurs obtus, à côtés presque droits sur les  $\frac{2}{3}$  de la base, arrondi aux angles antérieurs, très finement et densément ponctué. Élytres à ponctuation fine, semblable à celle du corselet, mais entremêlée de nombreux points épars plus gros et plus enfoncés formant de courtes séries longitudinales; d'un roux brunâtre en dessus avec une bordure basale et externe noire n'atteignant la suture ni à la base ni à l'extrémité et 8 taches d'un jaune testacé, entourées d'un cercle noir : 2, 1, 2, 2, 1. Les 2 premières taches liées à la base par leur cercle noir, l'externe touchant le milieu de la base de l'élytre, l'interne à égale distance de la base et de la tache externe, un peu plus éloignée de la suture; 3 en arrière et en dehors du calus huméral, liée à la bordure noire périphérique à peu près au sixième de la longueur; 4 et 5 en ligne un peu arquée en

arrière avec leurs semblables, 4 juxta-suturale plus grosse, 5 sur le disque, un peu plus petite et plus antérieure que 4; 6 et 7 formant une ligne un peu arquée en arrière, également grosses, 6 un peu moins rapprochée de la suture que 4, 7 liée à la bordure noire latérale; 8 subapicale, également éloignée de 6 et de 7, plus près du bord externe que de la suture, liée à la bordure latérale noire qui se termine à son niveau. Dessous d'un rouge brunâtre plus clair. Épipleurales d'un jaune orangé à rebord externe assez largement noir. Plaques abdominales dépassant à peine



*S. argiola* et  
var. *pallida*.

la moitié de l'arceau et non prolongées jusqu'aux deux tiers, comme le dit Mulsant. Pieds d'un rouge brunâtre; ongles dentés au milieu. — Long. : 5,5-6 mill.

Madagascar (Goudot, 1834), Muséum de Paris, coll. Melly.

Var. **pallida**, nov. — Entièrement d'un testacé pâle en dessus et en dessous. Élytres avec une étroite bordure noire réduite au repli et 8 taches annulaires noires disposées comme chez *argiola* type, mais avec l'espace clair compris dans le cercle noir de la couleur du fond.

Madagascar, sans localité.

**S. callipepla** Gerst. — Largement cordiforme, d'un roux brunâtre, à pubescence grise assez peu fournie. Tête, palpes et antennes roux; corselet de même couleur, avec la partie médiane transversalement un peu plus foncée. Écusson roux. Élytres beaucoup plus larges que le corselet à la base, ayant leur plus grande largeur vers le premier tiers, d'un roux fauve, ornés de cinq taches annulaires noires, les trois dernières plus ou moins anguleuses, l'espace clair compris dans les anneaux noirs étant moins foncé que la couleur du reste de l'élytre. Taches disposées : 2. 2. 1. La tache 1 à peu près à égale distance de la base et de la suture, presque arrondie; 2 anguleuse en avant, touchant par son extrémité le bord externe du calus; 3 et 4 en carré coupé droit en avant et arrondi en arrière, avec l'angle antéro-interne saillant; 5 en carré irrégulier à l'extrémité, plus près de la suture que des bords apical et latéral. Dessous d'un noir brunâtre, clair. Plaques abdominales atteignant à peu près les  $\frac{3}{4}$  de l'arceau, la ligne fémorale se recourbant en dehors à son extrémité antérieure pour atteindre le milieu du triangle de l'angle externe de la base. Pieds de la couleur du dessous; ongles robustes, bifides à l'extrémité



et divisés en deux dents courtes et larges. — Long. : 6,5-7 mill.

Cette espèce habite l'Afrique orientale : Zanzibar; le Muséum de Paris en possède un exemplaire avec l'étiquette : Nossi-Bé (H. Pier-son, 1885).

Je croirais assez volontiers l'espèce importée, ce qui n'aurait rien d'étonnant, vu les relations entre Nossi-Bé et la côte d'Afrique.

**S. pava** Weise. — Très distincte de toutes les autres espèces par son large repli incliné visible jusqu'à l'extrémité des élytres. En ovale court un peu atténué en arrière, ayant sa plus grande largeur au premier quart de la longueur des élytres. Noire, à pubescence grise courte et peu dense; antennes jaunes, avec la massue et le 1<sup>er</sup> article noirs; palpes maxillaires noirâtres, avec la base et l'extrémité du dernier article claires. Tête noire, sillonnée entre les yeux. Corselet beaucoup plus large que long, sinué fortement à la base qui est prolongée en arrière, avec les angles antérieurs et postérieurs arrondis. Élytres beaucoup plus larges à la base que le corselet, fortement avancés à l'angle huméral, à repli incliné large, parallèle jusqu'à l'extrémité des élytres; ceux-ci un peu atténués vers l'arrière à partir de leur quart ou de leur cinquième antérieur, noirs, à aspect prumineux, à ponctuation fine et dense, entremêlée de points un peu plus gros devenant plus nombreux et plus enfoncés sur le repli qui a ainsi l'aspect légèrement rugueux; avec deux grosses taches jaunes : l'une entourant le calus huméral (qui reste noir), étendue de la base à un peu plus du quart de la longueur, parallèle, par son bord externe, au repli dont elle touche la partie interne, arrondie en dedans; la postérieure commençant aux  $\frac{2}{5}$  de la longueur, arrondie, aussi éloignée de la suture que du repli, marquée d'un gros point noir à son centre. Dessous noir, avec les épipleures portant à la partie interne de leur base une tache oblongue claire. Plaques abdominales en ogive arrondie dépassant les  $\frac{2}{3}$  du segment, atteignant le bord antérieur en dedans de l'épimère. Pieds noirs; tarses longuement pubescents de jaune pâle sur les côtés; ongles dentés, dilatés à la base. — Long. : 9-10 mill.



Imerina (Sikora, Nanta).

**S. Donckieri**, n. sp. — Arrondie, régulièrement convexe, d'un noir profond en dessus, à pubescence grisâtre très clairsemée et très courte, avec des taches à pubescence dorée sur fond jaune. Tête, antennes et palpes rougeâtres, la première sans sillon entre les yeux, à punctua-

tion fine et dense et à pubescence rousse. Corselet plus de deux fois aussi large que long, finement et densément ponctué, sinué à la base, avec les angles postérieurs arrondis, les antérieurs avancés, arrondis au sommet; fortement échancré à la partie antérieure, la partie moyenne de l'échancrure anguleuse en arrière; d'un fauve rouge, à duvet roux. Écusson roux, en triangle allongé. Élytres plus larges que le corselet, relevés et rebordés à l'angle huméral qui est arrondi; en courbe régulière jusqu'à l'extrémité, ayant leur plus grande largeur vers le milieu, à repli étroit, marqué surtout à la base et couvert de deux ou trois lignes de très gros points enfoncés; disque de l'élytre à ponctuation plus fine et plus dense que celle du corselet, avec de nombreux points plus gros, irrégulièrement disposés; noirs, à pubescence peu visible, grise, courte et clairsemée sur les parties noires, dorée sur les parties claires, marqués de dix taches jaunes: 2, 2, 1, 2, 2, 1. La tache 1 près de l'écusson qu'elle ne touche pas, atteignant la base par son extrémité antérieure, en ovale arrondi, petite; 2 concave en arrière, à la partie antéro-externe du calus dont elle atteint le sommet par sa partie interne, ne touchant ni la base ni le bord externe; 3 et 4 en rangée transversale au premier tiers de la longueur, 3 arrondie, un peu plus grosse, sur le disque de l'élytre, également éloignée de la suture, du bord externe et de la base, 4 petite, au bord latéral, en partie sur le repli dont le bord externe reste étroitement noir; 5 la plus grosse, juxta-suturale, ovalaire, à peu près au milieu de la longueur; 6 et 7 en rangée transversale, aux  $\frac{2}{3}$ , 6 un peu plus antérieure, en arrière de 3 et de forme semblable, 7 en arrière de 4, disposée de la même façon, un peu plus grosse et plus étendue transversalement; 8 et 9 en ligne très oblique, aux  $\frac{5}{6}$  de la longueur du bord externe, 8 juxta-suturale, aux  $\frac{4}{5}$  de la suture, plus antérieure que 9, ovalaire, petite, 9 transversale, arrondie, touchant le bord externe du repli par sa partie externe; 10 petite, triangulaire, apicale, un peu plus rouge que les précédentes. Les taches sont ainsi rangées: 2, 4, 7 et 10 latérales (la dernière à l'extrémité); 1, 5, 8, 10 juxta-suturales, 3, 6, 9 sur le disque, sur une ligne droite qui, partant du calus, aboutirait un peu en dehors de l'angle apical. Dessous rouge brun ainsi que les pieds; ongles à dent externe assez aiguë. Plaques abdominales atteignant presque le bord postérieur de l'arceau, dirigées en dehors vers le bord externe du 1<sup>er</sup> segment abdominal. — Long. : 7 mill.



Baie d'Antongil (Mocquerys ex Donkier de Donceel).

Bien distincte de *S. Meleagris* par sa taille beaucoup plus grande, les taches plus grosses, dorées, la partie apicale des élytres rouge, la teinte noire et non ardoisée de la couleur foncière.

**S. Berthae**, n. sp. — Subhémisphérique et assez régulièrement convexe. Tête, palpes et antennes d'un rouge brun pâle; la première sillonnée entre les yeux. Corselet transversal, de même couleur, à ponctuation très dense et très fine, à côtés à peu près droits de la base jusqu'à la moitié en s'élargissant un peu, puis arrondis ainsi que les angles antérieurs, les postérieurs obtus. Écusson clair. Élytres beaucoup plus larges à la base que le corselet, cordiformes, à ponctuation très fine et très dense entremêlée de points plus gros très nombreux, très superficiels, pas plus serrés ni plus profonds sur le repli, à pubescence grise, clairsemée sur le fond et dense sur les parties claires; noirs, à 9 taches d'un flave cendré, disposées : 3, 1/2, 2, 2, 1/2. Les taches 1, 2 et 3 à la base; l'ovulaire juxta-suturale, petite, ne touchant pas la base, atteignant à peu près la moitié des côtés de l'écusson; 2 en forme de bande étroite, incurvée autour du calus qu'elle limite en dedans et en arrière; 3 arrondie sur le repli, à la base; 4 étendue du quart à la moitié de la suture, commune, ovulaire; taches 5 et 6 en rangée oblique en avant et en dehors, 5 aux 2/5 de la longueur, au milieu de la largeur de l'élytre, 6 au tiers antérieur du repli, à peu près carrée, n'atteignant pas le bord externe; 7 et 8 assez grosses, arrondies, de même forme et de même taille, l'une juxta-suturale, l'autre latérale; 9 commune, apicale, terminée en ligne courte, convexe en avant. Dessous rouge brun clair avec les épipleures flaves, bordés extérieurement de noir. Plaques abdominales en ogive, atteignant les trois quarts de l'arceau. Pieds d'un brun rouge; ongles bifides, à dent interne plus courte. — Long. : 6,2 mill.

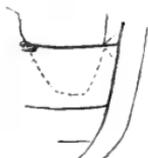


J'ai dédié cette espèce à M<sup>me</sup> Berthe Griner qui l'a récoltée pour moi, à Tamatave. Un seul exemplaire.

Il est très probable que chez d'autres exemplaires les taches 2 et 3 doivent s'unir pour former un anneau autour du calus huméral.

**S. Meleagris** Kl. — Subhémisphérique, régulièrement convexe. Tête, antennes et palpes d'un roux fauve, à duvet jaunâtre; prothorax plus de deux fois plus large que long, non ou à peine sinué à la base, arrondi à ses côtés et à ses angles postérieurs, fortement échancré en avant, le bord postérieur de l'échancrure un peu convexe, ponctuation

très fine et très dense. Écusson roux. Élytres plus larges que le prothorax à la base, régulièrement arrondis, avec un repli incliné étroit, marqué de très gros points, le restant de l'élytre finement et densément pointillé, avec des points un peu plus gros entremêlés sans ordre; d'un noir mat paraissant ardoisé par l'effet du duvet gris, ornés de 9 taches punctiformes d'un jaune pâle, à peu près d'égale grosseur : 2, 3, 1, 2, 1. Taches 1 et 2 à la base dont elles restent faiblement éloignées, 1 au tiers, petite, également éloignée de la suture et de la tache 2, celle-ci en ovale un peu allongé, en dehors du calus dont elle touche le sommet par son bord antéro-interne, étendue jusqu'au bord externe du repli; 3, 4 et 5 en rangée concave en arrière, environ au tiers de la longueur, 3 près de la suture, notablement plus antérieure, 4 et 5 petites, 5 atteignant le bord externe du repli, séparée de 4 par un espace égal à sa propre largeur; 6 la plus grosse, à peu près au milieu, juxta-suturale, en ligne droite au-dessous de 3; 7 et 8 en rangée transversale, aux trois quarts de la longueur, 7 un peu plus petite, près de la suture, au-dessous de 6, 8, un peu plus éloignée du bord latéral que 5; 9 vers les 7/8 dans l'angle apical. Les taches 1, 3, 6, 7 et 9 en ligne un peu concave en dehors, le long de la suture, 2, 5, 8 et 9 en ligne courbe au bord latéral.



Dessous d'un rouge roux. Épipleurès noirs, avec une tache claire rougeâtre, peu nette, à la partie externe de la base. Plaques abdominales larges, atteignant les 4/5 de l'arceau, leur bordure externe remontant en dedans de l'angle antérieur. Ongles avec une dent aussi grêle que la partie externe. — Long. : 6,5 mill.

Diego Suarez (Ch. Alluaud); Baie d'Antongil (Mocquerys); Antsiakana (Perrot); montagne d'Ambre!.

**S. ambrensis**, n. sp. — Subhémisphérique et gibbeuse, élytres à brusque déclivité postérieure. Tête, antennes et palpes d'un roux fauve, à duvet grisâtre; corselet un peu plus de deux fois aussi large que long, peu sinué à la base, arrondi sur les côtés et aux angles postérieurs, fortement échancré en avant, le bord postérieur de l'échancrure nettement convexe; d'un roux fauve, à duvet jaunâtre. Écusson roux. Élytres noirs, à duvet cendré très court et très serré les faisant paraître de teinte grisâtre; marqués de six taches claires ressortant assez peu sur le fond par l'effet de la pubescence : tache 1 très petite, punctiforme, sur la partie externe du calus huméral; 2 et 3 en rangée très oblique en arrière et en dehors, 2 au tiers interne de la largeur et au quart antérieur de la longueur, à peu près arrondie, couvrant environ

un cinquième de la largeur de l'élytre, 3 irrégulièrement quadrangulaire, au tiers antérieur, touchant le bord externe du repli; 4 juxta-suturale, la plus grosse, à peu près au milieu de la longueur, en ovale allongé; 5 juste au dessous de 4, aux  $\frac{4}{5}$  de la longueur, en ovale court; 6 aux  $\frac{2}{3}$  de la longueur, ovale, deux fois plus près du bord latéral que de la suture. Ponctuation fine et dense, avec quelques gros points, et, sur le repli, des points beaucoup plus gros, serrés surtout vers la base. Dessous d'un fauve roux. Les épipleures noirs, un peu rougeâtres en dedans à la base, prolongés jusqu'à l'extrémité de l'élytre. Pieds roux; ongles dentés. — Long. : 5,5-6 mill.



Var.  $\alpha$ . — Tache du calus huméral manquant. Élytres à 5 taches. Montagne d'Ambre!, limite de la forêt. Pas rare.

**S. Spinolae** Muls. — Subhémisphérique, gibbeuse, à convexité abrupte en arrière. Tête, palpes et antennes d'un rouge testacé ou brunâtre. Prothorax d'un rouge testacé, plus de deux fois plus large que long, peu sinueux à la base, arqué sur les côtés, arrondi aux angles postérieurs, échancré en avant, avec le bord postérieur de l'échancrure nettement convexe. Écusson rouge brun. Élytres un peu plus larges que le corselet à la base, à ponctuation fine et dense entremêlée de points plus gros et une trainée de très forts points sur le repli qui est assez large, presque parallèle et incliné; noirs, à pubescence courte, peu dense, ne masquant pas la couleur foncière, ornés de 7 taches jaunes : 1 près de l'écusson, ne touchant pas la base, en ovale un peu oblique; 2 à la partie externe du calus, entre lui et le repli qu'elle n'atteint pas; 3 sur le disque, plus près de la suture que du repli, au quart environ de la longueur; 4 au bord interne du repli, au tiers antérieur du bord latéral; 5 la plus grosse, vers le milieu à la suture, au point culminant de la convexité; 6 au bord interne du repli; 7 sur le cinquième de la largeur, plus près de la suture que du bord latéral et de l'extrémité, vers les  $\frac{4}{5}$  ou un peu plus de la longueur. Dessous rouge roux à épipleures noirs, plaques abdominales dépassant les  $\frac{3}{4}$  de l'arceau (Mulsant indique les  $\frac{2}{3}$ , mais, chez tous les exemplaires que j'ai vus, les plaques sont beaucoup plus postérieures), légèrement excavées en dehors. Pieds rougeâtres; ongles dentés. — Long. : 7-7,5 mill.

Madagascar : Imerina (Sikora); Madagascar, sans localité précise

(Grandidier, 1875, Sallé, 1887); Fianarantsoa in Muséum de Paris.

L'angle apical des élytres est parfois très étroitement jaune.

**S. bifibulata** Weise. — Subhémisphérique, de même taille et de même forme que *S. Spinolae*, mais à pubescence courte et rare faisant paraître les élytres d'un noir profond. Tête, antennes, palpes, corselet et écusson d'un rouge roux. Élytres noirs, à cinq taches et un anneau transversal jaunes : tache 1 très allongée, à l'écusson, ne touchant pas tout à fait la base; 2 à la face interne du calus huméral, n'atteignant pas le bord antérieur; 3 et 4 souvent réunies en rangée oblique, 3 en carré transversal, 4 concave en avant; 5 un peu plus grosse, au milieu, à la suture, légèrement transversale et non allongée comme dans *S. Spinolae*; à la partie postérieure de l'élytre une tache annulaire transversale, un peu concave en avant et en dedans, touchant le bord interne du repli par sa partie externe, à peu près aussi éloignée du bord latéral que de la suture; un petit point jaune (qui n'est pas constant) près de l'extrémité. Dessous rouge roux, avec les épipleures noirs. Plaques abdominales, pieds et ongles comme chez *S. Spinolae*. — Long. : 7,5-8 mill.

Var.  $\alpha$ . — Tache postérieure annulaire divisée en 2 taches placées comme les taches postérieures de *S. Spinolae*, mais longitudinales au lieu d'être arrondies.

Ces trois dernières espèces (*ambrensis*, *Spinolae*, *bifibulata*) présentent



Profil des *S. ambrensis*, *Spinolae* et *bifibulata*.

tout à fait la même forme générale très gibbeuse, abrupte postérieurement; elles ont toutes trois une petite tache inconstante à l'angle apical des élytres et parfois un pli transversal avant l'extrémité de ceux-ci; toutes ont également une ligne de gros points enfoncés presque régulière le long de la première moitié de la suture. Je les crois cependant distinctes, d'après l'examen des types.

Chez *S. ambrensis*, la pubescence masque complètement la couleur foncière; les taches des élytres sont plus grosses mais ressortant très peu; la tache scutellaire manque. Chez *S. Spinolae*, la pubescence est plus clairsemée, mais les élytres paraissent mats (quoique d'un noir plus vil que chez *S. ambrensis*); les taches sont petites, arrondies, sans tendance à s'unir; enfin il existe une tache juxta-scutellaire. Chez *S. bifibulata* (d'après les types que m'a obligeamment communiqués M. R. Oberthür et dont il m'a donné un exemplaire) la taille est un peu plus grande; les élytres sont d'un noir profond, à reflet légèrement brillant; les taches ont une tendance à s'unir;

les deux taches postérieures sont le plus souvent unies en formant une tache annulaire jaune, la grosse tache médiane n'est pas en ovale allongé et la taille paraît un peu plus grande.

Fianarantsoa (Perrot) in coll. Oberthür et la mienne!; Andrangoloaka (Sikora), trouvé chez M. Donckier de Donceel.

**S. tenuepicta**, n. sp. — Subhémisphérique, très convexe, d'un jaune brunâtre, comme marbrée en dessus et couverte d'une pubescence grise, courte et dense. Tête d'un roux brunâtre, ainsi que les palpes et les antennes, sillonnée entre les yeux longitudinalement; mandibules légèrement noirâtres. Corselet légèrement sinué sur les côtés et à sa base, en ogive large en arrière, arrondi à ses angles antérieurs, les postérieurs obtus, émoussés; roux, à pubescence d'un jaune grisâtre, très finement et densément ponctué. Écusson roux. Élytres un peu plus larges à la base que le corselet, arrondis aux épaules, à ponctuation très dense et très fine, avec de nombreux points un peu plus gros entremêlés, plus gros et plus nombreux le long du bord latéral; repli peu distinct; pubescence d'un gris jaunâtre, très dense; couleur foncière d'un noir brunâtre, paraissant grise par l'effet du duvet, avec la suture, le bord latéral et 7 taches d'un jaune testacé, dont 3 taches suturales communes, 3 latérales et 1 discale: la tache 1 ovulaire, en arrière de l'écusson; 2 en demi-cercle autour du calus huméral (qui reste généralement noir), envahissant parfois toute la base; 3 et 4 vers le milieu, en rangée oblique, 3 plus antérieure, arrondie, sur le disque, plus près de la suture que du bord latéral, 4 un peu plus petite, touchant le repli; 5 et 6 en rangée très oblique, 5 commune, à la suture, aux  $\frac{2}{3}$  de la longueur, 6 plus grosse, en ovale un peu transversal, et un peu plus près du bord latéral que de la suture; 7 petite, juxta-suturale, avant l'extrémité; quelques-unes de ces taches sont marquées d'un point d'un noir profond qui n'est pas constant. Dans l'état le plus développé, la tache 1 est marquée d'un point central de chaque côté de la suture, la tache 2 de deux points (un près de la base, un en arrière et en dehors du calus), toutes les autres taches, sauf la tache 7, sont marquées d'un point central, la tache 5 (juxta-suturale) en ayant un de chaque côté de la suture, mais toutes les taches peuvent être sans points; les plus constants m'ont paru ceux des taches 3 et 6. Dessous d'un roux brunâtre clair.

Plaques abdominales atteignant presque le bord postérieur de l'arceau, fortement concaves à leur bord externe, tronquées à leur extrémité,



très convexes à leur bord antérieur. Pieds d'un jaune brunâtre; ongles dentés. — Long. : 6 mill.

J'ai capturé une longue série de cette espèce à la montagne d'Ambre, vers 700 mètres d'altitude, en dehors de la forêt, où elle ronge les feuilles d'une Solanée (*Solanum auriculatum* Aiton). La larve a été décrite par M. Xambeu (14<sup>e</sup> mémoire, 1905, *Soc. linn. de Lyon*) sous le nom de *Ep. argiola*. Je lui ai conservé le nom manuscrit qu'elle portait dans la collection de L. Fairmaire, à qui je l'avais envoyée.

**S. Dohrni** Weise. — En ovale court, convexe, à pubescence grise, courte et dense, masquant la couleur foncière. Tête, palpes et antennes d'un roux clair. Corselet transversal, d'un brun de poix, à duvet gris très serré, avec les côtés, une ligne longitudinale médiane et une tache triangulaire aux angles antérieurs et au-devant de l'écusson d'un roux clair. Élytres arrondis aux épaules, un peu atténués vers l'arrière où ils sont largement arrondis, noirs, à duvet gris très serré et marqués de 7 points noirs largement ocellés de jaune placés : 1, 2, 2, 1, 1, 1 à la base, en dedans du calus huméral et tout près de lui. 2 et 3 en rangée transversale, vers le cinquième antérieur de la longueur, 2 à la suture qu'il touche et 3 en arrière du calus huméral qui le sépare de 1; 4 et 5 en ligne transversale oblique, en arrière et en dehors, 4 un peu en avant du milieu, au tiers externe de la largeur, et 5 vers le bord latéral, dont il reste éloigné, à peu près au milieu de la longueur; 6 à la suture dont il est un peu plus éloigné que le point 2, vers les 2/3 de la longueur; 7 aux 4/5 de la longueur, à peu près aussi éloigné de la suture que du bord latéral. Le repli sutural est généralement clair sur toute la longueur et cette bordure s'élargit le long du huitième postérieur de la suture. Dessous roux avec le métasternum et parfois les deux premiers arceaux de l'abdomen noirâtres. Plaques abdominales complètes, atteignant les 2/3 de l'arceau, un peu sinueuses à leur côté externe. Ongles bifides, non appendiculés. — Long. : 5,5-6 mill.

Madagascar (Dohrn), sans localité précise.

Grâce à un dessin que m'a envoyé M. Weise, j'ai trouvé deux exemplaires de cette espèce dans la collection Mniszech, parmi les *Epilachna pavonia*, sans localité précise. Cette espèce se distingue cependant de *pavonia* par sa forme plus courte, la disposition des points, la bande suturale jaune postérieure.

**S. pavonia** Ol. — Ovale. Tête, palpes et antennes roux. Corselet transversal, d'un noir brun, revêtu de duvet gris et entouré d'une

bordure d'un jaune roux dilatée aux angles antérieurs et au milieu du bord postérieur, en se prolongeant vers la base qu'elle n'atteint pas. Écusson roux. Élytres d'un noir brun plus ou moins foncé, paraissant d'un gris souris par l'effet du duvet qui masque la couleur foncière; arrondis aux épaules, un peu atténués en arrière, ornés chacun de 8 points noirs ocellés de roux : 2, 2, 1, 2, 1. Les deux premiers basilaires, 1 sur les côtés de l'écusson, 2 sur le calus huméral; 3 et 4 en rangée transversale, entre le quart et le tiers de la longueur, juste en arrière des précédents; 5 sur le disque, un peu après le milieu, très légèrement plus rapproché de la suture que du bord latéral; 6 et 7 en rangée transversale vers les 2/3 de la longueur, 6 juxtasutural, 7 tout près du bord latéral qu'il n'atteint pas; le 8<sup>e</sup> sur le disque, aux 7/8 de la longueur, à peu près à égale distance de la suture et du bord latéral. Une très étroite bordure rousse au bord postérieur de l'élytre. Dessous roux, avec le métasternum noirâtre ou tout au moins marqué de deux gros points noirs. Plaques abdominales dépassant la moitié de l'arceau, en ogive largement arrondie, leur bord externe régulièrement arqué, non sinueux. Pieds roux; ongles dilatés à la base, bifides à l'extrémité. — Long. : 6,5-7,5 mill.

Var. **coeca**, nov. — Élytres avec les taches jaunes normales sans points noirs à leur centre.

Var. **disca**, nov. — Élytres avec une très large tache suturale commune jaune, occupant les 2/3 de la surface, avec les points noirs normaux, non ocellés.

Montagne d'Ambre!; Diego Suarez (Ch. Alluand); Tananarive (Nanta, Sikora); Nossi-Bé (Frey); Andevorante (Mathiaux, 1899); Mianerinerine (cap. Meunier, 1900); pays Mahafaly (Bastard); Comores (var. *disca*); Androy (var. *disca*, cap. Vacher, 1901).

Cette espèce qui vit normalement à la montagne d'Ambre sur une Solanée à petites baies noires, analogue à la Morelle, avait pullulé sur les Aubergines du jardn potager militaire, dont elle rongait les feuilles. Les larves y étaient en grand nombre et étaient dévorées, quand elles étaient encore petites, par les larves et l'insecte parfait de *Cydonia lunata* F., qui était également très commune. Le manque de localités précises pour la plupart des matériaux que j'ai eus sous les yeux, m'a empêché de classer les variations en variations accidentelles et variétés; il me semble cependant que, si la var. *coeca*, dont j'ai trouvé un exemplaire chez M. Donckier de Donceel avec l'étiquette « Diego Suarez », est une simple aberration, la var. *disca* est localisée (Comores, ex Humblot; Androy, cap. Vacher in Muséum de Paris).

En tout cas, elle n'existe pas à la montagne d'Ambre où j'ai récolté plusieurs centaines d'exemplaires de cette espèce et de *Cydonia lunata* sans trouver une seule variation.

**S. Alluaudi**, n. sp. — En ovale régulier, médiocrement convexe. Tête, palpes et antennes d'un rouge brunâtre. Corselet de même couleur, plus de deux fois plus large que long, sinué légèrement à la base, arrondi au-devant de l'écusson et aux angles postérieurs; échancré fortement en avant, bord postérieur de l'échancrure convexe. Écusson d'un roux jaunâtre. Élytres à repli très peu marqué, ovalaires,



noirs, à duvet gris, court et dense, masquant la couleur foncière qui paraît d'un gris souris; ornés de 3 taches jaunes ocellées : tache 1 à la base, en forme de croissant à branches inégales, touchant la base par sa convexité sur les  $\frac{3}{4}$  médians, laissant une bordure noire étroite à l'écusson et au bord latéral, prolongée par sa branche interne jusqu'au sixième de la longueur et aux  $\frac{3}{7}$  externes de la largeur, échancrée à ce niveau à sa partie postérieure,

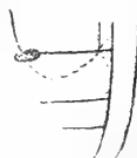
puis prolongée ensuite en arrière par sa branche externe, jusqu'au tiers de la longueur, en forme de tache ovalaire, marquée de 3 points : 1 au tiers interne de la largeur, 2 en dedans et en avant du calus, 3 en dehors du calus et en arrière; tache 2 en ovale allongé, aux  $\frac{2}{5}$  antérieurs de la longueur, près de la suture, marquée d'un point noir à son centre; tache 3 cordiforme, aux  $\frac{2}{3}$  de la longueur, convexe en arrière, échancrée en avant, semblant formée de deux taches, couvrant les  $\frac{3}{4}$  du disque, plus rapprochée du bord latéral que de la suture, marquée de 2 points noirs; ponctuation fine et dense entremêlée de points plus gros. Dessous d'un roux jaune plus foncé sur la saillie intercoxale du 1<sup>er</sup> arceau ventral. Épipleures noirs. Plaques abdominales atteignant les  $\frac{3}{4}$  de l'arceau, tronquées à leur bord postérieur, le bord externe rejoignant le milieu de la face postérieure du triangle post-épimérien. Pieds d'un roux fauve; ongles divisés en deux dents terminales d'égale longueur. — Long. : 7,2 mill.



Forêt Tanala (Ch. Alluaud, 1901).

**S. Ellisi** Crotch. — En ovale large. Élytres cordiformes. Tête, palpes et antennes d'un rouge brun. Prothorax transversal, à côtés presque droits, à angles postérieurs largement arrondis, tronqués au-devant de l'écusson; d'un rouge brun, à pubescence jaunâtre peu

dense. Écusson rougeâtre. Élytres noirs, couverts d'une pubescence rousse peu serrée et courte ne cachant pas la couleur du fond; noirs, avec l'angle apical rouge brique et ornés de 2 anneaux roux, un à la base et l'autre avant l'extrémité, et de 2 taches flaves. L'anneau de la base entourant le calus huméral, laissant un étroit rebord noir à la base, au bord latéral et à la suture, le long de laquelle il envoie un petit rameau longitudinal sur le sixième antérieur de la longueur, l'anneau postérieur laissant la suture et le bord latéral étroitement noirs et l'extrémité apicale rouge; les 2 taches en rangée transversale vers le milieu de la longueur, l'externe aussi rapprochée de la suture que l'interne du bord latéral et deux fois plus éloignées l'une de l'autre, à peu près arrondies. Ponctuation des élytres fine et très dense, avec de nombreux points plus gros, une rangée irrégulière de très gros points le long du repli qui est étroit et à peu près parallèle jusqu'auprès de l'extrémité, une trainée semblable le long de la suture sur le sixième antérieur, à partir de l'extrémité de l'écusson, située dans une petite dépression longitudinale juxta-suturale. Dessous d'un rouge roux, avec les épipleures noirs. Plaques abdominales dépassant un peu la moitié de l'arceau ventral dont elles rejoignent le bord antérieur au niveau de la pointe interne de l'épimère et du triangle post-épimérien. Pieds rougeâtres; ongles avec une petite dent triangulaire. — Long. : 7-8 mill.



Madagascar, sans localité précise in Muséum de Paris; Ambohitombo (F. Mayor, 1895 in Mus. de Tring); Tamatave; Fénérive (Perrot in coll. Oberthür).

**S. tripupillata**, n. sp. — En ovale presque régulier, légèrement atténué en arrière. Tête, palpes et antennes d'un rouge brun. Corselet transversal, à angles postérieurs obtus, en ovale large et non sinué à la base, à peine tronqué au-devant de l'écusson; d'un rouge brun, à pubescence jaune, clairsemée et assez longue. Écusson flave. Élytres à peine plus larges à la base que le corselet, ovalaires, à repli étroit, noirs, à pubescence jaunâtre, avec l'extrémité largement rouge brique; ornés de trois anneaux jaunes et d'une tache de même couleur : le 1<sup>er</sup> anneau juxta-scutellaire, ne touchant ni la base, ni l'écusson, ni la suture, en ovale allongé, couvrant à peu près les 2/5 de l'élytre en largeur et étendu jusqu'au quart de la longueur, un peu élargi postérieurement; le 2<sup>e</sup> allongé, au bord latéral qu'il suit parallèlement par son bord externe en laissant le repli noir, situé en

dehors et en arrière du calus, prolongé jusqu'au tiers environ de la longueur; le 3<sup>e</sup> anneau transversal, aux  $\frac{2}{3}$  de la longueur, aussi éloigné de la suture que du bord latéral et limité postérieurement par la tache rouge apicale; la tache presque carrée, juxta-suturale, à peu près au milieu de la longueur. Ponctuation fine et dense, avec quelques points épars plus gros, repli fortement ponctué. Dessous d'un rouge rosat avec les épipleures noirs. Plaques abdominales complètes, atteignant les  $\frac{4}{5}$  de l'arceau, en ogive. Pieds d'un rouge brun; ongles avec une dent large aussi prolongée que la pointe externe. — Long. : 6,7 mill.

Baie d'Antongil (Mocquerys in Muséum de Paris); forêt Tanala (Ch. Alluaud).

Cette espèce était étiquetée dans les cartons du Muséum « *bifbulata* Weise », mais j'ai pu me convaincre, tant par la description que par l'examen des types de cette dernière espèce que M. Oberthür a bien voulu me confier, que les deux insectes n'avaient absolument rien de commun.

**S. hova** Weise. — Régulièrement ovale, convexe. Tête, palpes et antennes d'un roux clair (moins rouge que chez la précédente). Corselet transversal, à angles postérieurs obtus, émoussés, à peine sinué à la base; d'un roux fauve clair, à pubescence jaunâtre assez longue. Élytres noirs, à duvet gris, court et serré, mats, avec une tache triangulaire apicale rouge brique et six taches jaunes : tache 1, entre le calus et le bord externe, couvrant la moitié externe du calus huméral; 2 près de la suture, en croissant transversal étendu jusqu'aux  $\frac{2}{3}$  internes de la largeur et située vers le cinquième antérieur; 3 au tiers antérieur du bord latéral dont elle reste éloignée, en carré transversal; 4 vers le milieu, à la suture; 5 en carré transversal, aux  $\frac{2}{3}$  du bord latéral; 6 suturale, vers les  $\frac{4}{5}$  de la longueur; la tache apicale est triangulaire, à bord antérieur sinueux, avancée en pointe obtuse sur la suture. Dessous rouge roux clair. Plaques abdominales restant éloignées du bord postérieur de l'arceau. Pieds, y compris les tarse, de la couleur du dessous; ongles avec une courte dent interne. — Long. : 8-8,5 mill.



Andrangoloaka (Hildebrandt); montagne d'Ambre!; Ambohitombo (F. Mayor in Mus. de Tring); Diego Suarez (Ch. Alluaud, 1897). Pas très rare.

**S. obscuritarsis**, n. sp. — Presque hémisphérique, régulièrement convexe, luisante en dessus. Tête, antennes et palpes (sauf la moitié apicale du dernier article de ces derniers) d'un brun rouge clair. Corselet transversal, arrondi à ses angles postérieurs, légèrement sinué à la base et tronqué au-devant de l'écusson; d'un rouge brun clair, à pubescence jaune très clairsemée. Écusson rouge. Élytres arrondis aux épaules, en ovale très large, noirs, avec une tache apicale rouge et six taches claires : 1 petite, à la base du bord externe, en dehors du calus, en dedans du repli; 2 légèrement transversale, étendue en largeur jusqu'aux  $2/3$  externes de l'élytre et restant un peu éloignée de la suture, convexe en arrière, échancrée en avant, à peu près au tiers antérieur de la longueur; 3 quadrangulaire, en dedans du repli, au tiers du bord latéral; 4 arrondie, plus grosse que les autres, au voisinage de la suture, juste en arrière de 2; 5 et 6 en rangée transversale, aux  $2/3$ , 5 à la suture, à peu près arrondie, un peu plus intense que 4, 6 au bord latéral, échancrée en arrière; la tache commune formant un arc de cercle convexe en avant. Dessous du corps rouge brun, avec les épipleures noirs. Plaques abdominales couvrant les  $5/6$  de l'arceau, leur bord externe atteignant le milieu de l'épimère. Pieds rouges, avec les tarses bruns en dessus; ongles bifides, à dents à peu près égales. — Long. : 7 mill.



Montagne d'Ambre!. Rare.

Cette espèce diffère de *S. hova* Weise, par son corps plus court et beaucoup plus convexe, le dessus luisant, le dernier article des palpes et les tarses rembrunis, la petitesse des taches, la forme et les plaques abdominales.

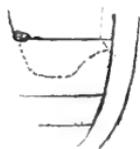
**S. margaritifera** Muls. — Ovalaire, à convexité régulière, pubescente. Tête, palpes et antennes d'un rouge rosat, mandibules noires sur leur arête externe et à l'extrémité. Corselet transversal, convexe à la base, peu sinué à ses angles, les postérieurs arrondis; d'un rouge roux, pubescente de jaune. Écusson flave, en triangle équilatéral. Élytres noirs, à pubescence assez éparsée et avec huit taches d'un jaune clair (métallique quand l'animal est vivant) : tache 1 à la base, sur la partie interne du calus huméral dont le sommet reste noir; 2 près de l'écusson, en croissant à concavité tournée en dehors et en haut; les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> en rangée oblique en avant et en dehors, plus ou moins quadrangulaires, la 3<sup>e</sup> au bord externe, au-dessus de l'angle huméral, la 4<sup>e</sup> aux  $2/5$  externes, contiguë à l'angle postérieur de la 3<sup>e</sup> par son

bord antérieur, la 5<sup>e</sup> environ au tiers de la longueur, juxta-suturale; la 6<sup>e</sup> également juxta-suturale, oblique, convexe en avant, un peu échan-crée en arrière, aux deux tiers de la longueur; la 7<sup>e</sup> au bord latéral, en carré transversal, bordant à peu près de la moitié aux 3/4 du repli dont elle touche la partie interne; la 8<sup>e</sup> ovale, oblique, très près de la suture et du bord latéral. Dessous d'un rouge roux avec les épipleures noirs. Plaques abdominales complètes, atteignant les 2/3 de l'arceau, remontant en dedans de l'épimère. Pieds d'un fauve roux; ongles bifides, à crochet externe plus court. — Long. : 7-7,8 mill.

Var.  $\alpha$ . — Quelques taches réunies; par exemple : 3 + 4 ou 1 + 3 + 4 + 7 en formant une grosse tache latérale jaune, échan-crée en dedans entre les taches 1 et 3 et 3 et 7.

Imerina (Sikora), Ambohitombo (F. Mayor in Mus. de Tring); forêt Tanala (Ch. Alluaud); Antsianaka; Tamatave (Perrot in coll. Oberthür).

**S. signifera** Weise. — En ovale, court et très convexe. Tête, palpes et antennes d'un rouge brun. Corselet transversal, un peu sinué à la base, à angles postérieurs arrondis, tronqué au-devant de l'écusson; d'un rouge-brun, à pubescence cendrée ou jaunâtre. Écusson rouge. Élytres noirs, à peine plus larges que le corselet à la base, en ovale court et régulier, à pubescence grise clairsemée, à 7 taches ponctiformes jaunes : 2, 1, 1, 2, 1. Les taches 1 et 2 en rangée un peu oblique en arrière et en dehors, 1 étendue jusqu'au sixième antérieur de la longueur, également éloignée de la base et de la suture, un peu moins proche du calus huméral, arrondie, 2 vers le bord latéral, un peu postérieure, en arrière et en dehors du calus huméral dont elle est aussi éloignée que la tache 1; 3 sur le disque, au premier tiers de la longueur et deux fois plus rapprochée du bord externe que de la suture, voisine de la tache 2 par sa partie antéro-externe; 4 la plus grosse, atteignant le milieu par son bord postérieur, largement ovale, près de la suture; 5 et 6 en rangée transversale, avant les 2/3 de la longueur, 5 juste en arrière de 4, un peu transversale, 6 au bord latéral, arrondie, un peu plus éloignée du repli que la tache 2; 7 arrondie, antéapicale, à égale distance de la suture et du bord latéral. Les taches 1, 4, 5 et 7 sont en ligne droite juxta-suturale. Dessous d'un rouge fauve. Plaques abdominales atteignant les 2/3 de l'arceau, comme tronquées à leur partie postérieure, leur partie externe s'incurvant en



haut vers le bord latéral. Pieds d'un rouge fauve avec les ongles dentés. — Long. : 5-6 mill.

J'ai pris une nombreuse série de cette espèce à la limite de la forêt d'Ambre, sur un arbuste à grandes feuilles.

Elle m'a été envoyée par M. Rollé sous le nom que je lui ai conservé.

**S. Julii**, n. sp. — Subhémisphérique, convexe. Tête, parties de la bouche et antennes d'un fauve testacé. Corselet transversal, arrondi à ses angles postérieurs, peu sinué à la base, d'un rouge brun passant au testacé sur les côtés et en avant. Écusson rougeâtre. Élytres arrondis aux épaules, un peu plus larges que le corselet, à ponctuation très fine et très dense, avec quelques gros points superficiels; noirs, à pubescence grise clairsemée et ornés de huit taches punctiformes d'un jaune testacé (d'une belle couleur métallique sur l'animal vivant) : 1, 2, 2, 2, 1. Tache 1 au tiers externe de la base, en dedans et en avant du calus huméral; 2 et 3 en rangée transversale, au sixième antérieur de la longueur, 2 au quart interne et 3 au cinquième externe de la largeur; 4 et 5 aux 2/5 de la longueur, 4 un peu plus près de la suture que 2, 5 sur le disque, plus près du bord latéral dont elle est éloignée du tiers de la largeur de l'élytre; 6 et 7 en rangée transversale, aux 2/3 de la longueur, juste dans la même position par rapport à la suture et au bord latéral que 2 et 3; 8 dans l'angle apical, à égale distance de la suture, du bord latéral et de l'extrémité. Dessous du corps rougeâtre, avec la partie externe des épipleures rembrunie. Plaques abdominales atteignant la moitié du segment. Pieds d'un roux fauve; ongles bifides. — Long. : 6 mill.

Montagne d'Ambre!. Très rare, avec *S. signifera*.

J'ai dédié cette espèce à M. Julius Weise qui a bien voulu examiner plusieurs de mes insectes et enrichir ma collection de types précieux.

**S. perlata**, n. sp. — Subhémisphérique et de même forme que *S. obsoleta*. Tête, parties de la bouche et antennes d'un fauve testacé. Corselet transversal, peu relevé sur les bords qui sont faiblement arrondis, noir ou à peine sinué à la base, d'un roux testacé, à pubescence d'un gris roussâtre. Élytres plus larges que le corselet à la base, en ovale arrondi, noirs, à pubescence grise leur donnant un aspect soyeux, avec neuf taches punctiformes arrondies d'un rouge brun : 2, 3, 1, 2, 1. La première rangée composée des points 1 et 2 subbasale, 1 entre l'écusson et le calus huméral qui est peu saillant, à égale distance de la suture et de la base, 2 entre le calus dont elle couvre la

partie externe et le repli qu'elle n'atteint pas; 3, 4 et 5 en rangée oblique en arrière, 3 au quart antérieur de la suture dont elle est un peu plus rapprochée que la tache 1, 4 au milieu de l'élytre, 5 sur la même ligne, au bord interne du repli, au tiers de la longueur; 6 au milieu, à la suture, au-dessous de 3; 7 et 8 en rangée un peu oblique, 7 à la suture, un peu plus postérieure que 8, au bord latéral dont elle reste plus éloignée que la tache 5; 9 dans l'angle apical, à peu près également éloignée de l'extrémité de la suture et du bord latéral. Dessous roux. Plaques abdominales en arc de cercle complet, atteignant au delà des  $\frac{2}{3}$  du segment. Épisternes jaunes à bord externe brun. Pieds fauves; ongles bifides. — Long. : 6-6,8 mill.

Diego Suarez; montagne d'Ambre!; Antsianaka (Perrot in coll. Oberthür). Pas rare sur une Cucurbitacée grimpante, avec une Casside qui la mime.

C'est la larve de cette espèce qui est décrite par M. Xamheu (14<sup>e</sup> mémoire, p. 128) sous le nom de *Ep. obsoleta*.

Cette espèce a tout à fait le facies de *S. obsoleta* (nom erroné sous lequel je l'ai répandue par quelques échanges). Elle en diffère nettement par le dessin, l'aspect soyeux du dessus, les épipleures à bordure foncée.

La disposition des taches est exactement la même que chez *S. Meleagris* dont elle se distingue par son aspect plus soyeux, ses élytres à couleur d'un gris clair et non ardoisé, à taches rouges et non jaunes et par ses éviroleures de couleur claire.

**S. simulatrix**, n. sp. — Subhémisphérique, régulièrement convexe. Tête, parties de la bouche, antennes et prothorax d'un rouge brun, à pubescence jaune, ce dernier nettement transversal, arrondi à la partie antérieure des côtés, presque droit à la base qui est à peine sinuée. Écusson d'un rouge roux. Élytres noirs, à peine atténués en arrière, arrondis aux épaules, luisants, à pubescence rousse très clairsemée, à peine visible, avec 9 grosses taches d'un jaune paille, placées à peu près comme chez *perlata* et *Meleagris* : tache 1 trois fois plus rapprochée de la base que de la suture; 2 en dehors du calus huméral dont elle couvre la partie externe, laissant un étroit repli noir à l'angle huméral; 3, 4 et 5 en rangée oblique, 3 plus antérieure, au premier quart de la suture dont elle n'est séparée que par une bande noire étroite, 4 et 5 presque contiguës, 5 à la partie interne du repli et 4 vers les  $\frac{2}{5}$  externes de l'élytre; 6 juxta-suturale, la plus grosse, couvrant plus du quart transversal de l'élytre; 7 et 8 en rangée oblique, 7 étant un peu plus postérieure, juxta-suturale, 8 au bord latéral dont

elle est plus rapprochée que 5; 9 antéapicale, également éloignée de la suture et du bord latéral, plus éloignée de l'extrémité. Dessous d'un rouge rosat. Plaques abdominales dépassant la moitié de l'arceau, complètes. Épipleures testacés, bordés de noir en dehors. Pieds d'un rouge roux; ongles bifides. — Long. : 6-7,5 mill.

Madagascar : Antsianaka (Perrot in coll. Oberthür).

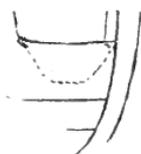
Bien distincte des *S. perlata* et *Meleagris* par ses élytres d'un noir profond luisant, les taches grosses, les antérieures plus près de la base, la tache 8 plus près du bord latéral que la tache 5, l'absence de gros points en série sur le repli, la ponctuation plus visible, avec les gros points beaucoup moins superficiels, les élytres moins cordiformes, etc.

**S. obsoleta** Ol. — Subhémisphérique, médiocrement convexe. Tête, palpes et antennes d'un roux testacé clair avec l'extrémité des mandibules noire. Corselet transversal, sinué à la base, arrondi sur les côtés et un peu relevé, d'un roux vif passant au testacé sur les côtés. Écusson roux. Élytres noirs, à duvet gris cendré court et dense masquant la couleur foncière, ornés de trois bandes transversales communes et, chacun, de quatre taches d'un jaune rouge. Les bandes communes situées : la première au cinquième antérieur de la longueur de l'élytre, étendue de la moitié interne de l'élytre à la suture, étroite, dilatée à l'extrémité et vers la suture, tridentée en avant, sinueuse en arrière; la 2<sup>e</sup> transversalement ovalaire, aux 4/5 de la longueur, couvrant le tiers de la largeur d'un élytre; la 3<sup>e</sup> apicale, formant avec sa pareille une tache convexe échancrée à la suture par la couleur foncée. Les quatre taches situées : la première à l'angle huméral qu'elle recouvre, semilunaire, avec une bande étroite le long de la base jusqu'à l'écusson; la 2<sup>e</sup> en forme de bande courte, transversale, ondulée, prolongée du bord externe jusqu'aux 2/5 externes de l'élytre; la 3<sup>e</sup> au milieu, transversale, voisine de la suture qu'elle n'atteint pas; la 4<sup>e</sup> aux 2/3, transversale, prolongée du bord latéral jusqu'à la moitié de l'élytre, étranglée au milieu. Dessous roux ainsi que les pieds. Épipleures avec une ou deux taches nébuleuses. — Long. : 6,5-7,5 mill.

Baie d'Antongil (Mocquerys); Andevorante (Mathiaux, 1900); forêt Tanala (Ch. Alluaud) Antsianaka (Perrot); Afrique australe.

**S. Grandidieri**, n. sp. — En ovale régulier, à convexité assez accusée. Tête avec les parties de la bouche et les antennes d'un rouge brunâtre. Corselet de même couleur, finement et densément ponctué, avec une ligne médiane lisse, à pubescence éparses. Élytres un peu

plus larges que le corselet à la base, à peine arrondis aux épaules, avec un repli assez saillant à la moitié antérieure du bord latéral, à calus huméral saillant, en arrière duquel ils paraissent comprimés (vus de dessus), arrondis séparément à l'extrémité, noirs, à pubescence grise, ornés de 7 à 9 petits points jaunes : 1 arrondi, entre l'écusson et le calus, 2 légèrement ovale, sur la partie externe du calus; 3 et 4 en rangée transversale, au tiers antérieur, 3 au milieu de l'élytre, 4 au bord interne du repli; 5 un peu plus gros que les autres (il manque parfois), à la suture, aux  $\frac{3}{5}$  de la longueur; 6 et 7 en rangée un peu oblique, aux  $\frac{3}{5}$ , 6 sur le disque, en arrière de 3 et 7 au bord latéral, en arrière de 4; 8 à la suture, vers les  $\frac{3}{4}$  (il manque fréquemment); 9 aux  $\frac{4}{5}$ , au niveau de la courbure externe de l'élytre, plus près du bord latéral que de la suture. Tous ces points, sauf les quatre premiers, parfois difficilement visibles au milieu de la pubescence. Dessous rouge brun avec les épipleures d'un noir profond. Plaques abdominales larges, tronquées postérieurement, atteignant les  $\frac{2}{3}$  de l'arceau. Pieds d'un rouge brun; ongles bifides, la partie interne très grosse. — Long. : 6,5-7 mill.



Idongo (Grandidier, 1902 in Muséum de Paris), une abondante série; Antsianaka (Perrot in coll. Oberthür); forêt Tanala, quelques exemplaires (Ch. Alluaud).

Cette espèce, par sa forme ovale, son corselet rouge et ses élytres d'un noir profond, se distingue à première vue de toutes les autres. Les exemplaires d'Antsianaka ont tous neuf points, beaucoup plus gros que chez les exemplaires recueillis par M. Ch. Alluaud et M. Grandidier, qui sont exactement semblables.

**S. Nantai**, n. sp. — En ovale court, un peu atténué en arrière. Tête d'un rouge roux, ainsi que les palpes et les antennes, luisante, finement et densément pointillée, à pubescence rare. Corselet transversal, arrondi sur les côtés, légèrement sinué à la base, tronqué au-devant de l'écusson, d'un noir brun, à pubescence rousse, avec une large bordure rousse latérale mal limitée en dedans, étroite antérieurement. Élytres noirs, à pubescence jaune, arrondis aux épaules, un peu plus larges que le corselet, légèrement atténués à partir du quart antérieur, arrondis séparément en arrière, présentant : 1<sup>o</sup> une tache juxta-scutellaire située en arrière de l'écusson, séparée de la suture et de la base par un espace égal au tiers de sa propre largeur, étendue jusqu'au cinquième antérieur de l'élytre, de forme irrégulièrement

arrondie et marquée d'un point noir; 2° une bande en demi-cercle, couvrant à son origine la moitié extérieure du calus et étendue jusqu'au repli, échancrée fortement en dedans et dilatée de nouveau à sa partie postérieure, à peu près au tiers du bord latéral, la partie externe convexe de cette bande restant parallèle au bord latéral et touchant le repli qui reste noir; 3° une tache régulièrement arrondie, juxta-suturale, un peu avant le milieu. Dessous d'un noir brunâtre, d'un roux clair sur l'antépectus et les parties latérales des méso- et métasternum. Épipleures noirs. Plaques abdominales en ogive arrondie, atteignant les  $\frac{3}{4}$  de l'arceau. Pieds d'un roux clair; ongles bifides. — Long. : 6,5 mill.

Fort-Dauphin (Grandin).

J'ai dédié cette espèce à mon ami le pharmacien major Nanta, qui a récolté pour moi des Coléoptères intéressants pendant un long séjour à Madagascar.

**S. Humbloti**, n. sp. — En ovale court, gibbeuse, à convexité plus abrupte en avant. Tête, corselet, palpes et antennes d'un rouge brun clair; corselet imperceptiblement pointillé. Élytres à points assez gros, très nombreux, entre lesquels on ne distingue la fine ponctuation qu'à un très fort grossissement; à pubescence jaunâtre couchée, peu dense; noirs, luisants, avec l'extrémité largement rouge et six taches jaunes, la tache apicale couvrant le cinquième postérieur environ à la suture et au bord externe. Les taches disposées : 2, 1, 1, 2. Taches 1 et 2 à la base, 1 près de l'écusson, arrondie, renfermant un point noir, ne touchant ni la base, ni la suture, 2 petite, allongée, en dehors du calus dont elle couvre la partie externe; 3 petite, près du bord latéral, au tiers antérieur; 4 petite, juxta-suturale, environ aux  $\frac{2}{5}$ ; 5 et 6 en rangée transversale, touchant la tache rouge par leur partie postérieure, en ovale allongé, l'interne aussi éloignée de la suture que l'externe du bord latéral (peut-être ces deux taches peuvent-elles, dans certains exemplaires, se réunir en une tache annulaire). Dessous rouge brun clair, avec les épipleures noirs. Plaques abdominales presque en carré, étendues jusqu'aux  $\frac{3}{4}$  de l'arceau. Pieds jaunes; ongles bifides. — Long.: 6,5 mill.



Antsianaka (Humblot, 1888 in coll. Oberthür).

Cette espèce a tout à fait la forme et à peu près le dessin de *S. Nantai*. Elle en diffère par son corselet non rembruni, la bande

latérale antérieure divisée en 2 taches, les deux taches de la partie postérieure des élytres et l'extension de la tache apicale rouge; mais comme je n'ai vu qu'un exemplaire de chacune de ces formes et qu'ils sont de localités différentes, je n'ai pas osé les réunir, bien qu'en supposant les taches 1 et 3 confondues et les taches 5 et 6 absentes, on obtienne la coloration de *S. Nantai*.

***S. rubricollis***, n. sp. — Corps ovale, médiocrement convexe. Tête, antennes et palpes d'un rouge brun, à duvet jaune assez long et peu dense. Corselet d'un rouge brun, un peu plus foncé sur le disque, sinué à la base de chaque côté, tronqué au-devant de l'écusson, les bords latéraux droits jusque vers la moitié de leur longueur, les angles postérieurs obtus, les antérieurs arrondis; fortement échancré à sa partie antérieure, le fond de l'échancrure un peu anguleux en arrière, environ trois fois aussi large que long. Écusson roussâtre. Élytres noirs, paraissant mats par l'effet de la pubescence, avec une étroite bordure rouge brique, concave en avant, à l'angle apical et une fine ligne d'un jaune testacé partant de la partie antérieure du calus



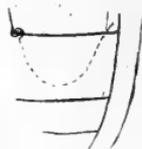
huméral et parallèle au repli sur le premier tiers de la longueur. Ponctuation fine et dense, avec quelques points plus gros, nombreux, sur tout le long du repli latéral qui est très étroit. Dessous d'un rouge rosat, à pubescence jaune. Épipleurés noirs. Plaques abdominales en ogive arrondie, atteignant le bord postérieur de l'arceau, rejoignant par leur partie externe le bord antérieur au niveau du triangle externe. Pieds de la couleur du dessous; ongles inégalement bifides, plantule carrée à l'extrémité. — Long. : 6 mill.

Ambositra (centre de Madagascar ex Rolle).

Description faite sur un exemplaire en assez mauvais état.

***S. luteocincta***, n. sp. — Un peu plus grande que la précédente; de même forme et de coloration analogue. Tête, palpes et antennes d'un rouge brunâtre clair. Corselet deux fois et demie aussi large que long, de même couleur que la tête sur les côtés, un peu plus foncé sur le disque et à ponctuation dense. Écusson rougeâtre. Élytres un peu plus larges à la base que le corselet, régulièrement arrondis, noirs, à pubescence jaune assez longue mais clairsemée; luisants, à ponctuation fine et très serrée entremêlée de nombreux points épars disposés sans ordre, plus nombreux et plus gros le long du repli qui est très étroit; extrémité apicale largement d'un rouge brique, cette

tâche transversalement coupée en avant, couvrant environ le septième postérieur de la longueur à la suture et au bord latéral, limitée en dedans par une étroite bande jaunâtre qui longe le repli jusqu'aux  $\frac{2}{3}$  postérieurs environ de la longueur. Une bande analogue commence à la partie antérieure du calus huméral et se prolonge jusqu'à un peu plus du tiers antérieur, si bien que les élytres sont ainsi entourés d'une bande jaunâtre mal limitée, sauf dans le tiers moyen de leur bord externe. Enfin une tache allongée de même couleur partant des côtés de l'écusson, sans toucher la base, se prolonge le long du quart antérieur de la suture. Dessous d'un rouge brun clair, avec les épipleures noirs. Plaques abdominales atteignant les  $\frac{2}{3}$  de l'arceau ventral. Pieds rougeâtres; ongles fendus à l'extrémité, leur partie extrême grêle, l'interne plus courte et largement triangulaire. — Long. : 6,7 mill.



Fort-Dauphin (Grandin).

Diffère de la précédente par sa taille un peu plus grande, ses plaques abdominales qui m'ont paru moins prolongées en arrière et ses élytres luisants et autrement colorés.

**S. diversipes**, n. sp. — En ovale atténué en arrière, avec les élytres acuminés à l'extrémité; fortement convexe. Tête, antennes et palpes d'un roux vif, le milieu du labre noirâtre. Corselet d'un noir profond, à pubescence cendrée, plus de deux fois aussi large que long, sinué à la base qui est tronquée au-devant de l'écusson; côtés arrondis ainsi que les angles antérieurs, les postérieurs obtus; fortement échancré en avant, à peu près flave, non relevé en gouttière, imperceptiblement pointillé. Écusson noir. Élytres noirs, à pubescence grise peu dense et courte, à ponctuation double, les petits points très fins, visibles seulement avec une forte loupe et très denses (ponctuation plus nette cependant que sur le corselet), entremêlés de points plus gros très nombreux et très marqués; un étroit repli partant de l'angle huméral, prolongé jusqu'aux  $\frac{3}{4}$  de la longueur, présentant une ligne de points plus gros. Calus huméral très saillant, convexe. Dessous d'un noir profond avec les épipleures de même couleur. Plaques abdominales atteignant les  $\frac{3}{4}$  de l'arceau ventral. Pieds d'un noir profond avec les genoux, les tibias et les tarses d'un roux vif; ongles dilatés à la base, avec une dent



interne partant du milieu, plus courte que l'externe, assez grêle. — Long. : 5,8 mill.

Cette espèce ressemble à première vue à l'*Epilachna Bourcieri*, du Brésil. Elle en diffère par sa forme très gibbeuse, ses élytres acuminés en arrière, sa tête, ses palpes, ses antennes, ses genoux, ses tibias et ses tarses d'un roux vif.

Madagascar, sans localité précise (ma collection).

**S. tanalensis**, n., sp. — En ovale atténué en arrière, d'un rouge rosat, à pubescence grise en dessus, noire en dessous, la pubescence plus claire sur la tête et le corselet. Tête, antennes et palpes d'un roux fauve. Corselet rougeâtre, un peu plus de deux fois aussi large que long, légèrement relevé sur les côtés, non sinué à la base, à angles postérieurs obtus. Écusson en triangle équilatéral, d'un roux fauve. Élytres d'un rouge rosat, à pubescence grise plus dense que celle du corselet, plus larges que celui-ci à la base, à repli large et bien marqué jusqu'à l'extrémité, dilaté en arrière de l'épaule; arrondis à l'angle huméral, ayant leur plus grande largeur au quart ou au tiers de leur longueur, rétrécis de là à l'extrémité où ils sont légèrement acuminés; à ponctuation double, très superficielle; marqués de quelques points noirs en nombre variable, soit 10 points (forme la plus foncée) : 1 juxta-scutellaire; 2 sur le calus; 3 latéral, au premier quart de la longueur, au bord interne du repli; 4, 5, 6, 7 en ligne légèrement oblique en arrière et en dehors, partant des  $\frac{2}{5}$  antérieurs de la suture pour atteindre le milieu du bord latéral, l'interne éloigné de la suture d'une distance égale à sa largeur, l'externe touchant la partie interne du repli, tous à peu près à égale distance les uns des autres; 8 aux  $\frac{2}{3}$  de la longueur, juxta-sutural, au-dessous de 4; 9 au  $\frac{4}{5}$  sur le disque, à égale distance du bord externe et de la suture; 10 antéapical, vers les  $\frac{7}{8}$  de la longueur, un peu plus près de la suture que du bord externe. Les points sont assez peu visibles à cause de la pubescence. La forme la plus claire, qui semble la plus commune, a conservé 5 points : 1 et 2 à la base; 5 sur le disque, un peu avant le milieu; 7 au milieu du bord latéral; 9 sur le disque aux  $\frac{4}{5}$ . C'est cette dernière forme que je considère comme normale. Les formes à points plus nombreux constituent la variété **multinotata**, nov.



Dessous noir, avec l'antépectus, les épisternes et épimères mésothoraciques et métathoraciques, les côtés des segments abdominaux (les trois derniers presque entièrement) d'un fauve roussâtre clair. Épipleures rougeâtres. Plaques abdominales

prolongées jusqu'aux  $\frac{3}{4}$  de l'arceau en arc de cercle régulier, un peu plus convexes en dedans, plus obliques en dehors ; premiers segments abdominaux avec une petite dépression latérale. Pieds, y compris les hanches, d'un fauve roux ; ongles bifides, dilatés à la base. — Long. : 5 mill.

Elle a un peu l'aspect de *Ep. Pierreti* Muls., à laquelle je l'avais d'abord rapportée avant d'avoir entre les mains le type du Muséum. Elle s'en distingue au premier abord, par sa forme atténuée en arrière, par la bordure externe des élytres qui est concolore au lieu d'être noire, par son prothorax à angles antérieurs un peu plus avancés, moins largement arrondis, par ses épipleures clairs.

Forêt Tanala (Ch. Alluaud, 1901).

**S. picta**, n. sp. — En ovale atténué en arrière, fortement convexe. Tête et parties de la bouche d'un roux fauve, avec le dernier article des palpes et la massue des antennes noirs. Corselet transversal, légèrement relevé sur les côtés, arrondi à ses angles, sinué à la base, d'un roux fauve sans taches. Écusson roux. Élytres ovalaires, arrondis aux épaules, avec un repli presque horizontal très net prolongé jusqu'à l'extrémité, ayant leur plus grande largeur un peu avant le milieu, à ponctuation superficielle ; roux, à pubescence dorée et marqués de six taches noires : tache 1 scutellaire commune, entourant complètement l'écusson et atteignant la base, quadrangulaire, couvrant le cinquième interne de la largeur et prolongée à peu près jusqu'au sixième de la longueur à la suture ; 2 à l'angle huméral, couvrant l'extrémité du calus et le sixième externe du bord latéral, étendue sur le repli ; 3 ponctiforme, sur le disque, au premier tiers de la longueur ; 4 grosse, vers le milieu du repli, quadrangulaire, en forme de courte bande transversale, étendue jusqu'au tiers externe de l'élytre ; 5 un peu plus postérieure, juxta-suturale, ovulaire, un peu avant les  $\frac{2}{3}$  de la longueur ; 6 presque apicale, à peu près carrée, au bord latéral, ne touchant pas la suture. Dessous noir, sauf l'antépectus et les épipleures qui sont fauves, avec une tache noire à la base et une autre grosse après le milieu ; dernier segment abdominal roux. Plaques abdominales arrondies, atteignant les  $\frac{3}{4}$  de l'arceau. Pieds noirs ; ongles divisés en deux dents inégales, l'interne plus courte. — Long. : 5,5 mill.



Forêt Tanala (Ch. Alluaud, 1901).

**S. bipunctata** Weise. — Cette espèce m'est inconnue ; voici sa description d'après M. J. Weise :

« Subtriangularis, convexa, nigra, dense brevissimeque cinereo-pubescentis, opaca, ore, antennis, pedibusque testaceis, ventris apice ferrugineo, elytris creberrime punctulatis et minus crebre punctatis, obscure ferrugineis, singulo puncto medio nigro. — Long. : 4,5 mill. »

Plus petite que *S. bipunctata*, en triangle arrondi en arrière. Tête d'un rouge brun, bouche et antennes d'un jaune brun. Prothorax noir, à bordure jaune peu nette en avant et sur les côtés. Élytres arrondis à la base, leur plus grande largeur en arrière de l'épaule où ils ont le double de la largeur du prothorax, fortement rétrécis à partir de cet endroit en ligne médiocrement courbe, convexes, chacun avec un point noir à peu près au milieu du disque. Dessous noir, avec les deux derniers segments abdominaux d'un rouge de rouille, à pubescence jaune. Jambes d'un jaune rougeâtre vif. Lignes fémorales atteignant les 4/5 du segment ventral, en angle arrondi à l'extrémité, leur partie externe en ligne droite n'atteignant pas la base.

*Andrangoloaka* (Hildebrandt).

**S. quadripunctata** Weise. — En ovale fortement atténué en arrière. Tête rousse ainsi que les palpes et les antennes (sauf la massue qui est noirâtre). Corselet transversal, trois fois aussi large que long, à côtés régulièrement arrondis, la base à peine sinuée. Écusson roux. Élytres présentant leur plus grande largeur au premier quart de la longueur, rétrécis en ligne presque droite à partir de cet endroit jusqu'à l'extrémité qui est largement arrondie; ponctuation très fine et très dense, avec des points un peu plus gros, profonds, assez denses, formant une trainée le long du repli et une autre le long de la base de la suture; jaunes, à pubescence rousse et marqués de deux points noirs : l'un avant le milieu, à peu près deux fois plus rapproché de la suture que du bord externe, l'autre vers les 4/5 de la longueur, un peu plus près du bord latéral que de la suture. Dessous noir, sauf l'antépectus et les épipleures qui sont jaunes. Pieds noirs. — Long. : 6,3 mill.

*Andrangoloaka* (Hildebrandt); Madagascar, sans localité, in Mus. de Tring.

**S. sinuata**, n. sp. — Subhémisphérique, régulièrement convexe. Tête d'un rouge brunâtre pâle ainsi que les palpes et les antennes. Corselet de même couleur, avec une tache transversale médiane, rembrunie, à pubescence grise peu dense, à ponctuation fine et serrée; les côtés droits dans leur moitié postérieure, arrondis en avant, angles postérieurs obtus, base en ogive tronquée nettement au-devant de l'écus-

son. Élytres un peu plus larges que le corselet à la base, largement arrondis, leur plus grande largeur au milieu, sinueusement échancrés à l'extrémité, à pubescence grise masquant un peu la couleur du fond, d'aspect prumineux, d'un rouge brunâtre, avec une bordure et quatre taches noires. La bordure étroite et mal limitée, faiblement rétrécie d'avant en arrière, égale au sixième environ de la largeur d'un élytre au milieu, prolongée sur le bord externe, la base (où elle envoie un rameau en forme de dent passant sur le calus), le quart antérieur et le huitième postérieur de la suture. Les taches placées : 2, 1, 1. La tache 1 la plus grosse, étendue du tiers à la moitié de l'élytre, arrondie, un peu plus près de la suture que du bord latéral; 2 à peu près sur la même ligne transversale, un peu plus postérieure, étendue en forme de bande à partir du bord externe où elle touche la bordure latérale noire, jusqu'au tiers interne de l'élytre; 3 aux 3/5, petite, arrondie, juxta-suturale; 4 petite, arrondie, aux 4/5 de la longueur, à égale distance de la suture et du bord latéral. Dessous jaune, avec les épipleures noirs dans leur moitié externe. Plaquettes abdominales arrondies, atteignant à peine la moitié de l'arceau. Pieds d'un roux jaune; ongles bidentés. — Long. : 7 mill.



Madagascar, sans localité précise, in Mus. de Tring.

Par son aspect prumineux, cette espèce rappelle *S. biplagiata* Kolbe, mais elle est bien plus courte, arrondie et le dessin est différent.

**S. blæsa** Weise. — Subhémisphérique, régulièrement convexe, couverte d'un duvet gris très dense, cachant la couleur foncière. Tête, bouche et antennes fauves. Corselet transversal, fortement arrondi sur les côtés, noir, avec une bordure latérale jaune en avant et, parfois, une tache de même couleur mal limitée, à la base, au-devant de l'écusson. Écusson roux. Élytres noirs, à dessin brun rouge assez obscur, comprenant : 1° une grande bande en arc de cercle entourant le calus huméral en dedans et en arrière et prolongée de l'écusson au quart antérieur du bord latéral dont elle reste distante; 2° une petite tache peu visible, à la base, en avant du calus huméral; 3° une tache arrondie juxta-suturale commune, étendue du quart à la moitié de la longueur et occupant le quart de la largeur des élytres; 4° une bande commune en forme de fer à cheval, à concavité antérieure entourant jusqu'au milieu de ses côtés la tache commune et séparée d'elle par un espace de couleur foncière un peu élargi postérieurement, cette bande réunie par son côté externe à une tache discale



située aux  $\frac{2}{3}$  de la longueur des élytres, deux fois plus près du bord latéral que de la suture; enfin aux  $\frac{6}{7}$  de la longueur une tache arrondie, aussi éloignée du bord latéral que de la suture et envoyant vers celle-ci un petit prolongement grêle qui la réunit à celle du côté opposé par une petite bande étroite; tranche extrême du repli un peu plus claire sur la première moitié. Dessous d'un rouge roux avec les épipleures noirs (passant au brun chez les sujets clairs). Plaques abdominales prolongées à peu près jusqu'au bord postérieur de l'arceau, droites à leur partie externe et dirigées vers l'angle antérieur et externe de la base. Pieds d'un rouge roux; ongles bifides. — Long. : 4,5-5 mill.

**Var. *nebulosa*, nov.** — Élytres entièrement noirs, leur pubescence formant des bandes nuageuses et plus grise au niveau du dessin noir normal. Tête et côtés du pronotum roux.

Andrangoloaka (Hildebrandt sec. Weise), montagne d'Ambre! (avec la variété); forêt Tanala (Ch. Alluaud); Antsianaka (Perrot in coll. Oberthür).

Cette espèce paraît rare.

***S. vermiculata*, n. sp.** — Semicirculaire, médiocrement convexe, très largement arrondie, presque tronquée au bord postérieur. Tête rousse, avec une tache noire transversale, bilobée, sur le front; antennes et palpes d'un jaune roux. Corselet transversal, très faiblement rétréci sur les côtés, non sinué à la base, noir, avec une bordure antérieure étroite, une bordure latérale plus large, droite en dedans et une bande basale bidentée d'un roux clair; le dessin très net et très accusé; la partie noire couverte d'une pubescence grise très fournie. Écusson roux. Élytres arrondis aux épaules, plus larges que le corselet, largement ovalaires sur les côtés et presque obtusément tron-



qués à l'extrémité; noirs, avec une étroite bordure rousse et quelques taches rousses ondulées : 1° une tache scutellaire allongée sur la suture jusqu'au quart environ de la longueur, étroite, en forme de bande juxta-suturale; 2° une bande latérale passant sur le calus, obliquement dirigée en dehors jusque vers le quart, ou un peu plus, de la longueur, entaillée à son bord interne qui forme ainsi une dent courte;

3° une petite tache triangulaire, vers le tiers de la longueur, oblique en dedans et en arrière; 4° un peu avant le milieu, au bord latéral, une petite bande transversale ondulée, étendue à peu près jusqu'à la

moitié de la largeur; 5° au milieu, à la suture, une tache commune en forme d'accent circonflexe, étendue jusqu'au tiers de la largeur de l'élytre; 6° une bande ondulée oblique un peu en arrière du milieu, sur le disque, dirigée en dedans et en arrière; 7° une tache ponctiforme arrondie entre le bord latéral et la précédente; 8° enfin, des  $\frac{3}{4}$  aux  $\frac{5}{6}$  de la suture, une bande étroite liée par un trait transversal à une tache en ovale allongé située sur le disque avant l'extrémité. Dessous noir, avec les épipleures, les épisternes métathoraciques, le métasternum à son bord antérieur étroitement et les premiers arceaux de l'abdomen bordés de roux; les côtés du prosternum, du mésosternum et les deux derniers anneaux de l'abdomen jaunes. Plaques abdominales en cercle régulier, dépassant un peu la moitié de l'arceau. Pieds jaunes; ongles bifides. — Long. : 4,5 mill.



Un seul exemplaire (qui m'a semblé légèrement immature, Mianerinerine (cap Meunier, 1900 in Muséum de Paris).

Le dessin si particulier de cette espèce la fera facilement reconnaître.

**S. lasioides**, n. sp. — Petite, hémisphérique et acuminée au sommet. Tête rousse ainsi que les parties de la bouche; antennes rembrunies. Corselet transversal, largement arrondi à la base, à angles antérieurs aigus, d'un brun noir sur la partie médiane, jaune sur le tiers externe environ de ses côtés, à pubescence grise très clairsemée. Élytres mats, à ponctuation très superficielle, les gros points assez nombreux et aciculés; en ovale assez allongé, acuminés postérieurement, d'un rouge brun, avec une bordure noire égale au sixième ou au cinquième de la largeur de l'élytre au milieu, prolongée depuis l'écusson jusqu'à l'extrémité où elle se dilate, puis se rétrécit brusquement à angle aigu; ornés en outre du dessin noir suivant : 1° une tache scutellaire commune couvrant le quart antérieur



de la suture et la moitié interne de la base, échancrée à sa partie postérieure de chaque côté de la ligne médiane, un peu rétrécie en avant; 2° un point en arrière du calus, parfois uni à la bordure latérale en forme de bande transversale courte; 3° une bande transversale formée de 5 taches : une suturale commune ovalaire, une médiane de chaque côté en ovale allongé, la 3° près de la bordure latérale noire dirigée du milieu de la suture au milieu du bord latéral, enfin, deux taches libres, aux  $\frac{3}{4}$ , en rangée transversale, l'externe rapprochée de la su-



ture, plus grosse, en ovale court, un peu oblique, l'externe plus petite, de même forme, entre la première et le bord latéral. Dessous d'un noir brun, épipleures inclinés en dedans, limités à leur partie externe par un bourrelet épais. Plaques abdominales allongées, atteignant les  $\frac{4}{5}$  de l'arceau. Pieds d'un roux fauve; ongles bifides. — Long. : 5 mill.

Montagne d'Ambre!, à la naissance de la forêt, sur la même plante que *S. soarezica*.

Par son dessin à bandes transversales et sa taille elle rappelle la *Lasia 24 punctata* v. *zonata* Heyd.

**S. anthracina**, n. sp. — En ovale court, convexe, non acuminée au sommet. Tête, palpes et antennes roux, avec la massue de ces dernières rembrunie. Prothorax noir sur sa partie médiane, d'un roux fauve sur le tiers externe, cette couleur mal limitée en dedans. Écusson roux. Élytres en ovale court, arrondis aux épaules, à ponctuation comme chez *S. lasioides*, non acuminés, mais largement arrondis au sommet; d'un noir profond, à pubescence d'un gris roussâtre très clairsemée. Dessous noir, avec l'antépectus et les deux derniers arceaux du ventre d'un roux clair. Pieds d'un rouge vif. Épipleures horizontaux, limités en dehors par un rebord tranchant. Plaques abdominales atteignant les  $\frac{4}{5}$  de l'arceau, paraissant plus arrondies que dans l'espèce précédente. Pieds d'un roux vif; ongles bidentés. — Long. : 4-4,5 mill.



Montagne d'Ambre, avec *S. lasioides*. Très rare. Forêt d'Antsianaka (Humblot in coll. Oberthür).

Cette espèce que j'avais prise d'abord pour une variété noire de



I

II

*S.**S.**lasioides, anthracina.*

Épipleures.

*S. lasioides*, m'a semblé s'en distinguer par une taille plus petite, par les parties rousses d'une couleur plus vive, les élytres arrondis et non acuminés au sommet, les épipleures horizontaux au lieu d'être inclinés en dedans, leur partie externe étant par suite limitée par un rebord tranchant et non pas largement arrondie (cette disposition se voit surtout en

arrière du milieu de l'élytre).

Dans ces deux espèces les ongles sont courts, larges et munis d'une

large plantule qui simule une dent basale; l'examen au microscope permet de reconnaître qu'ils sont simplement bifides.

**S. soarezica**, n. sp. — Subhémisphérique, fortement convexe, à convexité très abrupte en arrière. Tête, palpes et antennes roux. Corcelet transversal, légèrement sinué à la base, tronqué au-devant de l'écusson; noir, à pubescence grise et à bordure antéro-latérale un peu élargie aux angles antérieurs d'un roux vif. Écusson d'un rouge brun plus ou moins foncé. Élytres à peine plus larges que le prothorax, en ovale très court, obliquement tronqués à l'extrémité; d'un fauve brun, à pubescence grise qui passe au noir sur les taches, mais reste grise sur la bordure latérale; ornés : 1° d'une bordure latérale noire à poils gris, prolongée jusqu'à l'extrémité, couvrant au milieu environ le sixième de la largeur de l'élytre; 2° d'un certain nombre de taches et de bandes noires ondulées, à pubescence noire : trois taches à la base 1 juxta-scutellaire, 3 sur le calus (touchant la bordure externe), 2 entre les deux précédentes; une bande ondulée semblant formée de quatre taches, étendues transversalement au premier quart de la longueur, à partir de la suture qu'elle touche presque, jusqu'au bord interne de la bande latérale noire à laquelle est largement liée l'extrémité externe, qui ressort à cause de la pubescence noire sur le fond gris de la bande latérale; une bande en forme de Z sur l'élytre droit, semblant formée de deux taches antérieures juxta-suturales situées aux  $\frac{2}{5}$  de la longueur, et de deux autres juxta-latérales situées un peu après le milieu; une tache juxta-suturale formant avec sa pareille un losange transversal commun assez court aux  $\frac{3}{5}$  de la longueur; une tache arrondie sur le disque plus près de la suture que du bord latéral, aux  $\frac{3}{4}$  de la longueur; une autre tache arrondie, antéapicale, liée en général à la bordure latérale. La suture reste étroitement d'un rouge brun jusqu'à l'extrémité. Dessous noir, avec la partie externe des épipleures étroitement, les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> arceaux du ventre plus ou moins et les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> entièrement d'un roux clair. Métasternum profondément sillonné, globuleux de chaque côté de ce sillon, avec de fines rides. Plaques abdominales atteignant à peu près le bord postérieur de l'arceau, sinuées à leur côté externe. Pieds d'un roux clair; ongles bifides. — Long. : 6-6,5 mill.



Montagne d'Ambre, 900<sup>m</sup> alt.

Cette espèce ne se trouve qu'à une altitude assez élevée. Elle vit

sur une plante à fleurs roses qui a le port d'une Azalée, mais avec des fleurs petites en touffes; c'est sa larve qui est décrite par M. Xamheu (14<sup>e</sup> mémoire, p. 133, *Ep. sp.* 2); on la trouve en compagnie de *S. la-sioides* et *anthracina*, cette dernière beaucoup plus rarement.

*S. soarezica* se distingue au premier abord par ses élytres tronqués obliquement à l'extrémité et son métasternum globuleux de chaque côté de la ligne médiane. Elle est assez commune; sur une longue série que j'ai recueillie à la montagne d'Ambre je n'ai constaté que très peu de variations.

α. La tache suturale commune en losange s'unit au coude de la bande en forme de Z. Commune. Parfois la tache scutellaire à la 1<sup>re</sup> bande transversale. Rare.

β. La bande ondulée en forme de Z est divisée en deux bandes transversales; l'une juxta-suturale, l'autre juxta-latérale. Rare.

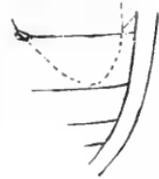
**S. Lacordairei** Muls. — Subhémisphérique, assez régulièrement convexe en dessus. Tête, antennes, palpes et prothorax d'un rouge brunâtre; ce dernier transversal, arrondi à ses angles. Élytres plus larges que le prothorax, à peine arrondis aux épaules, ayant leur plus grande largeur un peu avant le milieu, à peine ou non atténués jusque vers les  $\frac{3}{4}$ , rétrécis à partir de ce point en ovale large; d'un rouge brunâtre, à 7 grosses taches noires: 2, 2, 1, 1, 1. Tache 1 à la base, près de l'écusson qui la sépare de la tache opposée; 2 sur le calus huméral; 3 et 4 en rangée oblique en dehors et en arrière, 3 transversale, vers les  $\frac{2}{5}$ , couvrant le tiers de l'élytre, son bord externe arrivant à la moitié environ de la largeur, 4 très grosse, au milieu du bord externe, un peu plus postérieure que 3 vers le bord externe de laquelle elle se dirige et dont elle reste étroitement séparée; 5 aux  $\frac{3}{5}$  de la suture, formant avec sa pareille une tache commune transversalement ovale, parfois étranglée à la suture, qui couvre environ le tiers ou le quart interne de l'élytre; 6 sur sur le disque, aux  $\frac{3}{4}$  de la longueur, à égale distance de la suture et du bord latéral; 7 plus petite, carrée, presque liée à 6, dans la direction de l'angle sutural (dans le type du Muséum les 2 taches sont unies). Dessous du corps noir, avec les épipleures rougeâtres, marqués d'une tache noire au bord externe de leur partie médiane; les deux derniers arceaux du ventre d'un brun roux clair. Plaques abdominales presque carrées, prolongées jusqu'au bord postérieur de l'arceau ou à peu près. Pieds d'un brun roux clair, avec une tache oblongue à la partie postérieure des fémurs antérieurs et la



base des fémurs intermédiaires et postérieurs noire; ongles munis d'une dent courte à leur partie interne. — Long. : 5,5-6 mill.

Madagascar (Goudot, 1834 in Muséum de Paris : *type*); Tamatave; Antsianaka; Isokitra (Perrot in coll. Oberthür).

**S. Pierreti** Muls. — Subhémisphérique, régulièrement convexe, d'aspect prumineux. Tête, antennes, parties de la bouche et prothorax d'un rouge brunâtre, à pubescence grise courte et dense; le prothorax un peu rembruni sur les côtés, avec les angles antérieurs étroitement bordés de roux. Élytres subcordiformes, ayant au tiers antérieur leur plus grande largeur, largement arrondis à l'extrémité, à repli étroit d'un rouge brunâtre, à pubescence grise et dense; marqués d'une bordure externe étroite et chacun de quatre points noirs; la bordure égale au milieu au septième ou huitième de la largeur de l'élytre, prolongée jusqu'à l'extrémité. Les points placés : 2, 1, 1. Deux à la base, l'un juxtaposculaire, l'autre sur le calus; le point 3 un peu avant le milieu, sur le disque, le plus gros; le point 4 vers les 4/5, sur une ligne allant du calus à l'angle huméral. Dessous noir, ainsi que les épipleures, avec les côtés et l'extrémité du ventre testacés. Plaques abdominales atteignant presque le bord postérieur de l'arceau, leur partie interne beaucoup plus oblique que l'externe. Pattes fauves, avec la base des fémurs noire.



Cette espèce a l'aspect prumineux de *S. tanalensis* dont elle diffère par sa forme beaucoup moins atténuée, le dessin des élytres différent, les épipleures noirs, les pattes noires dans leur moitié basilaire. — Long. : 6 mill.

Je n'en connais que l'exemplaire typique du Muséum de Paris.

Madagascar (Goudot, 1834), sans localité précise.

**S. 18 signata** Weise. — Subhémisphérique, convexe. Tête, avec les parties de la bouche et corselet d'un fauve brunâtre; ce dernier transversal, à peine un peu relevé sur les bords et sinué à la base. Élytres ayant leur plus grande largeur vers le milieu, d'un brun rouge, avec une bordure externe et dix taches noires dont 2 communes; ces deux dernières grosses, situées, une à la partie postérieure de l'écusson, en cœur renversé, l'autre après le milieu de la longueur, ovulaire, un peu étranglée en avant et en arrière à la suture. Les huit taches libres sont disposées de la façon suivante : 1 petite, au milieu de la base; 2 sur le calus huméral; 3 un peu en arrière du calus, un peu

plus grosse que 2, au bord latéral, vers le cinquième de la longueur; 4 et 5 en rangée un peu oblique en dehors, 4 sur le disque, grosse, en carré transversal, un peu en avant du milieu, vers les  $\frac{3}{7}$  de la longueur, 5 de même forme et un peu plus grosse, au milieu du bord latéral; 6 et 7 en rangée transversale, vers les  $\frac{4}{5}$  de la longueur, 6 un peu antérieure, sur le disque, à peu près sur la bissectrice de l'angle apical, 7 carrée, au bord latéral; 8 carrée, un peu plus grosse que 6, entre cette dernière et l'extrémité et dans la même direction. Dessous d'un noir brun; épipleures noirs; extrémité et côtés du ventre roux. Plaques abdominales prolongées presque jusqu'à l'extrémité de l'arcéau. Pieds testacés; ongles bifides. — Long. : 5,5 mill.

Tamatave, forêt d'Alahakato (Ed. Perrot in coll. Oberthür).

J'ai pu, grâce à l'obligeance de M. R. Oberthür, examiner les types de cette espèce; j'ai suivi pas à pas dans ce qui précède la description de M. Weise.

**S. picticollis**, n. sp. — Subhémisphérique, très convexe. Tête, antennes et palpes roux. Corselet transversal, en angle très obtus à la base, non sinué, tronqué au-devant de l'écusson, à angles postérieurs obtus, émoussés; d'un roux brun avec quatre taches noires : les intermédiaires au milieu de la base, petites, séparées par une fine ligne



de la couleur foncière; les latérales grosses, couvrant le cinquième externe, réunies en avant par une bande transversale, mais laissant une bordure antérieure d'un jaune testacé un peu dilatée aux angles antérieurs. Élytres régulièrement arrondis, d'un roux brunâtre, avec une bordure latérale et quelques autres signes noirs; la bordure commençant à l'angle huméral, couvrant environ le sixième de la largeur, au milieu de l'élytre, à peu près parallèle jusqu'à l'extrémité qui reste étroitement jaune. Huit taches noires disposées : 1 scutellaire, un peu variable, dépassant l'extrémité de l'écusson; 3 sur le calus, liée ou non à la bordure latérale; 2 intermédiaire; 4 et 5 en rangée transversale, au sixième de la longueur, 4 juxta-suturale, petite, parfois peu visible, juste au-dessous de 1, 5 au tiers interne, en ovale allongé, au-dessous de 2; une bande oblique partant du tiers de la longueur près de la suture pour aboutir au milieu du bord latéral, renflée près de la suture qu'elle n'atteint pas et au milieu de sa longueur; tache 6 grosse, en triangle, au sommet postérieur, étendue des  $\frac{2}{3}$  aux  $\frac{3}{4}$  de la suture; tache 7 petite, arrondie, sur le disque, aux  $\frac{3}{4}$  de la longueur, à peine plus rapprochée de la suture que du bord latéral; 8 apicale, liée à la bordure, mais

laissant le rebord sutural étroitement fauve; ces taches recouvertes d'un duvet gris-jaunâtre qui les rend peu nettes. Dessous noir ainsi que les épipleures, avec les côtés et l'extrémité du ventre roux. Plaques abdominales n'atteignant pas tout à fait le bord postérieur de l'arceau, convexes en dedans, en ligne très oblique, droites en dehors. Pieds entièrement roux; ongles bifides. — Long.: 5,5 mill.

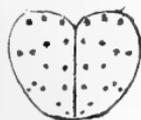


Montagne d'Ambre!. Rare.

Les *S. Lacordairei*, *18 signata* et *picticollis* ont entre elles les plus grands rapports. La première diffère par son corselet sans tache, ses épipleures rougeâtres, ses pattes noires à la base, l'absence de bordure latérale aux élytres et de la grosse tache commune; la tache discale est aussi beaucoup plus antérieure et les plaques abdominales plus carrées; *S. picticollis* diffère de *18 signata*, outre la couleur du corselet, par la présence d'une très grosse tache scutellaire, l'absence de la tache commune antérieure, la longueur de la bande transversale bien plus prolongée en dedans que la tache interne de *S. 18 signata* et la présence d'une grosse tache apicale commune.

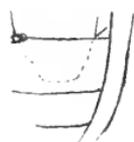
*S. Lacordairei* provient de la côte est, *S. 18 signata* à peu près de la même région (forêt de Pito), *S. picticollis* n'a été jusqu'ici trouvée qu'à la montagne d'Ambre 900<sup>m</sup> alt.

**S. densevestita**, n. sp. — Subhémisphérique, régulièrement convexe. Tête, palpes et antennes d'un roux testacé, à pubescence grise très dense. Corselet transversal, arrondi à ses angles, d'un fauve roux avec une vague tache brunâtre transversale sur le disque, paraissant d'un gris jaune par reflet du duvet. Élytres à peine plus larges que le corselet à la base, fortement arrondis, fauves, paraissant d'un jaune grisâtre par l'effet de la pubescence extrêmement dense qui masque la couleur foncière et empêche de distinguer parfois les points noirs dont ils sont marqués. Ces points, très petits, sont au nombre de quinze sur chaque élytre : 1, 2, 3 à la base, 1 juxta-scutellaire, près de l'angle antérieur de l'écusson, 3 sur le calus, 2 à égale distance des deux autres, touchant la base;



4 et 5 en rangée transversale, au cinquième de la longueur, 4 près de la suture qu'il ne touche pas, 5 aux 2/5 de la largeur; 6 et 7 en ligne transversale, au quart antérieur, 6 au tiers externe et 7 à égale distance de 6 et du bord latéral; 8 et 9 aux 2/5 antérieurs, juste au-dessous de 4 et 5; 10, 11, 12 et 13 aux 3/5, en ligne ondulée, 10 près de la suture,

au-dessous de 4 et 8 et en ligne à peu près droite avec eux, 11 sur le disque, au milieu de l'élytre, 13 au bord latéral dont il est un peu plus rapproché que le point 7, 12 à égale distance de 11 et de 13 et un peu antérieur; 14 sur le disque aux 4/5; 15 sur une ligne droite qui réunirait le point 14 à l'angle apical et à égale distance des deux. Dessous d'un brun noir, fauve sur la moitié externe des épipleures, sur les épisternes métathoraciques, la saillie intercoxale du premier segment ventral et l'extrémité du dernier arceau de l'abdomen. Plaques abdominales sinuées à leur côté interne, prolongées jusqu'aux 2/3 de l'arceau, remontant brusquement vers le bord antérieur du segment. Pieds roussâtres; ongles avec une dent assez courte à leur bord interne. — Long. : 5-6 mill.



Montagne d'Ambre!. Rare.

Je rapporte avec doute à cette espèce un individu plus petit et à teinte plus claire, des chasses de M. Ch. Alluau (forêt Tanala), chez lequel la pubescence empêche de distinguer les points noirs comme cela se produit chez les exemplaires très frais.

Cette espèce se distingue à première vue par sa pubescence très dense, jaunâtre et sa forme arrondie.

**S. Paykulli Muls.** — Largement ovalaire, avec les élytres subcordiformes. Tête, antennes et palpes roux, à pubescence testacée. Prothorax transversal, plus de deux fois aussi large que long, sans taches. Élytres subcordiformes, plus larges que le prothorax à la base, arrondis aux épaules, ayant vers le premier quart leur plus grande largeur, rétrécis en ogive de ce point à l'extrémité; roux, à duvet blond, marqués chacun de 9 points noirs : 3, 4, 2. Les points de la 1<sup>re</sup> rangée subbasilaires; 1 sur les côtés de l'écusson, dont il reste à peu près aussi éloigné que de la base; 2 sur le calus; 3 entre le calus et le bord externe, plus près de 2 que celui-ci de 1; 4, 5, 6, 7 en rangée à peu près transversale, le point 5 légèrement antérieur, 4, 6 et 7 vers la moitié de la longueur, 4 près de la suture qu'il n'atteint pas, 5 un peu en avant, aux 2/5 environ, 6 et 7 au bord latéral, tout près l'un de l'autre, 7 touchant le repli; 8 et 9 en rangée transversale, 8 juxta-sutural, aux 4/5 de sa suture, 9 latéral, aux 3/4 du bord externe. Dessous du corps et pieds de même couleur que le dessus, un peu plus clairs; ongles bifides. Plaques abdominales incomplètes. — Long. : 7,5-8 mill.



Je n'ai jamais vu cette espèce que de l'Afrique australe; je l'indique comme habitant Madagascar sur la foi de Crotch (Revision Coccinellides, p. 77). Il n'y aurait d'ailleurs rien d'étonnant à ce qu'elle ait été importée. Elle est facilement reconnaissable à ses plaques abdominales incomplètes, caractère qui l'a fait placer par Crotch à la fin des *Epilachna* africaines, tandis que sa forme générale la rapprocherait plutôt des *S. callipepla* Gest., *zuluensis* Crotch et surtout des formes claires de *macropis* Gerst.

**S. inexpectata**, n. sp. — En ovale régulier et médiocrement convexe. Tête, antennes et palpes d'un rouge testacé. Prothorax d'un rouge brun, sans taches, arrondi aux angles postérieurs, un peu plus de deux fois plus large que long, à peine relevé sur les côtés, non sinué à la base. Écusson roux, bordé de noir. Élytres continuant la courbe des côtés du prothorax, à peine plus larges, ovalaires, à repli étroit, flaves, à pubescence cendrée très éparse, bordés à la base d'un très étroit liséré noir qui se continue en dedans sur les côtés de l'écusson et un peu au delà sur la suture, et en dehors, sur tout le bord externe du repli, jusqu'auprès de l'extrémité; en outre,



le long de la suture, une bordure rouge brique plus large, mal limitée en dehors et dilatée vers l'extrémité; le disque des élytres reste d'un jaune flave avec sept points noirs : 1 couvrant la partie interne du calus; 2 vers le huitième de la longueur, en arrière de 1, juste à égale distance entre lui et la suture, sur une ligne oblique en dedans; 3 en ligne droite avec 2 et en dehors du calus; 4 sur le disque, au tiers interne de la largeur et aux  $\frac{2}{5}$  de la longueur; 5 vers le milieu, au cinquième interne, séparé du repli par un espace égal à sa propre largeur; 6 aux  $\frac{2}{3}$ , à la suture dont il est plus rapproché que le point 4; 7 aux  $\frac{5}{6}$ , plus près du bord externe que de la suture. Dessous rouge brun clair. Plaques abdominales petites, dépassant un peu la moitié de l'arceau. Ongles divisés en deux pointes égales. — Long. : 8,2 mill.



Cette espèce a un facies tout à fait particulier et ressemble comme forme à certaines espèces de l'Amérique du Sud et de l'Amérique Centrale, telles que *borealis* F., *vincta* Crotch, *calligrapha* Gorh.

Fianarantsoa in Mus. de Tring, un exemplaire.

## TABLEAU DES ESPÈCES.

- |                                                                                                                                                                                       |                                |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| 1. Élytres d'un fauve plus ou moins rouge sur le disque, avec une large bordure latérale claire marquée de taches noires.....                                                         | 2.                             |
| — Élytres sans bordure latérale claire marquée de taches noires, de couleur variable sur le disque.....                                                                               | 9.                             |
| 2. Disque des élytres concolore, parfois avec un point avant le milieu de la longueur.....                                                                                            | 3.                             |
| — Disque des élytres marqué de points ou taches de couleur foncée, au moins vers la partie postérieure.....                                                                           | 8.                             |
| 3. Corselet noir sur sa partie médiaire, flave sur les côtés..                                                                                                                        | 4.                             |
| — Corselet flave sur la partie médiaire et noir sur les côtés ou entièrement flave.....                                                                                               | 6.                             |
| 4. Élytres avec une tache apicale triangulaire noire couverte de poils noirs.....                                                                                                     | 5.                             |
| — Élytres avec deux taches antéapicales noires, en forme de bande courte, dont l'intervalle, de couleur foncée, est couvert de poils gris formant une grosse tache rectangulaire..... | <b>Boreli</b> , n. sp.         |
| 5. Élytres marqués d'une tache scutellaire, de quatre taches latérales et d'une tache apicale noires, la base du repli restant claire.....                                            | <b>Macquarti</b> Muls.         |
| — Élytres marqués d'une tache scutellaire, de trois taches latérales (dont l'antérieure couvre la base du repli) et d'une tache apicale noires.....                                   | <b>Oberthuri</b> Weise.        |
| — Élytres marqués d'une tache scutellaire, d'une tache à la base et d'une tache apicale noires.....                                                                                   | <b>lateripicta</b> Fairm.      |
| 6. Dessous du corps noir; corselet à tache latérale noire....                                                                                                                         | 7.                             |
| — Dessous du corps testacé; corselet testacé concolore.....                                                                                                                           | <b>Geoffroyi</b> Muls.         |
| 7. Disque des élytres sans point noir.....                                                                                                                                            | var. <b>Perroti</b> Weise.     |
| — Disque des élytres marqué d'un point noir vers le milieu.....                                                                                                                       | var. <b>disconotata</b> , nov. |
| 8. Corselet flave, concolore; tache postérieure des élytres ne couvrant pas l'angle apical.....                                                                                       | <b>Coquereli</b> , n. sp.      |
| — Corselet noir, bordé de flave; tache postérieure des élytres couvrant l'angle apical.....                                                                                           | <b>Bouvieri</b> , n. sp.       |
| 9. Élytres largement d'un brun plus ou moins clair, au moins le long de la suture, marqués de taches flaves sur fond                                                                  |                                |

- noir (ces taches parfois ocellées); pubescence rare, ne masquant pas la couleur foncière. . . . . 10.
- Élytres à disque entièrement noir, sans taches, mais parfois avec des bordures claires à la base ou à l'extrémité. 13.
- Élytres à couleur foncière noire variée de rouge et de jaune. . . . . 17
- Élytres à couleur foncière claire, à taches ou points noirs. 42.
10. Taches jaunes des élytres en forme de deux courtes bandes transversales, l'une à la base, l'autre après le milieu, chaque tache jaune marquée de deux points noirs transversalement placés. . . . . **tricolor**, n. sp.
- Taches jaunes des élytres non en forme de bandes, petites, non marquées de points noirs, sauf parfois sur le calus huméral. . . . . 41.
11. Élytres à huit taches jaunes : 3, 2, 2, 1, non ocellées. . . . . 12.
- Élytres à six taches jaunes : 2, 2, 2, l'humérale marquée d'un point noir sur le calus. . . . . **Lesnei**, n. sp.
- Élytres à cinq taches jaunes : 2, 2, 1. . . . . **callipepla** Gerst.
12. D'un brun acajou en dessus, d'un rouge brun en dessous; quelques taches des élytres se touchant par leur aréole noire. . . . . **argiola** Muls.
- D'un roux testacé, plus clair en dessous; taches élytrales à peine plus claires, leurs aréoles noires non confluentes. . . . . var. **pallida**, nov.
13. Corselet noir, au moins sur sa partie médiane; dessous du corps en grande partie noir; élytres sans tache apicale rouge. . . . . 14.
- Corselet, tête, dessous du corps, jambes et une tache apicale à l'extrémité des élytres d'un jaune rouge; une bande latérale flave à la base du repli. . . . . 16.
14. Corselet noir; élytres acuminés en arrière; fémurs d'un noir profond, le reste des pieds d'un jaune vif. . . . .
- Corselet à taches claires; élytres largement arrondis à l'extrémité; pieds foncés, concolores. . . . . **diversipes**, n. sp.
15. Corselet avec une large bordure latérale jaune; taille petite; élytres mats, à ponctuation dense, très nette, les gros points aciculés, à pubescence uniforme. **anthracina**, n. sp.
- Corselet avec une tache antéscutellaire peu nette, étroitement bordé de jaune au bord antérieur et sur les côtés; taille plus grande; élytres luisants; ponctuation dense,

- à gros points peu distincts; pubescence nuageuse.....  
 ..... **blæsa** Weise var. **nebulosa**, nov.
16. Plaques abdominales atteignant à peu près le bord postérieur de l'arceau; élytres mats, noirs, à tache apicale rouge très petite et une bande latérale flave étroite à la base du repli..... **rubricollis**, n. sp.
- Plaques abdominales éloignées du bord postérieur de l'arceau; élytres luisants, leur tache apicale couvrant le sixième postérieur, une bordure flave étroite en avant de la tache, une semblable à la base du repli et à la base de la suture..... **luteocincta**, n. sp.
17. Élytres arrondis séparément à l'extrémité, laissant légèrement à découvert, par l'angle ainsi formé, l'extrémité du pygidium; comprimés en arrière du calus huméral, à neuf points jaunes : 2,2,1,2,2 (un ou deux pouvant manquer)..... **Grandidieri**, n. sp.
- Élytres sans intervalle à l'extrémité, cachant le pygidium, non comprimés en arrière du calus, à points jaunes en nombre variable, jamais disposés comme dans l'espèce précédente..... 18.
18. Élytres gibbeux, à gibbosité abrupte en arrière, à repli incliné, accusé aux épaules, distinct jusqu'à l'extrémité. 19.
- Élytres à repli étroit, plus large au milieu, indistinct en général vers l'extrémité, à convexité moins accusée et plus régulière..... 25.
19. Ongles brusquement dilatés à la base; corselet noir; élytres noirs, avec, chacun, deux grosses taches jaunes ocellées de noir; repli large, presque parallèle; taille grande....  
 ..... **pava** Weise.
- Ongles non brusquement dilatés à la base. Corselet de couleur claire; élytres noirs, à nombreuses taches jaunes petites et non ocellées; taille moyenne..... 20.
20. Épipleurès entièrement jaunes..... **tenupecta**, n. sp.
- Épipleurès jaunes, avec une bordure interne et une bordure externe noires; élytres à neuf taches..... 21.
- Épipleurès entièrement noirs..... 22.
21. Taches disposées : 2,2,1,2,2, toutes libres, la dernière ne couvrant pas l'angle apical..... **Donckieri**, n. sp.
- Taches disposées : 3,3,2,1, deux taches communes, l'une au milieu, l'autre à l'extrémité, couvrant l'angle apical.  
 ..... **Berthae**, n. sp.

22. Plaques abdominales tronquées à l'extrémité, non sinuées au bord externe; élytres à neuf taches punctiformes...  
..... **Meleagris** Klug.
- Plaques abdominales en ogive arrondie, sinuées au côté externe; élytres ayant moins de neuf taches..... 23.
23. Élytres à cinq ou six taches, sans tache scutellaire ni tache apicale..... **ambrensis**, n. sp.
- Élytres avec une tache juxta-scutellaire et une tache apicale petite, parfois peu distincte..... 24.
24. Élytres avec une grande tache préapicale annulaire jaune et six autres taches jaunes (l'apicale très petite), les taches 3 + 4 généralement unies..... **bifibulata** Weise.
- Élytres à huit taches jaunes (l'apicale parfois peu distincte)..... **Spinolae** Muls.
25. Élytres à bordure latérale jaune étendue de la base jusqu'à l'extrémité, à taches jaunes étroites en forme de bandes flexueuses..... **vermiculata**, n. sp.
- Élytres sans bordure latérale continue, à taches ou bandes en général non flexueuses..... 26.
26. Dessus à pubescence grise très dense, cachant la couleur foncière; élytres marqués de six à huit points noirs ocellés de jaune (parfois confluent sur le disque en formant une grosse tache jaune)..... 27.
- Dessus à pubescence clairsemée, ne masquant pas la couleur foncière (sauf chez quelques espèces à taches claires non ocellées); élytres à taches jaunes ou rouges, dont quelques-unes renferment parfois un point noir..... 30.
27. Épipleures jaunes..... 28.
- Épipleures noirs..... **Alluaudi**, n. sp.
28. Élytres à sept points noirs ocellés de jaune : 1, 2, 2, 2, extrémité de la suture bordée de jaune..... **Dohrni** Weise.
- Élytres à huit points noirs ocellés de jaune : 2, 2, 1, 2, 1, extrémité de la suture concolore..... 29.
29. Huit points ocellés libres..... **pavonia** Ol.
- Points jaunes réunis en une tache discale commune claire, avec les points noirs normaux, les points latéraux restant libres..... var. **disca**, nov.
30. Corselet de couleur claire; élytres noirs ou gris, à taches très nettes (parfois métalliques sur l'animal vivant); taille moyenne..... 31.
- Corselet noir, avec une étroite bordure antéro-latérale et

- une tache antéscutellaire mal limitée d'un brun jaune; élytres noirs à pubescence très dense, avec des taches d'un brun rouge plus ou moins confuses et réunies en forme de bandes..... **blæsa** Weise.
31. Épipleures noirs..... 32.  
— Épipleures jaunes..... 39.
32. Élytres portant à l'extrémité apicale une tache triangulaire d'un rouge de brique..... 33.  
— Extrémité des élytres concolore..... 38.
33. Élytres à taches jaunes en nombre variable, quelques-unes marquées d'un point noir..... 34.  
— Élytres à six taches claires, toutes simples..... 37.
34. La tache juxta-scutellaire seule ocellée, les autres simples. 35.  
— Plusieurs des taches jaunes marquées d'un point noir... 36.
35. Corselet légèrement rembruni au milieu; élytres à deux taches jaunes : **1,1**, dans leur moitié antérieure et une courte bordure latérale à la base du repli; noirs dans leur moitié postérieure, avec l'angle apical très étroitement rouge..... **Nantai**, n. sp.  
— Corselet entièrement d'un rouge brun clair; élytres à six taches jaunes : **2,1,1,2**, dont deux situées à la partie postérieure, l'extrémité apicale largement rouge..... **Humbloti**, n. sp.
36. Une tache ocellée à la base de l'élytre, entourant le calus huméral, et une autre avant l'extrémité; deux taches simples transversalement placées, au milieu de l'élytre..... **Ellisi** Crotch.  
— Deux taches ocellées à la base de l'élytre, séparées par le calus huméral noir, et une autre avant l'extrémité; une tache jaune médiane juxta-suturale.... **tripupillata**, n. sp.
37. Élytres luisants, épipleures avec une ligne élevée en dedans du bord interne, non confondue avec lui; pattes rousses, tarses à pubescence noire..... **obscuritarsis**, n. sp.  
— Élytres mats, épipleures sans lignes cariniformes; pieds, y compris les tarses, d'un rouge jaune, à duvet de même couleur..... **hova** Weise.
38. Plaques abdominales en ogive arrondie; élytres à huit taches grandes, de forme irrégulière.. **margaritifera** Muls.  
— Plaques abdominales tronquées à la partie postérieure; élytres à sept petites taches arrondies..... **signifera** Weise.
39. Épipleures de couleur claire, avec parfois de 1 à 3 taches

- nébuleuses à leur partie externe; élytres à taches rouges, la dernière couvrant l'angle apical..... **obsolata** Muls.
- Épipleures clairs, à bordure externe foncée; élytres à taches claires, avec l'angle apical concolore..... 40.
40. Neuf taches sur les élytres : 2, 3, 1, 2, 1..... 41.
- Huit taches sur les élytres : 1, 2, 2, 2, 1..... **Julii**, n. sp.
41. Pubescence du dessus masquant la couleur foncière entre les taches, celles-ci petites, rouges; repli marqué, surtout à la base, de gros points enfoncés, en partie confluent.  
..... **perlata**, n. sp.
- Pubescence du dessus ne masquant pas la couleur foncière, taches jaunes, assez grosses, repli sans points enfoncés plus gros et plus serrés que sur le disque. **simulatrix**, n. sp.
42. Élytres sinueusement échancrés à leur extrémité apicale.  
..... **sinuata**, n. sp.
- Élytres non échancrés à leur extrémité apicale..... 43.
43. Forme subtriangulaire, acuminée; élytres rétrécis fortement presque en ligne droite jusqu'à l'extrémité, à partir du tiers ou du quart antérieur..... 44.
- Élytres ayant leur plus grande largeur au milieu, arrondis sur les côtés..... 48.
44. Corselet noir, avec une étroite bordure antéro-latérale claire; élytres jaunes, marqués chacun d'un point noir sur le disque..... **bipunctata** Weise.
- Corselet entièrement de couleur claire..... 45.
45. Repli élytral en gouttière, élargi au premier tiers antérieur, prolongé presque jusqu'à l'extrémité; plaques abdominales complètes..... 46.
- Repli élytral étroit, parallèle jusqu'aux trois quarts de la longueur où il devient indistinct; plaques abdominales incomplètes; élytres à neuf points : 3, 4, 2... **Paykulli** Muls.
46. Pattes noires..... 47.
- Pattes d'un rouge fauve..... **tanalensis**, n. sp.
47. Repli sans taches; élytres à deux points : 1, 1, sur le disque.  
..... **quadripunctata** Weise.
- Élytres à plus de deux points; repli taché de noir. **picta**, n. sp.
48. Élytres à bordure externe noire; épipleures noirs, au moins en dehors..... 49.
- Élytres sans bordure externe noire; épipleures de couleur claire, au moins en dehors..... 53.
49. Corps ovale oblong, peu convexe; élytres flaves, à bordure

- noire étroite, réduite au repli, avec une bordure suturale rougeâtre..... **inexpectata**, n. sp.
- Corps subhémisphérique, forme convexe, couleur d'un rouge brun plus ou moins clair, bordure externe large. 50.
50. Corselet noir, avec une étroite bordure antéro-latérale claire; élytres tronqués obliquement à l'extrémité. **soarezica**, n. sp.
- Corselet en grande partie ou entièrement flave; élytres arrondis à la partie postérieure..... 51.
51. Élytres avec des taches juxta-suturales..... 52.
- Élytres sans taches juxta-suturales, à quatre taches : 2,2,1.  
..... **Pierreti** Muls.
52. Corselet flave..... **18 signata** Weise.
- Corselet jaune, avec deux petites taches antéscutellaires et une grosse tache noire sur les côtés... **picticollis**, n. sp.
53. Plaques abdominales atteignant les deux tiers de l'arceau; dessus testacé, à pubescence jaunâtre très dense, masquant la couleur du fond; élytres avec, chacun, quinze petits points noirs..... **densevestita**, n. sp.
- Plaques abdominales atteignant presque le bord postérieur de l'arceau; dessus brun rougeâtre, à pubescence clairsemée; taches élytrales grosses..... **Lacordairei** Muls.

## 2. Gen. **Epilachna** Redt.

**E. hirta** Thunb. — En ovale assez fortement atténué en arrière, d'un dessin très variable; le type a le prothorax et le dessous noirs, les élytres flaves, avec un réseau noir, composé d'une bordure suturale, de trois bandes transversales et d'une bande longitudinale étendue de la 1<sup>re</sup> à la 3<sup>e</sup> bande transversale, divisant ainsi la surface en six aréoles : 1,2,2,1. L'aréole antérieure peut être divisée en deux parties par le prolongement de la bande longitudinale médiane, et les élytres sont alors noirs, à sept taches jaunes (v. *fulvosignata* Reiche); en d'autres cas les aréoles claires normales s'unissent plus ou moins par interruption de réseau noir (v. *guttatofasciata* Goldf.), ou bien les élytres sont clairs, à huit taches noires plus ou moins libres disposées sur trois rangées transversales (v. *discors* Muls.). En même temps, la couleur du prothorax et du dessous du corps passe du noir au roux, soit en conservant le dessin normal des élytres (v. *insidiosa* Muls.), soit avec le dessin comme dans la variété *discors* (v. *invalida* Muls.). — Long. : 6-7 mill.

Une race de l'Afrique méridionale, plus petite, plus brillante, plus

fortement ponctuée, avec les taches juxtasaturales unies entre elles, les autres plus ou moins libres, a été décrite par M. Weise sous le nom de *matronula*; une modification de cette dernière forme, présentant les élytres noirs avec un anneau jaune à la base et trois taches jaunes : 2 et 4 dans la moitié postérieure, a reçu le nom de *vetusta*. J'en ai reçu moi-même de M<sup>e</sup> Wohrer, du sanatorium de Nairobi (Afrique orientale anglaise), un exemplaire chez lequel les élytres sont noirs, à deux grosses taches jaunes, la première arrondie, la seconde étranglée au milieu (v. *Wohreræ* m.). Je ne connais cette espèce de Madagascar que par un exemplaire du Muséum de Paris (Goudot, 1834, sans localité précise) qui appartient à la variété *discors* Muls. Sans doute Crotch, qui indique également l'espèce comme malgache, avait-il vu cet exemplaire dans les collections du Muséum. Je ne l'ai retrouvée ni dans les chasses de M. Ch. Alluaud, ni dans celles du D<sup>r</sup> Decorse.

Elle n'existe certainement pas à la montagne d'Ambre et je la considère jusqu'à nouvel ordre comme importée à Madagascar.

**E. excisa** Weise. — En ovale régulier, convexe, avec les élytres échancrés à l'extrémité, ne recouvrant pas la partie postérieure du pygidium. Tête, antennes et corselet d'un rouge testacé, à pubescence grise. Écusson rougeâtre. Élytres d'un rouge rosat, avec une étroite bordure noire et huit taches : une commune, en ovale court, commençant vers les côtés de l'écusson, prolongée à peu près jusqu'au cinquième de l'élytre; tache 2 sur le calus huméral, grosse, couvrant plus du tiers de la base, obliquement coupée en arrière, arrivant en dedans près de la tache commune; 3 petite, près de la bordure latérale à laquelle elle est unie en dehors du calus huméral; 4 et 5 en rangée transversale oblique en dehors et en arrière, 4 grosse, arrondie, sur le disque, aux 2/3, 5 à la partie médiane du bord latéral, grosse, carrée, presque liée à 4 et sur la même

ligne oblique que cette dernière et la tache du calus; 6 aux 2/3 postérieurs de la suture, punctiforme; 7 aux 3/4 du bord latéral, au niveau de la courbure apicale externe de l'élytre, grosse et arrondie; 8 à l'extrémité, petite, arrondie, liée à la bordure apicale. Dessous d'un rouge brun clair, avec les épipleures noirs. Plaques abdominales prolongées jusque vers la moitié de l'arceau, un peu concaves en dehors. Pieds d'un rouge brun; ongles bifides, appendiculés à la base. — Long. : 7 mill.



Fianarantsoa (Perrot in coll. Oberthür).

J'ai vu le type de cette espèce dans la collection de M. R. Oberthür; il en existe un exemplaire au Muséum de Paris, de la même provenance.

Var.  $\alpha$ . Tache 7 réunie à la bordure et à la suture, formant une très grosse tache noire qui enclôt une tache jaune pupillée.

Fianarantsoa in coll. Oberthür.

**E. hovana**, n. sp. — Subhémisphérique, régulièrement convexe. Tête rousse, avec les palpes jaunes et les antennes rembrunies. Corselet deux fois plus large que long, en ogive à la base, à côtés presque droits jusqu'au tiers antérieur, arrondis aux angles antérieurs, obtus aux angles postérieurs; noir, couvert d'un duvet gris peu serré, les côtés largement jaunes, cette couleur assez mal limitée en dedans, ne couvrant pas plus du quart externe de la base. Élytres arrondis, à peine plus larges que le corselet à la base, à calus huméral petit, à ponctuation double, les gros points très superficiels, et très nombreux, les petits difficilement visibles sans un très fort grossissement; noirs, couverts d'un duvet gris peu dense, avec, chacun, deux points jaunes, un au tiers antérieur de la longueur sur le disque, sur une ligne joignant le calus à l'angle apical, le second aux  $3/4$ , un peu plus rapproché de la suture que du bord externe. Dessous noir, avec les côtés du prosternum et de l'abdomen roussâtres. Ligne fémorale interrompue à son côté externe par une fossette transversale qui se retrouve sur les deux arceaux suivants de l'abdomen; côtés du métasternum et épipleures munis d'une fossette commune, logeant le fémur postérieur à l'état de repos; une fossette analogue existe sur les côtés du mésosternum et à la base de l'épipleure pour les fémurs intermédiaires. Pieds brunâtres; ongles bifides et dentés à la base. — Long. : 5,5-6 mill.



Baie d'Antongil.

Les fossettes des épipleures distinguent nettement cette espèce de toutes les autres. Je la possède de la baie d'Antongil et je l'ai vue dans plusieurs collections.

Je n'ai pu examiner au microscope les mandibules de cette espèce, mais elles ont plus de deux dents à l'extrémité. La base est restée cachée et je n'ai pu voir s'il y avait des dents le long de la partie interne. En tous cas, par ses épipleures à fossettes profondes ainsi que par sa plaque abdominale limitée extérieurement par une fossette, elle mérite certainement de faire un genre à part, pour l'étude duquel il serait nécessaire de sacrifier un individu.

**E. annexa** Weise. — Subhémisphérique, convexe, avec un repli très net, visible jusqu'à l'extrémité des élytres, presque parallèle. Tête, palpes, antennes et corselet d'un roux ferrugineux, à pubescence fine et dense. Élytres noirs, à 6 grosses taches, parfois avec une bordure de même couleur : tache 1 en ovale long, à la base, entre l'écusson et le calus, plus près de ce dernier, unie par sa partie postéro-externe à la tache 2; celle-ci en carré transversal, sa partie antérieure au niveau de la partie postérieure de la précédente qu'elle touche, entourant ainsi le calus d'un arc de cercle jaune; 3 ovale, petite, juxta-suturale, vers les  $2/3$ , descendant un peu plus bas que la tache 2; 4 et 5 grandes, en ligne transversale, aux  $3/5$  de la longueur, arrondies; 6 en arrière des précédentes, également éloignée et de la suture et du bord latéral.

Var.  $\alpha$ . Taches 4, 5 et 6 réunies.

Var.  $\beta$ . Élytres avec une bordure externe rousse.

Dessous noir sur la partie médiane du métasternum et des deux premiers arceaux ventraux, flave sur le reste ainsi que les épipleures. Plaques abdominales, en ovale régulier, atteignant environ les  $3/4$  de l'arceau. Pieds roux; ongles bifides, appendiculés à la base. — Long. : 4 mill.

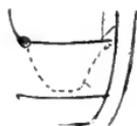
Je n'ai pas vu le type de cette espèce, mais j'ai trouvé dans la collection de M. Ch. Alluaud deux ou trois exemplaires qui se rapportent absolument à la description de M. Weise. Ils appartiennent tous à la variété  $\beta$ .

Andrangoloaka (Sikora ex Weise); forêt Tanala in coll. Ch. Alluaud.

**E. Renati**, n. sp. — Subhémisphérique, gibbeuse. Tête rousse, à massue des antennes parfois rembrunie. Corselet à côtés en ligne courbe faible, fortement rétréci en avant, transversal, en ogive tronquée à la base, à ponctuation fine et dense; noir sur sa moitié médiane, d'un jaune flave sur les côtés. Écusson noir. Élytres à peine plus larges que le corselet à la base, ayant leur plus grande largeur vers le tiers antérieur, rétrécis faiblement en ligne courbe, largement arrondis ensemble à l'extrémité; à ponctuation très fine et très dense, entremêlée de nombreux points plus gros et aciculés; d'un rouge brun, avec une étroite bordure externe jaune et 4 grosses taches noires, une discale et 3 latérales : la bordure commençant à l'angle huméral et se terminant à l'extrémité où elle se rétrécit brusquement, échancrée par les taches latérales 1 et 3 et interrompue par la tache 2; la tache noire commune très grosse, couvrant du quart aux  $3/5$  de la longueur et un peu moins de la moitié de la largeur, irrégulièrement cordiforme



échancrée en avant largement, et étroitement en arrière; des trois taches latérales : 1 sur le calus, couvrant le tiers externe de la base, n'atteignant pas le bord latéral qui reste étroitement jaune, un peu ova-



laire; 2 la plus grosse, couvrant du quart à la moitié de la longueur et le tiers de la largeur, atteignant le bord latéral; 3 arrondie, aux 2/3 du bord latéral qu'elle n'atteint pas. Dessous noir. Plaques abdominales concaves en dehors, prolongées jusqu'aux 4/5 de l'arceau. Épipleures flaves, tachés de noir en dehors au niveau de la tache latérale 3. Pieds flaves, avec la base des fémurs postérieurs et intermédiaires

noire; une tache de même couleur à la partie postérieure des fémurs antérieurs; ongles bifides appendiculés à la base. — Long. : 4,7 mill.

Cette jolie petite espèce m'a été communiquée par M. R. Oberthür à qui je suis heureux de la dédier.

Forêt de Fito (Perrot in coll. Oberthür).

#### TABEAU DES ESPÈCES.

1. Plaques abdominales incomplètes, présentant une fossette à leur partie externe; épipleures avec 2 fossettes qui se prolongent sur les méso- et métasternum pour loger les fémurs intermédiaires et postérieurs..... **hovana**, n. sp.  
— Plaques abdominales entières; épipleures sans fossettes... 2.
2. Élytres échancrés à l'extrémité..... **excisa** Weise.  
— Élytres non échancrés à l'extrémité..... 3.
3. Élytres rétrécis à la partie postérieure, leur plus grande largeur vers le premier quart de la longueur.. **hirta** Thunb.  
— Élytres arrondis à l'extrémité, largement ovalaires, ayant leur plus grande largeur au milieu..... 4.
4. Élytres noirs, à six grosses taches jaunes : 2, 1, 2, 1, parfois à bordure latérale de même couleur; corselet rouge brun concolore..... **annexa** Weise.  
— Élytres bruns, avec une grosse tache noire commune au milieu de la suture et trois autres taches latérales; corselet noir, à côtés testacés..... **Renati**, n. sp.



# ESPÈCES NOUVELLES DE COLÉOPTÈRES

## ANTHIA ET POLYHIRMA

### DES COLLECTIONS DU MUSÉUM DE PARIS

par Chr. STERNBERG.

**Anthia Fairmairei**, n. sp. — 1 ♀ (Muséum de Paris). — Long. : 47; larg. : 18 mill. — Namaland (coll. L. Fairmaire).

Se range parmi les plus grandes espèces du genre et même du sous-genre *Anthia* i. sp., chez lequel le prothorax est prolongé en arrière en apophyse. Sans connaître le mâle, il est difficile d'indiquer sa place exacte dans ce sous-genre. Cette femelle toute noire se rapproche de l'*Anthia maxillosa* Fabr. parmi les espèces décrites dans ce groupe; mais elle est beaucoup plus grande et possède sur les élytres un trait de pubescence blanche très faiblement marqué, qui manque complètement chez l'*Anthia maxillosa* ou ne se trouve que rarement indiqué par des poils blancs épars. Tête carrée, très large, peu rétrécie à partir des yeux en avant; bourrelets latéraux de la face supérieure saillants, largement convexes; bourrelet médian large, court et légèrement convexe; dépressions latérales courtes et très superficielles; sur le vertex, entre les yeux, se trouve une dépression large, profonde, transverse. Toute la face supérieure de la tête ponctuée, plus éparsément en avant, plus densément en arrière. Labre long, très légèrement convexe, très faiblement arrondi au bord antérieur, largement déprimé à la base. Mandibules courtes. Palpes élancés. Antennes normales, atteignant à peine le 1<sup>er</sup> quart des élytres; leur 3<sup>e</sup> article aussi long que le premier. Prothorax cordiforme, plus large que long, obtusément arrondi en arrière, droit au bord antérieur; il présente sur le disque un sillon longitudinal large et profond, ouvert en arrière; les parties latérales, situées sur les côtés, à un niveau inférieur, sont arrondies en forme d'oreilles et planes, mais avec un bord relevé, dont la pointe, obtusément arrondie, fait un peu saillie sur le bord antérieur. Toute la face supérieure du prothorax est éparsément et très finement ponctuée, glabre. Élytres en ovale allongé, fortement convexes; légèrement rétrécis dans le quart proximal, légèrement arrondis sur les côtés, obtusément arrondis à l'apex; limbe très large; rebord très léger et fin, à peine relevé. Les 8 intervalles de chaque élytre sont tous d'égale largeur, absolument unis et plats, avec de petites taches ponctiformes espacées, formées de poils fins, taches qui sont très denses

sur le 8<sup>e</sup> intervalle. Les stries sont très fines, superficielles, les points qui les composent extrêmement fins et régulièrement disposés, plus fins que ceux des intervalles. Face inférieure noire, lisse, finement ponctuée. Épisternes prothoraciques imponctués; épisternes mésothoraciques faiblement ponctués; épisternes métathoraciques marqués d'une ponctuation dense. Pattes très robustes, allongées, grossièrement ponctuées, légèrement pubescentes; premier article des tarses intermédiaires et postérieurs plus long que les trois autres réunis.

Je dédie cette nouvelle espèce au vieux maître L. Fairmaire.

**Polyhirma Bozasi**, n. sp. — 1 ♂ (Muséum de Paris). — Long. : 23; larg. : 7 mill. — Pays Tourkouana, à l'ouest du lac Rodolphe, dans l'Afrique orientale anglaise (Mission du Bourg de Bozas).

Noir; toute la face inférieure du corps et, sur la face supérieure, les côtes des élytres brillantes. Appartient au groupe de *P. polioloma-Calliaudi* et plus proche de ce dernier; cependant plus court; tête plus étroite; prothorax moias arrondi; élytres plus ramassés, plus courts, avec leurs fovéoles moins nombreuses; trait sutural proximal clair un peu plus court. Tête carrée, légèrement élargie en arrière des yeux; bourrelets latéraux de la face supérieure peu saillants et courts; dépressions latérales superficielles, courtes; bourrelet médian longitudinal saillant en avant sur le front, et prolongé sur l'épistome en une carène large et brillante qui s'élargit en arrière en une surface faiblement convexe. Vertex surélevé contre les yeux et en arrière de ceux-ci, offrant une dépression profonde en son milieu où il présente une élévation arrondie, légèrement convexe longitudinalement. Toute la face supérieure de la tête, y compris l'épistome, est densément ponctuée et couverte de poils blancs courts, dirigés transversalement. Labre brillant, large, court, légèrement convexe, faiblement arrondi au bord antérieur. Antennes fortes, larges, atteignant presque la moitié de la longueur des élytres. Palpes maxillaires courts, robustes, dernier article un peu plus long que l'avant-dernier. Mandibules courtes, faiblement pointues. Prothorax cordiforme, très convexe, arrondi sur les côtés dans sa moitié antérieure depuis les angles antérieurs, qui sont très obtusément arrondis, jusqu'au milieu où il atteint sa plus grande largeur; il se rétrécit ensuite peu à peu à partir de ce point en une ligne à peine sinuée jusqu'aux angles postérieurs qui sont proéminents et fortement arrondis. Bord antérieur du prothorax droit, bord postérieur légèrement échancré, tous deux immarginés; bords latéraux étroits, pourvus d'un rebord fin, remarquablement réfléchi, partant de l'angle antérieur et prolongé jusqu'à l'angle postérieur. Le long du bord

latéral, existe une bande large, mais rétrécie en arrière, formée de poils blancs dirigés transversalement de dehors en dedans. Une dépression longitudinale médiane large et superficielle traverse le pronotum dans toute sa longueur en se rétrécissant graduellement en arrière; elle est densément couverte de poils blancs dirigés transversalement; le disque est fortement convexe de toutes parts autour de cette dépression et tombe d'une façon abrupte sur les côtés; ce disque est densément et finement ponctué et couvert de poils noirs. Les impressions latérales proximales du prothorax sont très courtes, superficielles, très droites, très rapprochées du bord et n'atteignent pas tout à fait la base. Élytres en ovale allongé, ramassés, très convexes; le disque est déprimé près de la suture, mais les côtés tombent d'une façon abrupte, surtout à partir de la cinquième côte; épaules légèrement arrondies; côtés presque parallèles, depuis les épaules jusqu'à la courbe apicale, l'apex légèrement arrondi. Limbe très étroit; rebord excessivement fin, à peine réfléchi. Tandis que chez le *P. polioluma* Chaud., chaque élytre comporte 7 côtes, chez cette nouvelle espèce, comme chez le *P. Calliaudi* Casteln., on n'en trouve que 6 (la côte suturale toujours comprise). De ces 6 côtes, les 5 externes atteignent la base, tandis que toutes les 6, dans le dernier quart des élytres, s'atténuent graduellement et disparaissent tout à fait un peu avant l'apex. Toutes sont très brillantes. La deuxième et la quatrième sont fortes, la suturale et la sixième seules sont faiblement onduleuses, la troisième et la cinquième sont tout à fait droites et aussi plus fortes que les autres. Entre la cinquième et la sixième côte, se trouve à la fois près de la base et près de l'apex un rudiment de côte. Le bord et la côte marginale offrent un trait léger de fine pubescence blanche qui s'étend depuis la base jusqu'à la suture et s'élargit assez fortement à l'apex (plus fortement que chez le *P. Calliaudi*), formant une tache comme chez le *P. polioluma* Chaud. Sur le quart déprimé de la côte suturale existe un trait de poils blancs qui reste d'égale largeur dans toute sa longueur. Les fovéoles se trouvant entre les côtes sont moins nombreuses que chez le *P. Calliaudi* et deviennent graduellement plus petites à la fois en avant et en arrière. Celles du premier et du deuxième rangs sont un peu plus grandes que celles des autres. Face inférieure du corps d'un noir brillant, densément ponctué et couverte de poils blancs courts, qui n'existent pas sur les segments abdominaux, ni sur la partie postérieure des épisternes prothoraciques. Abdomen finement ponctué, ses segments médians munis de pores sétigères faisant défaut sur le dernier segment. Les pattes sont très longues et puissamment développées, entièrement couvertes d'une fine ponctuation et revêtues d'une courte pubescence

blanche ainsi que les tarse qui sont très allongés. Les trois premiers articles des tarse des pattes antérieures chez le ♂ présentent des brosses linéaires de coloration claire.

Je dédie cette nouvelle espèce à M. du Bourg de Bozas qui l'a découverte.

***Polyhirma virgulifer*, n. sp.** — 1 ♀ (Muséum de Paris). — Long. : 21; larg. : 6 mill. — Pays des Somalis, Ferrad (Mission du Bourg de Bozas).

Noir, brillant en dessus et en dessous. Appartient au groupe des *P. polioluma* et *Calliaudi*, et plus voisin du premier, car les élytres sont, comme chez celui-ci, munis de 7 côtes. Se distingue facilement des deux espèces par sa faible stature et particulièrement par le trait sutural proximal clair beaucoup plus long et par la présence d'une tache claire en forme de virgule située dans la moitié postérieure des élytres. La tête est longue, carrée, très étroite, légèrement élargie derrière les yeux. Les bourrelets latéraux de la face supérieure qui partent de l'épistome et atteignent à peine les yeux sont très courts et peu saillants; le bourrelet longitudinal médian est large, légèrement convexe et aussi court que les dépressions latérales qui sont très superficielles et atteignent à peine le vertex. A son extrémité antérieure, le même bourrelet longitudinal forme en arrière du labre une côte très courte et brillante. Le vertex tout entier est surélevé, plus fortement sur les côtés auprès des yeux, mais il est légèrement creusé en arrière vers le milieu. Toute la face supérieure de la tête est densément ponctuée et couverte de poils courts. L'épistome est aussi large que le front, ponctué et pubescent sur les côtés; en son milieu il se relève en une surface glabre et brillante qui est élargie en avant et dont la partie postérieure, qui est rétrécie, rejoint la côte frontale. Labre très brillant, court, transversalement convexe, son bord antérieur fortement proéminent au milieu et présentant près de la saillie médiane deux petites cavités arrondies. Antennes très larges, dépassant le premier quart des élytres. Palpes maxillaires courts, leur dernier article plus large et de moitié plus long que l'avant-dernier. Mandibules assez longues et pointues, très finement ponctuées. Prothorax étroitement cordiforme, régulièrement et légèrement arqué sur les côtés dans la partie antérieure et rétréci depuis le milieu jusqu'aux angles postérieurs qui sont droits, proéminents; bords antérieur et postérieur légèrement échancrés, immarginés; côtés presque sans limbe net, mais avec un rebord fin et réfléchi qui va des angles antérieurs jusqu'aux postérieurs; le milieu du pronotum est occupé par une

large dépression longitudinale superficielle qui va de la base à l'apex du prothorax; cette dépression est partout également large et couverte de poils blancs dirigés transversalement. Impressions latérales proximales du prothorax très longues, très superficielles, très droites, un peu divergentes en avant, situées tout près des bords latéraux et n'atteignant pas tout à fait la base. Le disque est convexe et tombe abruptement vers les côtés; il est densément ponctué et est revêtu de poils noirs très courts. Les élytres sont en ovale allongé, très convexes, rétrécis également en avant et en arrière, légèrement arrondis sur les côtés et assez pointus à l'apex. Le limbe est très étroit, le rebord très fin, légèrement réfléchi. Chaque élytre présente, en dehors de la côte suturale qui est tout à fait aplanie dans presque toute sa longueur comme chez le *P. polioluma*, 6 côtes également élevées et brillantes, tandis que chez *P. Calliaudi* et le *P. Bozasi* il n'en existe que 5 (la côte suturale non comprise). Les côtes 3 à 7 inclusivement, atteignent tout à fait la base, la deuxième est légèrement abrégée en avant; en arrière, les côtes sont toutes plus ou moins raccourcies, si bien qu'aucune n'atteint tout à fait l'apex. En dehors, à côté de la septième côte, il en existe encore une huitième un peu plus faiblement développée, mais qui s'étend sur toute la moitié distale. Fovéoles situées entre les côtes presque aussi profondes, mais beaucoup plus petites que chez le *P. Calliaudi*, très régulières, disparaissant tout à fait dans le dernier tiers des élytres. Moitié proximale de la côte suturale couverte d'une bande de pubescence claire, qui reste d'égale largeur dans toute sa longueur. Dans le dernier tiers des élytres, placé entre la troisième et la septième côte (qui se rejoignent à angle aigu avant l'apex des élytres) et sur les quatrième, cinquième et sixième côtes qui sont déprimées en cette région, existe une tache de pubescence claire, allongée, pointue, triangulaire, en forme de virgule. Sur le bord latéral un filet étroit et peu marqué de pubescence blanche, de largeur uniforme, s'étend depuis la base jusqu'à la suture et sans toucher à la tache en virgule. Face inférieure brillante, ponctué et couverte de poils blancs sauf sur les segments abdominaux qui sont finement ponctués et sur les épisternes prothoraciques qui sont très brillants et lisses, à part des points profonds et espacés. Segments abdominaux médians avec des pores sétigères. Pattes fortes, allongées, ponctuées, faiblement revêtues de poils blancs. Premier article des tarses des pattes postérieures aussi long que les trois autres pris ensemble; celui des pattes intermédiaires un peu plus long que les deux autres réunis.

**Polyhirma Bouvieri**, n. sp. — 1 ♂ (Muséum de Paris).

Long. : 21 ; larg. : 6 mill.

Envir. de Harar, vallée de Herer : Bou-Sidimo (Mission du Bourg de Bozas).

Noir ; la face supérieure du corps plus brillante que l'inférieure. Appartient au groupe des *P. spathulata-interrupta-hamifera-semidorsata* ; voisin surtout de ce dernier, mais avec la tête plus courte, plus large, les fovéoles des élytres plus grandes, le trait sutural proximal clair plus long. Tête plus courte et plus large que chez toutes les autres espèces de ce groupe, carrée, offrant son maximum de largeur en arrière des yeux ; bourrelets latéraux de la face supérieure assez élevés, droits, partant de l'épistome et atteignant seulement les yeux. Dépressions latérales assez profondes ne dépassant pas le même niveau ; bourrelet médian longitudinal convexe, en ovale allongé, s'étendant un peu plus loin en arrière et surélevé en avant vers l'épistome en une côte courte et brillante traversant ce dernier. Vertex élevé sur les côtés près des yeux, creusé en son milieu d'une dépression large et superficielle, qui communique en avant avec les dépressions latérales. Toute la face supérieure de la tête, labre compris, est densément ponctuée et couverte d'une pubescence blanche. Labre brillant, à peine rétréci en avant, transversalement convexe, offrant une dépression le long de la base, son bord antérieur faiblement arrondi ; en arrière de ce bord et près du milieu existe une petite impression arrondie. Palpes maxillaires forts, à dernier article seulement un peu plus long que l'avant-dernier. Les antennes manquent presque totalement. Mandibules courtes, obtuses. Prothorax cordiforme, très semblable à celui du *P. semidorsata* Fairm., mais moins arrondi sur les côtés ; à partir des angles antérieurs qui sont arrondis, il est faiblement arqué en une ligne légèrement sinueuse jusqu'au milieu où il atteint sa plus grande largeur ; à partir de ce point il se rétrécit d'abord en ligne droite, puis un peu en avant des angles postérieurs en une ligne fortement sinuée. Angles postérieurs droits, proéminents. Bords antérieur et postérieur droits, immarginés ; côtés presque sans limbe ; leur rebord fin, nettement réfléchi, et s'étendant des angles antérieurs aux angles postérieurs. Dépression longitudinale du prothorax, large, superficielle atteignant la base et se bifurquant immédiatement en arrière du bord antérieur en formant un T. Les impressions longitudinales proximales sont longues, profondes et rectilignes, et se trouvent situées à égale distance du bord externe et de la dépression médiane ; elles divergent légèrement en avant. Le disque du prothorax est convexe près de la dépression longitudinale, abrupt sur les côtés ; toute sa face supérieure est

aussi finement et densément ponctuée que la tête. Le prothorax étant entièrement frotté, on ne peut rien dire de sa pubescence. Élytres en ovale allongé, faiblement convexes, ramassés, assez larges, moins élargis dans leur moitié distale que chez le *P. semidorsata*. Épaules assez fortement saillantes. Élytres légèrement rétrécis dans leur tiers proximal, s'élargissant légèrement un peu plus loin en arrière, leur apex arrondi et assez pointu. Limbe assez large en arrière, muni d'un rebord fin, fortement réfléchi. Chaque élytre n'a que cinq côtes, car, comme chez le *P. semidorsata*, la côte suturale est déprimée dans toute sa longueur; ces côtes sont très brillantes, assez hautes et très accentuées, courbées légèrement en dehors (chez toutes les autres espèces de ce groupe, elles sont presque droites dans toute leur longueur), faiblement onduleuses (surtout les internes) et atteignant toutes la base; aplanies dans le dernier quart des élytres et disparaissant tout à fait un peu avant l'apex. Entre l'avant-dernière et la dernière côte existe, à la fois près de la base et près de l'apex, un très court rudiment de côte. Le fond de toutes ces fovéoles est noir. Dans les rangées externes les fovéoles situées entre les côtes sont de même grandeur que chez le *P. semidorsata*; mais dans la deuxième et surtout dans la première rangée près de la suture, elles sont remarquablement grandes, si bien que la rangée suturale n'en possède que six, tandis que les rangées externes en ont presque le double. Par suite de la courbure de la première côte (celle située près de la suture), l'espace juxtasutural est très large (beaucoup plus large que chez toutes les autres espèces de ce groupe) et il détermine le développement extraordinaire des fovéoles placées en ce point. La suture, aplanie, offre à la base un trait de pubescence claire, qui s'élargit légèrement vers l'extrémité et atteint plus des deux tiers de la longueur des élytres; il est donc un peu plus long que chez le *P. semidorsata* et un peu plus court que chez le *P. interrupta*. Sur le bord et sur la côte marginale, on distingue un faible trait de pubescence claire qui s'élargit avant l'apex en un grand triangle s'étendant de la deuxième côte au bord externe et dont la forme est intermédiaire entre celles qu'affecte la même tache chez le *P. hamifera* et le *P. interrupta*, se poursuivant un peu plus loin en avant que chez l'*interrupta* et moins que chez l'*hamifera*. La couleur des poils du trait sutural comme celle de la tache distale est d'un brun clair. La surface située entre les deux taches apicales est densément couverte de poils plus foncés de chaque côté de la suture, tandis que chez les autres espèces du même groupe la pubescence de cette surface est éparse et de couleur noire. Face inférieure du corps brillante, très finement et densément ponctuée,

couverte d'une pubescence blanche et courte. Segments abdominaux et épisternes prothoraciques glabres, ces derniers grossièrement et éparsement ponctués. Sur les segments médians de l'abdomen existent des pores sétigères. Les pattes sont robustes, longues, finement ponctuées et en partie couvertes de poils blancs.

Cette nouvelle espèce a été dédiée à M. le professeur E.-L. Bouvier, du Muséum de Paris.

**Polyhirma Vassei**, n. sp. — 1 ♀ (Muséum de Paris). — Long. : 21; larg. : 7 mill. — Mozambique, vallée du Pungué : Guengère.

Noir; face inférieure du corps très brillante, ainsi que les côtes sur la face supérieure. Appartient au groupe *P. macilenta-foveata-notata*, et surtout voisin de ce dernier, mais plus étroit; les élytres beaucoup plus convexes, offrant des côtes qui atteignent presque l'apex, tandis que chez le *P. notata* elles arrivent à peine aux deux tiers de la longueur des élytres, sont ensuite totalement aplanies et disparaissent ensuite complètement. Tête large, carrée, offrant son maximum de largeur en arrière des yeux. Bourrelet latéral de la face supérieure faiblement élevé, n'allant que de l'épistome jusqu'aux yeux; dépressions latérales assez profondes, pas plus longues que les bourrelets correspondants; bourrelet médian s'étendant un peu plus en arrière, très convexe, surélevé en avant en une côte large, très brillante, obtusément arrondie en haut et dépassant l'épistome. Vertex très haut sur les côtés auprès des yeux, déprimé au milieu en une fossette arrondie superficielle, qui communique avec les dépressions latérales antérieures et qui présente au milieu une élévation longitudinale qui est reliée au bourrelet longitudinal antérieur. Toute la face supérieure de la tête, ainsi que l'épistome et le cou, sont densément ponctués et revêtus d'une pubescence blanche. Labre brillant, court, transversalement impressionné le long de sa base, le bord antérieur à peine arrondi; en arrière de celui-ci, de chaque côté du milieu existe une petite impression arrondie. Antennes longues, fortes, très larges, leur troisième article à peine plus long que les suivants qui sont presque tous d'égale longueur. Palpes maxillaires robustes, courts; leur dernier article à peine plus long que l'avant-dernier. Mandibules courtes et fortes. Prothorax cordiforme, plus étroit que chez le *P. notata*, un peu moins arrondi dans la moitié antérieure, plus faiblement échancré en avant des angles postérieurs qui sont obtusément arrondis; bord antérieur droit, bord postérieur légèrement échancré, tous deux immarginés; limbe étroit, mais distinct, avec un rebord fin, réfléchi. Dépression longitudinale médiane large, superfi-

cielle, atteignant tout à fait la base, et presque le bord antérieur, finement ponctuée et couverte d'une pubescence blanche et courte dirigée transversalement. Impressions latérales proximales longues, profondes, rectilignes, situées plus près du bord latéral que de la dépression médiane, n'atteignant pas tout à fait la base. Disque fortement convexe de chaque côté de la dépression longitudinale, abrupt sur les côtés, finement et densément ponctué comme la tête et couvert de poils noirs très courts. Élytres en ovale allongé, très convexes, légèrement rétrécis dans leur tiers proximal, les côtés étant ensuite très faiblement arrondis et saillants, l'apex arrondi et assez pointu. Chaque élytre a 6 côtes (la suturale comprise) élevées et brillantes, dont les 5 externes atteignent tout à fait la base. Toutes sont légèrement abrégées à l'apex en avant de la tache blanche suturale, les internes étant plus courtes; mais elles conservent toutes une hauteur uniforme jusqu'à l'extrémité. Les quatrième et cinquième côtes sont onduleuses, les autres sont droites. Entre la cinquième et la sixième, on trouve, du côté de l'apex, un court rudiment de côte. Les côtes secondaires transversales reliant les côtes longitudinales et séparant les fovéoles sont minces, tranchantes, arquées en arrière. La côte suturale est déprimée à la base jusqu'au cinquième de sa longueur et couverte dans cette région d'une bande de poils blancs. En arrière des côtes abrégées existe à l'apex une tache cordiforme de poils blancs. Sur le limbe et sur la côte marginale on observe de courts poils blancs, à peine visibles. Face inférieure du corps brillante, densément et finement ponctuée, couverte de poils blancs, qui disparaissent sur les segments abdominaux. Pattes fortes, finement ponctuées, pubescentes. Premier article des tarses postérieurs aussi long que les trois autres réunis, cet article un peu plus court aux tarses intermédiaires, à peine aussi long que les deux autres réunis aux tarses antérieurs.

Je donne à cette nouvelle espèce le nom de celui qui l'a découverte, M. G. Vasse.

---

VOYAGE DE M. MAURICE DE ROTHSCHILD  
EN ÉTHIOPIE ET DANS L'AFRIQUE ORIENTALE

[1904-1906]

ESPÈCES NOUVELLES DE *POLYHIRMA* [COL.]

par Chr. STERNBERG.

**Polyhirma Rothschildi**, n. sp. — 1 ♂, 1 ♀ (Muséum d'Histoire naturelle de Paris). — ♂ Long. : 27 mill. ; larg. 8 mill. — ♀ Long. : 30 mill. ; larg. : 8 mill.

Afrique orientale anglaise, au sud du lac Rodolphe.

Cette espèce nouvelle est noire ; la face inférieure du corps tout entière et, en dessus, les côtes des élytres sont brillantes. Appartient au groupe des *P. polioloma-Calliaudi* et se rapproche surtout de ce dernier, car elle a comme lui 6 côtes sur les élytres (*P. polioloma* en a 7) ; cependant elle s'en distingue facilement par les fovéoles des élytres beaucoup plus grandes ; par les côtes beaucoup plus fortement déprimées dans le dernier tiers des élytres ; par le repli marginal clair plus fortement élargi vers l'apex ; par la tête plus grande et plus large et par le dernier article des palpes maxillaires plus court et plus large. Tête subcarrée, présentant son maximum de largeur en arrière des yeux ; bourrelets latéraux et bourrelet longitudinal médian fortement saillants ; dépressions latérales larges, superficielles, ouvertes en arrière et revêtues d'une pubescence dense d'un rouge brunâtre. Partie postérieure du vertex haute sur les côtés, contre les yeux qui sont fortement saillants, déprimée au milieu et s'abaissant ainsi graduellement sur le cou ; le milieu de cette dépression offre une petite bosse arrondie, émoussée, de faible hauteur. Labre brillant, transversalement convexe dans sa partie antérieure et fortement impressionné à la base sur toute sa largeur. Antennes fortes et larges, atteignant le premier tiers de la longueur des élytres. Les palpes maxillaires sont courts et très robustes ; leur dernier article est seulement un peu plus long que le précédent (chez le *Calliaudi* il est beaucoup plus long). Le prothorax ressemble à celui du *Calliaudi* d'une façon tout à fait remarquable, à tel point qu'on ne trouve entre eux que des différences insignifiantes. Il est comme celui-ci légèrement arrondi dans sa moitié antérieure et se rétrécit très graduellement dans sa moitié pos-

térieure en une ligne presque droite jusqu'aux angles postérieurs qui sont arrondis. Il n'est pas aussi fortement convexe que chez le *Calliaudi* et tombe un peu moins brusquement sur les côtés, pourtant la face supérieure tout entière est densément ponctuée comme chez cette espèce et est couverte de très courtes soies noires. Le rebord est plus étroit et un peu moins fortement réfléchi que chez le *Calliaudi*. La dépression longitudinale médiane du prothorax est large et superficielle comme chez le *Calliaudi* et également revêtue de petits poils clairs dirigés transversalement. L'impression latérale proximale est tout à fait droite, profonde, n'atteignant pas tout à fait le bord postérieur comme chez le *Calliaudi*; cependant elle est située un peu plus près du bord externe que chez cette dernière espèce. Les élytres, faiblement convexes, sont élancés, en ovale allongé, plus fortement rétrécis à la base et à l'apex que chez le *Calliaudi*. Dans le tiers proximal, qui est légèrement rétréci, ils s'arrondissent à peine sur les côtés et ils se rétrécissent graduellement jusqu'à l'apex qui se termine en pointe. Le rebord est beaucoup plus faible et plus fin que chez le *Calliaudi*. Les 6 côtes des élytres (la suturale toujours comprise) sont presque droites, mais les côtes externes sont légèrement courbées en dedans à leur extrémité proximale. Elles ne sont pas toutes comme chez le *Calliaudi* également fortes et saillantes, mais au contraire d'épaisseur inégale; toutes sont un peu ondulées dans toute leur longueur et les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> sont les plus fortes, tandis que la 6<sup>e</sup>, la suturale et surtout la 4<sup>e</sup> sont notablement plus faibles et plus basses. Entre la 5<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup> côte existe à l'extrémité proximale comme à l'extrémité distale un court rudiment de côte. Au commencement du dernier quart des élytres, toutes les côtes deviennent plus basses et disparaissent bientôt tout à fait, de telle sorte que cette surface qui se trouve en avant de l'apex paraît presque complètement lisse, beaucoup plus que chez le *Calliaudi*. Chez celui-ci les côtes deviennent aussi plus basses dans le dernier quart, mais elles atteignent cependant l'apex, si bien que la surface antéapicale paraît bien aplanie, mais non lisse. Cette surface antéapicale aplanie est densément couverte de poils d'un rouge brunâtre (chez le *Calliaudi* ces poils sont plus foncés, presque noirs). Ces poils s'étendent en avant sur les côtes principales et sur les côtes secondaires transversales, laissant libre cependant la moitié antérieure des élytres. Les fovéoles situées entre les côtes sont beaucoup plus grandes que chez le *Calliaudi*; dans les deux premiers rangs, elles atteignent leur maximum de grandeur; dans les trois externes elles sont notablement plus petites. Chez le *Calliaudi* les fovéoles de tous les rangs sont d'égal grandeur. La côte suturale aplanie dans toute sa longueur

est plus fortement déprimée dans son tiers proximal et présente à cette place un trait de pubescence jaunâtre et d'égale largeur dans toute sa longueur. Le bord et l'intervalle marginal sont couverts d'une pubescence blanche très légère vers la base et s'élargissant en une tache triangulaire en avant de l'apex comme chez le *P. interrupta* Fairm.; cette tache triangulaire s'étend sur les 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> côtes, et jusqu'à la 3<sup>e</sup>. La face inférieure du corps, d'un noir brillant, et les pattes sont finement ponctuées et couvertes de poils fins, courts et blancs, plus ou moins denses. Les pattes sont très minces et allongées, particulièrement les tarse.

Cette espèce nouvelle est dédiée au baron Maurice de Rothschild.

**Polyhirma karoliana**, n. sp. — 1 ♀ (Muséum de Paris). — Long. : 26 mill. ; larg. : 9 mill. — Mont Karoli, pays de Rendilé (Afrique orientale anglaise).

Cette espèce nouvelle est noire. Toute la face inférieure du corps est très brillante; la face supérieure de la tête, le prothorax et les côtes des élytres sont moins brillants que le dessous. Appartient au groupe des *P. polioluma-Calliaudi* et se rapproche extrêmement de *P. Alluaudi* Sternb. (*Stett. ent. Zeit.*, 1907, p. 22), mais se distingue bien de celui-ci par le trait proximal de pubescence claire situé sur la suture qui est beaucoup plus long, par la tête plus petite et plus étroite et par le prothorax beaucoup plus étroit. La tête, petite, élégante, carrée, est à peine élargie en arrière des yeux qui sont jaunâtres, fortement saillants; les bourrelets latéraux qui sont droits et le bourrelet longitudinal médian sont fortement saillants. Les dépressions latérales situées entre les premiers et le dernier sont planes, ouvertes en arrière et couvertes de poils jaunâtres denses. La partie postérieure du vertex reste haute auprès des yeux, mais s'abaisse vers le milieu dans une fossette arrondie fermée en arrière du côté du cou et couverte d'une pubescence jaunâtre. Dans cette partie postérieure se trouve une petite bosse ronde, légèrement surélevée, faiblement convexe. Toute la face supérieure de la tête qui n'est pas couverte de poils est marquée d'une fine ponctuation; il en est de même pour le cou qui est pubescent seulement en avant. Le labre, émoussé et arrondi au bord antérieur, est, dans sa région antérieure, relevé et en forme de bourrelet transversal et offre en arrière une impression sur toute la largeur de sa base. Les antennes sont fortes, larges, et dépassent le premier tiers de la longueur des élytres. Les palpes maxillaires sont courts, robustes, le dernier article un peu plus long que l'avant-dernier. Le prothorax, cordiforme, ressemble beaucoup à celui du *P. Calliaudi*; cependant il est plus étroit et un

peu plus court. Sa moitié antérieure est très légèrement arrondie (elle l'est très fortement chez l'*Alluaudi*) et sa plus grande largeur ne se trouve pas située notablement en avant du milieu (comme chez le *Calliaudi* et l'*Alluaudi*), mais très près de celui-ci. La moitié postérieure du prothorax se rétrécit graduellement jusqu'aux angles postérieurs qui sont arrondis et saillants presque à angle droit; en avant de ces angles le bord latéral est légèrement échancré. Le prothorax est très convexe et s'abaisse d'une façon abrupte vers les côtés; le rebord est remarquablement fin et s'applique étroitement aux côtés, tandis que le contraire s'observe chez le *Calliaudi* et l'*Alluaudi*. Toute la face supérieure du prothorax est très densément ponctuée et couverte de poils noirs courts. Le sillon médian longitudinal du pronotum part de la base, mais n'atteint pas tout à fait le bord antérieur; c'est en arrière qu'il est le plus étroit; il s'élargit graduellement en avant et est couvert de poils blancs dirigés transversalement. Les impressions latérales proximales sont courtes, droites, peu profondes, n'atteignent pas tout à fait la base et sont extrêmement rapprochées des bords latéraux. Les élytres ovales-allongés sont un peu plus convexes que chez le *Calliaudi* et l'*Alluaudi*; ils sont remarquablement rétrécis dans leur tiers antérieur (chez le *Calliaudi* et l'*Alluaudi* ils le sont faiblement) et leurs épaules sont fortement effacées; en arrière de ce tiers antérieur ils s'arrondissent très légèrement sur les côtés et se rétrécissent ensuite peu à peu jusqu'à l'apex, qui est obtusément arrondi comme chez l'*Alluaudi*. Le bord des élytres est large, le rebord est fin, à peine réfléchi. Les 6 côtes élytrales (la côte suturale comprise) sont presque droites, courbées légèrement en dedans seulement à la base et à l'apex. Toutes les côtes, à l'exception de la suturale qui est aplanie dans toute sa longueur, sont presque de force et de hauteur égales, la 2<sup>e</sup> seulement est un peu plus forte et plus haute; elles atteignent toutes la base, mais elles s'atténuent dans le dernier cinquième des élytres; la 2<sup>e</sup>, la 3<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup> seulement atteignent le bord postérieur. Cette surface aplanie du dernier cinquième des élytres est couverte de poils courts, d'un brun rouge comme chez le *Calliaudi* et l'*Alluaudi*. Entre la 5<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup> côte existe à chacune des extrémités proximale et distale un court rudiment de côte. Les fovéoles placées entre les côtes sont presque semblables en grandeur et profondeur à celles de *Calliaudi* et d'*Alluaudi*. Elles sont comme chez ces espèces, dans toutes les rangées, d'une grandeur assez uniforme. La suture, déprimée dans toute sa longueur, présente sur les deux tiers antérieurs de sa longueur un trait de pubescence blanchâtre de largeur partout égale; dans le dernier tiers, elle est finement ponctuée et glabre. Le bord et surtout l'intervalle

marginal offrent une bande de pubescence blanche formée de poils raides, bande qui apparaît très faiblement mais manifestement dès la base et qui s'élargit en dedans, en avant de l'apex, en une tache triangulaire saillante qui atteint la 3<sup>e</sup> côte (comme chez le *P. interrupta* Fairm. et le *P. Alluaudi* Sternb.). La face inférieure du corps est noire et brillante; elle est, ainsi que les pattes, finement ponctuée et plus ou moins revêtue de poils blancs, très courts et fins. Les pattes sont fines et allongées, surtout les tarsi.

Cette nouvelle espèce a été nommée d'après le lieu de capture, le mont Karoli.

**Polyhirma bihamata Lesnei**, n. subsp. — 2 ♀ (coll. de l'auteur et Muséum de Paris). — Long. : 23-26 mill.; larg. : 8-8 1/2 mill.

Luitpold Kette (Afrique orientale allemande) (coll. Sternberg). Ouganda, parages du lac Rodolphe (Muséum de Paris).

Se rapproche beaucoup de la forme type; cependant, dans sa physionomie générale, la nouvelle forme est plus courte, plus ramassée, moins étroite dans la moitié antérieure des élytres; la tête est beaucoup plus petite et plus étroite; les fovéoles des élytres sont remarquablement plus petites et leur pubescence est notablement plus foncée; la pubescence claire de la tache apicale ne s'avance pas aussi loin en arrière que chez *bihamata* et laisse par suite la pointe apicale plus libre en avant. — La tête, petite et quadrangulaire, se rapproche de celle de la forme type, mais elle est plus petite, plus courte, plus profondément sculptée. Les bourrelets latéraux et la côte médiane longitudinale sont très développés; les dépressions latérales situées entre les premiers et la seconde sont assez profondément imprimées, ouvertes en arrière et densément couvertes de poils d'un jaune clair. La partie postérieure du vertex reste haute; elle se déprime au milieu et tombe, ainsi déprimée, sur le cou qui est étroit. Dans le milieu de cette dépression, existe une petite bosse de forme ovulaire-allongée, légèrement convexe, qui s'étend en avant jusqu'au bourrelet médian longitudinal et en arrière jusqu'au cou. Chez la forme type cette bosse ne se montre qu'indistinctement. La face supérieure de la tête tout entière est ponctuée et couverte de toutes parts de poils d'un jaune clair. Le labre est brillant et faiblement arrondi en avant au bord antérieur, transversalement convexe dans sa partie antérieure, impressionné dans toute sa largeur à la base. Les antennes sont fortes, larges, et atteignent le premier tiers des élytres. Les palpes maxil-

lares sont grêles, le dernier article est à peu près de moitié plus long que le précédent. Le prothorax, cordiforme, est très semblable à celui de la forme type, pourtant il est plus légèrement échancré que chez celle-ci en avant des angles postérieurs. Dans sa partie antérieure, il est légèrement arrondi en avant; il se rétrécit graduellement en ligne droite dans sa partie postérieure jusqu'aux angles postérieurs qui sont très obtusément arrondis et en avant desquels les côtés ne sont que très faiblement échancrés. Il est très convexe, tombe d'une façon abrupte vers les côtés et offre en son milieu un sillon superficiel qui s'étend depuis la base presque jusqu'au bord antérieur, s'élargissant graduellement d'arrière en avant et couvert de poils blanchâtres dirigés transversalement. La face supérieure tout entière du prothorax est finement et densément ponctuée et couverte de soies courtes, noires; ses bords antérieurs et postérieurs sont coupés droit et immarginés tandis que ses côtés offrent un rebord très fin et légèrement réfléchi. Les dépressions latérales proximales n'atteignent pas tout à fait le bord postérieur; elles sont droites, longues, profondes, situées à peu près à mi-distance du bord externe et du sillon longitudinal médian et divergent fortement en avant. Chez la forme type ces dépressions latérales sont beaucoup plus proches du bord latéral et ne sont pas divergentes. Élytres en ovale allongé, assez convexes, beaucoup plus ramassés que chez la forme type; beaucoup moins rétrécis dans leur moitié antérieure et avec les épaules beaucoup plus proéminentes; côtés aussi faiblement saillants que chez la forme type, presque droits et s'arrondissant plus obtusément à l'apex, de telle sorte qu'ils paraissent plus larges en arrière que chez la forme type. Limbe des élytres plus large, son rebord un peu plus large et plus réfléchi que chez la forme type. Les élytres présentent, comme chez la forme type, 6 côtes brillantes et glabres, toutes robustes, de hauteur et de force presque égales, la côte suturale seulement plus faible et peu saillante. Ces côtes sont tout à fait droites, nullement onduleuses comme cela a lieu le plus souvent chez la forme type, atteignant toutes la base, aplanies et graduellement abrégées dans le dernier cinquième comme chez la forme type; les internes plus fortes, les externes plus faibles, disparaissant tout à fait avant le bord terminal. Cette partie déprimée située avant l'apex est densément couverte d'une pubescence courte, d'un brun rouge. Entre la 5<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup> côtes existe à l'apex et à la base un court rudiment de côte qui fait le plus souvent défaut chez la forme type ou s'observe seulement à l'extrémité distale. Les fovéoles situées entre les côtes sont remarquablement plus petites, leur pubescence est plus foncée que chez la forme type;

elles sont d'égale grandeur dans toutes les rangées, contrairement à ce qui a lieu chez la forme type chez laquelle elles sont très grandes dans les deux rangées internes. Les côtes secondaires transversales reliant les côtes longitudinales et séparant les fovéoles sont élevées, plus courtes que celles de la forme type; ces côtes sont ponctuées comme chez cette dernière forme; mais je ne remarque pas chez la nouvelle forme les petits poils courts qui se trouvent chez le type. Le premier quart de la suture est aplani et offre un trait de pubescence claire qui se termine un peu en pointe comme chez la forme type. Sur le limbe et l'intervalle marginal se trouve une étroite bande de pubescence claire tellement éparse qu'elle n'est que faiblement apparente. Cette bande commence à la base, atteint la suture et est partout de largeur uniforme. Vers le début du dernier quart des élytres, se trouve sur la 4<sup>e</sup> et la 5<sup>e</sup> côte une tache de pubescence dense et claire, en ovale allongé, dont l'extrémité postérieure, située sur la 6<sup>e</sup> côte, se prolonge jusqu'à la bande marginale claire et se confond avec cette dernière. Cette tache de pubescence claire s'arrête avant l'apex et laisse libre une large surface glabre ne s'étendant pas aussi loin en arrière que chez la forme type. Comme cette tache est plus large en avant et n'est pas aussi pointue que chez le type, la nouvelle forme a un facies remarquable et très frappant qui diffère beaucoup de celui de la forme type. Face inférieure du corps d'un noir brillant. Pattes finement ponctuées, robustes, minces, sans particularité, couvertes plus ou moins densément de poils blancs.

Je dédie cette nouvelle sous-espèce à M. P. Lesne, du Muséum de Paris.



VOYAGE DE M. MAURICE DE ROTHSCHILD  
EN ÉTHIOPIE ET DANS L'AFRIQUE ORIENTALE

[1904-1906]

MYRIOPODES

par H. RIBAUT.

M. le prof. E.-L. Bouvier a eu l'amabilité de me confier l'étude des Myriopodes recueillis par M. Maurice de Rothschild pendant son séjour dans l'Afrique orientale. La récolte comprend 16 espèces dont 6 sont nouvelles. Son étude complète paraîtra dans une publication spéciale que M. de Rothschild prépare sur son voyage. Pour l'instant je me contenterai de donner la liste des espèces rencontrées et de fixer les caractères des formes nouvelles.

1. *Thereuonema tropicalis*, n. sp.
2. *Trigonocryptops Bottegii* Silv.
3. *Otostigmus Fülleborni aethiopicus*, n. subsp.
4. *Rhysida paucidens* Poc.
5. *Ethmostigmus trigonopodus* Leach.
6. *Trachycormocephalus mirabilis* Por.
7. — *afer* Mein.
8. *Lamnonyx punctifrons* Newp.
9. *Polyxenus aethiopicus* Chal.
10. *Strongylosoma Andreinii* Bröl.
11. *Euryzonus Neuvillei*, n. sp.
12. *Oxydesmus occidentalis* Karsch.
13. *Orodesmus Rothschildi*, n. sp.
14. *Lophostreptus Andreinii* Bröl.
15. *Odontopyge Vanutelli* (Silv.) Bröl.
16. — *terebrum*, n. sp.
17. — *voïensis*, n. sp.

***Thereuonema tropicalis*, n. sp.**

Baltchi (Afrique orientale anglaise). — Un mâle de 15 mill. de long. Probablement un pseudomature.

Gris bleuâtre, avec une bande brune sur le milieu du dos. Pattes de la partie postérieure du corps annelées de clair.

Antennes plus longues que le corps, composées de 78-52 articles au 1<sup>er</sup> flagellum et de 180 environ au deuxième.

Tergites couverts sur toute leur surface de poils assez serrés et d'épines accompagnées d'une soie; on observe aussi çà et là quelques soies isolées (non accompagnées d'une épine). Bord des tergites garni de soies dont la moitié environ sont accompagnées d'une épine. Échancrure du bord postérieur plus large que profonde. Stigmates un peu dilatés à l'extrémité postérieure.

*Nombre des articles des tarses.*

| Pattes. | 1 <sup>er</sup> tarse. | 2 <sup>e</sup> tarse. |
|---------|------------------------|-----------------------|
| 1       | 12                     | 28                    |
| 2       | —                      | —                     |
| 3       | 10                     | 25                    |
| 4       | 9                      | 25                    |
| 5       | 8                      | 25                    |
| 6       | 8                      | 23                    |
| 7       | 10                     | 23                    |
| 8       | 6 (anormal)            | 26                    |
| 9       | 7                      | 24                    |
| 10      | 7                      | 24                    |
| 11      | —                      | —                     |
| 12      | 7                      | 26                    |
| 13      | —                      | —                     |
| 14      | 8                      | 31                    |

*Aiguillons terminaux* : Préfémur  $\frac{2}{1}$ ; fémur, 1 supérieur, 2 latéraux (un de chaque côté); tibia  $\frac{1}{2}$  (l'antérieur inférieur plus long que le postérieur dans les pattes antérieures); tarses, pas d'aiguillons.

*Épines des pattes* : les 5 premières paires de pattes sont *entièrement* dépourvues d'épines. Celles-ci apparaissent à la 6<sup>e</sup>.

| Pattes. | Préfémur.         |             |             |                 |                                        |
|---------|-------------------|-------------|-------------|-----------------|----------------------------------------|
|         | Arête inférieure. | Bord distal |             | Face antérieure |                                        |
|         |                   | antérieur.  | postérieur. | Peigne.         | Entre le peigne et l'arête inférieure. |
| —       | —                 | —           | —           | —               | —                                      |
| 1-9     | 0                 | 0           | 0           | 0               | 0                                      |
| 10      | 4                 | 4           | 2           | 0               | 5                                      |
| 12      | 7                 | 5           | 3           | 9               | 13                                     |
| 14      | 10                | 4           | 4           | 15              | 25                                     |

L'arête supérieure et la face postérieure sont dépourvues d'épines sur toutes les pattes.

## Fémur.

| Pattes. | Arêtes supérieures |          |             | Arêtes inférieures |             | Bord distal |            |
|---------|--------------------|----------|-------------|--------------------|-------------|-------------|------------|
|         | postérieure.       | médiane. | antérieure. | postérieure.       | antérieure. | postérieur. | antérieur. |
| 6       | 2                  | 0        | 0           | 0                  | 0           | 0           | 0          |
| 7       | 5                  | 0        | 0           | 0                  | 0           | 0           | 0          |
| 8       | 6                  | 0        | 0           | 0                  | 0           | 0           | 0          |
| 9       | 7                  | 1        | 0           | 3                  | 0           | 0           | 0          |
| 10      | 8                  | 6        | 1           | 5                  | 0           | 0           | 0          |
| 12      | 12                 | 12       | 6           | 10                 | 8           | 2           | 2          |
| 14      | 12                 | 11       | 10          | 12                 | 12          | 3           | 2          |

La face postérieure est constamment dépourvue d'épines.

## Tibia.

| Pattes. | Arêtes supérieures |          |             | Arête inférieure |
|---------|--------------------|----------|-------------|------------------|
|         | postérieure.       | médiane. | antérieure. |                  |
| 6       | 0                  | 0        | 0           | 0                |
| 7       | 6                  | 7        | 2           | 0                |
| 8       | 11                 | 10       | 5           | 0                |
| 9       | 13                 | 16       | 6           | 0                |
| 10      | 18                 | 17       | 17          | 0                |
| 12      | 21                 | 20       | 24          | 0                |
| 14      | 26                 | 25       | 24          | 6                |

1<sup>ers</sup> tarsi (1).

| Pattes. | 1 <sup>er</sup> article. | 2 <sup>e</sup> article. | 3 <sup>e</sup> article. | 4 <sup>e</sup> art. | 5 <sup>e</sup> art. | 6 <sup>e</sup> art. | 7 <sup>e</sup> art. | 8 <sup>e</sup> art. |
|---------|--------------------------|-------------------------|-------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| 6       | 1+1                      | 1                       | 0                       | 0                   | 0                   | 0                   | 0                   | 0                   |
| 7       | 1                        | 1                       | 1                       | 0                   | 0                   | 0                   | 0                   | 0                   |
| 8       | 3+1                      | 1+1                     | 0                       | 0                   | 0                   | 0                   | —                   | —                   |
| 9       | 4                        | 1+1                     | 1+1                     | 1                   | 1                   | 0                   | 0                   | —                   |
| 10      | 4+6+1                    | 1+1                     | 1+1                     | 1                   | 1                   | 0                   | 0                   | —                   |
| 12      | 6+7+1+1                  | 1+1+1+1                 | 1                       | 1+1                 | 1                   | 1                   | 0                   | —                   |
| 14      | 7+7+1+1                  | 2+1+1+1                 | 1+1+1+1                 | 1+1                 | 1+1                 | 1                   | 0                   | 0                   |

(1) Les chiffres de ce tableau indiquent le nombre d'épines par séries longitudinales.

Les 2<sup>es</sup> tarsi de toutes les pattes sont munis de dents antérieures et postérieures.

Cette espèce diffère de toutes les espèces connues jusqu'ici, en particulier par l'absence complète d'épines sur les cinq premières pattes et sur la face postérieure du fémur de toutes les pattes. C'est de *Th. syriaca* Verh. et de *Th. Hilgendorfi* Verh. (Japon), qu'elle se rapprocherait le plus.

**Otostigmus Fülleborni aethiopicus**, n. subsp.

7 individus, de Bourka.

| Longueur. | Largeur. |
|-----------|----------|
| —         | —        |
| 55 mill.  | 4 mill.  |
| 46        | 3.5      |
| 46        | 3.5      |
| 43        | 3.5      |
| 43        | 3.5      |
| 40        | 3.5      |
| 36        | 3.       |

Tête éparsément ponctuée. Antennes de 17 articles (quelquefois 15 d'un côté). Les deux premiers articles et le tiers basal du 3<sup>e</sup> lisses et brillants. Scutelles dorsales éparsément ponctuées. Les stries longitudinales sont discontinues; elles sont représentées par un tronçon antérieur dont la longueur est généralement le tiers de celle de la scutelle et un tronçon postérieur très court. Ces deux tronçons sont quelquefois réunis par un sillon étroit et on peut avoir alors l'illusion d'une strie complète. L'intervalle compris entre les deux stries est marqué, du 7<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> segment, de trois côtes longitudinales, larges et très abaissées, souvent peu distinctes. Le rebord latéral des scutelles est net à partir du 7<sup>e</sup> ou 8<sup>e</sup> segment. La 21<sup>e</sup> scutelle dorsale est très fortement rebordée latéralement, son bord postérieur est moyennement saillant au milieu. Pas de fossette à l'extrémité postérieure. Plaque sterno-coxale des pattes-mâchoire munies de 4 + 4 dents; appendice des fémurs portant de 1 à 2 dents. Scutelles ventrales très éparsément ponctuées, avec 2 stries courtes au bord antérieur. Au bord postérieur on observe tantôt deux fossettes latérales, larges et mal délimitées, tantôt, en plus de ces deux fossettes latérales, une médiane, petite, ovale, tantôt pas de fossettes. La 21<sup>e</sup> scutelle ventrale est rétrécie vers l'arrière; son bord postérieur présente une forme variable, tantôt il est droit, tantôt échancré et

quelquefois cette échancrure est précédée d'une dépression profonde occupant environ le quart postérieur de la face de la scutelle. Hanches des pattes terminales dépourvues d'épines, faiblement prolongées en un cône obtus; la limite externe du champ peral est assez fortement bombée.

Les 6 à 9 premières paires de pattes (le plus fréquemment 6) portent 2 épines au 1<sup>er</sup> tarse; les autres, sauf les pattes terminales, avec une seule épine. A l'extrémité du 2<sup>e</sup> tarse de toutes les pattes, 2 épines.

Tous les articles des pattes terminales sans prolongements ni épines, sauf le 2<sup>e</sup> tarse qui porte 2 épines à l'extrémité.

Couleur verte, sauf la tête qui est rougeâtre.

Cette sous-espèce diffère du type principalement par la discontinuité des stries dorsales et par le nombre de pattes munies de 2 épines au 1<sup>er</sup> tarse.

#### **Euryzonus Neuvillei**, n. sp.

Voï (Afrique orientale anglaise). — Un mâle de 55 mill. de long et 7 mill. de large.

Métazonites brun foncé sur la partie antérieure, brun clair sur la partie postérieure. Expansions latérales claires. Prozonites clairs, ornés latéralement d'une tache foncée arrondie du côté interne et prolongée étroitement sur les parties pleurales le long du bord antérieur du prozonite. Tête claire un peu rembrunie sur le vertex. Antennes claires, sauf le dernier article qui est foncé. Pattes claires.

10 bâtonnets aux antennes.

Surface des métazonites mate, un peu ruguleuse. Au bord postérieur se trouvent des plissements longitudinaux très courts. La partie située entre le dos et l'expansion latérale est plissée longitudinalement, ainsi que les parties pleurales. La surface inférieure des expansions est lisse. Sur la limite pleuro-sternale se trouvent 5 à 6 petits tubercules disposés en une ligne irrégulière; le segment est très peu soulevé en cet endroit. Suture pleuro-sternale des 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> segments non tuberculeuse.

Le segment préanal forme en arrière une saillie conique séparée du reste du segment par une dépression transversale à surface plissée. La pointe est tronquée et sur la troncature se trouvent 4 poils, deux supérieurs et deux inférieurs. Deux poils sur chaque bord latéral. Sur la face dorsale, près du bord latéral, deux poils de chaque côté, l'antérieur au niveau du poil latéral postérieur.

1<sup>er</sup> segment relativement peu rétréci sur les côtés, son bord latéral largement arrondi.

Un coussinet sous l'ongle des 6 premières paires de pattes (faible dans la 1<sup>re</sup>). Face externe de toutes les pattes avec 30 à 40 épines à pointe émoussée, disposées sur 3 à 4 rangées irrégulières. Préfémur avec une forte saillie globuleuse sur la face externe, qui va en s'atténuant à partir du 8<sup>e</sup> segment jusqu'à disparition dans les pattes de la partie postérieure.

Sternites postérieurs munis d'une crête transversale à leur extrémité postérieure, à partir du 8<sup>e</sup> segment. Cette crête est interrompue au milieu par une large dépression; sur les côtés elle est de hauteur

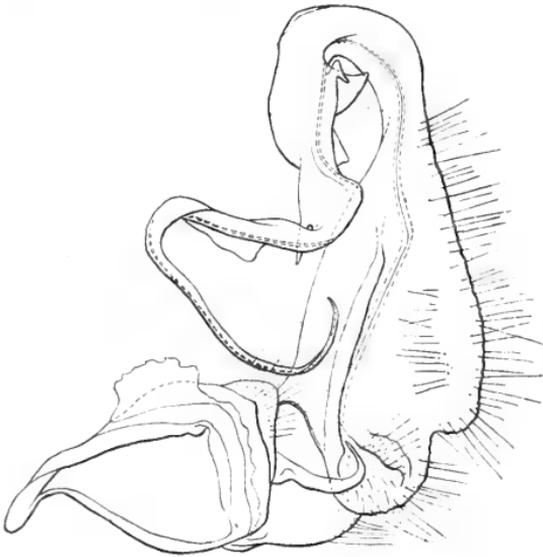


Fig. 1. — *Euryzonus Neuvillei*.  
Patte copulatrice gauche, profil interne. — Gross. 16.

uniforme, sauf dans le 8<sup>e</sup> segment où elle forme deux lobes arrondis symétriques. Les sternites antérieurs sont également munis d'une crête interrompue largement au milieu qui n'est bien nette qu'à partir du 10<sup>e</sup> segment. Le sternite antérieur du 6<sup>e</sup> segment se prolonge en avant en une saillie fortement aplatie d'arrière en avant, à bords latéraux parallèles, à extrémité prolongée en un triangle à pointe obtuse et un peu épaissie.

Le sternite antérieur du 15<sup>e</sup> segment forme en avant une saillie triangulaire profondément sillonnée au milieu. En face, sur le 14<sup>e</sup> segment, se trouve une fossette.

La longueur de l'article terminal des pattes (ongle non compris), celle du 3<sup>e</sup> article (fémur) et la largeur des sternites (entre l'insertion des hanches antérieures) sont entre elles comme 3, 6 et 5 (au 8<sup>e</sup> segment).

La patte copulatrice est trigéniculée. La partie comprise entre la

hanche et la 1<sup>re</sup> courbure est renflée à la base et se rétrécit assez brusquement avant la courbure. Elle est munie sur sa face externe d'une côte longitudinale et sur sa face interne d'une crête lamellaire très saillante, se confondant à sa base avec le bord de l'ampoule et s'évanouissant brusquement vers la moitié de la hauteur de la partie en question de la patte copulatrice. La rainure séminale au sortir de l'ampoule se trouve sur une certaine partie de sa longueur au pied de cette crête. La partie comprise entre la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> courbure porte sur sa face postérieure, du côté externe, deux appendices triangulaires et, du côté interne, un appendice en forme de pointe d'hameçon. Au niveau de la 2<sup>e</sup> courbure du côté externe et postérieur se trouve une dent très aiguë dirigée vers la base de l'organe. Sur la partie comprise entre la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> courbure se détache, sur le côté externe, une lamelle triangulaire peu élevée et dont la base d'insertion occupe presque toute la longueur de cette partie. La portion située au delà de la 3<sup>e</sup> courbure est effilée, aplatie, terminée en pointe simple, c'est-à-dire dépourvue de ces renflements, expansions ou replis que l'on observe chez un certain nombre d'espèces de ce genre.

Ouverture coxale du 7<sup>e</sup> segment à bords relevés surtout en arrière.

*Euryzonus Newillei* se rapproche de *E. laxus* Gerst. et de *E. diminutus* Attems, par le nombre des bâtonnets situés à l'extrémité des antennes et l'existence de la saillie au sternite du 15<sup>e</sup> segment; mais il en diffère par sa taille et par la forme des pattes copulatrices.

#### **Orodesmus Rothschildi**, n. sp.

Loroghi. — Un ♂ et une ♀; M<sup>l</sup>-Nyro. — Un ♂, une ♀ et un jeune. — Long. 35-40 mill.; larg. 6 mill.

Dessus brun très foncé, presque noir. Expansions latérales orangé clair en dessus et en dessous. Flancs brun foncé. Ventre rouge. Tête brun noir, son bord antérieur étroitement marginé de rouge. Pattes et antennes rouges. Moitié postérieure du segment préanal rouge.

Tête cuireuse, marquée d'un sillon peu profond sur le vertex, atteignant à peine l'insertion des antennes. Partie antérieure garnie de poils courts, peu denses.

1<sup>er</sup> segment à bord antérieur légèrement bisinué; bord postérieur largement incurvé vers l'arrière et présentant une partie droite sur son quart médian. Angle antérieur très largement arrondi, angle postérieur droit. Une carène sur l'expansion latérale presque parallèle au bord latéral et à une petite distance de celui-ci. Face dorsale présentant un sillon longitudinal large, peu profond, de petits tubercules espacés,

irrégulièrement disposés et trois rangées transversales de tubercules plus volumineux. La rangée antérieure en comprend 4, les deux médians plus forts; la rangée intermédiaire 6; la rangée postérieure 10, les deux médians plus volumineux, un peu rougeâtres, s'étendant vers l'arrière jusqu'au bord qu'ils touchent sans le dépasser. Les 8 autres sont éloignés du bord.

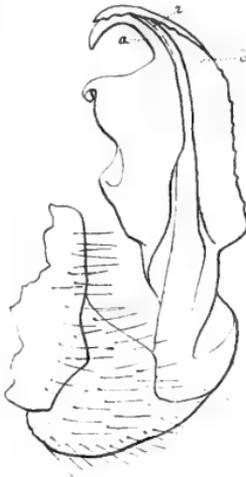


Fig. 2. — *Orodemus Rothschildi*. Patte copulatrice droite, profil externe. — Gross. 33.

2<sup>e</sup> segment à bord postérieur sinué sur le tiers latéral, droit sur le tiers médian. Angle antérieur arrondi, vaguement denté. Angle postérieur droit. La carène située sur l'expansion latérale, presque parallèle au bord. Trois rangées transversales de tubercules. L'antérieure en comprend 8 à 10; l'intermédiaire, 6 à 8; la postérieure, 10 à 14 dont les 4 médians sont rougeâtres, plus volumineux, étendus vers le bord postérieur qu'ils dépassent légèrement.

3<sup>e</sup> segment à bord postérieur sinué sur le tiers latéral, dilaté sur le tiers médian. Angle antérieur étroitement arrondi. Bord latéral avec une dent obtuse près de l'angle antérieur, irrégulièrement sinueux sur le reste de sa longueur. Trois rangées de tubercules. La rangée postérieure en comprend 10 à 12. Tantôt les deux, tantôt les quatre tubercules médians de cette rangée sont rouge clair, très allongés, couchés presque horizontalement vers l'arrière et dépassant fortement le bord postérieur. Ils restent très distincts les uns des autres. Les deux tubercules médians (quelquefois un seul de la rangée intermédiaire sont également de couleur claire, allongés et couchés vers l'arrière.

4<sup>e</sup> segment à bord postérieur droit. Bord latéral et angles comme au 3<sup>e</sup> segment. Trois rangées de tubercules. Les 6 à 8 médians de la rangée postérieure empiètent sur le bord postérieur qu'ils dentent ainsi légèrement. Les 2 à 4 médians encore de couleur un peu moins foncée, légèrement allongés et un peu plus volumineux que les autres.

Les autres segments à bord postérieur presque droit (le quart externe un peu dilaté). Trois rangées de tubercules. La rangée postérieure dépassant légèrement le bord. A mesure que l'on se rapproche de l'extrémité postérieure, l'angle postérieur devient de plus en plus aigu

et les sinuosités du bord latéral plus nettes, formant 5 à 6 dents très obtuses.

Segment préanal se prolongeant en arrière en une lame quadrangulaire aussi large que longue, un peu relevée. Les bords latéraux de ce prolongement sont presque parallèles, le bord postérieur est largement arrondi et présente en son milieu trois petits tubercules arrondis sur une même ligne transversale, sur ses côtés deux forts tubercules. Sur la face dorsale se trouvent 4 tubercules très aplatis, deux antérieurs plus gros et plus espacés, situés à une certaine distance du bord, deux postérieurs plus petits, plus rapprochés et touchant le bord postérieur.

Écaille sous-anale triangulaire, munie sur les deux côtés de tubercules pilifères aigus et forts, de telle sorte qu'elle paraît munie de 3 dents non situées dans le même plan, une médiane et deux latérales plus fortes et dirigées un peu vers la face ventrale. Ce caractère se trouve aussi chez la ♀.

Bord des valves anales épaissi en bourrelet.

Chacune d'elles possède un gros tubercule pilifère sur le milieu de sa face et un petit sur le quart supérieur du bourrelet.

2<sup>e</sup> article des pattes prolongé à son extrémité interne en un cône pointu, spiniforme.

La longueur de l'article terminal (ongle non compris), celle du 3<sup>e</sup> article (fémur) et la largeur des sternites (entre l'insertion des hanches) sont entre elles comme 4, 7 et 8.

Sternites non abaissés au milieu. Parties pleurales lisses, brillantes. Limite pleurosternale marquée par une légère élévation munie de 6 à 8 tubercules coniques, élevés.

Ces tubercules deviennent très vagues au 18<sup>e</sup> segment et n'existent plus sur les 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup>



Fig. 3. — *Orodemus Rothschildi*. Patte copulatrice droite, face postérieure.—Gross. 33.



Fig. 4. — *Orodemus Rothschildi*. Patte copulatrice droite, profil interne. — Gross. 33.

Antennes à peine épaissies à l'extrémité, atteignant le bord postérieur du 3<sup>e</sup> segment.

Pores sur les segments 5, 7, 9, 10, 12, 13, 15, 16, 17, 18, 19, assez grands, arrondis, situés à égale distance des angles antérieur et postérieur, entre le bord latéral du segment et la carène latérale qui est incurvée à leur voisinage. Les carènes sont droites sur les segments ne portant pas de pores.

♂. Pattes copulatrices allongées, divisées en deux parties à partir de la moitié de leur hauteur : 1<sup>o</sup> une partie externe divisée à son extrémité en deux branches (*a* et *c*) d'égale longueur. La rainure séminale *r*, profonde, suit cette partie sur sa face postéro-interne et vient se terminer à l'extrémité de la branche *a*. 2<sup>o</sup> une partie *b* interne foliacée, transparente sur une large marge à son bord postérieur. Elle s'insère largement sur la face interne de la partie précédente et se termine en une pointe également foliacée qui vient coiffer la partie convexe de la branche *a*. Son bord postérieur est denticulé; il se prolonge au-dessous de l'insertion jusque vers la base de la patte.



Fig. 5. — *Orodemus Rothschildi*.  
Patte copulatrice droite, face antéro-externe de la branche externe.  
— Gross. 33.

Cette espèce se rapproche beaucoup de *O. pectinatus* Karsch, qui n'est connu que par la femelle. Cependant leur taille plus petite et quelques différences dans la sculpture permettent de penser que les individus en question ne peuvent se rattacher à l'espèce de Karsch.

Voici les principales différences que je relève, en me servant de la description de *O. pectinatus* donnée par Attems (*System der Polydesmiden* II, 308).

*pectinatus*

3<sup>e</sup> écusson : grosse bosse formée par la soudure des 6 tubercules médians de la rangée postérieure et les 2 médians de la rangée intermédiaire.

Côtés des segments : angle postérieur formant une dent large, pointue.  
Bord latéral avec 2-3 petites dents.

*Rothschildi*

2 à 4 tubercules médians de la rangée postérieure et 1 à 2 médians de la rangée intermédiaire fortement allongés vers l'arrière, distincts, ne formant pas de bosse bien accusée.

Angle postérieur droit ou presque droit (sauf quelques segments postérieurs) émoussé. Bord latéral irrégulièrement onduleux dans les seg-

ments antérieurs, avec 4 à 6 dents très faibles dans les segments postérieurs.

Écaille anale arrondie avec deux grands tubercules pilifères.

Écaille anale pointue avec deux tubercules pilifères aigus très développés, de telle sorte qu'elle paraît tridentée.

Longueur 53 mill.  
Largeur 9 mill.

Longueur 35-40 mill.  
Largeur 6 mill.

### **Odontopyge terebrum, n. sp.**

Addis-Abbeba. — 2 ♂. — Long. : 48 mill. ; larg. : 2,5 mill.

61 segments au tronc, 1 segment apode.

Brun presque noir; face, bord postérieur des segments, segment préanal et segment anal plus ou moins éclaircis.

Face éparsément ponctuée, occiput à ponctuation aciculaire assez allongée. Six fossettes piligères sur la lèvre supérieure; celle-ci est échancrée quadrangulairement. Yeux composés de 50 à 61 ocelles (1 + 2 + 4 + 5 + 8 + 9 + 10 + 11 — 2 + 4 + 6 + 7 + 9 + 10 + 11 + 12) groupés en un champ triangulaire. Antennes peu épaissies à l'extrémité, atteignant le bord postérieur du 4<sup>e</sup> segment.

Surface des prozonites et des métazonites couverte de points aciculaires allongés. 1<sup>er</sup> segment assez fortement rétréci sur les côtés. Angles latéraux antérieur et postérieur largement arrondis. Quatre à cinq stries sur les côtés. Stries concentriques des prozonites occupant la moitié de la largeur de ceux-ci. Métazonites pourvus d'un certain nombre de stries complètes sur les côtés et de stries très courtes situées contre la suture, tout le long de celle-ci.

Segment préanal arrondi à la partie postérieure. Valves anales presque lisses, à angle supérieur saillant, subspiniforme; angle inférieur non saillant. Bourrelet marginal peu accusé.

Pores situés vers le quart antérieur du métazonite.

4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> articles des pattes nettement solés à partir de la 8<sup>e</sup> paire. Ongle de la longueur du dernier article. Les hanches de la 7<sup>e</sup> paire sont normales.

*Pattes copulatrices.* Patte antérieure un peu trapue. Les replis antérieur et postérieur sont bien dégagés l'un de l'autre à l'extrémité. Le bord interne du repli antérieur est échancré avant son extrémité et cette échancrure est précédée d'une dent émoussée. Le bord interne

du repli postérieur porte également une échancrure située immédiatement au-dessus du point d'émergence de la patte postérieure. Le bord externe est tranchant et même, sur le tiers moyen, il est développé en une lamelle assez large à bord ondulé. La patte postérieure émerge aux deux tiers de la hauteur de la patte antérieure. La partie visible du fémur est tordue sur elle-même; sa longueur est à peu près double de celle du tibia. Au point où le flagellum et sa gaine se séparent,

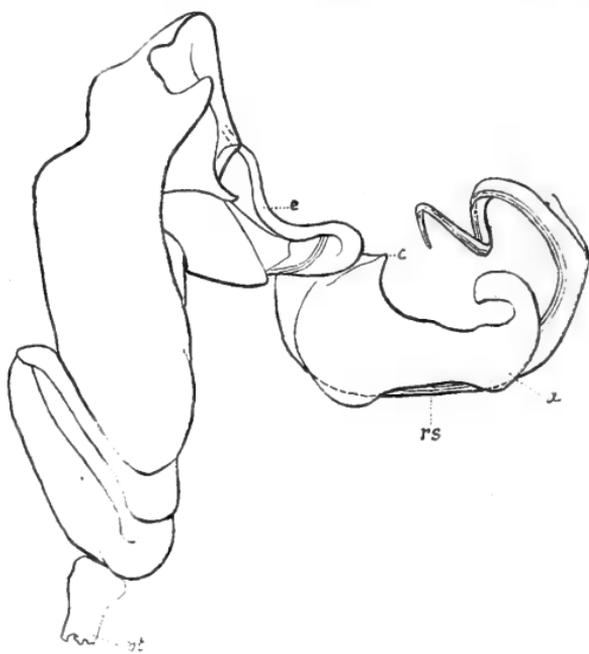


Fig. 6. — *Odontopyge terebrum*. Pattes copulatrices gauches, profil antérieur (fémur et tibia vus en raccourci). — Gross. 27.

prend naissance une épine *e* robuste, très allongée, tordue en vrille et dirigée vers l'extérieur. Elle passe en arrière de la patte antérieure dont elle atteint presque l'extrémité. Le flagellum est assez robuste, sa pointe est simple, sur son tiers distal se trouve une expansion lamellaire courte, triangulaire, peu élevée. Sa base est constituée par un renflement blanchâtre; une bande chitineuse foncée le parcourt dans toute sa longueur et contient la rainure séminale *rs*. La gaine n'entoure pas complètement le flagellum qui reste visible par sa face externe et postérieure sur toute sa longueur. La partie *a* de la gaine rabattue sur la face antérieure de la patte est en forme de carène de navire, son

bord libre s'étant replié en arrière contre le flagellum. La partie *b* rabattue vers l'arrière est plus courte que la précédente; une carène lamellaire foncée la parcourt dans toute sa longueur et se continue par une bande chitinisée foncée (indiquant la ligne de soudure de la gaine et du flagellum) qui rejoint une crête *c* assez élevée, tranchante,

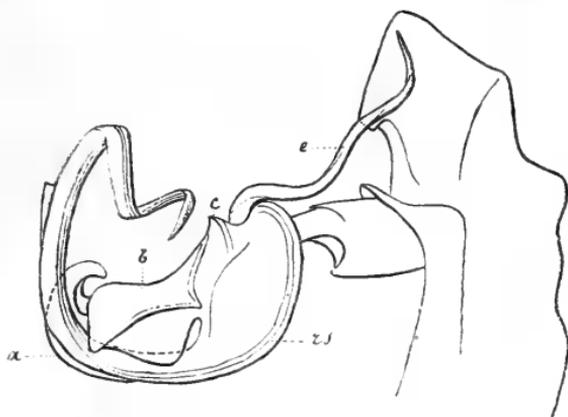


Fig. 7. — *Odontopyge terebrum*. Pattes copulatrices gauches, profil postérieur. — Gross. 27.

également de couleur foncée, située au voisinage de l'insertion de l'épine et venant mourir sur la face postérieure boursouflée du flagellum.

Les pattes copulatrices de cette espèce ressemblent assez à celles de *O. Citernii* Silv. Elles en diffèrent nettement par la forme de l'extrémité de la patte antérieure et par les dimensions relatives du flagellum et de sa gaine.

### ***Odontopyge voïensis*, n. sp.**

Voï. — 1 ♂. — Long. 34 mill.; larg. : 4 mill.

72 segments au tronc, 1 segment apode.

Brun foncé avec une large bande jaune d'ocre sur le milieu du dos. Corps très grêle.

Tête lisse. Sillon occipital et interoculaire net mais très fin. 2 + 2 fossettes piligères sur la lèvre. Celle-ci est vaguement quadridentée, échancrée triangulairement au milieu (et non quadrangulairement comme chez *O. terebrum*). Yeux écartés du double de leur diamètre, composés de 45 ocelles (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7 + 8 + 9) grou-

pés en un champ triangulaire. Antennes épaissies à l'extrémité, courtes, atteignant seulement le bord postérieur du 2<sup>e</sup> segment.

La surface des prozonites et des métazonites est finement chagrinée. Le 1<sup>er</sup> segment est peu rétréci sur les côtés, qui sont rebordés et marqués d'un seul sillon. Son bord latéral est un peu concave, l'angle antérieur largement arrondi, le postérieur presque droit. Segments du

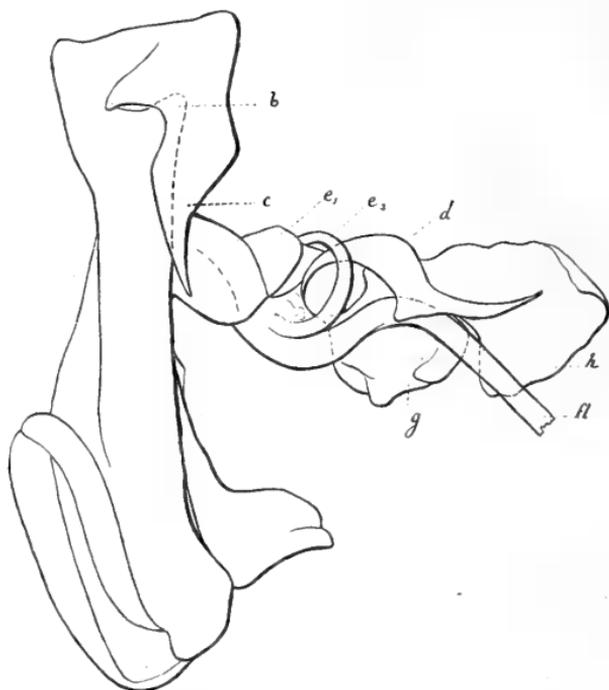


Fig. 8. — *Odontopyge voiensis*. Pattes copulatrices gauches, profil antérieur (fémur et tibia vus en raccourci). — Gross. 65.

tronc pourvus sur les côtés de sillons à bord inférieur très saillant et bord supérieur presque effacé. A une certaine distance du pore, ils se raccourcissent brusquement et se transforment en carènes très courtes, disposées contre la suture, tout le long de celle-ci, aussi nets sur la partie médiane que sur les côtés, au moins dans la partie moyenne et postérieure du corps.

Le segment qui précède le préanal est plissé longitudinalement. Le préanal est couvert sur toute sa surface de points assez gros et espacés; il est largement arrondi à son bord postérieur et muni un peu en avant

de celui-ci d'un fort sillon transverse concave vers l'arrière, occupant environ le tiers de la circonférence du segment.

Les valves anales présentent une ponctuation identique à celle du segment préanal. Elles sont fortement rebordés et leur angle supérieur est absolument mutique. Écaille sous-anale transverse à bord postérieur droit.

Pores situés vers le tiers antérieur du métazonite. Sixième somite plus long que les autres, mais non dilaté en arrière sur les côtés.

4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> articles des pattes munis de soles faibles à partir de la 4<sup>e</sup> ou 5<sup>e</sup> paire; elles sont plus nettes vers la partie moyenne du corps. Les pattes de la partie postérieure en sont dépourvues.

Carène externe de la fossette ventrale du 7<sup>e</sup> segment relativement mince.

Hanches de la 7<sup>e</sup> paire très développées, comprimées l'une contre l'autre; préfémur très gros et court; à partir du fémur les articles diminuent brusquement de diamètre.

*Pattes copulatrices.* Patte antérieure élancée. Le bord interne du repli antérieur est anguleux à son extrémité et cet angle *b* est entièrement recouvert par une expansion *c* provenant de l'extrémité du repli postérieur qui a été complètement rabattue en avant. Cette expansion descend jusqu'à mi-hauteur de la patte antérieure et se termine en une pointe aiguë. Le bord du repli postérieur porte au niveau de l'émergence de la patte postérieure un lobe triangulaire *a* confusément denté.

La patte postérieure émerge à peu près à moitié hauteur de la patte antérieure. La partie visible du fémur et le tibia sont de même longueur. Le tibia est étroitement entouré sur la partie distale de la moitié



Fig. 9. — *Odontopyge voiensis*. Pattes copulatrices gauches, profil interne (les lamelles ont été séparées). — Gross. 65.

externe de sa longueur par une expansion spiniforme  $e_1$  qui prend naissance sur la face antérieure. Au point où le flagellum et les lamelles

se séparent, se détache vers la base une longue épine  $e_2$  de couleur pâle, très grêle, qui entoure la partie antérieure, la partie distale et un peu la partie postérieure de la patte. Les lamelles présentent une forme extrêmement compliquée. Vers le point où elles se détachent du tibia, se trouve une épine à pointe foncée  $e_3$  appliquée contre la lamelle. Au delà, sur la face antérieure, se

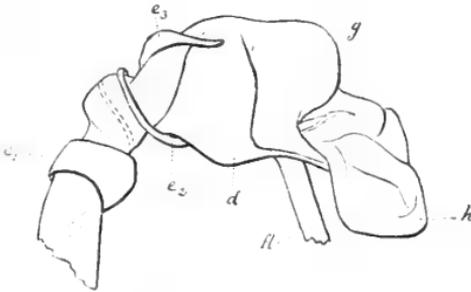


Fig. 10. — *Odontopyge voiensis*. Extrémité de la patte copulatrice postérieure gauche, face distale. — Gross. 50.

trouve un lobe  $d$  renflé à la base, très aigu. Plus loin la lamelle se contourne sur elle-même et présente une partie  $g$  renflée et une partie  $h$  dilatée qui porte sur la face postérieure une série de petites lamelles irrégulières et enchevêtrées.

Le flagellum est mince et terminé en pointe.

Malgré l'absence complète de dent à l'angle supérieur des valves anales, cette espèce ne peut être séparée du genre *Odontopyge*, en raison de la conformation des pattes copulatrices. Du reste nous connaissons des mêmes régions un autre *Odontopyge* chez lequel ces dents manquent également. C'est *O. Sennae* Bröl., avec lequel notre espèce a quelques ressemblances par sa petite taille et son aspect grêle et élancé.

*O. voiensis* est assez remarquable par le développement inaccoutumé de la hanche et du préfémur de la 7<sup>e</sup> patte ambulatoire et par la complication de ses pattes copulatrices postérieures.



VOYAGE DE M. MAURICE DE ROTHSCHILD  
EN ÉTHIOPIE ET DANS L'AFRIQUE ORIENTALE

[1904-1906]

ESPÈCES NOUVELLES DE *CHRYSOMELIDAE* [COL.]

par M. JACOBY

**CRYPTOCEPHALINÆ.**

**Cryptocephalus Rothschildi**, n. sp. — Noir; une tache sur le vertex et les articles basilaires des antennes jaune ferrugineux; prothorax imponctué; élytres assez finement ponctués-striés, jaunes, avec la suture, les bords latéraux, deux taches à la base et une bande transversale près du sommet, noirs. — Long. : 3,5-4 mill.

♂. Tête avec une ponctuation fine et peu serrée; vertex longitudinalement sillonné, avec une tache jaune entre les yeux, ceux-ci triangulairement mais non profondément échancrés: antennes noires, les cinq articles basilaires jaunâtres, second et troisième articles très courts, submoniliformes, quatrième un peu plus long, l'article sixième et les suivants distinctement dilatés. Prothorax fortement convexe, imponctué, noir, très brillant; les côtés presque droits, le bord antérieur de moitié plus étroit que le bord postérieur. Écusson oblong, imponctué, noir, marqué d'une fossette à la base. Élytres rétrécis au sommet, légèrement convexes près des bords latéraux, assez densément et distinctement ponctués-striés; interstries, extrême bord basilaire, angle externe depuis le milieu jusqu'au sommet, bords suturaux et deux taches situées au-dessous de la base, noirs; de ces taches l'une est placée sur les épaules et l'autre près du scutellum; une autre bande transversale noire, formée de deux taches confluentes, est située près du sommet. Dessous du corps et pattes noirs, les tibias antérieurs jaunes, les autres en partie de cette couleur. Prosternum plus long que large, déprimé, son bord postérieur légèrement arrondi.

Hab. : Au sud du Lac Rodolphe.

**HALTICINÆ.**

**Haltica abyssinica**, n. sp. — Dessous noir; dessus bronzé obscur ou cuivreux. Les quatre articles basilaires des antennes bronzés,

les autres noirs. Prothorax finement granulé-punctué. Élytres très densément et finement ponctués. — Long. : 3 mill.

Tête imponctuée sur le vertex; plaques frontales largement subquadrangulaires; carène aiguë, mais courte; antennes n'atteignant pas le milieu des élytres, les troisième et quatrième articles presque égaux, les articles terminaux un peu plus courts. Prothorax presque deux fois aussi large que long, entièrement, densément et très finement punctué et finement granuleux; les côtés régulièrement arrondis, non rétrécis antérieurement; sillon basilaire droit, assez profond. Élytres oblongs, à peine plus fortement et aussi densément ponctués que le prothorax. Pattes d'un bronzé obscur. Poitrine et abdomen noirs.

Hab. : Abyssinie, Addis Abbeba, en mai et juin.

Plus petite que les autres espèces africaines du genre; le prothorax est finement granulé et punctué et les quatre articles basilaires des antennes sont bronzés. Je ne puis rien dire sur le sexe, les deux individus qui m'ont été soumis, étant collés sur un carton.

**H. punctatissima**, n. sp. — Dessous noir, dessus bleu métallique foncé. Prothorax imponctué, convexe. Élytres fortement et très densément ponctués, la ponctuation partiellement disposée en rangées régulières. — Long. : 4 mill.

Allongé et subcylindrique. Tête imponctuée, marquée d'une fossette au milieu, au-dessus des antennes; plaques frontales subquadrangulaires; carène aiguë; clypeus finement rugueux; antennes grêles, noires, articles basilaires bleuâtres, troisième article beaucoup plus court que le quatrième, le suivant presque égal. Prothorax très convexe, de moitié plus large que long, entièrement imponctué; côtés droits à la base, arrondis en avant du milieu; disque avec un court sillon transversal de chaque côté, en avant du milieu; sillon basilaire très large. Scutellum triangulaire, noir. Élytres subcylindriques, très densément ponctués, les points proportionnellement gros, çà et là régulièrement placés; interstries avec quelques traces de fines lignes longitudinales saillantes; les épaules aiguës, subcostiformes.

Le pénis est long et arqué, d'un brun clair, le sommet très légèrement dilaté et élargi, prolongé en une petite pointe au milieu, marqué de chaque côté d'un court sillon longitudinal qui se prolonge en avant aussi loin que la portion saillante.

Hab. : Afrique orientale anglaise, Nairobi, en août.

Je ne connais pas dans ce genre d'autres espèces africaines ayant les élytres aussi fortement ponctués; notre *H. punctatissima* est un insecte

beaucoup plus allongé et étroit que l'*H. indigacea* Ill., mais sa coloration est semblable.

**H. Rothschildi**, n. sp. — Dessous et pattes bleuâtres, dessus violacé. Prothorax imponctué. Élytres très finement granulés et ponctués.

♀. Élytres marqués de deux ou trois côtes longitudinales vers les côtés. — Long. : 4,5 mill.

De forme allongée, parallèle. Tête faiblement sillonnée au milieu; plaques frontales transversalement triangulaires; carène allongée et distincte; antennes d'un noir bleuâtre, atteignant le milieu des élytres, troisième article de moitié plus court que le quatrième, article terminal plus allongé et plus grêle que les autres. Prothorax environ de moitié plus large que long; ses côtés fortement arrondis antérieurement, rétrécis à la base; angles antérieurs émoussés; surface entièrement imponctuée, même vue avec une forte loupe; sillon basilair large et profond, fortement sinueux, l'espace situé en arrière de ce sillon également imponctué. Écusson large, d'un bleu sombre. Élytres marqués d'une ponctuation extrêmement fine et serrée, munis latéralement d'une côte longitudinale allant des épaules jusqu'au milieu; cette côte suivie par une autre près des bords latéraux.

Hab. : Afrique orientale anglaise, Molo et Escarpment, en septembre; Nairobi, en août.

Parmi les espèces africaines de ce genre, notre espèce ne peut être comparée qu'à l'*H. inaequalis* Aلد., dont les élytres sont semblablement munis de côtes; mais cette espèce est beaucoup plus petite, de forme plus convexe et de couleur bleu foncé et brillante. *H. Rothschildi* est une espèce allongée, de forme parallèle, de couleur violacée mais modérément métallique. Les trois spécimens récoltés sont malheureusement tous des femelles.

**Sebæthe æthiopica**, n. sp. — Dessous noir ainsi que la base de la tête; partie inférieure de celle-ci, articles basilaires des antennes et prothorax fauves. Prothorax imponctué. Élytres d'un bleu foncé, densément et finement ponctués. Pattes fauves. — Long. : 4 mill.

Ovale, légèrement élargi postérieurement. Tête imponctuée; vertex noir, très brillant, la partie inférieure fauve; plaques frontales largement transverses; carène convexe, allongée; antennes noires, leurs trois articles basilaires fauves, premier article allongé, second presque aussi long que le troisième, de moitié environ plus court que le premier, les articles suivants presque égaux, légèrement épaissis. Pro-

thorax fortement transverse, plus de deux fois aussi large que long, à peine rétréci antérieurement, entièrement imponctué, jaune; côtés fortement arrondis, étroitement marginés; sa surface marquée, près des angles postérieurs d'une dépression oblique et d'une autre plus large en avant de l'écusson. Écusson large, noir. Élytres avec une ponctuation extrêmement serrée, mais très distincte, légèrement déprimés à la suture près de la base. Fémurs postérieurs assez fortement épaissis. Tibias postérieurs arqués, profondément sillonnés longitudinalement et armés au sommet d'un éperon robuste.

Hab. : Éthiopie méridionale, Kottouki-Dagaga, en septembre; Kounhi, en avril.

Assez voisin de *S. natalensis* Jac. et de coloration presque semblable, mais avec la base de la tête noire et les pattes fauves; les antennes sont plus robustes et le second article proportionnellement plus long.

**Nisotra ornata**, n. sp. — Noir; articles basilaires des antennes, tibias et tarses jaunes; prothorax très densément et finement ponctué, d'un noir bleuâtre; élytres finement et en partie sérialement ponctués, pourvus d'une tache humérale allongée et d'une tache subapicale ronde d'un jaune pâle. — Long. : 3 mill.

Oblong. Tête noire, imponctuée; plaques frontales entièrement obsolètes; les cinq articles basilaires des antennes jaunes, les autres noirs; tous les articles presque égaux, le troisième un peu plus long; articles terminaux graduellement mais faiblement dilatés. Prothorax à peine deux fois aussi large que long, à côtés arrondis, sa surface convexe, très finement ponctué, d'un noir-bleuâtre; marqué de chaque côté d'un sillon perpendiculaire à la base s'étendant en avant presque jusqu'au milieu. Écusson petit, noir. Élytres ponctués comme le prothorax, la ponctuation partiellement sériée, mais indistinctement près de la suture; partie noire formant une large croix; la tache humérale pâle s'étendant en arrière presque jusqu'au milieu, mais non tout à fait jusqu'aux bords latéraux; la tache subapicale ronde ne touchant aucun bord.

Hab. : Afrique orientale anglaise.

Distinct de toutes les espèces voisines par les ornements des élytres.

**N. nigriventris**, n. sp. — Dessous testacé-pâle, poitrine et abdomen noirs; prothorax à peine perceptiblement ponctué; élytres très finement ponctué-striés, les points entièrement obsolètes en arrière du milieu. — Long. : 2,5 mill.

Tête assez fortement convexe sur le vertex, imponctuée, marquée d'une profonde impression au-dessus des yeux; clypeus assez large; antennes entièrement jaunes, leur deuxième article dilaté, aussi long que le troisième et que chacun des trois articles suivants; articles septième et suivants légèrement plus longs et plus épais. Prothorax deux fois aussi large que long, à fine ponctuation microscopique, les côtés faiblement arrondis, le bord basilaire avec un sillon perpendiculaire de chaque côté s'étendant en avant presque jusqu'au milieu. Élytres étroits et allongés, légèrement dilatés au milieu, finement ponctués-striés, les stries pas très serrées et entièrement indistinctes en arrière du milieu. Dessous du thorax et pattes testacés; le reste de la face inférieure noir.

Hab. : Afrique orientale anglaise. Naivasha et Escarpment, en septembre.

Petite espèce assez voisine de *N. pallida* Jac., mais avec les élytres ponctués-striés et la face inférieure noire. Le *N. O'Neili* Jac. est plus large, ses antennes sont différemment colorées et le prothorax est fauve et plus convexe.

***Chaetonema abyssinica***, n. sp. — Bronzé; les articles basilaires des antennes et les pattes (fémurs postérieurs exceptés) fauves; tête et prothorax très densément et fortement ponctués; élytres fortement ponctués-striés. — Long. : 2,5 mill.

Tête et clypeus marqués d'une ponctuation très dense et relativement très forte; plaques frontales absentes; en avant des yeux, un sillon oblique très étroit s'étend jusqu'à la base des antennes; celles-ci assez grêles avec leurs quatre ou cinq articles basilaires jaunes, le reste noir, les articles terminaux allongés. Prothorax presque deux fois aussi large que long, arrondi sur les côtés, la surface entière couverte de points semblables par leur taille à ceux de la tête; côtés presque droits formant de légers angles en avant du milieu; bord basilaire non précédé par une impression linéaire. Élytres avec des ponctuations profondes disposées en rangées dont les plus voisines de la suture sont doubles; interstries lisses; l'interstrie externe en forme de côte près du sommet. Fémurs postérieurs bronzés.

Hab. : Éthiopie méridionale, Kounhi et Karssa, en mars.

Assez voisin de *C. Wollastoni* Baly, mais de forme plus large et plus convexe; le prothorax est plus densément et plus fortement ponctué.

**Longitarsus melancholicus**, n. sp. — Aptère; noir; articles basilaires des antennes et pattes (sauf parfois fémurs postérieurs) jaunes; prothorax fauve, à peine ponctué; élytres très finement et densément ponctués. — Long. : 1,5-1,75 mill.

Ovale et fortement convexe. Tête couleur de poix foncé, presque noire, non perceptiblement ponctué, sans plaques frontales; un court sillon oblique de chaque côté à la base des antennes, celles-ci atteignant le milieu des élytres chez le mâle, jaunes, avec les cinq ou six articles terminaux obscurs, second article plus épais et plus long que les troisième et quatrième, l'article apical allongé, épaissi et pointu. Prothorax presque aussi long que large, d'un fauve rougeâtre, avec quelques fines ponctuations microscopiques; côtés droits ou presque droits formant un angle en avant du milieu. Écusson plus large que long, fauve. Élytres élargis au milieu, acuminés au sommet, densément, irrégulièrement et très finement ponctués, noirs, leur extrême sommet quelquefois fauve plus ou moins largement arrondi vers la base du pygidium.

Hab. : Afrique orientale anglaise, Makanissa.

Se distingue des autres espèces aptères par sa forme ovale fortement convexe, par le sommet des élytres en troncation presque arrondie, par le prothorax rouge, à peine ponctué et par les élytres noirs. Des spécimens ont le sommet des élytres et le pygidium presque jaunes; le métatarse des pattes postérieures est de longueur médiocre.

#### GALERUCINÆ.

**Oides funebris**, n. sp. — Noir; plaques frontales, prothorax et sommet de l'abdomen fauves; élytres finement rugueux, noirs, marqués chacun d'environ huit côtes longitudinales faiblement élevées. — Long. : 10-11 mill.

Allongé, élargi au milieu. Tête noire sur le vertex qui est finement et éparsement ponctué; partie inférieure de la tête fauve; clypeus court et large; antennes courtes et robustes, noires, tous les articles (excepté le second) de longueur presque égale, légèrement dilatés triangulairement; article terminal s'étendant en arrière de la base des élytres. Prothorax deux fois aussi large que long, de largeur uniforme, avec quelques très fines ponctuations irrégulièrement distribuées; côtés arrondis; angles postérieurs obliques, non saillants; les angles antérieurs dentiformes, les bords latéraux graduellement aplatis et dilatés à la base, précédés par un sillon. Écusson large, noir, finement ponctué; le sommet arrondi. Élytres partout finement rugueux, opa-

ques, noirs, marqués de huit ou neuf faibles côtes longitudinales, dont l'externe est plus distinctement indiquée; apex pointu. Dessous du corps et pattes noirs, brillants; côtés de la poitrine, pygidium et dernier segment abdominal fauves, celui-ci chez le ♂ avec un large lobe transverse incisé de chaque côté.

Hab. : Afrique orientale anglaise, Lesammise et Rendilé.

Très semblable par la sculpture des élytres à *O. costata* Baly, dont il ne peut être considéré comme une variété noire, parce que le thorax est beaucoup plus court, plus transverse et non rétréci en avant; la face inférieure différant aussi par la coloration.

**Prosmidia suturalis**, n. sp. — Dessus jaune; antennes (articles basilaires exceptés), face inférieure et pattes noires; prothorax imponctué, avec trois dépressions; élytres à peine perceptiblement ponctué, une étroite raie suturale noire en arrière du milieu; dernier segment abdominal et pygidium jaunes.

♂. Prothorax offrant au milieu de la base un tubercule aigu, se prolongeant au-dessus de la base de l'écusson. Base des élytres élevée et ponctué près de l'écusson.

♀. Prothorax transversalement sillonné, sans tubercule. Écusson noir.

— Long. : 7-7,5 mill.

Tête imponctué, jaune; antennes grêles, noires, les trois articles basilaires jaunes, le second très court, le troisième un peu plus long que le quatrième, les articles terminaux plus allongés. Prothorax de moitié plus large que long, entièrement imponctué, avec une large dépression latérale et une dépression plus profonde en avant de l'écusson; côtés rétrécis à la base. Écusson étroit et allongé, longitudinalement sillonné. Élytres plus larges à la base que le prothorax, surélevés au bord basilaire, près de la suture, en une saillie conique, profondément déprimés à la face antérieure; une étroite ligne suturale noire, pointue à chaque extrémité, s'étend depuis le milieu jusqu'au voisinage du sommet. Tous les tibias mucronés; ongles bifides. Dernier segment abdominal du mâle avec un lobe médian subquadrangulaire profondément concave; celui de la femelle simple.

Hab. : Afrique orientale anglaise, Molo, en septembre.

Diffère des autres *Prosmidia* par sa coloration. Le prothorax chez la femelle est plus fortement rétréci à la base et profondément sillonné transversalement; ce sillon est interrompu au milieu par une élévation longitudinale aiguë; l'écusson est beaucoup plus large et les élytres sont légèrement ridés.

**Exosoma ugandensis**, n. sp. — Noir; prothorax à ponctuation extrêmement fine; élytres d'un fauve pâle, très densément et très finement ponctués, avec les interstries finement ridés. — Long. : 5-6 mill.

Tête entièrement imponctuée, très brillante, profondément sillonnée entre les yeux; plaques frontales élevées et largement transverses; clypeus large et oblong, dilaté en dehors latéralement et formant une haute carène en avant; antennes robustes, atteignant le milieu des élytres chez le mâle, noires, leurs articles basilaires quelquefois d'un fauve obscur en dessous, troisième article plus court que le quatrième, mais deux fois plus long que le second; tous les articles assez dilatés au sommet. Prothorax noir, à peine de moitié plus large que long, finement et éparsement ponctué, marqué de dépressions irrégulières; côtés arrondis et légèrement dilatés au milieu; angles antérieurs non saillants, mais épaissis. Écusson noir. Élytres plus larges à la base que le prothorax, assez finement mais plus densément ponctués que celui-ci, d'une fauve pâle. Face inférieure et pattes noires, faiblement pubescentes; dernier segment abdominal du mâle avec une profonde dépression triangulaire.

Hab. : Ouganda, Mont Loroghi, en mars; Afr. or. angl. au sud du Lac Rodolphe, entre le chemin de fer et le lac.

Cette espèce semble très voisine de *Malacosoma straminipennis* Weise, mais les antennes ne sont pas grêles et leurs derniers articles ne sont pas courts, mais plus longs, la coloration de ces organes est différente; l'écusson est brillant, les élytres ne sont pas d'un jaune paille mais fauves; les pattes sont entièrement noires.

**Luperus epipleuralis**, n. sp. — Dessous noir, dessus jaune; antennes noires; tête fauve, vertex noir; prothorax finement granulé; élytres testacés, les épipleures à la base et la suture noirs; pattes jaunes. — Long. : 3,5 mill.

Tête finement granuleuse et ponctuée, l'extrême vertex noir; plaques frontales transverses; clypeus avec une côte centrale; labre et palpes noirs; antennes longues et grêles, noires, articles basilaires fauves, deuxième article court, brillant, les autres pubescents, troisième article à peine plus long que le second mais plus court que le quatrième. Prothorax presque deux fois aussi large que long, assez convexe, finement granuleux; côtés droits; bord postérieur arrondi; angles antérieurs obliques. Écusson noir. Élytres étroits et allongés, de couleur plus pâle que le prothorax, mais de sculpture semblable; l'extrême bord sutural, les bords latéraux à la base ainsi que les épipleures dans la

même région noirs, cette couleur s'étendant jusqu'au milieu. Pattes longues et grêles, jaunes; le métatarse des pattes postérieures allongé; ongles et dernier article des tarsi noirs.

Hab. : Ouganda, près du Lac Rodolphe.

Distinct des espèces de ce genre ayant également une coloration pâle, par les épipleures élytraux noirs, par la sculpture et les détails de la coloration.

**Buphonella metallica**, n. sp. — Noir, pubescent. Articles basiliaires des antennes jaunes; tête et prothorax finement rugueux; élytres d'un vert ou d'un bleu métallique, finement pubescents et ridés transversalement. — Long. : 5-5,5 mill.

Tête large, finement rugueuse, noire, avec un léger éclat pourpre, sa ponctuation ronde, très serrée; les interstries finement revêtus d'une pubescence grise; plaques frontales et carène, en forme de petits tubercules lisses placés triangulairement à la base des antennes; clypeus fort élevé antérieurement; antennes n'atteignant pas le milieu des élytres, noires, leurs deux articles basiliaires fauves, les second, troisième et quatrième articles graduellement allongés, chacun des articles suivants à peu près de la longueur du troisième; article terminal allongé. Prothorax transverse, de même coloration et de même sculpture que la tête, marqué de chaque côté d'une dépression obsolète; bord antérieur concave; côtés droits; angles légèrement épaissis. Écusson large, triangulaire, distinctement ponctué. Élytres étroits et allongés, d'un vert ou d'un bleu métallique, finement ridés transversalement sur toute leur surface et pubescents. Face inférieure et pattes noires; ongles bifides, divisés seulement au sommet.

Hab. : Abyssinie, Addis-Abbeba, en mai.

Cette espèce est la seconde du genre, la première ayant été décrite par Gerstaecker sous le nom de *Apophyllia murina* dont notre espèce se distingue au premier abord par la couleur des élytres, des pattes, etc. Chez la femelle, les antennes sont beaucoup plus courtes et atteignent seulement la base du prothorax.

**Rudolphia marginata**, nov. sp. — Noir; tibias et tarsi jaunes; prothorax obsolètement ponctué; élytres jaunes, les bords étroitement et la suture largement marginés de noir. — Long. : 3 mill.

Tête très finement ponctué, vertex quelquefois taché de fauve sombre; plaques frontales larges, fortement élevées; marge basilaire du clypeus testacée, les côtés prolongés en une dent triangulaire de

couleur pâle; labre noir; antennes atteignant le milieu des élytres, noires; second et troisième articles presque égaux, courts, les articles suivants plus allongés. Prothorax d'un noir de poix, non perceptiblement ponctué, deux fois aussi large que long, ou plus large, sa surface assez inégale avec quelques dépressions irrégulières; côtés presque droits; angles un peu épaissis obliquement. Écusson plus large que long, noirâtre. Élytres étroits et allongés, finement et densément ponctués; les interstries légèrement ridés; tous les bords étroitement et la suture plus largement noirs. Dessous du corps noir; les genoux, les tibias, les métatarses des pattes postérieures fauves ou jaunes; les métatarses très allongés; ongles simples.

Hab. : Abyssinie, Addis-Abbeba, en mai; Petit Akaki, en juillet.

Cette espèce est la troisième connue du genre. Elle diffère de ses congénères par la coloration non uniforme des élytres. La dent caractéristique des côtés du clypeus constitue peut-être une particularité sexuelle propre au mâle.

**Haplotes nigricollis**, n. sp. — Étroit et allongé, noir; la tête, l'article basilaire des antennes, les élytres et les pattes d'un fauve pâle; prothorax bifovéolé, imponctué; élytres à peine perceptiblement ponctués. — Long. : 6 mill.

Tête large, pas plus longue que large, imponctuée; vertex fauve, partie antérieure plus pâle; yeux en ovale allongé, l'espace intermédiaire avec une faible côte transversale; palpes noirs; antennes atteignant presque le sommet des élytres chez le mâle, noires, leur premier article fauve, allongé, le second extrêmement petit, le troisième article et les suivants très allongés, presque égaux. Prothorax subquadrangulaire, un peu plus large que long, imponctué, noir, profondément sillonné transversalement; les côtés formant avant le milieu un angle légèrement dilaté. Écusson largement triangulaire, noir. Élytres d'un fauve pâle, très étroits, presque imponctués. Face inférieure du corps noire. Pattes très grêles, jaunes, l'extrême base des fémurs noire; tibias inermes; premier article des tarses allongé; ongles appendiculés; cavités cotyloïdes antérieures fermées; organe du mâle très long et grêle, graduellement acuminé, profondément concave longitudinalement en dessus et en dessous.

Hab. : Abyssinie, Addis-Abbeba, en juin et juillet.

Diffère par son système de coloration des autres espèces du genre Weise, *Deuts. Ent. Zeitschr.*, 1903). La femelle a les antennes

plus courtes et les métatarses moins allongés et épaissis; il n'y a pas d'autres différences importantes.

**Pseudocrania basalls**, n. sp. — Jaune; antennes, labre, dessous du corps et pattes noirs; prothorax à ponctuation extrêmement fine; élytres ponctués comme le prothorax, jaunes, avec une bande transversale basilaire noire, élargie à la suture.

♂. Élytres avec une profonde cavité suturale en arrière de la base. — Long. : 4 mill.

Tête imponctuée, jaune, le vertex fréquemment plus obscur; partie inférieure de la face formant une simple pièce plate, subquadrangulaire, éparsément ponctuée, son bord antérieur droit; labre et palpes noirs; antennes longues et grêles, premier article très allongé, le second court, le troisième plus court que le quatrième, le suivant presque égal, l'article terminal long et acuminé. Prothorax jaune subquadrangulaire, un peu plus large que long, à ponctuation microscopique; côtés presque droits; bord postérieur sinué latéralement, angles postérieurs aigus; angles antérieurs légèrement épaissis. Écusson noir, triangulaire. Élytres ponctués comme le prothorax, la ponctuation visible seulement avec une forte loupe; la bande basilaire noire, fortement élargie à la suture sur laquelle elle s'étend en arrière jusqu'au tiers environ de la longueur des élytres. Pattes longues et grêles; tibias mucronés; premier article des tarses postérieurs, de longueur égale à la moitié des tibias.

Hab. : Abyssinie, Addis-Abbeba, en mai et juillet.

Cette espèce est la quatrième de ce genre, qui a été établi par Weise sur *Monolepta foveolata* Karsch. Notre espèce diffère de ses congénères par les caractères suivants : le mâle a les élytres profondément creusés à la partie basilaire, le dernier segment abdominal est muni d'un lobe médian carré, incisé de chaque côté.





## NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

### CHARLES-EUGÈNE POTRON

par G.-A. BAER.

Charles-Eugène Potron, né à Boulogne-sur-Seine en 1832, est décédé à Paris en mars 1904.

Après de bonnes études au Lycée Condorcet, son goût déjà très prononcé pour les voyages et l'histoire naturelle l'empêche de suivre une carrière libérale comme le désirait sa famille. Il étudie l'entomologie et la botanique, en attendant le moment où il lui sera possible de satisfaire ses goûts.

Admirateur de Bernardin de Saint-Pierre qu'il appelait le grand ami du genre humain et de la nature, il s'adonne à la lecture de ses ouvrages et s'enthousiasme, dès sa jeunesse, pour les régions intertropicales, rêvant de les connaître.

En 1857, à vingt-cinq ans, ayant réalisé quelques économies, il entreprend son premier voyage dans l'Amérique du Sud où il séjourne près de quinze ans, habitant successivement le Brésil et la République Argentine. Tout en s'adonnant à ses occupations favorites, il entreprend d'avantageuses affaires commerciales qui accroissent son patrimoine; il est doublement heureux en pensant que cela lui permettra de satisfaire sa passion pour les voyages et de faire plus tard, en faveur de la science, de larges libéralités.

Il traverse alors l'Amérique du sud au nord, et visite les principales villes américaines, mais ce voyage long et pénible ébranle sa santé; il est obligé de rester trois ans à Paris pour se rétablir. En 1875, il repart et consacre trois ans à parcourir les Indes, la Chine, le Japon et l'Australie, s'arrêtant au retour en Turquie et en Grèce.

Le navire qui le ramène en France, assailli près d'Ouessant par une violente tempête, manque d'être jeté à la côte en pleine nuit brumeuse.

C'est en souvenir de cet événement, où il faillit faire naufrage après tant de traversées lointaines, que Potron a légué à l'État la somme nécessaire pour construire un phare de premier ordre, destiné à éclairer le point le plus dangereux de cette côte inhospitalière (1).

1. Le phare est actuellement en construction sur le rocher appelé la Jument d'Ouessant.

Après cinq ans de repos en France, le désir de revoir l'Amérique du Sud le hante; il repart en 1880. Après avoir séjourné successivement à Rio-Janeiro, Montevideo, Buenos-Ayres, il revient en 1882 par le Brésil.

Un dernier voyage est celui qu'il fit en 1892 autour de l'Afrique, voyage qui ne dura que quelques mois et dont il a laissé une relation (1).

Sa passion des voyages l'engage à faire bénéficier la Société de Géographie d'une bourse de voyage.

Retenu à Paris par l'état précaire de sa santé, Potron devient un auditeur assidu du cours d'Histoire naturelle du Muséum; il fait don à cet établissement, par testament, d'une statue de Bernardin de Saint-Pierre. — J'ai eu l'honneur de représenter notre Société à l'inauguration solennelle de cette statue qui a eu lieu au Jardin des Plantes le 17 octobre 1907.

A l'âge de soixante-dix ans le généreux donateur est reçu membre de la Société entomologique de France, à laquelle il laisse également un souvenir, à sa mort.

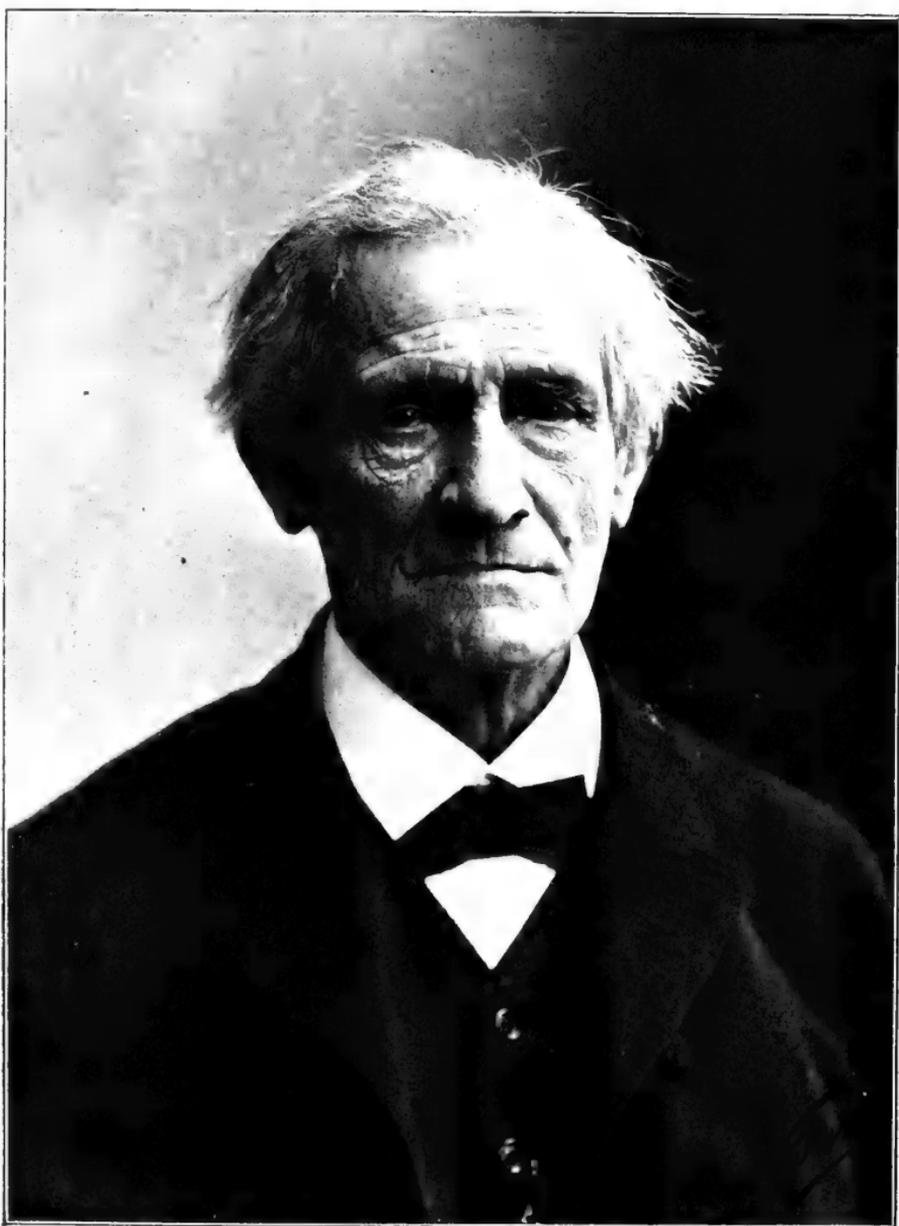
Bien que toute la vie de Potron n'ait été qu'un perpétuel voyage, partout où il a passé il n'a laissé que les meilleurs souvenirs. Son extrême modestie l'a empêché de prendre la place qu'il aurait pu occuper par ses connaissances, son intelligence et sa valeur personnelle, c'était l'homme simple par excellence.

Il est fort regrettable qu'il n'ait pas publié les intéressantes remarques recueillies en observant et en étudiant les richesses zoologiques des nombreux pays qu'il avait successivement visités; seules, les personnes qui l'ont approché peuvent témoigner de leurs mérites.

1. *De Paris au Cap de Bonne-Espérance par l'Ile de France ou Ile Maurice.* Chamerot et Renouard. Paris, 1892.







Nadar phot.

Reymond sc.

LEON FAIRMAIRE

1820-1906

## NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

### LÉON FAIRMAIRE

par A. LÉVEILLÉ

Membre honoraire de la Société entomologique de France.

Voici plus d'un an que la Société conduisait à sa dernière demeure son vénéré Président honoraire Léon Fairmaire, et il semble qu'elle eût dû, depuis longtemps déjà, lui consacrer quelques pages dans ses Annales où son nom a été imprimé tant de fois. Chargé comme Bibliothécaire de dresser la liste de ses nombreux travaux, il a fallu de longues recherches pour la donner aussi exacte que possible, et j'ai dû retarder la courte notice qui devait la précéder.

Si la vieille amitié qui me liait à Fairmaire remonte à une époque déjà lointaine (1865, je crois), il ne s'ensuit pas forcément qu'il m'ait donné connaissance des événements de sa jeunesse, dont il parlait rarement; il faisait partie d'une génération antérieure à la mienne, et tous ceux qui auraient pu me donner des renseignements sur sa vie passée : les Aubé, Grenier, Al. Laboulbène, Signoret, Charles Brisout de Barneville, C.-A. Dohrn et autres l'ont tous précédé dans la tombe. Les seuls membres de sa famille que j'ai consultés m'ont fourni bien peu de détails, et les seuls que j'ai pu recueillir sont les suivants :

Léon Fairmaire est né à Paris, rue Meslay, le 29 juin 1820; il appartenait à une famille aisée, d'origine anglaise, dont le nom, francisé depuis, s'écrivait Farmer : c'est à lui-même que je dois cette circonstance de l'histoire de ses ancêtres. Ses parents, désireux d'en faire un homme instruit, lui donnèrent pour précepteur Brillat-Savarin, le frère de l'auteur si connu de la Physiologie du Goût. Ses premières études terminées, il fit son Droit, envisageant surtout l'étude des Lois comme le complément obligé d'une bonne éducation. Il ne songeait guère sans doute, à cette époque, qu'il serait heureux plus tard de tirer parti de ses connaissances spéciales, lorsque la nécessité l'y contraindrait. La révolution de 1848 ayant ruiné sa famille, il dut songer à choisir une carrière qui assurât son existence; c'est alors qu'il entra dans l'Administration de l'Assistance publique où, pendant ses trente années de service, il suivit la filière ordinaire et se signala par son activité, son dévouement et sa bienveillance; il prit sa retraite en 1878 comme Directeur de l'hôpital Saint-Louis.

A partir de ce moment, il ne s'occupa plus que de sa chère entomologie, qui n'avait été pour lui jusqu'alors qu'un délassement au milieu de ses travaux administratifs; il devint plus assidu aux séances de notre Société, à laquelle il portait une grande affection, et dont il faisait partie depuis si longtemps.

C'est en 1842 qu'il en devint membre, sur la proposition de Desmarest, notre ancien secrétaire, et, dès l'année suivante, il présentait son premier travail pour nos Annales (1). A cette époque Fairmaire n'était pas fixé sur la direction à donner à ses études entomologiques; il cherchait sa voie, car nous le voyons successivement publier des travaux sur les Coléoptères, les Hyménoptères et les Hémiptères: il fit même paraître dans les Annales, probablement sous l'influence de son vieil ami Signoret, une revue de la tribu des Membracides, ces Homoptères si étranges par leurs formes singulières et les nombreuses protubérances dont la nature s'est complu à les orner.

Cependant l'ordre si considérable et si intéressant des Coléoptères devint l'objet exclusif de ses travaux et, sauf de rares exceptions, il n'a plus cessé de s'en occuper.

Comme savant, Fairmaire comprenait l'Entomologie telle qu'on l'entendait dans sa jeunesse; il est resté, en général, fidèle aux descriptions isolées, sans lien méthodique entre elles et souvent même sans remarques comparatives entre l'espèce nouvellement décrite et les espèces voisines déjà connues. Non pas qu'il méconnût le grand avantage des tableaux synoptiques ou dichotomiques, si commodes et si en vogue à l'heure actuelle, puisque, dans sa Faune des Coléoptères de France, le seul ouvrage méthodique de longue haleine qu'il ait entrepris (avec Al. de Laboulbène) et restée malheureusement inachevée, il a placé des travaux synoptiques de genres et de groupes, comme l'avaient fait avant lui Mulsant, Lacordaire, Stephens, etc. Mais les insectes nouveaux affluaient sur sa table de travail de tous les coins du monde et il s'empressait de leur créer un état civil. Les faunes locales aussi attiraient son attention et le poussaient à décrire les formes inconnues rapportées par les voyageurs des pays lointains.

Depuis longtemps, le continent mystérieux exerçait sur son esprit la même fascination que sur celui des grands explorateurs et, après avoir décrit au début des Coléoptères de Barbarie, des Comores, d'Alda-

(1) Les différentes fonctions exercées par Fairmaire dans l'administration de la Société sont les suivantes: Trésorier adjoint: de 1843 à 1852 et de 1855 jusqu'à la suppression de la charge. Président en 1854 et 1881 et enfin Président honoraire de 1893 à sa mort.

bra et de San Thome, d'Obock et de Djibouti, d'Abyssinie, du Choa et d'autres pays africains, il s'était fait, on peut dire, une spécialité de la faune coléoptérique de Madagascar, sur laquelle il a publié dix-neuf notes, parues en grande partie dans les *Annales de la Société entomologique de Belgique*, et dont notre Bibliothèque possède deux exemplaires.

Son œuvre est si considérable, qu'il eût été difficile d'entreprendre le catalogue des espèces décrites par lui, quelque utile que puisse être un semblable recueil ; mais, si j'ai dû y renoncer à mon grand regret, du moins pour le moment, on trouvera plus loin la liste complète, autant que possible, de toutes ses publications, classées par ordre de dates, depuis 1843 jusqu'à 1906.

Fairmaire a été trop répandu, trop connu, pendant les soixante-quatre années de sa vie scientifique, pour qu'il soit nécessaire d'appuyer davantage sur la valeur de ses travaux que tous les entomologistes ont été à même d'apprécier.

A quelque point de vue que l'on se place pour juger son œuvre, il a eu dans le monde entomologique une très grande influence, et, malgré la synonymie, ennemie des descripteurs trop pressés, son nom figurera toujours au premier rang dans les catalogues futurs.

Mais il est bon de révéler sa personnalité intime à ceux qui n'ont connu de lui que ses livres : j'ai eu l'honneur de l'approcher et je suis très heureux de lui rendre ici la justice qui lui est due. L'homme était simple et bon, très instruit, fin lettré, homme d'esprit, affable et gai, d'une extrême complaisance et capable de tous les sacrifices pour ceux qu'il estimait et qu'il aimait ; il a su faire naître autour de lui l'affection parmi ses contemporains et le respect chez les plus jeunes. Il aidait ces derniers autant qu'il le pouvait, soit par ses conseils, soit par ses déterminations et, naturellement généreux, par le don gracieux des doubles de sa nombreuse collection ; c'est pour eux qu'il a publié les petites faunes élémentaires illustrées des Coléoptères et des Hémiptères.

Fairmaire, bien que de petite taille, était très alerte et très vigoureux et, jusqu'à plus de quatre-vingts ans, il a conservé le goût des courses en montagne, tantôt en Savoie, chez son vieil ami M. de Manuel, tantôt à Bérisal, dans la région du Simplon, où il luttait d'activité avec ses autres amis Puton et Bourgeois.

Il est bien naturel que le mot « ami » se rencontre souvent sous ma plume, et cette répétition est hautement justifiée par les grandes qualités du cœur de celui que nous regrettons ; s'il eut des détracteurs (et qui n'en a pas ?), il a su se faire aimer de ceux qui ont pu l'apprécier comme il méritait de l'être ; c'est sur cette constatation finale que je me plais à terminer cette courte notice.

La collection de Fairmaire, si riche en types, est restée en France, d'où l'on avait craint un moment de la voir sortir. Le Muséum d'Histoire naturelle de Paris l'a acquise de ses héritiers, évitant ainsi une dispersion possible et regrettable au hasard des enchères. Elle est, dès maintenant, mise à la disposition des entomologistes qui désirent la consulter, et le Professeur qui en a la garde la leur communique avec un libéralisme auquel je suis heureux de rendre hommage.

Paris, le 1<sup>er</sup> juin 1907.

**Liste des travaux entomologiques de Léon Fairmaire  
classés par ordre de dates (1).**

1843. Description de trois nouvelles espèces de Coléoptères de l'Océanie.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1843, p. 11.  
*Rev. Zool.*, 1843, p. 30.
1846. *Cynips pallidus* vivant dans les galles fongueuses du Chêne.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1846, *Bull.*, p. xxx.  
 — Espèces nouvelles de Membracides.  
*Rev. Zool.*, IX, 1846, pp. 12-14.  
 — Liste de 65 espèces de Coléoptères fort rares trouvés aux environs de Paris.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1846, *Bull.*, p. LIV.  
 — Revue de la tribu des Membracides.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1846, pp. 235-320; 479-531.
1847. Guide du jeune amateur de Coléoptères et de Lépidoptères (en collaboration avec Pierret et Deyrolle).  
 Paris, 1847, in-8°.  
 — Synopsis du genre *Chalcas*.  
*Rev. Zool.*, 1847, p. 408.
1848. Descriptions de quelques Coléoptères nouveaux.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1848, pp. 167-176.  
 — Rectification d'une erreur commise au sujet de *Xerophyllum Servillei* (Orthoptères).  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1848, *Bull.*, p. IX.

(1) Il m'est agréable de reconnaître que l'exactitude de cette nomenclature est due en grande partie à M. V. Vautier, notre agent si dévoué. Il a bien voulu consacrer de longues heures à compiler des recueils bibliographiques qu'il avait à sa disposition et qui font malheureusement défaut à notre Bibliothèque.

1848. Sur le genre *Halobates* Eschschs.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1848, *Bull.*, p. xvi.
1849. Descriptions de quelques Coléoptères nouveaux d'Europe et de France.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1849, pp. 419-427.
- Description du genre *Chalcas*.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1849, p. 5.
- Essai sur les Coléoptères de la Polynésie.  
*Rev. et Mag. de Zool.*, I, 1849, pp. 277-291; 352-356; 410-414; 445-460; 504-516; 550-559. — II, pp. 50-64; 115-122; 181-185.
- Insectes de Taïti, des Marquises et des îles voisines.  
*Rev. et Mag. de Zool.*, I, 1849, pp. 34-36.
- Monographie des espèces européennes du genre *Cryptocephalus*.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1849, pp. 143-157.
- Note sur une monstruosité dans le chaperon d'une *Anisoplia floricola*.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1849, *Bull.*, p. LX.
1850. Description d'un nouveau genre de Lucanides : *Streptocerus* (*S. speciosus*).  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1850, pp. 53-57.
- Monographie du genre *Cyrtonus*.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1850, pp. 535-548.
- *Platytarus*, nouveau genre de Coléoptères, établi pour *Cymindis Fumini*.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1850, *Bull.*, p. xvii.
1851. Descriptions de deux Coléoptères nouveaux du Venezuela.  
*Rev. et Mag. de Zool.*, III, 1851, pp. 348-350.
- Description d'une nouvelle espèce de Coléoptères (*Paussus Favieri*).  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1851, *Bull.*, p. cx.
- Descriptions de sept Coléoptères nouveaux provenant du Midi de l'Europe et du Maroc.  
*Rev. et Mag. de Zool.*, III, 1851, pp. 527-528.
- Note relative aux mœurs d'une nouvelle espèce de *Schizoneura*.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1851, *Bull.*, p. cvii.
- Nouvelle espèce de *Centrotus* d'Europe (*C. chloroticus*).  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1851, *Bull.*, p. lxxxvi.
1852. Description d'une nouvelle espèce du genre *Sandalus*.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1852, pp. 693-694.

1852. Excursion entomologique dans la baie de la Somme.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1852, pp. 663-691.
- Sur une nouvelle espèce de Longicornes du genre *Astynomus* (*A. Edmondi*).  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1852, *Bull.*, pp. LXII.
1853. Sur le *Masaris vespiformis* (en collaboration avec Goureau).  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1853, *Bull.*, p. XVI.
- 1853-58. Monographie des Chrysomèles d'Europe.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1853, pp. 91-126. — 1854, pp. 313-328.  
 — 1858, pp. 531-567.
1854. Beschreibung einer Käfer-Gattung aus der Familie der Staphylinien (*Apteranillus Dohrnii*).  
*Stett. ent. Zeit.*, xv, 1854, p. 73.
- 1854-56. Faune entomologique française, ou description des insectes qui se trouvent en France, I (en collaboration avec Al. La-boulbène). Paris, 1854-56.
1855. Descriptions de deux nouvelles espèces de la tribu *Anisotomidae* (*Hydnobius Perrisii*, *Anisotoma lucens*).  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1855, *Bull.*, pp. LXXV-LXXVII.
- Description d'une nouvelle espèce d'*Anisotoma* (*A. ornata*).  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1855, *Bull.*, p. XXX.
- Quelques Coléoptères nouveaux du Midi de l'Europe et du Nord de l'Afrique.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1855, pp. 69-100.  
*Rev. et Mag. de Zool.*, 1855, pp. 107-108.
- Rapport relatif aux *Cicindela Ritchii* et *Peletieri*.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1855, *Bull.*, pp. XXIII.
- Rectifications et descriptions d'espèces nouvelles de Coléoptères de la faune méditerranéenne.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1855, pp. 307-322.
1856. Coleoptera Chilensia a Germain detecta.  
*Rev. et Mag. de Zool.*, 1856, pp. 483-485.
- Coleoptera maroccana.  
*Rev. et Mag. de Zool.*, VIII, 1856, pp. 530-531.
- Descriptions de quelques Coléoptères nouveaux de la faune européenne.  
*Rev. et Mag. de Zool.*, 1856, pp. 179-180.
- Note sur le genre *Eurymorpha*.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1856, p. 93.
- 1856-62. Miscellanea entomologica.  
*Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1856, pp. 517-548. — 1857, pp. 725-

745. — 1859, pp. 21-64. — 1861, pp. 577-596. — 1862, pp. 547-558.
1857. Description d'un Carabe nouveau (*C. cycrocephalus*).  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1857, *Bull.*, p. CLVI.
- Rapport sur la session extraordinaire tenue à Montpellier, au mois de juin 1857 (Coléoptères nouveaux, pp. 635-642).  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1857, pp. 619-647.
- Sur le *Strophosomus subnudus*.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1857, *Bull.*, p. LIX.
- Voyage au Gabon : Histoire naturelle des Insectes. — Ordres des Orthoptères, Névroptères, Hyménoptères et Hémiptères.  
*Thomson's Arch. Entom.*, II, 1857, pp. 257-345.
1858. Coléoptera Corsica a Ph. Lareynie detecta.  
*Rev. et Mag. de Zool.*, X, 1858, pp. 455-456.
- Coléoptères recueillis dans les Pyrénées-Orientales (Le Vernet) par Bellier de la Chavignerie (en collaboration avec Reiche).  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1858, pp. 149-154.
- Rapport sur un ouvrage manuscrit de Robineau-Desvoidy, sur les Diptères des environs de Paris.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1858, pp. 339-344.
- 1858 et 1860. Essai sur les Coléoptères de Barbarie (en collaboration avec Ch. Coquerel).  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1858, pp. 743-795. — 1860, pp. 145-176; 419-451.
- 1858-63. Revision des Coléoptères du Chili (en collaboration avec Ph. Germain).  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1858, pp. 709-742. — 1859, pp. 483-532. 1861, pp. 105-108. — 1862, pp. 721-746. — 1863, pp. 225-284.  
*Rev. et Mag. de Zool.*, XI, 1859, pp. 350-356. — XII, 1860, pp. 267-269.
1859. Descriptions de deux Coléoptères nouveaux d'Algérie.  
*Rev. et Mag. de Zool.*, 1859, p. 59.
- Descriptions de quelques nouveaux Coléoptères de France.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1859, *Bull.*, p. LII.
- Descriptions de quelques espèces nouvelles de Coléoptères récoltées par M. Gougelet pendant son voyage en Galicie, dans le courant de l'année 1859.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1859, *Bull.*, pp. CL-CLIII.
- Diagnoses de plusieurs nouvelles espèces de Coléoptères d'Europe.

- Ann. Soc. ent. Fr.*, 1859, *Bull.*, pp. CIII-CV.
1859. Diagnoses de quelques Coléoptères européens nouveaux.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1859, *Bull.*, p. CXXXIV.
- Diagnoses de deux Coléoptères nouveaux d'Europe.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1859, *Bull.*, pp. CXLIX-CLIII.
- Diagnoses de quelques Coléoptères nouveaux.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1859, *Bull.*, p. CLXIII.
- Description d'un Buprestide nouveau (*Anthaxia Ariasi*).  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1859, *Bull.*, p. CLXXXIV.
- Diagnoses de quelques Coléoptères européens.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1859, *Bull.*, pp. CCXV-CCXVII.
- Diagnoses de quelques espèces nouvelles de Coléoptères européens et algériens.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1859, *Bull.*, pp. CCXXXV-CCXXXVII.
- Description d'une nouvelle espèce française de *Pristonychus* (*P. latebricola*).  
*Rev. et Mag. de Zool.*, XI, 1859, pp. 29-30.
- Notes sur quelques insectes de Barbarie.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1859, *Bull.*, p. L.
- Notice nécrologique sur Ph. Lareynie, suivie d'observations sur les Coléoptères de l'île de Corse.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1859, pp. 261-283.
- 1859-68. Genera des Coléoptères d'Europe (en collaboration avec Jacquelin du Val).
1860. Diagnoses de deux Coléoptères nouveaux d'Algérie.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1860, *Bull.*, p. XXXI.
- Diagnose du *Faronus telonensis*.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1860, *Bull.*, p. XLV.
- Diagnoses de nouvelles espèces de Coléoptères.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1860, pp. 338; 629-632.
- Note d'entomologie appliquée.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1860, *Bull.*, p. LXV.
1861. Coléoptères nouveaux recueillis pendant l'excursion en Savoie.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1861, pp. 647-651.
- Deux nouvelles espèces de Coléoptères propres à la faune française.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1861, *Bull.*, p. XI.
- Nouvelle espèce de *Pristonychus* (*P. cyanescens*).  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1861, *Bull.*, p. XXXI.
1863. Coléoptères d'Algérie.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1863, pp. 637-648.

1863. Collaboration au Catalogue des Coléoptères de France de A. Grenier.  
 — Ein neuer *Licinus* (*L. Dohrnii*).  
*Stett. Entom. Zeit.*, XXIV, 1863, p. 131.
1864. Description d'un nouveau Longicorne européen (*Cyanophthalmus nitidus*).  
*Rev. et Mag. de Zool.*, XVI, 1864, p. 340.  
 — Note sur quelques Coléoptères recueillis par Ph. Germain, à Mendoza dans les Cordillères.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1864, pp. 261-274.  
 — Revision des Coléoptères du Chili (en collaboration avec Ph. Germain).  
*Rev. et Mag. de Zool.*, XVI, 1864, pp. 258-262; 283-287; 385-394.
1865. Monographie des Chrysomèles de Suffrian (suite).  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1865, pp. 37-82.  
 — Note au sujet de la larve de la *Phaleria cadaverina*.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1865, p. 657.
1866. Essai sur les Coléoptères de Barbarie (en collaboration avec Ch. Coquerel).  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1866, p. 17.  
 — Notice sur les Coléoptères récoltés par M. Lederer sur le Bosz-Dagh (Asie Mineure).  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1866, pp. 249-280.
1867. Descriptions de six nouvelles espèces du genre *Ichthyurus* (Téléphorides).  
*Stett. Ent. Zeit.*, XXVIII, 1867, pp. 113-117.  
 — Revision des Coléoptères du Chili.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1867, pp. 617-630.
- 1867-70. Essai sur les Coléoptères de Barbarie.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1867, pp. 387-416. — 1868, pp. 471-502. — 1870, pp. 370-404.
- 1868-71. Notes sur les Coléoptères recueillis par Ch. Coquerel à Madagascar et sur les côtes d'Afrique.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1868, pp. 753-820. — 1869, pp. 179-260.  
 — 1871, pp. 29-78.
1869. Coleoptera Europae nova.  
*Stett. Ent. Zeit.*, XXX, 1869, pp. 231-233.
1870. Faune élémentaire des Coléoptères de France.  
 Paris, 1870, in-12, 6 pl.
1871. Deux Coléoptères nouveaux pour la faune française.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, LXXVI [1907].

*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1871, p. 420.

1871. Diagnoses de quelques Coléoptères nouveaux de la faune européenne.

*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1871, *Bull.*, pp. LXXII-LXXIII.

1871-72. Descriptions de Coléoptères nouveaux du Maroc et de l'Algérie.

*Rev. et Mag. de Zool.*, XXIII, 1871-72, p. 60.

1872. Description d'une nouvelle espèce de Coléoptères de la famille des Carabiques.

*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1872, p. 47.

— Notes sur la synonymie de quelques Coléoptères du Chili.

*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1872, p. 47.

— Note sur la synonymie de quelques Curculionides.

*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1872, p. 48.

— Nuove specie italiane del genere *Adelops*.

*Ann. Mus. civ. Gen.*, III, 1872, pp. 54-55.

1873. Coléoptères du Nord de l'Afrique (en collaboration avec Raffray).

*Rev. et Mag. de Zool.*, I, 1873, p. 331.

— Descriptions de quelques Coléoptères Hétéromères de la partie australe de l'Amérique.

*Ann. Mus. civ. Gen.*, IV, 1873, pp. 531-538.

— Description d'un nouveau genre (*Proderops*) de la famille des Ténébrionides.

*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1873, p. 393.

— Diagnoses de divers Coléoptères nouveaux découverts en Amérique.

*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1873, p. 391.

— Note relative à la synonymie de diverses espèces de Coléoptères.

*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1873, *Bull.*, p. CCXXXV.

— Notes rectificatives et complémentaires sur les *Timarcha*.

*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1873, pp. 525-528.

— Notes sur les *Rhysodes*.

*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1873, p. 389.

— Revision du genre *Timarcha* (en collaboration avec E. Allard).

*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1873, pp. 143-202.

1874. Description d'un nouveau genre de la famille des Chrysomélides.

*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1874, pp. 42-44.

— Diagnoses de Coléoptères nouveaux du Nord de l'Afrique.

*Pet. Nouv. ent.*, 1874, n° 97, p. 388.

— Note relative à l'habitat des Cassides.

*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1874, *Bull.*, p. xcvi.

1874. Note sur quelques Coléoptères des environs de Tuggurth.  
*Pet. Nouv. ent.*, 1874, n° 102, p. 407.
1875. Coléoptères de la Tunisie récoltés par M. Abdul Kerim.  
*Ann. Mus. civ. Gen.*, VII, 1875, pp. 475-540.
- Descriptions de quelques Coléoptères du Maroc.  
*Pet. Nouv. ent.*, 1875, n° 136, p. 543.
- Diagnose d'un Carabique nouveau trouvé aux environs de Constantinople par M. Alléon.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1875, *Bull.*, p. CCXX.
- Diagnoses de quelques Coléoptères nouveaux d'Algérie.  
*Pet. Nouv. ent.*, 1875, n° 124, p. 495; n° 125, p. 499.
- Diagnoses de trois Coléoptères nouveaux, des environs de Constantinople.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1875, *Bull.*, p. CXCH.
- Diagnoses d'Hétéromères de Madagascar.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1875, *Bull.*, pp. XXXIII-XXXIV; XLI.
- Parasite vivant aux dépens de la larve du Fourmilion.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1875, *Bull.*, p. CCIV.
- Revision des Hétéromères du Chili.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1875, pp. 191-200.
- Species novae madagascarienses.  
*Stett. Ent. Zeit.*, XXXVI, 1875, pp. 190-191.
1876. Diagnoses de Coléoptères du Nord de l'Afrique.  
*Pet. Nouv. ent.*, 1876, n° 148, p. 37.
- Diagnoses de Coléoptères nouveaux du Nord de l'Afrique.  
*Pet. Nouv. ent.*, 1876, n° 162, p. 93.
- Nouvelle espèce de *Ptinus* exotique.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1876, *Bull.*, p. CCXXVI.
- Revision des Coléoptères du Chili. Famille des *Tenebrionidae*.  
 Tribu des Nyctélites.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1876, pp. 143-170; 341-388.
1877. Coléoptères nouveaux du Nord de l'Afrique.  
*Pet. Nouv. ent.*, 1877, n° 163, p. 98; n° 174, p. 141; n° 175, p. 145.
- Description d'une nouvelle espèce française de Coléoptères.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1877, *Bull.*, p. CLXXIX.
- Descriptions de trois Coléoptères nouveaux, propres à la faune européenne.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1877, *Bull.*, pp. LXV-LXVII.
- Diagnoses de Coléoptères australiens.  
*Pet. Nouv. ent.*, 1877, n° 179, p. 161.

1877. Diagnoses de Coléoptères mélanésiens et polynésiens.  
*Pet. Nouv. ent.*, 1877, n° 177, p. 153.
- Diagnoses de Coléoptères nouveaux de Madagascar.  
*Pet. Nouv. ent.*, 1877, n° 173, p. 137.
- Diagnoses de deux Lamellicornes australiens.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1877, *Bull.*, p. cv.
- Diagnoses de plusieurs Coléoptères nouveaux du genre *Cryptodus*.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1877, *Bull.*, p. ccxxviii.
- Diagnoses de trois nouvelles espèces de Scarabéides du genre *Oryctoderus*.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1877, *Bull.*, p. clviii.
- Notice nécrologique sur le D<sup>r</sup> J.-E. Giraud.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1877, pp. 389-396.
- Synopsis des espèces australiennes du genre *Curis*, de la famille des Buprestides.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1877, pp. 327-333.
- Synopsis des espèces australiennes du genre *Neocuris*, de la famille des Buprestides.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1877, pp. 334-340.
1878. Coléoptères de Cochinchine recueillis par le D<sup>r</sup> Morice.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1878, pp. 269-274.
- Descriptions de Coléoptères nouveaux d'Amérique.  
*Rev. et Mag. de Zool.*, VI, 1878, pp. 260-270.
- Descriptions de Coléoptères recueillis par l'abbé David dans la Chine centrale (en collaboration avec H.-C. Deyrolle).  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1878, pp. 87-140.
- Diagnoses de deux nouveaux Coléoptères de Corse.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1878, *Bull.*, p. lv.
- Diagnoses de deux nouvelles espèces européennes de Coléoptères.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1878, *Bull.*, p. cxxxii.
- Insectes recueillis à Tacna et dans d'autres localités du Haut-Pérou.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1878, *Bull.*, pp. lxxxv-lxxxvii.
- 1878-79. Diagnoses de Coléoptères des îles Viti, Samoa, etc.  
*Pet. Nouv. ent.*, 1878, n° 208, p. 278; n° 209, p. 282;  
 n° 210, p. 286; n° 211 [1879], p. 289.
1879. Descriptions de Coléoptères nouveaux ou peu connus, du Musée Godeffroy.  
*Journ. Mus. Godeffroy*, 1879, Ht. 14, pp. 80-114.

1879. Descriptions de quelques Coléoptères nouveaux recueillis en Espagne par D. Manuel Martorell y Peña.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1879, pp. 241-244.
- Diagnoses de Coléoptères du Nord de l'Afrique.  
*Le Naturaliste*, I, 1875, pp. 5; 41.
- Diagnoses de Coléoptères des îles Viti, Tonga, etc.  
*Le Naturaliste*, I, 1879, pp. 19; 46; 70; 75.
- 1879-80. Descriptions de Coléoptères nouveaux du Nord de l'Afrique.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1879, pp. 155-172; 245-258. — 1880, pp. 5-32; 245-252.
1880. Revision des *Zonitis* d'Australie.  
*Stett. Ent. Zeit.*, 41, 1880, pp. 261-282.
- Description d'un Coléoptère nouveau et remarques synonymiques.  
*Le Naturaliste*, I, 1879, p. 150.
- Description d'un Coléoptère nouveau provenant d'Espagne.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1880, *Bull.*, p. cxxxii.
- Descriptions de Coléoptères d'Espagne et de Turquie.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1880, pp. 237-244.
- Descriptions de quelques Coléoptères de Nossi-Bé.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1880, pp. 321-340.
- Diagnose d'un Curculionide nouveau de la faune européenne.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1880, *Bull.*, p. XLIII.
- Diagnoses de Coléoptères de la Chine centrale.  
*Le Naturaliste*, I, 1880, p. 164.
- Diagnoses de Coléoptères de Madagascar.  
*Le Naturaliste*, I, 1880, p. 175.
- Diagnoses de Nitidulides d'Afrique.  
*Le Naturaliste*, I, 1880, p. 181.
- Diagnoses de Coléoptères du Maroc.  
*Le Naturaliste*, I, 1880, p. 190.
- Diagnoses de Coléoptères de Nossi-Bé.  
*Le Naturaliste*, I, 1880, pp. 236; 246.
- Diagnoses de Coléoptères de l'île de la Réunion.  
*Le Naturaliste*, I, 1880, pp. 293; 300.
- Diagnoses de Coléoptères de Madagascar.  
*Le Naturaliste*, I, 1880, pp. 307; 316.
- Diagnoses de nouvelles espèces du genre *Timarcha*.  
*Le Naturaliste*, I, 1880, p. 332.
- Diagnoses de deux nouvelles espèces de Coléoptères.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1880, *Bull.*, p. xxvii.

1880. Note sur les *Elytrurus* des îles Viti.  
*Stett. Ent. Zeit.*, 41, 1880, pp. 207-213.
1881. Descriptions de quelques Coléoptères de Syrie.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1881, pp. 79-88.
- Diagnoses de Coléoptères de la Mélanésie et de la Micronésie.  
*Le Naturaliste*, I, 1881, pp. 340; 348; 359; 372; 381; 389; 406.
- Diagnoses de Coléoptères nouveaux.  
*Le Naturaliste*, I, 1881, p. 421.
- Essai sur les Coléoptères des îles Viti (Fidji).  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1881, pp. 243-318; 461-492.
1882. Coléoptères et Hémiptères récoltés par M. A. Burdo sur le trajet de Zanzibar aux grands lacs.  
*Soc. ent. Belg.*, 1882, C. R., XXVI, p. XLIII.
- Coléoptères Hétéromères de Sumatra.  
*Notes Leyd. Mus.*, IV, 1882, p. 219.
- Coléoptères recueillis par M. G. Révoil chez les Comalis. Mission G. Révoil au pays Comali (en collaboration avec J. Bourgeois et V. Lansberge).  
Paris, 1882, in-8°, 104 pp., 1 pl.
- Description d'une espèce nouvelle du genre *Atractocerus*.  
*Notes Leyd. Mus.*, IV, 1882, p. 217.
- Diagnose d'un nouveau genre de Ténébrionides.  
*Le Naturaliste*, II, 1882, p. 418.
- Diagnoses de trois Coléoptères (*Cyrtonus*) nouveaux.  
*Le Naturaliste*, II, 1882, p. 49.
- Histoire naturelle de la France, 8<sup>e</sup> partie : Coléoptères, etc.  
Paris, 1882, vi-336 pp., 27 pl.; in-8°.
- Notes sur quelques Coléoptères du Soudan et de l'Inde boréale, recueillis par MM. Stanislas et Constantin Rembielinsky.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, pp. 65-68.
- Récoltes entomologiques de M. A. Burdo sur le trajet de Zanzibar aux grands lacs (en collaboration avec E. Simon).  
*Soc. ent. Belg.*, 26, 1882, pp. XLIII-LX.
- 1882-83. Diagnoses de Coléoptères abyssins.  
*Le Naturaliste*, II, 1882, pp. 48; 68; 494; 497; 205 [1883].
1883. Coléoptères de Tripoli.  
*Stett. Ent. Zeit.*, 44, 1883, p. 459.
- Description d'une nouvelle espèce de Coléoptères propre à la Turquie.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1883, *Bull.*, p. cxlv.

1883. Descriptions de Coléoptères Hétéromères de l'île de Saleyer.  
*Notes Leyd. Mus.*, V, 1883, p. 31.
- Descriptions de deux espèces nouvelles de Coléoptères africains.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1883, *Bull.*, p. CXXXIII.
- Descriptions de Coléoptères recueillis par M. le baron Bonnaire en Algérie.  
*Soc. ent. de Belg.*, 27, 1883, pp. XLI- XLVII; CXI-CXIV; CLVI-CLIX.
- Descriptions de deux Coléoptères nouveaux de la Tunisie.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1883, *Bull.*, pp. CXXIV-CXXVI.
- Descriptions de deux Coléoptères de l'Hindoustan.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1883, *Bull.*, p. LV.
- Descriptions de Coléoptères nouveaux ou peu connus récoltés par M. Raffray en Abyssinie.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1883, pp. 89-112.
- Descriptions de deux *Malthinus* nouveaux de la Bulgarie.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1883, *Bull.*, pp. XXXIV-XXXV.
- Descriptions de quelques Coléoptères de la Patagonie et de la République Argentine.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1883, 507-516.
- Descriptions de quelques Coléoptères marocains.  
*Soc. ent. de Belg.*, 27, 1883, pp. CVIII-CXI.
- Descriptions de trois espèces nouvelles de Coléoptères de Bulgarie.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1883, *Bull.*, pp. CXXI-CXXIII.
- Descriptions de trois nouvelles espèces du genre *Amaurorhinus*.  
*Ann. Mus. civ. Gen.*, XVIII, 1883, p. 757.
- Deux Coléoptères nouveaux du cap de Bonne-Espérance.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1883, *Bull.*, p. LXX.
- Diagnoses de Coléoptères de la Nouvelle-Bretagne.  
*Le Naturaliste*, II, 1883, p. 238.
- Diagnoses de Coléoptères nouveaux de Madagascar.  
*Le Naturaliste*, II, 1883, p. 364.
- Essai sur les Coléoptères de l'Archipel de la Nouvelle-Bretagne.  
*Soc. ent. de Belg.*, 27, 1883 (2<sup>e</sup> partie), pp. 1-58.
- *Hemiopinus*, n. gen. (*Elateridae*).  
*Stett. Ent. Zeit.*, 44, 1883, p. 365.
- Notes complémentaires sur le genre *Cyrtonus*.  
*Ann. Soc. Hist. nat. Madrid*, XII, 1883, pp. 251-271.

1883. Notes sur quelques Coléoptères de Magellan et de Santa-Cruz.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1883, pp. 483-506.
- Trois nouvelles espèces de Coléoptères appartenant au Musée civique de Gènes.  
*Ann. Mus. civ. Gen.*, 1883, pp. 445-447.
- Diagnoses de Coléoptères de l'Afrique orientale.  
*Soc. ent. Belg.*, 28, pp. LXX-LXXXVIII; CXXI-CXXV; CXLII-CXLIX.
1884. *Aglycoptera Lacerdae, Pelidnota Burmeisteri*.  
*Soc. ent. Belg.*, 29, p. xxxix.
- Capture au Mont-Viso, de l'*Helops alpigradus* ♂.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1884, *Bull.*, p. iv.
- Descriptions de Coléoptères marocains.  
*Le Naturaliste*, II, 1884, p. 446.
- Description d'un nouveau genre de Cétonides, découvert dans les hautes montagnes d'Abyssinie par M. Raffray.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1884, *Bull.*, p. xxiii.
- Description d'une nouvelle espèce de Coléoptères.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1884, *Bull.*, p. xxxv.
- Descriptions de deux Coléoptères nouveaux trouvés par M. le cap. Dorr à Long-Xuyen, frontière du Cambodge.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1884, *Bull.*, p. xlv.
- Descriptions de Coléoptères nouveaux du Maroc.  
*Soc. ent. Belg.*, 28, 1884, p. cxvii.
- Diagnoses de Coléoptères de l'Afrique orientale.  
*Soc. ent. Belg.*, 28, 1884, pp. lxx; cxxi; cxlii; cccxlv.
- Liste complémentaire des espèces du genre *Timarcha*.  
*Anal. Soc. Esp. His. nat.*, XIII, 1884, pp. 75-112.
- Liste des Coléoptères recueillis par M. l'abbé David, à Akbès (Asie Mineure) et descriptions des espèces nouvelles.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1884, pp. 165-180.
- Malacodermes, Lymexylonide et Hétéromères nouveaux recueillis par M. Deby à Sumatra et à Bornéo.  
*Soc. ent. Belg.*, 29, p. cv.
- Notes sur quelques Chrysomélides.  
*Wien. Ent. Zeit.*, III, 1884, p. 3.
- Note sur les Coléoptères recueillis par M. A. Raffray à Madagascar et descriptions des espèces nouvelles, 1<sup>re</sup> partie.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1884, p. 225.
- Note sur l'*Hypocephalus armatus*.  
*Le Naturaliste*, II, 1884, p. 397.

1884. Notice nécrologique sur Louis Mors.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1884, p. 367.
1885. Capture du *Vertumnus cuniculus* aux environs d'Ouargla (Algérie).  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1885, *Bull.*, p. VIII.
- Description de la *Donacia Provostii*.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1885, *Bull.*, p. LXIV.
- Découverte du *Bruchus pallidus* à Kustendjé.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1885, *Bull.*, p. LXIV.
- Descriptions de deux espèces nouvelles de Coléoptères.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1885, *Bull.*, p. CLV.
- Descriptions de deux Coléoptères nouveaux d'Algérie.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1885, *Bull.*, pp. XXXVIII.
- Descriptions de trois nouvelles espèces de Coléoptères.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1885, *Bull.*, p. CLXXXIX.
- Description d'un nouveau genre d'Eumolpides.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1885, *Bull.*, p. CXXVII.
- Diagnoses de Coléoptères de l'Afrique orientale.  
*Soc. ent. Belg.*, 29, 1885, p. VII.
- Diagnoses de deux espèces nouvelles de *Corynodes*.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1885, *Bull.*, p. LXXXII.
- Histoire naturelle de la France, 41<sup>e</sup> partie : Hémiptères, etc.  
 Paris, in-8°, 1885. 206 p. ; 9 pl.
- Liste des Coléoptères recueillis à la Terre de Feu par la Mission de « la Romanche » et description des espèces nouvelles.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, pp. 33-62.
- Exploration scientifique de la Tunisie. Zool. II. Liste des Coléoptères recueillis en Tunisie en 1883 (en collaboration avec E. Lefèvre).  
 Paris, 1885, in-8°.
- Liste des Ténébrionides recueillis par C. Van Volxem en Espagne, au Portugal, au Maroc et aux îles du Cap Vert.  
*Soc. ent. Belg.*, 30, p. LIV.
- Note relative au *Clitobius sabulicola*.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1885, *Bull.*, p. CCV.
- Note relative à la synonymie de plusieurs Coléoptères algériens.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1885, *Bull.*, p. LIII.
- Note sur la faune de la Grande Comore.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1885, *Bull.*, p. CXCVI.
- Note sur les Coléoptères recueillis par M. Laligant à Obock.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1885, p. 435.

1885. Note sur une variété du *Cicindela trisignata*, provenant des environs de Kustendjé.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1885, *Bull.*, p. VIII.
- Note synonymique relative à deux *Annodeis* décrits par Chevrolat.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1885, *Bull.*, p. CCV.
- Note synonymique sur l'*Ectatorhinus Godeffroyi*.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1885, *Bull.*, p. XXXII.
1886. Description de l'*Aphrodisium Delatouchei*.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1886, *Bull.*, p. CLXII.
- Description de *Leptomorpha prolongata*.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1886, *Bull.*, p. CLXXIX.
- Description d'une nouvelle espèce de Mélyride.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1886, *Bull.*, p. CLXXXVIII.
- Description d'un Malacoderme nouveau.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1886, *Bull.*, p. CLXII.
- Descriptions de Coléoptères de l'intérieur de la Chine.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1886, p. 303.
- Diagnoses de Coléoptères nouveaux.  
*Le Naturaliste*, III, 1886, p. 223.
- Diagnoses de quatre espèces nouvelles de *Gyriosomus* du Chili.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1886, *Bull.*, p. CLXX.
- Liste des Coléoptères capturés par lui à Bérissal.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1886, *Bull.*, p. CLXII.
- Notes sur les Coléoptères recueillis par M. Raffray à Madagascar et descriptions des espèces nouvelles.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1886, p. 31.
- Note sur deux variétés de Carabes.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1886, *Bull.*, p. XXI.
- Note sur un *Amiantus Picteti* anormal.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1886, *Bull.*, p. CLXXXIX.
- Rapport, au nom de la Commission du prix Dollfus pour 1885.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1886, *Bull.*, p. XIX.
1887. Coléoptères des voyages de M. G. Révoil chez les Somâlis et dans l'intérieur du Zanguebar.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1887, pp. 69-186; 277-366; 3 pl.
- Coléoptères nouveaux de l'Afrique orientale.  
*Le Naturaliste*, 2<sup>e</sup> sér. I, 1887, p. 223.
- Coléoptères nouveaux ou peu connus du Musée de Leyde.  
*Notes Leyd. Mus.*, IX, 1887, p. 145.
- Descriptions de deux nouvelles espèces de Coléoptères.

*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1887, *Bull.*, p. cxcii.

1887. Descriptions de cinq espèces nouvelles de la famille des Cantharides.  
*Notes Leyd. Mus.*, IX, p. 193.
- Description d'une nouvelle espèce de *Lucanus* du Yunnan.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1887, *Bull.*, p. xxvii.
  - Descriptions de deux nouvelles espèces de Coléoptères.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1887, *Bull.*, p. cxciii.
  - Description d'un genre nouveau de la famille des Clérides.  
*Notes Leyd. Mus.*, IX, p. 197.
  - Description d'un nouveau Carabe du Yunnan.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1887, *Bull.*, p. xxvi.
  - Description d'une espèce nouvelle du genre *Casnonidea*.  
*Notes Leyd. Mus.*, IX, p. 192.
  - Descriptions de deux espèces nouvelles de Scolytides.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1887, *Bull.*, p. xvi.
  - Description d'une nouvelle espèce de *Lucanus* du Yunnan.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1887, *Bull.*, p. xxviii.
  - Diagnose d'une nouvelle espèce de Longicornes.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1887, *Bull.*, p. liv.
  - Diagnoses de Coléoptères nouveaux de la Terre de Feu.  
*Le Naturaliste*, III, 1887, p. 41.
  - Diagnoses de Coléoptères nouveaux de Madagascar.  
*Le Naturaliste*, I, 1887, pp. 56; 70; 83.
  - Diagnose d'une nouvelle espèce de Longicornes.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1887, *Bull.*, p. liv.
  - Note relative à deux Curculionides du Brésil.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1887, *Bull.*, p. clxxix.
  - Note relative à la synonymie de divers Coléoptères.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1887, *Bull.*, p. xxxiv.
  - Notice nécrologique sur le baron Edgar von Harold.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1887, p. 47.
  - Sur le genre *Apoleon* Gork.  
*Notes Leyd. Mus.*, IX, 1887, p. 212.
  - *Tenebrionidae, Cistelidae, Nilionidae* and *Lagriidae* from Central Sumatra.  
*Midden Sumatra*, IV, part. 4, Leiden, 1887; in-4°.
- 1887-88. Notes sur les Coléoptères des environs de Pékin.  
*Rev. d'Entom.*, VI, 1887, pp. 312-335. — 1888, pp. 141-160.
1888. Coléoptères nouveaux de l'Afrique, du Musée de Leyde.  
*Notes Leyd. Mus.*, X, p. 255.

1888. Descriptions de Coléoptères de l'Indo-Chine.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1888, p. 333.
- Descriptions de deux Hétéromères nouveaux de Sumatra.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1888, *Bull.*, p. cxci.
- Description d'un Coléoptère nouveau des Indes-Orientales.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1888, *Bull.*, p. cxxxii.
- Diagnose d'une nouvelle espèce de Cétonides du Yunnan.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1888, *Bull.*, p. xxxv.
- Diagnoses de Coléoptères nouveaux.  
*Le Naturaliste*, 2<sup>e</sup> sér. II, 1888, pp. 11; 22; 32.
- Diagnoses de deux Coléoptères nouveaux des environs de Pékin.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1888, *Bull.*, p. cliv.
- Diagnoses de quelques Coléoptères recueillis à Pékin par Provost.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1888, *Bull.*, p. cc.
- Énumération des Coléoptères recueillis par M. le D<sup>r</sup> Hans Schinz dans le sud de l'Afrique.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1888, p. 173.
- Note relative à la propagation de la tuberculose par la mouche des appartements.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1888, *Bull.*, p. clxxv.
- Note relative à la synonymie de quelques Galérucides.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1888, *Bull.*, p. cxxxi.
- Note relative au *Megachile villosa*.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1888, *Bull.*, p. clxxiv.
- Note relative à un Coléoptère fossile (*Anomalites fugitivus*).  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1888, *Bull.*, p. lxxii.
- Note relative au parasitisme de certains Diptères sur l'homme et dans nos climats.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1888, *Bull.*, p. clxxv.
- Note sur des *Agapanthia angusticollis* trouvées dans des tiges de *Gentiana lutea*.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1888, *Bull.*, p. xxv.
- Note synonymique relative au *Cymones Sharpi*.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1888, *Bull.*, p. clxxv.
- Note synonymique relative au genre *Dicasticus*.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1888, *Bull.*, p. clxxv.
1889. Descriptions de Coléoptères de l'intérieur de la Chine.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1889, p. 5.
- Descriptions de nouvelles espèces de Coléoptères.

- Ann. Soc. ent. Fr.*, 1889, *Bull.*, p. cxvii.
1889. Descriptions de deux Carabiques du nord de l'Inde.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1889, *Bull.*, p. xv.
- Diagnoses de Coléoptères madécasses.  
*Soc. ent. Belg.*, 33, 1889, pp. vi; xc.
- Diagnose d'un genre nouveau de Longicornes (*Mantitheus*).  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1889, *Bull.*, p. lxxxix.
- Note relative à l'*Anisomera Claussi*.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1889, *Bull.*, p. xc.
- Notice nécrologique sur Victor Antoine Signoret.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1889, p. 505.
- Quelques Hétéromères de Minas Geraes (Brésil).  
*Soc. ent. Belg.*, 33, 1889, p. xxxii.
- Recherches sur les Insectes recueillis pendant la Mission chargée d'observer à Santa-Cruz de Patagonie le passage de Vénus. Coléoptères.  
*Nouv. Arch. du Mus. d'Hist. nat.*, 3<sup>e</sup> sér. I, 1889, pp. 97-137.
1890. Descriptions d'espèces nouvelles de Coléoptères madécasses.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1890, *Bull.*, p. ccii.
- Note supplémentaire sur les Coléoptères d'Obock.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1890, pp. 547-558.
1891. Coléoptères de l'Afrique orientale.  
*Soc. ent. Belg.*, 35, 1891, p. cclxxxix.
- Coléoptères de l'intérieur de la Chine (suite, 6<sup>e</sup> partie).  
*Soc. ent. Belg.*, 35, 1891, p. vi.
- Coléoptères de l'intérieur de la Chine (suite, 7<sup>e</sup> partie).  
*Soc. ent. Belg.*, 35, 1891, p. clxxxvii.
- Descriptions de Coléoptères des montagnes du Kashmir.  
*Soc. ent. Belg.*, 35, 1891, p. lxxxviii.
- Descriptions de Coléoptères des montagnes du Kashmir (suite).  
*Soc. ent. Belg.*, 35, 1891, p. cxxi.
- Mission scientifique du Cap Horn. Coléoptères.  
 Paris, 1891, in-4<sup>o</sup>, 63 pp.; 2 pl.
- Notes sur quelques Coléoptères de l'Afrique intertropicale et descriptions d'espèces nouvelles.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, pp. 231-274.
- Sur deux Coléoptères nouveaux des îles Seychelles.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1891, *Bull.*, p. lxx.
- Sur deux Coléoptères nouveaux.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1891, *Bull.*, p. cxch.

1891. Sur le mimisme de *Lithinus nigrocristatus*.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1891, *Bull.*, p. LXXI.
- Sur une femelle de *Cebrio* et un Longicorne nouveau.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1891, *Bull.*, p. CLXXXI.
- Sur un genre et deux espèces nouvelles de Coléoptères de la Cafrerie.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1891, *Bull.*, p. LXXXIX.
1892. Descriptions de Coléoptères nouveaux rapportés du Turkestan par M. P. Nadar.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1892, *Bull.*, p. CXXI.
- Descriptions de genres nouveaux et espèces nouvelles de Coléoptères.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1892, *Bull.*, pp. VII; XXI; CIX.
- Sur des Coléoptères nouveaux de Diego Suarez.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1892, *Bull.*, p. CLXVIII.
- Sur des Coléoptères nouveaux des îles Seychelles.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1892, *Bull.*, p. CLI.
- Sur des Coléoptères nouveaux du Turkestan.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1892, *Bull.*, p. CLII.
- Voyage de M. E. Simon au Venezuela. (déc. 1887 - avril 1888).  
 18<sup>e</sup> mémoire. Coléoptères Hétéromères.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, pp. 77-98.
1893. Coléoptères de l'Oubanghi, recueillis par Crampel.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1893, pp. 135-146.
- Coléoptères du Haut-Tonkin.  
*Soc. ent. Belg.*, 37, 1893, p. 303.
- Coléoptères nouveaux des Indes orientales, des familles des *Scarabaeidae*, *Rhipidoceridae*, *Tenebrionidae* et *Œdemeridae*.  
*Notes Leyd. Mus.*, XV, p. 17.
- Contributions à la faune indo-chinoise, 11<sup>e</sup> mémoire. Coléoptères Hétéromères.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1893, pp. 19-38.
- Descriptions de quatre espèces nouvelles du genre *Rhyparus* Westw.  
*Notes Leyd. Mus.*, XV, p. 144.
- Descriptions de deux espèces nouvelles de Coléoptères.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1893, *Bull.*, p. CLXXV.
- Descriptions de quelques Coléoptères de l'Afrique septentrionale.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1893, *Bull.*, p. CXLVI.
- Description d'un Coléoptère nouveau du Haut-Tonkin.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1893, *Bull.*, p. VII.

1893. Espèces nouvelles ou peu connues de Coléoptères des îles Comores.
- *Soc. ent. Belg.*, 37, 1893, p. 521.
  - Liste des Clérides de Madagascar.  
*Soc. ent. Belg.*, 37, 1893, p. 375.
  - Matériaux pour la faune coléoptérique du Sénégal.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1893, pp. 147-158.
  - Notes sur quelques Coléoptères des environs de Lang-Song.  
*Soc. ent. Belg.*, 37, 1893, p. 287.
  - Note sur les Coléoptères du Choa.  
*Soc. ent. Belg.*, 37, 1893, p. 9.
  - Quelques Cérambycides nouveaux de Madagascar.  
*Soc. ent. Belg.*, 37, 1893, p. 509.
  - Quelques Coléoptères de la République Argentine.  
*Soc. ent. Belg.*, 37, 1893, p. 608.
  - Sur quelques Coléoptères des pays Sômaliens.  
*Soc. ent. Belg.*, 37, 1893, p. 144.
  - Sur quelques Coléoptères des Seychelles.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, p. CCCXXII.
  - Sur un nouveau Copride de Madagascar.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1893, *Bull.*, p. CCXCI.
  - Sur un nouveau Staphylinide.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1893, *Bull.*, p. CCXII.
  - Une espèce nouvelle de Chrysomélides de l'Afrique australe.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1893, *Bull.*, p. CCCXLVII.
  - Un genre nouveau et deux espèces nouvelles de Coléoptères.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1893, *Bull.*, p. LXVIII.
1894. Coléoptères de l'Afrique intertropicale et australe (2<sup>e</sup> note).
- *Soc. ent. Belg.*, 38, 1894, pp. 314-335; 651-679.
  - Coléoptères de Madagascar.  
*Soc. ent. Belg.*, 38, 1894, pp. 139-160.
  - Coléoptères du Kilimandjaro et des environs.  
*Soc. ent. Belg.*, 38, 1894, pp. 386-395.
  - Descriptions de *Vieta lacunosa* et de deux Cérambycides nouveaux des Comores.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1894, *Bull.*, p. CCLIII.
  - Descriptions de cinq Coléoptères exotiques appartenant aux faunes africaine et malgache.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1894, *Bull.*, p. LXXXVI.
  - Descriptions de Coléoptères d'Algérie.  
*Soc. ent. Belg.*, 38, 1894, pp. 310-313.

1894. Hétéromères du Bengale.  
*Soc. ent. Belg.*, 38, 1894, p. 16.
- Quelques Coléoptères du Thibet.  
*Soc. ent. Belg.*, 38, 1894, pp. 216-228.
- Sur *Eurychora Simoni*.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1894, p. 66.
- Sur une variété de *Chlaenius fulgidicollis* var. *lugubris* et sur *Pachyta quadrimaculata*.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1894, *Bull.*, p. XXIV.
- Sur un nouveau Coléoptère des Comores.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1894, *Bull.*, p. c.
1895. Additions et rectifications à la note sur le genre *Pseudinca*.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1895, *Bull.*, p. CCLVI.
- Capture d'un *Paussus aethiops*.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1895, *Bull.*, p. XXII.
- Coléoptères nouveaux d'Akbès, des dernières chasses de M. Ch. Delagrange.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1895, *Bull.*, p. CIX.
- Descriptions de Coléoptères de Madagascar et îles voisines.  
*Soc. ent. Belg.*, 39, 1895, pp. 443-454.
- Descriptions de plusieurs Coléoptères exotiques.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1895, *Bull.*, p. CCXXVI.
- Descriptions de quelques Coléoptères de Madagascar.  
*Soc. ent. Belg.*, XXXIX, 1895, pp. 8-40.
- Descriptions d'un Cléride de Madagascar et d'un Cérambycide du Japon.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1895, *Bull.*, p. CCCLXXXIX.
- Descriptions d'un genre et de trois espèces de Coléoptères nouveaux.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1895, *Bull.*, p. CCV.
- Deuxième note sur quelques Coléoptères des environs de Lang-Song.  
*Soc. ent. Belg.*, 39, 1895, pp. 172-190.
- Diagnoses de quelques Coléoptères de Madagascar et des îles Seychelles et notes synonymiques.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1895, *Bull.*, p. CCLXXVIII.
- Notice nécrologique sur Édouard Lefèvre.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1895, pp. 120-126 (avec un portrait).
- Remarques sur le genre *Crator*.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1895, *Bull.*, p. CCCLIII.
- Un Coléoptère nouveau de Madagascar.

*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1895, *Bull.*, p. CLXXI.

1896. Coléoptères de l'Inde boréale, Chine et Malaisie.

*Notes Leyd. Mus.*, XVIII, p. 81.

— Coléoptères de l'Inde et de la Malaisie.

*Notes Leyd. Mus.* XVIII, p. 225.

— Descriptions de Coléoptères recueillis par le Dr Ch. Martin à Obock, Djibouti et Aden.

*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1896, *Bull.*, p. 223.

— Descriptions de deux nouveaux Clérides.

*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1896, *Bull.*, p. 295.

— Descriptions de quatre Coléoptères nouveaux de la région méditerranéenne.

*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1896, *Bull.*, p. 344.

— Descriptions de six Carabiques nouveaux de la région malgache.

*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1896, *Bull.*, p. 48.

— Hétéromères de l'Inde recueillis par M. Andrewes.

*Soc. ent. Belg.*, 40, 1896, p. 6.

— Matériaux pour la faune coléoptérique de la région malgache.

*Soc. ent. Belg.*, 40, 1896, pp. 336-398; 452-480.

— Note sur quelques Coléoptères de l'île Aldabra.

*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1896, *Bull.*, p. 222.

— Note sur trois Coléoptères de la collection de M. R. Oberthür.

*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1896, *Bull.*, p. 255.

1897. Coléoptères de Szé-Tchouen et de Kouï-Tchéou (Chine).

*Notes Leyd. Mus.*, XIX, p. 241.

— Coléoptères nouveaux de l'Afrique intertropicale et australe.

*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1897, pp. 109-155.

— Description de Coléoptères nouveaux de la Malaisie, de l'Inde et de la Chine.

*Notes Leyd. Mus.*, XIX, p. 209.

— Description de deux Coléoptères nouveaux du Japon.

*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1897, *Bull.*, p. 166.

— Description de six Coléoptères de l'île Ishigaki-Sima.

*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1897, *Bull.*, p. 68.

— Description de trois Coléoptères Hétéromères d'Algérie et d'Égypte.

*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1897, *Bull.*, p. 120.

— Description d'un Cérambycide nouveau de Sumatra.

*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1897, *Bull.*, p. 38.

— Description d'une espèce nouvelle du genre *Phyllognathus*.

*Notes Leyd. Mus.*, XIX, p. 208.

1897. Description d'une espèce nouvelle du genre *Hionthis*.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1897, *Bull.*, p. 180.
- Matériaux pour la faune coléoptérique de la région malgache.  
*Soc. ent. Belg.*, 41, 1897, pp. 92-119; 164-204; 363-406.
- Note sur le genre *Synaspis* et description d'une espèce nouvelle.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1897, *Bull.*, p. 25.
- Note complémentaire sur le genre *Synaspis*.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1897, *Bull.*, p. 117.
1898. Description de Coléoptères d'Asie et de Malaisie.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1898, pp. 382-400.
- Descriptions de Psélaphiens myrmécophiles de Madagascar.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1898, *Bull.*, pp. 336; 342.
- Descriptions de quatre Coléoptères de Madagascar.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1898, *Bull.*, p. 37.
- Descriptions de trois Coléoptères des îles Ishigaki (Japon méridional).  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1898, *Bull.*, p. 14.
- Descriptions de trois Histérides myrmécophiles de Madagascar.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1898, *Bull.*, p. 323.
- Descriptions de trois *Paussus* de Madagascar.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1898, *Bull.*, p. 270.
- Description d'un genre nouveau d'Eumolpides.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1898, *Bull.*, p. 19.
- Description d'une Cétonide nouvelle.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1898, *Bull.*, p. 124.
- Matériaux pour la faune coléoptérique de la région malgache;  
 Notes 5, 6, 7.  
*Soc. ent. Belg.*, 42, 1898, pp. 222; 390; 463.
1899. Descriptions de Coléoptères nouveaux recueillis en Chine par  
 M. de Latouche.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1899, p. 616.
- Descriptions de Coléoptères termitophiles et myrmécophiles de  
 Madagascar.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1899, *Bull.*, p. 315.
- Descriptions de quelques Buprestides et Cérambycides de la faune  
 malgache.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1899, pp. 110-124.
- Description d'une espèce nouvelle de *Paussus* de Madagascar.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1899, *Bull.*, p. 181.
- Description d'un Goliathide nouveau du Haut-Tonkin.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1899, *Bull.*, p. 103.

1899. Description d'un nouveau genre de Coléoptères Hétéromères du groupe des Rhysopaussides.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1899, *Bull.*, p. 78.
- Description d'un nouveau genre de Ténébrionides de Bornéo.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1899, *Bull.*, p. 313.
- Description d'un *Paussus* nouveau de Madagascar.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1899, *Bull.*, p. 131.
- Descriptions de Coléoptères nouveaux de Madagascar.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1899, *Bull.*, pp. 76; 384.
- *Lucanidae, Scarabaeidae, Buprestidae, Cleridae, Limexytonidae, Heteromera, Curculionidae, Bruchidae, Brenthidae, Cerambycidae, Chrysomelidae, Coccinellidae* (de Madagascar).  
*Soc. Zool. Fr., Mém.*, XII, p. 41.
- Matériaux pour la faune coléoptérique de la région malgache (8<sup>e</sup> note).  
*Soc. ent. Belg.*, 43, 1899, pp. 511-558.
- Matériaux pour la faune coléoptérique de la région malgache (9<sup>e</sup> note).  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1899, pp. 466-507.
- Note sur le genre *Paulistanus*.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1899, *Bull.*, p. 39.
- Quelques Coléoptères de l'Afrique occidentale française.  
*Notes Leyd. Mus.*, XX, p. 211.
1900. Descriptions de Coléoptères malgaches.  
*Soc. ent. Belg.*, 44, 1900, p. 241.
- Descriptions de Coléoptères recueillis par M. Perrier de la Bathie à Madagascar.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1900; *Bull.*, p. 85.
- Descriptions de quelques Coléoptères malgaches.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1900, *Bull.*, p. 134.
- Description d'une espèce nouvelle du genre *Strongylium*.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1900, *Bull.*, p. 45.
- Description d'une Luciole nouvelle de Madagascar et de sa larve.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1900, *Bull.*, p. 361.
- Description d'un nouveau genre de Coléoptères du groupe des Rhysopaussides.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1900, *Bull.*, p. 45.
- Diagnoses d'insectes recueillis par l'expédition antarctique belge : Hétéromères.  
*Soc. ent. Belg.*, 44, 1900, p. 111.

1901. Descriptions de Coléoptères des montagnes de Sikkim.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1901, *Bull.*, p. 265.
- Descriptions de Coléoptères nouveaux de Madagascar.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1901, *Bull.*, pp. 94; 126.
- Description d'un Staphylinide nouveau de l'Afrique australe.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1901, *Bull.*, p. 279.
- Descriptions de quelques Coléoptères recueillis par M. le D<sup>r</sup> Decorse dans le sud de Madagascar, plateau de l'Androy.  
*Notes Leyd. Mus.*, XXIII, p. 65.
- Matériaux pour la faune coléoptérique de la région malgache (10<sup>e</sup> note).  
*Soc. ent. Belg.*, 45, 1901, p. 209.
- Matériaux pour la faune coléoptérique de la région malgache (11<sup>e</sup> note).  
*Rev. d'Entom.*, XX, pp. 101-248.
1902. Buprestides nouveaux recueillis par M. Ch. Alluaud dans le sud de Madagascar.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1902, *Bull.*, p. 77.
- Coléoptères nouveaux de San Thomé et Benguela.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1902, *Bull.*, p. 134.
- Descriptions de Coléoptères de Madagascar.  
*Le Naturaliste*, 2<sup>e</sup> sér. XVI, p. 286.
- Descriptions de Coléoptères de Mouy-Tsé.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1902, *Bull.*, p. 266.
- Descriptions de deux nouvelles espèces de Coléoptères malgaches.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1902, *Bull.*, p. 224.
- Descriptions des Clérides recueillis dans le sud-est de Madagascar par M. le D<sup>r</sup> Decorse.  
*Bull. Mus. Hist. nat. Paris*, 1902, p. 306.
- Description d'un *Capnodis* nouveau de l'Asie centrale.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1902, *Bull.*, p. 39.
- Descriptions de Coléoptères recueillis en Chine par M. de Latouche.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1902, *Bull.*, p. 316.
- Descriptions de quelques Longicornes de Mouy-Tsé.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1902, *Bull.*, p. 243.
- Diagnoses de Coléoptères Hétéromères recueillis par M. G.-A. Baer au Pérou.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1902, *Bull.*, p. 148.
- Matériaux pour la faune coléoptérique de la région malgache (12<sup>e</sup> note).  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1902, pp. 325-388.

1902. Matériaux pour la faune coléoptérique de la région malgache (14<sup>e</sup> note).  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1902, pp. 532-568.
- Matériaux pour la faune coléoptérique malgache (13<sup>e</sup> note).  
*Soc. ent. Belg.*, 46, 1902, p. 236.
1903. Coléoptères Hétéromères recueillis par M. G.-A. Baer dans le Haut-Pérou et le Tucuman.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1903, pp. 461-468.
- Descriptions de Coléoptères nouveaux de Madagascar.  
*Le Naturaliste*, 2<sup>e</sup> sér. XVII, pp. 9; 35.
- Description d'un genre nouveau de Goliathides.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1903, *Bull.*, p. 150.
- Description d'une nouvelle espèce de Goliathide provenant de l'Ukani.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1903, *Bull.*, p. 261.
- Descriptions de quelques Coléoptères de la faune malgache.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1903, *Bull.*, p. 67.
- Descriptions de quelques espèces nouvelles de Lagriides de Bornéo.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1903, *Bull.*, p. 300.
- Descriptions de quelques Hétéromères recueillis par M. Fruhs-  
torfer dans le Haut-Tonkin.  
*Soc. ent. Belg.*, 47, 1903, p. 13.
- Matériaux pour la faune coléoptérique de la région malgache (13<sup>e</sup> note).  
*Rev. d'Entom.*, XXII, pp. 13-46.
- Matériaux pour la faune coléoptérique de la région malgache (16<sup>e</sup> note).  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1903, pp. 181-259.
- Matériaux pour la faune coléoptérique de la région malgache (17<sup>e</sup> note).  
*Soc. ent. Belg.*, 47, 1903, p. 358.
- Note rectificative à propos d'un nom de genre de Goliathides.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1903, *Bull.*, p. 202.
1904. Descriptions de Cicindélides et Carabides nouveaux de Madagascar.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1904, *Bull.*, p. 128.
- Descriptions de trois Coléoptères du Brésil.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1904, *Bull.*, p. 154.
- Descriptions de Coléoptères de la République Argentine.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1904, *Bull.*, p. 61.

1904. Descriptions de Lamellicornes indo-chinois nouveaux ou peu connus.  
Mission Pavie, III, p. 86.
- Deux espèces nouvelles de Longicornes du Tonkin.  
Mission Pavie, III, p. 145.
- Matériaux pour la faune coléoptérique malgache (18<sup>e</sup> note).  
*Soc. ent. Belg.*, 48, 1904, p. 225.
- Note synonymique à propos d'un nom de genre de Clavigérides.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1904, *Bull.*, p. 117.
1905. Descriptions de Coléoptères Hétéromères de la République Argentine.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1905, p. 289.
- Description d'un nouveau genre de Cétonides.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1905, *Bull.*, p. 91.
- Description d'un Prione nouveau de la faune paléarctique.  
*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1905, *Bull.*, p. 79.
- Matériaux pour la faune coléoptérique malgache (19<sup>e</sup> note).  
*Soc. ent. Belg.*, 49, 1905, p. 114.
1906. Coléoptères nouveaux de Madagascar faisant partie des collections du Muséum.  
*Bull. Mus. Hist. nat. Paris*, 1906, p. 273.
-

## TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

DES

## TRAVAUX CONTENUS DANS CE VOLUME

- 
- BAER (G.-A.). — Notice nécrologique sur Charles-Eugène Potron, 527.
- BEGUIN-BILLECOQ (L.). — Diagnoses d'espèces nouvelles d'*Apionidae*, 31.
- BUGNION (T.). — Les métamorphoses du *Ditonoces pubicornis* Walck. (fig.), 118.
- CARRET (A.). — Revision des espèces françaises du genre *Laemostenus* Bon., 89.
- DUCKE (A.). — Nouveau genre de Sphégides (fig.), 28.
- FINOT (A.). — Sur le genre *Acridium*. Contribution à l'étude du genre *Acridium* Serville, etc. (fig.), 247.
- JACOBY (M.). — Voyage de M. Maurice de Rothschild en Éthiopie et dans l'Afrique orientale (1904-1906), espèces nouvelles de *Chryso-melidae*, 515.
- JEANNEL (R.). — Étude des *Bathyscia* pyrénéens du groupe de *B. stygia* Dieck (fig.), 123.
- ID. — Étude des *Bathyscia* du groupe de *B. Schiødtei* Kiesw., 419.
- LÉVEILLÉ (A.). — Études sur la famille des Temnochilides, III, 399.
- ID. — Notice nécrologique sur Léon Fairmaire (portrait), 529.
- LUCAS (D.) et JOANNIS (J. DE). — Notes sur quelques Lépidoptères [pl. 2], 355.
- MARCHAL (P.). — La Cécidomye des poires, *Diplosis (Contarinia) piri-vora* Riley (fig.), 5.

- MONTANDON (A.-L.). — Quelques espèces du genre *Ranatra*, des collections du Muséum de Paris, 49.
- ÖBERTHÜR (Ch.). — Observations sur la *Zygaena transalpina* Esp., 37.
- PEYERIMHOFF (P. DE). — Deux types nouveaux de larves *Silphidae*, 83.
- PORTEVIN (G.). — Clavicornes nouveaux du groupe des Nécrophages [pl. 1], 83.
- RÉGIMBART (M.). — Notes sur quelques larves d'*Hydroporus* (fig.), 1.
- ID. — Essai monographique de la famille des *Gyrinidae*, 3<sup>e</sup> supplément, 137.
- RIBAUT (H.). — Voyage de M. Maurice de Rothschild en Éthiopie et dans l'Afrique orientale, Myriopodes (fig.), 499.
- SICARD (A.). — Espèces nouvelles de Coccinellides d'Afrique, 412.
- ID. — Revision des Coccinellides de la faune malgache (fig.), 426.
- STERNBERG (Chr.). — Espèces nouvelles de Coléoptères (*Anthia* et *Polyhirma*) des collections du Muséum de Paris, 483.
- ID. — Voyage de M. Maurice de Rothschild en Éthiopie et dans l'Afrique orientale, espèces nouvelles de *Polyhirma*, 492.
- VACHAL (J.). — Quelques *Eucera* nouvelles ou peu connues, du contour de la Méditerranée, 371.
- VILLENEUVE (J.). — Observations et notes synonymiques concernant quelques Tachinaires types de Pandellé, 379.
-

## II

## TABLE

DES GENRES, ESPÈCES ET VARIÉTÉS DÉCRITS DANS CE VOLUME.

NOTA. — Les noms en caractères normands désignent les familles nouvelles; les noms en caractères égyptiens désignent les genres nouveaux; les noms en caractères italiques désignent les espèces et variétés nouvelles.

## COLÉOPTÈRES

- Adelopsis** Portevin, 71.  
*heterocera* Port., 72.  
**Agathidium** *Grouvellei* Port., 76.  
*microps* Port., 77.  
**Agyrtodes** Portevin, 75.  
*ovatus* Port., 75.  
**Airora** *modesta* Lév., 399.  
**Alindria** *Lesnei* Lév., 399.  
*virescens* Lév., 401.  
**Anemadus** *brunneicollis* Port., 71.  
*subcostatus* Reitt. (description de la larve), Peyerh., 83.  
**Anthia** *Fairmairei* Sternb., 483.  
**Apion** *aridulum* Beg.-Bill., 33.  
*contiguum* Beg.-Bill., 33.  
*coracinum* Beg.-Bill., 32.  
*gibbosulum* Bég.-Bill., 34.  
*laeve* Beg.-Bill., 32.  
*nigrellum* Beg.-Bill., 35.  
*oreophilum* Beg.-Bill., 34.  
*perpusillum* Beg.-Bill., 31.  
*setuliferum* Beg.-Bill., 36.  
*suspiciosum* Bég.-Bill., 31.  
**Aulonogyrus** *Arrowi* Rég., 161.  
*eipleuricus* Rég., 167.  
*evanescens* Rég., 164.  
*flaviventris* Rég., 165.  
*hypoxanthus* Rég., 166.  
**Bathyscia** *hydrophila* (sub *stygia* Sauc.), Jeann., 127.  
*parallela* Jeann., 421.  
**Brumus** *caeruleotinctus* Sic., 413.  
**Buphonella** *metallica* Jacoby, 523.  
**Catopomorphus** *Cloueti* Port., 67.  
**Catops** *Peyerimhoffi* Port., 68.  
**Chaetocnema** *abyssinica* Jacoby, 519.  
**Chilocorus** *Simoni* Sic., 413.  
**Colon** *sulcicolle* Port., 73.  
**Colydobi** *Dufau* Lév., 405.  
**Cryptocephalus** *Rothschildi* Jacoby, 515.  
**Cyrtaulis** *Martini* Sic., 415.  
**Dasytelates** Portevin, 74.  
*gracilis* Port., 74.  
**Dineutes** *arabicus* Rég., 142.  
*curtulus* Rég., 151.  
*glauescens* Rég. (var.), 142.  
*insularis* Rég., 140.  
*mesosternalis* Rég., 149.

- Perezi* Rég., 144.  
*serra* Rég. (var.), 143.  
*subserratus* Rég., 143.  
*Dissochaetus dilutus* Port., 70.  
*latus* Port., 70.  
*magnicornis* Port., 70.  
*Ditoneces pubicornis* Walk. (description de la larve et de la nymphe), Bugnion, 118.  
*Enhydrus crenatostratus* Rég., 154.  
*Epilachna hocana* Sic., 480.  
*Renati* Sic., 481.  
**Eupelates** Portevin, 73.  
**Eutrichomerus** (*Laemostenus* subg.) Carret, 95.  
*Exosoma ugandensis* Jacoby, 522.  
*Gyretes californicus* Rég., 188.  
*centralis* Rég., 186.  
*dimorphogynus* Rég. (var.), 188.  
*distinguendus* Rég., 186.  
*gradualis* Rég., 184.  
*limbalis* Rég., 188.  
*speculiger* Rég., 182.  
*uruguensis* Rég. (var.), 189.  
*Gyrinus Baeri* Rég., 179.  
*continuus* Rég., 176.  
*peruvianus* Rég., 174.  
*punctipennis* Rég., 175.  
*Haltica abyssinica* Jacoby, 515.  
*punctatissima* Jacoby, 516.  
*Rothschildi* Jacoby, 517.  
*Haplotes nigricollis* Jacoby, 524.  
*Hydroporus assimilis* Germ. (description de la larve), Rég., 3.  
*carinatus* var. *Fabressei* Rég. (descript. de la larve), Rég., 2.  
*rivalis* Gyllh. (description de la larve), Rég., 1.  
**Isoplastinus** Portevin, 75.  
*Alluaudi* Port., 76.
- Laemostenus Jeanneli* Carret (var.), 103.  
*Leptonyx variegata* Lév., 407.  
*Longitarsus melancholicus* Jacoby, 520.  
*Luperus epipleuralis* Jacoby, 522.  
*Macrogyrus obsoletus* Rég., 158.  
*peruvianus* Rég., 155.  
*sexangularis* Rég., 156.  
*variegatus* Rég., 157.  
**Martinella** Sicard, 416.  
*sellata* Sic., 417.  
*Myrmecobius agilis* Luc. (description de la larve), Peyerh., 85.  
*Neaspis serrata* Lév., 409.  
*Nisotra ornata* Jacoby, 518.  
*nigriventris* Jacoby, 518.  
*Oides funebris* Jacoby, 520.  
*Orectochilus acuductus* Rég., 204.  
*acutilobus* Rég., 196.  
*aeneipennis* Rég., 217.  
*angusticinctus* Rég., 213.  
*bataviensis* Rég., 219.  
*caliginosus* Rég., 214.  
*castaneus* Rég., 199.  
*celebensis* Rég., 207.  
*cupreolus* Rég., 211.  
*dispar* Rég., 192.  
*divergens* Rég., 219.  
*ferruginicollis* Rég., 201.  
*Fruhstorferi* Rég., 194.  
*laticinctus* Rég., 220.  
*latimanus* Rég., 218.  
*lobifer* Rég. (var.), 214.  
*longulus* Rég., 200.  
*matruelis* Rég., 196.  
*nigro-aeneus* Rég., 215.  
*obscuriceps* Rég., 215.  
*obtusangulus* Rég., 198.  
*oxygonus* Rég., 203.  
*palawanensis* Rég., 195.

- patellimanus* Rég., 202.  
*punctilabris* Rég., 212.  
*Staudingeri* Rég., 197.  
*striolifer* Rég., 205.  
*timorensis* Rég., 208.  
**Orectogyrus** *Bottegoi* Rég. (var.),  
 241.  
*congoensis* Rég., 237.  
*constrictus* Rég., 224.  
*coptogynus* Rég., 225.  
*dahomeensis* Rég., 238.  
*Decorsei* Rég., 230.  
*erosus* Rég., 231.  
*feminalis* Rég., 244.  
*fluvialis* Rég., 228.  
*fusciventris* Rég., 228.  
*insularis* Rég. (var.), 237.  
*laticostis* Rég., 238.  
*leptomorphus* Rég., 234.  
*longilabris* Rég., 223.  
*nairobiensis* Rég. (var.), 243.  
*orientalis* Rég., 239.  
*rugulifer* Rég., 243.  
*tavetensis* Rég. (var.), 243.  
*tibialis* Rég. (var.), 242.  
**Parabystus** Portevin, 80.  
**Paracatops** Portevin, 69.  
**Pharus** *C. luteum* Sic., 417.  
*tristiculus*, Sic., 418.  
**Platycolon** (Colon subg.) Por-  
 tevin, 73.  
**Platynaspis** *Martini* Sic., 414.  
*tristis* Sic., 414.  
**Polyhirma** *bihamata* *Lesnei*  
 Sternb. (subsp.), 496.  
*Bouvieri* Sternb., 488.  
*Bozasi* Sternb., 484.  
*karoliana* Sternb., 494.  
*Rothschildi* Sternb., 492.  
*Vassei* Sternb., 490.  
*virgulifer* Sternb., 486.  
**Porrorrhynchus** *Barthelemyi*  
 Rég., 453.  
**Prosmidia** *suturalis* Jacoby, 521.  
**Pseudocrania** *basalis* Jacoby, 525.  
**Ptomaphagus** *pallidicornis* Port.,  
 72.  
**Rudolphia** *marginata* Jacoby, 523.  
**Scotocryptodes** Portevin, 78.  
*Germaini* Port., 79.  
**Sebæthe** *aethiopica* Jacoby, 517.  
**Solanophila** *Alluaudi* Sic., 446.  
*ambrensis* Sic., 440.  
*anthracina* Sic., 464.  
*Berthae* Sic., 439.  
*Boreli* Sic., 429.  
*Bouvieri* Sic., 431.  
*coeca* Sic. (var.), 445.  
*Coquereli* Sic., 432.  
*densevestita* Sic., 469.  
*disca* Sic. (var.), 445.  
*disconotata* Sic. (var.), 431.  
*diversipes* Sic., 457.  
*Donckieri* Sic., 437.  
*Grandidieri* Sic., 453.  
*Humbloti* Sic., 455.  
*inexpectata* Sic., 471.  
*Julii* Sic., 451.  
*lasioides* Sic., 463.  
*Lesnei* Sic., 434.  
*luteocincta* Sic., 456.  
*multinotata* Sic., 458.  
*Nantai* Sic., 454.  
*natalensis* Sic., 412.  
*nebulosa* Sic. (var.), 462.  
*obscuritarsis* Sic., 449.  
*pallida* Sic. (var.), 436.  
*perlata* Sic., 451.  
*picta* Sic., 459.  
*picticollis* Sic., 468.  
*rubricollis* Sic., 456.  
*simulatrix* Sic., 452.

*sinuata* Sic., 460.  
*soarezica* Sic., 463.  
*tanalensis* Sic., 458.  
*tenuepicta* Sic., 443.  
*tricolor* Sic., 433.  
*tripupillata* Sic., 447.  
*vermiculata* Sic., 462.  
**Sphaerocatops** (sub *Spathosternum*) Portevin, 67.

**Synaristus** Portevin, 79.  
*pilosus* Port., 80.  
*Temnochila peruviana* Lév., 403.  
*portoricensis* Lév., 401.  
*subcylindrica* Lév., 402.  
*Tenebroides serraticollis* Lév., 404.  
*Xenoglana yunnanensis* Lév., 406.

### HYMÉNOPTÈRES

*Eucera aequata* Vach., 377.  
*Boyadjani* Vach., 371.  
*depilis* Vach., 378.  
*elongatula* Vach., 377.  
*furfurea* Vach., 375.  
*fuscorufa* Vach., 376.  
*Gaullei* Vach., 371.  
*Genovefae* Vach., 372.

*inversa* Vach., 373.  
*Pici* Vach., 371.  
*Sulamita* Vach., 373.  
*taurea* Vach., 374.  
**Microstigmus** Ducke, 28.  
*theridii* Ducke, 28.  
*Wagneri* Buyss., 29.  
*Tridymus piricola* March., 20.

### LÉPIDOPTÈRES

*Arctia Dido* Wagn. (description de l'œuf, de la chenille et de la chrysalide) D. Luc., 357.  
*Euacidalia Volloni* D. Luc., 355.  
*Ortholitha Feliciaria* D. Luc., 362.

*Tephroclystia Gelinaria* D. Luc., 359.  
*tarfata* D. Luc. (var.), 365.  
*Zygaena Dupuyi* Ch. Oberth. (var.), 45.

### DIPTÈRES

*Onesia Germanorum* Villen., 398. | **Pandelleia** Villeneuve, 392.

### HÉMIPTÈRES

*Ranatra Camposi* Montand., 59.  
*denticulipes* Montand., 52.  
*diminuata* Montand. (var.), 57.  
*grandicollis* Montand., 51.  
*Lethierryi* Montand., 59.

*obscura* Montand., 60.  
*strigosa* Montand., 50.  
*subinermis* Montand., 66.  
*tuberculifrons* Montand., 65.

## ORTHOPTÈRES

|                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Acridium Aethiopicum</i> Fin., 269.<br><i>Cavroisi</i> Fin., 272.<br><i>Celebense</i> Fin., 274.<br><i>cuspidatum</i> Fin., 278.<br><i>Neo-caledonicum</i> Fin., 291. | <i>Papuasicum</i> Fin., 293.<br><i>Ranavalaoe</i> Fin., 297.<br><i>subimmaculata</i> Fin. (var.), 305.<br><i>Sanctae-Mariae</i> Fin., 306. |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## MYRIOPODES

|                                                                                                                                                                 |                                                                                                           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Euryzonus Newvillei</i> Ribaut, 503.<br><i>Odontopyge terebrum</i> Ribaut, 509.<br><i>voïensis</i> Ribaut, 511.<br><i>Orodesmus Rothschildi</i> Ribaut, 505. | <i>Otostigmus Fülleborni aethiopicus</i><br>Ribaut, 502.<br><i>Thereuonema tropicalis</i> Ribaut,<br>499. |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## III

## ERRATA

- Page 29, la figure ■ été renversée à l'impression.
- 55, ligne 20, *au lieu de* : ELEGATA *lire* : ELONGATA.
- 113, — 21, supprimer le chiffre V.
- 115, — 10, *au lieu de* : VI, *lire* : V.
- 132, — 23, *au lieu de* : Peyerimoff, *lire* : Peyerimhoff.
- 143, — 27, *au lieu de* : serra, *lire* : **serra**.
- 262, — 2, *au lieu de* : fig. 23, *lire* : fig. 26.
- 262, — 22, *au lieu de* : fig. 26, *lire* : fig. 23.
- 263, — 27, *au lieu de* : fig. 23, *lire* : fig. 26.
- 376, — 27, *au lieu de* : Gribado, *lire* : Gribodo.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
DIVISION OF THE PHYSICAL SCIENCES  
DEPARTMENT OF CHEMISTRY  
5708 SOUTH ELLIS AVENUE  
CHICAGO, ILLINOIS 60637  
TEL: 773-936-3700  
FAX: 773-936-3701  
WWW: WWW.CHEM.UCHICAGO.EDU





# Librairie de la Société entomologique de France

(Suite)

|                                                                                                  |               |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| <i>Lampyrides</i> (Monogr. des) et complément, par E. OLIVIER,<br>2 pl. n. . . . .               | 2 et 3 fr.    |
| <i>Oedemerides</i> (Synopse des), par GANGLBAUER (traduction de<br>Marseul). . . . .             | 1 et 2 fr.    |
| <i>Ditomidés</i> (Monogr. des), par P. de la BRULERIE. . . . .                                   | 2 et 3 fr.    |
| <i>Eumolpides</i> (Synopse des), par E. LEFÈVRE (Appendice par<br>de MARSEUL). . . . .           | 1 et 2 fr.    |
| <i>Histérides de l'Archipel Malais</i> , par de MARSEUL. . . . .                                 | 1 fr.         |
| <i>Histérides nouveaux</i> (Description d'), par de MARSEUL. . . . .                             | 1 50 et 2 fr. |
| <i>Magdalinus d'Europe et circa</i> , p. DESBROCHERS DES LOGES. . . . .                          | 1 50 et 2 fr. |
| <i>Nanophyes</i> (Monogr. du genre), par H. Br. de BARNEVILLE. . . . .                           | 1 50 et 2 fr. |
| <i>Erotylides et Endomychides de l'Ancien Monde</i> (Revision des)                               | 1 50 et 2 fr. |
| <i>Glaphyrus</i> (Monogr. du genre), par HAROLD (traduction<br>A. Preud'homme de Borre). . . . . | 0 fr. 50      |
| <i>Oxyporus</i> (Tableau synopt. du genre), par A. FAUVEL. . . . .                               | 0 fr. 50      |
| <i>Characters of undescribed Lepidoptera heterocera</i> , par<br>F. WALKER . . . . .             | 3 et 4 fr.    |
| <i>Tableaux analytiques pour déterminer les Coléoptères<br/>d'Europe</i>                         |               |
| I. <i>Nécrophages</i> (traduit de REITTER). . . . .                                              | 1 fr. 50      |
| II. <i>Colydiides, Rhysodides, Trogositides</i> (traduit de<br>REITTER). . . . .                 | 0 fr. 50      |
| <i>Catalogue des Coléoptères de la faune gallo-rhénane</i> ,<br>par AD. WARNIER. . . . .         | 2 et 3 fr.    |

Le prix du port de ces ouvrages (sauf la *Faune* et les *Catalogues syn.* et pour étiquettes, envoyés franco) et celui des tirages à part sont à la charge de l'acheteur.

L'*Abeille*, *Journal d'Entomologie*, fondé par S. DE MARSEUL, continué par la Société entomologique de France, publie spécialement des travaux sur les COLÉOPTÈRES de l'Ancien Monde.

M. L. Bedel, 20, rue de l'Odéon, est chargé de la publication du Journal (examen et admission des mémoires et correspondance scientifique).

Le 1<sup>er</sup> fascicule du vol. XXXI a été distribué.

Le montant des abonnements aux volumes de l'*Abeille* doit être adressé à M. V. VAUTIER, agent de la Société, 28, rue Serpente.

## COLLECTIONS

- 1<sup>o</sup> Collection H. Sénac (*Tenebrionidae*);
- 2<sup>o</sup> Collection Ch. Brisout de Barneville (*Coléoptères d'Europe*);  
Chez M. L. Bedel, 20, rue de l'Odéon.
- 3<sup>o</sup> Collection Peyerimhoff (*Microlépidoptères*);
- 4<sup>o</sup> Collection H. Brisout de Barneville (*Coléoptères d'Europe*);
- 5<sup>o</sup> Collection Aubé (*Coléoptères d'Europe*);
- 6<sup>o</sup> Collection complète des *Orthoptères* de France donnée à la Société par M. A. Finot;
- 7<sup>o</sup> Collections E. Gobert et L. Pandellé (*Diptères*);
- 8<sup>o</sup> Collection entomologique française de tous les ordres;
- 9<sup>o</sup> Collection d'exemplaires typiques;

Au Siège social, 28, rue Serpente.

La « Commission des Collections » est chargée de créer ces deux dernières Collections. A cet effet, une vaste salle attenante à la Bibliothèque a été louée et est prête à recevoir les insectes français de tous ordres et les *Types* que les membres voudront bien envoyer, avec localités précises.

U.

---

**Table des matières du 4<sup>e</sup> trimestre 1907**

---

|                                                                                                                                              |     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| A. SICARD. — Revision des Coccinellides de la faune malgache (Fig.). . . . .                                                                 | 426 |
| Chr. STERNBERG. — Espèces nouvelles de Coléoptères ( <i>Anthia</i> et <i>Polyhirma</i> ) des collections du Muséum de Paris. . . . .         | 483 |
| Id. — Voyage de M. Maurice de Rothschild en Éthiopie et dans l'Afrique orientale, espèces nouvelles de <i>Polyhirma</i> . . . . .            | 492 |
| H. RIBAUT. — Voyage de M. Maurice de Rothschild en Éthiopie et dans l'Afrique orientale, Myriopodes (fig.) . . . . .                         | 499 |
| M. JACOBY. — Voyage de M. Maurice de Rothschild en Éthiopie et dans l'Afrique orientale, espèces nouvelles de <i>Chrysomelidae</i> . . . . . | 515 |
| G.-A. BAER. — Notice nécrologique sur Charles-Eugène Potron . . . . .                                                                        | 527 |
| A. LÉVEILLÉ. — Notice nécrologique sur Léon Fairmaire (portrait). . . . .                                                                    | 529 |
| <i>Table alphabétique par noms d'auteurs</i> . . . . .                                                                                       | 559 |
| <i>Table des genres, sous-genres, espèces, etc., décrits dans ce volume</i> . . . . .                                                        | 561 |
| <i>Errata</i> . . . . .                                                                                                                      | 565 |

---

---

**Avis aux Libraires et aux personnes étrangères  
à la Société**

Les ouvrages mis en vente par la *Société entomologique de France* sont livrés contre paiement, au siège social, *Hôtel des Sociétés savantes* (rue Serpente, 28), à la **Bibliothèque**, tous les jours, de 4 heures 1/2 à 6 heures 1/2 du soir, excepté les mercredis et jours de fêtes.

On y prend des abonnements pour les **Annales** ou le **Bulletin de la Société entomologique de France** et pour l'**Abeille**, *Journal d'Entomologie*.

~~~~~

Pour la correspondance scientifique et les annonces, s'adresser

**au Secrétaire de la Société entomologique de France**

28, rue Serpente, Paris, 6<sup>e</sup>.









7m

761907

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES



3 9088 00843 4730